



**Thèse**

**Présentée par Mr**

**DAOUDA**

**MBENGUE**

**UNIVERSITÉ de CAEN/**

**BASSE-NORMANDIE**

**UFR : Sciences de l'homme**

**Modernisation du Wolof : traitement de  
l'information dans les domaines de la  
santé, pêche et décentralisation**

---

**02 octobre 2009**



# UNIVERSITÉ de CAEN/BASSE-NORMANDIE

UFR : Sciences de l'homme

ÉCOLE DOCTORALE : Littératures, Cultures & Sciences Sociales

## THÈSE

Présentée par

Mr DAOUDA MBENGUE

et soutenue

le 02 octobre 2009

en vue de l'obtention du

DOCTORAT de L'UNIVERSITÉ de CAEN

Spécialité : Sciences du langage : linguistique et phonétique générale

Arrêté du 07 août 2006

**Titre : MODERNISATION DU WOLOF : TRAITEMENT DE L'INFORMATION DANS LES DOMAINES DE LA SANTÉ, PÊCHE ET DÉCENTRALISATION**

### MEMBRES du JURY

Mr Francis GANDON, Professeur des Universités, Université de Caen (*Directeur de thèse*)

Mme Caroline JUILLARD, Professeur des Universités, Université Paris IV (*rapporteur*)

Mme Stéphane ROBERT, Directrice de Recherche CNRS, Université Paris III (*rapporteur*)

Mr Jacques FRANÇOIS, Professeur des Universités, Université de Caen Basse-Normandie

Mr Michel MOREL, Ingénieur de recherche, CRISCO, Université de Caen Basse-Normandie

Mr Jean-Luc MANGUIN, Ingénieur de recherche, GREYC, CNRS, UCBN

## Remerciements

Mes remerciements vont à mon directeur de thèse, M. Francis GANDON, professeur de linguistique à l'Université de Caen.

Son appui, ses conseils, sa disponibilité, tout comme sa compréhension et sa patience ont été autant d'éléments précieux qui m'ont permis de mener à bien cette recherche doctorale.

Mes remerciements également à tous les membres du jury pour avoir accepté d'y participer.

Je remercie vivement l'Agence Universitaire de la Francophonie (A.U.F.) pour la bourse de doctorat et le Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA) pour la subvention.

Je tiens, par ailleurs, à exprimer mes remerciements au laboratoire *CRISCO* : son ex-directeur Mr Jacques FRANÇOIS, son directeur Mr Franck NEVEU et son personnel actuel et passé (Martine GRENECHE, Marie Noëlle LEROY, ÉLIANE DOCQUIERT) de l'Université de Caen Basse-Normandie auquel cette thèse doit beaucoup.

Mes vives remerciements à Mr Jean-Luc MANGUIN (GREYC) et Mr Michel MOREL (CRISCO), personnes respectivement sans lesquelles le micro-dictionnaire électronique des synonymes français-wolof et la synthèse vocale Kali en wolof n'auraient pu être créés.

Toute ma reconnaissance et profonde gratitude à l'endroit de Michel MOREL pour son soutien inestimable.

Mes remerciements à mes parents dont l'appui ne m'a jamais fait défaut tout au long de cette thèse.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
1.1. PRESENTATION GENERALE DE LA LANGUE WOLOFE .....	4
1.2. JUSTIFICATION DU SUJET ET RESULTATS ESCOMPTES .....	14
1.3. PRESENTATION DES TEXTES DE NOS TROIS DOMAINES DE REFERENCE.....	19
1.3.1. <i>Presse écrite</i> .....	21
1.3.2. <i>Ouvrages de vulgarisation</i> .....	23
1.3.3. <i>Entretiens, émissions radiophoniques et télévisuelles</i> .....	23
1.3.4. <i>Ouvrages de référence</i> .....	24
1.4. INFORMATEURS.....	25
1.5. ÉTAT DE L'ART ET PLACE DE L'INDEXATION DANS LA THESE .....	28
1.6. PLACE DE LA LEXICOLOGIE ET DE LA TERMINOLOGIE DANS LA THESE.....	36
1.7. PLACE DE LA SYNTHÈSE VOCALE DANS LA THESE .....	47
1.8. HISTORIQUE DE NOS TRAVAUX ET PLAN DE LA THESE .....	51
<b>2. PREMIERE PARTIE : ÉTUDE DIALECTALE ET EXAMEN DES INTERFERENCES, ALTERNANCES CODIQUES ET MELANGES DE LANGUES DANS LES PERFORMANCES LANGAGIERES DES WOLOFOPHONES DANS LES DOMAINES DE LA SANTE, LA PECHE ET LA DECENTRALISATION.....</b>	<b>54</b>
2.1. ÉTUDE DES VARIANTES DIALECTALES DU WOLOF DES DOMAINES DE LA SANTE, LA PECHE ET LA DECENTRALISATION.....	57
2.1.1. <i>Méthode d'enquête et d'analyse des variations dialectales</i> .....	58
2.1.2. <i>Variations phonétiques</i> .....	60
2.1.3. <i>Variations morpho-syntaxiques</i> .....	75
2.2. CONTACTS DU WOLOF AVEC D'AUTRES LANGUES DANS LES DOMAINES DE LA SANTE, LA PECHE ET LA DECENTRALISATION.....	81
2.2.1. <i>Exemples de dialogues illustratifs des contacts du wolof avec d'autres langues</i> .....	90
2.2.2. <i>Variante mésolectale et phénomènes de mélange de langues, d'alternance codique et d'interférence linguistique</i> .....	98
<b>3. DEUXIÈME PARTIE : L'INFORMATION LINGUISTIQUE FACE AUX OPERATIONS DESIGNATION → CONCEPT, CONCEPT → DESIGNATION POUR LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE ET A LA CREATION D'UNE SYNTHÈSE VOCALE EN WOLOF .....</b>	<b>152</b>

3.1. PARCOURS SEMASIOLOGIQUE DE VALIDATION DES MOTS AUTOCHTONES ET EMPRUNTS WOLOFS COMME DESCRIPTEURS POUR L'INDEXATION ET LA RECHERCHE DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE .....	157
3.1.1. <i>variantes dialectales et indexation</i> .....	164
3.1.2. <i>Mots autochtones, emprunts et indexation</i> .....	171
3.2. PARCOURS ONOMASIOLOGIQUE DE VALIDATION DES NEOLOGISMES ET DESCRIPTEURS NEOLOGIQUES A FORME PLURIMORPHEMATIQUE.....	178
3.2.1. <i>Validation des néologismes à forme plurimorphématique</i> .....	183
3.2.2. <i>Règles de l'unité de sens du descripteur et de précision en indexation face à l'utilisation de néologismes à forme plurimorphématique dans la langue wolofe</i> .....	304
3.3. VOCABULAIRE ONTOLOGIQUE SPECIALISE (V.O.S.) ET INDEXATION.....	313
3.4. DESCRIPTION DE LA SYNTHÈSE VOCALE KALI EN WOLOF.....	320
3.4.1. <i>Prétraitement du texte</i> .....	321
3.4.2. <i>Analyse morpho-syntaxico-prosodique</i> .....	326
3.4.3. <i>transcription graphème-phonème</i> .....	332
3.4.4. <i>Traitement par le module acoustico-phonétique</i> .....	347
<b>4. CONCLUSION :</b> .....	<b>350</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>358</b>
<b>INDEX DES NOTIONS ET DES AUTEURS</b> .....	<b>376</b>
<b>ANNEXE I : VOCABULAIRE ONTOLOGIQUE SPECIALISE</b> .....	<b>412</b>
<b>ANNEXE 2 : PRE-NASALES ET COMPLEXES A NASALES WOLOFS</b> .....	<b>474</b>
<b>ANNEXE 3 : ABRÉVIATIONS</b> .....	<b>476</b>
<b>ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE AUX WOLOFOPHONES DANS LES DOMAINES DE LA SANTE, LA PECHE ET LA DECENTRALISATION:</b> .....	<b>479</b>

# 1. INTRODUCTION

## 1.1. Présentation générale de la langue wolofe

Principale langue véhiculaire du Sénégal, la langue wolofe est affiliée à la famille nigéro-congolaise et au groupe ouest-atlantique caractérisé par l'existence de classes nominales.

Elle est une langue objet d'enseignement qui tend à devenir de plus en plus une langue littéraire (poésie, roman, nouvelle, etc.) et une langue d'enseignement dans le cadre de l'alphabétisation fonctionnelle de base (comptabilité de base, soins de santé primaire etc.).

L'ethnie locutrice principale de cette langue s'est constituée selon la tradition orale reprise par Abdoulaye Bara DIOP à la faveur « ..., de l'existence de l'empire de Njaajaan Njaay où se seraient fondus plusieurs groupes ethniques (soose, sereer, pulaar) pour donner naissance à la langue et au peuple wolof. » (1981 : 17).

Notons toutefois qu'Abdoulaye Bara DIOP ne parle pas de l'existence d'une base qui a pu servir de receptacle à des superstrats, adstrats et substrats en provenance de langues locales et non locales.

Par rapport aux autres langues du pays le wolof se distingue par son dynamisme linguistique qui ne s'essoufle pas et se renforce plutôt. Ce dynamisme ne date pas d'aujourd'hui.

En effet, d'après une communication présentée par Maurice CALVET en 1966 sur le dynamisme de cette langue, l'on note que près de 96,62 % des élèves des classes d'initiation à Dakar (la capitale) était déjà des wolofophones.

Ce dynamisme se retrouvait déjà dans les régions à forte densité de population où se trouvaient huit (8) des plus grandes villes du Sénégal, à savoir : Dakar, Kaolack, Thiès, Rufisque-Bargny, Saint-Louis, Diourbel, Louga, Mbour.

En 1967, François WIOLAND et Maurice CALVET confirmaient ce dynamisme du wolof en ces termes « Il semble qu'à brève échéance la plupart des élèves sénégalais parleront et comprendront le wolof quelle que soit leur langue

*d'origine, sauf, dans certaines régions rurales périphériques (...) Il devient la langue véhiculaire du pays, nécessaire aux échanges quotidiens... » (1967 : 20).*

Toutes ces tendances au dynamisme et à l'expansion du wolof se sont fortement accentuées à l'heure actuelle.

En effet, comme le prouve l'extrapolation que nous avons effectuée à partir du rapport sur le recensement général de la population et de l'habitat de 1988<sup>1</sup>, le wolof est la langue véhiculaire de plus de 80 % des dix millions de sénégalais, même si l'ethnie wolof ne représente que près de 44 % de la population.

L'on peut aussi noter selon deux enquêtes non publiées de Martine DREYFUS en 1986 et citées par Louis-Jean CALVET (2006 : 32-33) que 61 % des élèves d'écoles de Dakar ont pour langue maternelle ou langue première le wolof et 70 % des personnes utilisent le wolof dans leurs interactions commerciales à Sandaga (plus grand marché de Dakar).

Comparés au 44 % de la population d'ethnie wolof, ces pourcentages sont des indicateurs forts du dynamisme de la langue wolof et soulignent sa grande véhicularité et la perte par certains locuteurs de leurs langues maternelles.

Notons aussi que le wolof est la première langue nationale de cinq (Dakar, Diourbel, Kaolack, Thiès, Louga) des onze régions du Sénégal. Ces cinq régions regroupent la majorité de la population du pays (63 % de la population).

Il faut remarquer que le dynamisme de la langue wolof découle de la combinaison de caractéristiques démographiques, migratoires, industrielles, agricoles et commerciales propres aux cinq régions citées ci-dessus.

En effet, ces régions ont la particularité :

- de regrouper plus de la moitié de la population du pays ;
- d'avoir les plus forts indices d'intensité migratoire ;

---

<sup>1</sup> Recensement général de la population et de l'habitat de 1988, rapport national (résultats définitifs), Direction de la Prévision et de la Statistique, juin 1993, pp. 25-26

- d'être les zones de prédilection de la principale culture de rente du pays (l'arachide) ;
- de regrouper l'essentiel du tissu industriel du pays ;
- d'avoir la plus forte urbanisation du pays.

L'existence partielle ou intégrale de ces caractéristiques dans un même espace a donné naissance à un environnement favorable à l'utilisation de la langue wolofe aussi bien par la population dont le wolof est la langue maternelle que par les autres populations.

Précisons que la force d'attraction qu'exerce la langue wolofe sur les populations sénégalaises renvoie au concept de puissance linguistique que Joseph POTH caractérise en ces termes « ..., *la puissance linguistique ne dépend nullement de la valeur linguistique intrinsèque d'un parler ni de son système d'organisation et de fonctionnement internes. Elle est en relation directe avec les fonctions qu'assume ce parler au sein de la communauté nationale ou internationale.* » (1988 : 20).

Cette force d'attraction ne se dément pas et se renforce de plus en plus même dans des zones qui étaient moins touchées par son expansion.

Dans ce cadre, nous pouvons citer l'expansion du wolof dans la ville de Ziguinchor que Martine DREYFUS et Caroline JUILLARD présentent en ces termes dans leur article intitulé *Le jeu de l'alternance dans la vie quotidienne des jeunes scolarisés à Dakar et à Ziguinchor* (2001 : 667) « *L'expansion du wolof y est récente, son usage progresse du centre ville, commercial et administratif, à la périphérie, au mode de vie proche de celui du monde rural avoisinant; cette langue tend à prendre la position dominante dans la nouvelle configuration multilingue.* ».

Nous pouvons aussi remarquer avec Chérif MBODJ, lequel, parlant des rapports entre la langue wolofe et d'autres langues du pays, note dans son article intitulé *Coexistence dynamique du français et des langues partenaires au Sénégal. Didactique et aménagement linguistique en Afrique Francophone* « *Parmi les langues de la première catégorie (diola, malinke, pulaar, sereer et soninke, en sus du wolof), certaines ont un statut assez marqué de langue régionale localement*

*majoritaire, mais il demeure que le taux de véhicularité du wolof est plus important partout et se confirme de plus en plus au fil du temps. » (2009 : 4)*

La langue wolofe comprend différentes variantes dialectales (wolof du Cayor, du Djolof, du Walo, du Ndiambour, du Baol, du Saloum, de Gambie, de Mauritanie, du Mali et de Dakar) qui épousent les anciens royaumes, pays ou régions actuels. Ces variantes n'entament en rien son homogénéité.

En effet, il n'y a pas de problèmes aigus d'intercompréhension entre les locuteurs de ces différents parlers qu'on peut regrouper en parlers "centraux" (Cayor, Djolof, Ndiambour, Baol) et parlers "périphériques" (Walo, Dakar, Saloum, Gambie, Mauritanie, Mali) (Amadou DIALO, 1983).

Le choix du terme *aigu* est d'importance et vient confirmer l'assertion suivante que nous empruntons à Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, à savoir « ..., *après avoir premièrement admis que la communication verbale autorisait une intercompréhension partielle, il nous faut deuxièmement insister sur le fait que cette intercompréhension ne peut être que partielle. Il faut en prendre son parti : l'intercommunication (les dialectologues l'ont depuis longtemps montré, et ce qui est vrai des confrontations de dialectes l'est aussi, toutes proportions gardées, des confrontations d'idiolectes) est un phénomène relatif et graduel.* » (2002 : 18).

Notons qu'à côté de ces différents parlers existe une variante dialectale, le lébou qui pose le plus de problèmes d'intercompréhension.

Toutefois, la tendance est à l'uniformisation de la langue du fait de l'impact des médias et de l'interaction entre les locuteurs du lébou et ceux des autres parlers.

Notons que le wolof a le statut de langue nationale au Sénégal, en Gambie et en Mauritanie et que la situation linguistique du Sénégal est assez complexe.

En effet, nonobstant la grande diversité linguistique du pays avec près d'une vingtaine de langues nationales, le wolof est la principale langue nationale utilisée dans le commerce, les communications inter-personnelles, la chanson et les médias parlés.

La situation du wolof dans les médias est quant à elle assez contrastée.

En effet, même si c'est la langue la plus utilisée à la radio et dans la publicité, les médias écrits et la télévision restent dominés par le français malgré l'émergence d'une presse écrite wolof balbutiante.

À ce titre, il nous plaît d'indiquer l'existence d'un lexique du français propre au Sénégal<sup>2</sup> qui est le signe d'une appropriation, d'une domestication du français (exemples : 1) Région = division administrative. Bâtiments où sont installés les services administratifs de la région, 2) Poisson sec = poisson séché, 3) Affecter = nommer dans un poste, dans une fonction, 3) Gouvernance = bâtiments où sont installés les services administratifs de la région. Ensemble des services administratifs de la région et des fonctionnaires y travaillent, 4) Gouverneur = fonctionnaire civil placé à la tête d'une des régions du Sénégal.

Même si les lois sont rédigées en français, le wolof est largement utilisé à côté de ce dernier dans les discours officiels et cela se ressent particulièrement lors des débats parlementaires.

Comme le soulignent Martine DREYFUS et Caroline JUILLARD dans leur article intitulé *Le jeu de l'alternance dans la vie quotidienne des jeunes scolarisés à Dakar et à Ziguinchor* (2001 : 670) « *Aujourd'hui le wolof est aussi fréquent que le français dans les couloirs et bureaux de l'administration locale.* ».

Toutefois, le français demeure la langue officielle du pays parlée par une frange assez importante de la population du pays de manière plus ou moins parfaite.

Notons que près de 22 % des sénégalais sont dans une situation de bilinguisme parfaite.

Ce bilinguisme est favorisé par des facteurs tels qu'une assimilation active et une identification substantielle à la culture française.

Ces facteurs sont dus à l'ancienneté des relations entre la France et le Sénégal, ancienneté qui fait que la langue française, véhicule d'une partie de la civilisation

---

<sup>2</sup> Source : Lexique du français du Sénégal, par Jacques Blondé, Pierre Dumont, Dominique Gontier

humaine, est actuellement partie intégrante du patrimoine culturel et linguistique national sénégalais.

Nous pouvons souligner avec Chérif MBODJ que « *Les pratiques langagières en milieu urbain font appel de manière constante à la langue française, autant sous une forme indépendante, (...).* » (2009 : 5).

Signalons toutefois que le milieu socio-culturel de base ne fait pas usage du français dans les communications inter-personnelles.

Soulignons que l'exposé des motifs du décret sur la transcription des langues nationales (1972 : 8) prône le bilinguisme en ces termes « ... *le bilinguisme (...) le plus fécond est celui qui unit les langues et, partant les civilisations les plus opposées. Parce qu'elles sont complémentaires...* ».

Nous pensons, au demeurant, que la présence du français comme langue officielle et langue d'enseignement principale doit être maintenue car elle est la plus opérationnelle sur le plan administratif, technologique, scientifique, international et éducatif.

En effet, comme le dit si pertinemment ce même exposé des motifs sur la transcription des langues nationales (1972 : 8) « ..., *il est indispensable d'avoir à sa disposition une grande langue de communication internationale comme le français (...) Langue au demeurant entraînée depuis plusieurs siècles à exprimer des concepts scientifiques et des techniques modernes.* ».

La pertinence de ces assertions n'amointrit en rien et n'invalide pas les actions entreprises depuis quelques années au Sénégal pour permettre la désignation des concepts scientifiques et techniques dans les langues nationales.

Même s'il faut reconnaître que les francophones sénégalais écrivent mieux qu'ils ne parlent français eu égard aux interférences du phonétisme et des habitudes de leurs langues maternelles, il demeure que le niveau du français au Sénégal est tout à fait appréciable pour des locuteurs dont cette langue n'est pas la langue maternelle.

Cela est confirmé par les sociétés de téléservices qui ont délocalisé un bon nombre de leurs activités de renseignement téléphonique en français au Sénégal.

La langue wolofé est enseignée à l'Université Cheikh Anta DIOP où elle peut être choisie par les étudiants des départements de Philosophie et de Langues Vivantes comme matière complémentaire obligatoire.

Elle est aussi enseignée depuis 1980 dans des classes expérimentales dans le cycle primaire de l'éducation nationale et est l'une des langues en usage dans les classes d'alphabétisation fonctionnelle et de base.

La mise en oeuvre effective de l'enseignement de la langue wolofé continue à être favorisée par des textes réglementaires parmi lesquels nous pouvons citer les textes réglementaires de codification et de normalisation de la langue<sup>3</sup>.

Sur la genèse de ces textes, nous pouvons citer cette assertion du Président Léopold Sédar SENGHOR, à savoir « ..., nous avons commencé à créer des commissions ad hoc de spécialistes, que j'ai présidées moi-même. C'est ainsi qu'après avoir défini une transcription rationnelle, parce que phonétique, des six langues nationales, en nous référant, au demeurant, aux normes internationales, nous avons tracé, pour chacune des six langues, les règles qui président au découpage des mots dans la phrase. » (1983 : 4).

Les six langues nationales dont parlait le Président SENGHOR étaient le wolof, le sérère, le peul, le diola, le mandingue et le soninke.

À ceux-là, s'est ajouté à l'heure actuelle une vingtaine d'autres langues qui ont chacune le statut de langue nationale car codifiée.

Pour revenir aux textes réglementaires, nous pouvons dire qu'ils comportent un certain nombre de conventions relatives à l'orthographe du wolof qui est essentiellement phonologique et peuvent être résumées en ces caractéristiques suivantes.

C'est ainsi que différentes oppositions en cours dans la langue sont notées : oppositions entre consonnes simples (/p/, /b/, /m/, ...), consonnes géminées (/pp/,

---

<sup>3</sup> Décret n° 71-566 du 21 mai 1971 relatif à la transcription des langues nationales et décret n° 85-1232 relatif à l'orthographe et à la séparation des mots en wolof.

/mm/, /bb/, ...) et prénasales (/mp/, /mb/,...); entre voyelles longues (/aa/, /ii/, /uu/, .....) et voyelles brèves (/a/, /i/, /u/, ...).

L'alphabet wolof comprend vingt neuf lettres : a, à, b, c, d, e, é, ë, f, g, i, j, k, l, m, n, ñ, ñ, o, ó, p, q, r, s, t, u, w, x, y.

Il existe une correspondance graphèmes-phonèmes parfaite.

C'est ainsi que la notation de l'ensemble des phonèmes de la langue est couverte grâce à des procédés tels que le doublement des lettres (pp, oo, ee, ...), le groupement de consonnes (nt, mb, ....), l'utilisation de signes diacritiques (les accents ´ et ` , le tréma " et le tilde ~).

Toutefois, suite à la neutralisation des oppositions é/e, ée/ee, ó/o, óo/oo à la finale absolue des formes plurisyllabiques, on ne note dans ces cas de figure que e, ee, o, oo.

De même qu'on observe la neutralisation des oppositions a/ë dans les suffixes de dérivation suivants : *adi, al, ale, ali, andi, ante, anti, antu, arci, arñi, at*.

Les mots composés par redoublement sont séparés par un trait d'union.

Les préfixes *aji/way* "celui qui" sont séparés de la base par un trait d'union.

Les suffixes de dérivation sont rattachés à la racine sauf lorsque le suffixe à initiale consonantique est en contact avec une consonne identique appartenant à la base.

Dans ce cas de figure, il faudra recourir au trait d'union pour séparer la racine et le suffixe.

De même, lorsque le suffixe *kat* rencontre une base terminée par *n*, il faudra mettre un trait d'union entre les deux, de sorte qu'il soit possible de distinguer le groupe *n-k* de la prénasale *nk* comme dans *fen-kat* [fenkat] "menteur" et *fenkagul* [feŋkagul] "le soleil ne s'est pas encore levé".

Les indices de classe s'écrivent séparément.

Les connectifs *u* "marque du singulier" et *i* "marque du pluriel" qui relient deux nominaux sont respectivement rattachés au premier terme.

Le connectif *a* qui relie les termes d'une séquence verbale est écrit séparément : (ex. : *mu war a naan ci garab bi* "il doit boire le médicament").

Pour ce qui est du verbe à l'affirmatif, à l'exception notable du verbe au mode impératif et des marques de l'impersonnel *ees* et *eef* qui sont rattachées au verbe sans modifier toutefois la forme de la racine verbale, les indices qui assument la fonction sujet sont séparés du verbe. Ce dernier ne subit aucune variation de forme.

Pour le déclaratif négatif, la marque *u* est suffixée soit à la base verbale (perfectif) qui ne varie pas de forme, soit à la variante *d* de l'auxiliaire (imperfectif) : *dañu naanul*, *dañu dul naan*; *ñoo naanul*, *ñoo dul naan*.

L'exposé des motifs du décret relatif à la transcription des langues nationales (1972) signale les trois principes ayant conduit à la conception du décret précité, à savoir :

- identification des phonèmes de chaque langue reposant sur les principes de la linguistique structurale
- notation distincte pour chaque phonème
- utilisation de l'alphabet latin et usage minimal de signes diacritiques et de nouvelles lettres.

À ce titre, on peut noter que seuls les lettres *c*, *j* et *x* ont une valeur différente de celle qu'elles ont en français.

À côté de cet arsenal réglementaire qui porte sur le système de la langue wolofe, l'Etat du Sénégal cherche à promouvoir le développement de toutes les langues nationales dans le Système éducatif.

C'est ainsi que la loi n° 91-22 du 30 janvier 1991 d'orientation de l'éducation affirme en son article 6 que « *L'éducation nationale est sénégalaise et africaine : développant l'enseignement des langues nationales, instruments privilégiés pour donner aux enseignés un contact vivant avec leur culture et les enraciner dans leur histoire, elle forme un sénégalais conscient de son appartenance et de son identité...* ».

Plus loin, en son article 10, il est dit que « ... *l'objet de l'éducation préscolaire est : - d'ancrer les enfants dans les langues et les valeurs culturelles nationales, en vue de consolider leur identité...*;

*- de favoriser le développement de leurs différentes aptitudes psychomotrices, intellectuelles et sociales, pour leur permettre d'épanouir leur personnalité propre et construire les bases des apprentissages scolaires. ».*

Nous terminerons cette présentation de la langue wolofe en disant que les locuteurs wolofophones qui parlent et écrivent cette langue constituent une minorité qui devient de plus en plus importante.

On y retrouve des personnes alphabétisées uniquement dans cette langue à côté de personnes scolarisées en français

Toutefois il convient de signaler que la majorité des locuteurs de la langue wolofe la parle sans l'écrire.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## 1.2. Justification du sujet et résultats escomptés

Qu'est ce que moderniser une langue africaine en général et wolofe en particulier aujourd'hui ?

Nous dirons que c'est l'aménager, l'organiser pour lui faire porter les savoirs et savoir-faire anciens comme modernes seuls à même de favoriser, d'assurer sa préservation et sa revitalisation.

Cette action d'aménagement a principalement porté jusqu'à présent sur le système d'écriture et l'étude de la grammaire. Elle a des origines qu'on peut remonter à la colonisation française.

Elle a longtemps consisté en des actions individuelles menées pour l'essentiel par des personnes non linguistes de formation telles que le Gouverneur FAIDHERBE, DELAFOSSE et rarement par des linguistes comme le Président Poète Léopold Sédar SENGHOR.

Cette action s'est poursuivie dans les années 1970 avec la publication des premiers textes officiels qui organisent le système d'écriture de la langue wolofe. Il s'agit de textes réglementaires de codification et de normalisation de la langue (cf. p. 10).

Des travaux relatifs à la phonologie et à la syntaxe de la langue ont été menés dans le même temps dans le cadre de recherches universitaires par des linguistes sénégalais comme étrangers.

Les travaux de ces devanciers seront le socle sur lequel nous nous appuyerons pour aborder différents champs d'investigation sur la langue wolofe.

C'est ainsi que par une démarche reposant sur la linguistique nous aborderons des problématiques relatives à la néologie, à la synthèse vocale et à l'indexation en langue wolofe.

La place importante et récurrente qu'occupe le néologisme dans les différentes parties de cette thèse nous amène dès à présent à reprendre à notre compte cette définition qu'en donne Louis-Jean CALVET « *[Tout néologisme est le produit de la] gestion in vivo [qui] concerne donc la façon dont les gens, confrontés quotidiennement à des problèmes de communication, les résolvent [...]. Ainsi,*

*chaque jour, dans toutes les langues du monde, des mots nouveaux apparaissent, pour désigner des choses (objets ou concepts) que la langue ne désignait pas encore.* » (2006 : 111).

Nous rechercherons et proposerons des critères pour la création, la validation des néologismes et des principes directeurs pour le traitement de l'information et de la documentation relatives à la santé, la pêche et la décentralisation.

Cette thèse participera à l'atteinte des objectifs généraux suivants :

- assurer une meilleure utilisation du wolof comme langue de diffusion du savoir afférent à la santé, la pêche et la décentralisation,
- introduire un Dictionnaire wolof-français dans la toile Internet utilisable aussi bien pour la traduction que l'indexation,
- faciliter la communication des alphabétisés en langue wolof avec le Gouvernement, le personnel médical, les intervenants étatiques et privés des secteurs de la pêche et de la décentralisation,
- satisfaire le besoin d'adapter les réalisations performatives individuelles à l'utilisation normée de langues spécialisées,
- faciliter l'appropriation d'Internet par les populations alphabétisées en wolof,
- fournir par la synthèse vocale Kali un outil de communication utilisable par les handicapés visuels et de la parole.

Il importe de préciser que nous empruntons la notion de *langue spécialisée* à Pierre LERAT pour qui « ..., il y aurait avantage, me semble-t-il, à parler de *langue spécialisée*. Le participe passé passif présente en effet plusieurs intérêts, à commencer par la souplesse des interprétations : il y a place pour des degrés variables de spécialisation, de normalisation et d'intégration d'éléments exogènes (soit empruntés, soit tirés de systèmes de signes non linguistiques insérés dans des énoncés en langue naturelle) (...) La notion de *langue spécialisée* est plus pragmatique [par rapport à la langue de spécialité] : c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées. » (1995 : 19-20).

Plus loin, Pierre LERAT définit la langue spécialisée comme « ... *l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées. [...] La langue spécialisée est d'abord une langue en situation d'emploi professionnel (une "langue en spécialité", comme dit l'école de Prague). C'est la langue elle-même (comme système autonome) mais au service d'une fonction majeure : la transmission de connaissances.* » (1995 : 21)

Le choix que nous avons fait des domaines de la santé, la pêche et la décentralisation comme cadre d'application de cette contribution n'est pas fortuit.

Il procède de la place centrale et incontournable qu'ils occupent dans la marche du Sénégal vers un développement économique et social.

L'existence d'un Système d'Information Sanitaire National et l'intérêt que l'État du Sénégal accorde au domaine de la santé avec près de 25 % du budget annuel consacré à ce secteur a fortement joué dans notre choix de ce domaine.

Le choix du paludisme, de la santé de la reproduction et de la nutrition comme principaux centres d'intérêt dans le domaine de la santé s'explique par les conséquences négatives sur l'économie nationale que peuvent entraîner leur non prise en compte dans les actions d'information en langues nationales.

Cause de morbidité et de mortalité élevées, le paludisme accroît la pauvreté et à un impact économique négatif sur la productivité et la croissance économique.

Il est par exemple la maladie endémique chez les pêcheurs de Hann et entraîne une baisse de productivité importante chez ces travailleurs et un fort absentéisme scolaire chez leurs enfants.

L'autre raison qui sous-tend notre choix du paludisme est relative à son impact sur la santé de la reproduction.

En effet, il est responsable d'avortements et d'accouchements prématurés chez la femme enceinte.

Les aspects de la santé de la reproduction qui seront intégrés dans cette thèse concernent la planification familiale et plus précisément la contraception féminine et masculine.

Il faut dire que la lutte contre la pauvreté et la faim nous a amené à choisir comme troisième centre d'intérêt la nutrition.

Notons à ce titre que la promotion des actions de nutrition reste soutenue par un fort engagement des bailleurs de fonds et des autorités centrales et décentralisées.

Notre choix de la décentralisation comme deuxième domaine de connaissances à explorer découle, d'une part, de l'importance accordée par les Pouvoirs Publics à ce domaine et d'autre part, des compétences relatives à la santé transférées aux élus locaux par le Code des Collectivités Locales de 1996.

Nous pouvons affirmer que la décentralisation du pouvoir existait dans l'organisation politique et administrative de la société traditionnelle wolofe et atteignait des niveaux non négligeables.

En effet, certaines compétences de l'État moderne qui sont actuellement transférées aux collectivités locales, à savoir la santé, l'éducation, étaient traditionnellement assumées à un niveau beaucoup plus bas de l'organisation politique et administrative, à savoir au niveau des chefs de famille.

C'est ainsi que selon Abdoulaye Bara DIOP « *D'autres fonctions, importantes dans un Etat moderne relatives à la santé, l'éducation, l'économie, échappaient au pouvoir central monarchique et étaient assumées, non pas par le pouvoir local même, mais par les chefs de familles appliquant les acquis traditionnels dans tous ces domaines.* » (1981 : 142).

Notons que le processus de décentralisation administrative dans sa forme moderne au Sénégal date de bien avant l'indépendance.

Il s'est fortement renforcé avec le Code des Collectivités Locales de 1996 qui accorde aux collectivités locales des compétences transférées et le plein exercice du pouvoir par les élus locaux dans les domaines de la Santé, des Eaux et Forêts, de l'Education, de l'Urbanisme, etc.

Ce pouvoir de décision décentralisé touche quatre cent quarante collectivités locales dont onze régions, cent dix communes et trois cent vingt Communautés rurales.

Quant à notre choix de choisir la pêche et plus précisément la pêche artisanale comme troisième domaine de connaissances à investiguer, il s'explique par l'importance économique et démographique de la population active qui se consacre à ce type de pêche.

Elle est comprise « ... *comme l'ensemble des activités halieutiques reposant sur des initiatives locales et des formes d'organisation économique poursuivant des buts variés, parmi lesquels la reproduction sociale (...)* Désormais la recherche reconnaît que la vitalité de cette pêche artisanale repose sur (...) le fort taux de valeur ajoutée de sa production par rapport à la pêche industrielle et l'importance de l'intégration socio-culturelle de ces différents acteurs dans la vie socio-économique du Sénégal. » (Sylvain LE ROUX, 2005 : 68-69).

La pêche artisanale est la première activité créatrice d'emploi au Sénégal avec plus de 600.000 emplois directs ou indirects créés, soit 17 % de la population active. Elle fournit 75 % des besoins en protéines animales (Sylvain LE ROUX, 2005 : 68).

Le choix de la pêche artisanale nous a été aussi dicté par le fait que les populations qui pratiquent ce type de pêche intègrent la santé, la pêche et la décentralisation dans leur modèle de gestion communautaire où l'accent est mis sur la santé des pêcheurs, la salubrité des aires de débarquement et de transformation des poissons, la sécurité en mer et la vie sociale du village.

### 1.3. Présentation des textes de nos trois domaines de référence

Il importe de donner d'abord notre compréhension de la notion de texte.

Nous citerons d'abord cette assertion que nous empruntons à Wilbert SPOOREN qui dans le chapitre 8 intitulé *La structuration des textes : la linguistique textuelle* de l'ouvrage édité par Nicole DELBECQUE (2006) souligne : « *En parlant, nous communiquons non seulement avec des mots, mais avec tout notre corps. C'est pourquoi la notion de texte est employée différemment selon qu'il s'agit de communication orale ou écrite. (...) Á l'oral, la notion de texte porte donc sur la communication verbale, sans que (...) les aspects non verbaux de la communication [langage du corps] soient concernés.*

*Á l'écrit, les formes de communication paraverbales [rythme, intonation, intensité et hauteur de la voix] et non verbales sont pratiquement inexistantes. La notion de texte se rapporte donc à qui est écrit. Cependant, le texte n'existe pas par lui-même ou pour lui-même ; il s'insère dans un processus de communication beaucoup plus vaste, où notre bagage culturel, notre connaissance du monde, nos idées et nos sentiments jouent également un rôle prépondérant.*

*Le **texte** peut donc être défini comme l'ensemble des expressions linguistiques utilisées dans la communication. » (2006 : 226).*

Toutefois, précisons que nous incluons les formes de communication paraverbales [rythme, intonation, intensité et hauteur de la voix] dans le texte oral.

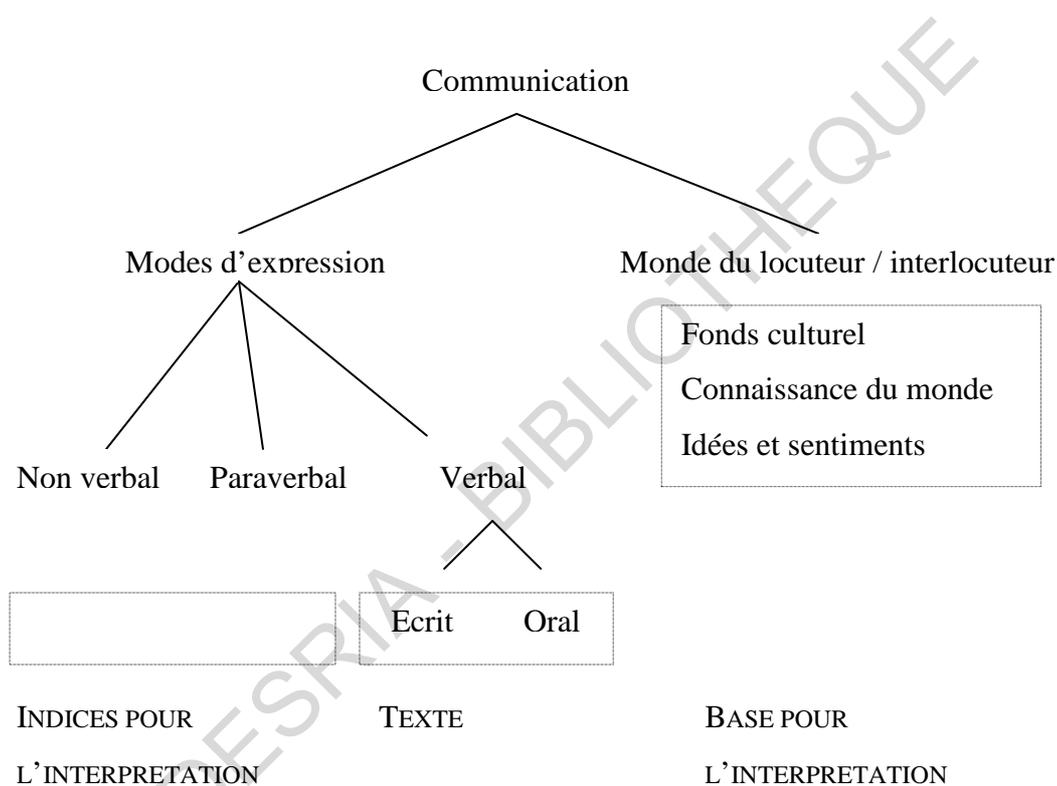
Au demeurant, il importe de souligner que le texte ne se réduit pas à une suite de phrases mises les unes après les autres. Un sentiment d'unité doit exister pour qu'on puisse parler de texte.

Comme le dit François RASTIER « ..., *il s'agit de décrire le texte comme une région de l'objet linguistique, en précisant sa spécificité, et ses relations avec les paliers de l'énoncé et du morphème. Pour rendre compte de la cohésion textuelle, il faut élaborer des concepts comme celui d'isotopie, qui ne soient pas directement dépendants des structures syntaxiques et restent donc indifférents à la prétendue limite de la phrase.*

*L'essentiel demeure de pouvoir traiter par une théorie unifiée des paliers sémantiques du morphème, de l'énoncé, et du texte ; voire de questions syntaxiques... » (1987 : 9-10)*

Nous pouvons terminer cette réflexion sur la notion de *texte* par le schéma suivant que nous empruntons à Wilbert SPOOREN (2006 : 227) et qui précise la place du texte dans la communication :

Schéma 1 : Communication, texte et connaissance culturelle<sup>4</sup>



Les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation font l'objet d'une production orale et écrite en wolof assez importante en quantité.

Nos données écrites sont tirées de dictionnaires monolingues wolofs ou bilingues français-wolof, de lexiques wolofs, de dictionnaires spécialisés, de thésaurus de notions en français et d'ouvrages de vulgarisation et d'affiches en wolof.

<sup>4</sup> Extrait de : Linguistique cognitive : comprendre comment fonctionne le langage, ed. Nicole DELBECQUE, 2006, p. 227.

Quant à nos données orales en wolof, nous les avons tirées d'émissions interactives dans les radios et télévisions, de cassettes audio et vidéo, de spots publicitaires et de données fournies par des intervenants dans ces trois domaines.

Il est à noter que l'examen des productions écrites et des situations diverses de communication orale nous a permis de constater que les textes qui leur sont afférents sont tous des échantillons du fonctionnement de langues wolofes spécialisées (santé, pêche, décentralisation) qui se distinguent par une utilisation importante d'emprunts, de néologismes et de formes paraphrastiques.

Précisons que les items lexicaux tirés de ces textes seront étudiés aussi bien en hors contexte qu'en contexte discursif.

Il est à noter que les difficultés rencontrées pour constituer nos textes varient selon que l'on se place dans les domaines de la santé, de la pêche ou de la décentralisation.

Disons pour être plus précis que nous n'avons pas eu de grandes difficultés pour constituer nos textes relatifs au domaine de la santé.

En effet, ce domaine se caractérise par une production orale et écrite en langue wolofe non négligeable.

Nous n'avons pas eu cette même facilité lorsqu'il s'est agi pour nous de constituer nos textes afférents à la décentralisation et à la pêche.

Les textes écrits de ces deux domaines sont principalement tirés d'ouvrages produits par des Organisations Non Gouvernementales (O.N.G.) que nous avons complétés par la transcription d'entretiens et d'enregistrements d'intervenants de ces domaines (élus locaux, pêcheurs, transformateurs des produits de la pêche et mareyeurs) dans leurs activités quotidiennes.

### **1.3.1. Presse écrite**

Elle ne nous a pas été d'un grand secours pour la constitution de nos textes.

En effet même si elle est foisonnante, il demeure qu'à l'exception d'un seul titre qui traite de sujets en langue wolofe et pulaar, tous les autres titres de la presse écrite abordent des sujets en français et ont pour principal centre d'intérêt la

politique. Il n'existe pas de presse écrite spécialisée en langue wolofe dans les domaines de la santé, de la pêche ou de la décentralisation.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

### **1.3.2. Ouvrages de vulgarisation**

Cette production écrite provient principalement d'O.N.G.

Les ouvrages de vulgarisation sont le plus souvent écrits en français-wolof. Ils ont largement contribué au rassemblement et à l'étude des néologismes de notre base de données lexicale.

Signalons que le wolof utilisé dans ce type d'ouvrages respecte de manière générale aussi bien la syntaxe que les règles édictées pour la transcription de la langue.

### **1.3.3. Entretiens, émissions radiophoniques et télévisuelles**

Aussi bien les radios et télévisions d'Etat ou privées animent des émissions interactives sur des sujets variés relatifs à la santé, la pêche et la décentralisation.

Toutefois, l'essentiel de leurs émissions porte sur la santé des populations.

Dans ces émissions les professionnels de la santé, à savoir médecins et tradipraticiens sont interrogés par les journalistes, auditeurs et téléspectateurs sur leurs problèmes de santé (symptômes, thérapeutiques, utilisation des plantes médicinales etc.).

Nous avons complété les données tirées de ces émissions par d'autres provenant d'entretiens et d'enregistrements que nous avons effectués auprès d'intervenants de ces domaines (élus locaux, tradipraticiens, médecins, patients, pêcheurs, transformateurs des produits de la pêche et mareyeurs) dans leurs activités et interactions.

Dans ce cadre, nous avons eu à susciter des situations de communication spontanées avec ces intervenants sur des sujets aussi divers et variés afférents aux domaines de la santé, la pêche et la décentralisation, comme :

- la synonymie des termes utilisés,
- la validité d'un certain nombre de néologismes,
- les variantes dialectales,

- la pertinence des dénominations utilisées en langue wolofe

Cette démarche nous a permis de vérifier *hic et nunc* la compétence linguistique et la performance linguistique pour être plus précis, lexicale et morpho-syntaxique de nos locuteurs wolofophones, qu'ils aient acquis cette langue comme langue maternelle ou comme langue seconde.

#### 1.3.4. Ouvrages de référence

Les dictionnaires, lexiques et thésaurus de notions en français et/ou en wolof ont aussi contribué à la constitution de nos textes.

Contrairement aux dictionnaires wolofs qui sont tous généralistes (ex. : Dictionnaire wolof-français suivi d'un index français-wolof d'Arame FAL, Rosine SANTOS et Jean-Léonce DONEUX, le *Dictionnaire wolof-français et français-wolof* de Jean-Léopold DIOUF), les dictionnaires en français sont soit généraliste (ex. : Dictionnaire historique de la langue française), soit spécialisés (ex. : *Dictionnaire de Médecine Flammarion*, *Dictionnaire d'anatomie et pathologie*, *Dictionnaire des termes de médecine* de Marcel GARNIER, Valery DELAMARE et alii).

Quant aux lexiques, nous avons eu à exploiter deux lexiques wolof-français dans le domaine de la santé, à savoir *Pour une terminologie de la santé en wolof* (Chérif MBODJ, 2002) et *Éducation pour la santé : vocabulaire de base français-wolof* (Arame FAL, 1995).

Ces deux lexiques se signalent par une quantité importante de néologismes utilisés.

## 1.4. Informateurs

Nous avons travaillé avec des informateurs qui viennent du domaine médical moderne et traditionnel, de la pêche artisanale et de la décentralisation.

Ces personnes-ressources, professionnels de ces domaines, sont parfois instruites en français, parfois non instruites en français.

### A) Domaine médical

Nos informateurs dans ce domaine se répartissent ainsi :

- 1) Un médecin généraliste, M<sup>me</sup> NDOYE, wolofe de Dakar, médecin-chef du Centre de Santé Municipal de la Commune d'arrondissement de Hann Bel-Air.
- 2) Un médecin pédiatre, M<sup>me</sup> MBENGUE Fatou Kiné MBENGUE, wolofophone lébou, chef du Service pédiatrie de l'Hôpital de Kaolack.
- 3) Un docteur en médecine, M<sup>r</sup> DJIGO diplômé aussi en anthropologie et en économie, d'ethnie pulaar et wolofophone.
- 4) Une sage-femme, M<sup>me</sup> NIANG, responsable de la Maternité du Centre de Santé de Hann Bel Air.
- 5) Un tradipraticien, laborantin à l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (I.F.A.N.), Président de l'Association des Tradipraticiens du Sénégal, M<sup>r</sup> Gaoussou SAMBOU, d'ethnie diola et wolofophone.
- 6) Un tradipraticien mais aussi vendeur de plantes médicinales traditionnelles au marché Tilène, M<sup>r</sup> THIAW, wolof du Saloum.

En dehors de cette dernière personne-ressource qui n'a pas reçu une instruction en français et de la sage-femme, aucune des personnes ressources ci-dessus citées n'écrit le wolof.

Le choix de ces personnes-ressources n'est pas fortuit.

Les thèmes choisis, à savoir la santé de la reproduction, la nutrition et le paludisme nous ont amené à solliciter l'expertise de nos personnes-ressources précitées qui relèvent de la médecine moderne ou traditionnelle (tradipraticiens).

En les choisissant, nous nous étions fixé comme objectif d'apprendre grâce à eux les démarches qu'utilisent les praticiens de ces deux médecines lorsqu'ils sont face à des maladies et leur compréhension des concepts afférents au domaine de la santé humaine.

Cela nous a permis de découvrir que les tradipraticiens n'établissent pas de frontière étanche entre les deux médecines.

Ils cherchent plutôt grâce à l'appui d'O.N.G. à comprendre les concepts de la médecine moderne et s'efforcent de mettre en pratique les procédures qui y sont utilisées face à la maladie.

C'est ainsi qu'il leur arrive de demander à leurs patients de se faire faire par exemple des analyses sanguines, des spermogrammes ou des radiographies avant qu'ils ne leur prodiquent des soins.

Quant aux spécialistes de la médecine moderne, en dehors d'une minorité d'entre eux qui reconnaissent aux tradipraticiens la capacité de soigner certaines pathologies, ils considèrent dans leur grande majorité les tradipraticiens comme des personnes s'immiscant dans un domaine qui leur échappe car n'étant pas outillés intellectuellement et matériellement pour le pratiquer.

De ces deux points de vue découle notre sélection de Gaoussou SAMBOU comme personne-ressource devant servir de trait d'union entre les pratiques des deux médecines.

C'est ainsi que ces connaissances en médecine moderne et médecine traditionnelle nous ont permis d'établir les frontières, les points de convergence et interactions entre les deux médecines.

Cette démarche s'est révélée pertinente car grâce à elle nous avons pu trouver des points d'équilibre par exemple lorsqu'il s'est agi de délimiter les concepts et les dénommer, valider les néologismes et décider de l'acceptabilité ou non des descripteurs néologiques.

## B) Domaine de la pêche

Nous avons eu comme personnes-ressources des pêcheurs professionnels au nombre de sept du village de Hann Pêcheurs et de Yoff dont l'âge varie entre 35 ans et 55 ans.

Parmi ces personnes-ressources, on retrouve des lébous, des locuteurs wolofophones dont le wolof est la langue maternelle ou non.

Certaines de ces personnes-ressources sont instruites en français avec un niveau d'instruction dans cette langue qui varie du cycle primaire au cycle secondaire.

Quelques unes de ces personnes-ressources de même que les autres non instruites en français sont alphabétisés en wolof, soit avec un alphabet latin, soit avec le wolofal (écriture de la langue wolofe avec des caractères arabes).

## C) Domaine de la décentralisation

Nos personnes-ressources de ce domaine sont soit des agents de la commune d'arrondissement de Hann Bel Air, soit des élus locaux.

Au nombre de cinq, ces personnes-ressources ont entre 30 ans et 65 ans.

Les agents de la commune choisis sont deux wolofophones qui ont pour langue maternelle le wolof et un niveau d'instruction qui va du cycle secondaire au cycle universitaire.

Aucun d'entre eux n'écrit en langue wolofe

Nos trois élus locaux dont le wolof est la langue maternelle sont respectivement un pêcheur, une vendeuse de poisson et une personne partie à la retraite.

Les deux premiers écrivent le wolof contrairement au troisième élu local.

## 1.5. État de l'art et place de l'indexation dans la thèse

Cette thèse se veut être une contribution à la construction des fondements théoriques de l'indexation en langue wolofe par le biais de la linguistique dans ses dimensions dialectologique, sociolinguistique, lexicologique et terminologique.

Il importe de souligner qu'une mise au point terminologique apparaît nécessaire eu égard à la polysémie et au flou sémantique qui entoure certains termes.

C'est ainsi qu'il convient de préciser que l'indexation dont il est question ici n'est pas celle pratiquée en analyse componentielle même si nous aurons à utiliser cette dernière dans la thèse.

Jean DUBOIS et alii nous en donnent la définition suivante « *On appelle indexation la classification des items lexicaux consistant à leur attribuer des traits distinctifs qui les décrivent à l'intérieur d'un ensemble défini (le lexique d'une langue). Ainsi, Pierre est indexé de la manière suivante : [+ nom], [- commun], [+ animé], [+ humain], [+ mâle] ...* » (1994 : 245).

Notons que si nous devons indexer en analyse componentielle le mot wolof *mbeex mi* "eau de mer", on aurait : [+ *ndoxe*], [- *nit*], [- *dund*] = [+ liquide], [- humain], [- animé].

L'indexation que nous abordons ici est celle pratiquée par les bibliothécaires et documentalistes dans les centres de documentation et bibliothèques encyclopédiques ou spécialisées. Ces professionnels de l'information scientifique et technique ont pour fonction d'analyser les documents et les questions pour en extraire les concepts essentiels.

Ces concepts sont ensuite soit représentés par les mots-clés libres tirés de l'analyse des documents et des questions ou par des descripteurs de langages documentaires contrôlés qui ont pour rôle d'éliminer les ambiguïtés propres au langage naturel.

Dans la présentation du processus et de la finalité de l'indexation, L'Association Française de Normalisation (AFNOR) caractérise l'indexation comme « ..., l'opération qui consiste à décrire et à caractériser un document à l'aide de représentations des concepts contenus dans ce document, c'est-à-dire à transcrire

*en langage documentaire les concepts après les avoir extrait du document par une analyse. La transcription en langage documentaire se fait grâce à des outils d'indexation tels que thésaurus, classification, etc. ... » (AFNOR, 1978, NF Z 47-102).*

L'AFNOR précise dans cette même norme que la représentation des notions peut être aussi faite par les éléments d'un langage naturel.

Toujours dans cette même norme, il nous est dit que l'opération d'indexation des requêtes est similaire à celle des documents, l'usage d'un langage documentaire permettant d'apparier le vocabulaire d'indexation des documents d'avec celui des questions et de retrouver l'information recherchée.

Notons que l'indexation des documents vise la confection d'outils de recherche documentaire (index, fichiers manuels, mécaniques ou automatiques et catalogues).

En symbiose avec Muriel AMAR, nous dirons que « *L'indexation apparaît en ce sens comme un acte de discrétisation du monde qu'elle propose de faire voir sous un certain angle (celui des documents qu'elle retient et qu'elle organise).* » (2000 : 115).

À cette étape de la présentation de l'état de l'art en indexation, nous pensons qu'il sied de caractériser un certain nombre de concepts opérationnels et centraux à l'acte d'indexation, à savoir les notions de descripteur, de descripteur néologique, de thésaurus, de mot-clé et de représentation.

Les descripteurs sont censés représenter dans un langage ad-hoc (un vocabulaire contrôlé) des concepts relevés de manière intellectuelle aussi bien dans les documents que dans les questions posées en vue d'en faciliter la recherche.

Pour la NF Z 47-102, le descripteur est un mot ou groupe de mots retenus dans un thésaurus et choisi parmi un ensemble de termes équivalents pour représenter sans ambiguïté une notion contenue dans un document ou dans une demande de recherche documentaire. Utilisé pour indexer, le descripteur sert à affirmer la présence d'une notion dans un document.

Nous soulignons notre préférence pour ces définitions à cette autre de Georges VAN SLYPE pour qui « ... *les descripteurs : mots ou expressions du langage courant, retenus plus ou moins arbitrairement par le constructeur du thésaurus pour désigner les concepts représentatifs du contenu des documents et des requêtes et effectivement utilisés pour les indexer.* » (1987 : 44).

Cette préférence trouve sa motivation dans le fait que les premières définitions citées ne restreignent pas la notion de descripteur au langage naturel et permettent d'y inclure aussi bien les formules scientifiques que les descripteurs néologiques.

Nous définirons cette dernière notion comme toute création lexicale, hapax ou non, monosémique et monoréférentiel.

Si nous devrions caractériser l'utilisation du descripteur en terme linguistique, nous dirons avec Bernard POTTIER que son usage vise à assurer une orthosémie qui renvoie à l'usage non-détourné du sens immédiat d'une lexie, sans aucune connotation métaphorique (1992 : 40).

La même norme AFNOR citée plus haut considère le thésaurus comme un vocabulaire contrôlé et dynamique de termes (descripteurs et non-descripteurs) obéissant à des règles terminologiques propres et reliés entre eux par des relations sémantiques.

Pour la dite norme, le mot-clé est un mot choisi dans le titre ou le texte d'un document. Il caractérise son contenu et permet la recherche de ce document et toute unité de pensée.

La nature très succincte de ces deux caractérisations demande à être précisée davantage.

C'est ainsi que nous dirons que les mots-clés sont des mots non vides contenus dans les documents et questions. Ils servent de clés d'entrée dans les documents.

Il importe d'ajouter que les descripteurs et mots-clés sont aptes à la dénomination contrairement aux mots indexicaux que caractérise Franck NEVEU en ces termes « ... *les mots indexicaux, qui servent à la désignation **in situ** (je, ici, ça, etc.), mais qui sont inaptés à la dénomination ; ...* » (2004 : 198).

Quant à la notion de représentation, il est défini par Jean-Paul METZGER en ces termes « *Le terme de représentation désigne à la fois l'évocation d'une chose absente par le biais d'une chose substituée qui en est le représentant, et l'exhibition d'une présence, la visibilité de la chose présente tendant à occulter l'opération de substitution.* » (2008 : 94).

Précisons que trois systèmes d'indexation sont généralement reconnus dans les ouvrages relatifs à l'indexation et à la recherche documentaire.

Il s'agit de l'indexation manuelle (produite par l'indexeur), de l'indexation semi-automatique (produit par l'indexeur assisté par un programme proposant des termes) et de l'indexation automatique (créée par un programme informatique).

De ces trois systèmes d'indexation, seuls les deux premiers permettent à notre avis d'arriver à une représentation plus pertinente et précise des concepts et cela par l'exploitation du contexte situationnel, pragmatique (profil des utilisateurs, spécificité du domaine, etc.), contexte qui n'est accessible à l'indexeur qu'hors document.

En effet, grâce à l'intervention d'un opérateur humain, les notions les plus appropriées pour les utilisateurs d'un système d'information sont choisies dans les documents et questions, analysées et reformulées à l'aide de descripteurs ou de mots-clés sélectionnés intellectuellement en fonction du contexte pragmatique.

Contrairement aux deux premiers systèmes d'indexation, et grâce à des algorithmes, la recherche de l'information par un moteur de recherche sur Internet et l'indexation automatique d'une banque de données en texte intégral se limitent à choisir comme termes d'indexation l'ensemble des mots-clés physiques contenus dans les documents et les requêtes à l'exclusion des mots vides d'un anti-dictionnaire tels que les articles, conjonctions, pronoms etc.

La conséquence de ces différences entre l'indexation automatique et les deux autres systèmes d'indexation est l'existence d'un écart sémantique entre les descripteurs conceptuels produits par l'indexation manuelle ou semi-automatique et les mots-clés physiques produits par l'indexation automatique qui se caractérise par la moindre pertinence de l'accès au sens et la primauté de la forme sur le sens.

Par exemple, dans l'hypothèse où le wolof serait intégré dans le NET, une recherche par un moteur de recherche comme Google et portant sur le mot-clé *yaram* "corps" sortirait aussi bien des documents traitant par exemple de *cèri yaramu nit yu jabet jàpp* "parties du corps humain touchées par le diabète" que d'autres traitant de *dayog xale yu am yaram ci dëkki taax yi* "taux d'enfants obèses en ville" ou de *limu nit ñu seen yaram neexul ci dëkki taax yi* "nombre de personnes atteintes par une déficience des facultés mentales en ville".

Cet exemple montre à souhait que la recherche par mot-clé diminue la précision sémantique des résultats de la recherche d'information, soulignant ainsi la faiblesse de l'indexation automatique.

Nous pouvons, à ce titre, retenir avec Michel MINGAM que la recherche « plein texte » ne résout pas l'ambiguïté sémantique propre au langage naturel, sauf à engendrer du bruit (homonymie) en mêlant des informations hétérogènes ou du silence (synonymie), en dispersant un même type d'information entre des mots ou expressions différents (2005).

Nous pouvons aussi citer Ghislaine CHARTRON et *alii* qui dans leur article intitulé *Indexation manuelle et indexation automatique : dépasser les oppositions* nous disent « *Un effet d'ambiguïté de certains termes pris en dehors de leur contexte. Prenons l'exemple du terme synthèse (...)* Dans le premier document, *synthèse est utilisé dans le sens document de synthèse. Dans le deuxième document synthèse représente une technique précise en intelligence artificielle, à savoir la synthèse de la parole. Avec Lexinet, on a indexé les deux documents par le terme synthèse, confondant les deux significations. L'indexation manuelle lève cette ambiguïté en indexant le premier document par document de synthèse et le deuxième par synthèse (système).* » (1989 : 184).

Il convient de dire qu'à chaque signifiant d'un descripteur de l'indexation manuelle ou semi-automatique correspond un signifié unique, alors qu'à chaque mot-clé physique de l'indexation automatique peut correspondre plusieurs signifiés.

Il ressort des considérations ci-dessus sur les systèmes d'indexation, qu'assurer une recherche pertinente et précise de l'information où bruit et silence sont réduits

à leur plus faible expression passe par l'usage de systèmes d'indexation manuel ou semi automatique où un contrôle sur le langage d'indexation est garanti.

Seuls ces types de systèmes d'indexation permettent tout à la fois d'amoindrir le gouffre sémantique dans la recherche de l'information documentaire et de retrouver le document dont les termes d'indexation sont sémantiquement proches de ceux de la requête.

De ce constat découle l'une des finalités de cette thèse, à savoir contribuer à l'amélioration de la recherche documentaire traditionnelle grâce à une indexation des documents et des questions assistée par un outil de description et de représentation des connaissances conçu à partir du matériel lexical wolof dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation.

Les principes directeurs pour l'indexation des documents en français (AFNOR, NF Z 47-102, août 1978) soulèvent des interrogations sur leur applicabilité à la langue wolofe.

C'est ainsi que nous aurons à vérifier par exemple la pertinence du principe directeur qui postule que l'utilisation d'un thésaurus implique une indexation par les descripteurs les plus spécifiques, à savoir des termes pré-coordonnés plutôt qu'avec des descripteurs unitermes (ex : indexer un document avec *màggaayu nit* "la croissance de l'être humain" à la place de *màggaay* "croissance" et *nit* "être humain" d'une part et *cëri noyyikaayu nit* "appareil respiratoire de l'homme" à la place de *cër* "partie du corps humain", *noyyikaay* "appareil respiratoire" et *nit* "être humain" d'autre part).

Cette interrogation soulève la problématique de la nature morphologique des descripteurs les plus spécifiques pour l'indexation des documents et des questions en langue wolofe. S'agit-il de descripteurs simples et des descripteurs complexes ?

Cette interrogation soulève aussi des interrogations sur la richesse lexicale de la langue wolofe en lexèmes simples et/ou complexes wolofs seuls à même de permettre d'atteindre un bon niveau de spécificité du thésaurus, spécificité qui réduit le bruit et augmente la précision de l'indexation.

Se pose aussi la question de la pertinence de l'extension à la langue wolofe des règles sur la forme des mots à utiliser comme termes d'indexation (AFNOR, 1986, NF Z 44-070, AFNOR, 1985, NF Z 47-200).

Notons que la NF Z 44-070 impose d'utiliser le singulier, alors que la NF Z 47-200 prône l'usage du pluriel.

La difficulté à établir des règles d'indexation homogènes dans une même langue (le français) soulignée par les contradictions ci dessus montre qu'il sied de faire preuve de la plus grande prudence lorsqu'il s'agit d'étendre ces règles à une autre langue (le wolof).

L'indexation devant fonctionner dans le cadre de systèmes d'information documentaire en langue wolofe dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation, nous avons de concert avec les utilisateurs potentiels desdits systèmes cherché un certain nombre de sujets qui peuvent être objet d'interrogation par ces utilisateurs.

Les sujets que nous avons pu trouvés procèdent de la réalité connaissable et pensable et ressortent de catégories sémantiques qui renvoient à des entités physiques (préservatif, senne tournante, maire), à des entités morbides constituées par des maladies à caractères fixes et déterminés constituant un tout bien individualisé (anémie, paludisme, maladie contagieuse, ....), à des processus (soudure, décontamination, ....), à des attributs concrets ou abstraits (croissance, maigreur, ....), etc.

Toutefois, nous nous sommes retrouvés devant l'impossibilité de trouver dans le lexique de la langue wolofe des mots pour l'ensemble de ces entités physiques ou morbides, processus, attributs concrets ou abstraits, etc.

Notons que pour combler ces vides lexicaux, des néologismes et des emprunts non intégrés sont utilisés dans les ouvrages et dans les débats télévisuels et radiophoniques sur la santé, la pêche et la décentralisation.

La citation suivante que nous empruntons à Pape Alioune NDAO est une explication du pourquoi des emprunts « ... *le rôle que la France a joué dans l'histoire politique du Sénégal, la puissance économique du pays "prêteur" ainsi*

*que le rôle social que la langue française a joué et continue à jouer, semblent être des facteurs décisifs pour expliquer le volume massif des emprunts. » (1996 : 102)*

Notons que nous procéderons dans la partie II de la thèse consacrée aux opérations désignation → concept et concept → désignation pour le traitement de l'information documentaire à un examen de la pertinence d'utiliser les emprunts et néologismes comme descripteurs.

Par cette présentation de l'état des lieux en indexation, nous avons voulu soulever différentes problématiques relatives à cette pratique qui est interdisciplinaire par essence (logique, histoire, linguistique, mathématique, statistiques, épistémologie), mais que nous aborderons par le point de vue de la linguistique.

Cet état de l'art en indexation montre amplement la légitimité de la linguistique en tant qu'approche disciplinaire pour en étudier l'objet.

Nous confronterons les objets spécifiques à l'indexation (descripteurs, langages documentaires, contenu, etc.) aux objets de la linguistique (signe linguistique, néologismes, langue, langage, sens, etc.) pour vérifier le niveau de décalage entre ces objets ?

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## 1.6. Place de la lexicologie et de la terminologie dans la thèse

La conception d'une synthèse vocale et l'établissement de principes directeurs pour une indexation de textes des domaines de la santé, de la pêche et de la décentralisation en langue wolofé ne peuvent se faire sans une étude lexicologique et terminologique de la langue.

Ce postulat posé, il nous semble que pour bien comprendre la place que nous accordons à la lexicologie et à la terminologie dans cette thèse, il importe de préciser le contenu que nous donnons à ces deux notions.

Pour nous est lexicologie toute étude générale du lexique d'une langue donnée.

Elle se distingue de la terminologie en ce sens que contrairement à cette dernière elle n'a pas pour rôle de classer les objets afférents à des domaines donnés.

En effet, comme le dit Michel Le GUERN « *La logique des classes est étrangère à la langue. La question de la répartition des objets en classes, qui constitue la préoccupation majeure de la sémantique du prototype, ne relève pas de la linguistique stricto sensu, mais des sciences cognitives.* » (2003 : 25).

Cette distinction claire et précise des deux notions nous permettra d'utiliser avec pertinence et à propos les démarches ou concepts afférents à la lexicologie et à la terminologie aussi bien dans l'étude des néologismes que dans l'établissement des principes directeurs pour l'indexation.

Cette thèse est lexicologique en ce sens qu'elle comporte une analyse morphologique des unités lexicales.

Elle l'est aussi vu qu'une étude du sens des mots sur l'axe paradigmatique (axe des sélections) sera effectuée parallèlement à une description de leurs signifiés et une mise en exergue des relations lexicales entre les morphèmes lexicaux.

Nous examinerons ces relations lexicales aussi bien en hors contexte discursif qu'en contexte discursif.

L'analyse des relations entre lexique et syntaxe nous permettra de mettre en relief la variabilité de sens des mots de la langue wolofé.

Il convient avant de terminer cette présentation de la place de la lexicologie dans la thèse d'examiner les notions de signification, de sens et de mot.

Dans ce cadre, nous citerons un certain nombre de définitions de la *signification* et du *sens* avant de donner notre compréhension de ces notions.

Nous pouvons commencer par cette assertion de Dominique LEGALLOIS, à savoir « *Nous affirmons que la signification d'un mot est une entité conceptuelle dont la forme est dépendante de l'expérience même (cela peut être une gestalt), cet élément conceptuel n'est "ni directement accessible, ni linéaire, ni doublement articulé". La signification n'est communicable qu'en partie ; c'est pour cette raison qu'une signification verbale ou "verbalisée", doit pour être compréhensible, rendre compte du lien entre l'objet et l'expérience. [...] la signification d'un mot n'est pas une description mais une sorte d'empreinte. Elle est plus ou moins abstraite et seule sa formulation en donne une idée.* » (2000 : 189-190).

Nous pouvons ajouter cette affirmation de Dominique DUTOIT pour qui « *Les unités lexicales disposent de significations indépendamment de tous leurs contextes ; ces significations hors contexte sont données par le code de chaque langue...* » (2000 : 14).

À notre avis, cette signification dont parle Dominique DUTOIT correspond à la partie stable du sens d'un mot, d'une expression ou d'une phrase, partie stable partagée par tous les locuteurs. Il s'agit d'un ensemble de traits sémantiques constants, fixes et collectivement acceptés.

C'est ce sens constant fixé une fois pour toute qui intéresse l'indexation et la recherche de l'information documentaire.

Nous pouvons dire avec Louis HJELMSLEV que « *Le mot signification (...) est employée aussi bien pour la désignation que pour le désigné lui-même ...* » (1976 : 50-51).

Pour ce qui est du sens, nous le définirons comme ce contenu de l'énoncé ou de l'expression qui comporte, d'une part, une partie insaisissable à l'interlocuteur et encyclopédique car faisant appel à la totalité de l'univers du locuteur qui seul peut

l'appréhender, le saisir. Cette partie insaisissable à l'interlocuteur cohabite, d'autre part, avec une partie stable et constante, à savoir la signification hors contexte.

Sont mots toutes suites de phonèmes séparés par des espaces.

À cette définition, il importe d'ajouter ces précisions que nous empruntons à Franck NEVEU pour qui « *Le mot est ainsi généralement décrit comme un segment de discours compris entre deux espaces blancs. Or, tous les systèmes d'écriture ne marquent pas les frontières du mot par des blancs. En outre le mot graphique, pour ce qui concerne les langues d'Europe occidentale, ne s'est répandu que tardivement, vers la fin du Moyen Âge, grâce au développement de l'imprimerie. Le critère graphique ne saurait donc être tenu pour universel. Pour ce qui est du critère de distinctivité fonctionnelle, il semble difficilement applicable au mot, dans la mesure où il n'y a pas de procédure véritablement décisive pour son identification. En témoignent notamment les faits de polylexicalité, qui associent à un signifié unitaire un signifiant discontinu.* » (2004 : 198).

Cet élément du système de la langue écrite est défini par Helmut FELBER en ces termes « *Le mot est un symbole linguistique qui peut avoir de multiples significations non définies et de nombreuses nuances de sens, ou qui peut être utilisé pour désigner des objets.* » (1984 : 141).

L'exploitation que nous ferons de la terminologie pour un traitement efficient de l'information trouve sa justification dans la diffusion des connaissances qui est une finalité que la terminologie partage avec la pratique d'indexation.

Signalons que cette diffusion des connaissances dans les domaines de la santé, de la pêche et de la décentralisation et dans une situation de langues en contact (wolof et français) nécessite au préalable un travail d'encodage en langue wolof (expression par des termes) et de décodage de la signification des concepts scientifiques et techniques déjà représentés dans le vocabulaire français.

Ce travail est rendu d'autant plus difficile que le découpage de la réalité par ces deux langues est parfois différent.

Il nous semble essentiel à cette étape de la présentation de la place de la terminologie dans notre thèse d'expliciter les notions de *terminologie*, de notion (*concept*), de *caractères*, d'*objet individuel*, de *contexte*, de *terme*, de *note linguistique* et de *note technique*.

Signalons que notre conception de la notion de terminologie est en osmose avec la définition qu'en donne Robert DUBUC (1992).

Pour Robert DUBUC la terminologie est une discipline, et plus précisément « ... *une discipline qui permet de repérer systématiquement, d'analyser et, au besoin, de créer et normaliser le vocabulaire pour une technique donnée, dans une situation concrète de fonctionnement de façon à répondre aux besoins d'expression de l'utilisateur.* » (1992 : 3).

Il importe de préciser que notre approche de la terminologie est en partie orientée linguistique avec une utilisation de méthodes linguistiques d'études des néologismes, du sens, du lexique, de la morpho-syntaxe (forme des mots, syntagmes) d'unités linguistiques de langues spécialisées wolofes des domaines de la santé, pêche et décentralisation, langues que nous considérons comme des sous-ensembles de la langue commune wolofe.

Quoique n'étant pas professionnel des domaines précités, l'aide précieuse de professionnels et experts de ces domaines couplée à une lecture de la documentation spécialisée et de vulgarisation de ces domaines nous ont permis de nous intéresser à l'aspect conceptuel de la terminologie (caractéristiques des notions et rapports entre elles).

Cela nous amène à préciser que notre approche de la terminologie est aussi orientée vers les domaines en ce sens que les éléments de notre Vocabulaire Ontologique Spécialisé (V.O.S.) seront classés dans un ordre systématique et non alphabétique.

Comme le dit en ces termes Helmut FELBER « *La terminologie et la science de la documentation ont un domaine commun : la théorie de la classification.* » (1984 : 81).

Soulignons qu'Helmut FELBER, structuraliste dans sa démarche, est un disciple d'Eugen WÜSTER, fondateur de la théorie générale de la terminologie, théorie et travaux du maître qui ont servi de socle à l'ouvrage de H. FELBER intitulé *Manuel de terminologie* (1984) dont nous venons de faire référence.

Nous nous référerons donc par l'entremise de l'ouvrage précité de H. FELBER à la théorie générale de la terminologie sans que cela ne soit un obstacle à notre contribution à la mise en place de lois terminologiques qui puissent s'appliquer à la science de la documentation dans une langue africaine en général et le wolof en particulier.

Soulignons les trois caractéristiques fondamentales de la théorie générale de la terminologie que cite Helmut FELBER en ces termes (1984 : 82) : «

- 1) *Tout travail terminologique a pour point de départ les notions (...)*
- 2) *Seuls les termes des notions, c'est-à-dire les terminologies, intéressent le terminologue, qui ignore les déclinaisons et la syntaxe. Les règles de grammaire sont du domaine de la langue commune.*
- 3) *La terminologie considère la langue d'un point de vue synchronique ; pour elle ce sont les significations actuelles des termes qui sont importantes (...)* ».

Nous tenons toutefois à souligner notre divergence d'avec la théorie générale de la terminologie lorsqu'elle exclue la syntaxe du champ de la terminologie.

Nous y reviendrons dans le paragraphe de notre thèse consacrée à l'étude du parcours onomasiologique de validation des néologismes et descripteurs néologiques à forme plurimorphématique. Nous y abordons la relation syntaxe, bi-univocité terminologique et univocité interprétative des descripteurs néologiques (cf. p. 180).

À ces caractéristiques, il importe d'ajouter ces trois dernières tirées toujours d'Helmut FELBER (1984 : 82-83), à savoir : «

1. *Les terminologies sont des créations délibérées. Dans la langue commune, c'est l'usage qui est la norme. Cette norme est appelée*

*norme descriptive. En terminologie, le libre jeu de la langue conduirait à un chaos (...)*

2. *Optique internationale de la langue. La normalisation des termes exige des principes directeurs translinguistiques unifiés, (...)*
3. *Prééminence de la forme graphique sur la forme phonique. »*

Notre démarche d'aménagement terminologique rejoint l'assertion suivante de Loïc DEPECKER pour qui tout aménagement terminologique comporte des dimensions linguistique, épistémologique, historique et sociolinguistique (2002 : 9).

Elle épouse aussi cette autre assertion du même auteur pour qui « *Ce que l'on peut considérer comme la base du travail terminologique dépend en effet en priorité, dans l'état actuel de la réflexion et de la pratique, de la relation établie entre signe, concept et objet.* » (2002 : 24)

L'activité d'aménagement terminologique que nous poursuivons participe de notre objectif de contribuer à la modernisation de la langue wolofe.

Cette modernisation donnera au Sénégal des moyens efficaces pour faire face aux enjeux actuels de la Modernité, enjeux que soulignent Loïc DEPECKER en ces termes « *..., les enjeux politiques (diffusion des langues et construction de solidarités géolinguistiques), économiques (maîtrise de l'information et des flux de traductions), et culturels (adaptation des langues à la modernité) sont devenus au fil des années des éléments majeurs.* » (2002 : 16).

Il convient de signaler que nous n'établissons pas de distinction entre *notion* et *concept*.

Cela nous amène à reprendre à notre compte la caractérisation de la notion par Antoine CULIOLI, à savoir « *Les notions ne correspondent (...) pas directement à des items lexicaux.* » (1999 : 10)

Cela nous conduit aussi à faire nôtre la définition de la *notion* par l'Office de la langue française citée par Jean DUBOIS et alii, à savoir « *La notion est définie par l'Office de la langue française du Québec comme "l'unité de pensée*

*constituée d'un ensemble de caractères attribués à un objet ou à une classe d'objets, qui peut s'exprimer par un terme ou par un symbole". » (1994 : 330).*

Notre préférence pour la définition de la *notion* par l'Office de la langue française que nous identifions au *concept* signifie que nous rejetons la définition de ce dernier par Jean DUBOIS et alii pour qui le *concept* est « ... *toute représentation symbolique, de nature verbale, ayant une signification générale qui convient à toute une série d'objets concrets possédant des propriétés communes.* » (1994 : 107).

En effet, cette définition en établissant une identité entre le *concept* et le *mot* (représentation symbolique, de nature verbale) devient inappropriée.

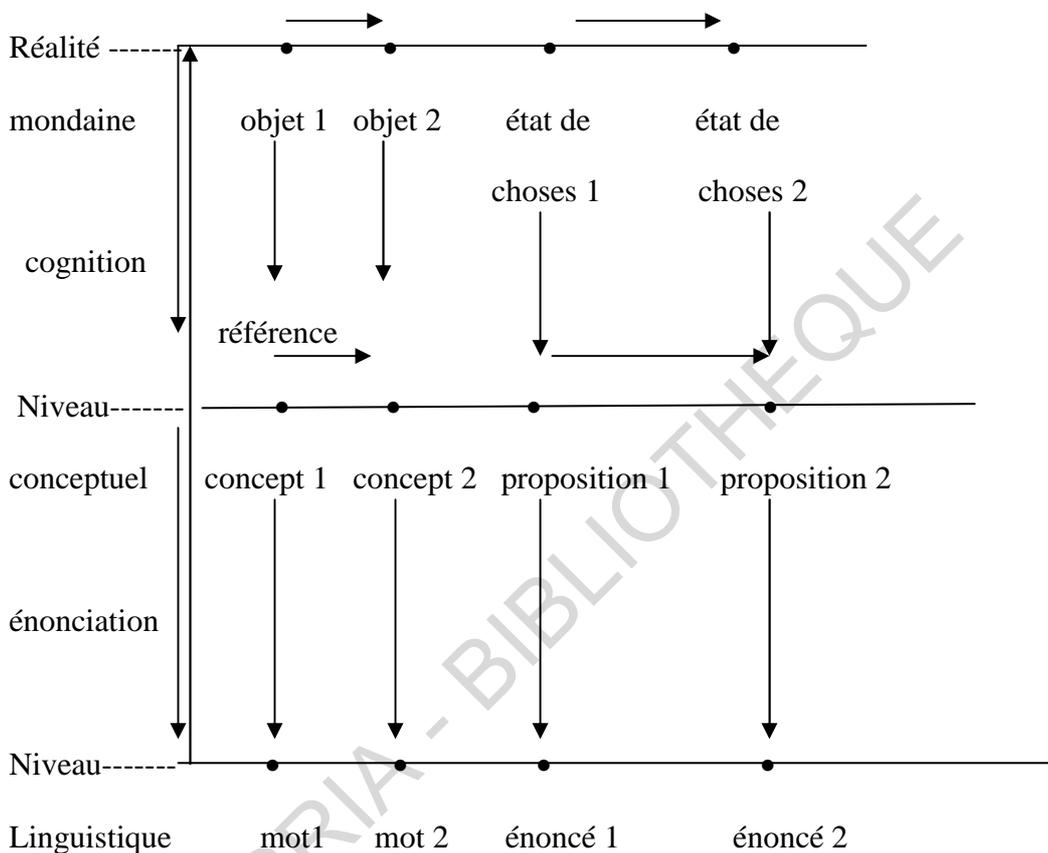
Elle est à rapprocher plutôt à la caractérisation suivante du signifiant par Algirdas Julien GREIMAS « *On ne peut reconnaître quelque chose comme signifiant et lui accorder ce nom que si ce quelque chose signifie vraiment. L'existence du signifiant présuppose donc l'existence du signifié. De son côté, le signifié n'est "signifié" que parce qu'il est signifié, c'est-à-dire parce qu'il existe un signifiant qui le signifie. Autrement dit, l'existence du signifié présuppose celle du signifiant.* » (1995 : 10).

Plus loin, et à la même page, GREIMAS précise en ces termes le sens qu'il donne aux signifiants « ..., *les signifiants – et les ensembles signifiants – peuvent être :*

- *d'ordre visuel (mimique, gesticulation, écriture, nature romantique, arts plastiques, signaux de circulation, etc.) ;*
- *d'ordre auditif (langue naturelle, musique, etc.) ;*
- *d'ordre tactile (langage des aveugles, caresses, etc.) ;*
- *etc. ».*

Le schéma suivant donné par François RASTIER (1991 : 89) et emprunté à la recherche cognitive, disons à la philosophie du langage résume parfaitement la distinction à faire entre le concept et le mot.

Schéma 2 : dispositif réalité mondaine, niveau conceptuel, niveau linguistique



Nous pouvons noter avec François RASTIER que « ..., ce dispositif ne laisse pas de place à la sémantique linguistique, car le sens n'y est pas autre chose qu'une représentation. Il n'existe pas d'autres signifiés que les concepts ou les propositions, et bien entendu ils sont indépendants des langues. La notion de langue ne s'impose pas, et ce dispositif vaut pour tout langage. » (1991 : 89).

Il importe toutefois de préciser que les « ... caractères attribués à un objet ou à une classe d'objets ... » dont parle la définition de la notion par l'Office de la langue française (cf. p. 41) sont en fait comme le dit Loïc DEPECKER « Les propriétés d'un objet [qui] sont abstraites, dans le concept, sous la forme de caractères. La détermination des propriétés d'un objet et des caractères d'un

*concept permet de comprendre pourquoi les langues ne retiennent, dans la nomination de l'objet, que certaines propriétés.* » (2002 : 118)

Nous pouvons noter avec Helmut FELBER que « *Le caractère est un élément de notion qui sert à décrire ou à identifier une qualité d'un objet individuel. Le caractère lui-même est une notion.* » (1984 : 99).

Concernant l'*objet individuel*, Helmut FELBER nous en donne la description suivante : « *Les êtres humains sont entourés par un monde d'objets qui existent plus ou moins indépendamment d'eux en tant qu'entités pensantes. Un objet qui est un individu unique est appelé en logique objet individuel ou individu. L'objet individuel peut être un phénomène du monde extérieur, tels une maison, un avion, etc., un phénomène du monde intérieur, telles la douleur physique ou psychique que ressent un être humain à un certain moment, une image mentale, etc. (...), les symboles linguistiques des langues de spécialité sont dans une grande mesure des désignations, telles que les termes qui sont affectés aux notions.* » (1984 : 97).

Nous utiliserons la notion de contexte dans ces deux acceptions, à savoir pour désigner, d'une part, l'environnement verbal qui entoure un mot, et d'autre part, pour lier le mot à une extériorité sociale et culturelle qui parfois conditionne son sens.

En effet, nous arriverons à procéder à une validation la plus pertinente des néologismes wolofs si une place est accordée à l'appréhension et à la perception du Réel par les Cultures française et wolofe.

Cette démarche rejoint la socioterminologie de François GAUDIN (2003)

Jean DUBOIS et alii nous donnent la définition suivante du *terme* en terminologie « *En terminologie, le terme ou unité terminologique est l'unité signifiante constituée d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mots (terme complexe), qui désigne une notion de façon univoque à l'intérieur d'un domaine (...) le terme n'est alors, comme on le voit dans la définition, que la traduction linguistique univoque d'une notion qui lui préexiste.* » (1994 : 480).

La définition précitée en restreignant la notion de *terme* à un domaine précise cette autre définition que nous empruntons à Helmut FELBER pour qui le terme «

*... est un symbole linguistique qui est affecté à une ou plusieurs notions, qui sont définies par rapport à des notions voisines. Il peut s'agir d'un mot ou groupe de mots. Il peut aussi s'agir d'une lettre ou d'un symbole graphique, d'une abréviation, d'un acronyme, d'une notation etc. » (1984 : 141).*

Nous faisons nôtre la distinction suivante qu'établit Helmut FELBER entre la notion de *terme* en terminologie et celle de *mot* « *Entre la notion et le terme, une liaison est établie de manière tout à fait délibérée, à l'inverse du mot dans lequel forme et contenu constituent une unité qui, dans la plupart des cas, est formée de manière inconsciente. Le terme représentant une notion dépend du système de notions auquel (...) ladite notion appartient. Le terme représente également cette notion dans le contexte du domaine. » (1984 : 141).*

Le terme ainsi considéré s'oppose au signe de la linguistique générale dont le signifiant et le signifié qu'Émile BENVENISTE nomme forme et sens apparaissent « *... comme des propriétés conjointes, données nécessairement et simultanément, inséparables dans le fonctionnement de la langue. » (2006 : 127)*

Reprenant Loïc DEPECKER, nous pouvons dire avec lui que « *... est terme, tout signe linguistique à sens spécialisé, élément actif formé d'une désignation et d'un concept. Il renvoie à un objet. » (2002 : 21-23).*

Cette définition nous permet d'opposer les notions de *terme* et de *signe linguistique* que Ferdinand De SAUSSURE caractérise en ces termes « *le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. » (1991 : 98).*

Précisons que notre tâche dans cette thèse portera aussi bien sur la *note linguistique* que sur la *note technique* de tout travail terminologique telles que stipulées par DEPECKER (2002).

*Note linguistique* et *note technique* que Loïc DEPECKER caractérisent en ces termes « *La note linguistique porte sur la désignation c'est à dire sur le signe linguistique (orthographe, niveau de langue, usage, connotation, etc.). La note technique porte sur des particularités de l'objet auquel correspond le concept décrit dans la définition (utilisation, fonctionnalité, spécification, etc.). » (2002 : 21).*

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## 1.7. Place de la synthèse vocale dans la thèse

Pour mieux appréhender la place que nous accordons à la synthèse vocale dans la thèse, nous pensons qu'il convient dans un premier temps de la définir, de faire une présentation de ses applications actuelles et d'en faire l'histoire. Dans un second temps, nous présenterons plus particulièrement le logiciel Kali objet de notre étude.

Nous dirons que la synthèse vocale est une technique informatique et linguistique qui permet de créer de la parole artificielle à partir d'un texte orthographié.

Comme le dit Christophe D'ALESSANDRO et Evelyne TZOUKERMANN en introduction à l'ouvrage intitulé *La synthèse de la parole à partir du texte* « *Le but de la synthèse de la parole à partir du texte est de calculer automatiquement un signal de parole correspondant à un énoncé écrit. Les sources du texte prononcé peuvent être diverses : lecture de journaux, système de réponse vocale, système d'information, voir saisie au clavier de l'ordinateur. Ainsi, les deux pôles de la synthèse de la parole sont, d'un côté, l'analyse et l'interprétation du texte et, de l'autre côté, la prédiction des paramètres acoustico-phonétiques du son et la synthèse du signal. Le premier de ces pôles entre pleinement dans le champ du traitement automatique des langues (TAL)...* » (2001 : 8).

Elle s'appuie, d'une part, sur des techniques de traitement linguistique (analyse syntactico-prosodique, transformation d'un texte orthographié en code phonétique, et d'autre part, sur des techniques informatiques de traitement du signal qui permettent de transformer le code phonétique en signal sonore numérisé.

Conçue d'abord pour les déficients visuels, la synthèse vocale Kali a de plus en plus d'autres applications parmi lesquelles nous pouvons citer :

- les serveurs vocaux téléphoniques,
- les matériels embarqués,
- les terminaux informatiques nomades,
- la consultation vocale d'informations sur l'Internet,
- les appareils de communication pour les handicapés de la parole.

On peut remonter les origines de la synthèse vocale aussi loin que le XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle avec la création en 1630 et 1791 des premières machines parlantes qui cherchaient à simuler la production des sons de la parole par le canal vocal.

Avec l'avènement de l'informatique, des traitements linguistiques de plus en plus performants ont permis la naissance de synthèses de la parole de plus en plus puissantes.

Nous pouvons citer parmi ces synthèses vocales, l'icophone de LEIPP (gros ordinateur) en 1968 et la synthèse vocale Kali qui est née de "Synthé 3", synthèse vocale par diphtonges dotée d'un module de transcription graphème-phonème, développée en 1986 par Michel MOREL.

Le logiciel Kali est le fruit d'un projet de recherche appliquée qui a démarré en 1995 et a été mené dans le cadre de la recherche et de l'enseignement de la phonétique et de la phonologie.

Sa reproduction de la voix a toutefois déjà atteint un niveau de perfection important marqué par une grande intelligibilité de la voix produite.

Cette performance est le fruit d'une collaboration entre trois chercheurs que sont Michel MOREL, Anne LACHERET-DUJOUR (CRISCO) et Jacques VERGNE (GREYC).

La première personne citée s'est occupée de la transcription graphème-phonème et du traitement informatique du signal vocal, la seconde des règles de la prosodie et la troisième des règles d'analyse syntaxique de la synthèse.

Nous pensons qu'il sied de présenter succinctement les opérations linguistiques fondamentales, à savoir l'architecture sur laquelle repose la conception de la synthèse vocale Kali.

La première opération est l'analyse syntactico-prosodique qui comprend :

1. Segmentation du texte en phrases et mots
2. Étiquetage des mots, avec les problèmes d'ambiguïté que cela pose  
« nous avions vu des avions »
3. Regroupement des mots en tronçons

« (il faut faire) (ce qui convient) »

#### 4. Mise en relation des tronçons entre eux

« il a acheté un pantalon à carreaux »

« il a acheté un pantalon à Paris »

La seconde opération est la transcription phonétique.

Il s'agit de transcrire un texte écrit dans une forme orthographique en une séquence de phonèmes représentant les sons qui doivent être prononcés.

Liée à cette opération est la nécessité de déterminer la catégorie grammaticale de certains termes. Par exemple dans la phrase "les hommes du président président", la catégorie grammaticale du mot "président" détermine la voyelle finale ("e" muet ou "an").

Pour les mots dont la prononciation n'est pas régulière (mots d'emprunt, noms propres, etc.), leur transcription phonétique est enregistrée dans un lexique d'exceptions.

Cette première opération de transcription graphème-phonème doit tenir compte d'un environnement graphique plus ou moins large.

Exemples : - **ch**ocolat vs. **ch**orégraphe

- les **opt**ions vs. nous **opt**ions

- **alim**ent vs. **anim**ent

Enfin, la dernière opération linguistique est relative à la mise en pratique de la structure prosodique de la synthèse Kali. Il s'agit de déterminer l'organisation prosodique en groupes de souffle, lorsque les pauses ne sont pas marquées par des virgules, puis d'attribuer des contours acoustiques aux différents constituants prosodiques.

Exemple : (il promène) (les enfants) (d'Isabelle) (et Vincent) /=/ (dans le jardin.)

La synthèse vocale Kali prend aussi en considération la congruence entre la syntaxe et la prosodie par l'établissement d'une hiérarchisation dans la phrase, qui se traduit par des contours acoustiques différents.

Exemples :

- (il a réservé son séjour) (dans une agence)
- (il a réservé) (son séjour dans le désert)

La réalisation de toutes ses opérations et la création d'une synthèse vocale intelligible et naturelle suppose que soient surmontés un certain nombre d'obstacles linguistiques et orthographiques.

Nous essayerons dans cette thèse d'apporter des réponses plausibles à ces obstacles.

Par exemple, l'un de ces obstacles est relatif à la quasi inexistence dans la langue wolof de termes pour l'expression des signes de l'addition (+), de la multiplication (x), du pourcentage (%), la demi (1/2) etc. Précisons que nous aurons à proposer un certain nombre de néologismes pour exprimer ces signes.

Nous examinerons aussi les problèmes que pose la cohabitation dans les textes écrits en langue wolof de deux systèmes orthographiques, à savoir le système orthographique du français et le système phonologique wolof, ainsi que l'utilisation d'emprunts non intégrés dans les discours en langue wolof.

Nous pouvons ajouter que la synthèse vocale Kali en wolof que nous avons conçu avec Michel MOREL servira dans cette thèse d'instrument d'investigation de problématiques relatives à l'orthographe, la phonétique, la phonologie, la syntaxe et la prosodie wolofes.

C'est ainsi que par exemple et grâce à des mots et phrases wolofs fabriqués en synthèse vocale, nous vérifierons la pertinence de la différenciation phonétique entre les graphèmes "aa" et "à", la nature de la gémation et des consonnes pré-nasales.

## **1.8. Historique de nos travaux et plan de la thèse**

L'objectif poursuivi est d'étendre à d'autres domaines (pêche et santé) nos travaux antérieurs en mémoire de maîtrise et en D.E.A.

Ces travaux antérieurs portaient sur une contribution théorique et pratique de la recherche lexicologique et terminologique sur la langue wolofe au traitement de l'information et de la documentation dans le domaine de la décentralisation.

Ces travaux nous ont permis d'entamer la mise en place de principes directeurs permettant d'utiliser la langue wolofe dans les outils modernes de traitement et de recherche de l'information et de la documentation.

Notre séjour depuis 2004 au Centre de Recherches Inter langues sur la Signification en Contexte (CRISCO) nous a permis d'être en contact avec un outil électronique en langue française développé par ledit laboratoire. Il s'agit de la synthèse vocale Kali.

Notre collaboration avec un de ces concepteurs, Michel MOREL, ingénieur électronicien du CRISCO a permis la conception d'une synthèse vocale en langue wolofe utilisable comme moyen de communication pour les handicapés de la parole, visuels, etc.

Cette thèse en sciences du langage est une présentation et un examen que nous voulons les plus exhaustifs d'un travail d'ingénierie linguistique et documentaire en langue wolofe, travail qu'il faut mener lorsqu'on ambitionne de participer à la conception d'une synthèse vocale en langue wolofe et établir des principes directeurs pour l'indexation de l'information documentaire.

Elle comportera deux parties respectives.

C'est ainsi que la première partie de la thèse va porter sur une étude des variantes dialectales, suivie de celle des contacts du wolof avec la langue française dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation.

La deuxième partie traitera quant à elle du rôle de l'information linguistique dans la création d'une synthèse vocale Kali en wolof et dans les opérations désignation

→ concept, concept → désignation pour le traitement de l'information documentaire

Cette deuxième partie comportera quatre chapitres, à savoir :

1. L'examen du parcours sémasiologique qui va des mots autochtones et emprunts aux descripteurs.
2. L'étude du parcours onomasiologique de validation des néologismes et descripteurs néologiques à forme plurimorphématique.
3. la présentation de la relation Vocabulaire Ontologique Spécialisé (V.O.S.) et indexation
4. La description de la synthèse vocale Kali en wolof.

La place centrale qu'occupe la culture dans tout processus de communication et de modernisation de langue rend nécessaire de conclure cette introduction par notre compréhension de cette notion.

Nous commencerons par la définition suivante que nous empruntons à Marcel DIKI-KIDIRI, à savoir « *Nous considérons la culture comme l'ensemble des expériences vécues, des productions réalisées et des connaissances générées par une communauté humaine vivant dans un même espace, à une même époque.* » (2000 : 28).

À cette définition qui renvoie à une diversité des cultures, il importe d'ajouter cette autre faite par Émile BENVENISTE, à savoir « *La culture se définit comme un ensemble très complexe de représentations, organisés par un code de relations et de valeurs : traditions, religion, lois, politique, éthique, arts, tout cela dont l'homme, où qu'il naisse, sera imprégné dans sa conscience la plus profonde et qui dirigera son comportement dans toutes les formes de son activité, qu'est-ce donc sinon un univers de symboles intégrés en une structure spécifique et que le langage manifeste et transmet ? Par la langue, l'homme assimile la culture, la perpétue ou la transforme.* » (2006 : 30).

Cette dernière définition citée ouvre le champ à la possibilité d'une culture universelle que nous définirons comme le patrimoine commun partagé par l'humanité toute entière fait d'expériences, de savoirs, de savoir-faire, de savoir-

vivre qui se manifestent ou sont appelés à se manifester, à se transmettre par toutes les langues du Monde, nonobstant le découpage parfois différent de la réalité par les cultures.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**2. PREMIERE PARTIE : Étude dialectale et examen des interférences, alternances codiques et mélanges de langues dans les performances langagières des wolofophones dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Comment concevoir une synthèse vocale en langue wolofe qui soit un outil efficient de transmission de l'information dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation?

Quelle information lexicale et terminologique, quels principes directeurs pour un traitement et une recherche efficiente de l'information documentaire en langue wolofe ?

Nous pensons qu'il est impossible d'apporter une réponse pertinente à ces interrogations sans qu'au préalable soit effectuée une étude dialectale et un examen des interférences linguistiques dans les performances langagières des wolofophones dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation.

En effet, seule cette démarche permet de faire le choix le plus judicieux possible des formes phonétiques, lexicales et règles morpho-syntaxiques à privilégier aussi bien lors de la conception d'une synthèse vocale que lorsqu'il s'agit d'établir des principes directeurs pour l'indexation et la recherche de l'information documentaire.

Cette démarche permet aussi de saisir et de rendre compte de la nature du lien qui existe entre le vocabulaire utilisé par les intervenants wolofophones des domaines de la santé, la pêche et la décentralisation et leur niveau d'intégration et de maîtrise des différentes cultures qui se manifestent dans leur interactions langagières dans les domaines précités.

La diversité des manifestations de ce lien vivant chez les individus et les communautés procède de la nature même de la langue, nature que résume Ferdinand De SAUSSURE en ces termes « *L'immobilité absolue n'existant pas en matière de langage (...), au bout d'un certain laps de temps la langue ne sera plus identique à elle-même. L'évolution ne sera pas uniforme sur toute la surface du territoire, mais variera suivant les lieux (...); [...] L'évolution prend la forme d'innovations successives et précises, constituant autant de faits partiels, qu'on pourra énumérer, décrire et classer selon leur nature (faits phonétiques, lexicologiques, morphologiques, syntaxiques, etc.)* » (1991 : 273).

Nous ferons appel à ce lien lorsqu'il s'agira de concevoir la synthèse vocale Kali en wolof et de sélectionner les termes des lexiques communs et spécialisés afférents à nos trois domaines pour l'indexation et la recherche de l'information documentaire.

L'examen de l'empreinte culturelle sur le vocabulaire, disons pour être plus précis l'étude des manifestations dans les vocabulaires de nos trois domaines de valeurs culturelles aussi bien endogènes qu'exogènes aux cultures wolofes de la santé, de la pêche et de la décentralisation occupera une place non négligeable dans cette partie.

Cela est rendu encore plus nécessaire si l'on sait que la langue wolofe et la société wolofophone sont imprégnées respectivement d'apports lexicaux et de références en provenance de cultures différentes (française, arabe, anglaise etc...).

L'étude dialectale dont il sera question ici portera sur les variations phonétiques et les variations morphologiques.

Cette étude sur les variations dialectales vise à déterminer les affinités et les particularités phonétiques et morphologiques existant entre différents parlers wolofs.

Elle sera suivie d'un examen des interférences linguistiques dans les performances langagières des wolofophones dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation. Notons qu'il sera procédé dans cet examen à une confrontation des variables linguistiques aux conditions d'acquisition, aux variables socio-professionnelles et géographiques que nous avons tirés de nos questionnaires.

## **2.1. Étude des variantes dialectales du wolof des domaines de la santé, la pêche et la décentralisation**

Nous entamerons cette étude des variantes dialectales par cette citation que nous empruntons à Maurice HOUIS, à savoir « *Une langue évolue lentement dans le temps. Une langue propre à une communauté linguistique n'est jamais totalement homogène. La réalité observable est celle de dialectes.* » (1974 : 13). L'identification de variantes dialectales parmi les unités de première articulation (monèmes lexicaux et morphèmes grammaticaux) et de deuxième articulation (phonèmes) utilisées dans les différents parlers wolofs n'est pas inutile et est même essentielle en ce sens qu'elle nous permettra d'examiner le niveau d'intercompréhension entre locuteurs de différents parlers wolofs dans les domaines de la santé, pêche et décentralisation.

L'autre intérêt de cette étude est que ces variations topolectales (géographiques) participent des marques d'usages et constituent des informations lexicales, des données descriptives dont il nous faudra tenir compte lors de l'élaboration des principes directeurs pour l'indexation en wolof des documents.

L'objectif poursuivi dans cette étude des variations dialectales est de vérifier l'appartenance d'un certain nombre de mots aux différentes aires linguistiques de la langue wolofe.

Cela servira à déterminer les particularités lexicales et le niveau d'affinité lexicale existant entre les différents dialectes wolofs.

Cet objectif sera atteint par l'examen de l'identité du signe global, à savoir la détermination du rapport entre chaque signifiant et signifié du signe global dans chacun de ces dialectes.

### **2.1.1. Méthode d'enquête et d'analyse des variations dialectales**

Inspiré par la liste GREENBERG-TERVUREN d'enquête lexicale, nous avons dressé une liste finie de termes français relatifs à la santé, la pêche et la décentralisation que nous avons soumise à nos informateurs professionnels et non professionnels de ces domaines pour les interroger sur l'équivalence de ces termes dans leur dialecte respectif, à savoir les parlers wolofs du Cayor, du Baol, du Diambour, du Saloum, du Cap-Vert et du dialecte wolof lébou.

Par cette méthode nous avons pu vérifier l'existence ou non d'équivalences dans les différents dialectes et relever tout à la fois les variations phonétiques et morphologiques.

Pour atteindre ces objectifs nous avons choisi deux types d'informateurs.

Le premier groupe est constitué par des informateurs bilingues français-wolof, locuteurs de ces dialectes. Ces locuteurs réclament tous un ancrage aussi bien dans la tradition que dans la modernité et parmi eux certains sont locuteurs de plus d'un dialecte.

Le deuxième groupe est constitué de tradipraticiens, pêcheurs et divers autres personnes parlant ces dialectes et non locuteurs du français. Nous avons présenté à ces personnes pour vérification et validation la liste de toutes les propositions faites par nos informateurs bilingues.

Cette approche nous a permis tout à la fois de mieux appréhender le vernaculaire de ces derniers et de combler d'éventuelles lacunes dans les réponses fournies par nos informateurs bilingues.

L'ensemble des locuteurs interrogés appartient à des classes d'âge allant de vingt ans à plus de soixante ans, de sexe aussi bien masculin que féminin.

Toutes ces entrevues enregistrées avec un dictaphone ont été ensuite reportées sur ordinateur.

Les variations dialectales étudiées ont concerné différents parlers wolofs rencontrés à Dakar, à savoir le dialecte lébou et les parlers wolofs du Cayor, du Baol, de Dakar, du Saloum et du Diambour.

Ce choix qui ne prétend pas à l'exhaustivité est assez arbitraire en ce sens que d'autres parlers wolofs rencontrés à Dakar n'ont pas été pris en compte, à savoir les parlers wolofs du Walo, du Djolof, de Gambie et de Saint Louis .

Quant au choix du dialecte lébou, il nous a été dicté par les trois facteurs suivants :

- le lieu de notre enquête (les villages lébou de yoff et de Hann),
- une partie de la population objet de notre enquête dialectale (les pêcheurs lébou et leur famille),
- l'activité de pêche propre aux lébous

Dans le but d'enrichir notre étude des variations dialectales, nous avons fait des incursions dans le wolof faana-faana du Saloum à cause de sa singularité par rapport aux autres parlers wolofs, singularité qu'il partage avec le lébou.

Cette singularité a déjà été signalée par Léopold Sédar SENGHOR par cette assertion, à savoir « *Mis à part le lébou et l'habitant du Saloum, qui ont chacun un dialecte nettement caractérisé, il existe une koiné "wolof" dont les divers parlers ne diffèrent, pour ainsi dire, entre eux, que par le traitement des voyelles.* » (1943 : 109-122).

L'on peut terminer en signalant que nous avons conduit l'enquête et l'analyse de la variation en combinant des méthodes empruntées à la dialectologie.

C'est ainsi qu'aidé d'un dictaphone, la dialectologie nous a permis grâce à sa technique de type question-réponse d'examiner la traduction et la prononciation qui a été faite d'une liste de termes français relatifs à la santé, la pêche et la décentralisation dans les différentes variétés dialectales du wolof.

Ce faisant, nous avons pu faire, d'une part, un inventaire comparatif des ressources qui sont offertes par chacun de ces parlers wolofs pour satisfaire les besoins d'expression des locuteurs wolofophones et déterminer, d'autre part, les affinités et les particularités phonétiques et morphologiques propres à chacun de ces parlers.

Les items lexicaux à sens identiques comparés procèdent tous du lexique des parlers wolofs du Saloum, du Cayor, du Diambour, du Baol, de Dakar et du dialecte lébou.

Cet échantillon comprend des mots qui se caractérisent par des propriétés phonétiques et morphologiques particulières (harmonie vocalique, correspondances vocaliques, consonantiques, chute de phonèmes, variations dans les classes nominales, formes lexicales totalement différentes).

Nous aborderons ces propriétés dans l'étude des variations phonétiques et morphologiques.

### **2.1.2. Variations phonétiques**

Dans le cadre de cet exposé sur les variations phonétiques, nous entendons examiner la manière dont se manifestent l'harmonie vocalique, les correspondances vocaliques et consonantiques et les différents types de chute de phonèmes (aphérèse, syncope).

Les variations phonétiques rencontrées concernent aussi bien des éléments consonantiques que vocaliques.

Ces variations phonétiques ne peuvent recevoir une explication pertinente sans que soit appréhendée la complexité du système phonétique wolof.

Ce système se caractérise par l'existence de deux sous-systèmes phonétiques.

Le premier sous-système est propre au dialecte lébou, alors que le deuxième sous-système est partagé par les autres parlers wolofs.

Si nous devons caractériser le sous-système vocalique de ces parlers wolofs à l'exclusion de celui lébou, nous dirons que c'est un système de dix-sept voyelles à cinq degrés d'aperture et trois ordres de voyelles orales (antérieures non arrondies, centrales non arrondies et postérieures arrondies).

À l'intérieur des voyelles ouvertes, on peut distinguer la voyelle d'ouverture maximale notée [à] des voyelles [a] et [aa].

En outre, la voyelle [à] n'a pas de correspondant long contrairement aux autres voyelle brèves.

Tableau 1 : tableau vocalique des parlers wolofs hors lébou

Lieux		Antérieures non-arrondies	Centrales non-arrondies	Postérieures arrondies
Modes				
Fermées	B	i		u
	L	ii		uu
Mi-fermées	B	é	ë	ó
	L	ée	ëë	óó
Mi-ouvertes	B	e		o
	L	ee		oo
Ouvertes	B		a	
	L		aa	
Ouvertes maximales			à	

Dans le sous-système vocalique du lébou les voyelles brèves et hautes ont toutes leurs correspondantes longues et basses.

On y retrouve vingt voyelles à trois niveaux d'aperture et trois ordres de voyelles orales (antérieure, centrale et postérieure) répartis entre voyelles + ATR et voyelles - ATR.

Il est à noter que le lébou partage avec le wolof de Gambie les sons vocaliques - ATR respectivement bas antérieurs brefs ou longs [ɪ] et [ɪɪ] et bas postérieurs brefs ou longs [ʊ] et [ʊʊ] (Codou Mbassy NJIE, 1982 : 28).

De même le son vocalique [ɪ] est assez proche du [i] que l'on trouve dans l'anglais bit et de la voyelle neutre [ə] .

Notons que n'étant pas pertinent sur le plan du sens, nous ne procéderons pas à une distinction orthographique des sons [i] et [ii] de [ɪ] et [ɪɪ] .

Tableau 2 : Tableau vocalique du dialecte lébou

+ ATR			- ATR		
Antérieure	Centrale	Postérieure	Antérieure	Centrale	Postérieure
i/ii	ë/ëe	u/uu	ɪ/ɪɪ	a/aa	ʊ/ʊʊ
é/ée		ó/óó	e/ee		o/oo

Faisant notre l'assertion suivante d'Amadou DIALO nous dirons « ..., *le phonème est généralement soit un son simple, unique et invariable, soit un ensemble de sons plus ou moins différents mais qui jouent le même rôle dans les unités significatives et qui de ce fait même ne peuvent pas s'opposer entre eux..* » (1983 : 23).

Ceci nous amène au regroupement des phonèmes vocaliques du wolof en sons vocaliques "à variantes" et sons vocaliques "invariables" :

- sons vocaliques "à variantes" : [i/ɪ, ii/ɪɪ, u/ʊ, uu/ʊʊ]

- sons vocaliques "invariables" : [a, aa, à, o, oo, e, ee, ë, ëe, é, ée, ó, óó]

Le sous-système consonantique des parlers wolofs hors lébou comporte des consonnes simples au nombre de vingt et des pré-nasales au nombre de neuf sans le coup de glotte selon Abdou. Kounta. DIOP (1994).

Quant au sous-système consonantique du parler lébou, il comporte selon vingt-une consonnes simples dont le coup de glotte [ʔ] et neuf pré-nasales selon l'auteur précité.

Se posent d'emblée la problématique de l'identité du coup de glotte et des séquences de lettres NC [mb, mp, nd, nt, nj, nc, ng, nk, nq].

Doit-on considérer avec Denis CREISSELS (1994 : 150) les éléments nasals *m, n* comme des préfixes de nasalisation que l'on retrouve dans les cas de nominalisation (ex. : *baax* /ba :x/ "être bon" → *mbaax* /m-ba :x/ "bonté", *dof* /dɔf/ "être fou" → *ndof* /n-dɔf/ "folie"), sinon devons nous les considérer comme des éléments irréductibles aux occlusives sourdes ou sonores qui leur sont consécutives .

Nous apporterons une réponse à ces interrogations dans la partie de la thèse consacrée à la synthèse vocale Kali.

Tableau 3 : tableau consonantique des parlers wolofs hors lébou selon Abdou Kounta DIOP (1994)

Ordres Séries	Bilab.	Labio- dentales	Alvéo- laires	Palatales	Vélares	Uvu- laires
Occlusive : sd sn	p		t	c	k	q
	b		d	j	g	
nasales (sn)	m		n	ñ	ŋ	
Fricatives (sd)		f	s			x
Latérales (sn)			l			
Vibrantes (sn)			r			
Prénasale : sn sd	mb		nd	nj	ng	
	mp		nt	nc	nk	nq
Semi-voyelle (sn)				y	w	

Tableau 4 : tableau consonantique du parler lébou selon Abdou Kounta DIOP (1994)

Ordres Séries	Bilab.	Labio- dentales	Alvéo- dentales	Palatales	Vél.	Uvu- laires	Glott- tales
Occlusive : sd sn	p		t	c	k	q	ʔ
	b		d	j	g		
nasales (sn)	m		n	ñ	ŋ		
Fricatives (sd)		f	s			x	
Latérales (sn)			l				
Vibrantes (sn)			r				
Prénasale : sn sd	mb		nd	nj	ng		
	mp		nt	nc	nk	nq	
Semi-voyelle constrictive (sn)				y	w		

## A) Harmonie vocalique et correspondances inter-dialectales

Pour bien camper notre propos dans ce chapitre, il importe de préciser comment est appréhendée la notion d'harmonie vocalique dans la communauté des linguistes.

Nous commencerons par cette définition de Jean DUBOIS et alii selon laquelle « *L'harmonie vocalique est un phénomène d'assimilation vocalique qui peut jouer sur plusieurs voyelles d'un même mot : le choix d'une ou de plusieurs voyelles dans une position donnée n'est pas libre, mais il est déterminé automatiquement par la présence d'une autre voyelle déterminée.* » (1994 : 230).

Ce point de vue a été développé pour la première fois par John Massie STEWART (1967) qui étudiant les langues Akan a montré le rôle joué par l'avancement ou la rétraction de la racine de la langue dans le critère d'harmonie vocalique, critère qui veut qu'une voyelle + ATR ne puisse se trouver qu'avec une autre voyelle + ATR dans un même radical.

Il fut repris par Omar KÂ en ces termes « *Within a "regular" root or stem, only elements belonging to the same harmonic set appear together : we will thus distinguish [+ ATR] and [- ATR] roots or stems = Dans une racine ou radical régulier, seuls les éléments appartenant au même groupe harmonique vont ensemble : c'est ainsi que nous distinguerons les racines ou radicaux [+ ATR] des autres [- ATR].* » (1988 : 60).

Nous retrouvons ce même point de vue qui relève de la phonologie générative chez Codou Mbassy NJIE dans sa description syntaxique du wolof de Gambie (1982).

L'harmonie vocalique que l'on retrouve dans le dialecte lébou à l'exclusion des autres parlers wolofs est un cas de figure assez intéressant dans l'étude des variations phonétiques interdialectales du wolof.

### A-1) correspondance [ɛ]/[ɪ] en position finale

À ce titre, l'exemple de la variation entre *gone* "enfant" [gɔnɛ] et *gune* [gunɛ] (Cayor, Dakar), *gune* [gunɛ] (Baol), *gune* [gunɛ] et *gone* [gɔnɛ] (diambour) et

*guni* [gunɪ] (dialecte lébou) est digne d'intérêt pour saisir les facteurs sous-jacents à cette variation.

Toutefois nous avons d'abord tenu à vérifier la nature intra ou extra-dialectales des deux formes (*gune*, *gone*) que nous avons rencontrées chez trois de nos informateurs locuteurs de notre parler de référence (parler du Cayor).

La réponse fournie par nos trois informateurs locuteurs de ce dialecte fut unanime, à savoir qu'il s'agit de variantes intradialectales.

Ce constat fait, nous avons procédé à la vérification de l'existence d'éventuels conditionnements structuraux comme facteurs explicatifs des changements phonétiques interdialectales entre le parler de référence et le dialecte wolof lébou.

C'est ainsi que nous avons pu découvrir que grâce au mécanisme de l'harmonie vocalique le dialecte lébou procède au remplacement de la voyelle antérieure [ɛ] de *gune* par la voyelle [ɪ] antérieure + ATR d'où [gunɪ].

Ce remplacement est motivé par l'exigence du dialecte lébou à retrouver dans le morphème lexical deux phonèmes appartenant au même sous-ensemble + ATR.

A-2) correspondance [e]/[ɪ] en position interne

Nous avons pu observer le remplacement de la voyelle vocalique [e] de *ténqo* [tenqɔ] "articulation" (autres parlers) en [ɪ] d'où *tinqo* [tɪnqɔ] dans le dialecte lébou et ceci dans le but de n'avoir que des voyelles - ATR dans le monème.

Cette même exigence se retrouve dans les exemples qui vont suivre.

A-3) correspondance u/a en position interne :

L'on note que la voyelle [u] de *toppum siti s-* "syphilis" du parler central du Cayor est remplacée dans le dialecte lébou par [a] dans *toppam siti s-*.

Il convient de souligner la tendance à la disparition progressive de l'harmonie vocalique dans le dialecte lébou pour des raisons que nous tenterons d'énumérer ci-après.

C'est ainsi que l'observation de l'usage du trait ATR chez les populations lébou nous a permis de constater l'action contraire de deux forces en présence, à savoir « l'esprit de clocher »<sup>5</sup> et la « force d'intercourse »<sup>6</sup>

En effet, les textes oraux recueillis chez les pêcheurs lébou aussi bien à Hann-Pêcheur qu'à Yoff-Village montrent une présence de l'harmonie vocalique principalement chez les personnes de plus de soixante ans.

Cette préservation, cette fidélité aux habitudes linguistiques est à rattacher à l'esprit de clocher.

Toutefois, la force d'intercourse tend à prendre le dessus avec comme conséquence la disparition de l'harmonie vocalique chez les populations lébou.

Cette action de la force d'intercourse qui renforce davantage l'homogénéité de la langue wolof s'expliquerait par la fonction sociale, communicationnelle et psychologique qu'assume le parler de Dakar.

En effet, afin de ne pas se particulariser dans leurs interactions communicationnelles avec des populations utilisant le wolof de Dakar les locuteurs du dialecte lébou délaissent les formes lexicales à harmonie vocalique.

---

<sup>5</sup> Pour Ferdinand De SAUSSURE (1991 : 281), c'est par l'esprit de clocher qu'une communauté linguistique restreinte reste fidèle aux traditions qui se sont développées dans son sein. Ces habitudes sont les premières que chaque individu contracte dans son enfance.

<sup>6</sup> Toujours pour Ferdinand De Saussure (1991 : 281), c'est à l'intercourse qu'est due l'extension et la cohésion d'une langue. Il agit de deux manières : tantôt négativement : il prévient le morcellement dialectal en étouffant une innovation au moment où elle surgit sur un point ; tantôt positivement : il favorise l'unité en acceptant et propageant cette innovation.

## B) Autre type de correspondance vocalique

L'observation des manifestations du phénomène de correspondance vocalique dans chacun des parlers wolofs objet de notre étude montre que chaque fois que la voyelle centrale mi-fermée non arrondie [ə] est utilisée dans les autres parlers wolofs dont le parler de référence (wolof du Cayor), le dialecte lébou se particularise par la réalisation d'une voyelle centrale ouverte non arrondie [a].

Exemples :

### **Autres parlers wolofs**

*mbagg m-* "épaule"

*nopp b-* "oreille"

*poqtaan m-* "aisselle"

*njəriñ l-* "utilité"

*wëy-bokk b-* "membre"

*màtt-màtt b-* "morsure"

### **dialecte lébou**

*mbagga m-* "épaule"

*noppa b-* "oreille"

*poqataan b-* "aisselle"

*njariñ l-* "utilité"

*way-bokk b-* "membre"

*màtta màtt b-* "infection en lébou"

Il convient de préciser que ces correspondances inter-dialectales supposent un environnement, un contexte syllabique et phonématique favorable. On les retrouve aussi bien en position finale qu'en position interne.

Notons que le [ə] de soutien qui suit la consonne géminée finale d'unités lexicales du parler de référence du Cayor est réalisé [a] dans le parler lébou (ex. : *mbagg m-* /mbag.gə/ "épaule" → *mbagga m-* /mbag.ga/ "épaule"; *nopp b-* /nɔp.pə/ "oreille" → *noppa b-* /nɔp.pa/ "oreille").

Comme on peut le constater ce phénomène concerne des unités lexicales bisyllabiques (les syllabes sont séparées par une borne syllabique représentée par le point (.)).

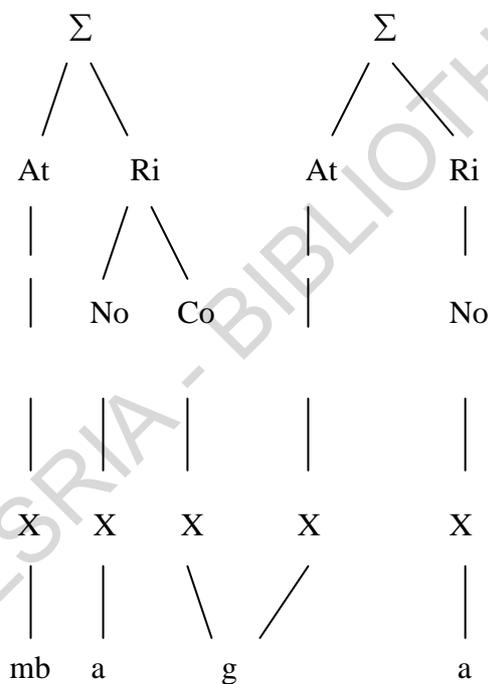
Cette précision est d'importance à un double niveau.

En effet, comme nous pouvons le constater la coupe syllabique divisée phonologiquement par exemple le segment d'énoncé *mbagga* en deux syllabes

nonobstant le fait que la séquence *gg* se réalise phonétiquement comme une consonne longue [g:].

S'entend que nous considérons ici la syllabe dans le cadre de la théorie phonologique que Denis CREISSELS (1994 : 29) décrit en ces termes « *Les évolutions récentes de la théorie phonologique se caractérisent en particulier par la prise en considération de la syllabe comme cadre nécessaire pour la discussion de quantité de problèmes de phonologie (à commencer par l'identification des phonèmes (...))* »

Nous pouvons représenter la segmentation de *mbagga* en deux syllabes par le schéma 3 suivant que nous empruntons à Denis CREISSELS (1994 : 33) :



En outre, dans le cas de figure d'unités lexicales polysyllabiques à finale géminée, la correspondance vocalique [ə] / [a] ne concerne pas la voyelle de soutien de la finale géminée de l'unité lexicale mais porte sur une autre voyelle vocalique [ə].

Exemples : *wëy-bokk b-* /wëy.bɔk.kə/ "membre" → *way-bokk b-* /way.bɔk.kə/ "membre"; *màtt-màtt b-* /ma :t.tə.ma :t.tə/ "morsure" → *màtta* *màtt b-* /ma :t.ta.ma :t.tə/ "infection").

Pour finir, il convient de souligner qu'en position interne d'unités lexicales bisyllabiques ou polysyllabiques sans consonne finale géminée, la correspondance vocalique de [ə] à [a] peut concerner la première syllabe (ex. : *njəriñ l-* /ɲjə.riɲ/ "utilité" → *njariñ l-* /ɲja.riɲ/ "utilité") ou la deuxième syllabe (ex. : *poqtaan m-* /pɔ.qə.ta :n/ "aisselle" → *poqataan b-* /pɔ.qa.ta :n/ "aisselle").

Il arrive que les autres parlars wolofs hors lébou tout en maintenant l'utilisation de la forme [ə] du parler de référence (wolof du Cayor) dans leurs unités lexicales font alterner l'utilisation de cette voyelle d'avec les voyelles [e ; ε].

C'est ainsi que contrairement au dialecte lébou qui utilise exclusivement la voyelle [a] (ex. : *way-bokk b-* "membre", *tëstan m-* "talon") à la place de la voyelle [ə] du parler de référence (wolof du Cayor) comme dans *wëy-bokk b-* "membre" ou *tëstën m-* "talon", il arrive aux autres parlars hors parler de référence d'utiliser aussi bien la voyelle [ə] que les voyelles [e] ou [ε] (ex. : *wéy-bokk b-*, *wey-bokk b-*, *wëy-bokk b-* "membre" ; *tëstën m-*, *téstën m-* "talon").

En conclusion à cette étude des variations vocaliques inter-dialectales qui se caractérisent par une modification de la structure phonémique des unités lexicales du parler de référence (wolof du Cayor), nous pouvons dire qu'elles ne génèrent pas de paires minimales et n'ont aucune fonction sémantique, aucune valeur oppositive.

Comme le dit John LYONS « *On pourrait, en principe, changer la structure phonologique de chacune des formes-de-mot d'une langue sans pour autant affecter en quoi que ce soit la distribution des formes-de-mot ainsi obtenues dans les phrases de la langue, ou le sens de ces phrases. Cela se fait d'ailleurs couramment, au niveau de la langue écrite, au moyen de codes et de chiffres simples basés sur le principe de la substitution.* » (1990 : 13).

Toutefois, la connaissance de leur existence n'est pas sans intérêt dans la perspective de l'élaboration de principes directeurs relatifs à la forme des descripteurs wolofs pour l'indexation des documents.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

### C) Chute de phonèmes

Des deux types de chute de phonèmes que sont l'aphérèse et la syncope qui se caractérisent tous par l'amuissement d'un ou de plusieurs phonèmes, aucun n'a une fréquence notable en wolof.

En effet, sur les 260 items lexicaux de notre corpus, seul un élément est concerné par l'aphérèse (chute d'un phonème à l'initiale d'un mot).

Il s'agit de *wóom* "genou" qui existe parallèlement à la forme *óom* dans différents parlers wolofs à l'exclusion du dialecte lébou qui utilise les formes *oom* et *óom*.

Quant à la syncope, nous n'avons retrouvé qu'un seul item lexical, à savoir *conc b-* "coude" (en dialecte lébou) là où les autres dialectes utilisent *conco bi*.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

#### D) Correspondances consonantiques

Les correspondances rencontrées dans nos textes sont au nombre de six, à savoir r/t, f/w, k/t, x/p, y/n, w/zéro/h.

##### D-1) correspondances r/t, f/w

Ces deux cas de correspondance particularisent le dialecte wolof faana-faana par rapport aux autres parlers wolofs.

Ce parler périphérique du Centre-sud du Sénégal est pratiqué par des locuteurs dans un espace linguistique à dominance sérère.

Le phonème consonantique /r/ est remplacé en position intervocalique par la consonne /t/ en dialecte wolof faana-faana.

C'est ainsi que l'unité lexicale *sibiru* /sibiru/ utilisée dans les autres parlers devient *sibitu* /sibitu/ avec le même sens de paludisme.

Quant au son consonantique labio-dental /f/, il partage avec la semi-voyelle labio-vélaire /w/ la caractéristique d'être homorganique par leur labialité.

Cela a conduit au passage de *saafara* /saafara/ "eau bénite utilisée pour s'assurer des bienfaits ou guérir d'une maladie" (autres parlers wolofs) à *saawara* /saawara/ (parler wolof faana-faana) avec le même sens.

##### D-2) correspondances k/t, x/k et y/n

Ces correspondances particularisent soit le parler wolof de référence (wolof du Cayor) par rapport aux autres parlers wolofs dont le dialecte lébou, soit le dialecte lébou par rapport aux autres parlers wolofs.

En effet, l'on peut constater pour le premier cas de figure que là où le parler wolof du Cayor utilise par exemple l'unité lexicale *toskanu yoo yi* "nid de moustiques" construit à partir de *toskan* "nid", suivi du connectif *u* et de *yoo* "moustique" les autres parlers utilisent la forme lexicale *tostanu yoo y-* "nid de moustiques" conçue à partir de *tostan* "nid", suivi du connectif *u* et de *yoo* "moustique". D'où le constat d'une correspondance k/t.

Les deuxième et troisième cas de correspondance consonantique, à savoir x/k et y/n particularisent le dialecte lébou par rapport aux autres parlers wolofs.

L'ensemble de ces correspondances s'expliquent à notre avis par la loi du moindre effort qu'André MARTINET exprime en ces termes « *L'évolution linguistique peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente entre les besoins communicatifs de l'homme et sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique. Ici, comme ailleurs, le comportement humain est soumis à la loi du moindre effort selon laquelle l'homme ne se dépense que dans la mesure où il peut atteindre aux buts qu'il s'est fixés.* » (2005 : 176-177).

En effet, l'on constate dans le cas de la correspondance k/t que les autres parlers wolofs utilisent le processus d'assimilation progressive par lieu d'articulation de la consonne initiale /k/ de la deuxième syllabe de *toskan* /tɔs.kan/ par la consonne initiale /t/ de la première syllabe. L'obstruante /k/ devient /t/ par le changement de son lieu d'articulation qui passe de la position vélaire à celle alvéolaire.

Toutefois, en demeurant une obstruante occlusive sourde, le phonème qui est produit, à savoir /t/ reste apparenté au phonème d'origine /k/ par le mode articulaire (occlusive sourde) qu'ils ont en commun.

La loi du moindre effort reste le facteur explicatif de la correspondance des phonèmes x/k dans *xëpp* g- "raie" (dialecte lébou) et *këpp* g- "raie" (autres parlers wolofs).

En effet, là où le dialecte lébou utilise un phonème /x/ de lieu d'articulation uvulaire et de mode articulaire fricatif donc marqué par une certaine durée, les autres parlers wolofs utilisent le phonème /k/ vélaire et occlusif donc explosif et de moindre durée. Ces deux phonèmes restent apparentés par leur manque de sonorité.

Concernant la correspondance y/n, l'on peut noter le remplacement de la semi-consonne, le yod /y/ de *yamarkijj* b- "coccyx" qui est une glissante par la nasale /n/ de *namarkijj* b- "coccyx" (dialecte lébou).

### D-3) correspondance w/zéro/h

Cette correspondance concerne *wóom* "genou" (autres parlars wolofs), *óom* "genou" (dialecte lébou), *hóom* "genou" (dialecte wolof faana-faana) produit avec un /h/ aspiré.

La substitution de la semi-consonne vélaire /w/ de *woom* par zéro dans *oom* (dialecte lébou) s'explique par la proximité articuloire du /w/ d'avec la voyelle postérieure /ɔ/.

Quant au remplacement de la semi-consonne vélaire /w/ par la consonne /h/ en wolof faana-faana, nous pensons que son explication doit être cherchée ailleurs que dans la phonologie du wolof.

En effet, le phonème glottale /h/ n'existe pas en wolof mais plutôt en sérère et son utilisation par le wolof faana-faana serait certainement due à l'influence de la langue sérère, langue avec laquelle le faana-faana partage le même aire géographique.

Nous ne pouvons passer sous silence le conditionnement sociétal que subit le dialecte lébou.

Nous avons pu observer un abandon net des particularités phonétiques du vocabulaire des populations lébou.

Cette disparition est plus marquée chez les lébous instruits et dans les classes d'âge inférieures à soixante ans et chez les personnes dont l'activité socio-professionnelle n'est plus liée à la pêche.

Ces particularités phonétiques restent toutefois présentes chez les pêcheurs lorsqu'il s'agit de désigner des référents relatifs à la pêche.

### 2.1.3. Variations morpho-syntaxiques

Elles concernent des variations dans les classes nominales et des formes lexicales totalement différentes

#### A) Variations dans les classes nominales

Un nombre non négligeable d'études ont été consacrées à l'origine et au fonctionnement du système des indices de classe du wolof .

Parmi ces études, nous pouvons citer les travaux de Maurice DELAFOSSE (1927), de Léopold Sédar SENGHOR (1943), de Codou Mbassy NJIE (1982) et d'Amadou DIALO (1983).

Notre contribution se limitera ici à décrire et expliquer dans les domaines de la santé et de la pêche l'utilisation qui est faite de ce système classificatoire dans les parlers wolofs.

Précisons que nous n'avons pas trouvé d'exemples à étudier dans le domaine de la décentralisation.

Il ressort des travaux cités plus haut que le système classificatoire du wolof comprend dix classificateurs nominaux (b, g, j, k, l, m, ñ, s, w, y). Ce système repose sur des critères phonologiques, sémantiques, de genre ou de nombre.

Les variations dialectales des indices de classe rencontrées dans nos textes sont minimales.

En effet, sur 260 termes tirés de manière aléatoire de nos textes dont 140 appartiennent au domaine de la santé et 120 à la pêche, seuls neuf termes sont marqués par des variations au niveau des indices de classe et parmi ces derniers deux sont relatifs au corps humain et les sept autres au domaine de la pêche.

Toutes ces variations se rapportent à des différences entre les autres parlers wolofs et le dialecte lébou.

Exemples :

**Autres parlers wolofs**

*ndodd l-* "échine"

*poqtaan m-* "aisselle"

*teeru b-* "jetée"

*tëll b-* "un grand morceau  
de poisson"

*gejj g-* "poisson séché"

*geen g-* "queue"

*gis b-* "mulet jaune"

*deem b-* "mulet jaune"

*tàmbajan b-* "type de salaison

où l'on n'éventre pas le poisson"

*suux w-* "muscle"

**dialecte lébou**

*ndodd g-* "échine"

*poqataan b-* "aisselle"

*teeru g-* "jetée"

*tëll g-* "un grand morceau  
de poisson"

*gejj w-* "poisson séché"

*geen b-* "queue"

*gis w-* "mulet jaune"

*deem w-* "mulet jaune"

*tàmbajan w-* "type de salaison

où l'on n'éventre pas le poisson"

*suux m-* "muscle"

L'on peut constater que les noms des poissons sont suivis par le classificateur *w-* dans le dialecte lébou alors que dans les autres parlers wolofs ils sont suivis par l'indice de classe *b-*.

Exemples :

**Autres parlers wolofs**

*gis b-* "mulet jaune"

*deem b-* "mulet jaune"

**dialecte lébou**

*gis w-* "mulet jaune"

*deem w-* "mulet jaune"

La réponse de nos locuteurs wolofophones sur le pourquoi de cette réalité linguistique fut que les noms des poissons sont d'origine lébou pour l'essentiel.

Cela nous amène à parler d'emprunts intra-linguistiques à côté des emprunts interlinguistiques qui sont eux aussi marqués par l'utilisation du classificateur *b-*.

Nous avons retrouvé ce phénomène de variation dans d'autres termes relatifs à d'autres champs sémantiques afférents au domaine de la pêche.

Par exemple dans la désignation des infrastructures maritimes ou de la transformation des produits de la mer.

Exemples :

**Autres parlars wolofs**

**dialecte lébou**

*teeru b-* "jetée"

*teeru g-* "jetée"

*tëll b-* "un grand morceau de poisson"

*tëll g-* "un grand morceau de poisson"

*tàmbajan b-* "type de salaison où

*tàmbajan w-* "type de salaison

l'on n'éventre pas le poisson"

où l'on n'éventre pas le poisson"

Exceptions : *gejj w-* "poisson séché" (dialecte lébou), *gejj g-* "poisson séché" (autres parlars wolofs)

D'autres cas de variations dialectales relèvent de l'anatomie.

Exemples : **autres parlars wolofs**

**dialecte lébou**

*ndodd l-* "échine"

*ndodd g-* "échine"

*poqtaan m-* "aisselle"

*poqataan b-* "aisselle"

*geen g-* "queue"

*geen b-* "queue"

*suux w-* "muscle"

*suux m-* "muscle"

Nous tenons à souligner le cas d'un type de variation dialectales à incidence sémantique

Ex. : *ndab g-* (caisse en lébou), *ndab l-* (bol en lébou)

**B) formes lexicales totalement différentes**

Les seules oppositions de ce type rencontrées dans nos textes concernent quasi exclusivement des oppositions entre le dialecte lébou et les autres parlars wolofs pris globalement. Les variations phonologiques qui existent entre les autres parlars wolofs (hors lébou) ne sont pas très prononcées pour entraîner des problèmes d'intelligibilité en cas de substitution dans une phrase.

Exemples :

dialecte lébou	autres parlars wolofs
<i>dana b-</i> "cicatrice"	<i>lëget g-</i> "cicatrice"
<i>mata matt b-</i> "infection"	<i>wuni j-</i> "infection"
<i>wopp j-</i> "maladie"	<i>feebar b-</i> "maladie"
<i>kujur g-</i> "trachée artère"	<i>pottax b-</i> "trachée artère"
<i>baxata b-</i> "mucus nasal"	<i>ñandaxit w-</i> "mucus nasal"
<i>laxit b-</i> "crachat gluant"	<i>xaaxtandiku b-</i> "crachat gluant"
<i>kabab g-</i> "mâchoire"	<i>ɲaam w-</i> "mâchoire"
<i>der w-</i> "paume"	<i>ténq b-</i> "paume"
<i>sikket b-</i> "menton"	<i>sikkim b-</i> "menton"
<i>caas g-</i> "ligne de pêche"	<i>xiir g-</i> "ligne de pêche"
<i>boye b-</i> "flotteur"	<i>booy b-</i> "flotteur"
<i>mbeex m-</i> "eau de mer"	<i>xorom s-</i> "eau de mer"
<i>géej g-</i> "océan"	<i>dex g-</i> "océan"
<i>kakatar b-</i> "grondin"	<i>njaxasen b-</i> "grondin"
<i>lare b-</i> "hareng"	<i>ngoy b-</i> "hareng"
<i>gëlënd b-</i> "maquereau"	<i>njund b-</i> "maquereau"
<i>ngët b-, sebar b-</i> "prise"	<i>jàpp b-</i> "prise"
<i>keseŋ g-</i> "coque"	<i>màndiŋ m-</i> "coque"
<i>dàmb j-, kunga g-,</i>	
<i>sendal b-</i> "panier"	<i>pañe b-</i> "panier"
<i>ndaw m-</i> "courant marin"	<i>kuraŋ b-</i> "courant marin"
<i>ndab g-</i> "caisse"	<i>kees b-</i> "caisse"

**Exceptions :** *siig b-* (anguille en lébou, emprunté par les autres parlers wolofs), *jaanu gééj b-* (anguille en lébou et autres parlers wolofs); *tibbu-jara j-* "poignet" (dialecte lébou et autres parlers wolofs), *tikkujara j-* "poignet" (parler du Cayor), *tàkk-njare j-* "poignet" (dialecte wolof faana-faana).

En conclusion à cette étude sur la variation linguistique, on peut dire que les différences inter-dialectales sont assez marquées entre les dialectes wolofs des régions périphériques (ex. : wolof faana -faana, lébou) et les parlers des régions centrales (ex. : parlers du Cayor, du Baol, du Diambour).

Il importe de souligner que ces variations dialectales sont parfois la marque de différences pragmatiques entre le parler lébou et les autres parlers wolofs.

C'est ainsi qu'à côté d'un signifié dénotatif commun aux variantes dialectales synonymes, on retrouve dans ces variantes dialectales des composantes pragmatiques ou signifiés connotatifs qui particularisent les pêcheurs marins lébous et soulignent une opposition entre la langue spécialisée de la pêche propre à ces pêcheurs et la langue commune des autres parlers wolofs.

Exemples :

- *mata matt b-* "infection" v/s *wuni j-* "infection"
- *ngët b-*, *sebar b-* "prise" v/s *jàpp b-* "prise"
- *mbeex m-* "eau de mer" v/s *xorom s-* "eau de mer"
- *gééj g-* "océan" v/s *dex g-* "ocean"
- *dàmb j-*, *kunga g-*, *sendal b-* "panier" v/s *pañe b-* "panier".

Les termes lébous utilisés sont en rapport étroit avec les réalités que vivent les lébous dans leur activité de pêcheurs.

C'est ainsi que le terme *mata-matt* « infection » est utilisé par les lébous en référence aux infections nées des morsures et piqûres que les infligent les animaux marins.

Notons aussi que la quantité de synonymes relatifs à la pêche est plus importante dans le vocabulaire lébou qu'il n'en est dans le vocabulaire des autres parlers wolofs.

Par exemple, là où le parler lébou utilise *dàmb ji*, *kunga gi* et *sendal bi* pour désigner différents types de panier servant à la conservation ou au transport du poisson, les autres parlers wolofs n'ont que l'unité lexicale *pañe bi*, emprunt du français panier.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## **2.2. Contacts du wolof avec d'autres langues dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation**

La langue wolof est depuis très longtemps en contact avec des langues étrangères qui ont eu un impact non négligeable dans son évolution.

Parmi ces langues, nous pouvons citer principalement le français, l'arabe, l'anglais et le portugais.

Pour les besoins de la présente étude, notre examen des contacts du wolof avec d'autres langues sera principalement centré sur celui avec le français et dans le sens langue française → langue wolof.

Cet examen vise à appréhender de manière synchronique les différents usages et transformations de la langue wolof (évolutions du code linguistique).

Les différentes ruptures sur les plans morpho-syntaxique, lexical et sémantique seront investiguées.

Nous ambitionnons de rendre compte de la modification de la langue wolof sous la pression du contact avec d'autres langues et d'un plurilinguisme ambiant et cerner les modalités et les conditions de l'émergence principalement d'une variante mésolectale du wolof.

Notre approche sociolinguiste va nous conduire à vérifier l'existence de relations entre nos données linguistiques et des facteurs extra-linguistiques, à savoir :

- catégorie socioprofessionnelle d'appartenance,
- ethnie d'appartenance,
- langue maternelle,
- âge,
- niveau d'instruction,
- niveau de spécialisation dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation,

- attitude idiosyncratique ou stéréotypée envers chacune des langues,
- capacité du locuteur à séparer les deux langues,
- tolérance ou intolérance à mélanger des langues dans un discours,
- maîtrise de l'écriture et de la lecture en wolof et en français,
- période d'acquisition.

Le choix de ces facteurs extra-linguistiques nous est inspiré par cette assertion de Uriel WEINREICH pour qui « *It is thus in a broad psychological and socio-cultural setting that language contact can best be understood [...], the linguist who makes theories about language influence but neglects to account for the socio-cultural setting of the language contact leaves his study suspended, as it were, in mid-air ... = C'est ainsi que le contact de langues ne peut être mieux compris que dans un cadre psycho-socio-culturel [...], le linguiste qui théorise sur l'influence des langues sans traiter le milieu socio-culturel du contact néglige des éléments essentiels...* » (1970 : 4).

Il nous est aussi dicté par cette autre assertion du même auteur pour qui « *A full account of interference in a language-contact situation, including the diffusion, persistence, and evanescence of a particular interference phenomenon, is possible only if the extra-linguistic factors are considered... = Un compte-rendu complet d'interférences dans une situation de contact de langues marquée par la diffusion, la persistance et l'évanescence d'un phénomène particulier d'interférence, n'est possible que si les facteurs extra-linguistiques sont pris en compte...* » (1970 : 6).

Les terrains d'enregistrement de notre corpus oral comprennent l'aire de débarquement du poisson à Hann, les lieux de transformation du poisson, le marché Tilène à Dakar, les lieux de travail des tradipraticiens vendeurs ou non de plantes médicinales dans leurs interactions avec les clients, le centre de santé de Hann et la Mairie d'Arrondissement de Hann Bel Air.

Les entretiens menés dans ces lieux n'étaient pas directifs et les enregistrements les afférents ont été complétés par des textes oraux en wolof tirés d'émissions sur la santé dans les radios et télévisions du pays, émissions regroupant journalistes, tradipraticiens et/ou médecins.

Par cette démarche nous cherchons à situer socialement les discours et à étudier l'activité de langage à partir de textes constitués par des données attestées non construites par nos soins.

Cette démarche a guidé notre choix de trois catégories d'informateurs, à savoir :

- personnes bilingues français-wolof
- personnes multilingues parlant aussi le français et le wolof
- personnes unilingues en wolof

Par cette démarche que nous considérons fonctionnaliste et variationniste, nous visons, après Josiane BOUTET, à nous tenir « ... *au plus près de la matérialité des organisations linguistiques, à quelque niveau que l'on se situe, et de traiter de ce qui est variable et hétérogène dans la mise en mots plutôt que de ce qui est stable et constant.* » (1994 : 25-26).

L'objectif d'établir des principes directeurs pour le traitement de l'information documentaire constituée pour une proportion non négligeable de documents écrits a aussi exigé de nous une prise en compte d'un corpus de documents des domaines de la santé, la pêche et la décentralisation qui procèdent de la langue écrite wolofe.

Avant de poursuivre plus en avant cette étude des contacts de la langue wolofe, nous tenons à préciser que nous considérons cette langue comme un continuum caractérisé par l'existence d'une variante acrolectale à côté de variantes mésolectale et basilectale.

Disons que le wolof se caractérise par l'existence de deux pôles linguistiques, à savoir un wolof acrolectal et un wolof basilectal qui est celui de personnes en apprentissage de la langue wolofe ayant une maîtrise très faible de la langue (étrangers et populations d'origines ethniques autres que wolofe).

Ces deux pôles sont parties constitutives d'un continuum wolof dans lequel on retrouve un niveau intermédiaire constituant le wolof mésolectal qui peut revêtir plusieurs formes.

Notons que ces variantes du wolof se caractérisent par des spécificités relatives à leur utilisation respective.

C'est ainsi que la variante acrolectale et son lexique qui est celui du wolof de référence, à savoir le wolof du Cayor, se retrouve assez souvent dans les romans, nouvelles, poèmes en langue wolofe et dans les dictionnaires des époques présente et coloniale.

À ce titre, on peut citer par exemple le *Dictionnaire wolof-français* de Monseigneur KOBÈS (1855); le *Dictionnaire français-wolof* de V.J. GUY-GRAND (1923); le *Dictionnaire wolof-français* de Arame FAL, Rosine SANTOS et Jean-Léonce DONEUX (1990), le *Dictionnaire wolof-français et français-wolof* de Jean-Léopold DIOUF (1994), le *Vocabulaire d'environ 1.500 mots français avec leurs correspondants en Ouolof de Saint-Louis, en Poular (Toucouleur) du Fouta, en Soninké (Sarakhollé) de Bakel, Saint-Louis du Sénégal* du Gouverneur de L'A.O.F. Louis FAIDHERBE (1864); le *Roman d'un spahi* de Pierre LOTI.

Il importe de souligner que l'acrolecte se distingue de la variante mésolectale par l'utilisation d'un lexique particulier constitué de termes la plupart du temps non compris par le locuteur wolofophone moyen.

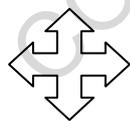
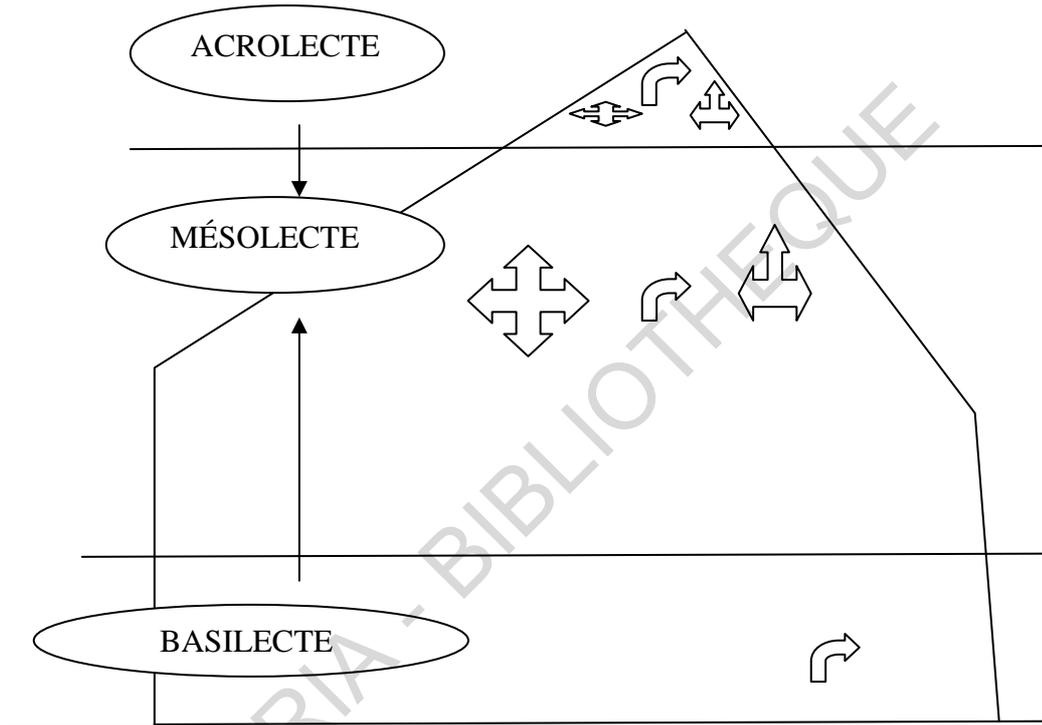
Ces termes sont souvent remplacés dans la variante mésolectale par des synonymes.

Par exemple les termes acrolectaux *yoxo yi* "les mains", *gëñ yi* "les dents" et *gët yi* "les yeux" sont remplacés chez le locuteur wolof moyen par *loxi yi* "les mains", *bëñ yi* "les dents" et *bët yi* "les yeux".

Les variantes basilectale et mésolectale de la langue orale wolofe sont utilisées dans les interactions quotidiennes des individus, dans des domaines d'activité de communication assez diversifiés incluant ceux de nos trois domaines de référence (communication commerciale, communication sur la santé, communication sur la pêche, communication sur la décentralisation, communication religieuse, communication éducationnelle).

Nous concluerons cette présentation du continuum par le schéma suivant.

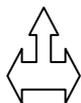
Schéma 4 : distribution des variantes acrolectale, mésolectale et basilectale selon la langue maternelle :



= langue maternelle endogène wolofe



= langue maternelle exogène française ou autres



= langue maternelle exogène wolofe

Cette présentation du continuum faite, il convient de souligner que notre étude des contacts du wolof sera centrée sur la variante mésolectale telle qu'elle est utilisée dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation et cela dans le contexte urbain dakarois qui est le lieu par excellence où l'individualité et le génie de langues différentes se rencontrent et peuvent se retrouver en dépôt chez un même individu.

Précisons que cette variante mésolectale est celle contenue dans nos documents oraux et écrits en langue wolofe.

La répartition de l'utilisation de la variante mésolectale dans toutes les classes sociales combinée au fait qu'elle est le receptacle des contacts de langues, disons le lieu par excellence des phénomènes inter-langagiers nous ont conduit à axer notre étude des contacts de langues du wolof sur cette variante.

Nous pouvons noter que les locuteurs de la variante mésolectale du wolof se retrouvent dans un spectre de population assez large.

C'est ainsi qu'on y retrouve deux cas de figure, à savoir :

- des personnes dont la langue maternelle est le wolof,
- des personnes dont la langue maternelle est autre que le wolof.

Ce dernier cas de figure inclue des personnes d'origine étrangère (commerçants mauritaniens, guinéens, sénégalais d'origine libanaise) ou des personnes d'ethnies poular, diola, sérère etc.

Ces personnes ont acquis pour la majorité d'entre eux le wolof durant l'enfance ou l'adolescence lors d'une migration à Dakar où dans les capitales régionales.

Les facteurs d'acquisition sont constitués pour ces personnes par les interactions socioprofessionnelles entamées durant l'enfance et l'adolescence (commerce, travaux domestiques etc.), les émissions radiophoniques en wolof et/ou les interactions linguistiques dans le milieu scolaire et avec les amis d'enfance d'ethnie wolofe ou autres.

Nous pouvons reprendre à notre compte et l'appliquer aux jeunes personnes dont la langue maternelle est autre que le wolof cette citation de Caroline JUIILLARD

et Martine DREYFUS tiré de leur article intitulé *Le jeu de l'alternance dans la vie quotidienne des jeunes scolarisés à Dakar et à Ziguinchor* « ..., à Dakar la pratique des langues de groupe dans des réunions de jeunes semble moins présente, les quartiers ne présentant pas des regroupements ethniques importants ou tout au moins suffisants pour lutter contre le phénomène de dilution ethnique. » (2001 : 693).

Il convient de préciser que la langue maternelle des locuteurs wolofophones peut revêtir deux formes, à savoir être une langue maternelle endogène ou une langue maternelle exogène.

La première notion renvoie à la langue autochtone propre à l'ethnie de la mère et parlée par cette dernière alors que la seconde notion renvoie à une langue importée.

Nous rapportons la seconde notion à des locuteurs wolofophones d'ethnie non wolofe qui considèrent le français ou le wolof comme leur langue maternelle de communication familiale.

Pour illustrer cette notion de langue maternelle exogène, nous pouvons prendre le cas de ce locuteur wolofophone dont la mère a un père d'origine libanaise et une mère d'ethnie sérère qui utilisaient le français dans l'environnement parental immédiat et dans la communication familiale entre eux et leurs enfants.

Ne parlant dès lors ni arabe ni sérère, la mère de ce locuteur a perpétué l'usage de ce vecteur de communication qu'est le français dans ces interactions familiales aussi bien avec son mari sérère qu'avec ses enfants.

Toutefois, nous pouvons noter que grâce à ces interactions communicationnelles avec les amis wolofophones ce locuteur comprend et s'exprime moyennement en wolof.

Un autre exemple de langue maternelle exogène est représenté par un locuteur wolofophone dont le père et la mère appartiennent à des ethnies différentes du wolof et qui utilisaient avec lui le wolof dans leur communication familiale.

Ce locuteur qui possède très bien la langue wolof considère cette langue comme sa langue maternelle même si sa mère maîtrise parfaitement la langue de son ethnie d'origine.

Son père ayant toujours vécu en ville au sein de l'ethnie wolof parle la langue de cette ethnie et non celle de son ethnie d'origine.

Notons que ce locuteur utilise présentement le wolof avec ses enfants dans sa communication familiale.

Les comportements linguistiques précités, la grande diversité ethnolinguistique des locuteurs combinés à l'origine de l'acquisition de la langue wolof sont des facteurs suffisamment explicatifs des différents niveaux de maîtrise (moyenne ou forte) de cette langue par ces personnes.

Toutefois, il convient de préciser que les différents niveaux de maîtrise de la langue wolof touchent tous les locuteurs du wolof, qu'ils aient acquis le wolof comme langue seconde ou qu'ils la considèrent comme langue maternelle (endogène ou exogène).

La maîtrise moyenne du wolof par une partie des locuteurs dont le wolof est la langue maternelle endogène découle de leur culture citadine exacerbée marquée par une vie sociétale confinée pour l'essentiel autour de leurs activités socioprofessionnelles marquée par l'usage principal du français pour certains et par l'usage d'un stock limité de termes wolofs dans leurs activités quotidiennes pour d'autres (termes relatifs à la vie domestique par exemple).

Ces facteurs extra-linguistiques expliquent l'ignorance par ces personnes d'un nombre non négligeable de termes afférents à la santé (dénomination des maladies, des parties du corps humain, etc) et à la pêche (noms de poissons, phénomènes marins, instruments de pêche etc.).

Nous retrouvons cette ignorance aussi bien chez les locuteurs wolofophones qui ressortent du premier cas de figure que chez ceux qui relèvent du second cas de figure (cf. p. 85)

Cela nous permet de souligner que l'antériorité d'acquisition de la langue wolofe, disons le fait d'avoir le wolof comme langue maternelle n'implique pas toujours, n'est pas gage d'un niveau supérieur de performance linguistique d'un locuteur.

Ceci est un constat frappant que nous avons pu faire chez les locuteurs wolofophones dont la langue maternelle endogène est le wolof.

En effet, nous avons pu remarquer que certains parmi eux ont un niveau de performance linguistique du wolof moindre que celui d'autres wolofophones qui ont cette langue comme langue seconde ou l'ont acquis comme langue maternelle exogène, ces derniers ayant vécu dès la naissance ou l'enfance dans un environnement culturel wolof et rural propice à une bonne appropriation de cette langue.

Même si nous ne rejetons pas l'opinion développée par certains linguistes qui voudraient selon Louise DABÈNE que la langue maternelle soit « ... *la seule qui admette la légitimation par la naissance...* » (1994 : 11), il nous semble, vu les constatations précédemment faites, que le principal facteur de légitimation linguistique dans le milieu urbain est l'environnement culturel et non la naissance.

Notre examen des contacts de langues portera sur la variante mésolectale wolofe et sur les phénomènes de mélange de langues, d'alternance codique et d'interférence linguistique que nous avons pu retrouver dans nos textes de la langue orale wolofe faits de dialogues et dans nos textes de la langue écrite wolofe.

Précisons que les exemples qui serviront à cet examen sont tirés, d'une part, de nos entretiens ou d'enregistrements radiophoniques ou télévisuels qui ont eu comme acteurs des tradipraticiens, patients, pêcheurs ou acteurs de la décentralisation (élus locaux, personnel municipal), etc et d'autre part de documents écrits produits par des Organisations Non Gouvernementales (O.N.G.) d'appui à l'alphabétisation.

### 2.2.1. Exemples de dialogues illustratifs des contacts du wolof avec d'autres langues

Nous avons choisi de présenter ici comme éléments d'illustration un certain nombre de ces textes.

#### 1) Entretien avec un pêcheur à Yoff (village de pêcheurs) :

Daouda : - Kon léegi so ma mënoon na wax feebar yu mëna dal jën, seen melokaan, nu ñuy feñee ?

Pêcheur : - ... Jàngat nañ ci ne am na ñaar ba ci ñett façons yoo xame ne jën di na ko feebar. Jën di na manquer oxygène si biir gééj, mu feebar, dee (...), jën tamit di na feebar ngir crise cardiaque maanaam lu ñu tudde febaru xol.

Nan la koy defe généralement parce que mool yi di nañu napp, par exemple, di nga napp, jàpp jën wu mag, muy daw, xam nga buy daw dang kay may, (...), bu daw ba mbëkk benn xeer par exemple, choc boobu mu def mën na daw ak moom quelque temps bu fekke na rëcc na ba indil ko benn maladie muy crise cardiaque parce que day dem egsi ci xol bi ak yuur gi. Man na indi tamit bopp buy metti comme nit.

Mën na am effet au niveau du muscle cardiaque muy maanaam xol bi ba moom tamit mu dee.

Bi ci des tamit mooy bu fekke ne par exemple gééj gi dafa am doole, fees, fees bu metti, am na certains jën yoo xame ne bu fekke ne par exemple fraîcheur bi maanaam gééj bi dafa seed, seed, mën na la jàpp, jàpp ci yax yi, ni muy def nit, mu doon genre de rhumatisme, mën na dal jën yi ba ñoom mu tere leen ñuy mëna voguer maanaam di feey comme nu mu ware.

#### 2) Entretien avec un tradipraticien

Daouda : - Ndax di ngay laaj jarag ji lu jëm ci jàngoro yu ko mësa dal moom wala mbokkam ?

Tradipraticien : - Loolu du ma ko laaj. So ñówee dina la laaj lan mo la jot.

Su fekke am naa ci tegtal, ma jox la garab yi nga xam ne am naa ci tegtal. Su fekke amu ma ci tegtal, su fekke dama la waral yabbal hôpital, ma ne la demal hôpital. Lool yëpp, dina ko def.

Nit dina la wax ne dama feebar, dama yëg yii, ma ne ko nax dem nga hôpital, mu ne ma demu ma opitaal, ma ne ko demal opitaal def kontorol, moo gën. Përëksampël nga ñów ne ma damay miir, voilà! wala nga ñów ne ma dama yaakaar dama am tension, loolu yëpp dina la wax demal hôpital ba xam, moo gën a wóor; wala nga ñów ne ma dama ragal ne am na jabet, dama la ne demal hôpital def contrôle ba xam ne am nga jabet wala amoo jabet. Loolu dama kay def ag nit ñi, quoi !

Mais doo ñów nak ne ma dama am jabet, defu loo contrôle, ma yëkati garabu jabet di la ko jox, non, non, non, duma def loolu.

Daouda : - Lu tax doo def loolu ?

Tradipraticien : - Waaw ! dama bëgg, ama nit ki nga kay jox garab nga xam fa nga sukkandiku, nga xam kii am na jabet wala amul jabet, comme man awu ma ci lu leer, ma ne ko demal opitaal ba nga xam ne am nañu ci lu leer ne dafa am jabet, looloo tax ma di ko yabbal hôpital.

Daouda : - Dama bëggoon xam ndax garab ging koy jox man na am effet ci moom, ku amul jabet, je veux dire ?

Tradipraticien : - Non, non, non, garabu jabet moom amul benn effet bu muy jox même ku amul jabet, day raxas rekk, voilà lol la.

Daouda : - Ndax ding koy laaj lu jëm ci cetam ak ni muy dunde, quoi ?

Tradipraticien : - En général, man du ma koy laaj.

Daouda : - Ndax ding koy laaj màndargay jàngoro ji ?

Tradipraticien : Waaw ! dina laaj màndarga jàngoro ji, përgzampël, nga ñów ne dama am hémorroïdes, naa lay laaj hémorroïde bi naka nga kay yëge sa yaram, voilà ! wala nga ne ma siti, ma ne la siti bi naka la feeñe ci sa yaram. So ma joxe tegtal nak, ba ma xam ne lii siti la, nax dafa am ñoo xam ne ni siti ak saan dañu koy boole te du benn.

Loolo nak su ko defe am na nu muy deme su la ekspilike da nga xam ne kii saan la, su la ekspilike di nga xam ne kii siti la. Yooyu am nañu ci ay tegtal.

Daouda : Ndax di ngay def maanaam ceetum ndoorteel ?

Tradipraticien : Maanaam, feebar buy komanse ?

Daouda : Ceetum ndoorteel, c'est à dire, maanaam, làmb yaramam, làmb cëram, fëgg dënnam?

Tradipraticien : Non, dumay làmb yaram, fëgg dënn. Da nga may ekspilike ak li nga may won ma gis, ay picci, ma gis mu def ay picci, def ay èr, voilà ! Yooyu dina xam ne lii garab yi ngay mëna jël ba yàlla saafara ko...

Xale bu ndaw awumay garabam xana xale boo xam ne dafa am ay èr, su booba dina am ay garab yu ma koy jox mu koy sangoo waaye duma koy jox ay garab yu nuy naan.

Daouda : Ndax man nga ma limal xeeti jàngoro yuy wàlle, lu deme ni ki ñambataan, xureet, mooy ñambataan, ràmm ?

Tradipraticien : Li ma gënn a xam daal xanaa lu deme ni sëqët, xam nga sëqët day wàlle, lu deme ni ñambataan, lu deme ni ndoxum siti, ndax su fekke da nga am ndoxum siti, jël sarbet, kii jël ko rapidement, kooku moom, lu ngeen jege jege, da ngeen di daldi wàlle (...) wala nga tëdd fu muy tëdd, nga ñów tëdd fa, moom daf lay wàll, donde sa jabar wala sa doom sax bu ngeen bokke sarbet ngeen am poroblem boobu.

Daouda : Keroog dang ma ne ndoxum siti du jàngoro juy jóge ci séy.

Tradipraticien : Non, du wàlle, mais përeksampël dama ne la bu fekke ku góor ki dafa am ndoxum siti su jure doom, doom ji day am siti waaye nekkul ne nga wàll ko sa jabar (...) Përeksampël nga am ay picci, fompoo benn sarbet, sa jabar jël ko fompoo ko yaram bi, da ngay gis mu am ay picci, bokkuteeg séy ak nit.

Daouda : Maanaam su ame ay dag-dag, dag-dag yooy lay kii bi di dugg ?

Tradipraticien : Waaw ! moom lay dugg.

Daouda : Kon, waxoon nga ndoxum siti, ak [ax] sëqët, sëqët su bon si.

Tradipraticien : Sëqët su bon si, n'importe quel sëqët, su ngeen jagewoo moom da ngeen wàllante.

Daouda : Waxu, waxu yaakaaroo muy jàngoro juy wàlle ?

Tradipraticien : Waxu, waxu de am na ñoo xam ne su ngeen bokke potu ndaa, su fekke am na waxu, day wàllate, ramm day wàlle, girib momit day wàlle ndax tàngoor wu muy tëdd momit nga ñów tëdd fa wala mu ñów tëdd sa kaw, momit day wàllate.

Daouda : Loo xam ci [si] jàngoroy purox, ndax day wàlle ?

Tradipraticien : Maanaam jàngoroy baat, momit day wàlle.

Daouda : Am na benn jàngoro ju ñu naan jàngoroy jadd ?

Tradipraticien : Jadd, maanaam ku yaram wi da dëgër, méningite.

Daouda : Am na ñu ne jàngoro jadd duy wàlle. Est-ce-que yaakaar nga ne day wàlle ?

Tradipraticien : Am na ñu ko wax, waaye man awu ma ci [si] lu leer. sama xam-xam àggu fa. Mën na wàlle nak, waaye sama xam-xam àggu fa moom.

Daouda : Ndax baat bi nuróo na la lu jaadu ?

Tradipraticien : Lu normal, waaw, jadd moom xam neñ ko.

Daouda : Yaakaaroo ne kenn warul a wax jàngoroy jadd juy wàlle ?

Tradipraticien : Jàngoro jadd juy wàlle, sama xam-xam àggu fa. Mën na wàlle nak, waaye sama xam-xam àggu fa moom.

Daouda : Dooy dégg nit ñi naan méningite ?

Tradipraticien : Aakeñ ! nit ñi di nañ koy wax.

Daouda : Paludisme duy wàlle ?

Tradipraticien : Paludisme mooy tàngooru yaram. Paludisme day wàlle. Gisoo su ko benn xame ame ci [si] kër, bala bàyyi, xale yépp tibt.

Daouda : Biiru taññ ?

Tradipraticien : Biiru taññ day wàlle.

Daouda : Biir buy daw est-ce-que dina wàlle ?

Tradipraticien : Biir buy daw moom de mën na bañe wàlle

3) Entretien au marché Tilène entre un tradipraticien, vendeur de plantes médicinales et deux clients (une cliente et un client) en la présence de notre interviewer, entretien caractérisé par la prise de parole de ce dernier en un moment donné.

Cliente : Da nga am tinukunu ?

Vendeur-tradipraticien : Kulukulu ak tinukunu bokkul

Cliente : Loola am nga ko ?

Vendeur-tradipraticien : Loolu am na ko. Boobu tàkk bi trois cent lay jar, yeneen yi mooy jar deux cent

Cliente : Muy ñaata ? Sept cent ?

Vendeur-tradipraticien : Muy sept cent. So ko naane dina la xaw a tuuti tuuti ?

Cliente : Dina ma ?

Vendeur-tradipraticien : So ko naane di nga menn lula yëngël tuuti ?

Cliente : Dina ma yëngël ?

Vendeur-tradipraticien : Di nga xam ne naan nga garab, lool la la bëgg wax.

Cliente : Kon dama key naan samdeek dimaas, buma liggéeyul, waaw ! dama koy xooj?

Vendeur-tradipraticien : - Dang kay xooj, do ko baxal de.

- Takku reen bi wala sunguf bi ?

- Ah ! Reen bi am na. Xoolal, so deme dang kay divise en deux quoi, boole leen def benn liitar, tey mu fanaan, so xëye nga def ko sa ndox, nga naan, naan.

Cliente : Jour bu may naan la koy fanaanal ?

Vendeur-tradipraticien : Jour bu ngay naan nga kay fanaanal. *Première partie* bi ñaata fan ?

Cliente : *Quatre jours, quatre jours.*

Vendeur-tradipraticien : *Comme* bële rekk.

Cliente : *Comme* bële rekk, *quatre jours, quatre jours ?*

Vendeur-tradipraticien : Dang ci [si] defoon *faux-pas* ? (il s'adresse à un autre client).

Client : Waaw !, *mais* dëdoon metti *avant* nak, dadan metti.

Cliente : *Sept cent* nga ma wax de, *huit cent, mille trois cent* nga may jox, nga may delloo.

Vendeur-tradipraticien : Ma jox la reenu sangoom ? Waaw ! sangoom ñaata, benn wala ñaar ?

Client : Benn.

Vendeur-tradipraticien : - Benn, deux cent la.

**Commentaire** : Suite à une demande de plantes médicinales pour soigner la syphilis, le vendeur-tradipraticien s'adresse à l'enquêteur en ces termes :

- Siti mooy lu gën a sonal nit ñi, am na ñoo xam ne ni da ñuy dem *opitaal* ba sonn, soog a ñow nak ci [si] garabu cosaan bi. Te gis nga ñun *même*, am nañu ay kiliyan yu nekk *Principal* ak *Dantec* gii, ay doktoor yo xam ne da ngay naan ndoxum siti, ñu ne la demal Tileen jënd garab ak garabu sàngam, nax xam nañu ne li ngay daw ci Tileen faju moo gën a gaaw garabu tubaab.

Daouda : Wawaaw ! Mën nga ma tekkil baatu pajum fàggu ?

Vendeur-tradipraticien : Fàggu de mooy xanaa lu ñuy wax daw sa ba ngay ame t ànk, maanaam ngay daw daw bala la feebar bay jot.

Daouda : Di nga koy digal nit ñi ?

Vendeur-tradipraticien : *Effectivement*, dina koy digal nit. Maanaam, *pereksampël* léegi bu fekke am na lo yëg sa yaram te sonalu gu la, so tele jël garab yi, *Yàlla* mën na def dotul la sonal, waaye nga yëg dara, jëloo dara, bàyyi noona, di naa léegi mu wér, léegi mu wér, bàyyi ba mu *atake* la, nga soog a jóg, kooku baaxul ci [si] feebar. Waaw ! loolu de dina ko waxal nit.

Daouda : Lu deme nika *palu* ?

Vendeur-tradipraticien : Mêmes palu bi am nañ ci [si] ay tegtal yo xam ne su fekke sax dal na la du la sonal. Mêmes reeni bantamare bii, nga di ko xooj [xɔ :c] di ko naan *temps* nawet, nawet bi duggu gul sax baax na. Daf lay dimmali ci [si] sibiru, reeni bantamare baax na torob [tɔrɔp]. Te *même* diggitoo bi nga di ko naan baax na, xoojal ka, di ka naan . Lum fa fekk da kay tuur ndox, lepp lum fa fekk da kay raxas. Mêmes bu dul dara, toog sax di ko naan ndax dafa baax. *Même* diggitoo bi du *pour* faj payis kese, am na yeneen yu muy faj [fac] ci yow.

Ko xam ne dafa sibiru, bopp bi tàng jër, jëlal xobu bantamare takkal ko ko, ndax xam nga bu de xale sax su tàng torob su yàgge day *kiriis*, loolo tax ñu di ko koy defar *pour* tàngoor bi bañ a yéeg, ngir wàññi tàngoor wi.

Daouda : Jigéenu biir ju ñakk-kàttan ndax ding koy jox ay tegtal ?

Vendeur-tradipraticien : Jigéenu biir bu ñakk-kàttan am nañ ci [si] reen boo xam ne so koy lekk moom so fekke da nga ñakk-kàttan, sa lekk mën na ñów, bu ñuy wax ñamm, kooku baax na ci [si], reen bu ñuy wax ñamm dafa lewet, même jigéenu biir dañ koy naan.

Daouda : Xam nga tubaab moom dafay wutale bactérie, parasite ak virus maanaam xeeti doomi jàngoro yii.

Vendeur-tradipraticien : Waaw ! man doomu jàngoro lay wax, ku feebar rekk.

Daouda : Français moom day wutale, day def distinction bi.

Vendeur-tradipraticien : Waaw ! day *separe*. Wolof moom, doomu jàngoro bi lay wax, génn ci [si] moom.

Daouda : Ndax xam nga ay xeeti jabet ?

Vendeur-tradipraticien : Ay xeeti jabet, lu ma ci [si] xam daal mooy ko xam ne ni daal xam nga ne nee nga ma am na jabet, *contrôler* lañ la am nga jabet *et* sa jabet mu ngi ci [si] *tant*, yooyu daal xam nañ ko ci [si].

Daouda : Kon *diabète sucré* daal ngeen xam?

Vendeur-tradipraticien : Waaw ! jabet suukar daal man moom laa xam.

Daouda : Léegi, baat yii, ndax mën nga ma leen a faramfàcceel, baati xas, àkk.

Vendeur-tradipraticien : Baati xas ak àkk yëpp benn la, lepp ci [si] kaw la, maanaam tur yi rekk am difërence, mais xas ak àkk lepp benn tur bi la, lepp mooy bu ci [si] kaw.

Daouda : Baatu xànc ?

Vendeur-tradipraticien : Xànc, xànc bokkotal àkk, xànc mooy lu deme ni ngigis, yoo xam ne dafay tàwweeku, day gudd, mooy lale, mooy xànc.

Daouda : Cëgg ?

Vendeur-tradipraticien : Cëgg ba tey mooy, mu ngi menn nga ne cëgguy, waaw ! cëgguy, ndax cëgg moom ñaare so nee cëgg sa xel dem na ci [si] guy. So nee xas nak sa xel dem na ci [si] ngigis ak lu deme ni ngigis. Loolu mooy *difërens* bi. So nee cëgg sa xel dem na ci [si] guy te guy nekk na lu ñuy lekk, ngigis nak nekkul luñuy lekk. Voilà, moo tax so nee xas, sa xel mën na dem ci [si] ngigis ak lennen lu deme ni ngigis waaye so nee cëgg sa xel day dem ci [si] guy ak lu deme ni guy ñu xam ne dañ kay lekk.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

### 2.2.2. Variante mésolectale et phénomènes de mélange de langues, d'alternance codique et d'interférence linguistique

L'étude des différentes formes de la variante mésolectale du wolof et l'examen des phénomènes de mélange de langue, d'alternance codique et d'interférence linguistique exigent de fournir un certain nombre de définitions des notions d'interférence linguistique, de mélange de langues et d'alternance codique.

Nous commencerons par citer les deux assertions suivantes de Louis-Jean CALVET (2006).

Dans la première assertion Louis-Jean CALVET souligne que l'interférence désigne « ... *un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.)* » (2006 : 17).

Dans la seconde, Louis-Jean CALVET défend l'idée selon laquelle « *Poussée au bout de sa logique, l'interférence lexicale peut produire l'emprunt : plutôt que de chercher dans sa langue un équivalent difficile à trouver d'un mot de l'autre langue, on utilise directement ce mot en l'adaptant à sa propre prononciation. Au contraire de l'interférence, phénomène individuel, l'emprunt est un phénomène collectif...* » (2006 : 19).

Notre point de vue sur la notion d'interférence rejoint plutôt celui défendu par André MARTINET pour qui l'interférence couvre tous les faits d'emprunt et qu'elle peut être aussi bien collective qu'individuelle (2005 : 171).

C'est ainsi qu'il nous sied de considérer que l'interférence linguistique en wolof, en renvoyant à l'idée de rencontre et de conjonction linguistique entre langues, couvre tous les phénomènes d'emprunts c'est à dire les phénomènes collectifs (extension de sens, calque linguistique, et emprunts lexicaux intégrés phonétiquement à la langue emprunteuse) et les phénomènes individuels ou collectifs (emprunts lexicaux non intégrés phonétiquement, syntagmes hybrides dont la construction respecte les règles qui régissent la construction des formes

syntagmatiques du wolof avec une transformation partielle de la séquence morphématique de la langue française, éléments lexicaux à forme complexe de la langue française).

Quant aux notions de mélange de langues et d'alternance codique, nous les empruntons à Louis-Jean CALVET qui les définit en ces termes « *Lorsqu'un individu est confronté à deux langues qu'il utilise tour à tour, il arrive qu'elles se mélangent dans son discours et qu'il produise des énoncés "bilingues". Il ne s'agit plus ici d'interférence mais, pourrait-on dire, de collage, du passage en un point du discours d'une langue à l'autre, que l'on appelle mélange de langues (sur l'anglais code mixing) ou alternance codique (sur l'anglais code switching), selon que le changement de langue se produit dans le cours d'une même phrase ou d'une phrase à l'autre.* » (2006 : 22).

Cela dit, nous pouvons aussi affirmer avec Louis-Jean CALVET que « *Les langues changent tous les jours, elles évoluent, mais à ce changement diachronique s'en ajoute un autre, synchronique ...* » (2006 : 61).

En effet, corps vivant et produit social, toute langue est modelée sur le plan synchronique par des facteurs sociaux qui l'innervent pour la modifier dans ses dimensions lexicales, phonologiques, morphologiques et syntaxiques.

Le cadre théorique ci-dessus nous fournit les assises sur lesquelles nous allons nous appuyer pour nous interroger sur la nature de la variante mésolectale de la langue orale wolof *versus* la nature du discours mixte.

Cette interrogation sera complétée par une étude de quelques exemples d'interférences linguistiques dans la variante mésolectale de la langue orale wolof, laquelle étude sera suivie de conclusions sur cette même variante mésolectale.

Enfin, nous terminerons par un examen de la variante mésolectale de la langue écrite wolof.

I) Nature de la variante mésolectale de la langue orale wolofe v/s nature du discours mixte

Précisons que les résultats que nous tirerons de cette interrogation détermineront l'utilisation que nous pourrions ou non faire des interférences linguistiques pour créer et valider des néologismes et établir des principes directeurs pour l'indexation en langue wolofe.

Signalons que nous prendrons dans cette interrogation en considération l'assertion suivante d'Uriel WEINREICH pour attribuer un certain nombre d'énoncés tirés de nos textes à une variante mésolectale de la langue wolofe « ... *"every speech event belongs to a definite language" (...)* it is usually known, to either the speaker or the describer or both, to which language an utterance as a whole belongs, the non-belonging elements can be separated as "borrowed" or TRANSFERRED. = *Chaque événement du discours appartient à une langue bien déterminée [...], il est souvent connu du locuteur ou de l'analyste, sinon des deux, à quelle langue une expression prise globalement appartient, les éléments qui ne procèdent pas d'une langue peuvent être isolés comme des emprunts ou des transferts.* » (1970 : 7).

Dans le même ordre d'idée, nous aurons à exploiter cette citation d'Herbert LANDAR pour qui « *Heavy borrowing means heavy borrowing (...). English has borrowed heavily from french, (...), but few contemporary linguists would argue that English is both a form of Latin and a form of Germanic at once. One's position on mixed languages reflects definitions and assumptions more than facts. Thus by identifying the grammatical core of a language, Hockett rules out "mixture" (...). The grammatical core of english is Germanic, Hockett observes, despite borrowing from French.* = *L'emprunt massif est de l'emprunt massif (...). L'anglais a beaucoup emprunté au français, (...), mais peu de linguistes contemporains défendront l'idée que l'anglais est tout à la fois une forme de latin et une forme de langue germanique. Les positions sur les langues mixtes ressortent plus de définitions et de suppositions que de faits. Hockett, en identifiant le noyau grammatical d'une langue, rejette l'idée de langue mixte (...).*

*Le noyau grammatical de l'anglais est germanique, remarque Hockett, malgré les emprunts au français.* » (1966 : 136).

Les lignes et pages qui vont suivre devraient nous permettre de vérifier le niveau de pertinence de ces deux assertions et cela en rapport avec la conception que nous avons de la nature de la variante mésolectale du wolof.

Des extraits de conversations tirés de nos enquêtes et d'autres tirés de l'article de Martine DREYFUS et Caroline JUILLARD intitulé *Le jeu de l'alternance dans la vie quotidienne des jeunes scolarisés à Dakar et à Ziguinchor* (2001 : 677-678) serviront aussi à la défense de notre position.

Pour illustrer notre position sur l'existence d'un parler mésolectal wolof (wolof urbain), nous aurons à comparer, confronter les actes illocutionnaires des locuteurs contenus dans deux groupes de discours cités plus bas.

Le premier groupe est constitué respectivement de segments d'énoncés tirés des entretiens de notre interviewer avec deux locuteurs wolofophones respectivement tradipraticien d'une cinquantaine d'années d'âge et pêcheur (plus de soixante ans) et de l'entretien au marché Tilène entre un tradipraticien, vendeur de plantes médicinales traditionnelles et deux de ces clients (une cliente d'une trentaine d'années d'âge et un client d'une quarantaine d'années d'âge), entretien fait en présence de l'interviewer (une quarantaine d'années d'âge, de formation universitaire) qui a eu à prendre la parole en un moment donné de l'entretien.

Il importe de préciser que nous postulons que ces énoncés et segments d'énoncé sont des échantillons du wolof mésolectal (wolof urbain) et nous les considérons comme représentatifs de la langue orale de nos textes des domaines de la santé et de la pêche.

Ces textes seront confrontés à un autre groupe d'énoncés empruntés à Caroline JUILLARD et Martine DREYFUS (2001) et qui relèvent respectivement :

- d'une variante mésolectale du wolof (wolof urbain de Dakar) tirés d'une conversation entre une fille de onze ans (B) et deux garçons de huit et treize ans (A et C),

- de mélange de langues et alternance codique tirés d'une conversation dans le domaine mathématique entre deux garçons dont l'un a 20 ans (E) et l'autre 22 ans (F).

Par la comparaison des formes que revêtent respectivement le wolof mésolectal (wolof urbain) et le discours mixte (mélange de langues et alternance codique), cette confrontation vise à prouver que des échantillons des discours des domaines de la santé et de la pêche que nous avons recueillis ne procèdent pas d'un discours mixte contrairement à certains énoncés proposés par nous et par les deux auteurs précitées.

Notons que cette comparaison porte sur la nature de l'intégration morpho-syntaxique, phonologique et sémantique des formes linguistiques.

En cela, nous tenons préciser après William LABOV que notre objet d'étude reste principalement « ... *la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique. Les sujets considérés relèvent du domaine ordinairement appelé "linguistique générale" : phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique.* » (2004 : 258).

Toutefois, il importe de souligner que nous nous intéressons aussi bien aux interrelations du locuteur, du public de nos trois domaines et comme le dit William LABOV aux « ... ; *façons dont les locuteurs s'appuient sur les ressources de leur langue pour certaines fonctions.* » (2004 : 258).

A) énoncés mésolectaux (parler wolof urbain) tirés d'enregistrements portant sur les domaines de la santé et de la pêche :

1) Texte d'un entretien entre un tradipraticien, vendeur de plantes médicinales non instruit en français (quarantaine d'années d'âge) et une de ses clientes d'une trentaine d'années :

Cliente : - Kon dama key naan samdeek dimaas, buma liggéeyul, waaw ! dama koy xooj ? = Donc je le bois le samedi et le dimanche, quand je ne serai pas au travail, est-ce-que je le laisse tremper ?

Vendeur-tradipraticien : - Dang kay xooj, do ko baxal, de ! = Tu le laisses tremper, tu ne le fais pas bouillir hein ! .

- Takku reen bi wala sunguf bi ! = Le fagot de racines ou la poudre ! (il s'adresse à son aide).

- Ah! Reen bi am na. Xoolal ! so deme dang kay diviser en deux quoi, boole leen def benn *liitar*, tey mu fanaan, so xëye nga def ko sa ndox, nga naan, naan. = Ah ! nous avons la racine. Regardes ! à ton retour chez toi tu la diviseras en deux parties et tu feras passer une nuit entière l'une des parties dans un litre d'eau. Bois en suffisamment comme tu le ferais avec de l'eau avant de partir au travail.

Cliente : Jour bu may naan la koy fanaanal ? = Je le laisse macérer le jour où je le bois?

Vendeur-tradipraticien : - Jour bu ngay naan nga kay fanaanal. Première partie bi ñaata fan ? = Tu le laisses macérer le jour où tu le bois. Combien de jours la première partie ?

Vendeur-tradipraticien : Dang ci [si] defoon faux-pas ? (il s'adresse à un autre client). = Tu as fait un faux-pas avec ce pied ?

Cliente : Sept cent nga ma wax de ? Huit cent, mille trois cent nga may jox, nga may delloo. = Tu as dit sept cents ? Huit cent, tu me donnes, tu me rends mille trois cent.

Vendeur-tradipraticien : Ma jox la reenu sangoom ? Waaw ! sangoom ñaata, benn wala ñaar ? = Je te donnes des racines de sangoom ? Oui, combien de sangoom veux-tu, un ou deux ?

Client : Benn. = Un.

Vendeur-tradipraticien : - Benn, deux cent la. = Un, c'est deux cent francs.

**Commentaire :** Suite à une demande de plantes médicinales pour soigner la syphilis, le vendeur-tradipraticien s'adresse à l'interviewer en ces termes :

- Siti mooy lu gëna sonal nit ñi, am na ñoo xam ne ni da ñuy dem opitaal ba sonn, soog a ñów nak ci [si] garabu cosaan bi. Te gis nga ñun même, am nañu ay kiliyan yu nekk Principal ak Dantec gii, ay doktoor yo xam ne da ngay nan ndoxum siti, ñu ne la demal Tileen jënd garab ak garabu sàngam, nax xam nañu ne li ngay daw ci Tileen faju moo gën a gaaw garabu tubaab. = La syphilis est ce

qui fatigue le plus les gens, il y a des personnes qui vont sans succès à l'hôpital avant de se rabattre dans les médicaments traditionnels. Et tu vois, nous même, nous avons des clients qui sont à Principal et Dantec, des médecins qui te disent d'aller à Tilène acheter tel ou tel médicament pour soigner telle ou telle maladie quand tu leur parles de la syphilis, parce qu'ils savent que la guérison avec les plantes médicinales traditionnelles de Tilène est plus rapide qu'avec les médicaments modernes.

Daouda : Wawaaw ! Mën nga ma tekkil baatu pajum fàggu ? = Oui, oui ! Peux tu me traduire le terme soin préventif ?

Vendeur-tradipraticien : Fàggu de mooy xanaa lu ñuy wax daw sa ba ngay ame tànk, maanaam ngay daw bala la feebar bay jot. = Se prémunir, c'est certainement ce qu'on dit courir à temps, c'est à dire prendre ses dispositions avant d'être attrapé par la maladie.

Daouda : Lu deme nika *palu* ? = Et le paludisme ?

Vendeur-tradipraticien : Même palu bi am nañ ci [si] ay tegtal yo xam ne su fekke sax dal na la du la sonal. Même reeni bantamare bii, nga di ko xooj di ko naan *temps* nawet, nawet bi duggu gul sax baax na. Daf lay dimmali ci [si] sibiru, reeni bantamare baax na torob. Te même diggitóo bi nga di ko naan baax na, xoojal ka, di ka naan. Lum fa fekk da kay tuur ndox, lepp lum fa fekk da kay raxas (...) Même diggitóo bi du pour faj payis kese, am na yeneen yu muy faj ci yow. Ko xam ne dafa sibiru, bopp bi tàng jër, jëlal xobu bantamare takkal ko ko, ndax xam nga bu de xale sax su tàng torob su yàgge day kiriis, loolo tax ñu di ko koy defar *pour* tàngoor bi bañ a yéeg, ngir waññi tàngoor wi. = Même pour le paludisme nous avons des indications qui permettent de ne pas être fatigué par la maladie même si elle vous a attaqué. Même les racines de l'herbe puante, le fait de les macérer pour le boire durant l'hivernage et même avant l'hivernage est bon. Ça aide contre le paludisme, les racines de l'herbe puante sont très bonnes. Et même le fait de boire le diggitóo est bon, on le boit après l'avoir trempé. Ce qu'il trouvera là bas sera expulsé dans les urines, tout ce qu'il trouvera là bas sera nettoyé (...) Même le diggitóo ne se limite pas à soigner la fièvre jaune, il y a d'autres choses qu'il soigne. Celui qui a le paludisme et qui a la tête très chaude,

prends une feuille d'herbe puante et attache le lui, parce que tu sais même l'enfant qui a une forte fièvre qui dure trop tombe en crise, c'est pour cela qu'on le lui fait pour que la température ne monte pas et descende plutôt.

2) Texte d'un entretien entre l'interviewer de formation universitaire (quarantaine d'années d'âge) et un tradipraticien non instruit en français (cinquantaine d'années d'âge) :

Daouda : Ndax man nga ma limal xeeti jàngoro yuy wàlle, lu deme ni ki ñambataan, xureet, mooy ñambataan, ràmm? = Peux tu me citer des maladies contagieuses telles que la coqueluche et la gale ?

Tradipraticien : Li ma gën a xam daal xanaa lu deme ni sèqët, xam nga sèqët day wàlle, lu deme ni ñambataan, lu deme ni ndoxum siti, ndax su fekke da nga am ndoxum siti, jël sarbet, kii jël ko rapidement, kooku moom, lu ngeen jege jege, da ngeen di daldi wàlle (...) wala nga tëdd fu muy tëdd, nga ñów tëdd fa, moom daf lay wàll, donde sa jabar wala sa doom sax bu ngeen bokke sarbet ngeen am *poroblem* boobu. = Ce que vraiment je connais mieux c'est les maladies comme la toux, tu sais la toux est contagieuse, des maladies comme la coqueluche, comme la syphilis, parce que si tu as la syphilis et que tu prends une serviette et qu'une autre personne la prend, cette personne, plus vous vous rapprochez, plus vous êtes contagieuse (...) ou bien tu te couches là où la personne contaminée se couche, tu viens y coucher, elle te contamine et vous aurez ce même problème si vous partagez une serviette avec votre femme ou votre enfant.

Daouda : Keroog dang ma ne ndoxum siti du jàngoro juy jóge ci [si] séy. = L'autre jour, tu m'avais dit que la syphilis n'était pas une maladie sexuellement transmissible.

Tradipraticien : Non, du wàlle, mais përeksampël dama ne la bu fekke ku góor ki dafa am ndoxum siti su jure doom, doom ji day am siti waaye nekkul ne nga wàll ko sa jabar (...) Përeksampël nga am ay picci fompoo benn sarbet, sa jabar jël ko fompoo ko yaram bi, da ngay gis mu am ay picci, bokkuteeg séy ak nit. = Non, elle n'est pas contagieuse, mais par exemple, je t'ai dit dans le cas où l'homme a la syphilis, s'il a un enfant, l'enfant aura la syphilis, mais il ne s'agit pas que tu contamines ta femme (...) Par exemple, si tu as un bouton et que tu prends une

serviette pour s'en essuyer et que ta femme la prenne pour s'essuyer le corps, tu verras qu'elle aura des boutons, cela n'a rien à voir avec l'acte sexuel.

Daouda : Maanaam su ame ay dag-dag, dag-dag yooy lay kii bi di dugg ? = C'est-à-dire s'il a des coupures, c'est dans ces coupures que pénètre la chose ?

Tradipraticien : Waaw ! moom lay dugg. = Oui ! Elle y entre.

Daouda : Waxu, waxu yaakaaroo muy jàngoro juy wàlle ? = L'angine, ne penses tu pas que l'angine soit une maladie contagieuse ?

Tradipraticien : Waxu, waxu de, am na ñoo xam ne su ngeen bokke potu ndaa, su fekke am na waxu, day wàllate, ramm day wàlle, girib momit day wàlle ndax tàngoor wu muy tëdd momit nga ñów tëdd fa wala mu ñów tëdd sa kaw, momit day wàllate. = L'angine, l'angine, si vous partagez le même pot d'eau avec une personne, s'il a une angine, elle contamine, la gale est contagieuse, la grippe aussi contamine si vous venez vous coucher sur quelque chose où la chaleur d'une personne qui a la grippe demeure, de même si cette personne couche sur vous.

Daouda : Loo xam ci [si] jàngoroy purox, ndax day wàlle ? = Qu'est ce que tu sais du pharyngite, est-il contagieux ?

Tradipraticien : Maanaam jàngoroy baat, momit day wàlle. = C'est à dire une maladie du cou, elle aussi est contagieuse.

**Commentaire :** La réponse du tradipraticien sur la nature contagieuse du pharyngite est révélatrice d'une non distinction nette de sa part entre certaines parties du corps humain lorsqu'elles sont en rapport avec des maladies.

Daouda : Am na benn jàngoro ju ñu naan jàngoroy jadd. = Il y a une maladie qu'on nomme méningite.

Tradipraticien : Jadd, maanaam ku yaram wi da dëgër, méningite. = raide, c'est-à-dire une personne qui a le corps dur, méningite.

Daouda : Am na ñu ne jàngoroy jadd duy wàlle. Est-ce-que yaakaar nga ne day wàlle ? = Y a des personnes qui disent que la méningite n'est pas contagieuse. Penses tu qu'elle est contagieuse ?

Tradipraticien : Am na ñu ko wax, waaye man awu ma ci [si] lu leer. sama xam-xam àggu fa. Mën na wàlle nak, waaye sama xam-xam àggu fa moom. = On le dit, mais moi j'en ai pas une claire idée. Mon savoir ne va pas jusque là. Elle pourrait toutefois être contagieuse, mais mon savoir ne vas pas jusque là.

Daouda : Ndax baat bi nuróo na la lu jaadu ? = Est ce que l'expression te semble correcte ?

Tradipraticien : Lu normal, waaw, jadd moom xam neñ ko. = Quelque chose de normal, oui, on connaît la raideur.

Daouda : Dooy dégg nit ñi naan méningite ? = Tu n'entends pas les gens dire méningite ?

Tradipraticien : Aakeñ ! nit ñi di nañ koy wax. = Bien sûr ! Les gens le disent.

Daouda : Paludisme duy wàlle ? = Est ce que le paludisme est contagieux ?

Tradipraticien : Paludisme mooy tangooru yaram. Paludisme day wàlle. Gisoo su ko benn xame ame ci [si] kër, bala bàyyi, xale yépp tibb. = Le paludisme c'est la fièvre. Le paludisme est contagieux. Tu ne vois pas quand une connaissance est contaminée dans la maison, la maladie ne cesse sans que tous les enfants ne soient touchés.

Daouda : Biiru taññ ? = La dysenterie ?

Tradipraticien : Biiru taññ day wàlle. = La dysenterie est aussi contagieuse.

Daouda : Biir buy daw est-ce-que dina wàlle ? = Est-ce-que la diarrhée est contagieuse ?

Tradipraticien : Biir buy daw moom de mën na bañe wàlle. = La diarrhée peut ne pas être contagieuse.

Daouda : Xam nga, tubaab moom dafay wutale bactérie, parasite ak virus, maanaam xeti doomi jàngoro yii. = Tu sais, le blanc fait une distinction entre la bactérie, le parasite et le virus, c'est à dire ces types de microbes.

Vendeur-tradipraticien : Waaw ! man doomu jàngoro lay wax, ku feebar rekk. = Oui ! moi j'utilise le terme doomu jàngoro pour tout malade.

Daouda : Français moom day wutale, day def distinction bi. = Le français distingue, il fait la distinction.

Vendeur-tradipraticien : Waaw, day separer. Wolof moom, doomu jàngoro bi lay wax, génn ci [si] moom. = Oui, il distingue. Le wolof s'en sort en utilisant le terme doomu jàngoro bi.

Daouda : Jigéenu biir ju ñakk-kàttan ndax ding koy jox ay tegtal ? = Est-ce-que tu donnes des indications à la femme enceinte qui a de l'asthénie ?

Vendeur-tradipraticien : Jigéenu biir bu ñakk-kàttan am nañ ci [si] reen boo xam ne so koy lekk moom so fekke da nga ñakk-kàttan, sa lekk mën na ñów, bu ñuy wax ñamm, kooku baax na ci [si], reen bu ñuy wax ñamm dafa lewet, même jigéenu biir dañ koy naan. = La femme enceinte qui a de l'asthénie, nous avons pour cela des racines qui si elles sont consommées peuvent vous donner de l'appétit si vous avez de l'asthénie, celle qu'on appelle ñamm, celle-ci est bonne pour soigner l'asthénie, la racine qu'on nomme ñamm a un goût fade, même les femmes enceintes boivent sa décoction.

3) Texte d'un entretien entre l'interviewer et un pêcheur à Yoff (village de pêcheurs) :

Daouda : - Kon léegi so ma mënoon na wax feebar yu mën a dal jën, seen melokaan, nu ñuy feeñe ? = Peux tu me renseigner sur les maladies qui touchent les poissons et leurs symptômes ?

Pêcheur : - ... Jàngat nañ ci ne am na ñaar ba ci ñett façons yoo xame ne jën di na ko feebar. Jën di na manquer oxygène si biir gééj, mu feebar, dee (...), jën tamit di na feebar ngir crise cardiaque maanaam lu ñu tudde feebaru xol.

Nan la koy defe généralement : parce que mool yi di nañu napp, par exemple, di nga napp, jàpp jën wu mag, muy daw, xam nga buy daw dang kay may, (...), bu daw ba mbëkk benn xeer par exemple, choc boobu mu def mën na daw ak moom quelque temps bu fekke na rëcc na ba indil ko benn maladie muy crise cardiaque parce que day dem egsi ci xol bi ak yuur gi. Man na indi tamit bopp buy metti comme nit.

Mën na am effet au niveau du muscle cardiaque muy maanaam xol bi ba moom tamit mu dee.

Bi ci [si] des tamit mooy bu fekke ne par exemple gééj gi dafa am doole, fees, fees bu metti, am na certains jën yoo xame ne bu fekke ne par exemple fraîcheur bi maanaam gééj bi dafa seed, seed, mën na ko jàpp, jàpp ci [si] yax yi, ni muy def nit, mu doon genre de rhumatisme, mën na dal jën yi ba ñoom mu tere leen ñuy mën a voguer maanaam di feey comme nu mu ware.

= On a appris qu'il y a trois façons pour un poisson de tomber malade. Le manque d'oxygène d'un poisson dans la mer peut le rendre malade et le faire mourir, le poisson peut aussi tomber malade parce qu'il a une crise cardiaque c'est à dire ce qu'on appelle une maladie cardio-vasculaire.

Comment cela se passe généralement : parce que les pêcheurs vont pêcher, par exemple, tu pêches, tu as sur ta ligne un grand poisson qui fuit, tu sais quand il fuit tu lui donnes du fil (...), lorsqu'il aura heurté de la tête un rocher par exemple, il peut dans le cas où il a pu s'échapper fuir avec ce choc pendant quelques temps jusqu'à en retirer une maladie qu'est une crise cardiaque parce qu'il aura atteint son cœur et son cerveau. Il peut aussi comme pour l'homme lui donner des maux de tête.

Il peut avoir des effets sur le muscle cardiaque c'est à dire le cœur et causer sa mort.

Il reste à ajouter que lorsque la mer est forte, très agitée, il y a certains poissons qui lorsque par exemple la fraîcheur, c'est à dire la mer est froide, froide, le froid peut le pénétrer, pénétrer jusqu'aux os, comme pour l'homme, ce qui donnera une sorte de rhumatisme, cela peut arriver aux poissons jusqu'à les empêcher de pouvoir voguer, c'est à dire nager comme de naturel.

B) énoncés proposés par Caroline JUILLARD et Martine DREYFUS (2001) relevant d'une variante mésolectale du wolof (wolof urbain de Dakar) tirés d'une conversation entre une fille de onze ans (B) et deux garçons de huit et treize ans (A et C)

1 A Fii lañuy centrer waay yow ! = On va centrer ici toi !

2 B Waaw ! lii mooy lan ? = Oui, ça c'est quoi ?

3 C Puusal ! = Pousses toi !

4 A Andil B Naa ko wax sama pàppa de andil. = Amène B sinon je dirais ça à papa, amène

5 B Am ! = Tiens !

6 C Dafa may désordonner loo (...) Waaw match dafa am loolu ... = Il perturbe mon jeu [...] Oui ! il y a cela dans un match ...

7 C Eh ! man pro laa de. = Eh !, moi je suis un pro.

8 A Man maa aye jouer. = C'est à moi de jouer.

9 C Sama biir zone nga ne da ngay barrage sama biir zône (sic.) = Tu es dans ma zone et tu fais barrage dans ma zone.

10 A Ma ne konteel barrage ! compter ko de ! = Je dis comptes le barrage ! comptes le hein !

11 C Yow da nga dof A, bu ma foontoo waay. = Toi, tu es fou A, ne te fout pas de moi.

12 A Fii du barrage ... = Ici ce n'est pas un barrage ...

C) énoncés proposés par Caroline JUILLARD et Martine DREYFUS (2001) relevant d'un discours mixte (mélange de langues et alternance codique) et tirés d'une conversation dans le domaine mathématique entre deux garçons dont l'un a 20 ans (E) et l'autre 22 ans (F) :

1 E Donc on peut conclure ++ alors  $x + y$

2 Xoolal ! nii lañuy def; f de z (= f(z)) nee nañu lii la + alors on essaie de mettre ceci sous cette forme en remplaçant chaque fois z par x et y + on peut donc déduire ++ = Regardes !, c'est comme ça qu'on fait f de z (= f(z)), on dit que c'est ça + alors on essaie de mettre ceci sous cette forme en remplaçant chaque fois z par x et y + on peut donc déduire ++

3 F Defal ndank ! xam nga lan laa trouver finalement ? = Fais doucement ! tu sais ce que j'ai trouvé finalement ?

4 E J'essaie de mettre ça sous la forme a + y.

5 F Man kay defuma loolu ++ je pensais qu'il fallait introduire x ak y alors qu'il se trouve finalement que ++ = Moi, vraiment ! j'ai pas fait cela ++ je pensais qu'il fallait introduire x et y alors qu'il se trouve finalement que ++

6 E Xoolal 2 x. = regardes 2 x.

Précisons que la détermination du niveau d'intégration morpho-syntaxique, phonologique et sémantique de formes linguistiques étrangères à la variante mésolectale wolofe nous servira de moyen de différenciation entre la variante mésolectale du wolof et le discours mixte.

Les catégories grammaticales qui vont servir à cet examen sont celles du nom, du verbe et des mots-outils.

Procédant donc par une démarche que nous voulons comparative, nous comparerons les systèmes phonologiques et morpho-syntaxiques que l'on retrouve respectivement dans la variante mésolectale du wolof et dans le discours mixte.

Dans ce cadre les traductions en français en regard des énoncés ne sont pas de trop et seront mises en contribution.

Nous entamerons notre argumentation sur l'appartenance d'un certain nombre d'énoncés à la variante mésolectale de la langue orale wolofe par l'énoncé suivant :

- Ah ! Reen bi am na. Xoolal ! so deme dang kay diviser en deux quoi, boole leen def benn liitar, tey mu fanaan, so xëye nga def ko sa ndox, nga naan, naan. = Ah ! il y a de la racine. Regardes ! à ton retour chez toi tu la diviseras en deux parties et tu feras passer une nuit entière l'une des parties dans un litre d'eau. Bois en suffisamment comme tu le ferais avec de l'eau quand tu devras partir au travail.

Sur le plan morpho-syntaxique, nous pouvons constater dans la proposition *dang kay diviser* que l'emprunt verbal *diviser* est utilisé dans le cadre des règles qui régissent la conjugaison des formes verbales en wolof.

En effet, au lieu de la conjugaison du verbe *diviser* au futur, nous avons une conjugaison à l'énonciatif imperfectif de l'emprunt *diviser*.

Nous pouvons noter que l'aspect est à l'imperfectif et il est rendu par la particule existentielle *y* dans *kay*. Cette particule marque l'inaccomplissement de l'action.

Quant au développement futur (futur de probabilité) de l'action exprimée par la forme verbale empruntée, il est rendu par la modalité verbale *dang* qui signale que la proposition verbale *dang kay diviser* a une valeur projective correspondant au verbe français *diviser* conjugué au futur.

Quant au segment *en deux* qui suit l'emprunt *diviser*, nous pouvons dire que son utilisation introduit une déviation par rapport à la norme canonique du wolof et n'obéit donc pas aux règles qui régissent la syntaxe wolofe.

En effet, on constate que la construction *diviser en deux* est plutôt conforme à la structure syntaxique du français qui permet au verbe *diviser* d'être suivi par la préposition (mot-outil) *en*.

Cette dernière assure la liaison entre l'élément syntaxique subordonné ou régime représenté ici par le pronom numéral *deux* et le noyau verbal *diviser* dont il précise le sens.

Il est impossible de retrouver cette construction dans la structure syntaxique canonique du wolof.

En effet, le noyau verbal *diviser* serait immédiatement suivi par le syntagme nominal complétif *ñaari xaac* constitué par le numéral wolof *ñaar* "deux" suivi du nominal *xaaj* "part".

Le résultat qui sortirait de cette combinaison serait la construction *diviser ñaari xaaj*.

Une autre alternative que pourrait utiliser le locuteur wolofophone est de faire suivre le noyau verbal *diviser* par le pronom numéral *ñaar*, avec comme résultat la construction *diviser ñaar* équivalent à *xaaj ñaar* comme par exemple dans *dang kay xaaj ñaar*.

Sur le plan phonologique, on peut constater une non intégration phonologique de l'emprunt *diviser* si l'on sait que le phonème vélaire /v/ n'existe pas en wolof.

Son remplacement par la consonne /w/ donnerait l'emprunt phonologiquement intégré *diwise*.

Les développements argumentatifs qui précèdent qui sont caractéristiques du wolof mésolectal urbain nous habilitent à parler d'un début d'intégration du verbe français *diviser* au système morpho-syntaxique wolof, intégration qui reste toutefois à faire sur le plan phonologique.

Prenons maintenant l'énoncé constatatif suivant :

- ... Jàngat nañ ci ne am na ñaar ba ci ñett façon yoo xame ne jën di na ko feebar. Jën di na manquer oxygène ci biir gééj, mu feebar, dee (...), jën tamit di na feebar ngir crise cardiaque maanaam lu ñu tudde feebaru xol. = On a appris qu'il y a trois façons pour un poisson de tomber malade. Le manque d'oxygène d'un poisson dans la mer peut le rendre malade et le faire mourir, le poisson peut aussi tomber malade à cause d'une crise cardiaque c'est à dire ce qu'on appelle maladie cardio-vasculaire.

Nous dirons qu'il est tout à fait normal que l'emprunt verbal *manquer* dans (...) *Jën di na manquer oxygène ci biir gééj* (...) ne soit pas suivi par la préposition *de* car cela participe de l'intégration morpho-syntaxique effective de la locution verbale *manquer d'oxygène*.

En effet, la norme canonique de la syntaxe du français ferait suivre le verbe *manquer* par la préposition *de*, laquelle préposition formerait avec le substantif *oxygène* une sorte de locution adverbiale. La combinaison de la locution adverbiale *d'oxygène* d'avec le verbe *manquer* donnant la locution verbale *manquer d'oxygène*.

Notons que la forme *manquer oxygène* aurait bien pu être remplacée par la forme hybride *ñakk oxygène* ce qui donnerait le segment (...) *Jën di na ñakk oxygène ci biir gééj* (...) avec *ñakk* équivalent verbal wolof de *manquer* suivi par le substantif non intégré phonologiquement *oxygène*.

Le segment d'énoncé (...) *di na feebar ngir crise cardiaque* (...) nous présente un substantif *crise cardiaque* dont l'utilisation est en conformité avec les règles qui régissent la morpho-syntaxe wolof où le choix de faire suivre ou non la préposition *ngir* par le classificateur indéfini *ab* est laissé sous le libre arbitre du locuteur.

Notons que la syntaxe française ferait précéder le substantif *crise cardiaque* par l'équivalent français de *ngir*, à savoir, la locution prépositionnelle *à cause de* suivi par l'article indéfini *une* qui est dans ce cas d'espèce un élément syntaxique obligatoire. Il reste à souligner que ce substantif n'est pas intégré phonologiquement au wolof.

Nous proposerons des solutions de wolofisation de l'écriture des emprunts non intégrés sur le plan phonologique et cela dans le chapitre de la thèse que nous consacrerons à la description de la synthèse vocale Kali en wolof

Les énoncés suivants constituent des exemples assez intéressants pour examiner le niveau d'intégration syntaxique des emprunts nominaux dans la variante mésolectale du wolof et cela grâce à une description et comparaison du comportement syntaxique du déterminant dans les langues wolofe et française :

- Paludisme mooy tangooru yaram. Paludisme day wàlle. Gisoo su ko benn xame ame ci [si] kër, bala bàyyi, xale yépp tibt. = Le paludisme c'est une fièvre. Le paludisme est contagieux. Tu ne vois pas quand une connaissance est contaminée dans la maison, la maladie ne cesse sans que tous les enfants ne soient touchés.
- Xam nga, tubaab moom dafay wutale bactérie, parasite ak virus, maanaam xeeti doomi jàngoro yii. = Tu sais, le blanc fait une distinction entre la bactérie, le parasite et le virus, c'est à dire ces types de microbes.

On remarque que l'emprunt nominal non comptable *paludisme* n'est pas suivi dans le premier énoncé wolof par un déterminant défini (classificateur défini). À l'opposé, on note la présence de l'article défini *le* devant le terme *paludisme* de la traduction.

Ceci est la marque d'une intégration syntaxique de l'emprunt nominal à la langue wolofe.

En effet, la qualité de référence générique de l'emprunt nominal non comptable *paludisme* nous est signalée dans le segment d'énoncé « *Paludisme mooy tàngooru yaram. Paludisme day wàlle (...)* » nous est signalé par l'utilisation d'un déterminant morphématique de rang zéro.

Ce même comportement syntaxique caractérise les emprunts nominaux comptables *bactérie*, *parasite* et *virus* dans l'énoncé « *Xam nga, tubaab moom dafay wutale bactérie, parasite ak virus, maanaam xeeti doomi jàngoro yii.* = Tu sais, le blanc fait une distinction entre la bactérie, le parasite et le virus, c'est à dire ces types de microbes. »

En effet, cet énoncé permet de se rendre compte que le signalement de la qualité de référence générique de l'emprunt par le déterminant morphématique de rang zéro concerne aussi les emprunts nominaux comptables.

Une autre modalité d'intégration morpho-syntaxique d'emprunts nominaux nous est fourni par l'énoncé ci-dessous :

Vendeur-tradipraticien : - *Jour bu ngay naan nga kay fanaanal.* Première partie bi ñaata fan ? = Tu le laisses macérer le jour où tu le bois. Combien de jours la première partie ?

Nous remarquons que l'intégration morpho-syntaxique des emprunts nominaux *jour* et *première partie* s'est faite en leur faisant suivre par le classificateur *b-*.

L'énoncé ci-dessous nous fournit un autre cas d'intégration syntaxique d'emprunt :

Client : *Sept cent nga ma wax de ? Huit cent, mille trois cent nga may jox, nga may delloo.* = Tu as dit sept cents ? Huit cent, tu me donnes, tu me rends mille trois cent.

L'intégration syntaxique de l'emprunt *mille trois cent* s'est fait en le plaçant dans une distribution propre à la langue wolofe.

En effet, l'on peut constater que l'emprunt *mille trois cent* qui assure la fonction de complément d'objet du verbe *jox* dans le segment « (...) mille trois cent nga may jox (...) » est obligatoirement placé en wolof avant le verbe *jox* contrairement au français où la forme mille trois cent suit normalement le verbe.

Nous pouvons dire que l'ensemble de ces énoncés appartiennent à la variante mésolectale wolofe eu égard à l'intégration morpho-syntaxique avérée des formes linguistiques empruntées.

Ces énoncés ne procèdent d'aucun parler bilingue malgré la présence en leur sein de morphèmes lexicaux français non intégrés phonologiquement.

Tout ce qui vient d'être dit nous conforte dans notre choix de considérer les textes tirés respectivement d'un entretien entre un tradipraticien vendeur de plantes médicinales non instruit en français, d'une quarantaine d'années d'âge et une de ses clientes d'une trentaine d'années ; d'un entretien entre l'interviewer d'une quarantaine d'années d'âge, de formation universitaire et un tradipraticien non instruit en français d'une cinquantaine d'années d'âge et enfin ceux tirés d'un entretien entre l'interviewer et un pêcheur à Yoff (village de pêcheurs) comme relevant globalement d'une variante mésolectale du wolof.

La présence par exemple de phénomènes qui relèvent d'un mélange de langues (en gras) ou d'alternance codique (en italique) dans l'entretien au marché Tilène (cf. p. 92) entre un tradipraticien, vendeur de plantes médicinales et deux clients (une cliente et un client) n'invalide pas cette position et les phénomènes en question peuvent être considérés comme de simples interférences isolables (cf. Uriel WEINREICH, 1970 : 7).

Exemples :

Cliente : *Quatre jours, quatre jours.*

Vendeur-tradipraticien : **Comme** bële rekk.

Cliente : **Comme** bële rekk, *quatre jours, quatre jours.*

Nous nous sentons davantage conforter dans cette position par les énoncés ci-dessous proposés par Caroline JUILLARD et Martine DREYFUS (2001) et tirés d'une conversation entre une fille de onze ans (B) et deux garçons de huit et treize

ans (A et C) que nous considérons comme relevant d'une variante mésolectale du wolof (wolof urbain de Dakar).

1 A Fii lañuy centrer waay yow! = On va centrer ici toi!

2 B Waaw! lii mooy lan? = Oui, ça c'est quoi?

3 C Puusal! = Pousses toi!

4 A Andil B Naa ko wax sama pàppa de andil = Amène B sinon je dirais ça à papa vraiment amène

5 B Am! = Tiens!

6 C Dafa may désordonner loo [...] Waaw match dafa am loolu [...] = Il perturbe mon jeu [...] Oui! il y a cela dans un match

7 C Eh! man pro laa de = Eh, moi je suis un pro (pro = professionnel)!

8 A Man maa aye jouer = C'est à moi de jouer

9 C Waaw sama joueur xam na fu muy dugg ; A daal ! fii soo fi dugalee rekk nga xam ne dama la ko may boy you know ; B waat naa ci Yàlla ne lii su ma laalee su ma laalee. = Oui mon joueur je sais où il entre ; A vraiment ! si tu fais entrer ici, il faut savoir que je te l'ai donné, boy you know ; B je jure au nom de Dieu que si ça me touche, si ça me touche.

10 C Mais doo ko exploiter ; **quand on a des occasions il faut les exploiter.** = Mais tu n'exploites pas ça; quand on a des occasions il faut les exploiter.

11 C Sama biir zone nga ne da ngay barrage sama biir zône = Tu es dans ma zone et tu fais barrage dans ma zone

12 A Ma ne konteel barrage! compter ko de! = Je dis comptes le barrage! comptes le hein!

13 C Yow da nga dof A, bu ma foontoo waay = Toi, tu es fou A, ne ne fout pas de moi

14 A Fii du barrage (...) = Ici ce n'est pas un barrage (.....).

Nous y retrouvons les mêmes phénomènes rencontrés dans les exemples tirés de notre enquête.

Pour distinguer ces phénomènes, les éléments empruntés et intégrés syntaxiquement à la langue wolofe sont mis en italique et soulignés.

Nous n'avons retrouvé dans cette conversation qu'un seul phénomène d'alternance codique que nous avons mis en gras dans la phrase suivante :

10 C Mais doo ko *exploiter*; **quand on a des occasions il faut les exploiter.** = Mais tu n'exploites pas ça; quand on a des occasions il faut les exploiter.

La formule utilisée dans cette alternance codique peut être considérée comme un marqueur stylistique d'identité sociale, plus précisément celui du niveau d'instruction et qui vise à montrer que le locuteur a une bonne maîtrise du français.

Cela est la confirmation de cette citation de John GUMPERZ, à savoir « *Ce que le linguiste identifie comme une commutation de code peut être porteur d'informations socialement significatives.* » (1989 : 84)

Nous pouvons noter avec le même John GUMPERZ que « *La plupart des occurrences de véritable commutation de code se présentent comme des phrases entières insérées dans un discours exprimé dans l'autre langue. Il existe cependant des cas de commutation à l'intérieur de la même phrase qui demandent à être commentés séparément.* » (1989 : 87).

À ce titre, John GUMPERZ nous donne l'exemple de cette phrase tirée d'une conversation entre deux interlocutrices chicanas en précisant que « *Dans les exemples ci-dessous, la relation syntaxique est telle que chaque partie peut être considérée comme une phrase indépendante.*

*M : Nous avons tous ces enfants ici, en ce moment, LOS QUE ESTÀN YA CRIADOS AQUI (ceux qui ont été élevés ici).* » (1989 : 87)

L'utilisation de l'emprunt à l'anglais *boy* dans « 9 C Waaw sama *joueur* xam na fu muy dugg; A daal ! fii soo fi dugalee rekk nga xam ne dama la ko may *boy* you know... » ne peut toutefois être considérée comme un cas de commutation de code contrairement à *you know* même si l'emprunt *boy* est un marqueur d'identité sociale qui signale que le locuteur appartient à une même classe d'âge que son interlocuteur.

Il importe de souligner que la variante mésolectale de la langue orale wolof se caractérise par l'usage dominant d'un seul classificateur.

En effet, on remarque la tendance vers un usage prépondérant d'une forme déjà existante dans le système des classificateurs, à savoir *b-*.

Cet usage porte aussi bien sur les formes autochtones que sur les emprunts.

Dans certains cas, elle souligne la régularisation d'une forme irrégulière comme dans l'exemple ci-dessous où l'indice de classe *b-* prend la place du classificateur *w-* :

Vendeur-tradipraticien : Baati xas ak àkk yëpp benn la, lepp ci [si] kaw la, maanaam tur yi rekk am diférens, mais xas ak àkk lepp *benn* tur *bi* la.

Cette généralisation de l'indice de classe *b-* est un indice de la véhicularité de la forme mésolectale du wolof montrant que « ... *la fonction d'une langue [peut] avoir des retombées sur sa forme ...* » (Louis-Jean CALVET, 2006 : 35).

En effet, cette véhicularité suppose une simplification du système avec un abandon des éléments de différenciation pour faciliter l'appropriation de la langue par le plus grand nombre.

Il arrive que l'indice de classe *b-* soit en concurrence dans le même énoncé avec le classificateur normal du monème lexical.

Exemple :

- Vendeur-tradipraticien : ... Ko xam ne dafa sibiru, bopp bi tàng jër, jëlal xobu bantamare takkal ko ko, ndax xam nga bu de xale sax su tàng torob su yàgge day kiriis, loolo tax ñu di ko koy defar pour tàngoor *bi* bañ a yéeg, ngir waññi tàngoor wi.

Nous pouvons affirmer que l'une des caractéristiques essentielles de la variante mésolectale sur le plan linguistique est l'existence d'un processus d'intégration des formes étrangères, qui est terminé sur le plan morpho-syntaxique et qui reste parfois à mener à terme sur le plan de la morpho-phonologie du vocabulaire.

En outre, soulignons que notre position consistant à considérer les énoncés que nous venons d'étudier comme appartenant à du wolof mésolectal s'appuie sur la primauté que nous accordons au système de la langue que nous considérons comme le principal élément sur lequel il importe de s'appuyer pour décider de l'appartenance ou non d'un énoncé ou d'un segment d'énoncé à une langue.

Pour être précis, nous pouvons dire que cette position repose sur la plus forte stabilité sur le plan synchronique de la syntaxe, de la morphologie et de la phonétique des langues par rapport au vocabulaire qui est sujet à une plus grande instabilité et plus perméable aux influences en provenance d'autres langues.

Comme le dit Émile BENVENISTE « ..., *ce qui change dans la langue, ce que les hommes peuvent changer, ce sont les désignations, qui se multiplient, qui se remplacent et qui sont toujours conscientes, mais jamais le système fondamental de la langue.*

*C'est que si la diversification constante, croissante des activités sociales, des besoins, des notions exige des désignations toujours nouvelles, il faut qu'en retour il y ait une force unifiante qui fasse équilibre. » (2005 : 94).*

Nous sommes aussi en phase avec Herbert LANDAR pour qui « (...) *Thus by identifying the grammatical core of a language, Hockett rules out "mixture" (...). The grammatical core of english is Germanic, Hockett observes, despite borrowing from French. = (...) Hockett, en identifiant le noyau grammatical d'une langue, rejette l'idée de langue mixte (...). Le noyau grammatical de l'anglais est germanique, remarque Hockett, malgré les emprunts au français. » (1966 : 136).*

Notre position qui consiste à considérer ces énoncés comme relevant d'une variante mésolectale du wolof repose aussi sur la compétence intuitive que le locuteur wolofophone que nous sommes a du lexique et de la syntaxe wolofe.

Cette compétence nous donne la capacité de relever dans tout énoncé les interférences linguistiques d'éléments non intégrés à la langue wolofe, qu'ils soient phonologiques et/ou syntaxiques.

Toutefois cette compétence intuitive nous est apparue insuffisante pour détecter les emprunts phonologiquement intégrés à la langue wolofe et dont l'usage respecte la syntaxe wolofe.

Dans ce cas de figure seule une analyse non intuitive avec une prise en compte des langues impliquées permet un décodage et une séparation des éléments empruntés des formes autochtones.

Dès lors, nous pouvons dire avec Catherine KERBRAT-ORECCHIONI que « ... : nous appellerons "compétence d'un sujet" la somme de toutes ses possibilités linguistiques, l'éventail complet de ce qu'il est susceptible de produire et d'interpréter. » (2002 : 19)

Cela dit, il convient de signaler que nous ne rejetons pas l'existence à Dakar d'un discours mixte (mélange de langue et alternance codique).

Un certain nombre d'énoncés tirés d'une conversation dans le domaine mathématique entre deux garçons dont l'un a 20 ans (E) et l'autre 22 ans (F) et proposés par Caroline JUILLARD et Martine DREYFUS (2001) relèvent de ce cas de figure.

Nous nous contenterons ici de distinguer les phénomènes qui procèdent d'un mélange de langues (en gras pour les éléments qui relèvent du wolof et en gras et soulignés pour les éléments qui procèdent du français) de ceux qui relèvent d'une alternance codique (en italique). Les emprunts intégrés syntaxiquement à la langue wolofe seront en italique et soulignés

1 E *Donc on peut conclure ++ alors  $x + y =$*

2 **Xoolal ! nii lañuy def ; f de z (= f(z)) nee nañu lii la + alors on essaie de mettre ceci sous cette forme en remplaçant chaque fois z par x et y + on peut donc déduire** ++ = Regardes !, c'est comme ça qu'on fait f de z (= f(z)), on dit que c'est ça + alors on essaie de mettre ceci sous cette forme en remplaçant chaque fois z par x et y + on peut donc déduire ++

3 F **Defal ndank! xam nga lan laa trouver finalement ?** = Fais doucement ! Tu sais ce que j'ai trouvé finalement ?

4 E *J'essaie de mettre ça sous la forme  $a + y$*

5 F **Man kay defuma loolu ++ je pensais qu'il fallait introduire x ak y alors qu'il se trouve finalement que ++** = Moi, vraiment ! j'ai pas fait cela ++ je pensais qu'il fallait introduire x et y alors qu'il se trouve finalement que ++

6 E **Xoolal + après su ma defee lii sous la forme A + B. Partie A bii + partie B + donc fii ça fait 2 x facteur de + alors en multipliant par son expression conjuguée ++ bon damay def nii pour nga multiplier ak expression conjuguée bi après.** Qu'est ce que je fais là, bon ++ par son dénominateur parce que lii, ça fait 6 x = Regardes + après si je mets ça sous la forme A + B. La partie A + la partie B + donc ici ça fait 2 x facteur de + alors en multipliant par son expression conjuguée ++ bon je fais comme ça pour que tu multiplies après avec l'expression conjuguée. Qu'est ce que je fais là, bon ++ par son dénominateur parce que ceci, ça fait 6 x.

7 F **Boo multiplier yëpp, lii rekk la lay jox** = Si tu multiplies le tout, c'est ça seulement que ça te donne.

8 E **Xoolal 2 x.** = regardes 2 x

Nous terminerons par ces mots-outils (en italique) tirés de nos propres enquêtes que nous n'avons pas pu dans un premier temps classer ni dans les emprunts intégrés à la syntaxe wolofe, ni dans les phénomènes de mélanges de langue.

Exemples :

- Sëqët su bon si, *n'importe quel sëqët*, su ngeen jagewoo moom da ngeen wàllante. = La tuberculose, n'importe quel toux, vous vous contaminez si vous êtes en contact étroit, vous vous contaminez.

- Am na ñu ne jàngoro jadd duy wàlle. *Est-ce-que* yaakaar nga ne day wàlle ? = Y a des personnes qui disent que la méningite n'est pas contagieuse. Penses-tu qu'elle est contagieuse ?

La raison à cette difficulté est que la distribution de ces emprunts dans les énoncés en question est le même aussi bien dans la syntaxe wolofe que dans celle française.

Finalement, nous avons choisi de les classer dans les mélanges de langue vu que ces mots-outils ont des équivalents wolofs (par exemple *bepp* pour *n'importe quel* et *ndax* pour *est-ce-que*) dont la non utilisation peut laisser supposer que le

locuteur ( tradipraticien qui n'a pas suivi une instruction en français) fait le choix d'un mélange de langues pour lutter contre un sentiment d'insécurité linguistique face à l'enquêteur que nous sommes et montrer par la même occasion sa connaissance de certains mots du français.

C'est ainsi que le segment d'énoncé "(...) Est-ce-que yaakaar nga ne day wàlle ?" a pour équivalent "(...) Ndax yaakaar nga ne day wàlle ?" tandis que le segment d'énoncé "(...), n'importe quel sèqët, (...)" a pour équivalent "(...), bepp sèqët, (...)".

En cela, ce procédé s'oppose à celui dont parle John GUMPERZ en ces termes « ..., les marqueurs d'identité ethnique consistent surtout en exclamations et mots de transition. Par exemple :

(25)

*M : Je dis que LUPE NO HOMBRE (oh là là, non), ne crois pas ça.*

*M : Si (oui), mais ce n'est pas vrai*

*M : Ce bébé est ... PUES (et puis) ... » (1989 : 86).*

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## II) Quelques exemples d'interférences linguistiques dans la variante mésolectale de la langue orale wolofe

Les interférences linguistiques retrouvées dans la variante mésolectale des domaines de la santé, pêche et décentralisation en wolof concernent la désignation des maladies, des parties du corps, des mesures, des jours de la semaine, des heures de la journée, des actions, des états, du personnel de santé, des techniques, des sigles, des prix, de la mesure des quantités, du taux, de la division du temps. La liste n'est pas exhaustive.

Les catégories grammaticales concernées par ces interférences sont celle du nom, du verbe et des mots-outils.

Nous aborderons ici la question de l'interférence dans ces trois dimensions lexicale et morpho-syntaxique.

C'est ainsi que nous nous intéresserons pour ce qui est de l'interférence lexicale aux phénomènes d'extension de sens, de restriction de sens et de calque linguistique.

Nous aborderons aussi la question de l'interférence morpho-syntaxique (transfert morphologique)

Il importe de préciser que l'examen de ces interférences se fera dans le cadre de l'étude de mots simples empruntés et de mots composés intégrés ou non aux systèmes phonologique et morphosyntaxique de la langue wolofe.

### A) Mots simples empruntés

Les mots simples rencontrés se déclinent sous la forme :

- d'emprunts intégrés,
- d'emprunts non intégrés,
- d'emprunts ne nécessitant pas une intégration phonologique à la langue wolofe

### A-1) emprunts intégrés

Les emprunts intégrés se caractérisent par le remplacement de la séquence phonémique de la langue de départ par une séquence phonémique wolofe.

Ce type d'emprunt se signale aussi par une extension, une restriction du sens du terme d'origine avec une perte ou un maintien du sémantème du terme d'origine.

Nous nous intéresserons ici à trois exemples d'emprunts qui se caractérisent par un ajustement des sèmes des termes français d'origine.

Exemples : grippe → *girib b-*, fièvre → *feebar b-*, tension → *tasyoŋ b-*.

Cet ajustement se signale par une extension du sens de grippe dans *girib b-*, une perte des sèmes spécifiques de fièvre dans le cas de *feebar b-* et une restriction du sens de tension dans *tasyoŋ b-*.

C'est ainsi que nous retrouvons dans le sémantème de l'emprunt wolof *girib b-* aussi bien les sèmes spécifiques de la grippe ([+ toux], [+ maux de gorge],

[+ écoulements du nez]) que ceux du paludisme ([+ diarrhée], [+ ictère]).

Notons que ces sèmes spécifiques qui opèrent normalement des disjonctions entre les lexèmes grippe et paludisme se retrouvent tous dans l'emprunt *girib*.

Nous avons là une confirmation de l'assertion suivante de François RASTIER, à savoir « ..., *comme les langues lexicalisent fort directement les expériences les mieux partagées, les sèmes demeurent relatifs à chaque langue particulière.* » (1987 : 26).

Nous avons recueilli de deux de nos personnes-ressources du domaine de la santé l'opinion selon laquelle chaque fois qu'un patient leur dit *dama girib*, ils se demandent d'abord si le patient veut signifier qu'il a le paludisme ou la grippe.

Cela découle du fait qu'il y a une confusion des deux maladies chez la plupart des patients, confusion dûe au fait que certains symptômes sont communs aux deux maladies.

En effet, la grippe et le paludisme ont en commun les sèmes [+ fièvre], [+ maux de tête], [+ asthénie], ([+ myalgie] = douleurs musculaires), ([+ arthralgie] = douleurs articulaires) et [+ frissons].

Le comportement pertinent de l'acte de communication de nos deux personnes-ressources confirme l'assertion suivante de Algirdas Julien GREIMAS selon laquelle « ... *la communication est un acte, et, de ce fait même, elle est surtout choix. À l'intérieur de l'univers signifiant à partir duquel elle opère, elle choisit chaque fois certaines significations et en exclut d'autres. La communication est donc l'exercice d'une certaine liberté, mais d'une liberté limitée.* » (1995 : 36).

L'on note qu'en devenant un emprunt intégré au wolof, à savoir *feebar b-*, le mot fièvre ne désigne plus le symptôme d'une maladie mais renvoie à une maladie quelconque.

Il perd son sémantème d'origine constitué des sèmes spécifiques [+ mécanisme de défense de l'organisme] et [+ brûlant] pour prendre le classème (sème générique) [+ altération de l'état de santé] devenant de ce fait le terme générique des maladies en wolof.

Pour le cas de l'emprunt intégré *tasyoŋ*, l'on constate une restriction du sens du terme français tension artérielle qui cesse de renvoyer aussi bien à l'hypertension artérielle qu'à hypotension artérielle pour se limiter au premier sens.

L'examen sémantique de ces emprunts intégrés nous permet de faire nôtre cette autre assertion d'Algirdas Julien GREIMAS que nous reprenons en ces termes « ... *le lexème [dont l'emprunt] est également un lieu de rencontre historique. En effet, (...), le lexème est de l'ordre de l'événement et se trouve comme tel, soumis à l'histoire. Cela veut dire que, au cours de l'histoire, les lexèmes s'enrichissent de nouveau sèmes, mais que cette même histoire, c'est-à-dire, à l'extrême, l'écart qui sépare un procès de communication de l'autre (car la diachronie peut comprendre les durées de 5 secondes tout aussi bien que de 5 siècles), peut vider les lexèmes de certains de leurs sèmes.* » (1995 : 38).

Pour illustrer un exemple de maintien du sémantème d'origine avec transformation de la séquence phonémique, on peut citer les noms de lieux.

C'est ainsi que Dakar (la capitale du Sénégal) et Ziguinchor (capitale régionale), deux termes du français du Sénégal deviennent *Ndakar* et *Sigisoor* dans le discours des locuteurs de la langue wolofe non instruits en français.

Nous pouvons conclure cet examen des emprunts intégrés par cette citation que nous empruntons à François RASTIER, à savoir « ... *tout sens, même au palier microsémantique, est le produit d'opérations d'interprétation et demeure donc relatif à une stratégie.* » (1987 : 12).

#### A-2) emprunts non intégrés

Les emprunts non intégrés se caractérisent par le transfert de la totalité de la séquence phonémique du français dans le discours du wolof mésolectal.

Exemples : pancréas, goître, attaquer, contrôler, séparer, demander, préparer, jours, gramme, médecin, symptôme.

Nous retrouvons ce type de transfert aussi bien chez les wolofophones bilingues que chez les locuteurs unilingues de la langue wolofe.

#### A-3) Emprunts ne nécessitant pas une intégration phonologique à la langue wolofe

Pour illustrer ce cas de figure, nous pouvons nous référer aux emprunts à formes simples *diabète* et *famille* qui sont écrits dans les documents en wolof soit avec le système d'écriture du français (*diabète*), soit avec avec celui phonologique de la langue wolofe (*jabet*).

La non nécessité d'une intégration phonologique découle du fait que *diabète* et *famille* ont une structure syllabique en C.V.+ C.V.C. et des séquences phonémiques en /j/, /a/, /b/, /e/ et /t/ et /f/, /a/,/m/, /i/,/y/ que l'on retrouve aussi en wolof.

Il nous semble dès lors non pertinent d'écrire ces emprunts avec le système orthographique du français qui ne reflète pas le code phonologique contrairement au système d'écriture du wolof qui est phonologique.

Nous reviendrons sur tous ces points dans le chapitre que nous consacrerons à la description de la synthèse vocale Kali en wolof.

## B) Mots composés

Ces unités lexicales composées se caractérisent dans le wolof mésolectal par :

- le respect des règles qui régissent la construction des formes syntagmatiques du wolof avec une transformation partielle de la séquence morphématique de la langue française,
- le calque linguistique avec une traduction mot à mot en wolof du terme français,
- ou le transfert d'éléments lexicaux à forme complexe de la langue française.

B-1) Respect des règles qui régissent la construction des formes syntagmatiques du wolof avec une transformation de la séquence morphématique de la langue française

Un cas assez intéressant à souligner concerne l'existence dans la variante mésolectale de formes orales et graphiques hybrides qui sont le produit d'une interférence linguistique et la conséquence de deux systèmes orthographiques en concurrence dont l'un (le système orthographique du français) a un code orthographique différent du code oral et l'autre (le système orthographique du wolof) utilise la transcription phonologique du code oral.

Pour illustrer ce type de composés hybrides, nous prendrons comme exemples les cas suivants : *symptômu jabet*, *symptômu prostate*, *symptômu fibrome*, *symptômu hernie*.

Ces cas se caractérisent par un phénomène de fonctionnalisation morpho-lexico-syntaxique de formes syntagmatiques nominales du français, phénomène qui se manifeste par le remplacement de l'article partitif *de* par le connectif *u*.

Le respect par ces emprunts des règles de construction des syntagmes nominaux génitifs du wolof marque la recherche d'une certaine correction linguistique chez les locuteurs wolofophones.

Cela se retrouve chez une palette sociologique assez large de locuteurs wolofophones (médecins, tradipraticiens monolingues wolofs ou multilingues, etc.). Ce comportement linguistique n'est pas particulier au wolof.

En effet, nous le retrouvons aussi en français. Par exemple Didier De ROBILLARD parlant des emprunts du français à l'anglais souligne que « *certaines emprunts à l'anglais, de nos jours, cette langue étant devenue signe de distinction, au point d'ailleurs que la prononciation (ou les règles du génitif en 's, qui prolifère dans les raisons sociales) de l'anglais de France est assez imprévisible, certaines parties d'une même unité pouvant obéir aux règles de l'anglais, d'autres à celles du français, avec une importante marge d'aléatoire apparent, (...), irrégularité qui est témoin sans doute d'une importante fonction identitaire* » (2001 : 163-164).

B-2) calque linguistique avec une traduction mot à mot en wolof du terme français :

Les calques wolofs peuvent être des formes autochtones (ex. : *jàngoroy xel* qui est un calque du français maladie mentale) ou des formes empruntées mais intégrées (ex. : *jabet suukar* qui est un calque de diabète sucré).

La qualité de calque de ces termes wolofs ne peut être contestée si nous considérons avec Jean DUBOIS et alii (1994) et Uriel WEINREICH (1970) que le calque est une reproduction plus ou moins exacte du sens et des règles morphologiques de la langue-source.

Nous pouvons dès lors parler de calque dans le cas de *jabet suukar* même si ses deux éléments constitutifs sont des substantifs, emprunts respectifs du substantif français diabète et de l'adjectif qualificatif français sucrée qui est un dénominatif dérivé de sucre.

Cette désignation de calque est aussi valable dans le cas de *jàngoroy xel* dont le complété est un substantif équivalent au français *maladie* et le complétant, à savoir *xel* est un substantif équivalent au français *esprit*.

Remarquons toutefois que *xel* appartient à une catégorie grammaticale différente de celle de son modèle français, l'adjectif qualificatif *mentale* qui est un dénominatif dérivé de son étymon latin *mentis* équivalent au français *esprit*.

L'on peut noter dans les deux calques précités que la langue wolofe utilise des substantifs pour suppléer à l'inexistence de la catégorie grammaticale *adjectif qualificatif*.

C'est ainsi que dans le cas du calque de *diabète sucré*, à savoir *jabet suukar*, il est fait usage du substantif *suukar* emprunt du français *sucré* qui a pour dénominatif dérivé l'adjectif qualificatif *sucré*.

Dans le cas du calque de *maladie mentale*, à savoir *jàngoroy xel*, il est fait usage du substantif *xel* qui a pour équivalent français *esprit* équivalent à l'étymon latin *mentis* dont l'adjectif qualificatif *mentale* est un dénominatif dérivé.

### B-3) transfert d'éléments lexicaux à forme complexe de la langue française

Les formes complexes diabète maigre, crise cardiaque, hyperthyroïdie fonctionnelle et diabète gras illustrent parfaitement ce type d'interférence linguistique.

On y retrouve aussi des sigles (ex. : ENDA, I.R.M., etc.) et des noms d'organisations sous forme développée comme Fédération des Tradipraticiens du Sénégal.

Nous pensons qu'il sied de traduire en wolof les noms d'Organisations présentés sous des formes développées.

Il est aussi attesté l'utilisation de formes complexes provenant du français malgré l'existence de leurs équivalents dans la langue wolofe.

Il en est ainsi pour l'expression de notions afférentes à la mesure du temps et au calcul de la monnaie.

Par exemple, quarante ans et 700 francs CFA ont respectivement pour équivalents wolofs les expressions *ñeent fukk at* et *temeeri dërëm ak ñeent fukk*.

Ce délaissement traduit la perte chez certains wolofophones des techniques de numération en wolof.

Notons qu'il est le fait principalement de wolofophones qui ont eu une instruction en français même si on le retrouve parfois chez des personnes analphabètes.

On peut s'interroger sur le délaissement qui va croissant du système de numération en wolof par les locuteurs urbains au profit de celui en français.

La réponse à cette interrogation comporte une dimension psychologique qui a rapport à la loi du moindre effort.

Cette loi est mise en œuvre par les locuteurs pour deux raisons intimement liées, à savoir :

- la moindre complexité du système de comptabilité monétaire du français dont la base est l'unité de franc et a pour référent la pièce de un franc C.F.A. contrairement au système de comptabilité monétaire du wolof dont la base est quinaire et a pour référent la pièce de cinq francs qu'on veut unitaire,
- en outre le terme *dërëm* est un emprunt de l'arabe dirham, emprunt qu'il faut d'abord savoir convertir en francs C.F.A.

Les limites du système wolof de calcul de taux et de poids expliquent l'usage de formes non intégrées telles que quatre vingt dix pour cent, cinq grammes.

Nous pouvons conclure par les tableaux ci-après qui reprennent un certain nombre de sujets afférents à l'interférence :

Tableau 1 : noms de maladies et de parties du corps :

Français	discours wolof
diabète	<i>jabet b-</i>
diabète sucré	<i>jabet suukar b-</i>
diabète maigre	diabète maigre
maladie	<i>feebar b-</i>
hypertension	<i>tasyoŋ b-</i>
hyperthyroïdie fonctionnelle	hyperthyroïdie fonctionnelle
hémorroïdes	hémorroïdes
grippe	<i>girib b-</i>
pancréas	pancréas
prostate	prostate

Tableau 2 : états de maladies

Français	discours wolof
crise d'épilepsie	<i>kiriis b-, këriis b-</i>
état comateux	état comateux
signe	signe
symptôme	symptôme
symptôme de fibrome	<i>symptômu fibrome</i>

Tableau 3 : personnel de santé

Français	discours wolof
médecin	médecin
docteur	<i>doktoor</i> , docteur
infirmier	infirmier
sage-femme	<i>sasfam b-</i>

Tableau 4 : techniques médicales

Français	discours wolof
échographies	échographies
radio	radio
scanner	scanner

Tableau 5 : sigles et noms d'organisation

Français	discours wolof
ENDA	ENDA
I.R.M.	I.R.M.
Fédération des tradipraticiens de santé	Fédération des tradipraticiens de santé

Tableau 6 : Prix, mesure, taux, division du temps

Français	discours wolof
sept cent francs	sept cent francs
litre	<i>liitar</i>
cinq grammes	cinq grammes
quatre vingt dix pour cent	quatre vingt dix pour cent
minuit	minuit
jour	jour
cinquante ans	cinquante ans

Tableau 7 : Mots-outils

Français	discours wolof
vraiment	vraiment
effectivement,	effectivement
rapidement	rapidement
mais	mais
même	même
sinon	sinon
pour	pour
est-ce-que	est-ce-que
parce que	parce que

### III) Conclusions sur la variante mésolectale de la langue orale wolofe

Cette variante mésolectale du wolof a pour cause des facteurs extra-linguistiques, lesquels accompagnés de contacts inter-langagiers entre la langue wolofe (langue-base) et d'autres langues exogènes (français, arabe, langues du pays, etc.) à Dakar ont modifié l'identité ethnolinguistique des locuteurs wolofophones de cette ville.

D'où tout à la fois un enrichissement et un appauvrissement lexical que revèlent les interférences linguistiques et les incorrections lexicales et morpho-syntaxiques rencontrées dans le discours.

Cette variante mésolectale qui est le produit de la transformation du wolofacrolectal est entrain de devenir la norme exclusive en usage dans les communications interpersonnelles dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation en ville.

Parmi les traits distinctifs de ce phénomène de transformation que nous retrouvons dans le discours des locuteurs wolofophones, nous pouvons citer :

- une simplification de la morphologie du wolof (simplification du système des indices de classe),
- l'utilisation d'un stock lexical emprunté et syntaxiquement intégré,
- l'existence d'emprunts lexicaux intégrés phonologiquement ou non.

Nous pouvons dire que cette transformation est la résultante des besoins linguistiques qu'implique la communication par exemple dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation dans une Société dakaroise marquée par une forte diversité ethnolinguistique et poreuse aux apports de la modernité. Elle est la marque d'une évolution du système linguistique de la langue wolofe.

Ces besoins permettent de comprendre l'utilisation de la variante mésolectale malgré la stigmatisation qu'en font les locuteurs wolofophones en provenance de toutes les classes sociales.

L'examen de nos textes et l'exploitation des données tirées de nos questionnaires d'enquête nous ont permis de constater que les facteurs extra-linguistiques ci-

dessous sont cause du nombre important d'emprunts au français dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation :

- les variations dans les niveaux d'instruction,
- la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance,
- le niveau de spécialisation,
- l'attitude stéréotypée envers la langue d'emprunt,
- la période d'acquisition des deux langues.

L'opinion des locuteurs wolofophones sur la variante mésolectale est qu'ils la considèrent comme n'étant pas du wolof authentique eu égard à la quantité importante d'emprunts français phonologiquement non intégrés qu'on y trouve.

Toutefois, elle reste la forme en usage dans les interactions communicationnelles de nos trois domaines de référence où le wolof n'a pas de termes pour exprimer un grand nombre de concepts afférents à ces domaines.

Cela nous amène à dire que le besoin fait la norme en usage, besoin plus fort que les réactions de stigmatisation.

S'est posé à nous le besoin de connaître le processus qui a conduit à l'existence de ce stock lexical non négligeable de termes français que l'on retrouve dans le discours de nos locuteurs wolofophones non instruits en français.

La réponse à cette question nous est fournie par ces mêmes personnes pour qui l'acquisition de ce stock s'est faite grâce à leurs contacts, leurs interactions communicationnelles en wolof avec d'autres locuteurs wolofophones bilingues français-wolof.

Cela nous amène à introduire la notion d'acquisition passive de lexique à côté d'une acquisition active de lexique qui procède elle de l'apprentissage du lexique grâce à l'école et/ou à la lecture.

Toutefois il convient de noter que le statut social du locuteur n'a aucun impact notable sur la variante mésolectale qui se caractérise par une certaine homogénéité dans l'utilisation des formes lexicales et de la morpho-syntaxe même si les

locuteurs appartiennent à des strates sociologiques différentes de la société urbaine dakaroise.

En effet, nous avons pu constater que cette homogénéité concerne un spectre de locuteurs assez large qui va des locuteurs à niveau d'instruction élevé (enseignement moyen, cycle secondaire, université), des locuteurs à niveau d'instruction faible (cycle primaire) jusqu'aux locuteurs uniquement alphabétisés en wolof ou en wolofal (écriture avec l'alphabet arabe modifié).

Cette homogénéité vient confirmer cette assertion de William LABOV pour qui « *Les structures du langage et de la société ne sont en aucune façon coextensives. Dans leur grande majorité, les règles linguistiques sont bien éloignées de toute valeur sociale : elles sont les pièces de la machinerie intriquée dont le locuteur ne peut se passer s'il veut transposer sous forme linéaire l'ensemble complexe de ce qu'il entend signifier ou exprimer.* » (2004 : 341).

Cette assertion que nous pouvons lier à la linguistique interne<sup>7</sup> de Ferdinand De SAUSSURE (1991 : 42-43) n'infirme en rien le caractère social de la langue que Michel BRÉAL résume en ces termes dans cette réflexion sur les limitations de la liberté dans le domaine de la sémantique « *Il n'y a pas un seul changement de sens, une seule modification de la grammaire, une seule particularité de syntaxe qui ne doive être comptée comme un petit événement de l'histoire. [La] limitation de la liberté tient au besoin d'être compris, c'est-à-dire qu'elle est de même sorte que les autres lois qui régissent notre vie sociale ...* » (2005 : 176).

Notons que l'explication à cette homogénéité du comportement linguistique des locuteurs wolofophones urbains à Dakar peut être aussi trouvée dans cette autre citation de William LABOV pour qui « *... les habitants des grandes villes se soucient de leur façon de parler [...] la domination des valeurs des classes*

---

<sup>7</sup> Ferdinand De SAUSSURE distingue la linguistique interne de la linguistique externe. Pour cet éminent linguiste, tout ce qui procède de la grammaire de la langue, tout ce qui change le système relève de la linguistique interne. La linguistique externe concerne quant à elle relations entre l'histoire d'une race, d'une civilisation, de la politique (ex. une civilisation avancée favorise le développement de langues spéciales (juridique, terminologie scientifique, etc.)

*moyennes est alors telles que la plupart des sujets sont incapables d'envisager les valeurs opposées, qui pourtant, dans d'autres situations, peuvent marquer fortement leur comportement.* » (2004 : 339).

L'homogénéité du comportement linguistique des locuteurs dans l'usage de cette variante mésolectale dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation permet d'introduire la notion de communauté linguistique et dire qu'elle ne peut dans l'absolu être liée à la stratification sociale et n'a pour corrélat ni l'appartenance ethnique, ni le partage d'une même langue maternelle ou première, ni le niveau d'instruction etc.

La notion de communauté linguistique transcende ici toutes les barrières socio-professionnelles et ses membres ont comme dénominateur commun le fait de partager les mêmes normes linguistiques et d'avoir les mêmes comportements sociolinguistiques dans l'usage des langues spécialisées de la santé, la pêche et la décentralisation.

En cela, nous pouvons dire après James MILROY « *The word 'social' here does not mean social class or prestige – the decisions (or judgements) we are talking about are decisions (or judgements) about the 'norms' of the variety concerned, and these norms are social in the sense that they are agreed socially – they depend on consensus among speakers within the community or communities concerned ... = Le mot "social" ici n'a pas le sens de classe sociale ou de prestige – les décisions (ou appréciations) dont nous parlons sont des décisions (ou appréciations) sur les "normes" de la variante concernée, et ces normes sont sociales du fait qu'elles sont socialement acceptées – elles reposent sur un consensus entre les locuteurs à l'intérieur de la communauté ou des communautés concernées...* » (1992 : 6).

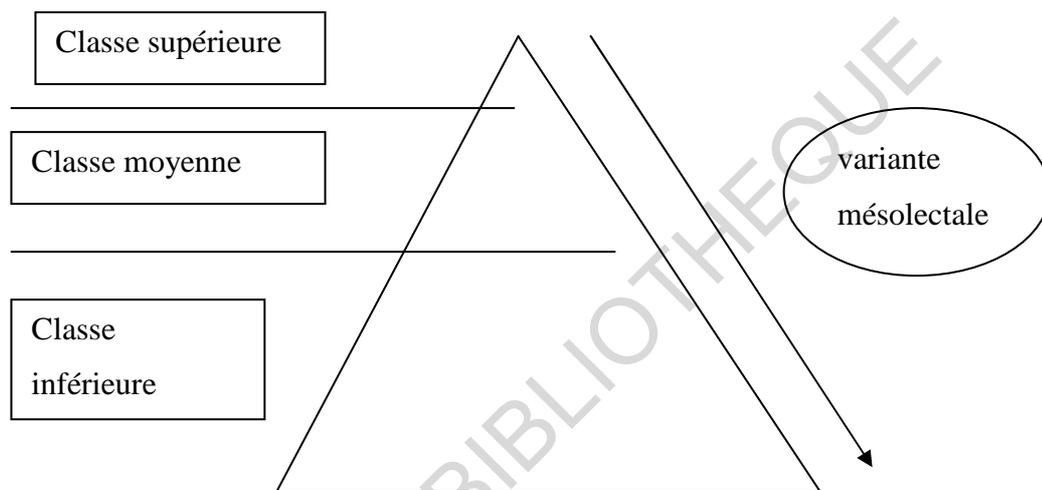
Le cas des locuteurs de la variante mésolectale du wolof nous permet donc de répondre par l'affirmatif à la question suivante de Louis-Jean CALVET, à savoir « *Une communauté linguistique peut-elle être constituée par des gens qui pensent ou veulent appartenir à cette communauté ?* » (2006 : 83).

Nous dirons donc avec Louis-Jean CALVET que « *... l'appartenance serait un acte volontaire qui engendrerait chez l'individu des comportements d'adaptation à*

*la communauté choisie, d'insertion dans ses réseaux et ses stratégies.* » (2006 : 83).

Le schéma suivant résume les réflexions que nous avons menées sur l'homogénéité linguistique et la notion de communauté linguistique.

Schéma 5 : distribution de la variante mésolectale du wolof dans la société urbaine dakaroise



Il importe de souligner que l'usage de la variante mésolectale du wolof dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation reste stable dans la classe inférieure de la société urbaine dakaroise.

Toutefois, elle est dans les classes moyenne et supérieure scolarisées en français en concurrence avec une forme diglosique du discours où français et wolof sont en jeu.

Cette forme diglosique du discours est pratiquée lorsqu'il s'agit pour ces personnes d'aborder des sujets qui nécessitent une réflexion intellectuelle complexe où le lexique wolof existant est inopérant.

Il convient de préciser que la variante mésolectale sur laquelle a porté notre réflexion jusqu'à présent est celle que l'on rencontre dans la variante mésolectale de la langue orale wolof.

Nous ne pouvons terminer l'étude de la variante mésolectale de la langue orale wolofé sans aborder la question du paradoxe de l'observateur (cf. LABOV, 2004; DURAND, LAKS et LYCHE, 2003).

Notons à ce titre que notre enquête ayant consisté principalement à procéder à des interviews d'intervenants de nos trois domaines pourrait laisser supposer des effets importants du paradoxe de l'observateur et un fort sentiment d'insécurité linguistique et une recherche d'une norme de prestige chez nos enquêtés.

La réalité était que nous nous étions plutôt trouvé en tant qu'enquêteur dans une situation d'insécurité linguistique marquée par la tendance à surveiller notre discours et à vouloir utiliser un wolof exempt dans la mesure du possible d'emprunts, disons un wolof acrolectal avec une utilisation de formes de prestige (par exemple, utilisation de *yoxo*, *gëñ*, *gët* pour exprimer le pluriel de *loxo* "main", *bëñ* "dent" et *bët* "oeil" et respect des règles d'usage des classificateurs).

En effet, nous avons de prime abord considéré que nos informateurs professionnels de ces domaines étaient plus dans une situation de dominant que l'enquêteur que nous sommes car maîtrisant mieux et s'exprimant mieux que nous dans ces domaines.

Nous n'avons pas retrouvé chez nos enquêtés la tendance vers l'utilisation d'une forme acrolectale.

Nous nous sommes dès lors demandé si cela n'avait pas pour cause le paradoxe de l'observateur.

En effet, il m'a dans un premier temps semblé que mes interlocuteurs ayant compris que mes tentatives d'utiliser une forme acrolectale étaient maladroites et non couronnées de succès, ils se sont mis à utiliser un wolof mésolectal urbain.

Nous avons cherché à vérifier cette assertion et surmonter l'éventuel paradoxe de l'observateur et saisir par la même occasion le vernaculaire des intervenants du secteur de la pêche en enregistrant avec un dictaphone caché leurs interactions verbales dans leur activité de pêche.

Cette observation anonyme nous a permis de constater une utilisation du même wolof mésolectal urbain teinté de termes spécialisés de la pêche.

En cela, nous pouvons noter avec William LABOV que « *La "formalité". Toute observation systématique d'un locuteur définit un contexte formel où le degré d'attention portée au discours est supérieur au minimum. Il ne faut pas s'attendre à rencontrer le vernaculaire au cœur d'une interview, lorsque le locuteur fournit l'information qu'on lui demande. Aussi à l'aise et aimable qu'il paraisse alors, on peut toujours supposer qu'il dispose d'un style de discours encore plus familier, celui dont il se sert pour plaisanter avec ses amis et discuter avec sa femme.* » (2004 : 289)

La variante mésolectale de la langue orale wolofe est à distinguer de celle qui est utilisée dans la langue écrite wolofe marquée par une recherche de correction linguistique, correction qui vise à la rapprocher de la forme acrolectale. Les formes linguistiques que revêt cette variante mésolectale de la langue écrite wolofe seront l'objet de notre étude dans le paragraphe suivant

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

#### IV) variante mésolectale de la langue écrite wolofe

Comme vont nous le montrer un certain nombre d'extraits tirés de documents écrits, cette variante mésolectale se distingue de celle de la langue orale wolofe par l'inexistence d'emprunts non intégrés et un respect plus important de la morpho-syntaxe de la langue wolofe.

Nous ne trouvons dans cette variante mésolectale de la langue écrite wolofe, ni transferts d'éléments lexicaux à forme complexe de la langue française, ni constructions de formes syntagmatiques du wolof caractérisées par une transformation partielle de séquences morphématiques de la langue française, ni emprunts non intégrés.

Nous pouvons dire que ces différences d'avec la variante mésolectale de la langue orale découlent du choix d'utiliser un registre de langue qui se veut soutenu.

Notons que la recherche de ce type de registre de langue conduit parfois à de l'hypercorrection, à l'utilisation d'un lexique assez particulier fait de formes non usitées et archaïques, de néologismes et d'emprunts intégrés.

En outre, sa syntaxe est plus articulée et est marquée par une structure des énoncés beaucoup plus complexe.

Nous tenterons dans les lignes qui vont suivre d'examiner ces différents phénomènes.

##### A) Hypercorrection

Les cas d'hypercorrection rencontrés dans nos extraits concernent par exemple l'usage d'un classificateur incorrect ou la mise entre guillemets d'emprunts phonologiquement intégrés.

Pour illustrer ce phénomène, nous pouvons citer l'exemple de l'indice de classe *g*- qui est préféré au classificateur *b*-, lequel devrait normalement être celui du terme *garab* "médicament".

Nous pouvons aussi citer dans le même énoncé la mise entre guillemets de l'emprunt intégré *baktirin* : « Paj mi ci waa kër doktoor yi joxe : mën nga jël ñetti garab yii may tudd : genn gi mooy "baktirin" (...) Garab googu nag doktoor rekk

moo la mën a bindal ordonaas biy tax nga war ko jënd, jëfandikoo ko. = Ce que disent les professionnels de la médecine moderne de ce traitement : tu peux prendre les trois médicaments suivants que je vais citer : l'un est la bactrine (...) Seul un médecin peut prescrire une ordonnance qui te permette de prendre ce médicament et l'utiliser. ».

La non utilisation de l'indice de classe *b-* s'explique par la charge négative qui poursuit ce classificateur qui a toutefois tendance à supplanter tous les autres indices de classe nonobstant que son usage peut avoir pour origine une ignorance du locuteur de l'indice de classe normal à utiliser.

Notons que le terme *garab* dans le sens d'arbre serait normalement suivi par le classificateur *g-*.

#### B) Utilisation de formes non usitées, archaïques

Exemples :

- *yoxo (loxo) yu tilim.* = les mains sales.

- *raxas say loxo ak saabu bala ngaa lekk ak soo génne wanag.* = se laver les mains avec du savon avant de manger et après la sortie des toilettes.

La forme lexicale *yoxo* équivalent pluriel du singulier *loxo* est en voie d'être totalement supplantée pour l'expression du pluriel par le second terme dans les interactions communicationnelles.

Cela explique à notre avis le marquage lexical de la forme *loxo* mis entre parenthèse.

On pourrait à première vue penser que ce marquage dans le segment d'énoncé « *yoxo (loxo) yu tilim = les mains sales* » souligne la position difficile de l'énonciateur du message écrit à choisir entre les deux morphèmes lexicaux *loxo* et *yoxo*.

Il n'en est rien. En effet, nous pensons qu'il procède plutôt d'une entreprise de dévoilement de l'équivalence lexicale d'une forme lexicale en voie de disparition.

Ce marquage participe d'une entreprise de didactique lexicale visant à enrichir le répertoire lexical du locuteur de lexèmes en voie de disparition.

Quant à l'utilisation de *wanag* dans le dernier énoncé cité, elle souligne chez l'énonciateur une situation de connivence avec les populations souvent défavorisées des milieux urbains.

En effet, le terme *wanag w-* est plus communément utilisé dans les milieux ruraux que urbains pour désigner si nous nous référons à Jean-Léopold DIOUF « *[un] petit enclos derrière la case faisant office de débarras mais aussi de coin pour se laver ou uriner...* » (2003 : 360)

L'usage de ce terme par les locuteurs urbains pour désigner le *cabinet d'aisance* (W.C.) s'est actuellement fortement amenuisé remplacé qu'il est par l'emprunt intégré *duus* emprunté au français douche.

Notons que l'emprunt *duus* désigne en ville le cabinet d'aisance contrairement au français douche qui provient de l'italien *doccia* et représente une colonne de liquide d'une hauteur et d'un diamètre donnés qu'on dirige sur le corps où son action s'effectue par le choc et par la température.

C) Utilisation de néologismes, de formes lexicales complexes autochtones wolofes et d'emprunts intégrés

Une autre caractéristique de la variante mésolectale de la langue écrite wolof est l'utilisation fréquente de néologismes, de formes lexicales complexes autochtones wolofes et d'emprunts intégrés à la place des éléments lexicaux à forme complexe de la langue française, des formes syntagmatiques du wolof avec une transformation partielle de la séquence morphématique de la langue française, de formes complexes françaises et des emprunts non intégrés.

Ce choix que l'on retrouve dans un grand nombre de documents écrits dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation s'explique par un besoin du rédacteur du document écrit de se départir du sentiment d'insécurité linguistique qui pourrait l'habiter et qui découlerait de l'usage d'emprunts non intégrés et de formes syntagmatiques wolofes marquées par une transformation partielle de la séquence morphématique en provenance de la langue française.

Par exemple, l'expression de la monnaie se fait en utilisant des formes lexicales complexes autochtones wolofes.

C'est ainsi que là où l'on pourrait penser avoir l'usage de la forme complexe française *trente mille francs CFA* comme il en est dans la variante mésolectale de la langue orale wolofe, nous nous retrouvons avec la forme lexicale complexe autochtone wolofe *juróom-benni junni* dans cet énoncé « Gayndé-géej yi : (...) laaf yi kilo bi dem na ci ñeent ba juróom-benni junni, (...) yàpp wi sakkan na ba paasyoŋ yu bari moom lañoo togg naan coof la = Les requins : (...) le kilo des ailes peut coûter de vingt jusqu'à trente mille francs CFA (...) la viande est si abondante que beaucoup de gargotte la préparent et disent que c'est du mérrou ».

Quant aux néologismes et emprunts intégrés, leur utilisation apparaît comme un moyen de corriger la forme mésolectale orale du wolof.

Cette utilisation permet de sublimer et de se rapprocher d'une forme de prestige de la langue wolofe exempte de tout emprunt non intégré.

Pour illustrer cette assertion, nous pouvons donner le cas des néologismes (en gras) et emprunts intégrés (en italique) des extraits suivants tirés de *Xam sa Géej* et de *Sibbiru, jàngoroy biir buy daw, feebaru sunguf wi, jàngoroy silmaxa* (1998)

- Ba ñu jëñ gaal ga mu tëmb, lañuy door a samp seen *masinu 15 sëwó*. = Ce n'est que lorsqu'on a poussé la pirogue jusqu'à ce qu'elle flotte, que l'on commence à monter son moteur de 15 chevaux.

- Senegaal bokk na ci *réew yi* nangu ne 200 *maayil mareñ* mooy ndox mi mu moom, la ca des di **ndox mi ñépp bokk**. = Le Sénégal fait partie des pays qui ont accepté avoir un espace maritime de 200 miles marins, le restant faisant partie de l'espace maritime international.

- Jën wu ñu naa *toŋ* du ne mukk ci ndox mu amul diggante 18 ba 20 degere ci tangaay. = Le poisson qu'on appelle thon n'est jamais dans une eau entre 18 et 20 degré de température.

- Dañu ni nit ku ne ci Senegaal dina jëfandikóo 30 *kiloy* jën at mu ne ndax jën nekk na lu nit di soxla ci yaramam ngir **màggaayam**, loolu ñu di ko wooye **poroteyiinu mala** te day tax yenn ci feebar yi duñu ko dal. = On dit que chaque personne consomme au Sénégal 30 kilos de poissons par an puisque le poisson est

quelque chose dont l'homme a besoin pour sa croissance et qu'on nomme protéine animale et qui fait que certaines maladies ne l'atteignent pas.

- Ci xayma, Senegaal, dinañu fiy napp, nappum cosaan lu tollu ci 2/3, **nappum gaalu saxaar yi** ak yu ni deme féetéwoo li des. = On a calculé qu'au Sénégal la pêche artisanale concerne les 2/3 de la pêche, la pêche chalutière et les autres types prenant le reste.

- **Lalu ndox mi** xayma nañu ko ci lu tollook 175.000 km<sup>2</sup>, Senegaal dëkku napp bu mag la. Dinañu fi yebbi lu tollook 350.000 *ton* ci jën ... = On a calculé que la surface marine est de 175.000 km<sup>2</sup>, le Sénégal est un grand pays de pêche. On y débarque l'équivalent de 350.000 tonnes de poissons ...

- Sibiru, feebar la boo xamne, *yoo wu jigéen* moo koy jox, muy jàngoro juy nekk ci deret, te it muy tàmbali ci **tàngat**, maanaam yaram wu tàng lool. = Le paludisme est une maladie qui se transmet par l'anophèle, c'est une maladie du sang, et aussi elle commence par une fièvre, c'est à dire une chaleur corporelle extrême.

- Saa yu *tasyoŋ bi* yéegée lu nu seetlu ci aji-feebar ji mooy bopp buy metti, nopp yiy riir, gët yi lëndëm. = Chaque fois que la tension monte on remarque que le malade a des maux de tête, les oreilles qui bourdonnent et les yeux obscurcis.

- Mën nanu ne **feebar buy jàpp res** wee fi feeñ. = On peut dire qu'on a là une hépatite.

- ... War na daldi dem fajuji **kër doktoor** ngir moytu góom yu metti ... = Il doit partir à l'hôpital pour éviter les plaies douloureuses ...

- Sibiru, feebar la boo xamne, **yoo wu jigéen** moo koy jox, muy jàngoro juy nekk ci deret, te it muy tàmbali ci **tàngat**, maanaam yaram wu tàng lool. = Le paludisme est une maladie qui se transmet par l'anophèle, c'est une maladie du sang, et aussi elle commence par une fièvre, c'est à dire une chaleur corporelle extrême.

- Bu ci teelul jóg mën na ko jox **feebaru xol**. = S'il ne s'en occupe pas tôt, cela peut lui donner une maladie cardio-vasculaire.

- **màndargay boole** : metitu biir, **yaram wu tàng**, yooy (om), coono yaram. = les symptômes : maux de ventre, fièvre, maigreur, fatigue corporelle.

L'usage de ces néologismes et emprunts intégrés participe d'une réaction contre le sentiment d'insécurité linguistique prégnant chez un grand nombre de locuteurs wolofophones urbains.

Cette hypersensibilité à des traits stigmatisés a déjà été signalée par William LABOV (2004 : 200) qui la considère comme le signe d'une profonde insécurité linguistique chez les locuteurs de la petite bourgeoisie new-yorkaise.

Ce comportement linguistique correctif est le signe d'un rejet de la propagation de la variante mésolectale wolofe orale marquée par l'usage de formes lexicales hybrides, d'emprunts non intégrés phonologiquement.

L'examen des emprunts intégrés montre que la majorité d'entre eux proviennent du français, le reste provenant pour partie de l'arabe et dans une moindre mesure de l'anglais.

Les emprunts à l'arabe ont une origine plus ancienne et concernent des apports référentiels ayant rapport à la vie quotidienne, à savoir ustensils, division de la journée et transactions commerciales.

À ce titre, on peut citer les emprunts à l'arabe *xaalis* "argent", *kaas* "tasse", *suba* "matin" des énoncés suivants tirés des ouvrages précités :

- Napp ak mbaalu laaw (...) boroom mbaal ma la mu ca am ci *xaalis* sakkan na lool, ba jënd na ca *motoor* bu bees ak ay *bali mbaal*. = Pêcher avec la senne tournante (...) le propriétaire du filet a gagné beaucoup d'argent jusqu'à acheter un nouveau moteur et des balles de filets.

- Li ci pajum cosaan digle : baxalal car yi di ci naan *kaas* bu mag *suba* ak ngoon. = Ce qu'en dise la médecine traditionnelle : bouillir les tiges et en prendre une grande tasse matin et soir.

Pour les emprunts à l'anglais, on peut citer les cas de *maayil* et *abweliŋ* qui viennent de *mile* et *abweling* :

- Senegaal bokk na ci *réew yi* nangu ne 200 *maayil* mareñ mooy ndox mi mu moom, la ca des di ndox mi ñépp bokk. = Le Sénégal fait partie des pays qui ont accepté avoir un espace maritime de 200 miles marins, le reste faisant partie de l'espace maritime international.

- Lan mooy *abweliŋ* : ndox mi jógé suuf mooy yéeg ci kaw jaxasoo indiwaale ay xeeti xoroom, (...) Xeetu rab yu *bari* ñëw di ci lekk. = Qu'est ce que l'abweling : c'est de l'eau qui vient du bas pour se mélanger avec l'eau du haut en amenant du sel (...) Beaucoup d'espèces d'animaux viennent y manger.

L'usage d'emprunts intégrés et de néologismes souligne à souhait que le wolof mésolectal de l'écrit vise tout autant que le wolof mésolectal de l'oral à répondre aux besoins communicationnels qu'appelle l'évolution sociétale.

Toutefois contrairement au wolof mésolectal de l'oral, il n'est pas un wolof d'accommodation utilisé pour répondre aux besoins terminologiques urgents que requiert une communication spontanée.

Notons que malgré les différences morpho-lexicales entre ces deux variantes mésolectales, le continuum de la langue est préservé et la compréhension de cette variante écrite par les locuteurs de la variante orale reste possible si l'on dote les néologismes d'une intelligibilité et d'une transparence sémantique, ce qui n'est pas toujours le cas.

Nous ne pouvons terminer ce paragraphe sans aborder la question de l'utilisation des symboles arithmétiques universels dans la variante mésolectale du wolof de l'écrit.

En effet, la détermination de la langue utilisée reste problématique pour certaines notions qui sont rendues par des symboles arithmétiques universels, à savoir le pourcentage (%), la superficie (km<sup>2</sup>) et le poids (mg).

Exemples :

- Suuf ak ban tollu na ci 70 %, ci yaatuwaayu gééj gi. = La terre et la boue occupent 70 % de la largeur de la mer.

- Ci xayma, Senegaal, dinañu fiy napp, nappum cosaan lu tollu ci  $\frac{2}{3}$ , nappum gaalu saxaar yi ak yu ni deme féeétéwoo li des. = On a calculé qu'au Sénégal la

pêche artisanale concerne les 2/3 de la pêche, la pêche chalutière et les autres types prenant le reste.

- Lalu ndox mi xayma nañu ko ci lu tollook 175.000 *km*<sup>2</sup>, Senegaal dëkku napp bu mag la. Dinañu fi yebbi lu tollook 350.000 *ton* ci jën ... = On a calculé que la surface marine est de 175.000 km<sup>2</sup>, le Sénégal est un grand pays de pêche. On y débarque l'équivalent de 350.000 tonnes de poissons ...

- "*Firaamid*" 500 mg nay jël doom yi, benn *suba*, benn bëccëg, benn ngoon. = Qu'il prenne Firamide 500 mg, un le matin, un à midi et un le soir.

L'existence de néologismes intelligibles afférents à ces notions est une exigence et leur appropriation par les populations serait facilitée si ces néologismes étaient rendus par des formes non abrégées dans le système de la variante mésolectale du wolof écrit.

Nous donnerons quelques exemples de néologismes afférents à ce type de notions lorsque nous aborderons la description de la synthèse vocale Kali en wolof.

#### D) syntaxe de la variante mésolectale du wolof écrit

Notons que la structure des énoncés est conforme aux lois qui régissent la syntaxe wolofe.

Cette dernière se décline la plupart du temps sous la forme d'une syntaxe par juxtaposition dans le cas de la variante mésolectale du wolof oral mais plus généralement sous la forme d'une syntaxe plus articulée marquée par une structure des énoncés beaucoup plus complexe dans le cas de la variante mésolectale du wolof écrit.

Cette complexité concerne l'usage de mots-outils pour relier des propositions dépendantes à des propositions régissantes.

C'est ainsi que par exemple les conjonctifs causaux *ndax* et *te* servent à marquer la subordination des propositions dépendantes *jën nekk na lu nit di soxla ci yaramam ngir màggaayam* et *day tax yenn ci feebar yi duñu ko dal* à la proposition principale régissante *Dañu ni nit ku ne ci Senegaal dina jëfandikóo 30 kiloy jën at mu ne* dans l'énoncé : *Dañu ni nit ku ne ci Senegaal dina jëfandikóo 30 kiloy jën at mu ne ndax jën nekk na lu nit di soxla ci yaramam ngir màggaayam, loolu ñu di*

*ko wooye poroteyiinu mala te day tax yenn ci feebar yi duñu ko dal.* = On dit que chaque personne consomme au Sénégal 30 kilos de poissons par an parce que le poisson est quelque chose dont l'homme a besoin pour sa croissance et qu'on nomme protéine animale et qui fait que certaines maladies ne l'atteignent pas.

Précisons qu'il serait tout à fait correct d'utiliser une syntaxe par juxtaposition, ce qui donnerait l'énoncé suivant : *Dañu ni nit ku ne ci Senegaal dina jëfandikóo 30 kiloy jën at mu ne, jën nekk na lu nit di soxla ci yaramam ngir màggaayam, loolu ñu di ko wooye poroteyiinu mala, day tax yenn ci feebar yi duñu ko dal.* = On dit que chaque personne consomme au Sénégal 30 kilos de poissons par an parce que le poisson est quelque chose dont l'homme a besoin pour sa croissance et qu'on nomme protéine animale et qui fait que certaines maladies ne l'atteignent pas.

Un autre exemple de cette syntaxe par juxtaposition nous est donné par l'énoncé suivant : *Ci xayma, Senegaal, dinañu fiy napp, nappum cosaan lu tollu ci 2/3, nappum gaalu saxaar yi ak yu ni deme fëetéwoo li des.* = On a calculé qu'au Sénégal la pêche artisanale concerne les 2/3 de la pêche, la pêche chalutière et les autres types prenant le reste.

Il nous a paru important de faire tous ces développements sur la variante mésolectale du wolof eu égard à l'exploitation que nous pensons en faire pour la conception de la synthèse vocale en wolof et le traitement de l'information documentaire dans ces deux dimensions essentielles, à savoir l'indexation des questions et des documents.

Par exemple, la descente de l'information documentaire auprès des populations à la base ou autres nécessite la prise en compte de la diversité des niveaux de performance linguistique des locuteurs, diversité due pour l'essentiel à l'influence du niveau d'instruction et à la variété des modes d'acquisition du wolof.

L'utilisation d'une forme mésolectale et de variantes dialectales du wolof nous amène à penser que les éditeurs de textes wolofs dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation devront :

- rechercher un point d'équilibre lexical et morpho-syntaxique dans le choix des morphèmes lexicaux et grammaticaux. Cela dans la perspective de

préserver la compréhension et l'intelligibilité du message à transmettre tout en respectant les principes normatifs de la langue,

- tenir compte du public-cible visé et éviter l'hypercorrection.

Les développements que nous venons de faire dans cette première partie de la thèse seront exploités dans la deuxième partie où l'on s'intéressera à la problématique du traitement de l'information linguistique (données lexicales, morpho-syntaxiques et sémantiques) pour :

- la mise en place de principes directeurs pour l'indexation,
- la création et la validation des néologismes,
- la création d'une synthèse vocale Kali en wolof

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**3. DEUXIÈME PARTIE : L'information linguistique face aux opérations désignation → concept, concept → désignation pour le traitement de l'information documentaire et à la création d'une Synthèse vocale en wolof**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Précisons d'emblée que l'examen des opérations concept → désignation et désignation → concept pour le traitement linguistique de l'information documentaire que nous abordons dans cette partie-ci de la thèse se fait selon une approche respectivement sémasiologique et onomasiologique que nous résumons par les schémas suivants :

Schéma 6 : Parcours sémasiologique de validation des mots autochtones et emprunts wolofs comme descripteurs pour l'indexation et la recherche de l'information documentaire

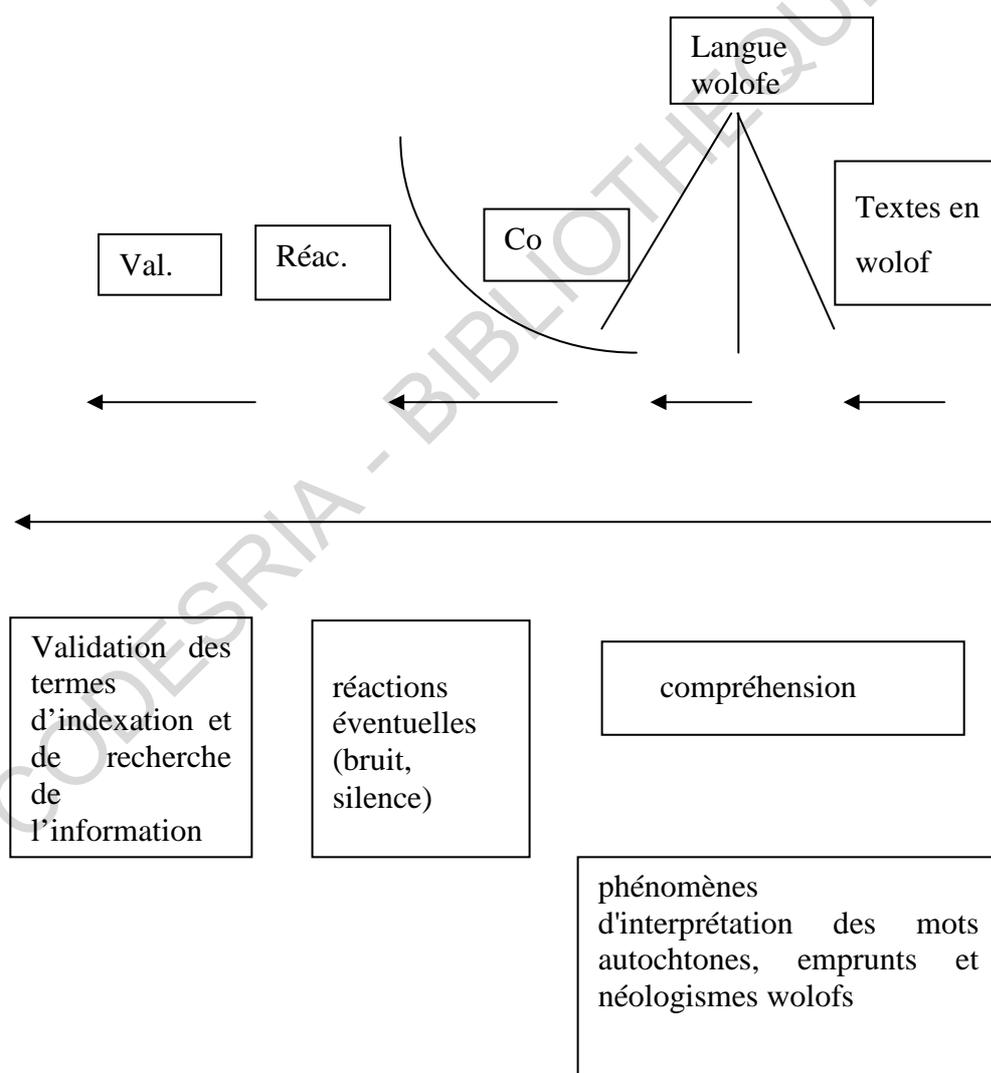
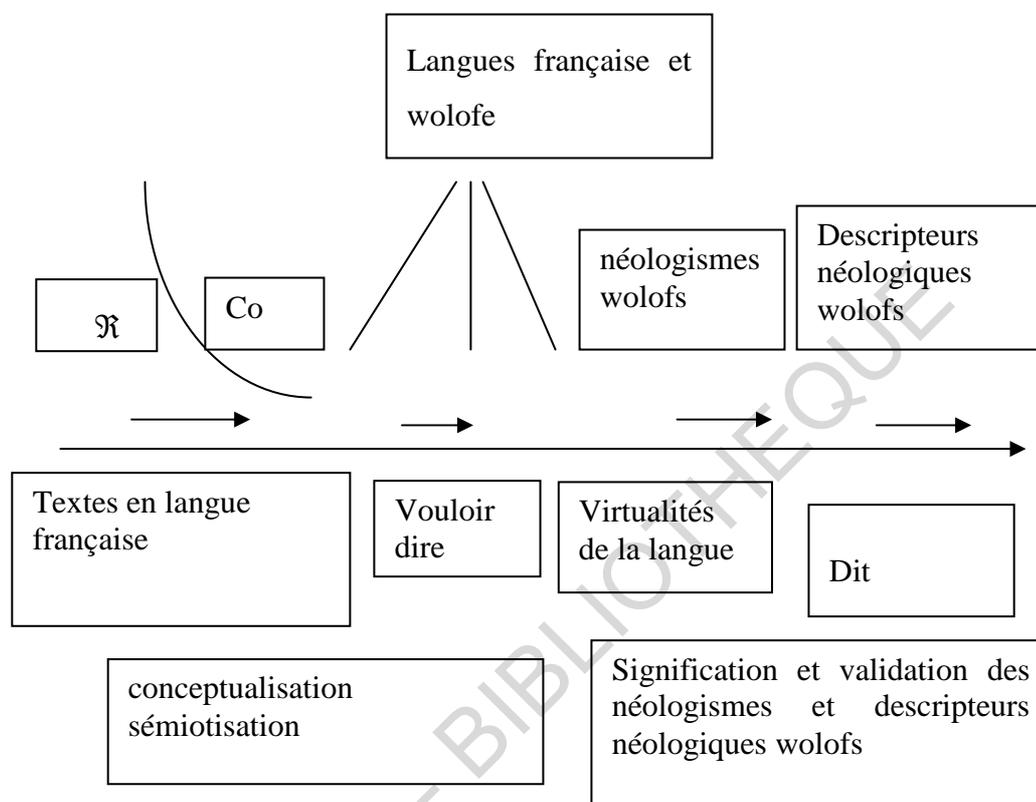


Schéma 7 : Parcours onomasiologique de validation des néologismes et descripteurs néologiques wolofs



Notons que nos démarches sémasiologique et onomasiologique ont pour objectif final l'élaboration de principes directeurs de sélection des descripteurs pour l'indexation et la recherche de l'information documentaire à partir d'emprunts, de calques, de néologismes et de mots autochtones dont les variantes dialectales.

L'élaboration de ces principes directeurs passe par un travail d'ingénierie linguistique et documentaire sur les unités linguistiques précitées afin que ces dernières puissent permettre d'assurer le respect de la règle de l'unité de sens du descripteur et de la règle de précision en indexation dont nous donnerons la définition ultérieurement.

Comme le dit Bernard POTTIER dans un chapitre sur les composantes dynamiques de la communication, le linguiste y occupe la position d'un émetteur-récepteur qui recherche les opérations mises en jeu dans les deux fonctions

communicatives que sont, nous citons : « ... *la conception du parcours onomasiologique* (des intentions de DIRE vers les manifestations linguistiques) et *l'interprétation du parcours sémasiologique* (des textes ou messages complexes aux constructions de sens qui permettent de COMPRENDRE). » (1992 : 15).

Nous avons vécu cette situation lorsqu'il s'est agi pour nous de rechercher les néologismes, emprunts, calques et termes autochtones wolofs les plus à même d'assurer un traitement efficient de l'information (indexation et recherche de l'information documentaire précises et cohérentes) dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation.

Reprenant Bernard POTTIER (1992 : 18), nous définissons le conceptuel comme le siège des mises en scène et le lieu de la représentation mentale devenu indépendant des langues naturelles et des autres systèmes sémiologiques.

Toujours dans la ligne tracée par ce même auteur, nous prenons la langue comme « ... SAVOIR (lexique et grammaire de compétence), où se réalise la mise en signes (...), ou leur identification dans le cas de l'interprétant. » (1992 : 18).

Quelques précisions doivent être apportées ici.

C'est ainsi que les néologismes créés dans la langue d'arrivée B (wolof) sont le produit d'une opération de traduction du contenu conceptuel (Co) exprimé dans la langue-source A (français).

Dans des domaines aussi spécialisés que la santé, la pêche et la décentralisation, le contenu conceptuel véhiculé par les néologismes de la langue d'arrivée B (wolof) doit être aussi proche que possible du contenu conceptuel exprimé par les termes de la langue-source A (français).

Remarquons que le dialogue entre les langues française et wolofe nous assurera une proximité conceptuelle entre le contenu conceptuel des termes de la langue-source A (français) et le contenu conceptuel de la langue d'arrivée B (wolof).

Le DIT (les néologismes) sera dans la mesure du possible le point commun observable de ce dialogue.

La plus grande richesse quantitative des réseaux conceptuels de la langue française comparativement à ceux de la langue wolofé nous conduit à partir des concepts tels qu'exprimés en français.

Notons que le point de départ référentiel ( $\mathfrak{R}$ ) du parcours onomasiologique est constitué par des textes en langue française sur la santé, la pêche et la décentralisation.

Cette démarche nous permettra de mettre en signes (néologismes) les concepts et d'examiner la validité d'un certain nombre de néologismes trouvés dans des textes oraux et écrits en langue wolofé grâce à une vérification de leur aptitude à être porteurs de signifiés en puissance et à être utilisés pour l'indexation et la recherche de l'information documentaire.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

### **3.1. Parcours sémasiologique de validation des mots autochtones et emprunts wolofs comme descripteurs pour l'indexation et la recherche de l'information documentaire**

Ayant déjà procédé à l'identification des mots autochtones et emprunts des domaines de la santé, la pêche et la décentralisation dans la première partie de notre thèse consacrée à l'étude des variantes dialectales et des contacts du wolof avec d'autres langues dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation, nous sauterons la phase d'identification du parcours sémasiologique.

Nous allons procéder immédiatement à la mise en place de principes directeurs d'indexation et de recherche de l'information permettant d'éviter les réactions (bruit, silence) que pourrait susciter dans un système d'information documentaire l'utilisation d'un certain nombre de mots autochtones et emprunts comme termes d'indexation.

Notons au passage que la sémasiologie (du grec *sêma* "signe, sens") examine le lexique par une analyse des relations entre les différentes significations d'un mot, sans oublier sa synonymie et sa polysémie.

Elle s'intéresse aussi au rapport qui existe entre le mot et les objets concrets et abstraits du monde.

Nous pouvons noter avec Salah MEJRI dans son article intitulé *Figement et dénomination* (2000 : 610) que « ... la réflexion sur la dénomination entraîne facilement dans des domaines aussi complexes que le rapport avec le monde, c'est-à-dire tout ce à quoi renvoient les unités linguistiques, qu'il soit réel ou non, qu'il relève des choses, des êtres, des idées, des procès, des façons d'être ; bref, tout ce qui est nommable. ».

Le fait que le parcours sémasiologique s'inscrit dans une théorie de la désignation qui établit des relations entre le monde et les signes et où tout signifié d'un mot est désignatif (tout mot signifie ce qu'il désigne), désignation qu'il peut partager avec d'autres mots montre l'importance qu'il y a à accorder à un examen des

relations sémantiques, de la polysémie et de l'homographie des mots autochtones et des emprunts lexicaux lorsqu'on a pour objectif de les utiliser comme termes d'indexation.

Il importe dès lors de donner dans un premier temps nos définitions des notions de relations sémantiques, de polysémie, d'homographie, de synonymie, de règle de précision et d'unité de sens.

À ce titre, nous empruntons la définition des notions de relations sémantiques et de polysémie à Alise LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET pour qui « *Les relations sémantiques entre les unités lexicales structurent le lexique sur le plan paradigmatique. Elles sont de deux types :*

- *Relations hiérarchiques et d'inclusion lorsqu'elles concernent des unités qui n'ont pas le même rang (hyponymes et hyperonymes, relation partie-tout) ;*
- *Relations d'équivalence et d'opposition lorsqu'elles concernent des unités de même rang (synonymes, antonymes, co-hyponymes). » (1998 : 49).*

Quant à la notion de polysémie, ces mêmes auteurs la définissent comme « (...) *un trait constitutif de toute langue naturelle. Elle répond au principe d'économie linguistique, un même signe servant à plusieurs usages.* » (1998 : 65).

À cette définition de la polysémie, il importe d'ajouter cette autre qui la précise davantage et que nous empruntons à Jacques FRANÇOIS, Jean-Luc MANGUIN et Bernard VICTORRI, à savoir « *La polysémie est un phénomène qui se rencontre partout dans les langues. Les mots lexicaux (noms, verbes, adjectifs, etc.) ont rarement une signification unique. Plus communément, un mot peut s'associer à un vaste ensemble de sens différents interconnectés et les items les plus fréquents sont généralement les plus polysémiques.* » (2003 : 2).

Nous pouvons dire qu'un mot est polysémique, s'il change de sens en fonction du co-texte, terme que nous utilisons pour désigner l'environnement morpho-syntaxique d'un mot ou d'un syntagme de la langue.

Notons aussi que le changement de sens d'un mot n'implique pas toujours un regroupement des entrées et que la proximité sémantique de ses sens et emplois permet de les considérer comme les acceptions d'un même mot polysémique.

Quant à l'homographie, nous dirons qu'elle renvoie contrairement à la polysémie à une similitude orthographique fortuite de deux unités lexicales qui n'ont aucun lien sémantique (absence de sèmes communs) sur le plan synchronique.

Il importe de préciser que notre définition de la synonymie n'est pas celle d'ARISTOTE qui parlant de l'adjectif grec *sunônumos* dans son ouvrage *Catégories* affirme « *On dit synonymes les items qui ont le nom en commun, et dont l'énoncé de l'essence, correspondant au nom, est le même, par exemple [on dit] zôion [être animé] pour l'homme et pour le bœuf ; [on les dits synonymes] car on les appelle tous les deux du commun nom de zôion et l'énoncé de l'essence correspondant au nom est le même. Si en effet on doit donner la définition de chacun d'eux, de ce que c'est, pour chacun d'eux, d'être zôion, on donnera la même définition.* » (2002 : 59).

Nous pouvons dire que la communauté de nom et l'identité de notion s'expliquent par le fait que l'animal est à la fois l'homme et le bœuf. L'homme et le bœuf sont appelés du nom commun animal et partagent une même définition.

Nous pouvons aussi constater que les relations entre les items homme et bœuf proposés par ARISTOTE relèvent plus de l'hyponymie que de la synonymie.

En effet, comme le dit Josette REY-DEBOVE dans son article intitulé *La synonymie ou les échanges de signes comme fondement de la sémantique* et dans une tentative d'explicitation de la citation précitée d'ARISTOTE « ... *la chose qui constitue un genre réunit (gr. sun) plusieurs dénominations (gr. onoma) ; l'animal peut être [appelé] homme ou bœuf [ou cheval, etc.], retournement apparemment symétrique de "l'homme ou le bœuf peut être appelé animal"* » (1997 : 91).

Dans un autre passage de cette même article, Josette REY-DEBOVE considère que « *La synonymie est une implication de la relation d'identité entre choses exprimée par le langage ; nous n'avons accès au sens que de cette façon, qui est la façon des usagers d'une langue et non de ces descripteurs. Chacun sait qu'on peut toujours remplacer un mot par plusieurs dont la combinaison est équivalente*

(axe paradigmatique) ou expliquer un mot par plusieurs (axe syntagmatique). On reconnaîtra la définition, qui est dans cette situation privilégiée, sur les deux axes, synonyme analytique par excellence qui donne librement accès au sémantisme d'une langue. » (1997 : 104).

Nous pouvons compléter la définition précédente de la synonymie par Josette REY-DEBOVE par cette autre que nous empruntons à Alise LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET « La synonymie est la relation d'équivalence sémantique entre deux ou plusieurs unités lexicales dont la forme diffère. Les synonymes ont un même signifié et des signifiants différents et s'opposent, en ce sens, aux homonymes définis par un même signifiant et des signifiés différents. (...) Par ailleurs, la synonymie ne doit pas être confondue avec la dénomination multiple : expressions définies comme la ville-lumière et la capitale de la France qui désignent le même référent (Paris) sans avoir le même sens. (...) La synonymie n'est pas, à proprement parler, une identité de sens. » (1998 : 54).

Notre accord avec cette définition de la synonymie nous amène à considérer les variantes dialectales comme des unités lexicales synonymes.

En effet, pour nous les variantes dialectales à l'image de tous les synonymes se caractérisent par une similitude dans la signification doublée d'une différence de formes qui peut être totale ou partielle. Comme pour tous les synonymes, il y a une identité référentielle entre les variantes dialectales (référence à un même objet).

Donc, nous pouvons dire que la relation de synonymie est une relation de différenciation ( $\neq$ ) sur le plan du signifiant et une relation d'égalité ( $=$ ) sur le plan de la référence, différence entre deux manières de dire sur la base d'une référence à un même objet

$$A \neq B$$

↓ ↓

$$x = x$$

Pouvons nous dès lors affirmer que la signification d'un mot synonyme (dont les variantes dialectales) est uniquement l'objet qu'il dénote ?

Une réponse par l'affirmatif à cette interrogation éliminerait toute ambiguïté du langage naturel, lequel serait de ce fait un instrument de communication sûr et précis, exempt de tout aspect connotatif.

Comme le dit Jean-Gérard ROSSI dans son article intitulé *Considérations logico-philosophiques sur la synonymie* que nous reprenons en ces termes « *La signification d'un mot c'est son "porteur", ce à quoi le mot renvoie, l'objet qu'il dénote. Les philosophes de l'École de Vienne ont donné à cette thèse sa formulation la plus achevée et la plus radicale, allant jusqu'à exclure du domaine du sens toutes les expressions pour lesquelles il n'est pas possible de produire un référent non linguistique. Dans une telle perspective les expressions de "sel" et de "chlorure de sodium", [de mbeex mi "eau de mer", xorom si "eau de mer", ndoxum géej mi "eau de mer"] représentent un cas typique de synonymie complète et parfaite, les deux termes servant, chacun dans un registre différent, à désigner la même entité.* » (1997 : 106).

Notons que la position des philosophes de l'École de Vienne relève d'un idéal de synonymie qui n'existe pas dans la réalité puisqu'il y ait fait abstraction de la partie connotative qui fait varier le sens selon le contexte.

Soulignons aussi que selon le contexte, *xorom si*, par exemple peut ne pas être synonyme de *mbeex mi "eau de mer"*.

En effet, il peut revêtir plutôt le sens de sel, avoir comme synonyme *saxmaar si*, comme caractère associé [+ produit servant à l'assaisonnement] et enfin comme mot associé *suukar si*.

Si nous prenons la proposition « *Alkaati, coy la.* » et la tautologie « *Alkaati bi, alkaati bi la = L'agent de police c'est l'agent de police* », l'on constate que la proposition a une valeur informationnelle, cognitive qui manque à la tautologie.

En effet, même si les termes de la proposition et ceux de la tautologie renvoient à la même référence, ils n'ont pas le même sens.

Là où l'on constate une identité en soi dans le cas de la tautologie, on retrouve une similitude dans le cas de la synonymie entre *alkaati et coy*.

L'interprétation de ces derniers suppose une connaissance de la culture urbaine au Sénégal où l'agent de police est identifié de manière péjorative dans le milieu des malfaiteurs à un perroquet.

Nous pouvons donc dire que la co-extensivité reste liée à un contexte qui détermine la substituabilité, *alkaati* pouvant être substitué à *coy* dans le milieu des malfaiteurs et non pas par exemple dans le domaine de la zoologie.

Soulignons que ces réflexions sur la co-extensivité soulignent à plus d'un titre la place importante qui doit être accordée à la précision en indexation et montrent toute la pertinence de l'assertion suivante de Noë RICHTER que nous reproduisons in-extenso « *La règle de précision est la règle fondamentale de l'indexation alphabétique, qui la distingue de l'indexation systématique. Celle-ci replace toutes les notions dans des ensembles où, par la vertu de la précoordination des sujets, elles sont reliées à d'autres notions plus générales, plus spécifiques, ou connexes, ayant avec elles une ou des caractéristiques communes. Dans les catalogues alphabétiques de matières, la notion dégagée par l'analyse demeure isolée. Elle est signifiée de la façon la plus précise possible. Toutes les notions étrangères au sujet indexé sont éliminées, même si elles ont avec lui des relations logiques étroites. La règle de précision présente un double aspect. Elle impose d'une part, le rejet des termes non-significatifs, et d'autre part l'utilisation de termes ayant la même extension que le sujet traité. (...) Certains substantifs fréquemment utilisés dans les titres des ouvrages documentaires ne sont pas porteurs de sens par eux-mêmes [termes non-significatifs comme analyse, contribution, essai, étude]. Ce ne sont pas des outils grammaticaux, mais des outils de la pensée qui peuvent être appliqués aux objets les plus divers.* » (1985 : 48).

Reprenant le même auteur (1985 : 55), nous formulerons la règle d'unité de sens de la manière suivante :

- Un descripteur ne peut signifier qu'un seul concept.
- Un concept ne peut être rendu que par un seul descripteur.

Notons que ces deux critères visent à éviter dans la phase de recherche documentaire le bruit et le silence qui pourraient découler de l'indexation de sujets par des unités lexicales synonymiques, homographiques ou polysémiques.

En effet, au cas où le descripteur (terme d'indexation) renverrait à plusieurs concepts, l'interrogation du système d'information documentaire produirait des documents parasites.

À l'opposé, lorsque le concept est signifié par plusieurs descripteurs, le système d'information documentaire interrogé à partir d'un seul descripteur ne pourra fournir qu'une partie ou aucun des documents pertinents.

Afin d'éviter les réactions de bruit et de silence du système d'information documentaire, nous allons présenter dans les lignes suivantes un certain nombre de principes directeurs concernant l'utilisation des mots autochtones dont les variantes dialectales et des emprunts comme descripteurs pour l'indexation et la recherche de l'information documentaire.

Notons que l'intérêt que nous portons aux emprunts face à la problématique de l'indexation en langue wolof découle de la force d'attraction de la variante mésolectale du wolof (wolof urbain de Dakar) dont l'extension démographique et topolectale ne se dément pas malgré sa stigmatisation par les populations de l'intérieur.

### 3.1.1. variantes dialectales et indexation

L'établissement de principes directeurs sur le choix des variantes dialectales à utiliser comme descripteurs d'un thésaurus vise à réduire le silence documentaire qui pourrait découler de la synonymie d'une variante dialectale (un concept rendu par plusieurs variantes dialectales).

L'objectif est aussi d'amoindrir le bruit documentaire que pourrait entraîner l'homographie de certaines variantes dialectales (ex. : une variante dialectale qui renvoie à plusieurs concepts).

Se pose donc la question du choix de la variante dialectale à utiliser comme descripteur pour indexer les documents et questions. Et cela afin de réduire au maximum le silence et le bruit documentaire qui découleraient de l'utilisation non codifiée en hors contexte discursif de mots du langage naturel non normalisés.

En effet, comme le dit Noë RICHTER en ces termes « *Le langage naturel recèle en effet de nombreuses ambiguïtés, qui sont facilement éliminées de la communication verbale par le contexte, par l'intonation, par la mimique, par la possibilité qu'a le locuteur d'explicitement sa pensée.* » (1984 : 11).

Nous commencerons l'examen des principes directeurs qui doivent régir l'utilisation des variantes dialectales comme termes d'indexation par une interrogation sur les critères devant déterminer le choix de la variante dialectale descripteur.

Doivent-ils être des critères topolectaux, démographiques, politiques et/ou économiques ?

Notons que cette interrogation se fera dans le cadre d'une étude de la synonymie des variantes dialectales.

D'autres principes directeurs seront ensuite élaborés dans le cadre d'une étude de l'homographie lexicale ou documentaire des variantes dialectales.

## A) Synonymie des variantes dialectales et indexation

Principe directeur 1 : nous pensons que le critère doit être démographique, c'est à dire que la variante dialectale à utiliser comme descripteur doit être celle de la majorité de la population wolofophone.

La préférence du critère démographique rejoint le principe directeur suivant sur l'utilisation des variantes dialectales comme descripteurs, principe directeur de la norme ANSI/NISO Z39.19-2005 tiré de l'ouvrage *Guidelines for the construction, format, and management of monolingual controlled vocabularies* : « ... , preferred terms should be selected to serve the needs of the majority of users ... = ... , les descripteurs devraient être choisis pour servir les besoins de la majorité des utilisateurs ... » (ANSI/NISO Z39.19-2005 , p. 44).

Le critère démographique ne s'oppose pas dans le cas du wolof aux critères topolectal et économique.

En effet, les variantes dialectales qu'utilise la majorité de la population wolofophone sont situées dans les zones topolectales (géographiques) du pays où se trouvent la principale culture de rente (l'arachide), la plus forte urbanisation et l'essentiel du tissu industriel du pays.

Dans les exemples ci-dessous tirés de la première partie de notre thèse la variante préférée (celle des autres parlars wolofs) est séparée de la variante rejetée (celle du dialecte lébou) par une barre oblique :

- *wuni ji* "infection" / *mata matt bi* "infection"
- *feebat bi* "maladie" / *wopp ji* "maladie"
- *ndoxum siti si* "syphilis" / *toppam siti si* "syphilis"
- *gune gi* "enfant" / *guni gi* "enfant"
- *suux wi* "muscle" / *suux mi* "muscle"
- *xiir gi* "ligne de pêche" / *caas gi* " ligne de pêche"
- *jàpp bi* "prise de pêche" / *ngët bi, sebar bi* "prise de pêche"
- *gis bi* "mulet jaune" / *gis wi* "mulet jaune"

- *deem bi* "mulet jaune" / *deem wi* "mulet jaune"

À ces exemples, on peut ajouter deux autres qui concernent les autres parlers wolofs dont le lébou d'une part et un parler périphérique, à savoir le dialecte wolof faana-faana d'autre part.

Exemples :

- *sibiru si* "paludisme" / *sibitu si* "paludisme"
- *saafara si* "eau bénite utilisée pour s'assurer des bienfaits ou guérir d'une maladie" / *saawara si* "eau bénite utilisée pour s'assurer des bienfaits ou guérir d'une maladie".

Le besoin d'éviter le silence documentaire et la dispersion sous différentes entrées des documents qui traitent d'un même sujet nous a conduit à établir le principe directeur suivant qui permet de résoudre la synonymie de certaines variantes dialectales.

Principe directeur 2 : Lorsque deux variantes dialectales synonymes sont utilisées par la majorité de la population wolofophone, la préférence sera accordée à celle qui a la fréquence d'utilisation la plus importante.

Exemple : *gis bi* "mulet jaune"

EP *deem bi* "mulet jaune"

Comme le dit Jacques MANIEZ « *Le remède à la synonymie (...) est heureusement assez simple. Il suffit de choisir un mot ou une forme dits "préférentiels" (les plus courants, les plus neutres) et de les imposer comme seuls termes autorisés.* » (2002 : 33).

Il importe de préciser que les principes directeurs précités visent à satisfaire les besoins d'information documentaire de la majorité de la population wolofophone.

Toutefois, il apparaît que l'utilisation d'un certain nombre de variantes dialectales citées plus haut pourrait, à cause de la nature homographique de ces dernières, créer du bruit documentaire et ne pas permettre de respecter le principe d'unité de sens des descripteurs.

## B) Homographie lexicale ou documentaire des variantes dialectales et indexation

Il importe d'abord de préciser que la nature phonologique de l'écriture wolofe fait qu'il n'existe pas d'homographes non homophones dans la langue wolofe contrairement au français (ex : ils convient v/s il convient).

Dès lors, nous pouvons dire que toutes les formes homographiques sont homonymes. À titre illustratif, on peut citer le cas de *suux*.

C'est ainsi que nous pouvons parler de l'homographie de *suux* qui désigne le {muscle} lorsqu'il est suivi du classificateur *w-* et dénomme le {creux d'arbre qui retient l'eau de pluie} quand il est employé avec le classificateur *g-*. Notons qu'il peut aussi renvoyer au verbe sombrer, couler.

Aucun lien sémantique n'existant entre les trois acceptions de *suux*, on peut considérer cette forme linguistique comme homographique.

Les principes directeurs suivants sur l'utilisation du classificateur de la variante dialectale permettront d'éviter le bruit documentaire qui pourrait découler de l'homographie lexicale entre certaines variantes dialectales choisies comme descripteurs et d'autres lexèmes de la langue.

Principe directeur 3 : chaque variante dialectale préférée sera suivie de son classificateur lorsqu'elle est homographique d'un verbe.

Exemple : *suux wi* "muscle" au lieu de *suux* "sombrier"

Notons que cette homonymie porte sur des mots à catégories grammaticales différentes

Principe directeur 4 : chaque variante dialectale préférée sera suivie de son classificateur lorsqu'elle est homographique d'un autre substantif de la langue dont le classificateur est différent.

Exemples : *suux wi* "muscle" au lieu de *suux gi* "le creux d'arbre qui retient l'eau de pluie".

L'exemple ci-dessus montre que la disjonction en homonymie se manifeste parfois dans la langue wolofe à travers un jeu d'opposition sémantique à l'intérieur du système des classificateurs de la langue.

Nous retrouvons cette disjonction en homonymie dans d'autres exemples.

Exemples :

- *sebet si* "coquillage" v/s *sebet mi* "eau qui a servi à laver des céréales"
- *dund gi* "vie" v/s *dund bi* "vivres, nourriture"
- *njur gi* "reproduction" v/s *njur li* "manche de hache"
- *ndaw gi* "jeunesse ; enfance" v/s *ndaw li* "messager" v/s *ndaw ñi* "les jeunes" v/s *ndaw si* "jeune fille vierge" v/s *ndaw mi* "courant marin".

Il importe de souligner que ces différents principes directeurs marqués par l'utilisation d'un classificateur s'opposent aux principes directeurs édictés aussi bien par les normes américaines de l'ANSI/NISO Z39.19-2005 que par les normes françaises AFNOR NF Z 47-100, normes dans lesquelles l'article défini est considéré comme un mot vide, non porteur d'information, pris isolément et n'est donc pas admis comme élément d'indexation. Notons qu'il est toutefois utilisé dans certains noms propres géographiques pris comme descripteurs (ex. : La Haye).

Les principes directeurs précités montrent qu'il n'est pas pertinent de rejeter la présence du classificateur défini dans les descripteurs wolofs simplement sur la base qu'il n'est pas porteur d'information pris isolément.

Il importe d'ajouter que le classificateur défini assure la fonction de marqueur générique servant à la désignation de l'espèce à laquelle appartient l'élément.

Notons que ce caractère générique du classificateur défini caractérise aussi l'article défini français

À ce titre, nous pouvons citer Vashni WATERMAN qui dans sa thèse de doctorat de troisième cycle en linguistique note « *Nous avons identifié le rôle de "le" générique largement par une intuition sémantique ; mais la question se pose de savoir au moyen de quels critères formels son existence pourrait être justifié. À notre connaissance, il n'en existe qu'un : la substitution du quantificateur "tout". Puisque la référence générique porte sur l'ensemble de la classe désignée par le nom, la substitution de "tout" à l'article doit être possible sans modification de la*

*portée générale du syntagme ou de la phrase. Cela ramène à postuler une relation de paraphrase entre le "cheval est un mammifère" et "tout cheval est un mammifère".* » (1981 : 14).

Nous pouvons aussi ajouter que le classificateur confère en hors contexte un pouvoir référentiel général à l'ensemble constitué par la variante dialectale et le classificateur.

Ce pouvoir référentiel est à distinguer du pouvoir référentiel propre au texte du S.N. que décrit si bien Francis CORBLIN dans sa thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle en linguistique, à savoir « ... *le pouvoir référentiel propre au texte du S.N. est déterminé par une relation syntaxique, et par une relation textuelle : le S.N. reçoit le pouvoir de référer à un exemplaire particulier de chien (agent d'un procès particulier), tel qu'aucune autre position de ce texte n'y a référé [ex. : un chien passa, ce chien hurla].* » (1980 : 62).

Comme exemples propres au wolof, nous pouvons donner : *as ndaw a jaar* "C'est une jeune fille vierge qui passa", *ndaw si moo jaar* "c'est la jeune fille vierge qui passa", *ndaw sii moo génn* "c'est cette jeune fille vierge qui sortit".

Les réflexions que nous venons de mener sur l'utilisation du classificateur en wolof ne doivent pas être négligées.

En effet, elles soulèvent par exemple des interrogations sur la pertinence du filtrage des mots vides en indexation automatique.

À ce titre, on peut citer le traitement Lexinet dont parle Ghislaine CHARTRON dans son article intitulé *Indexation manuelle et indexation automatique : dépasser les oppositions* (1989).

Nous pensons que des algorithmes qui prennent en considération les spécificités du classificateur wolof devront être développés si le système Lexinet ou un autre devrait être utilisé pour une indexation automatique de résumés en langue wolofe.

Principe directeur 5 : la variante dialectale choisie comme descripteur sera suivie d'une note explicative qui en précise le sens et limite son emploi lorsque le classificateur qui suit le substantif ne permet pas de résoudre l'homographie lexicale ou documentaire de ce dernier.

Exemple :

- *jàpp bi (napp mi "pêche")*
- *jàpp bi (dugub ji "mil")*

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

### 3.1.2. Mots autochtones, emprunts et indexation

Nous tenterons dans les lignes qui vont suivre de dresser un certain nombre de principes directeurs pour l'indexation et la recherche de l'information documentaire à partir principalement d'une exploitation des données lexicales et sociolinguistiques tirées de l'étude de la variante mésolectale et des exemples d'interférences linguistiques dans la langue wolofe.

Nous procéderons à la proposition de principes directeurs sur le choix du nombre singulier ou pluriel du classificateur des descripteurs (mot autochtone, emprunt).

Nous chercherons aussi à établir des principes directeurs permettant de résoudre la polysémie lexicale ou documentaire de certains emprunts et mots autochtones.

Se pose d'emblée la détermination des critères de sélection des descripteurs.

Seront-ils choisis en fonction :

- du type de vocabulaire contrôlé (vocabulaire contrôlé de vulgarisation, vocabulaire contrôlé de spécialité),
- de la fréquence d'utilisation des mots,
- de la catégorie socio-professionnelle qui fréquente le système d'information documentaire,
- du niveau de naturalisation linguistique c'est-à-dire du niveau d'intégration phonologique morpho-syntaxique et/ou sémantique des emprunts.

Principe directeur 6 : Lorsque le mot autochtone co-existe dans le discours avec un emprunt intégré phonologiquement et/ou morpho-syntaxiquement, le descripteur choisi sera le terme qui a la plus grande fréquence d'utilisation et un renvoi pourra être effectué du terme rejeté vers le descripteur.

Exemples : *sibiru si / palu bi*

*Palu bi*

EM

*Sibiru si*

Nous pouvons remarquer que la fréquence d'utilisation de ces deux items lexicaux varie selon les catégories socio-professionnelles qui participent de notre population-cible, *palu bi* pouvant être considéré comme un « emprunt de luxe » qui fait double emploi avec le terme autochtone et qui a une fréquence d'utilisation plus forte chez les personnes qui ont une instruction en français.

Principe directeur 7 : Les emprunts peuvent être utilisés comme descripteurs s'ils sont intégrés sur le plan phonologique, syntaxique et/ou sémantique.

Les exemples ci-dessous vont nous permettre de justifier l'élaboration du principe directeur précité, principe directeur qui repose sur le niveau de naturalisation linguistique c'est-à-dire le niveau d'intégration syntaxique, phonologique et/ou sémantique des emprunts.

1) Exemples d'intégration syntaxique : bactérie, virus, parasite, symptômu prostate, symptômu fibrome, symptômu hernie

Comme nous le montre l'exemple suivant « *Xam nga, tubaab moom dafay wutale bactérie, parasite ak virus, maanaam xeeti doomi jàngoro yii.* = Tu sais, le blanc fait une distinction entre la bactérie, le parasite et le virus, c'est à dire ces types de microbes », les emprunts nominaux comptables *bactérie*, *parasite* et *virus* ne peuvent être suivis par un déterminant défini (classificateur défini) dans un énoncé en langue wolofe lorsqu'il s'agit d'exprimer leur qualité de référence générique.

Ceci est la marque d'une intégration syntaxique de l'emprunt nominal à la langue wolofe, laquelle intégration syntaxique fait que le transfert de la totalité de la séquence phonémique du terme français (ex. *bactérie* dans le discours du wolof mésolectal) ne peut être un critère de rejet dudit terme.

Notons que la qualité de référence générique des trois emprunts nominaux de l'énoncé wolof précité s'exprime à travers l'usage du déterminant morphématique de rang zéro.

En conformité donc avec le principe directeur 7, les emprunts nominaux *bactérie*, *virus* et *parasite* peuvent dès lors être inclus dans une relation générique avec *doomi jàngoro*.

Notons que la NF Z 47-100 définit la relation générique en ces termes « *La relation générique identifie le lien entre une classe ou catégorie de notions, et chacun de ses cas particuliers. On peut établir des relations génériques entre des notions de même type. La notion spécifique est toujours un cas particulier d'une notion générique ;* ».

Exemple : T.G. *doomi jàngoro*

T.S. *bactérie*

T.S. *virus*

T.S. *parasite*

Précisons que la mise en œuvre du principe directeur 7 permet aussi d'être en conformité avec la règle de précision en indexation, règle qui veut que le terme choisi comme descripteur ait la même extension logique que le sujet traité par le document ou posé dans la question.

Par exemple, un document ou une question portant sur le virus vecteur du sida pourrait avoir parmi ses descripteurs l'emprunt *virus*.

En effet, l'utilisation de *doomu jàngoro* "microbes" comme descripteur ne permettrait pas de serrer de près le sujet, entraînerait une certaine incohérence de l'indexation et créerait du bruit documentaire en fournissant lors de la recherche des documents portant par exemple sur le paludisme.

De même un document ou une question ayant pour sujet le parasite vecteur du paludisme pourrait avoir parmi ses descripteurs l'emprunt *parasite*.

La morphologie que revêtent certains mots rencontrés dans le wolof mésolectal nous a conduit à nous interroger sur la pertinence d'établir des principes directeurs afférents aux descripteurs en fonction du profil socio-professionnel des usagers, des différents niveaux de maîtrise de la langue wolofe ou du stock lexical disponible, connu et utilisé par les locuteurs du wolof mésolectal.

La réponse négative que nous apportons à cette interrogation nous est fournie par l'analyse sociolinguistique que nous avons effectuée sur le wolof mésolectal.

En effet, il ressort de cette analyse l'existence d'un stock lexical marqué par des formes hybrides communes à tous les locuteurs du wolof mésolectal nonobstant le fait que ces derniers appartiennent à des strates sociologiques différentes de la société urbaine dakaroise.

Ces formes orales et graphiques hybrides sont le produit d'une interférence linguistique et le reflet de la concurrence entre deux systèmes orthographiques dont l'un a un code orthographique différent du code oral (le système orthographique du français) et l'autre utilise une transcription phonologique proche du code oral (le système orthographique du wolof).

Pour illustrer ce type de composés hybrides, nous citerons les exemples ci-après : symptômu jabet, symptômu prostate, symptômu fibrome, symptômu hernie.

Ces cas se caractérisent par un phénomène de fonctionnalisation morpho-lexico-syntaxique des formes syntagmatiques nominales du français qui se manifeste par le remplacement de l'article partitif *de* par le connectif *u*.

Ce respect des règles de construction des syntagmes nominaux génitifs du wolof est le signe de la recherche d'une certaine correction linguistique chez les locuteurs wolofophones.

S'est posé à nous le besoin de connaître le processus qui a conduit à l'existence de ce stock lexical non négligeable de termes français que l'on retrouve dans le discours de nos locuteurs wolofophones non instruits en français.

La réponse à cette question nous est fournie par ces mêmes personnes pour qui l'acquisition de ce stock s'est faite grâce à leurs contacts, leurs interactions communicationnelles en wolof avec d'autres locuteurs wolofophones bilingues français-wolof.

Cela nous amène à introduire la notion d'acquisition passive de lexique à côté d'une acquisition active de lexique qui procède elle de l'apprentissage du lexique grâce à l'école et/ou à la lecture.

2) Exemples d'intégration phonologique et sémantique : *girib bi*, *feebar bi*, *tasyoŋ bi*

Ces trois exemples se caractérisent tous par un ajustement des sémantèmes des termes français d'origine.

C'est ainsi que nous avons une extension du sens de grippe dans *girib bi*, une perte du sémantème de fièvre dans le cas de *feebar bi* et une restriction du sens de tension dans *tasyoŋ bi*.

En effet, nous retrouvons dans le sémantème de l'emprunt wolof *girib b-* aussi bien les sèmes spécifiques de la grippe ([+ toux], [+ maux de gorge], [+ écoulements du nez]) que ceux du paludisme ([+ diarrhée], [+ ictère]).

Cela explique la conduite de deux de nos personnes-ressources du domaine de la santé qui se demandent toujours si le malade veut signifier qu'il a le paludisme ou la grippe chaque fois qu'un de leurs patients leur dit *dama girib*.

Cela découle du fait qu'il y a une confusion des deux maladies chez la plupart des patients, confusion dûe au fait que certains symptômes sont communs aux deux maladies.

En effet, la grippe et le paludisme ont en commun les sèmes [+ fièvre], [+ maux de tête], [+ asthénie], ([+ myalgie] = douleurs musculaires), ([+ arthralgie] = douleurs articulaires) et [+ frissons].

L'on note que l'emprunt intégré au wolof *feebar bi* du français *fièvre* ne désigne plus le symptôme d'une maladie, à savoir la fièvre, mais renvoie à une maladie quelconque.

Il a perdu son sémantème d'origine constitué des sèmes spécifiques [+ mécanisme de défense de l'organisme] et [+ brûlant] pour prendre le classème (sème générique) [+ altération de l'état de santé] devenant de ce fait le terme générique des maladies en wolof.

Pour le cas de l'emprunt intégré *tasyoŋ bi*, l'on constate une restriction du sens du terme français d'origine *tension artérielle*, terme qui cesse de renvoyer aussi bien

à l'hypertension artérielle qu'à hypotension artérielle pour se limiter au premier sens.

Pour terminer cette étude sur l'utilisation des mots autochtones et emprunts lexicaux comme termes d'indexation, nous pouvons, d'abord, procéder à la proposition des principes directeurs suivants sur le choix du nombre singulier ou pluriel du classificateur des descripteurs.

Ensuite, nous présenterons des principes directeurs d'indexation pour la résolution de la polysémie éventuelle d'un emprunt lexical ou d'un mot autochtone.

Principe directeur 8 : Le classificateur pluriel doit être choisi chaque fois qu'il n'introduit pas une ambiguïté sur le sens du descripteur.

Exemples : *gis yi* "mulets jaunes", *doomi jàngoro yi* "microbes", *bactérie yi* "les bactéries", *symptômi hernie* "symptômes d'hernie", *feeban yi* "les maladies".

Principe directeur 9 : Chaque fois que le classificateur pluriel introduit une ambiguïté sur le sens du descripteur ou n'est pas usité, le singulier doit être choisi.

Exemple : *girib bi* "la grippe", *tasyon bi* "l'hypertension artérielle".

Les principes directeurs suivants visent à résoudre la polysémie lexicale ou documentaire de certains emprunts et mots autochtones.

C'est ainsi que le fait que l'emprunt polysémique *kuraŋ* (du français courant) n'accepte que le classificateur *b-* participe de son ambiguïté sémantique et rend difficile son utilisation comme descripteur.

En effet, *kuraŋ bi* peut aussi bien désigner le {courant marin} que le {courant électrique}. D'où notre proposition du principe directeur suivant :

Principe directeur 10 : l'emprunt choisi comme descripteur sera suivi d'une note explicative qui en précise le sens et limite son emploi lorsque le classificateur qui suit le substantif ne permet pas de résoudre la polysémie lexicale ou documentaire de ce dernier.

Exemple :

- *kuraŋ bi* (*napp mi* "pêche")
- *kuraŋ bi* (*ngir taal làmp* "pour allumer la lampe")

Le principe directeur suivant vise à résoudre la polysémie lexicale de certains mots autochtones qui pourrait entraîner une polysémie documentaire.

Principe directeur 11 : Lorsqu'un mot autochtone est polysémique, son synonyme est choisi afin d'éviter une polysémie documentaire source de bruit.

Ex. : *Liggéey bi*

EM *Xonjom bi*

Ce principe directeur permettra de résoudre la polysémie documentaire de *liggéey bi* "travail" et *liggéey bi* "sortilège".

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

### **3.2. Parcours onomasiologique de validation des néologismes et descripteurs néologiques à forme plurimorphématique**

Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que c'est la déficience quantitative du wolof par rapport au français en unités lexicales représentatives de notions afférentes aux domaines de la pêche, de la décentralisation et de la santé qui nous a conduit à adopter une démarche onomasiologique (gr. *onomasia* "dénomination par un mot") qui puisse conduire à la création de néologismes et descripteurs néologiques (néologismes documentaires).

L'utilisation d'une démarche onomasiologique n'est pas récente. En effet, nous la retrouvons chez ARISTOTE si nous référons aux commentaires de Frédérique ILDEFONSE dans l'ouvrage *Catégories* d'ARISTOTE.

Dans ces commentaires, Frédérique ILDEFONSE nous dit que l'objectif de l'auteur des *Catégories* est de traiter « ... "des vocables signifiant les (états de) choses par l'intermédiaire des concepts". » (2002 : 233)

Notre démarche onomasiologique vise à mettre en signes les concepts et examiner la validité d'un certain nombre de néologismes trouvés dans des textes oraux et écrits en langue wolofe à être utilisés pour l'indexation et la recherche de l'information documentaire.

Signalons qu'il s'agit pour nous de déterminer d'abord le contenu et sa représentation dans la langue française.

Cette démarche nous est imposée par la plus grande richesse quantitative des notions exprimées dans la langue française comparativement à la langue wolofe.

Cet écart a pour origine l'importance des progrès réalisés dans les domaines de la santé, de la pêche et de la décentralisation par la société occidentale.

Afin de faire suivre et adapter la langue wolofe à cette évolution fulgurante qui caractérise les domaines précités, les néologismes seront étudiés à partir des concepts symbolisés par des termes contenus dans des textes en langue française.

Notons que la création de néologismes en wolof passe par une transformation en représentation mentale des termes de la langue A (langue française), suivie de leur re-dite néologique en langue B (langue wolofe).

Comme le dit si bien Bernard POTTIER « *Le point commun, "le compris à traduire" est l'organisation conceptuelle.* » (1992 : 19).

Cette création suppose aussi une prise en compte des moyens fournis par les systèmes sémiotique et morpho-syntaxique de la langue wolofe.

Il importe de souligner que les spécialistes des domaines de la santé, de la pêche et de la décentralisation ont toujours participé dans le travail de validation des néologismes que nous avons retrouvés dans des textes ou que nous avons créés.

Notre démarche onomasiologique qui vise à combler les vides terminologiques constatés dans la représentation en langue wolofe des notions afférentes aux domaines de la santé, la pêche et la décentralisation comportera aussi une confrontation des concepts (notions de la santé, de la pêche et de la décentralisation) d'avec les néologismes rencontrés dans des textes en langue wolofe.

Cette confrontation vise à valider les néologismes à travers une vérification du respect ou non d'un certain nombre de critères dans la conception des néologismes à forme plurimorphématique.

Il convient de souligner que permettre aux acteurs des domaines de la santé, de la pêche et de la décentralisation (malades, médecins, pêcheurs, mareyeurs, clients, élus locaux etc.) d'accéder à une information la plus exhaustive et précise possible suppose la réduction au maximum du bruit informationnel, bruit informationnel qui peut provenir de la présence de néologismes inappropriés dans les documents en wolof.

Dès lors, il importe d'accorder une grande attention aux procédés d'insertion des néologismes wolofs par l'établissement de critères pertinents de création et de validation de néologismes.

Aussi, ces critères sont d'autant plus nécessaires que notre objectif d'optimiser la transmission des savoirs contenus dans les documents par l'atteinte d'une

précision dans l'acte d'indexation suppose une bi-univocité terminologique des termes qui expriment les notions.

Nous aurons aussi présent à l'esprit dans le parcours de validation des néologismes les réflexions suivantes sur la notion de concept et sur la nature des relations entre langage, concept et société, réflexions que nous empruntons à Émile DURKHEIM « *En même temps qu'il est relativement immuable, le concept est, sinon universel, du moins universalisable. Un concept n'est pas mon concept ; il m'est commun avec d'autres hommes ou, en tout cas, il peut leur être communiqué. Il m'est impossible de faire passer une sensation de ma conscience dans la conscience d'autrui (...), la conversation, le commerce intellectuel entre les hommes consiste dans un échange de concepts. [...], il n'est pas douteux que le langage et, par conséquent, le système de concepts qu'il traduit, est le produit d'une élaboration collective. Ce qu'il exprime, c'est la manière dont la société dans son ensemble se représente les objets de l'expérience. Les notions qui correspondent aux divers éléments de la langue sont donc des représentations collectives.* » (1968 : 619-620).

Plus loin, Émile DURKHEIM affirme que « *Penser logiquement, en effet, c'est toujours, en quelque mesure, penser d'une manière impersonnelle ; (...). Impersonnalité, stabilité, telles sont les deux caractéristiques de la vérité.* » (1968 : 622-623).

À cette conception que nous appellerons "collectiviste" du *concept* l'on peut opposer cette autre que nous empruntons au médecin espagnol Juan HUARTE que cite Noam CHOMSKY dans son ouvrage *Le Langage et la pensée* et pour qui « *... l'intelligence humaine est (...) capable d'acquérir la connaissance par ses propres moyens, en utilisant peut-être les données des sens, mais en continuant à construire un système cognitif grâce à des concepts et des principes développés sur des bases indépendantes ; et elle est capable d'engendrer de nouvelles pensées et de trouver des moyens nouveaux et appropriés pour les exprimer, par des voies qui transcendent entièrement tout entraînement et toute expérience.*

*Huarte postule un troisième type d'intelligence, "par laquelle certains, sans art ni étude, disent des choses subtiles et surprenantes, cependant vraies, qui ne furent jamais vues, entendues ou écrites, ni même pensées". » (1996 : 22-23).*

Après avoir souligné notre accord total avec ce point de vue, nous pouvons souligner notre croyance en l'existence de deux types de concepts, à savoir le concept collectiviste et le concept indépendant.

Même s'il nous faudra faire attention à la subjectivité, à la perception propre à chaque culture et à chaque personne pour éviter que l'élaboration et la validation des néologismes ne soient viciées, il nous semble que notre tâche reste abordable vu l'appartenance de nos trois domaines de référence (pêche, santé et décentralisation) à la science et à la technologie où méthodologie et objectivité sont la règle.

Cette étude néologique vise à être une contribution à la rationalisation et au perfectionnement de la nomenclature des domaines de la santé, de la pêche et de la décentralisation en langue wolofe.

Elle participe d'un courant de pensée qui existait au XVIII<sup>e</sup> siècle avec parmi ces animateurs principaux LAVOISIER et Guyton De MORVEAU qui ont cherché à rationaliser le langage de la chimie en extirpant de sa nomenclature les termes hérités de l'alchimie (François GAUDIN, 2003 : 23).

Notons que le néologisme est caractérisable de trois manières différentes, à savoir :

- tout mot pourvu d'une forme et d'un sens nouveaux ;
- toute unité lexicale dotée d'un sens nouveau ;
- toute unité lexicale réactualisée avec un sens nouveau après qu'elle soit tombée dans l'oubli.

Précisons que cette caractérisation large du néologisme concerne aussi bien les hapax que les mots nouveaux attestés plus d'une fois dans le discours.

L'étape d'examen des néologismes franchie, nous aborderons la question de l'établissement de principes directeurs devant permettre l'utilisation ou non des néologismes validés comme descripteurs néologiques.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

### 3.2.1. Validation des néologismes à forme plurimorphématique

Il s'agit de vérifier d'abord la régularité morpho-sémantique et morpho-syntaxique des innovations néologiques.

Dans cette perspective, ces dernières seront passées au crible des règles qui régissent la dérivation et la composition en langue wolofe.

Nous considérons cette vérification comme un passage obligé par lequel devront passer tous les mots à forme et sens nouveaux.

Elle conditionnera la poursuite ou l'arrêt du processus de validation des néologismes.

En effet, nous pensons que le non respect de ces règles est le premier facteur d'invalidation de leur utilisation qui rend caduc l'examen d'autres critères de validation.

En disant cela, nous rejoignons Ferdinand De SAUSSURE qui caractérise les innovations analogiques en ces termes « *Un mot est compris à la fois comme unité et comme syntagme, et il est conservé pour autant que ces éléments ne changent pas. Inversement son existence n'est compromise que dans la mesure où ses éléments sortent de l'usage.* » (1991 : 236).

Notre conviction que l'examen de la forme des néologismes est crucial pour une bonne appréciation de leur sens rejoint cette assertion de Pierre LERAT pour qui « *À un premier niveau, qui est le plus connu, la sémantique est lexicale. Puisque le lexique n'est rien d'autre qu'une liste de mots, son étude sémantique est d'abord affaire de morphologie.* » (1995 : 87).

Comme le souligne Souleymane FAYE « *L'unité de base du lexique wolof est toujours ou presque un verbe. C'est ce radical verbal de base qui véhicule la plus grande partie de la signification de la phrase. Le nom et les autres substantifs sont construits à partir de cette base, à travers des formules structurales subtiles et variées.* » (1984)

En cas de respect des règles de construction des formes lexicales en langue wolofe, les néologismes seront confrontés à des critères et à des candidats-critères dont nous vérifierons la pertinence comme éléments de validation de néologismes.

Il s'agit des critères :

- de conformité du sens compositionnel du néologisme d'avec le sens logique (définition) de la notion,
- de motivation,
- de concision,
- d'intelligibilité.

Quant aux candidats-critères, il s'agit de la monosémie et de la monoréférentialité.

Notons aussi que nous posons le postulat que ces critères et candidats-critères ne sont pas exclusifs et que la satisfaction d'une partie d'entre eux peut être suffisante pour justifier la validation des néologismes.

Nous considérons la motivation comme une sorte de définition morphosémantique et elle doit être comprise comme le rapport de nécessité mis entre un mot et son contenu ou entre un mot et un autre signe.

Elle vise à assurer la transparence morphologique des néologismes et à dénommer les référents de façon rationnelle de sorte que la relation du mot au référent soit directement perçue.

Nous entendons par intelligibilité l'état d'un néologisme qui peut être compris facilement, donc non hermétique.

Terme issu de la théorie générale de la terminologie la monoréférentialité renvoie quant à elle à la nature du terme à ne désigner qu'une classe d'objets, de qualités ou de procès (Jean DUBOIS et alii, 1994 : 309).

Notons que les critères de validation des néologismes sont seuls à même d'amoindrir une corruption du langage et un sentiment d'insécurité linguistique.

De ce fait, ils constituent des facteurs facilitateurs d'implantation des néologismes.

Il convient de préciser que ces critères restent tributaires de notre approche onomasiologique qui veut que chaque néologisme soit le reflet de la compréhension synchrone d'une notion. Ils ne sont pas exclusifs et d'autres pourraient sortir de cette thèse.

Il importe dès à présent de préciser que la validation des néologismes nécessitera de notre part une bonne appréhension des réalités nouvelles qu'ils sont censés véhiculer.

L'appréhension d'une réalité nouvelle variant selon les personnes et les Sociétés, nous pensons qu'il nous faudra passer par la recherche des ressemblances dans les expériences acquises par les intervenants de nos trois domaines.

Cela nous semble toutefois insuffisant pour assurer une bonne appréhension des réalités nouvelles.

Dès lors, nous confronterons ces expériences aux définitions des réalités, définitions que l'on trouve dans les dictionnaires encyclopédiques à visée générale et dans les dictionnaires spécialisés.

Cette bonne appréhension est rendue d'autant plus nécessaire que cette étude néologique se fait dans le cadre d'un environnement où deux langues et cultures différentes sont en contact, à savoir les cultures et langues française et wolofe.

En effet, elle seule permettra d'avoir des néologismes wolofs qui puissent refléter de manière adéquate les concepts afférents à nos trois domaines spécialisés, néologismes libres de toute fausse interprétation individuelle ou collective des réalités nouvelles.

Signalons que cette fausse interprétation peut avoir pour cause le découpage différent du réel par les langues wolofe et française.

Notons aussi que les néologismes support à cette étude proviennent d'ouvrages de vulgarisation d'O.N.G et d'Organismes étatiques, de lexiques, d'émissions radiophoniques et télévisuelles, d'enregistrements de discussions que nous avons eues avec des intervenants des domaines de la pêche, de la santé et de la décentralisation.

Ces néologismes étant constitués pour l'essentiel d'hapax, il nous semble dès lors inapproprié d'intégrer dans les critères de leur validation leur fréquence d'utilisation et le niveau de stabilité de leur connaissance par les locuteurs.

L'acte de validation des néologismes sera suivi de la détermination de leur aptitude ou non à être utilisés comme descripteurs néologiques d'un langage documentaire pour la recherche et l'indexation de l'information documentaire.

Le descripteur néologique devra, à l'image de tout descripteur de langage documentaire, être doté d'une "stabilité référentielle", se distinguer par une bi-univocité terminologique assurant ainsi une représentation non-ambiguë de toute notion contenue dans un document ou dans une demande de recherche documentaire.

Pour se faire, la monosémie et la monoréférentialité seront convoquées pour servir de premiers éléments d'appréciation de l'acceptabilité ou non d'utiliser les néologismes validés comme descripteurs néologiques.

Soulignons que nous lions la capacité des néologismes à être monosémique (avoir une univocité interprétative) à la nature de leur morphologie.

Dans ce cadre, l'examen des formes néologiques simples, dérivées, composées simples ou composées complexes (syntagmes nominaux) nous permettra de vérifier laquelle de ces formes est dotée de la plus forte univocité interprétative.

Toujours par rapport à cette univocité interprétative, nous examinerons la pertinence en documentation d'utiliser les traits morpho-syntaxiques (ex. : déterminant, Proposition Relative) de nos différentes formes néologiques comme des propriétés interprétatives pouvant déterminer le sens et le choix des descripteurs néologiques.

L'importance que nous accordons à l'univocité interprétative comme critère de sélection des descripteurs néologiques découle de la nature interprétative de la tâche d'indexation qui est sujette à une variation dans les résultats obtenus, variation qui ne peut être dépassée que par un appariement du vocabulaire d'indexation des documents et des questions.

Notons que cet appariement vise à retrouver l'information recherchée et à arriver à ce que les concepts tels qu'exprimés par l'auteur du document et par celui qui pose la question dans nos différents domaines soient parfaitement rendus et à l'identique par le(s) indexeur(s) du document et de la question.

L'atteinte de cet appariement suppose que les descripteurs et descripteurs néologiques du langage documentaire puissent grâce à leur capacité dénotative (désignative) assurer une compatibilité entre l'univers référentiel de l'utilisateur et celui de l'indexeur et éviter toute construction du sens qui soit propre à l'indexeur du document d'une part, et à celui de la question d'autre part.

Il convient dès lors que ces descripteurs soient exempts de toute ambiguïté sémantique (polysémie et homonymie) et soient dotés d'une stabilité référentielle la plus forte possible.

L'objectif poursuivi est de créer les conditions d'une communication efficace du message documentaire dans un langage intelligible et non hermétique grâce à des descripteurs néologiques dont l'homogénéité sémantique sera appréhendable hors contexte discursif.

Comme le dit Jacques MANIEZ citant François RASTIER au sujet du mot utilisé en hors contexte par les terminologues « *On lui attribue une acception indépendante des variations induites par les acceptions et les usages en contexte.* » (2002 : 64).

Ainsi, nos descripteurs néologiques devront assurer une correspondance notion-terme optimale, gage d'une utilisation efficiente des néologismes pour l'indexation et la recherche de l'information documentaire.

Ils devront satisfaire aux exigences de l'indexation et de la recherche d'information documentaire, à savoir la précision de l'indexation et l'unité de sens du descripteur néologique.

Chacun des néologismes sera examiné dans le cadre de ses propriétés linguistiques (morphologiques, sémantiques, syntaxiques et référentielles).

La validation des néologismes et descripteurs néologiques se fera à partir du schéma suivant : CONCEPT → DÉFINITION → NÉOLOGISME → DESCRIPTEUR NEOLOGIQUE

Il importe de préciser que notre examen des procédés de formation des néologismes (formes dérivées, formes composées simples et formes composées complexes) participe de notre ambition de contribuer :

- à l'aménagement de langues wolofes spécialisées de la santé, la pêche et la décentralisation,
- à l'établissement de principes directeurs efficaces pour l'indexation et la recherche de l'information documentaire à partir de néologismes,
- à la construction des bases d'une stabilisation terminologique de langues wolofes spécialisées dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation.

Nous aurons à recourir au structuralisme linguistique et à la linguistique cognitive dans notre examen des néologismes formels à formes plurimorphématiques (formes dérivées, formes composées simples et complexes).

C'est ainsi que notre étude d'une partie des néologismes à forme plurimorphématique (formes dérivées et composés simples) reposera sur le structuralisme linguistique et plus précisément sur la méthode par segmentation.

La segmentation des formes linguistiques précitées servira de cadre de vérification de l'adéquation ou non de la construction de ces néologismes d'avec les règles qui régissent la morphologie des mots en langue wolofe.

La linguistique générative et la linguistique cognitive seront convoquées lors de l'examen des composés néologiques complexes.

## A) Formes dérivées néologiques

Procédé morphologique de création lexicale, la dérivation en wolof comprend six types.

Il s'agit de la dérivation par suffixation sans alternance consonantique à l'initiale du radical verbal, de la dérivation par alternance consonantique à l'initiale de l'unité linguistique, de la dérivation par combinaison d'une suffixation et d'une alternance consonantique à l'initiale du radical verbal, de la dérivation par reduplication et suffixation, de la dérivation par suffixation et reduplication et enfin de la dérivation par alternance, reduplication et suffixation.

Soulignons que notre étude des formes néologiques dérivées se limitera à la dérivation par suffixation sans alternance consonantique à l'initiale du radical verbal et à la dérivation par combinaison d'une suffixation et d'une alternance consonantique à l'initiale du radical verbal.

Ce choix découle du fait que ces deux types de dérivation sont les seuls que nous avons retrouvés dans les néologismes de nos textes.

Pour la connaissance des autres formes de dérivation non objet de cette étude, nous convions nos lecteurs à se référer à Amadou DIALO (1983).

### A-1) dérivation par suffixation sans alternance consonantique à l'initiale du radical verbal

Pour arriver à ce type de dérivation, il faut procéder à une suffixation de formant(s) non autonome(s) au radical verbal et sans alternance consonantique à l'initiale de ce dernier

Elle sert à créer des dérivés nominaux et elle peut revêtir deux formes.

C'est ainsi que le radical verbal peut être immédiatement suivi par un suffixe de nominalisation ou être suivi d'un suffixe de nominalisation précédé d'un suffixe verbal.

Règle 1 : radical verbal + suffixe dérivationnel de nominalisation

Les néologismes *màggaay bi* "croissance", *ëmbukaay bi* "utérus", *móolukaay bi* "utérus", *waruwaay bi* "vaisseau sanguin", *noyyikaay bi* "appareil respiratoire",

*sawukaay li* "appareil urinaire", *reesukaay bi* "appareil digestif", *reesalin wi* "digestion" vont servir de modèles à notre examen des dérivés afférents à la règle précitée.

Il convient de préciser que tous ces néologismes visent à exprimer des notions dans le domaine de la santé humaine.

De par la combinaison de son étymon verbal *màgg* "grandir progressivement jusqu'au terme du développement physique normal, croître" et de son formant suffixal *aay* "statif-qualitatif", *màggaay* traduit bien la notion de croissance qu'on peut définir comme "toute augmentation des dimensions de l'ensemble d'un corps organisé ou de l'une ou l'autre de ses parties".

L'on peut constater que le *caractère intrinsèque de fonctionnement* de la notion de croissance, à savoir "augmentation des dimensions" est rendu par l'étymon *màgg*.

Ce caractère qui décrit une qualité de l'objet {corps} désigne le produit du processus de création permanente, de dégagement des formes, de différenciation des structures et de perfectionnement des fonctions dans lequel l'être humain est engagé de l'instant de la conception à la fin de l'adolescence. (source : Le Grand Dictionnaire Encyclopédique Médical, 1986).

Le caractère "augmentation des dimensions" qui est tout à la fois intrinsèque (car provenant de l'essence de l'être humain et de facteurs génétiques) qu'extrinsèque (importance des facteurs nutritionnels et affectifs dans cette augmentation des dimensions) est bien rendu par l'étymon *màgg*.

Ce même étymon exprime de manière implicite le caractère intrinsèque (inhérent) "processus de création" de la notion de croissance.

Quant au suffixe *aay*, il représente de manière adéquate le caractère intrinsèque "état, situation en un moment donné". C'est un caractère de description de l'entité {corps}.

Sa présence dans le néologisme *màggaay* montre que ce dernier exprime un état.

En outre, de par sa nature de suffixe de nominalisation, *aay* donne au néologisme sa catégorie grammaticale d'appartenance, à savoir la catégorie nominale.

Notre objectif d'assurer une communication efficiente entre les acteurs de la santé (patients, personnel médical, etc.) nous amène à vérifier la pertinence de la représentation de la notion de croissance par le néologisme *màggaay*.

Construit par analogie sur le modèle de *bonaay* "méchanceté" et *baaxaay* "bonté", la motivation de *màggaay* est indéniable vu qu'il est doté d'une transparence morphologique totale, tout locuteur wolofophone ayant la pleine conscience que son sens est en rapport étroit avec le sens de chacun de ses formants pris isolément. De ce fait procède aussi son intelligibilité (la facilité de sa compréhension).

Toutefois, l'on peut se demander si le respect par *màggaay* de la règle de dérivation, sa motivation, son intelligibilité et la conformité de son sens compositionnel d'avec le sens logique (définition) de la notion de croissance "augmentation des dimensions de l'ensemble d'un corps organisé ou de l'une ou l'autre de ses parties" constituent des conditions nécessaires et suffisantes pour le valider comme néologisme dans le domaine de la santé humaine.

En effet, à côté de pouvoir recevoir le trait sémantique [+ humain], le néologisme *màggaay* peut recevoir les traits sémantiques [+ animal] ou [+ végétal]. Son champ d'application concerne donc l'ensemble des objets de la nature dotés de vie et son appartenance au classème [+ animé] est donc indiscutable.

Cela le rend sémantiquement lâche car il peut désigner la croissance propre à des classes d'objets qui peuvent appartenir aussi bien à l'espèce humaine, animale ou végétale.

De par ce niveau de spécificité faible, ce néologisme ne peut permettre de respecter ni le critère de la monoréférentialité ni celui de la monosémie.

Tout ceci le rend inapte à procurer une bi-univocité terminologique aussi bien au niveau du sens que du référent.

Cependant la phrase suivante peut servir d'exemple pour justifier sa validation en qualité de néologisme malgré le manque de monosémie et de monoréférentialité :

- *ngir màggaay bu ñuy wutal xale yi, laaj na xale yi di naan meew* "pour que la croissance que nous cherchons pour les enfants se réalise, il faut qu'ils boivent du lait".

En effet, le co-texte et le contexte situationnel permet de lever l'imprécision sémantico-référentielle qui découlerait de son usage en hors contexte.

En utilisant *màggaay* dans la phrase wolofé précitée, le locuteur sous-entend *màggaayu xale bi* "croissance de l'enfant" par opposition à *màggaayu garab gi* "croissance de l'arbre" et *màggaayu mala mi* "croissance de l'animal".

Nous pouvons dire que les réflexions ci-dessus sont la confirmation de l'assertion suivante de Ferdinand De SAUSSURE pour qui « ... *la langue est un système dont tous les termes sont solidaires et où la valeur de l'un ne résulte que de la présence simultanée des autres ...* » (1991 : 159).

En effet, *màggaay* exprime tout à fait la notion de croissance humaine dans la phrase wolofé précitée et ne pourrait jamais y être remplacé par *màggaayu garab gi* ou *màggaayu mala mi*.

Les réflexions précédemment exprimées sont aussi la confirmation de cette assertion d'André MARTINET pour qui « ... ; *à chaque différence de sens correspond nécessairement une différence de forme quelque part dans le message (...)* (*mon cousin Charles m'a écrit, les cousins ne résistent pas au fly-tox*) ... » (2005 : 35).

Dès lors, même l'homonymie du néologisme *màggaay* qui co-existe avec son homonyme *màggaay bi* "grandeur ; noblesse de caractère" que cite Jean-Léopold DIOUF (2003 : 210) « *Màggaayu Yàlla amul dayo = la grandeur de Dieu est sans mesure.* » ne peut constituer un obstacle à sa validation comme néologisme.

Construit sur le modèle de *toggukaay* "instrument servant à cuisiner", la motivation linguistique de *ëmbukaay bi* "utérus" se signale par la possibilité de le scinder en deux segments, à savoir l'étymon verbal *ëmb* "être enceinte" et le formant suffixal *ukaay* "locatif-instrumental".

Notons que dans le cas de la notion d'utérus, *ukaay* désigne "le lieu destiné à contenir l'œuf pendant son développement et à l'expulser à la fin de la grossesse".

Soulignons aussi que la précision de l'emploi de ce lieu, à savoir le caractère "contenir l'œuf pendant son développement et l'expulser à la fin de la grossesse" nous est donnée par l'étymon *ëmb* qui exprime normalement l'idée de renfermer.

Il s'est posé à nous le besoin de vérifier la motivation et l'intelligibilité du néologisme *ëmbukaay bi*.

Pour se faire, nous avons dans un premier temps lu la phrase « *jàngoro ji ci ëmbukaay bi la lal.* = *cette maladie nidifie dans l'utérus.* » à trois locuteurs wolofophones non alphabétisés en français. Nous leur avons ensuite demandé quel sens ils donneraient à *ëmbukaay bi*.

Leur réponse fut unanime, à savoir que ce néologisme désigne l'endroit où le bébé est conçu.

Cette réponse démontre aussi à notre avis toute la motivation et l'intelligibilité du néologisme *ëmbukaay bi*.

Cela n'est pas surprenant quand on sait que tout locuteur wolofophone est conscient que le formant suffixal *ukaay* exprime le caractère extrinsèque de destination "lieu et/ou emploi" d'une notion et que l'étymon du formant suffixal vient préciser le type d'emploi de ce lieu.

On peut dès lors déduire de tout ce qui précède que le néologisme *ëmbukaay bi* remplit les critères de conformité avec les règles de construction de la dérivation par suffixation, de motivation, d'intelligibilité et de conformité de son sens compositionnel d'avec le sens logique (définition) de la notion d'utérus, à savoir « *Organe musculaire, creux, appartenant à l'appareil génital féminin, destiné à contenir l'œuf pendant son développement et à l'expulser à la fin de la grossesse.* » (source : Dictionnaire de Médecine Flammarion : 7<sup>e</sup> édition, p. 895).

Le critère de la concision est aussi rempli.

Toutefois, la monosémie et la monoréférentialité ne sont toutefois pas atteintes.

En effet, *ëmbukaay bi* peut aussi bien renvoyer à l'utérus de la femme qu'à celui des mammifères.

Notons cependant que l'on pourrait procéder à la validation de *ëmbukaay bi* vu que le co-texte avec *jigéenu wérul* "femme enceinte" permet de suppléer à son imprécision sémantico-référentielle par exemple dans la phrase « *Jàngoro ju dal jigéenu wérul ji ci ëmbukaay bi la lal.* = La maladie qui a atteint la femme enceinte nidifie dans l'utérus. ».

Il nous a paru intéressant d'étudier le néologisme *móolukaay bi* eu égard à son caractère homonymique qui vient s'ajouter à son incapacité à être monoréférentiel et monosémique.

Crée pour exprimer la notion d'utérus, le néologisme *móolukaay bi* souffre de faiblesses dues à sa base verbale *móol* qui se caractérise par une polyréférentialité induite par sa polysémie.

En effet, *móol* est utilisé au sens propre pour exprimer "l'action de mouler des briques" et concerne dans ce cas une entité non vivante.

Au sens figuré, il exprime "le processus de conception de l'enfant de l'oeuf en passant par le fœtus et l'embryon" et concerne donc une entité douée de vie.

Trois interprétations sémantico-référentielles de *móolukaay bi* peuvent dès lors être faites, l'une renvoyant à l'utérus, les deux autres respectivement au lieu et à l'instrument utilisé pour mouler les briques.

Notons que *móolukaay bi* partage avec *ëmbukaay bi* le même formant suffixal *ukaay*.

Toutefois, l'on peut constater que le rapport sémantique qui existe entre *móol* "mouler" et *ukaay* est totalement différent de celui qu'entretiennent *ëmb* "être enceinte" et *ukaay*.

En effet, de "locatif-instrumental" dans *ëmbukaay bi* le formant *ukaay* devient "instrumental" ou "locatif" selon que la base verbale *mool* est considérée dans son sens propre "l'action de mouler des briques" ou dans son sens figuré "le processus de conception de l'enfant de l'oeuf en passant par le fœtus et l'embryon".

Les réflexions qui précèdent n'amointrissent en rien l'intelligibilité, la motivation et la conformité du sens compositionnel de *móolukaay bi* d'avec le sens logique (définition) de la notion d'utérus.

Toutefois, nous avons choisi de ne pas valider les néologismes *ëmbukaay bi* et *móolukaay bi* eu égard au fait qu'il est attesté l'existence d'un néologisme pour exprimer la notion d'utérus, à savoir le néologisme *butitu njurukaay bi* qui est totalement intégré dans le discours médical en langue wolofe.

Le néologisme *fajukaay bi* créé pour exprimer la notion de structure sanitaire comprend un étymon verbal *faj* "soigner" et un formant suffixal "locatif-instrumental" *kaay*. Sa morphologie est tout à fait conforme aux règles de construction de ce type de dérivation.

Ce néologisme est tout à fait motivé et intelligible.

Toutefois son sens compositionnel n'est pas en conformité avec le sens logique (définition) de la notion de structure sanitaire qui renvoie au Sénégal aux hôpitaux publics nationaux et régionaux, aux centres de santé, postes de santé et cases de santé qui sont tous des lieux de soins propriétés de l'État.

*Fajukaay bi* est plutôt marqué par une imprécision, notion que nous tenons à distinguer de l'ambiguïté.

En effet, comme le dit W.V.O. QUINE «*l'ambiguïté n'est pas l'imprécision. Des termes vagues ne sont applicables que de manière douteuse aux objets marginaux, mais un terme ambigu comme «arrêtés», peut être à la fois clairement vrai d'individus variés et clairement faux des mêmes individus (un automobiliste peut être arrêté au sens de d'«immobilisé» sans être arrêté au sens de «mis en état d'arrestation»*» (1977 : 190).

*Fajukaay bi* fait référence à deux entités extralinguistiques différentes, à savoir le matériel médical et le lieu de soins.

Comme matériel médical, on peut citer les instruments destinés à l'auscultation (ex. : stéthoscope, bistouri).

Comme lieux de soins, on peut lister l'hôpital, le centre de santé, le dispensaire, le poste de santé, la case de santé, la clinique privée et le cabinet du tradipraticien.

Notons que seul un certain nombre de ces lieux de soins peuvent être considérés dans la terminologie médicale au Sénégal comme des espèces du genre inclusif commun qu'est la structure sanitaire.

Il s'agit comme précédemment dit plus haut de l'hôpital public, du centre de santé, du poste de santé et de la case de santé.

On peut déduire de ce qui précède l'existence d'une polysémie, d'une polyréférentialité, donc une imprécision sémantico-référentielle de *fajukaay bi* dont la signification va au-delà de la notion de structure sanitaire.

Le fait que la notion de structure sanitaire exclue de son extension des entités telles que les cliniques privées ou le cabinet du tradipraticien, entités qui partagent avec les lieux de soins propriétés de l'État la même fonction, à savoir prodiguer des soins aux malades, nous amène à prôner l'utilisation du néologisme *fajukaay bi* comme terme générique désignant tout type de lieux de soins.

Nous sommes amené à adopter ce choix vu que ce néologisme se caractérise par une extension logique qui excède celle du néologisme qui devrait exprimer le concept de structure sanitaire.

Nous proposons à sa place pour exprimer le concept de structure sanitaire le néologisme *bërëbu fajukaay gu féete ci nguur gi*.

Le néologisme *waruwaay* "vaisseau sanguin" est un exemple qui vient souligner l'importance de se référer aux dictionnaires spécialisés et de soumettre les néologismes à l'avis d'experts du domaine.

Il importe de préciser d'abord que ce néologisme est tout à fait en conformité avec les règles qui régissent la construction des formes lexicales wolofes.

C'est ainsi que conformément aux règles de la dérivation par suffixation *waruwaay bi* "vaisseau sanguin" se décompose en *war* "monter, être sur quelque chose" + *uwaay* "instrumental".

Ce constat fait, l'examen morpho-sémantique de *waruwaay bi* montre qu'il n'est pas approprié pour représenter la notion de vaisseau sanguin, notion qui renvoie au canal (*artère, veine, capillaire, lymphatique, bois et liber*) servant à la circulation du sang, de la lymphe ou de la sève des êtres vivants.

En effet, le caractère "canal servant à la circulation du sang, de la lymphe ou de la sève" ne peut être rendu par l'étymon *war* "monter, être sur quelque chose".

En participant à la composition de la forme dérivée *waruwaay bi*, le radical verbal *war* introduit un contre-sens, le vaisseau sanguin n'étant pas une monture pour le sang mais une voie de passage pour le sang.

Nous pensons que la notion de vaisseau sanguin serait parfaitement rendue par le néologisme *yoonu deret wi* que nous avons construit à partir de l'analogie fonctionnelle et sémantique de la notion *yoon wi* "voie, chemin" d'avec la notion de vaisseau sanguin "une voie de passage pour le sang".

Accolés respectivement aux étymons *noyyi* "aspirer l'air dans les poumons, puis l'en rejeter", *saw* "évacuer l'urine" et *rees* "assimiler facilement, normalement les aliments", les suffixes *kaay* et *ukaay* ont servi à former les néologismes *noyyikaay bi* "appareil respiratoire", *sawukaay li* "appareil urinaire" et *reesukaay bi* "appareil digestif".

*Le Dictionnaire d'anatomie et pathologie* définit l'appareil digestif en ces termes « ... il a une fonction essentiellement nutritive, car il est chargé d'ingérer les aliments, de les soumettre au processus de digestion, de faciliter leur absorption jusqu'au sang et, enfin, d'éliminer les déchets. Il est formé de la bouche, du pharynx, de l'œsophage, de l'estomac, de l'intestin grêle, du gros intestin et enfin de l'anus, et comprend également quelques glandes annexes, comme les glandes salivaires, le foie (qui, en plus de sa fonction digestive, a également une fonction dépurative) et le pancréas ... » (2007 : 14).

Pour le même dictionnaire l'appareil respiratoire « ... exerce à la fois une fonction nutritive et dépuration, car il a la double mission d'apporter au sang l'oxygène, élément fondamental du métabolisme cellulaire humain, et d'assurer l'expulsion du dioxyde de carbone, produit résiduel de ce métabolisme. (...) Il est composé des voies respiratoires, à savoir les fosses nasales, le pharynx, le larynx, la trachée et les bronches, et de deux structures terminales, dans lesquelles se déroule le processus d'échange gazeux : les poumons. » (2007 : 14).

*Le Dictionnaire français de médecine et de biologie* nous donne la définition suivante de l'appareil urinaire « Appareil de nutrition chargé, par la sécrétion et

*l'excrétion de l'urine, de débarrasser l'organisme d'une large part des produits de désassimilation. Il comprend : les deux reins, qui sécrètent l'urine, les uretères, la vessie, où l'urine s'accumule, et l'urètre, canal par lequel elle est évacuée... » (1970 : 245).*

De par leur construction, ces néologismes obéissent tous à la règle de la dérivation par radical verbal + suffixe dérivationnel de nominalisation.

Les formants suffixaux de ces néologismes expriment des caractères extrinsèques, c'est à dire différentes fonctions attachées aux notions respectives d'appareil respiratoire, d'appareil urinaire et d'appareil digestif.

Cependant, la précision de la nature de ces fonctions est assurée par les étymons verbaux *noyyi* "aspirer l'air dans les poumons, puis l'en rejeter", *saw* "évacuer l'urine" et *rees* "assimiler facilement, normalement les aliments".

Ces néologismes véhiculent parfaitement la notion d'appareil c'est à dire un ensemble d'organes qui concourent à la même fonction.

Leur motivation leur assure une transparence morphologique indéniable permettant une dénomination rationnelle des référents d'où une intelligibilité totale.

La prédictibilité de leur sens est directement accessible aussi bien aux spécialistes de la médecine qu'aux non-spécialistes.

Toutefois, l'on peut constater que *reesukaay bi* n'est ni monosémique, ni monoréférentiel car pouvant désigner aussi bien l'appareil digestif d'un humain que celui d'un animal.

De même que *noyyikaay bi* car en plus de pouvoir désigner l'appareil respiratoire d'un humain ou d'un animal, il peut aussi renvoyer à n'importe quel outil servant à la respiration.

Cependant, leur suffixe dérivationnel respectif, à savoir *kaay* et *ukaay* se distingue par une stabilité sémantique en ne renvoyant qu'au trait sémantique [+instrumental].

Quant au suffixe dérivationnel de nominalisation *ukaay* de *sawukaay li*, il se caractérise par une instabilité sémantique.

En effet, accolé à son étymon verbal *saw*, ce formant suffixal revêt soit le trait sémantique [+ locatif], soit le trait sémantique [+ instrumental] mais jamais les deux en même temps.

L'instabilité sémantique de ce formant suffixal a pour conséquence l'instabilité référentielle de *sawukaay li* qu'on peut aussi bien comprendre comme un mot désignant l'appareil urinaire, toute sorte d'urinoir ou n'importe quel lieu utilisé pour uriner.

Nous pouvons cependant dire que les néologismes *noyyikaay bi*, *sawukaay li* et *reesukaay bi* remplissent les critères de conformité d'avec les règles qui régissent la dérivation en wolof, d'intelligibilité, de motivation et de conformité de leur sens compositionnel d'avec le sens logique (définition) des notions respectives des notions d'appareil respiratoire, d'appareil urinaire et d'appareil digestif.

De même, leur manque de monoréférentialité et de monosémie ne constitue pas un frein à leur validation, le co-texte et le contexte situationnel pouvant permettre de bien les interpréter dans une phrase.

En conclusion à l'étude de cette forme de dérivation, un certain nombre de constats communs aux différents néologismes peuvent être faits relativement à la grande productivité sémantique du suffixe "locatif-instrumental" *ukaay*.

Le comportement sémantique de ce suffixe varie en fonction de l'étymon auquel il est accolé.

Il est loisible de constater que les formants suffixaux "locatifs-instrumentaux" *ukaay* et *kaay* ne sont pas autonomes dans la langue wolofe.

N'ayant pas une existence autonome, leur pleine valeur sémantique leur est fournie par la présence de l'étymon auquel ils sont attachés.

Tout ceci souligne parfaitement la nature synthétique de la langue wolofe.

Règle 2 : Radical Verbal (R.V.) + suffixe dérivationnel verbo-nominal + suffixe dérivationnel de nominalisation

Le néologisme *seggatukaay bi* formé à partir de l'étymon *segg* "filtrer" et des formants suffixaux "intensif" *at* et "instrumental" *ukaay* ne rend pas la notion d'analyseur "appareil qui sert à déterminer le spectre d'un son ou d'une vibration matérielle".

En effet, son étymon *segg* "filtrer" exprime le processus de séparation d'éléments et non celui de décomposition que l'on retrouve dans l'étymologie grecque *analusi* du mot analyse.

La notion d'analyseur n'existant pas dans les pratiques de la médecine traditionnelle wolof, nous avons recherché un néologisme qui se rapproche le plus de l'idée véhiculée par cette notion.

C'est ainsi que nous avons pensé à la forme dérivée *feeñal* "faire savoir ce qui était inconnu, rendre visible" constituée à partir du radical *feeñ* "devenir visible" et du formant suffixal *al* "factitif".

À ces deux monèmes, nous avons adjoint le formant suffixal *ukaay* "instrumental" pour donner naissance au néologisme *feeñalukaay bi* "analyseur".

En dehors d'être en conformité avec les règles de construction des formes dérivées wolofes, ce néologisme satisfait aux critères d'intelligibilité, de motivation, de concision et de conformité de son sens compositionnel d'avec le sens logique (définition) de la notion d'analyseur.

La satisfaction de ces critères milite amplement en faveur de sa validation comme néologisme.

A-2) la dérivation par combinaison d'une suffixation précédée d'une alternance consonantique à l'initiale du radical verbal.

Règle 1 : Alternance consonantique à l'initiale + suffixe dérivationnel

Il importe d'abord de préciser que l'alternance consonantique en wolof est un outil de distinction entre le verbe et le nom.

Cette alternance consonantique déverbalisante répond aux règles suivantes selon Amadou DIALO (1983 : 40) :

- alternance entre des consonnes initiales non-nasales (f/p ; s/c ; ʔ, (h)/k ; ʔ, y / k ; ʔ, w / k).

- prénasalisation d'occlusives (b / mb ; d / nd ; j / nj ; g / ng).

Pour des exemples plus complets afférents à ces types d'alternance, nous convions nos lecteurs à se référer à l'auteur précité.

En effet, nous n'avons pas retrouvé l'ensemble des types d'alternance cités par Amadou DIALO dans nos textes.

Les phénomènes d'alternance consonantique rencontrés dans nos textes concernent uniquement les alternances entre *j / nj*, *s / c* et *g / ng*. Ceci souligne la faible exploitation des possibilités de création néologique qu'offre le phénomène d'alternance consonantique.

A-2-1) alternance *j / nj* + suffixe dérivationnel

Le néologisme *njaasiral bi* est né du passage de la consonne initiale /j/ de la base verbale *jaasir* "être stérile" à la consonne semi-nasale /nj/ qui lui est homorganique.

L'adjonction du formant suffixal *al* "factitif" crée une autre dérivation qui vient s'ajouter à la première forme de dérivation.

Ce procédé de dérivation qu'on peut qualifier de double dérivation est tout à fait en adéquation avec les règles de construction des formes dérivées en wolof.

Notons que le formant nominal *njaasir* "stérilité" vient de la dérivation de l'étymon *jaasir* "être stérile" par alternance consonantique initiale *j / nj*.

De par la combinaison de son formant suffixal *al* "factitif" qui rend bien l'idée d'une action extérieure comme cause d'un état donné et de son étymon nominal *njaasir bi* "personne inapte à la génération, à la reproduction par défaut de production de spermatozoïdes ou d'ovules ou par suite de circonstances s'opposant à la fécondation", *njaasiral bi* exprime bien l'idée de suppression définitive de la possibilité de reproduction d'un être vivant, c'est-à-dire la stérilisation .

Notons que le *Dictionnaire des termes de médecine* définit la stérilisation en ces termes « *Opération ayant pour but de priver un être vivant de la possibilité de se reproduire.* » (2003 : 780).

Notons que *njaasiral bi* satisfait aux critères de conformité avec les règles de la dérivation en wolof, de motivation, d'intelligibilité et de la conformité de son sens compositionnel d'avec le sens logique (définition) de la notion de stérilisation, s'entend humaine ou animale.

Toutefois, il n'est ni monosémique, ni monoréférentiel.

En effet, il peut aussi bien renvoyer à la stérilisation humaine qu'animale.

Toutefois, nous proposons sa validation vu que le co-texte et le contexte situationnel suppléerait à son imprécision sémantico-référentielle.

#### A-2-2) alternance s / c + suffixe dérivationnel

Les néologismes *cellal gi* et *cetal gi* formés respectivement à partir de *cell* "état d'une substance ne contenant, en principe, aucune trace d'une autre substance" + *al* "applicatif -bénéfactif" et *cet* "état, qualité de ce qui est propre" + *al* "applicatif-bénéfactif" sont en conformité avec la règle de la dérivation par combinaison d'une suffixation et d'une alternance consonantique à l'initiale du radical verbal.

Précisons que le formant nominal *cell* est dérivé de l'étymon *sell* "être pur" par alternance consonantique initiale de la fricative sourde alvéolaire /s/ et de l'occlusive sourde palatale /c/.

Sa combinaison avec le formant suffixal *al* exprime bien la notion de stérilisation "ensemble de méthodes qui visent à détruire tous les micro-organismes (pathogènes ou non) portés par un objet en un milieu".

Grâce à la combinaison du formant suffixal *al* et du formant nominal *cet*, *cetal gi* rend bien la notion d'hygiène "ensemble des soins apportés au corps pour le maintenir en état de propreté".

Notons que *cet* "propreté" est né de la dérivation de l'étymon *set* "être propre" par alternance consonantique initiale s/c.

La décomposition des unités morpho-sémantiques *cellal gi* et *cetal gi* permet d'inférer de manière adéquate le sens respectif des notions de stérilisation et d'hygiène, à savoir : (1) *ensemble des méthodes visant tous les micro-organismes (pathogènes ou non) portés par un objet en un milieu*, (2) *ensemble des soins apporté au corps pour le maintenir en état de propreté*.

La connotation positive de ces deux néologismes est donnée par le suffixe *al* qui rend aisé leur intégration dans la langue.

Nous avons choisi de valider ces néologismes du fait de leur intelligibilité, de leur motivation, de leur concision et de la conformité de leur sens compositionnel d'avec le sens logique (définition) des notions de stérilisation et de d'hygiène citées plus haut.

Nous tenons toutefois à ajouter que la notion d'hygiène a subi actuellement un élargissement sémantique et désigne aussi "l'ensemble des facteurs individuels, sociaux, nationaux et internationaux qui devraient permettre à l'homme d'atteindre le parfait équilibre physique, intellectuel et moral auquel il a droit".

À notre avis le néologisme *camum yaram ak xel* permet d'exprimer cette nouvelle compréhension de la notion d'hygiène.

A-2-3) alternance *g/ng* + suffixe dérivationnel

*Ngënëel yi* est formé à partir du dérivé nominal *ngën* "meilleur" et du formant suffixal nominalisant *éel* "abstractif-génératif".

Il est à préciser que son dérivé nominal *ngën* "meilleur" vient de la dérivation de l'étymon *gën* "être meilleur" par alternance consonantique initiale de l'occlusive vélaire /g/ et de la pré-nasale /ng/ qui lui est homorganique.

Nous pouvons donc dire que *ngënëel yi* est en conformité avec les règles qui régissent la construction de cette forme de dérivation.

Cependant son utilisation pour exprimer la notion d'indications "attitudes thérapeutiques à prendre en présence d'une affection donnée et en fonction du malade et de la forme de la maladie" nous paraît non pertinente vu que la notion de bienfaits auquel renvoie *ngënëel yi* ne peut être considérée comme équivalente à la notion d'indications.

Toutefois l'utilisation de *ngënëel bi* pour exprimer la notion d'*effet positif* sur le plan médical comporte deux avantages d'ordre psychologique non négligeables.

Notons que l'effet positif est un effet secondaire d'un médicament que le *Dictionnaire médical* définit comme « ... *propriété annexe d'un médicament, qui peut être à l'origine de réactions indésirables ou bénéfiques selon les cas.* » (2001 : 316)

Le premier des avantages de *ngënëel bi* est en rapport avec la tendance des locuteurs à faciliter l'intégration dans la langue de formes à connotation valorisante, positive.

L'autre de ses avantages est que son utilisation facilite la création du néologisme devant exprimer la notion d'*effet secondaire* sur le plan médical, à savoir *ngaañ bi*.

À l'image de *ngënëel li* "bienfait" qui appelle de facto dans l'esprit des locuteurs wolofophones *ngaañ li* "conséquence fâcheuse", *ngënëel bi* "effet positif" appellerait *ngaañ bi* "effet secondaire".

Les néologismes *ngënëel bi* "effet positif" et *ngaañ bi* "effet secondaire" sont à nos yeux tout à fait à même de satisfaire aux critères de respect des règles de la dérivation en wolof, d'intelligibilité, de motivation et de conformité de leur sens compositionnel d'avec le sens logique (définition) des notions d'effet positif et d'effet secondaire.

Le contexte situationnel et le co-texte pouvant permettre de lever toute imprécision sémantico-référentielle, nous prôtons dès lors leur validation.

Quant à la notion d'*indications* "attitude thérapeutique à prendre en présence d'une affection donnée et en fonction du malade et de la forme de la maladie", il nous semble qu'en recourant à la composition complexe, on trouverait un néologisme à même de satisfaire aux critères de validation des néologismes.

C'est ainsi que nous avons pensé à *tegtali wér gu yaram* pour exprimer la notion d'*indications*.

Pour ce qui est de la notion de contre-indications, nous proposons *terey wér gu yaram*.

Pour résumer cette étude de la dérivation, il convient de préciser pour l'ensemble des néologismes que leur sens respectif est la somme du sens de leurs formants respectifs.

Soulignons que les étymons verbaux dénotent soit un processus intellectuel inhérent à un sujet, soit un procédé ou un procès appliqué au sujet ou à un objet extérieur au sujet.

Nous pouvons considérer les suffixes du wolof comme des racines secondaires qui n'apparaissent jamais sans le soutien d'une racine principale, mais dont la fonction est aussi concrète que celle de la vraie racine.

En constat final, on peut dire que les procédés de création néologique par dérivation produisent des définitions condensées des notions.

Même s'ils ne reflètent pas intégralement le sens des notions qu'ils sont censés représenter, il importe de souligner que tous ces néologismes à forme dérivée peuvent être considérés comme des définitions morpho-sémantiques assez proches du sens de ces notions.

Ils se caractérisent tous par une nature à la fois synthétique, compacte et transparente.

## B) La composition néologique

Reprenant Amadou DIALO nous définirons les mots composés simples en wolof comme « ... *des combinaisons étroites de deux radicaux lexicaux différents. Ces radicaux peuvent être des noms et/ou des verbes ou des idéophones.* » (1983 : 38).

Pour Émile BENVENISTE « ... *un composé comporte toujours et seulement deux termes (...) Mais des deux termes d'un composé, l'un peut être lui-même composé...* » (2005 : 146).

Plus loin, cet même auteur définit la composition en ces termes « *Il y a composition quand deux termes identifiables pour le locuteur se rejoignent en une unité nouvelle à signifié unique et constant.* » (2005 : 171).

De prime abord, il convient de préciser que ces deux auteurs se rejoignent sur la nature binaire de la composition qui comprend deux éléments identifiables.

François GAUDIN et Louis GUESPIN étendent le champ d'application de la notion de composition à des éléments autres que binaires.

L'assertion ci-dessous permet de bien saisir la compréhension qu'ont ces deux auteurs de la notion de composition.

En effet, selon ces deux auteurs « ... *un élément identifiable peut être déjà un mot composé : micro-ondes, mot composé, est utilisé comme élément de composition dans four à micro-ondes. C'est par ce jeu d'emboîtements que la notion de composition peut en arriver à recouvrir des créations lexicales extrêmement développées, notamment dans les vocabulaires scientifiques, techniques, ou à finalité professionnelle, par exemple : chromatographie liquide à haute performance ou pince multiprise à double crémaillère.* » (2000 : 279).

Notre choix, à l'image des deux auteurs précités, de regrouper sous un même grand chapeau la composition simple (mots composés binaires) et la composition complexe découle de notre total accord avec la définition suivante de Jean DUBOIS et alii « *On appelle mot composé un mot contenant deux, ou plus de deux, morphèmes lexicaux et correspondant à une unité significative.* » (1994 : 105).

Le jeu d'emboîtements dont parle François GAUDIN et Louis GUESPIN dans leur citation précitée est un phénomène caractéristique de la notion de composition complexe qui existe aussi en wolof et est fréquemment utilisé en néologie wolofe de la santé, de la pêche et de la décentralisation.

Cette large utilisation s'explique par la plasticité de ce type de composition qui renvoie à des unités polylexicales dénominatives construites par la syntaxe de la langue.

On peut citer à titre d'illustration les exemples suivants : *tàngooru yaram wu yéeg wi* "hyperthermie", *pexem soreel njur mu ñuy pikiir mi* "contraceptif injectable", *nappum gaalu saxaar mi* "pêche industrielle", *moolu fila turnn mi* "pêcheur à la senne tournante", *sañ-sañu jëriñoob mbeel yi* "droit d'exploitation des mines", *féetalewub suufi domen nasyonaal bi* "affectation des terres du domaine national".

Toutefois, nous divergeons d'avec François GAUDIN et Louis GUESPIN (2000 : 283-284) sur la notion de synapsie en ce sens que contrairement à eux nous considérons les synapsies (N à N, N de N) comme faisant partie de la composition complexe et non de la composition simple.

Cette décision nous est dictée par la nature syntaxique de la liaison entre les membres de la synapsie, liaison marquée en wolof par le connectif *u* + (*cl.*) ou par une marque relative constituée d'un classificateur nominal (*b, g, j, l, m, ñ, s, w, y*) et d'une marque déterminative (*u, i, a*).

Exemples : *ñakkum deret mi* "anémie", *jàngoro juy wàlle ji* "maladie contagieuse".

Nous reviendrons plus amplement sur ces exemples dans le paragraphe consacré à la composition complexe.

Nous avons choisi de ne regrouper dans la composition simple que les composés dont les deux items lexicaux constitutifs ne sont séparés dans la langue par aucun élément syntaxique de liaison en provenance de la langue.

Nous ne pouvons terminer cette présentation de la composition néologique en wolof sans signaler la place importante que nous accordons au sens dans la composition, notion que Michel BRÉAL considère en ces termes « ..., *c'est le*

*sens, et non autre chose, qui fait le composé et qui, en dernière analyse, décide de la forme. » (2005 : 121).*

Ces prérequis théoriques posés, nous pouvons entamer notre étude de la composition néologique par celle des formes composés simples qui sera suivie par celle des formes composées complexes.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## B-1) La composition néologique simple

Nous commencerons par une présentation de cette forme de composition selon le modèle établi par Amadou DIALO dans son ouvrage *Eléments systématiques du wolof contemporain* (1983 : 38-39).

Dans sa catégorisation des mots composés wolofs, cet éminent linguiste sénégalais considère ces derniers comme des combinaisons étroites de deux radicaux lexicaux différents, à savoir :

- le composé complétif : le second terme est un complément du premier terme (*gaynde-géej* "requin" de *gaynde* "lion" + *géej* "mer, océan" ; *boroom-kër* "maître de maison" de *boroom* "maître, propriétaire" + *kër* "maison, demeure" ; *dagg-bopp* "coupeur de têtes" de *dagg* "couper" + *bopp* "tête"),
- le composé conjonctif : les deux termes sont implicitement coordonnés (*dammel-teeñ* "Roi du Cayor-Baol" de *dammel* "Roi du Cayor" + *teeñ* "Roi du Baol" ; *góor-jigéen* "homosexuel" de *góor* "homme" + *jigéen* "femme"),
- le composé qualificatif : l'un des termes est un qualifiant (*gàtt-geen* "chèvre" de *gàtt* "être court" + *geen* "queue" ; *njool-tàlli* "personne longiligne" de *njool* "être de haute taille" + *tàlli* "être rectiligne").

Il souligne dans le même ouvrage que les mots composés se construisent à partir de quatre séquences de formants, à savoir les séquences Formant Nominal + Formant Nominal, Formant Nominal + Formant Verbal, Formant Verbal + Formant Nominal et Formant Verbal + Formant Verbal.

Notre ambition dans ce paragraphe-ci de notre thèse peut se résumer en ces termes :

- vérifier si la construction de nos composés néologiques simples est en conformité avec une des séquences précitées,

- démontrer si possible que nos composés néologiques simples appartiennent à un des types de mots composés (composé complétif, composé conjonctif, composé qualificatif),
- vérifier la pertinence de cette catégorisation des mots composés,
- examiner la place de la sémantique, de la syntaxe et des facteurs extra-linguistiques dans le processus de validation des composés néologiques simples.

#### Règle 1 : Formant Nominal + Formant Nominal

La construction du néologisme *ñàkk-deret mi* "anémie" formé à partir du formant nominal *ñàkk* "le manque de quelque chose" d'une part et du formant nominal *deret* "sang" montre que la règle morphologique précitée de formation des composés simples est respectée.

Si nous acceptons que le formant nominal *ñàkk* "le manque de quelque chose" puisse être considéré comme un qualifiant du formant nominal *deret* "sang", alors il est tout à fait légitime de considérer *ñàkk-deret mi* comme un composé qualificatif.

Par une analyse sémantico-référentielle où sens et référence seront convoqués nous essayerons de démontrer dans les lignes suivantes que *ñàkk-deret mi* "anémie" est un composé qualificatif.

En effet, quand nous parlons de composé qualificatif nous exprimons l'idée que le formant nominal *ñàkk* "le manque de quelque chose" est dans le cas de *ñàkk-deret mi* le qualifiant du formant nominal *deret* "sang".

Nous pouvons donc dire que *ñàkk* est un nom et non un substantif car il désigne une propriété et non une substance, une qualité et non un objet.

Précisons toutefois que la qualité exprimée par *ñàkk*, à savoir *le manque de quelque chose*, n'est pas consubstantielle au référent *deret* "sang" qui est un objet du corps humain à la fois physique et concret.

Cette qualité est plutôt reçue par le sang suite à la diminution de la quantité d'hémoglobine fonctionnelle circulante dans le cas d'une anémie.

Elle est applicable à toutes sortes de réalités (exemples : *ñàkk-xaalis mi* "le manque d'argent", *ñàkk-wërsëg mi* "la malchance")

Cela montre qu'en tant qu'item lexical à valeur de négation, le nom *ñàkk* n'a ici qu'une existence par accident. Il n'est donc pas référentiellement autonome.

L'assertion suivante d'Alan CRUSE résume amplement la fonction de *ñàkk* dans le composé qualificatif *ñàkk-deret mi* : « *In negational descriptors, the effect of the modifier is to negate the head, while at the same time giving indications as to where to look for the intended referent = Dans les descripteurs à valeur de négation, le rôle du modifieur est de donner une valeur négative à la tête du descripteur, tout en donnant des indications sur le référent.* » (2004 : 67).

Notons que le formant nominal *ñàkk* a un signifié en puissance, un signifié virtuel imprécis, à savoir *le manque de quelque chose* qui est actualisé par le formant nominal *deret*.

C'est ainsi que mis en regard de *deret* "sang" dans la forme composée *ñàkk-deret mi* "anémie", *ñàkk* ne peut avoir comme signifié que "le manque de sang, s'entend de la quantité d'hémoglobine fonctionnelle circulante".

Approfondissant notre étude de *ñàkk-deret mi* "anémie", nous dirons que ce composé se caractérise par une non équipotence dans les relations sémantiques qu'entretiennent ses éléments constitutifs.

En effet, l'on note une dépendance sémantique de l'item lexical *ñàkk* par rapport à l'item lexical *deret*.

Le sens de *ñàkk-deret mi* "anémie" ne se résume pas en une simple addition du sens de ses éléments constitutifs comme il en est pour *dammel-teeñ* "roi du Cayor et du Baol" construit à partir de *dammel* "roi du Cayor" et *teeñ* "roi du Baol".

En effet, de la combinaison de ses éléments constitutifs naît un type de composé que nous aurons à qualifier soit de composé endocentrique ou de composé exocentrique (cf. Alan CRUSE, 2004 : 66-67).

Ces deux types de composés sont inclus par Alan CRUSE dans une catégorie supérieure qu'il décrit en ces termes « *In interactive types of combination, the meaning of at least one constituent is radically modified. We can distinguish two*

*types of interactive modification : the endocentric type, where the resulting meaning is of the same basic type as one of the constituents, and the exocentric type, where the resultant meaning is of a different basic type from either of the constituents. = Dans les combinaisons interactives, le sens d'au moins un des constituants est radicalement modifié. On peut distinguer deux types de modification interactive, à savoir : le type endocentrique où le sens du composé final est fondamentalement identique à celui d'un des constituants, et le type exocentrique où le sens du composé final est fondamentalement différent de celui de ces constituants. » (2004 : 66).*

Nous avons choisi de classer *ñàkk-deret mi* "anémie" dans les composés endocentriques vu que son sens n'est pas fondamentalement en opposition avec le sens de son formant nominal régi *ñàkk*.

*Ñàkk-deret mi* "anémie" peut être considéré comme une forme syntaxique, disons pour être plus précis comme une forme linguistique micro-syntaxique.

En effet, lorsqu'il est mis en contexte dans une phrase, on constate que ce composé est substituable à des syntagmes nominaux génitifs et à des syntagmes nominaux relatifs sans qu'il y ait changement de sens des phrases concernées par cette substitution.

Par les phrases ci-dessous, nous tenterons de démontrer que les termes afférents à ces différentes formes morpho-syntaxiques précitées peuvent parfois pour des raisons syntaxico-sémantiques être considérés comme des quasi-synonymes néologiques.

Exemple : *ñàkk-deret mi day firndeel lekk gu yeesul = ñàkkum deret mi day firndeel lekk gu yeesul = deret ju ñàkk ji day firndeel lekk gu yeesul* "l'anémie indique une mauvaise alimentation".

L'on peut noter que la fonction qualificative que partagent le formant nominal *ñàkk* du composé simple qualificatif *ñàkk-deret mi* "anémie" et la proposition relative *ju ñàkk* du syntagme nominal relatif *deret ju ñàkk ji* justifie la possibilité de substituer le composé simple par le syntagme nominal relatif.

Cette même fonction qualificative que l'on retrouve dans *ñàkk-deret mi* et *ñàkkum deret mi* et qui s'exprime par le même formant nominal *ñàkk* explique la possibilité de substituer *ñàkk-deret mi* par *ñàkkum deret mi*.

La recherche d'une explication à ces différentes possibilités de substitution qui se présentent à *ñàkk-deret mi* "anémie" ne nous paraît pas superflue vu que ces possibilités soulèvent des interrogations sur l'existence d'un dénominateur grammatical commun aux notions de composé qualificatif, de syntagme nominal génitif et de syntagme nominal relatif.

Le facteur explicatif de la possibilité de substituer ce composé qualificatif par un syntagme nominal relatif ou un syntagme nominal génitif se trouve dans la fonction attributive du formant nominal *ñàkk* du composé qualificatif *ñàkk-deret mi* "anémie".

En effet, cette fonction attributive est un dénominateur commun que l'on retrouve aussi dans le déterminé au génitif *ñàkk* de *ñàkkum deret mi* et dans la proposition relative *ju ñàkk* de *deret ju ñàkk ji*.

Elle marque un rapport de subordination par attribution, attribution contingente entre le formant nominal *ñàkk* et le formant nominal *deret*.

Ce même rapport de subordination par attribution marque la relation entre le déterminé *ñàkk* et le déterminant *deret* de *ñàkkum deret mi* et se retrouve aussi dans la relation entre la proposition relative *ju ñàkk* et son antécédent *deret* dans *deret ju ñàkk ji*.

L'existence de cette valeur attributive dans la proposition relative *ju ñàkk* montre qu'elle peut renvoyer à une qualité attribuée à l'antécédent du nom qui est dans notre exemple *deret*.

Précisons que cette qualité attribuée à l'antécédent est "le manque d'hémoglobine fonctionnelle circulante" pour le cas de *deret* dans *deret ju ñàkk ji*.

Nous pouvons remarquer que *ñàkk-deret mi* désigne l'anémie qui n'est pas un manque de sang *stricto sensu* mais est plutôt une diminution d'un élément constitutif du sang, à savoir la quantité d'hémoglobine fonctionnelle circulante dans le sang.

Toutefois cette imprécision ne devrait pas constituer un obstacle à la validation de *ñàkk-deret mi* comme néologisme devant exprimer la notion d'anémie dès lors qu'on vise à l'utiliser dans un contexte d'interaction entre professionnels de la médecine et patients.

En effet, les interactions entre les professionnels de la médecine et les patients se déroulant dans un contexte de non spécialité, nous croyons que l'exigence d'une conformité des néologismes d'avec la définition logique doit demeurer avec toutefois la possibilité de l'encadrer dans des limites qui permettent certaines entorses à la définition.

Nous pouvons dire que deux choses ont été prises en compte lors de la conception du signifiant *ñàkk-deret*, à savoir :

- les réalités de la culture médicale traditionnelle wolofe,
- les propriétés définitives de la notion d'anémie.

Cette prise en compte nous permet de parler de la motivation morpho-sémantico-référentielle de *ñàkk-deret mi* car dans sa conception on a cherché à lui assurer une transparence morphologique, à tenir compte de sa définition logique et à dénommer son référent de façon rationnelle de sorte que la relation du mot au référent soit directement perçue.

En effet, l'apposition du formant nominal *ñàkk* à côté du formant nominal *deret* "sang" établit une relation directe entre une pathologie caractérisée par un manque, ici celui de l'hémoglobine et le néologisme *ñàkk-deret mi*.

Notons qu'en utilisant *deret* "sang" pour exprimer le concept d'hémoglobine, on désigne la partie par le tout, l'hémoglobine étant un élément constitutif du sang.

Par ce procédé, on a pu créer un néologisme nonobstant l'inexistence de la notion d'hémoglobine dans la culture médicale traditionnelle wolofe.

Nous dirons donc qu'il s'agit d'une synecdoque de la partie et du tout qui est selon Alise LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET « *un trope par connexion fondé sur la relation d'inclusion entre les référents dénotés.* » (1998 : 85).

Cette relation partitive, qu'elle soit appelée relation de méronymie ou de paronymie est, selon Georges KLEIBER, Catherine SCHNEDECKER et Anne THEISSEN dans leur présentation de l'ouvrage intitulé "La relation partie-tout", « ... centrale dans la construction de nos perceptions et que le jeu des relations constructives entre les parties et le tout dépasse la simple opération d'addition, mais met au jour un principe de formation holistique toujours au-delà de la compositionnalité. Cette prégnance – complexe en ce qu'elle est toujours moins simple qu'il n'y paraît – qu'elle manifeste sur le plan cognitif se retrouve, ce n'est pas étonnant, sur le plan linguistique, à tous les niveaux d'analyse. Aussi bien du côté des unités et constituants des différentes strates linguistiques, dont l'isolement ne se trouve acquis que par cette conscience et compétence agissantes qui nous amènent à distinguer des parties et des tous, que du côté des opérations que nous effectuons simultanément sur ces unités : reconnaissance, stabilisation, agencement, construction et autres opérations supposent toutes pour leur réalisation la base conceptuelle d'une appréhension globale des choses en parties et en tout. » (2006).

Il importe de souligner que l'expression de la notion d'hémoglobine par le signe linguistique *deret* qui désigne plutôt le sang n'empêche pas d'avoir un néologisme suffisamment motivé sur le plan morphologique, intelligible et transparent.

Remarquons toutefois que l'établissement du lien entre le néologisme et l'anémie est beaucoup plus net chez les locuteurs qui ont une connaissance de cette maladie et est moindre chez les locuteurs qui ne connaissent pas cette pathologie et ont une maîtrise insuffisante de l'utilisation des indices de classe du wolof.

Ces constats sont la confirmation de l'assertion suivante de François GAUDIN, à savoir « *La construction de la référence, ce qui l'intègre dans les virtualités associées aux signes, est un processus éminemment socialisé, dans le cadre d'une praxis, d'une expérience active du monde.* » (2003 : 35)

La possibilité pour *ñàkk* d'être homonymique et d'appartenir aussi bien à la catégorie nominale (manque) qu'à celle verbale (perdre, manquer) explique pourquoi les derniers locuteurs cités puissent procéder à une mauvaise interprétation de *ñàkk-deret* à l'oral.

En effet, la phrase « *ñàkk-deret mi day firndeel lekk gu yeesul.* » pourrait être interprétée à l'oral par ces locuteurs comme voulant dire "Perdre le sang indique une mauvaise alimentation. ".

À l'opposé, la même phrase wolof n'exprime qu'une seule idée chez les locuteurs qui ont connaissance de la notion d'anémie, à savoir : "l'anémie indique une mauvaise alimentation".

Cette non-équivoque a pour facteur déclencheur le segment d'énoncé *lekk gu yeesul* "mauvaise alimentation", facteur qui souligne la relation référentielle étroite qui existe entre l'anémie et la mauvaise alimentation.

En effet, la mauvaise alimentation peut être la cause d'un certain nombre d'états pathologiques liés à l'anémie tels que le déficit en fer, en vitamine B6, en vitamine B12.

La phrase wolof citée plus haut est la confirmation de la citation suivante que nous empruntons à Émile BENVENISTE « ... *l'idée ne trouve forme que dans un agencement syntagmatique, c'est là une condition première, inhérente au langage[...]* Le sens d'une phrase est son idée, le sens d'un mot est son emploi (toujours dans l'acception sémantique). A partir de l'idée chaque fois particulière, le locuteur assemble des mots qui dans cet emploi ont un sens particulier. » (2005 : 226).

Au vu des réflexions menées jusqu'ici sur *ñàkk-deret mi*, l'on se rend compte que sa validation comme néologisme souleverait pour certains locuteurs des problèmes d'interprétation des phrases qui le contiendraient.

Toutes ces considérations nous amènent dès lors à rejeter son utilisation comme néologisme et à proposer à sa place *ñàkkum deret mi* qui n'a pas les faiblesses que nous avons explicitées plus haut.

Règle 2 : Formant Nominal + Formant Verbal

Le néologisme *mbaal-laaw mi* "senne tournante" formé à partir du formant nominal *mbaal* "filet" et du formant verbal *laaw* "encercler" est construit selon une forme qui respecte la morphologie des mots composés wolofs.

Ce néologisme est tout à fait intelligible et sa morphologie est transparente.

Nous pouvons noter que le formant nominal *mbaal* "filet" et le formant verbal *laaw* "encercler" font que le sens du néologisme soit directement prédictible et déductible de ces constituants.

En effet, le formant nominal *mbaal* "filet" et le Formant verbal *laaw* "encercler" permettent respectivement que le référent (filet) du néologisme et la fonction assurée par ce référent, à savoir que ce filet est une senne tournante coulissante qui permet d'encercler les bancs de poissons, soient directement perçus par les professionnels de la pêche.

Notons que ce néologisme est monosémique et monoréférentiel et son implantation dans le milieu de la pêche est avérée.

Règle 3 : Formant Verbal + Formant Nominal

Reprenant la catégorisation des composés wolofs telle que conçue par Amadou DIALO (1983 : 39), nous dirons que le composé *rey-maniyu bi* "spermicide" formé à partir du formant verbal *rey* "tuer" et du formant nominal *maniyu* "sperme" obéit à la construction des composés complétifs.

Notons que le formant verbal *rey* "tuer" est un thème verbal dont la participation à l'expression de la notion de spermicide n'est possible que grâce à sa non actualisation temporelle et modale.

Soulignons que le *Dictionnaire des termes de médecine* nous donne la définition suivante de spermicide « ... *qui détruit les spermatozoïdes. Substance douée de cette propriété.* » (2003 : 771)

Dans la perspective d'affiner notre catégorisation de *rey-maniyu*, nous dirons que ce composé peut être qualifié de composé instrumental.

En effet, le formant verbal *rey* assure une double fonction, respectivement une fonction de désignation du procès et une fonction instrumentale désignant le moyen par lequel le sperme est détruit.

De par ses formants constitutifs, le sens du néologisme *rey-maniyu bi* est directement prédictible, déductible de ces constituants.

Comme nous l'avons déjà exprimé pour *ñàkk-deret mi* "anémie", nous pouvons dire que *rey-maniyu* est une structure syntaxique et plus précisément un composé micro-syntaxique.

En effet, l'on peut constater que *rey-maniyu* est un composé complétif nominal à fonction dénotative, référentielle qui subsume une construction verbale transitive à objet direct qui le génère, à savoir *dafay rey maniyu* "il tue le sperme".

Remarquons que le formant verbal peut être remplacé par le déterminé *reyukaay* que l'on retrouve dans *reyukaayu maniyu bi* "spermicide" d'où la possibilité de substituer le composé instrumental complétif *rey-maniyu* "spermicide" par le syntagme nominal génitival *reyukaayu maniyu*.

Exemple : *Jënd na ab rey-maniyu ngir bañ a am doom = jënd na ab reyukaayu maniyu ngir bañ a am doom* "Il a acheté un spermicide pour ne pas avoir d'enfant".

Pour conclure, nous pouvons dire que le néologisme *rey-maniyu* "spermicide" remplit les critères de validation des néologismes que sont le respect des règles de construction, l'intelligibilité, la motivation, la conformité du sens compositionnel du néologisme d'avec le sens logique (définition) de la notion de spermicide. Il est aussi monosémique et monoréférentiel.

Pour conclure cette étude des composés néologiques simples, nous pouvons affirmer que l'ensemble des néologismes étudiés sont en parfaite adéquation avec cette caractéristique du composé que souligne Michel BRÉAL, à savoir « ..., malgré la présence de deux termes, le composé fasse sur l'esprit l'impression d'une idée simple. » (2005 : 121).

Nous pouvons dans le même ordre d'idée reprendre le même auteur (2005) et dire avec lui que « Ἀκρόπολις désigne, non pas une ville plus ou moins élevée, mais "la forteresse", "la citadelle" ; (...) C'est la condition nécessaire et c'est en même temps la condition suffisante. Ainsi, en français, beau-frère, belle-fille, grand-père, quoique n'ayant en rien qui les distingue extérieurement, sont des composés, parce que l'esprit, sans s'arrêter successivement sur les deux termes, ne perçoit plus que l'ensemble. ».

Il convient aussi de souligner que les monèmes constitutifs de ce type de composés sont libres car susceptibles d'être utilisés ailleurs que dans ces composés.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## B-2) La composition néologique complexe

La composition complexe en langue wolofé que nous avons trouvée dans les néologismes de nos textes comprend des Syntagmes Nominaux Relatifs (S.N.R.), des Propositions Relatives Nominalisées (P.R.N.) et des Syntagmes Nominaux Génitifs (S.N.G.).

L'objectif de saisir le sens des dits syntagmes à partir d'une étude de leur structure syntaxique nous a amené à rejeter la segmentation unidimensionnelle comme mode de représentation de cette forme de composition.

En effet, ce mode de représentation qui repose sur le principe de la linéarité de la forme phonique des S.N.R., des P.R.N. et des S.N.G. ne permet pas d'avoir une appréciation claire des différents niveaux de relations morpho-syntaxiques qui existent entre leurs différents constituants.

Cette impossibilité découle des caractéristiques morpho-syntaxiques de cette forme de composition qu'aucune analyse structurelle traditionnelle reposant sur la linéarité du signifiant ne permet d'appréhender.

En effet, en plus d'être des relations morphologiques, les relations entre les morphèmes lexicaux et grammaticaux constitutifs des syntagmes précités sont positionnelles.

Cette convocation de la notion de position que nous empruntons à Jean-Claude MILNER (1989) et sur laquelle reposera une partie de notre argumentaire appelle une présentation des notions contraires de géométrie de la place et de géométrie de la position telles que développées par cet auteur.

Pour MILNER, la place d'un mot est une donnée observable dans une phrase comme l'est celle d'un phonème dans un morphème et elle obéit à une relation d'ordre linéaire de succession contrairement à la position du mot qui obéit, elle, à une relation d'ordre syntaxique de domination.

Comme il le dit si bien « ... *les relations entre places ont les caractères de l'ordre linéaire ; les relations entre les positions ont les caractères de l'ordre ramifié.* » (1989 : 395).

Jean-Claude MILNER décline la relation d'ordre linéaire en ces termes « ... *la relation d'ordre linéaire reçoit une définition précise : relation asymétrique, transitive et connexe [...]. On l'exprime généralement en termes de succession : si, dans une forme linguistique, un phonème x suit un phonème y, alors le phonème y ne suit pas le phonème x; si, dans une forme linguistique, le phonème x suit le phonème y et si le phonème y suit le phonème z, alors le phonème x suit le phonème z; de deux phonèmes x et y appartenant à une forme linguistique, ou bien x suit y ou bien y suit x.* » (1989 : 392-393).

Quant à la relation de position il la caractérise en ces termes « ... *toutes les relations entre entités syntaxiques au sein d'un arbre peuvent directement ou indirectement s'exprimer à l'aide d'une relation asymétrique et transitive, la domination : A domine B; en revanche, cette relation n'est pas connexe : étant donné deux entités syntaxiques, il peut se faire que ni A ne domine B ni B ne domine A.* » (1989 : 394).

Plus loin, il poursuit sa réflexion sur les notions de position et de place en ces termes « ... *si dans une langue un élément donné occupe régulièrement une place donnée, on conclura que, sauf forte raison de penser le contraire, cette place, correspond à sa position [...], dans un dispositif de type positionnel, on s'attendra que les éléments qui, dans l'observation empirique, apparaissent comme reliés occupent des positions où cette relation se représente en termes de proximité.* » (1989 : 396-397).

Ces assertions de Jean-Claude MILNER nous amènent à établir tout à la fois un parallèle entre le système des positions et la structure profonde de la grammaire transformationnelle et générative et un parallèle entre le système des places et la structure superficielle de cette même grammaire.

Pour comprendre ce point de vue, il importe de rappeler d'abord la conception que la grammaire philosophique avait de la théorie des structures profondes et superficielles.

Noam CHOMSKY nous en parle en ces termes « *Le but de la grammaire philosophique était clairement de développer une théorie psychologique et non une technique d'interprétation textuelle. La théorie prétend que la structure*

*profonde sous-jacente, avec son organisation abstraite de formes linguistiques, est "présente à l'esprit" lorsque le signal, avec sa structure superficielle, est émis ou perçu par les organes humains. Et les opérations transformationnelles liant les structures profonde et superficielle sont en fait des opérations mentales, accomplies par l'esprit lorsqu'une phrase est produite ou comprise. Cette distinction est fondamentale. Selon la dernière interprétation, il doit y avoir, représenté dans l'esprit, un système fixé de principes génératifs qui caractérisent et associent les structures profondes et superficielles – en d'autres mots une grammaire qui est utilisée d'une certaine façon lorsque des énoncés sont produits ou interprétés. Cette grammaire représente la compétence linguistique sous-jacente [...] La relation entre la théorie de Port-Royal et la linguistique structurale et descriptive moderne est relativement claire. Cette dernière se limite à l'analyse de ce que j'ai appelé la structure superficielle, aux propriétés formelles explicites dans le signal et aux syntagmes et unités qui peuvent être mis en évidence dans le signal par les techniques de segmentation et de classification. (...) Le grand linguiste suisse Ferdinand de Saussure qui, au début de ce siècle, a jeté les bases de la linguistique structurale moderne, a avancé l'idée que les seules méthodes correctes d'analyse linguistique sont la segmentation et la classification. En appliquant ces méthodes, le linguiste détermine les modèles dans lesquels apparaissent les unités ainsi analysées, ces modèles étant soit syntagmatiques – c'est-à-dire modèle de succession dans le discours – soit paradigmatiques – c'est-à-dire relations entre les unités qui occupent la même place dans le discours. Il soutenait que lorsqu'une telle analyse est achevée, la structure de la langue est nécessairement révélée dans sa totalité et la science linguistique a réalisé entièrement sa tâche. Une telle analyse taxinomique ne laisse évidemment aucune place à la structure profonde dans le sens de la grammaire philosophique. » (1996 : 35-36)*

Pour Jean-Claude MILNER « ... d'une part, une position est une entité restituée par l'analyse et qui peut échapper à la perception ; elle relève de la syntaxe ; une place est une entité donnée à la perception et relève de la forme phonique. » (1989 : 384).

Après avoir noté avec Jean-Claude MILNER que « ... *la substance langage a deux attributs, la paradigmatic et la syntagmatic.* » (1989 : 389), nous pouvons resumer sa conception de la paradigmatic et de la syntagmatic en ces termes : le paradigme est une forme de coexistence (choses qui peuvent être ensemble en un même instant, mais pas en un même lieu) tandis que le syntagme renvoie aux rapports de succession (choses qui peuvent être dans un même lieu, mais pas au même instant).

Comme le dit si bien Jean-Claude MILNER « *Dans la langue, le répondant de l'instant sera la place ou la position linguistique d'un atome, le répondant du lieu sera le syntagme, ou molécule composée d'atomes. On aura ainsi des éléments atomiques qui pourraient apparaître dans la même position, mais pas dans le même syntagme : c'est la relation paradigmatic ; on aura des éléments qui peuvent apparaître dans le même syntagme, mais pas dans la même position : c'est la relation syntagmatic.* » (1989 : 389-390)

Nous tenons toutefois à souligner notre accord total avec Ferdinand De SAUSSURE lorsqu'il affirme que « *Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps : a) il représente une étendue, et b) cette étendue est mesurable dans une seule dimension : c'est une ligne.* » (1991 : 103).

La pertinence de ce principe de linéarité auditive du signifiant n'est d'aucune manière remise en cause par la proposition suivante de Jean-Claude MILNER pour qui « ..., *il serait facile de montrer que certaines dimensions de la forme phonique sont précisément gouvernées par la simultanéité : les traits pertinents et les phénomènes prosodiques notamment. Quand on prononce /b/, on prononce en même temps la labialité, la sonorité et l'occlusion, bien que ces trois traits soient empiriquement indépendants les uns des autres. Quand on prononce éternel, on prononce à la fois la syllabe /nel/ et l'accent qu'elle porte.* » (1989 : 386-387).

En effet, la simultanéité de la prononciation de l'accent et de la syllabe telle que stipulée par MILNER ne remet pas en cause la linéarité du signifiant et confirme plutôt le caractère unique de l'acte phonatoire tel qu'il est perçu par l'auditeur,

l'accent et la syllabe étant des éléments significatifs différents mais non autonomes dans le cadre du signifiant.

Toutefois, nous croyons qu'une bonne saisie du mécanisme de la langue suppose de procéder à une investigation qui aille au-delà de la linéarité du signifiant, linéarité que Ferdinand De SAUSSURE caractérise en ces termes « ..., *dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue, qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois (...). Ceux ci se rangent les uns à la suite des autres sur la chaîne de la parole.* » (1991 : 170).

En effet, ce point de vue quoique pertinent dans ces constats sur la chaîne phonique, apparaît comme une tentative minimaliste d'explication des rapports existant entre les unités linguistiques dans le discours car il repose uniquement sur la perception qu'a l'auditeur du discours phonique, perception exploitable dans le cadre d'une segmentation unidimensionnelle mais qu'il importe de dépasser lorsque l'on procède à une analyse en strates (arbres syntaxiques).

Comme nous aurons à le montrer grâce à une analyse des composés complexes néologiques à partir d'arbres syntaxiques, les rapports syntaxiques entre les éléments constitutifs de ces unités linguistiques peuvent reposer sur leur position respective et non pas sur leur place ou sur leur enchaînement phonique.

Jean-Claude MILNER distingue deux indices d'établissement de la position. Il s'agit de la récurrence et de la proximité.

Il caractérise ces indices, qui constituent en soi des critères d'identification de la position, en ces termes « ... *si dans une langue un élément donné occupe régulièrement une place donnée, on concluera que, sauf forte raison de penser le contraire, cette place, correspond à sa position [...], dans un dispositif de type positionnel, on s'attendra que les éléments qui, dans l'observation empirique, apparaissent comme reliés occupent des positions où cette relation se représente en termes de proximité.* » (1989 : 396-397).

La théorie des positions telle que développée dans les lignes précédentes montre qu'une segmentation linéaire unidimensionnelle serait insuffisante pour s'assurer de l'exactitude de toutes les relations syntaxiques existantes entre les éléments

constitutifs des composés complexes et saisir leurs sens à partir d'une étude de leur structure syntaxique.

Nous pensons atteindre cette exactitude grâce à l'analyse de diagrammes à branche (arbres syntaxiques) des composés complexes, lesquels diagrammes seront construits à partir des règles de base et règles subséquentes qu'impose la langue wolofe.

En effet, nous pensons que l'examen d'arbres syntaxiques permet d'identifier de manière claire les relations syntaxico-sémantiques qu'entretiennent les constituants de néologismes à composition complexe.

Ce mode de présentation est plus lisible et plus informatif que la présentation par segmentation linéaire unidimensionnelle (parenthésisation) car il permet d'appréhender le sens des composés complexes par la saisie précise d'autres caractéristiques du fonctionnement de la syntaxe wolofe (la position, les relations de dépendance, aspectuelles et de détermination) que la linéarité de la chaîne parlée ne permet d'atteindre.

Il importe de préciser que pour élaborer les arbres syntaxiques nous nous sommes largement appuyé sur notre connaissance intuitive des règles de base et règles subséquentes qui régissent la construction des composés complexes.

Les fonctions grammaticales (modalité verbale, marque du relatif, déterminant, aspect etc.) des morphèmes grammaticaux seront convoquées pour apprécier la validité des néologismes.

Cette démarche participe de notre souhait de nous assurer de la véritable signification des néologismes à composition complexe par l'exploitation des mécanismes syntaxiques de la langue wolofe et par l'examen des interpénétrations entre syntaxe et sémantique.

Toutefois, le besoin de rendre plus productif cet examen des interpénétrations entre syntaxe et sémantique et d'asseoir sur des bases solides nos propositions ultérieures d'utiliser ou non les composés complexes comme descripteurs pour l'indexation nous a conduit à mettre à contribution différentes approches linguistiques.

C'est ainsi que conformément à une approche que nous voulons holistique, nous aurons, à côté de la théorie des positions de Jean-Claude MILNER (1989), à nous référer dans notre argumentation à la linguistique de l'énonciation, à la linguistique cognitive avec les travaux édités par Nicole DELBECQUE (2006) et à la philosophie du langage avec ceux de W.V.O. QUINE (1977).

Pourquoi la philosophie du langage, pourquoi la linguistique cognitive ?

Disons que nous épousons cette assertion de François RASTIER, à savoir « Un effort d'approfondissement théorique est d'autant plus nécessaire que la sémantique se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, "entre" la linguistique et la philosophie du langage. » (1987 : 10).

À ce titre, nous aurons à nous référer à l'approche de la référence, de l'ambiguïté et de la précision par W.V.O. QUINE (1977).

Il importe aussi de préciser que nous inscrivons aussi notre démarche dans la théorie de la valence que Jacques FRANÇOIS et Nicole Le QUERLER caractérisent en ces termes dans l'avant-propos du numéro 4 de la revue *Syntaxe et Sémantique* « *La force et la faiblesse à la fois de la théorie de la valence (principalement verbale, mais aussi adjectivale ou nominale) initiée par Lucien Tesnière est de chercher à prendre en compte simultanément les deux plans de structuration de la proposition, morpho-syntaxique et pragma-sémantique. [...] l'établissement de correspondances régulières entre fonctions syntaxiques et rôles sémantiques est semé d'embûches.* » (2002).

Signalons que nous débiterons cette étude des composés néologiques complexes par l'établissement d'arbres syntaxiques et la présentation de règles morpho-syntaxiques censées pouvoir générer différents types de composés néologiques complexes (S.N.R., P.R.N. et S.N.G.).

Toujours dans cette étude de la composition néologique complexe, nous examinerons la grammaticalité des néologismes et la place que doit être celle de la perception dans le processus de leur validation.

Nous y analyserons aussi le rôle des morphèmes grammaticaux (indices de classe, M.G.) et de la position attributive de la P.R. dans l'interprétation des S.N.G. et des S.N.R.

Sans oublier un examen du rapport subordination par attribution et valeurs référentielles (qualification, aspect).

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

B-2-1) Composés néologiques complexes : règles de construction et arbres syntaxiques des S.N.R. et des P.R.N.

Nous définirons le S.N.R. comme tout syntagme dont le noyau c'est-à-dire le constituant principal est un nom qui transmet sa catégorie grammaticale et sa fonction grammaticale au syntagme.

Quant au P.R.N., nous la définirons comme tout syntagme dont le noyau est une Marque Relative (M.R.).

Ces composés néologiques complexes se caractérisent par un degré plus ou moins important de la redondance du Nominal Antécédent (N.A.).

Nous reviendrons sur les différents degrés que revêt cette redondance en wolof lorsque nous aborderons la validation des néologismes à partir d'un examen du couple forme adjectivale/aspect.

La M.R., opératrice de la relation qualifié-qualifiant, est formée à partir de la combinaison d'un classificateur nominal (*b, g, j, l, m, ñ, k, s, w, y*) et d'une Marque Déterminative (M.D.) *u, i, a*.

Elle est soit postposée à son antécédent (le terme qualifié), soit utilisée seule en fonction pronominale s'il n'y a pas d'antécédent.

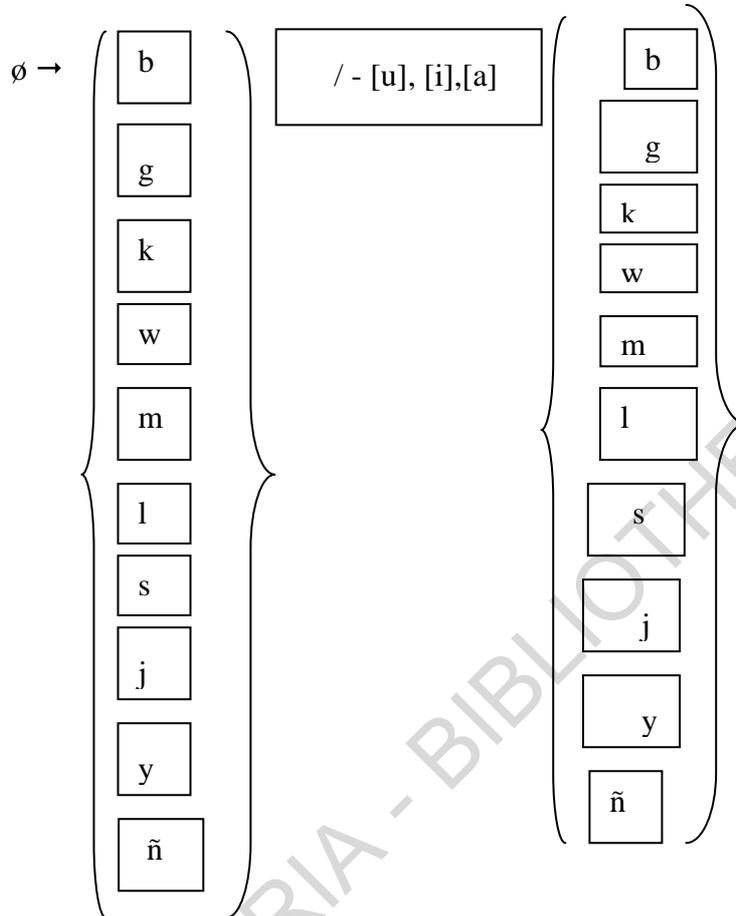
Le premier cas de figure se retrouve dans les S.N.R. tandis que le second cas de figure concerne les P.R.N.

Les M.D. que sont les connecteurs déterminatifs *u, i, a* indiquent respectivement les modalités de l'indétermination (la généralisation), de la proximité et de l'éloignement.

Tableau 1 : M.R. du wolof

classificateur nominal	indétermination	proximité	Eloignement
b	u	i	a
g	u	i	a
j	u	i	a
l	u	i	a
m	u	i	a
ñ	u	i	a
s	u	i	a
w	u	i	a
y	u	i	a
k	u	i	a

La règle suivante permet de se rendre compte du fonctionnement de la M.R. dans les S.N.R. :



Cette règle signifie que  $\emptyset$  devient [b, g, k, ..., y, ñ] + [u], [i], [a] lorsque le nom auquel il se rattache appartient à la classe [b, g, k, ..., y, ñ] et se trouve être au singulier ou au pluriel.

Il importe de souligner que les relations morpho-syntaxiques entre morphèmes sont symbolisées soit par une barre oblique (/), soit par le signe (+) pour signaler l'existence d'un phénomène d'agglutination, soit par le trait d'union (-) pour marquer une plus grande étroitesse de relation morpho-syntaxique.

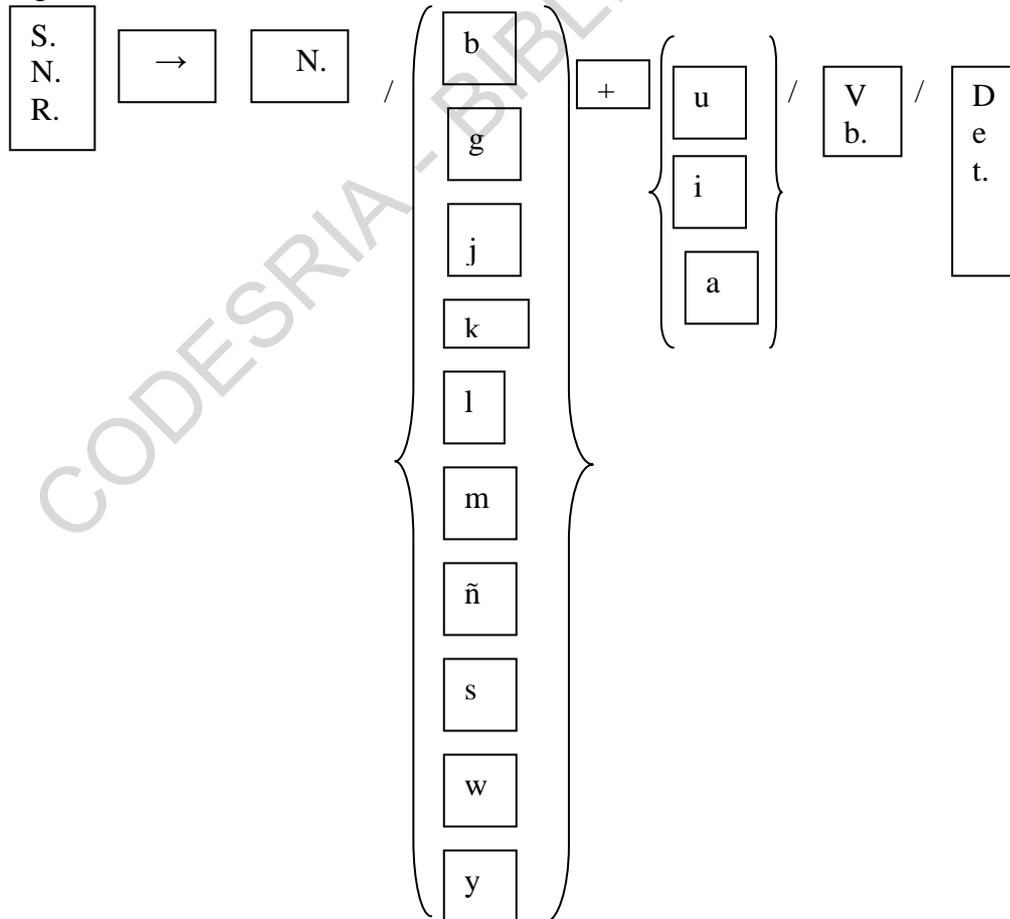
B-2-1-1) Règles de construction et arbres syntaxiques des S.N.R.

Nous pouvons noter que les éléments structurels de base listés ci-dessous sont partagés par tous les S.N.R. :

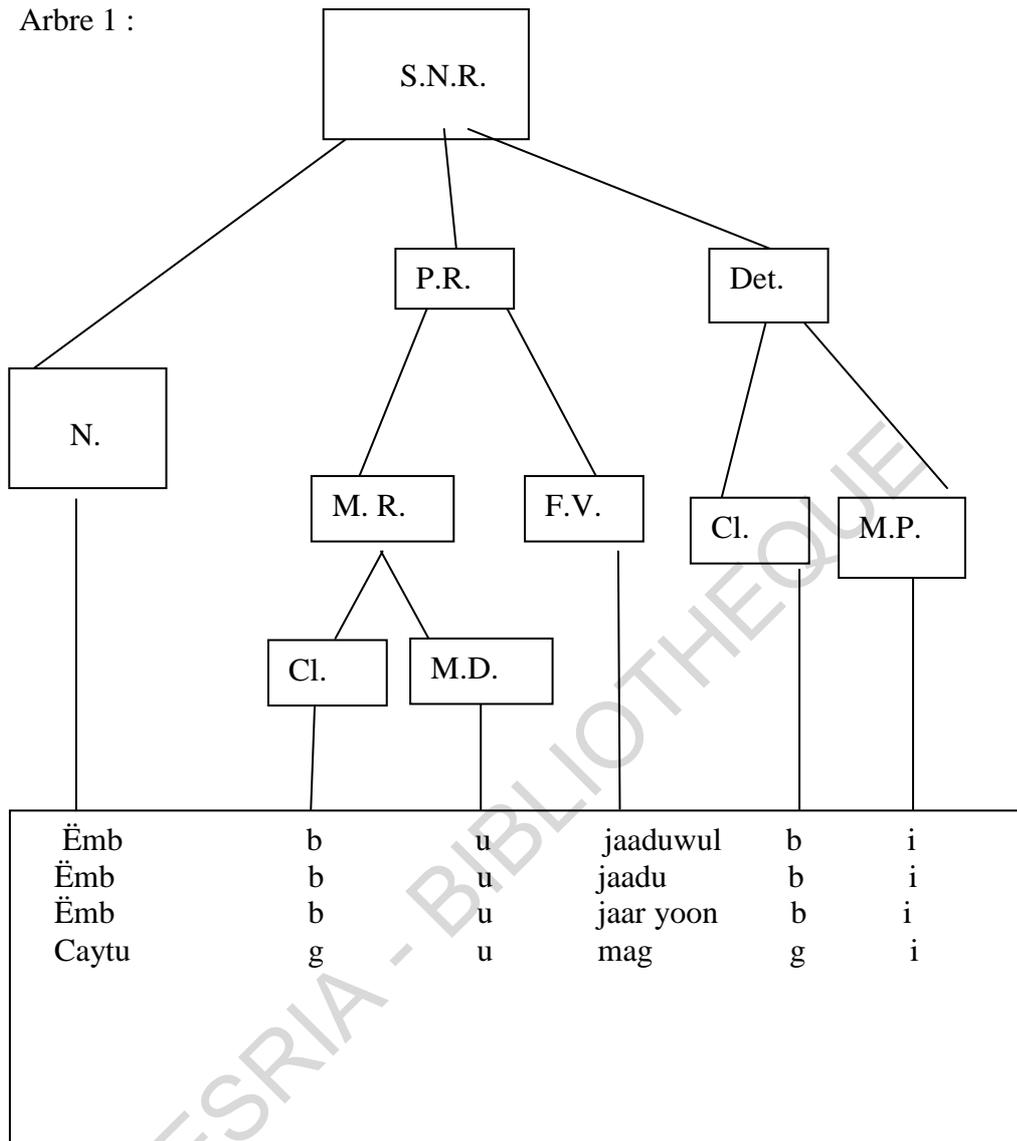
1. Ce sont toutes formes constituées de deux formants reliés par une M.R.
2. La M.R. comprend un indice de classe nominal suivi d'une M.D. (u, i, a).
3. Le formant qualifié est un nominal, un pronominal ou un numéral alors que le formant qualifiant est un verbal. Ce dernier sert à décrire un fait dans sa particularité.

Nous pouvons dériver de ces éléments structurels de base la règle de base suivante qui régit la construction des S.N.R. dans la langue wolofe, à savoir un N.A. suivi d'une Proposition Relative (P.R.) et d'un Déterminant (Det.) qui peut être présent ou non : S.N.R. → N.A. / P.R. / (Det.)

Règle 1 :

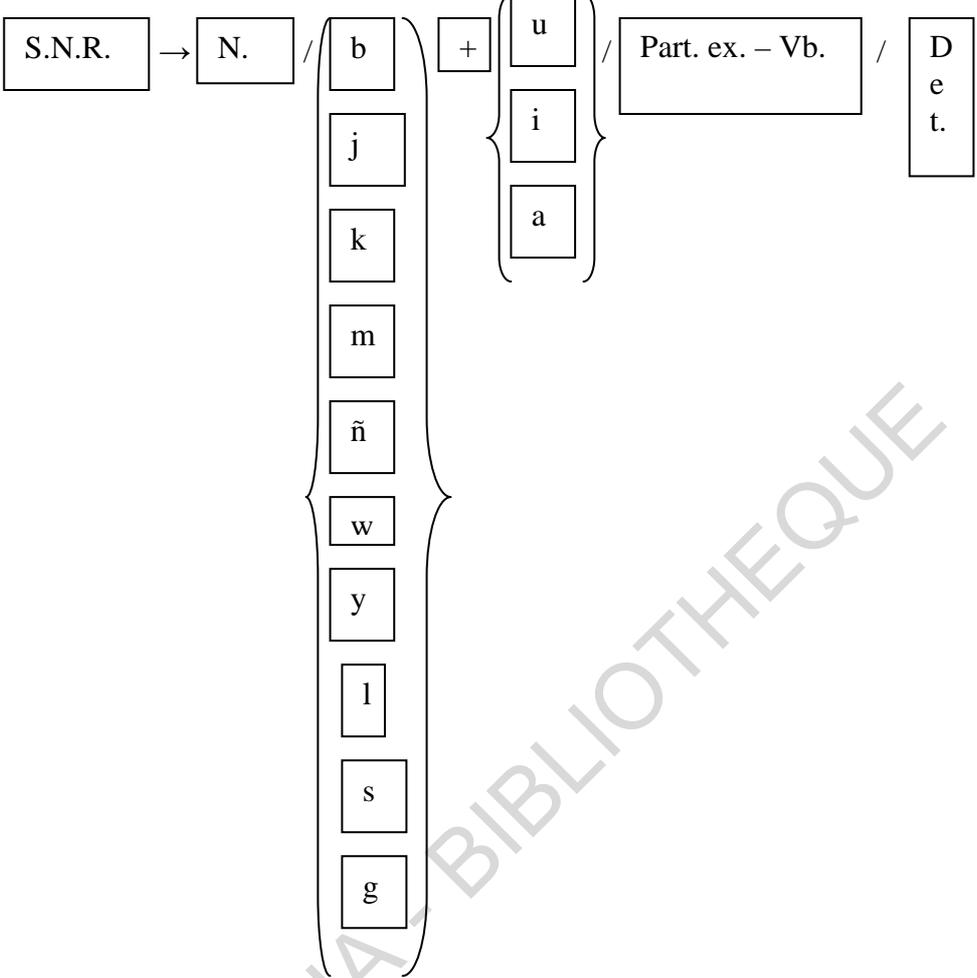


Arbre 1 :



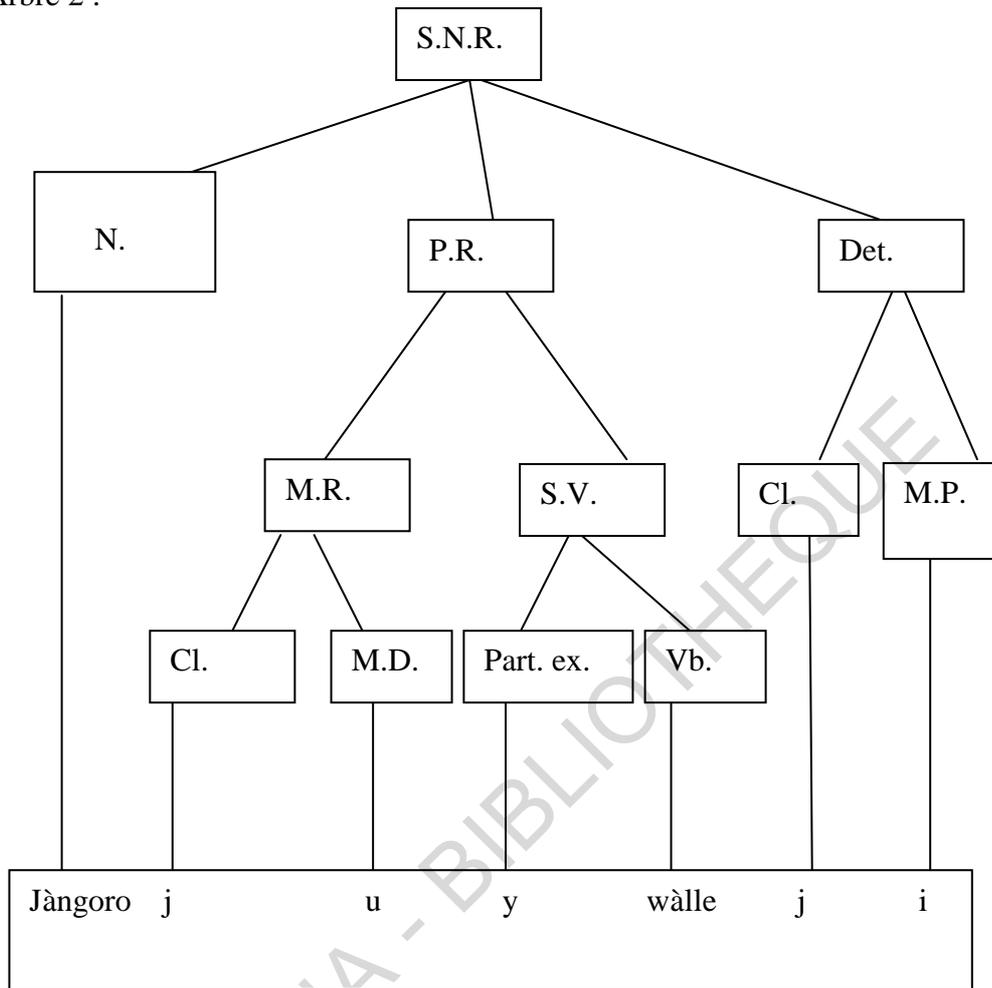
- *ëmb bu jaaduwul bi* "grossesse anormale"
- *ëmb bu jaadu bi* "grossesse normale"
- *ëmb bu jaar yoon bi* "grossesse normale"
- *caytu gu mag gi* "Administration Centrale"

Règle 2 :



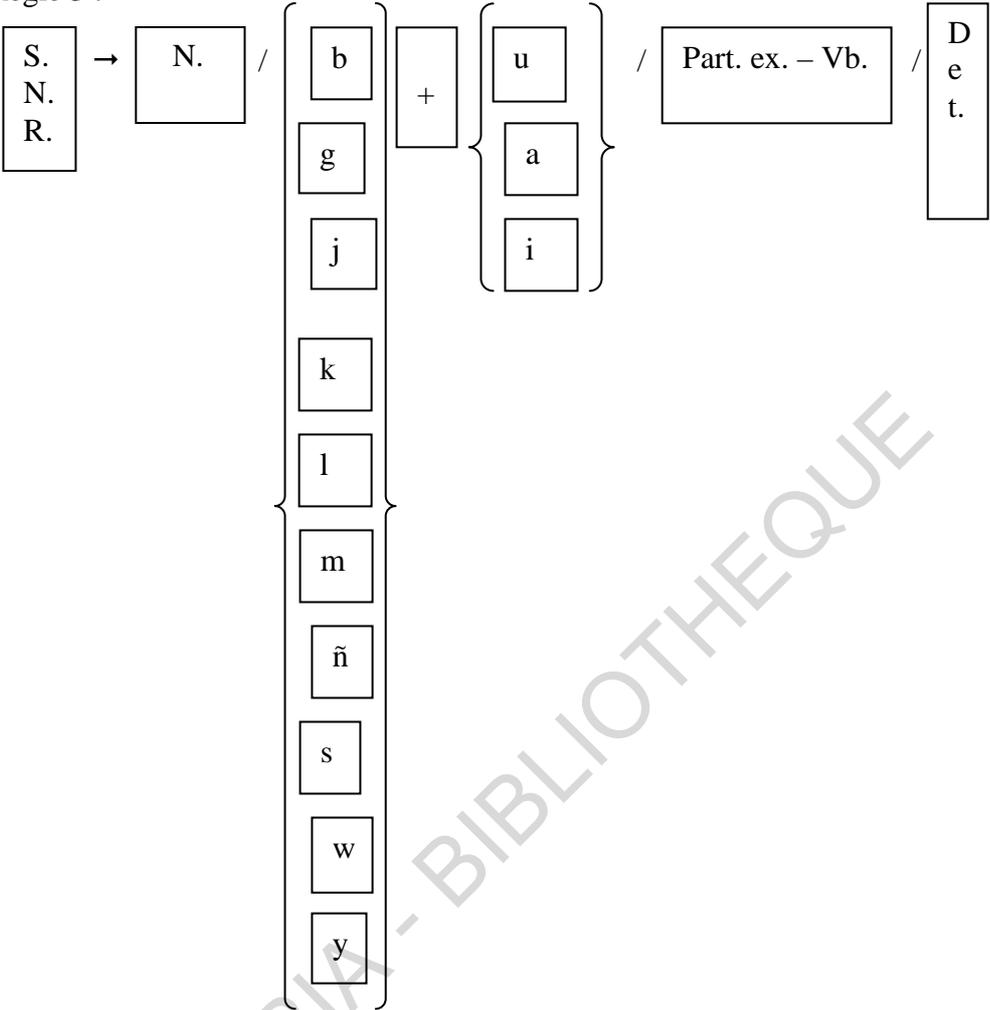
CODESRIA / BIBLIOTHEQUE

Arbre 2 :



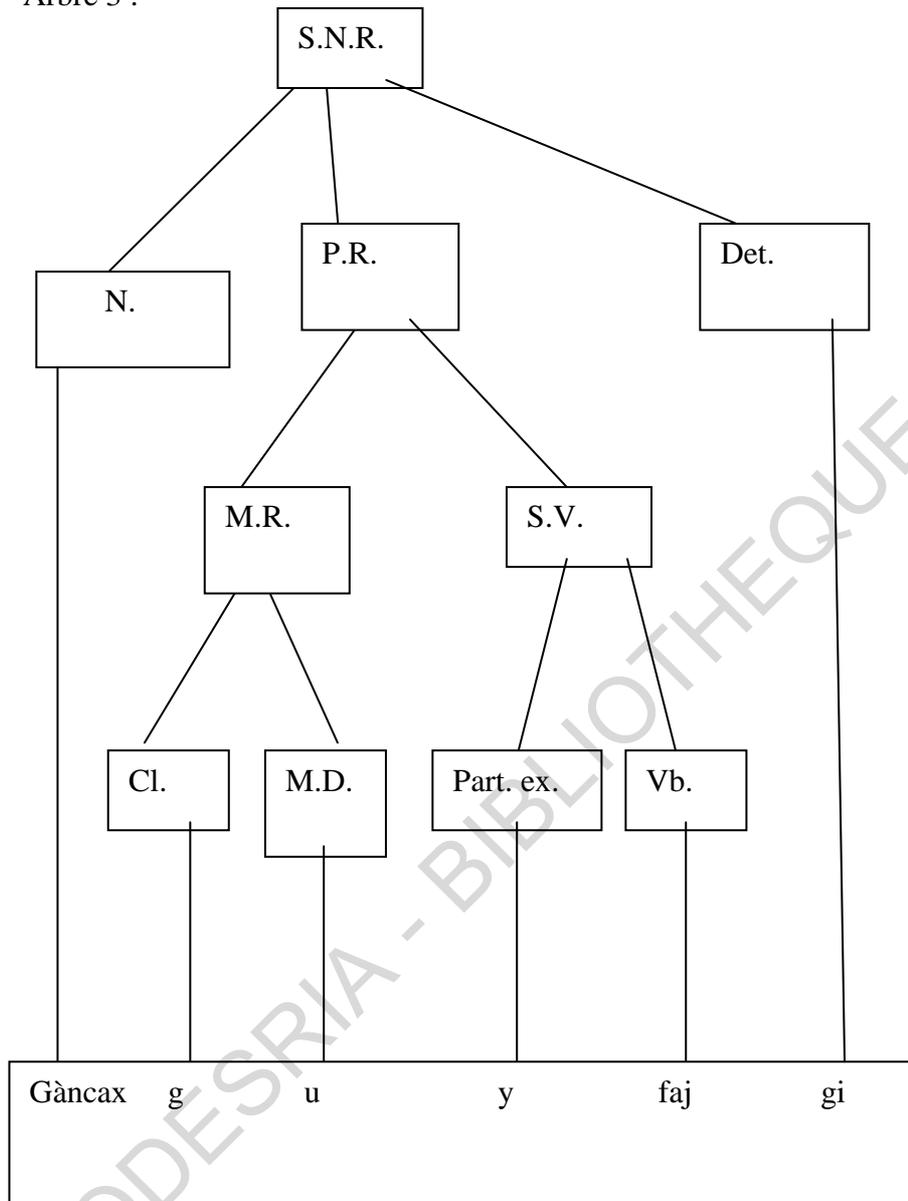
- *jàngoro juy wàlle ji* "maladie contagieuse"

Règle 3 :



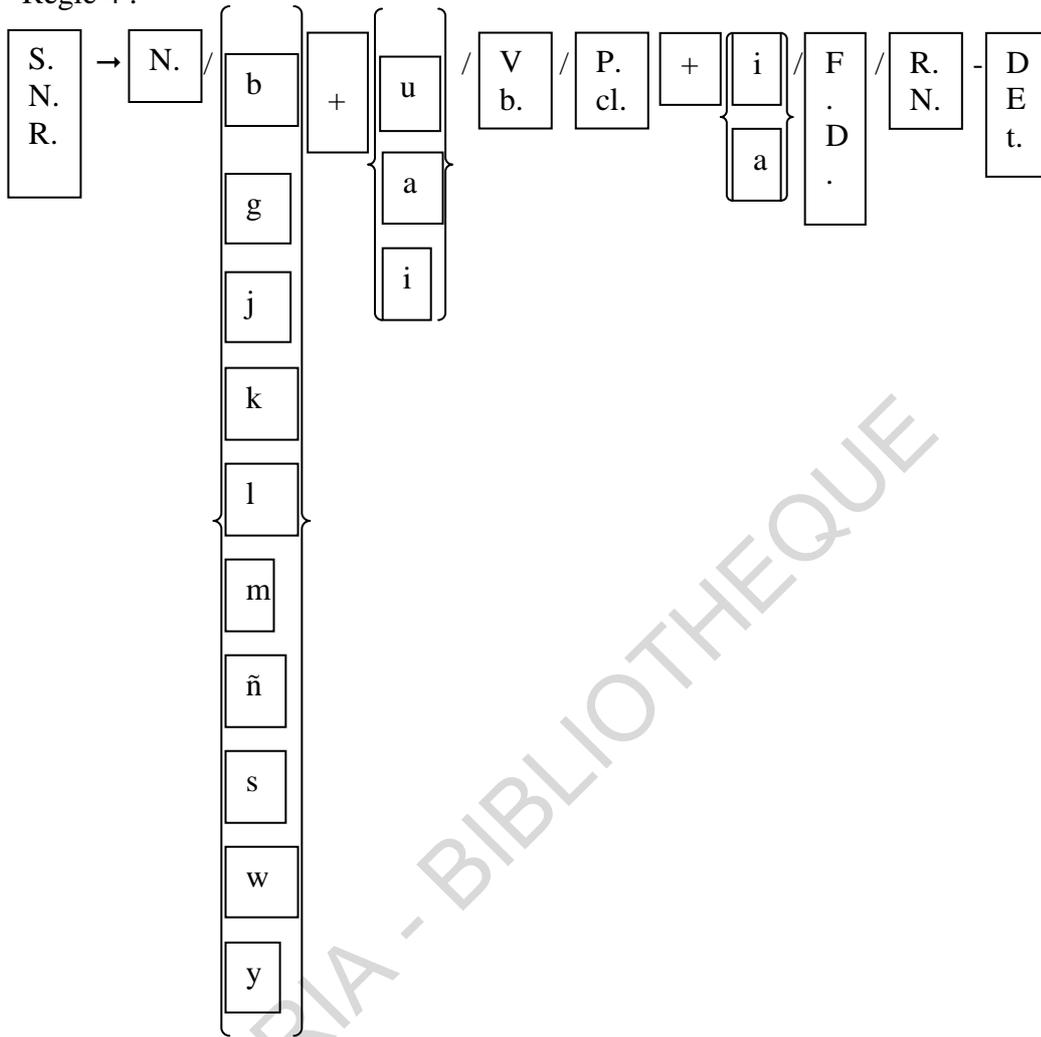
CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Arbre 3 :



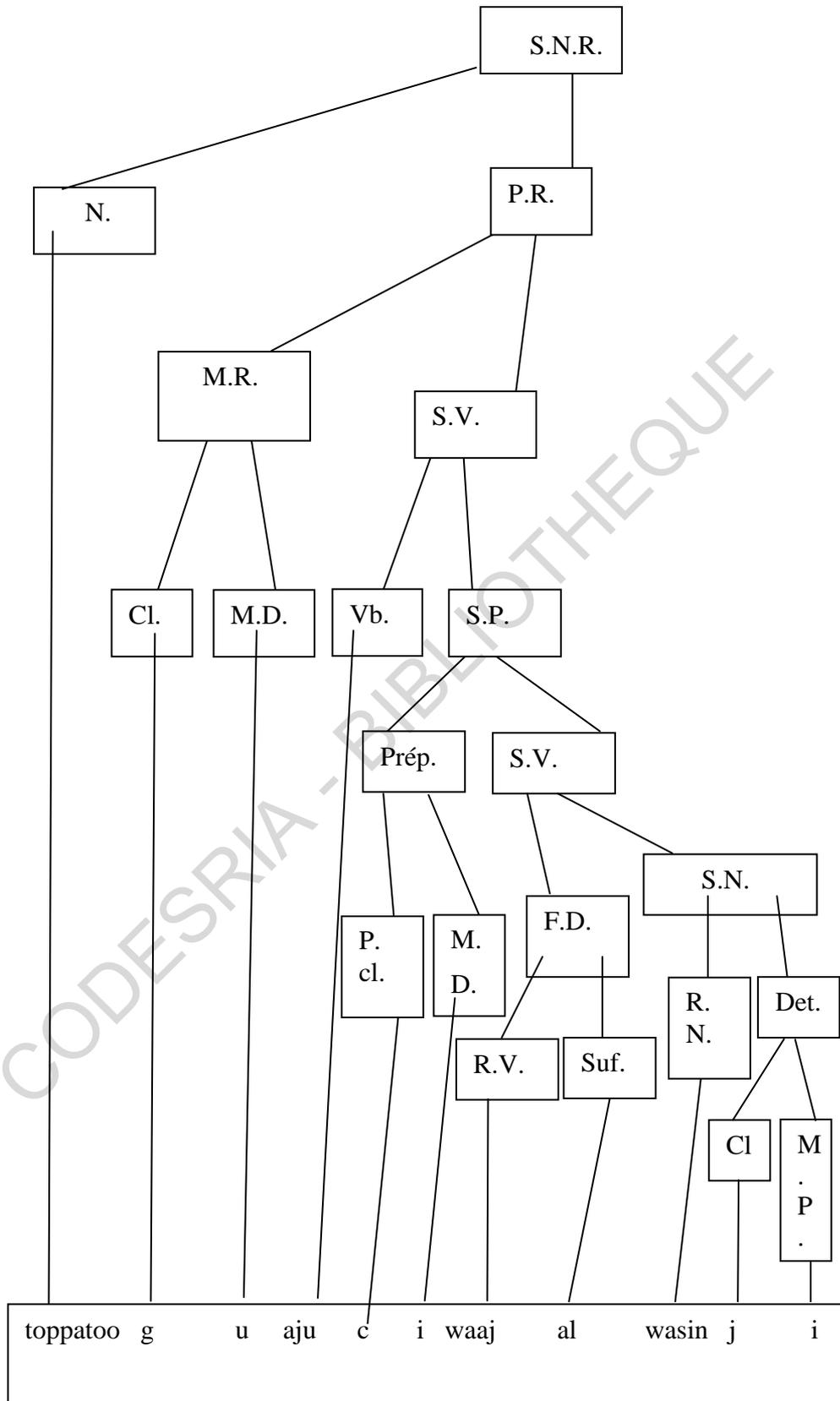
- *gàncax g uy faj gi* "plante médicinale"

Règle 4 :



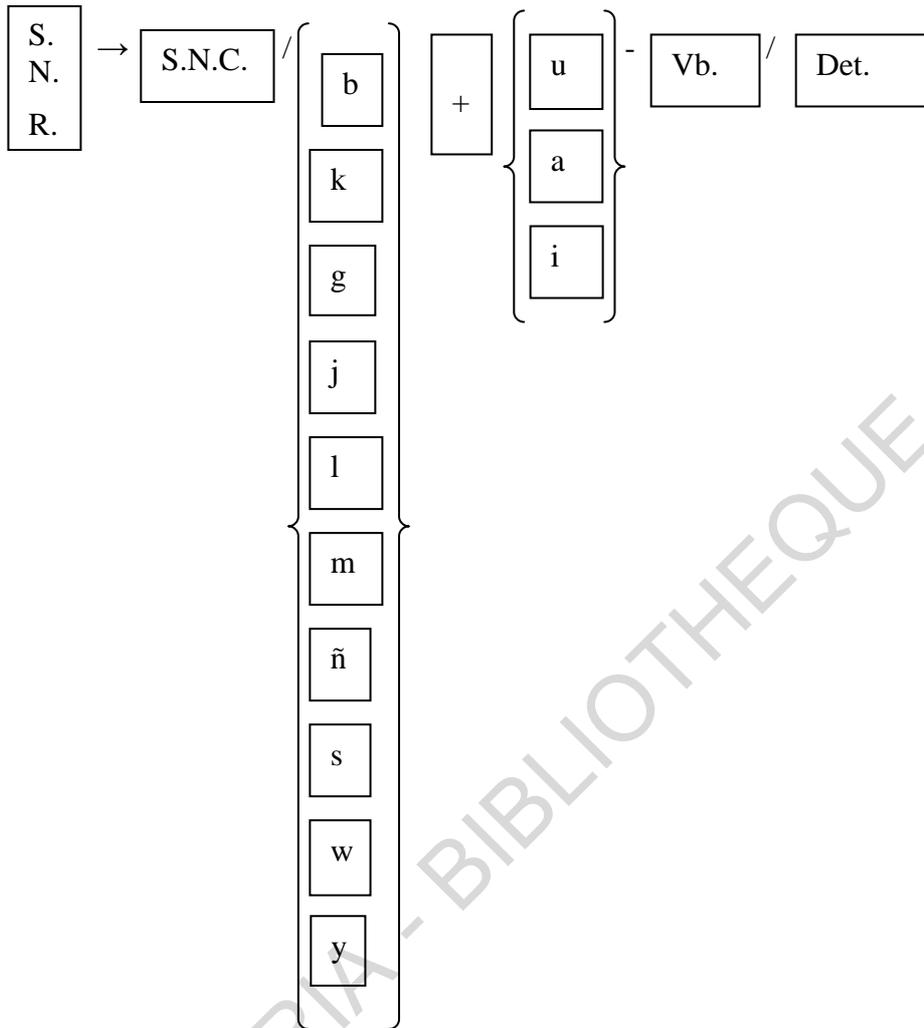
CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Arbre 4 :



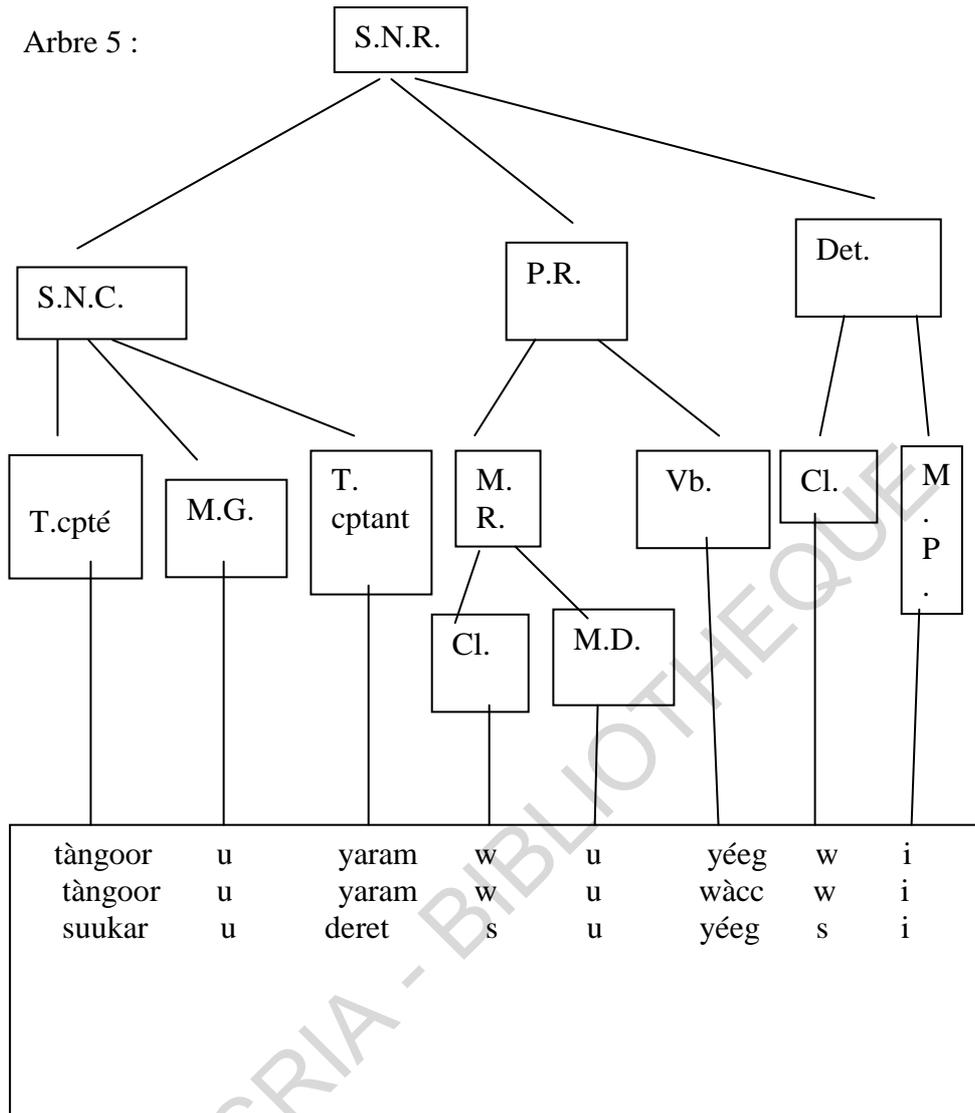
- *toppatoo gu aju ci waajal wasin ji* "visite pré-natale"

Règle 5 :



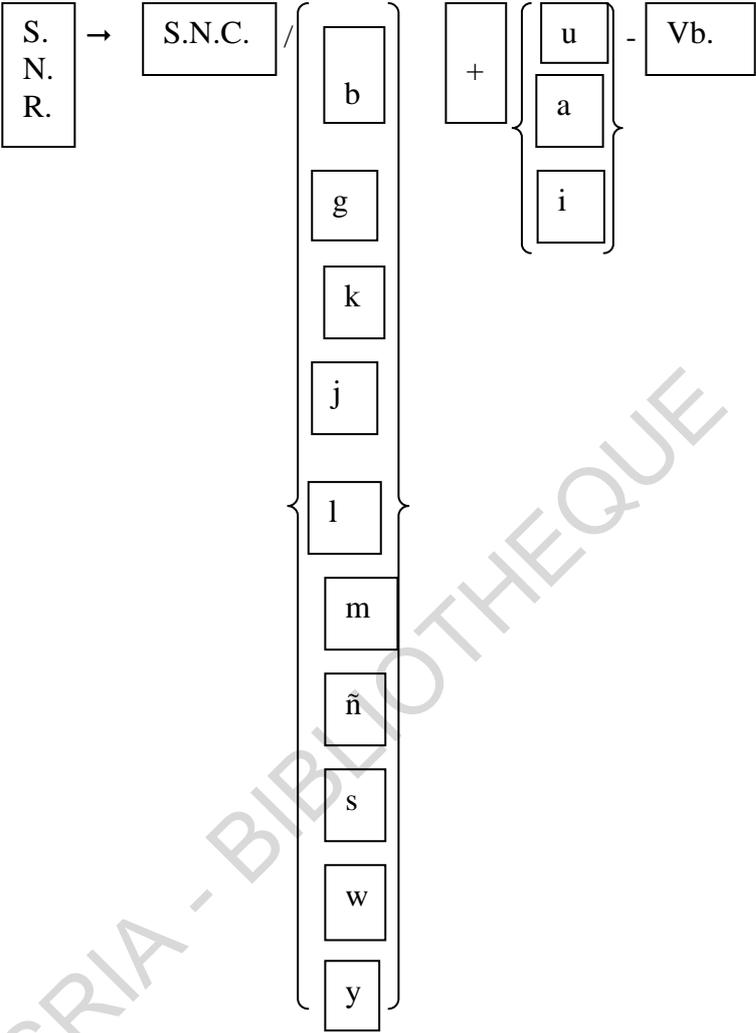
CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Arbre 5 :

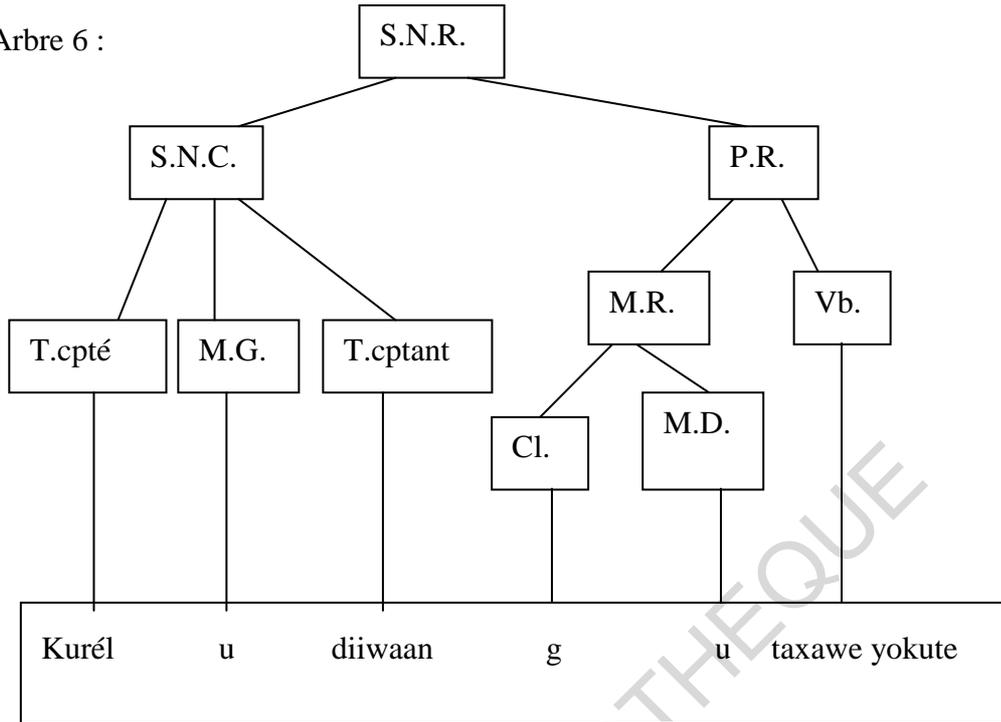


- *tàngooru yaram wu yéeg wi* "hyperthermie",
- *tàngooru yaram wu wàcc wi* "hypothermie"
- *suukaru deret su yéeg si* "hyperglycémie"

Règle 6 :



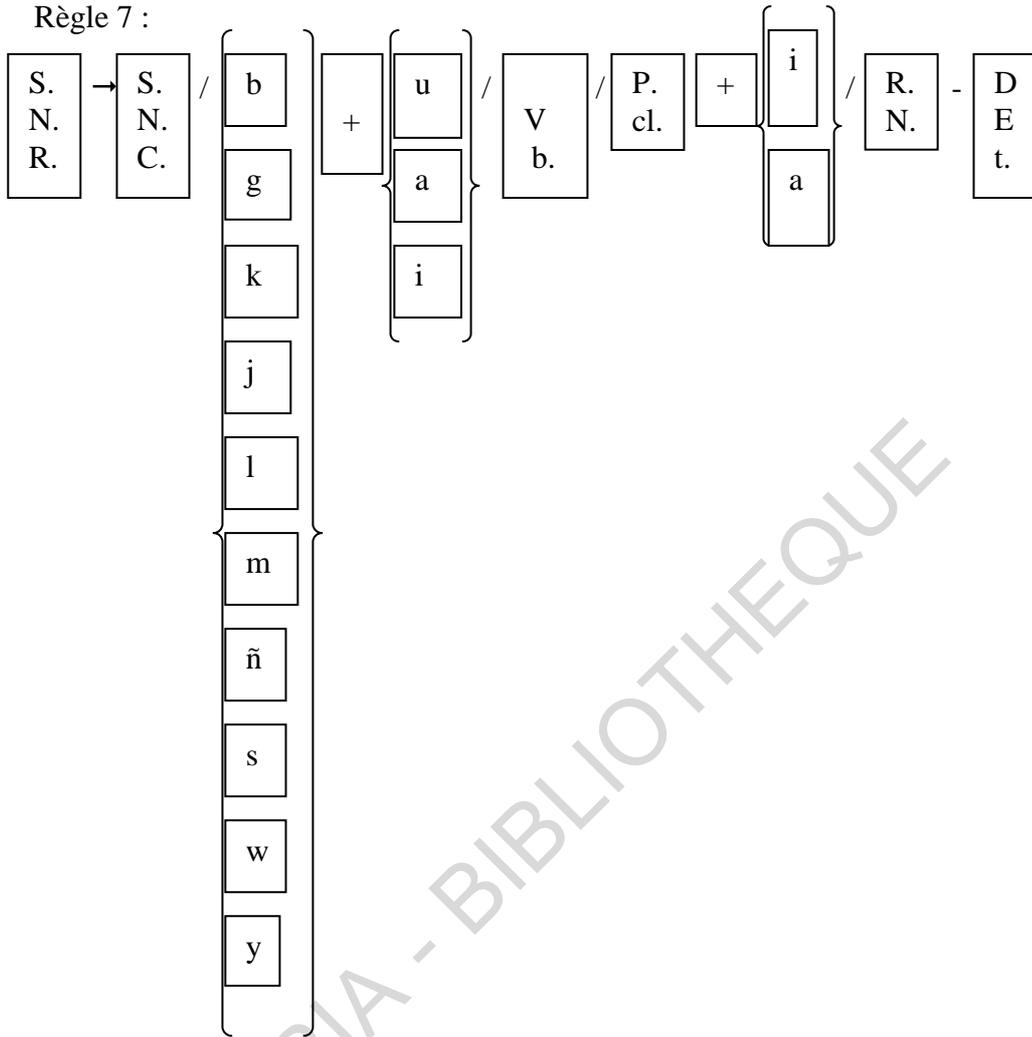
Arbre 6 :



- *kurélu diiwaan gu taxawe yokute* “Agence Régional de Développement, A.R.D.”

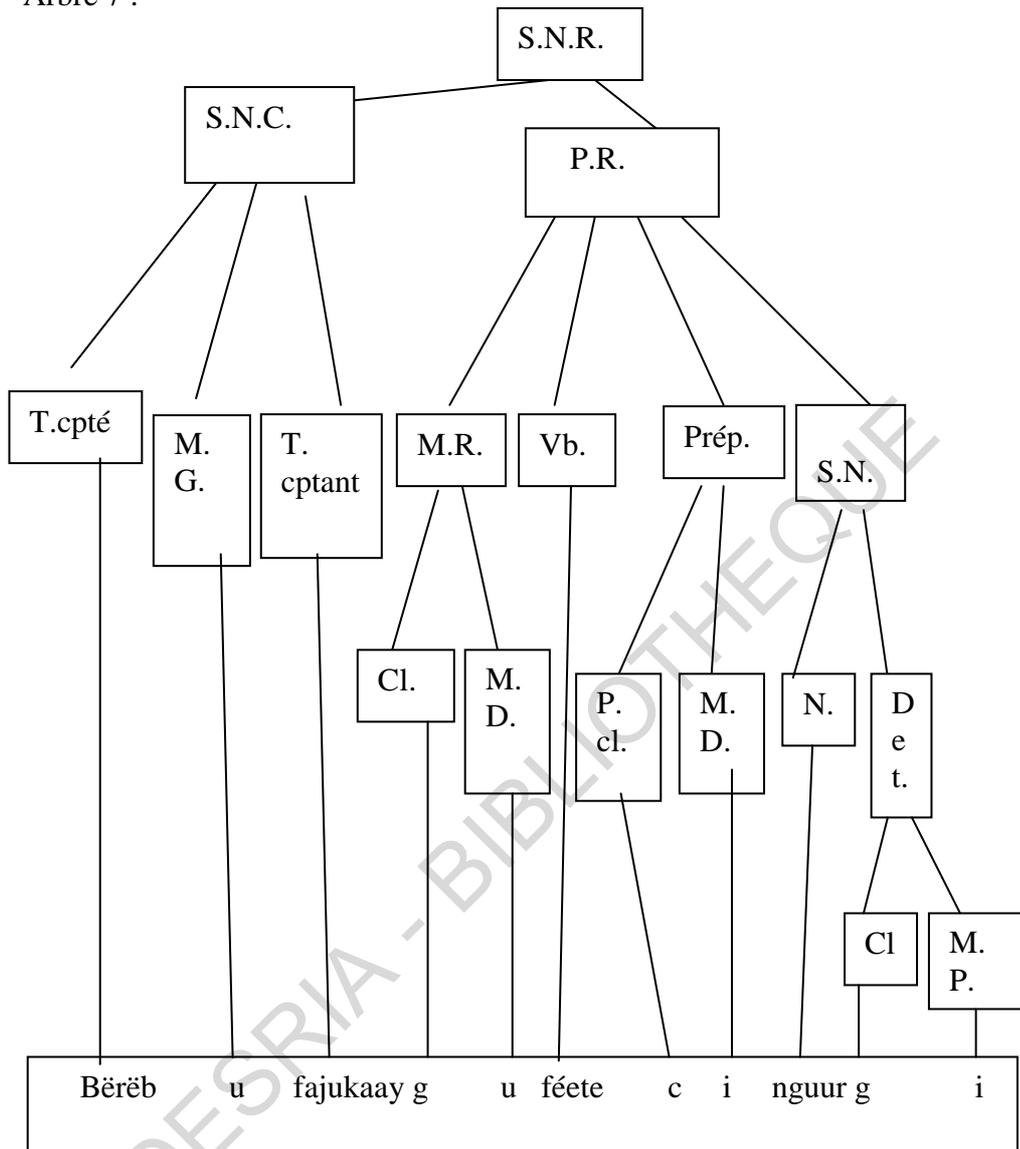
CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Règle 7 :



CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Arbre 7 :



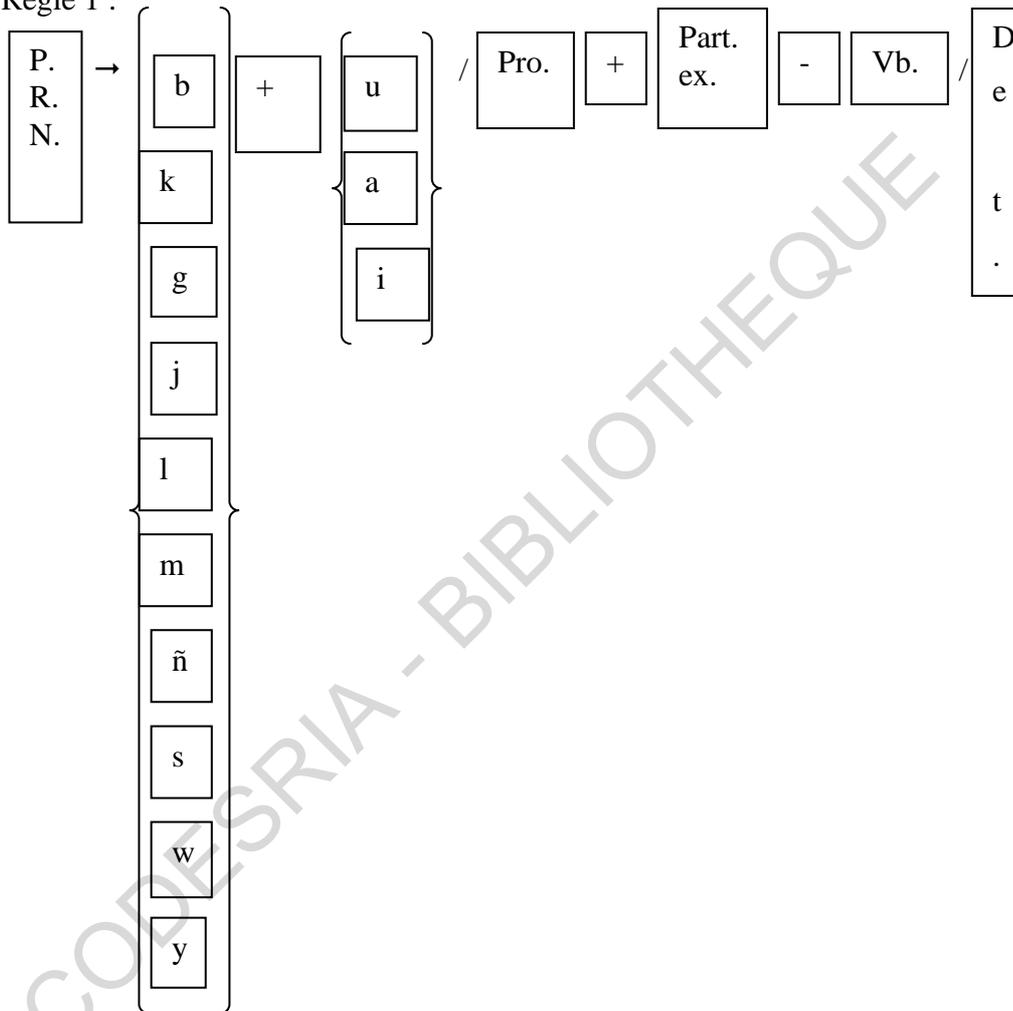
- bërëbu fajukaay gu féete ci nguur gi "structure sanitaire"

B-2-1-2) Règles de construction et arbres syntaxiques des P.R.N.

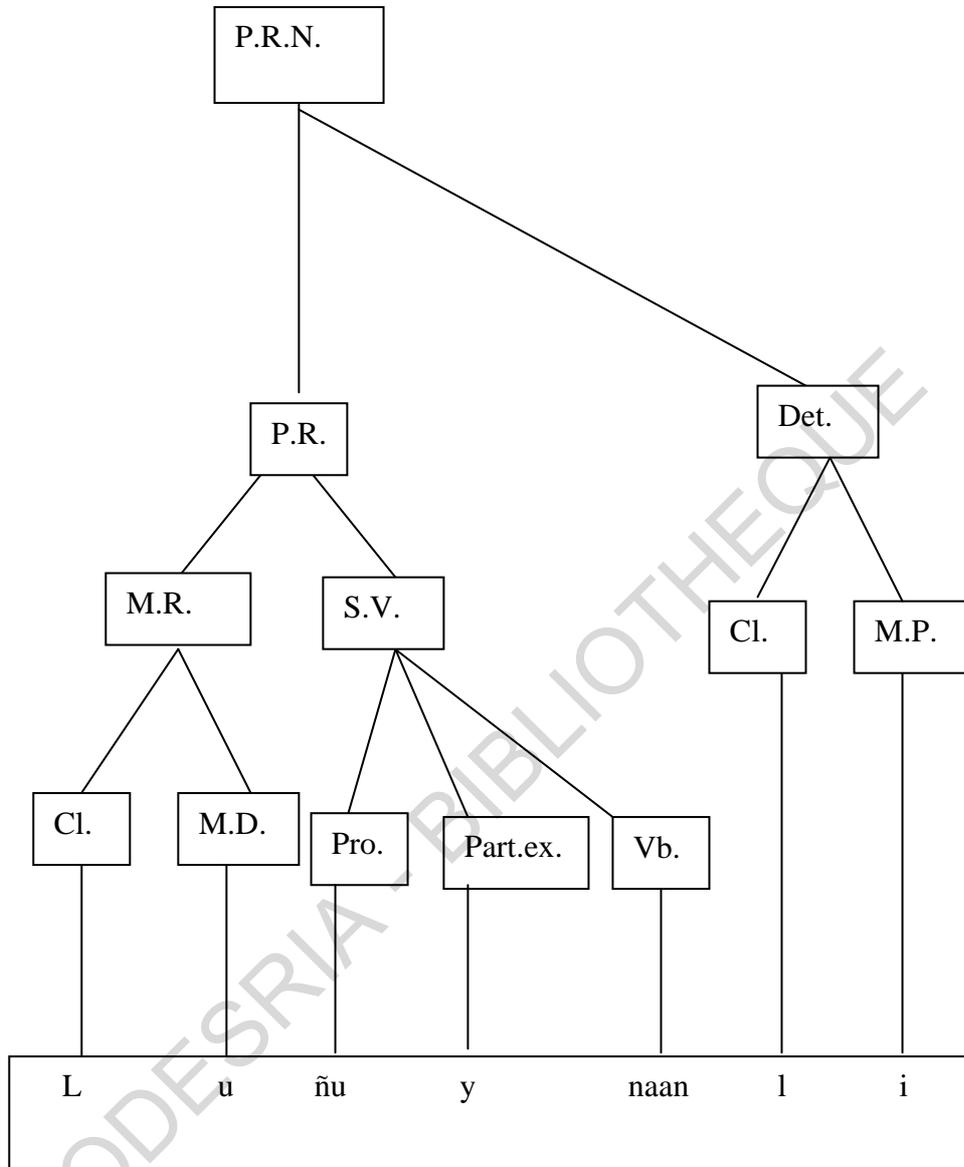
Les deux règles et arbres suivants sont le produit du développement de la règle de base suivante :

P.R.N. → P.R. + (Det).

Règle 1 :

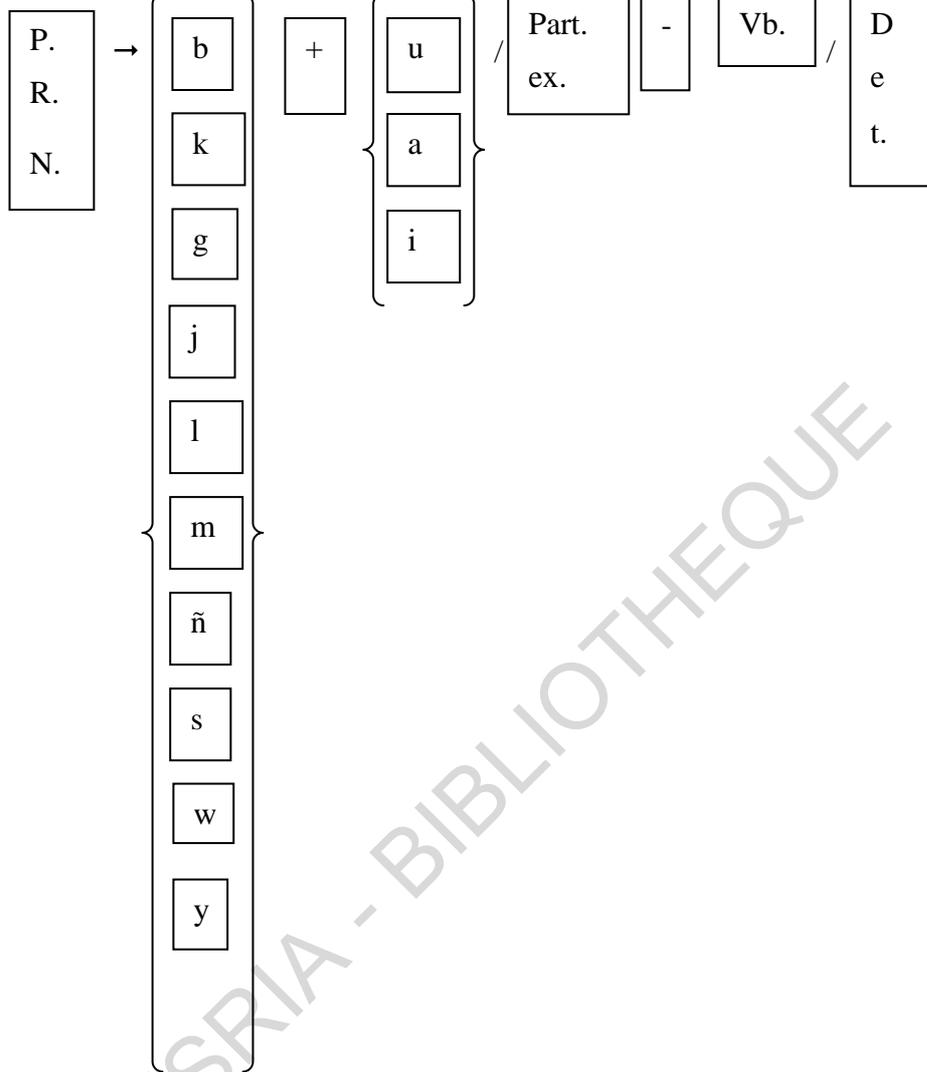


Arbre 1 :



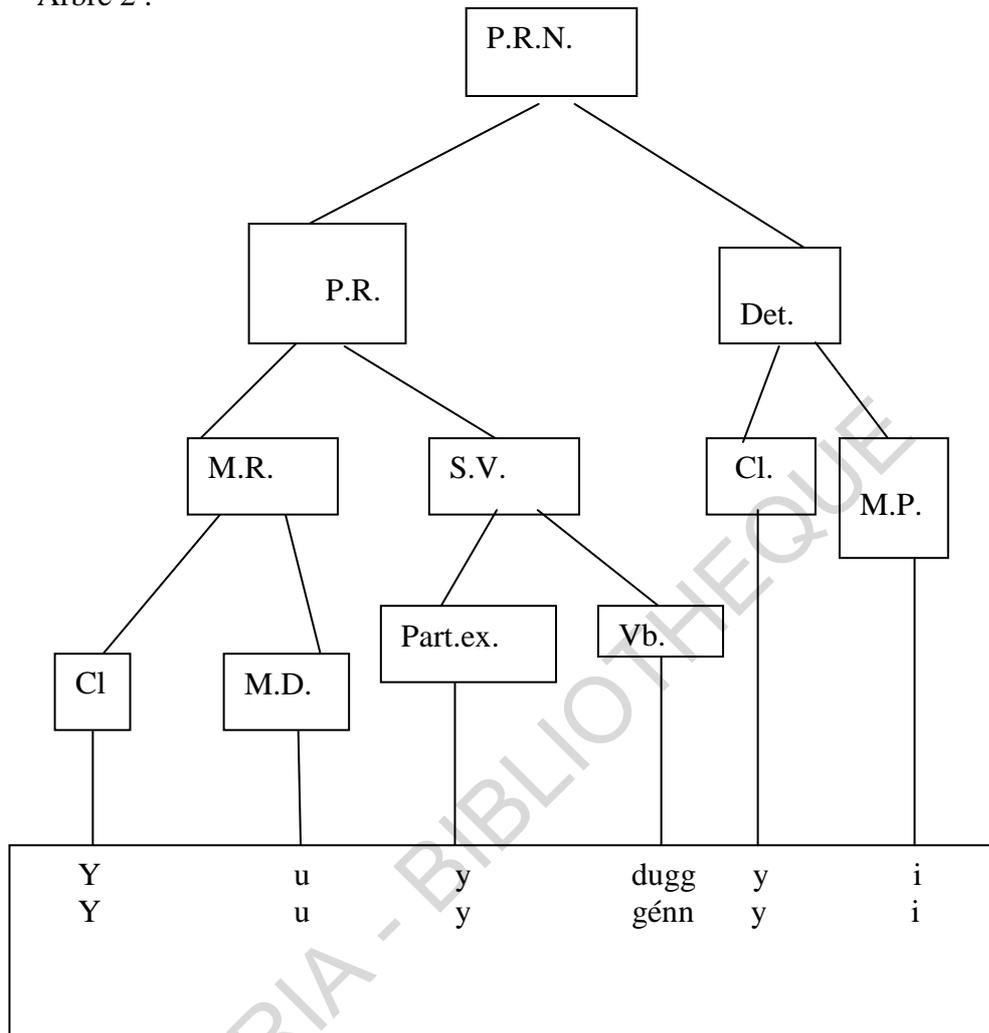
- *Lu ñuy naan li* "voie orale"

Règle 2 :



CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Arbre 2 :



- *yuy dugg yi* "recettes"
- *yuy génn yi* "dépenses"

B-2-2) Composés néologiques complexes : règles de construction et arbres syntaxiques des S.N.G.

La règle de base pour la construction des S.N.G. veut que le terme complété et le terme complétant des dits syntagmes soient reliés par une Marque Génitival (M.G.) ou connectif qui est de la forme *u* au singulier et *i* au pluriel.

Notons que le connectif *u* a pour variantes *y* ou la marque zéro lorsque le terme complété est un nominal polysyllabique à finale vocalique.

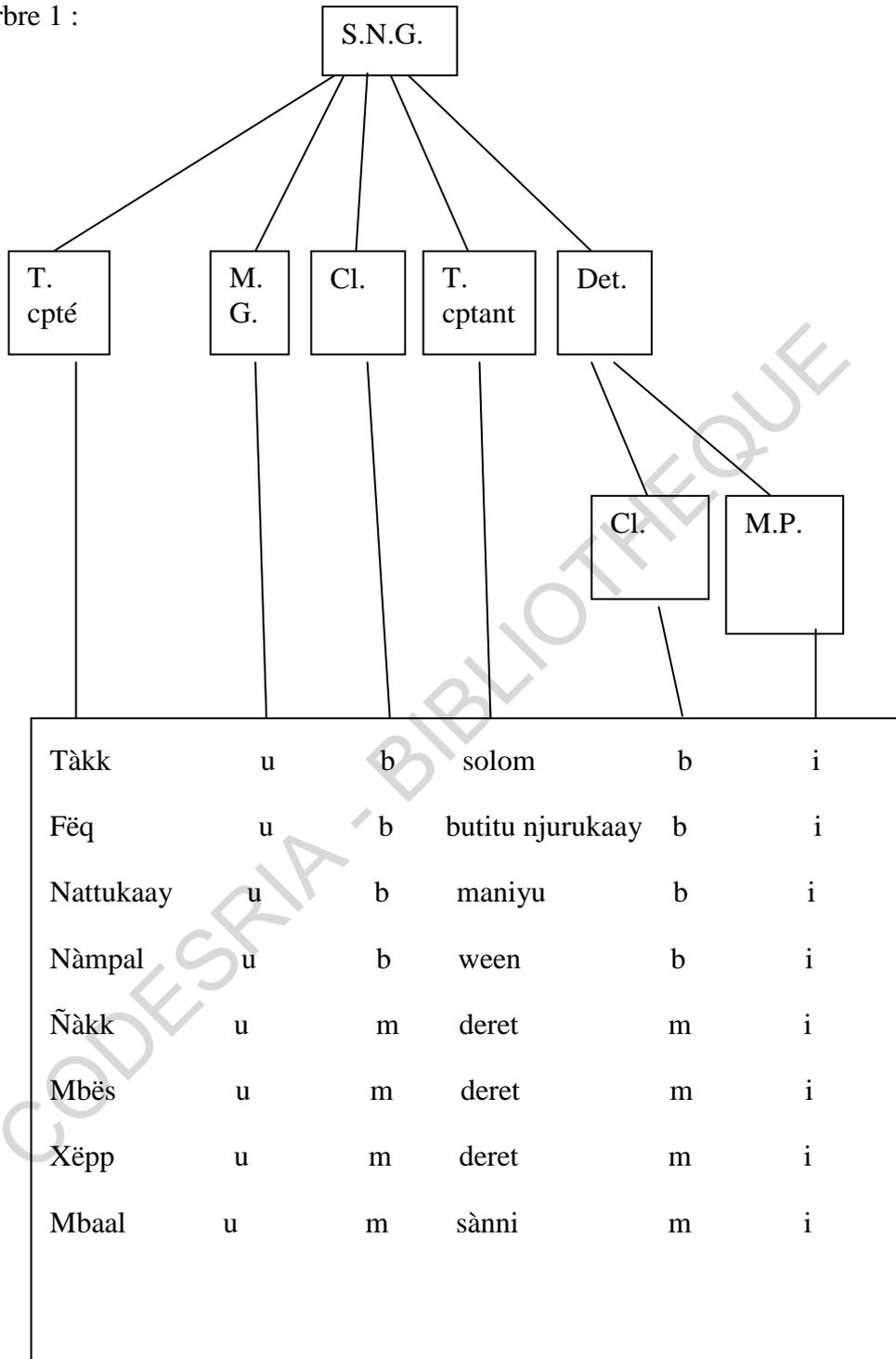
Pour ne pas confondre la marque zéro ( $\emptyset$ ) du connectif et la marque zéro ( $\emptyset$ ) du déterminant, nous les ferons précéder respectivement de M.G. et de Det., d'où M.G.  $\emptyset$  et Det.  $\emptyset$ .

Notons que les relations morpho-syntaxiques entre les morphèmes seront symbolisées soit par le signe (+), soit par le trait d'union (-), ce dernier marquant une plus grande étroitesse de relation morpho-syntaxique.

Précisons que nous avons choisi le terme Syntagme Nominal Génitival à la place de celui Syntagme Nominal Complétif pour souligner la valeur génitival du terme complétant qui n'est pas un complément d'objet direct (accusatif), ni un complément d'objet indirect (datif).

Règle 1 : S.N.G. → T. cpté + M.G. + Cl. + T. cptant + Det.

Arbre 1 :



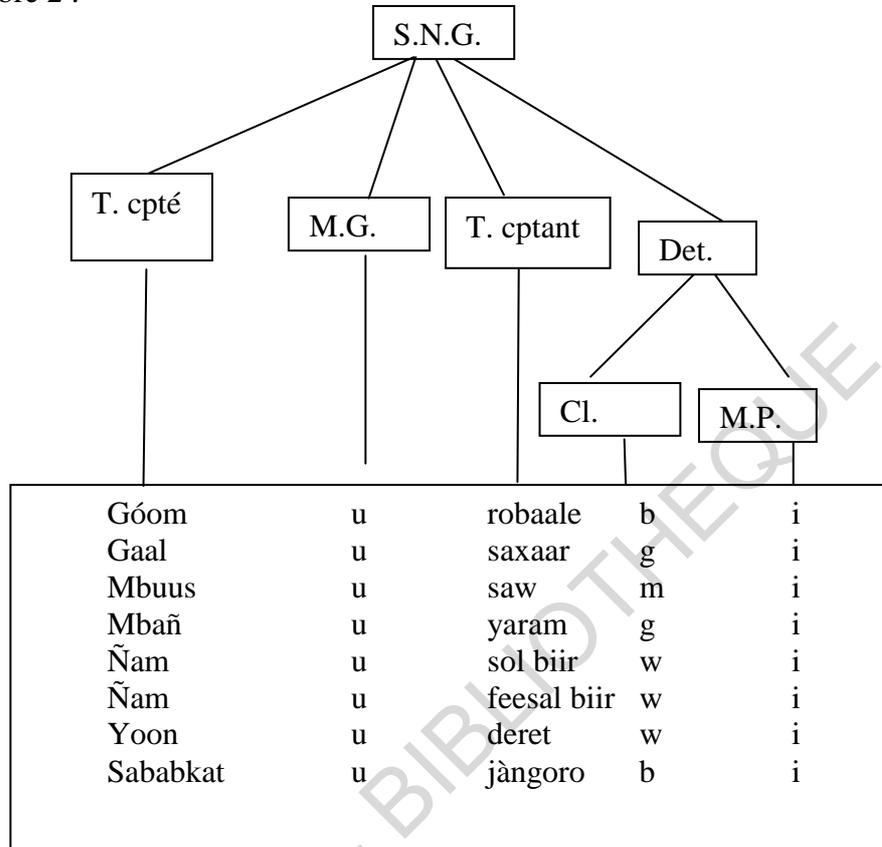
- *tàkkub solom bi* "ligature des trompes"
- *fëqub butitu njurukaay bi* "rupture de l'utérus"

- *nattukaayub maniyu bi* "spermogramme"
- *nàmpalub ween bi* "allaitement au sein"
- *ñàkkum deret mi* "anémie"
- *mbësum deret mi* "pression sanguine"
- *xëppum deret mi* "hémorragie"
- *mbaalum sànni mi* "épervier"

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Règle 2 : S.N.G. → T. cpté + M.G. + T. cptant + Det.

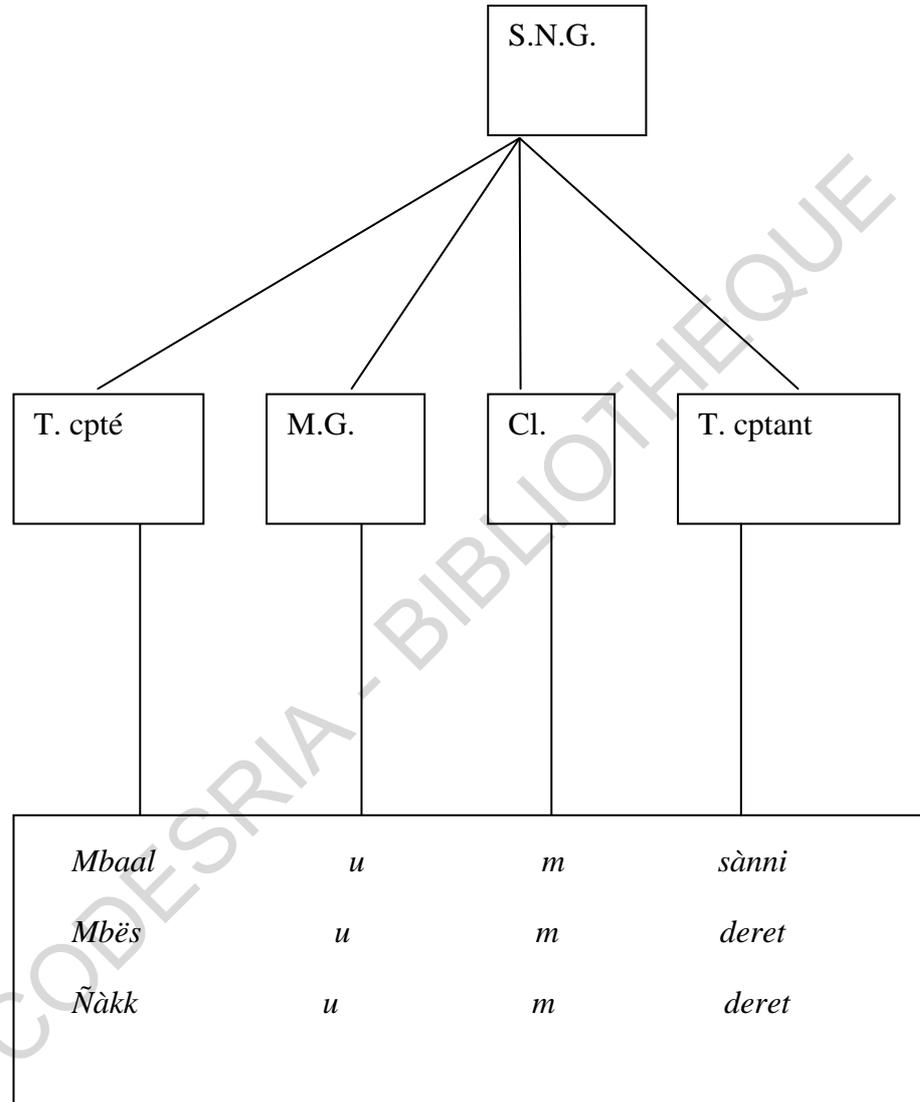
Arbre 2 :



- *góomu robaale bi* "ulcère"
- *gaalu saxaar gi* "chalutier ; senneur ; thonier"
- *mbuusu saw mi* "vessie"
- *mbañu yaram gi* "allergie"
- *ñamu sol biir wi, ñamu feesal biir wi* "aliment bourratif"
- *yoonu deret wi* "vaisseau sanguin"
- *sababkatu jàngoro bi* "vecteur de la maladie"

Règle 3 : S.N.G. → T. cpté + M.G. + Cl. + T. cptant + Det. ∅

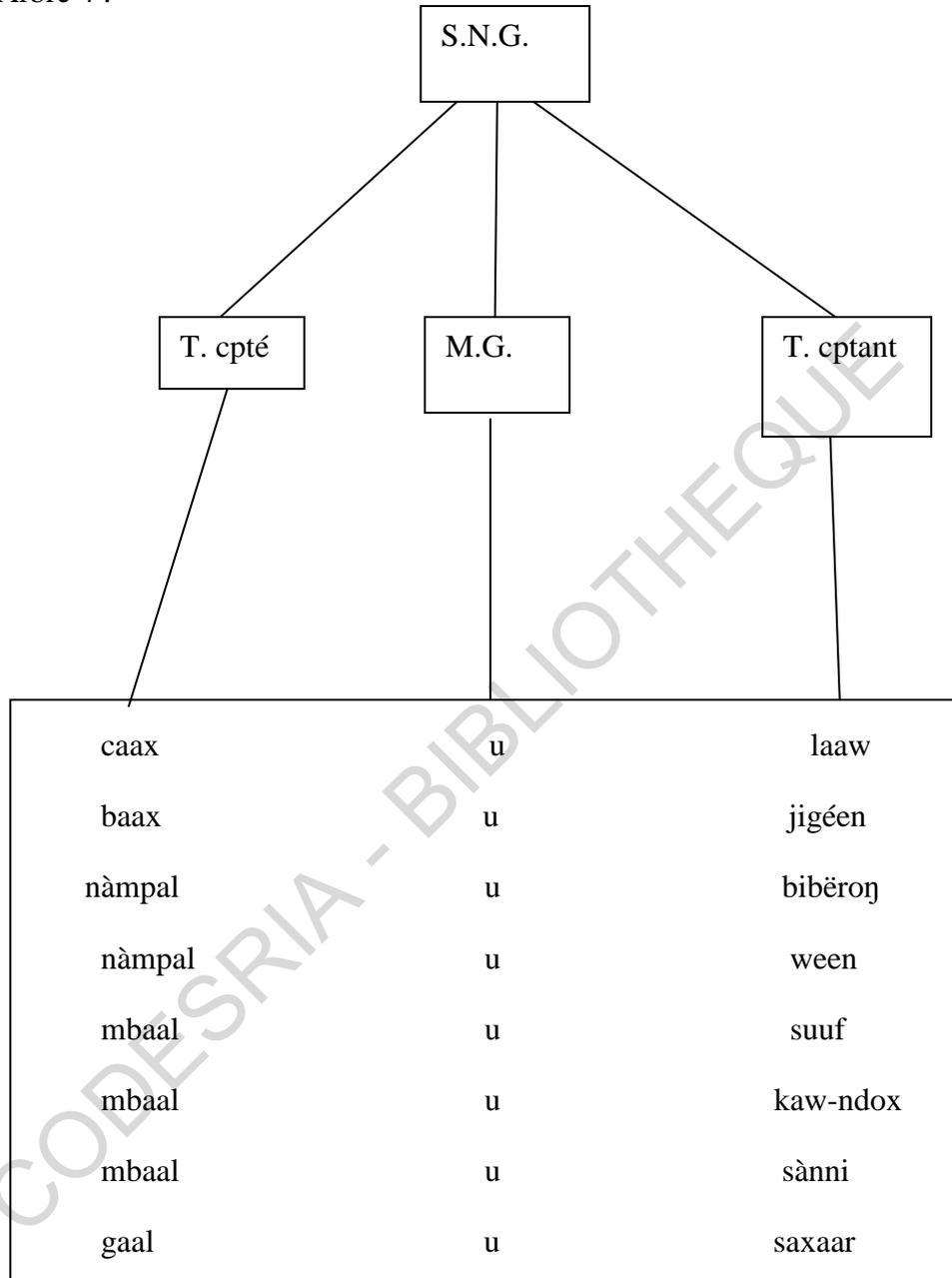
Arbre 3 :



- *mbaalum sànni* "épervier"
- *mbësum deret* "pression sanguine"
- *ñàkkum deret* "anémie"

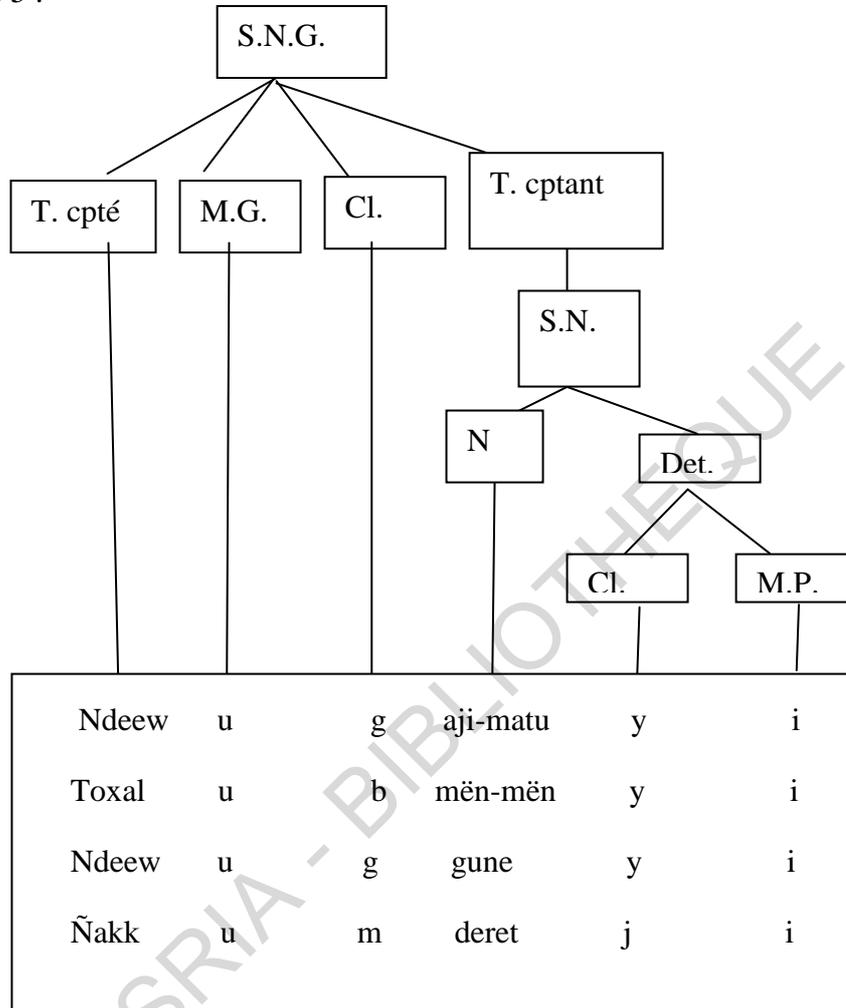
Règle 4 : S.N.G. → T. cpté + M.G. + T. cptant + Det. ∅

Arbre 4 :



Règle 5 : S.N.G. → T. cpté + M.G. + Cl. + N - Det.

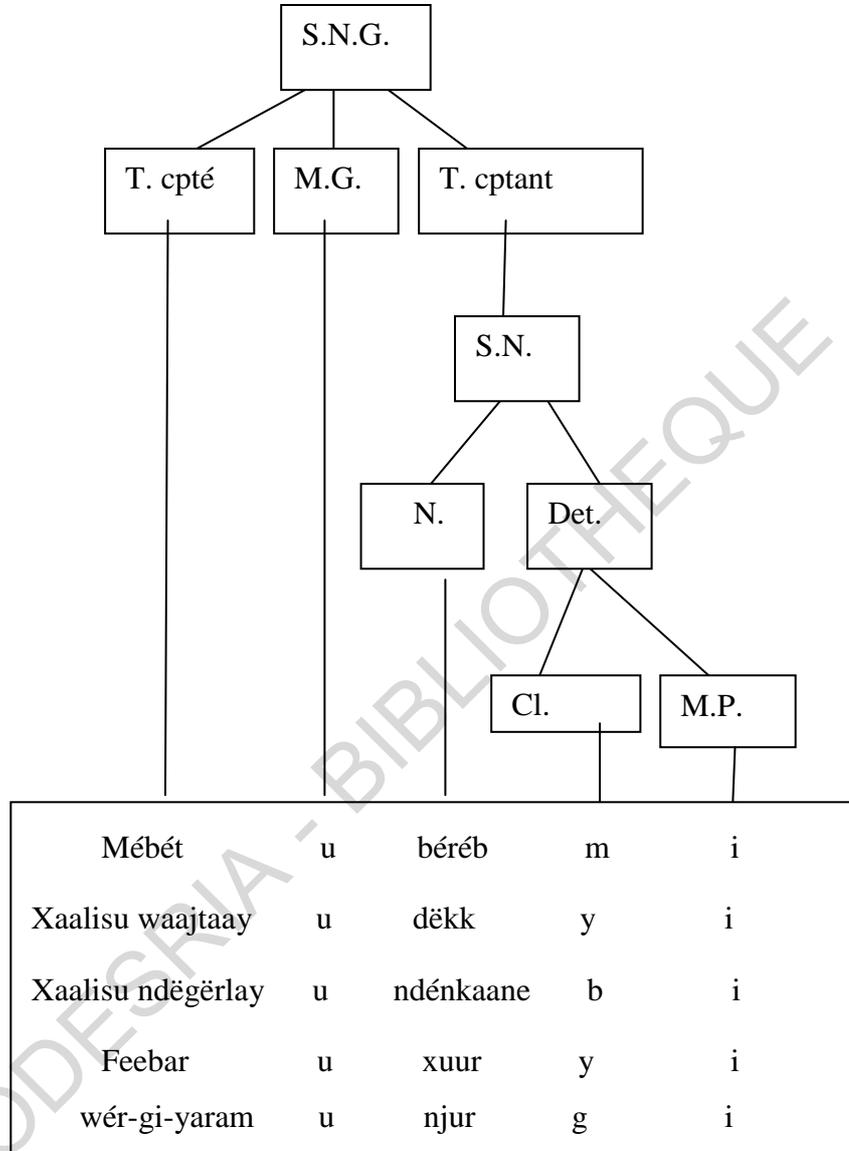
Arbre 5 :



- *ndeewug aji-matu yi* "mortalité maternelle"
- *toxalub mën-mën yi* "transfert de compétence"
- *ndeewug gune yi* "mortalité infantile"
- *ñakkum deret ji* "perte de sang"

Règle 6 : S.N.G. → T. cpté + M.G. + N. - Det.

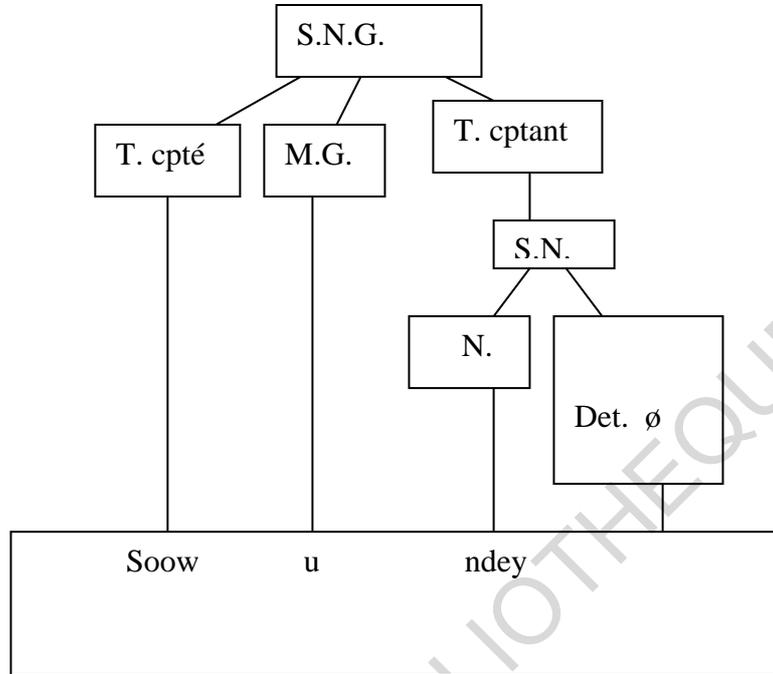
Arbre 6 :



- *mébétu béréb mi* "projet local"
- *xaalisu waajtaayu dëkk yi* "fonds d'équipement des collectivités locales"
- *xaalisu ndëgërlayu ndénkaane bi* "fonds de dotation de la décentralisation"
- *feebaru xuur yi* "épydémite"
- *wér-gi-yaramu njur gi* "santé de la reproduction"

Règle 7 : S.N.G. → T. cpté + M.G. + N. - Det. ∅

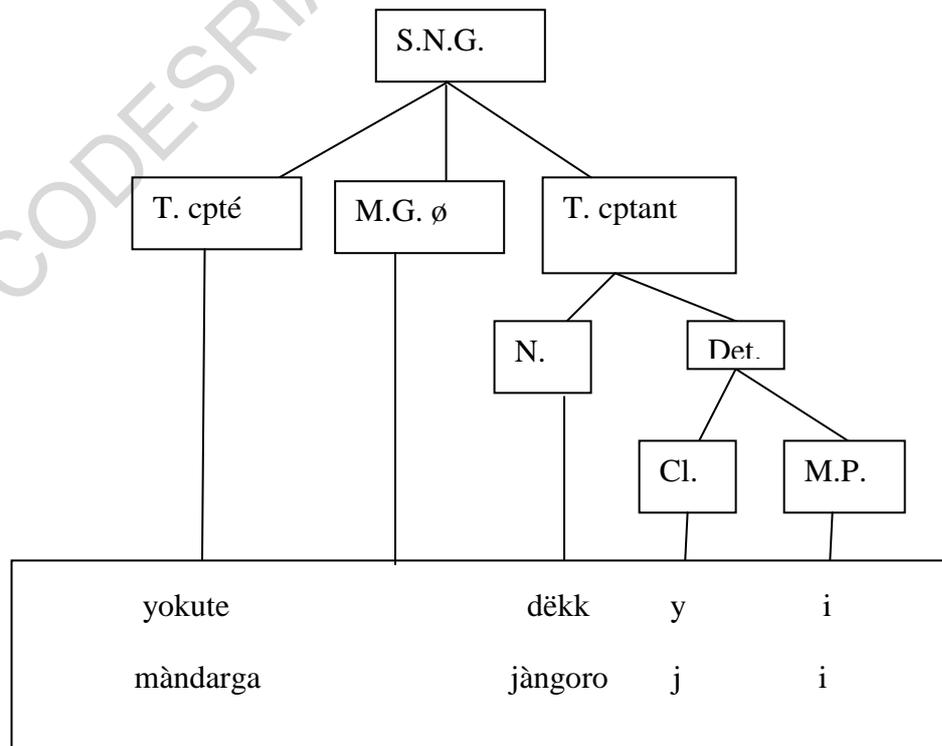
Arbre 7 :



- *soowu ndey* "lait maternel"

Règle 8 : S.N.G. → T. cpté + M.G. ∅ + N. – Det.

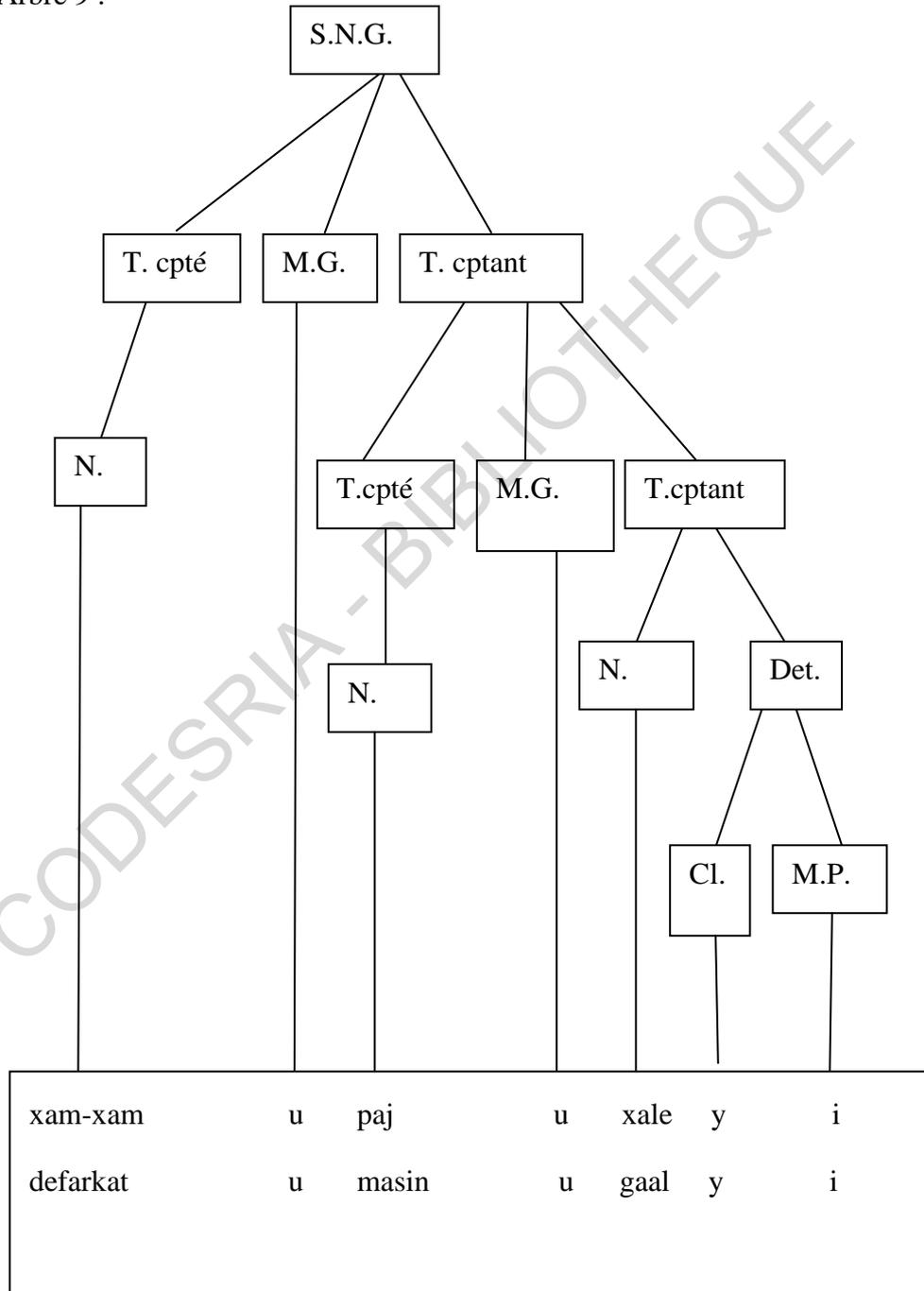
Arbre 8 :



- *yokute dëkk yi* "développement local"
- *màndarga jàngoro ji* "symptôme, signe fonctionnel"

Règle 9 : S.N.G. → T. cpté + M.G. + N. + M.G. + N. – Det.

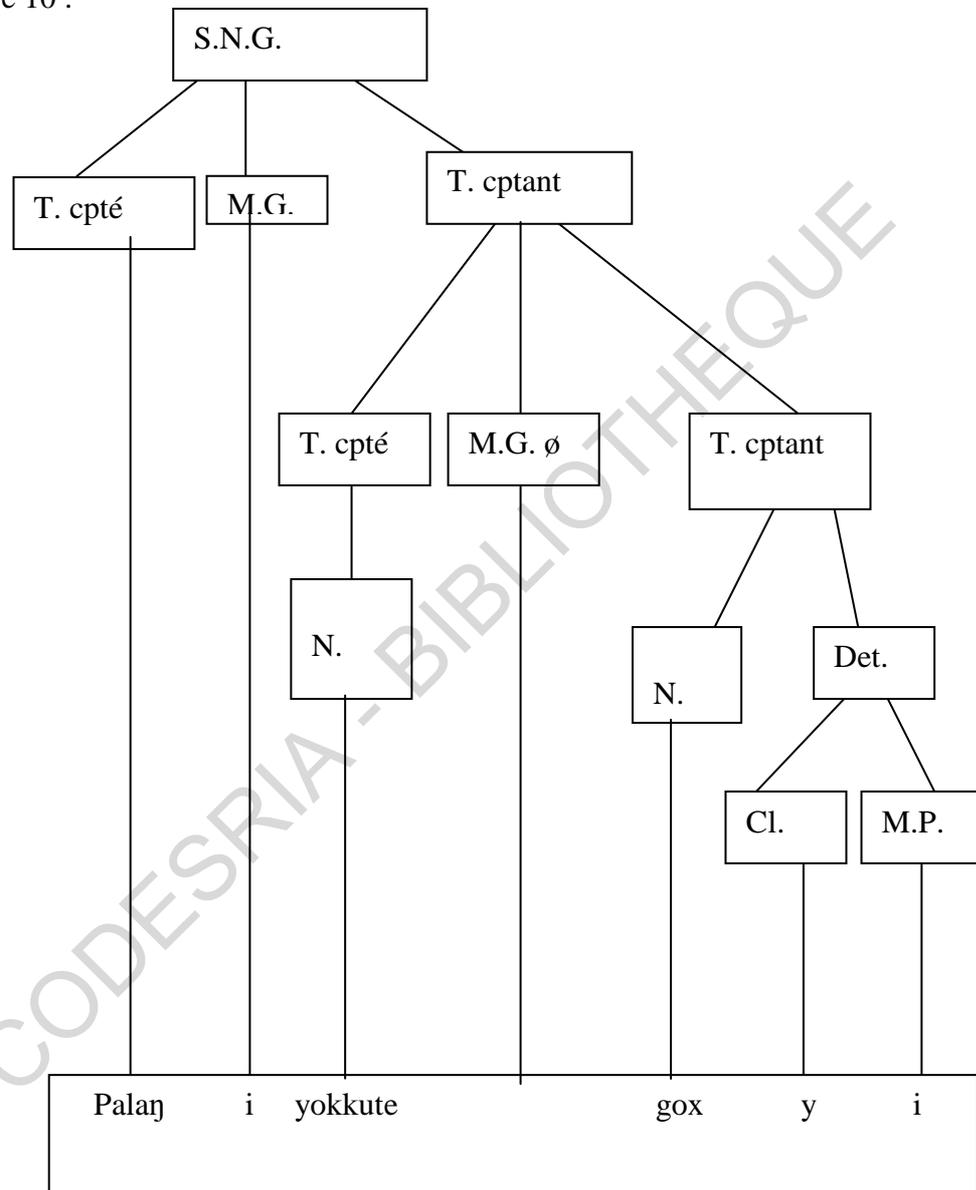
Arbre 9 :



- *xam-xamu paju xale yi "pédiatrie"*
- *defarkatu masinu gaal yi "mécanicien"*

Règle 10 : S.N.G. → T. cpté + M.G. + N. + M.G. ø + N. - Det.

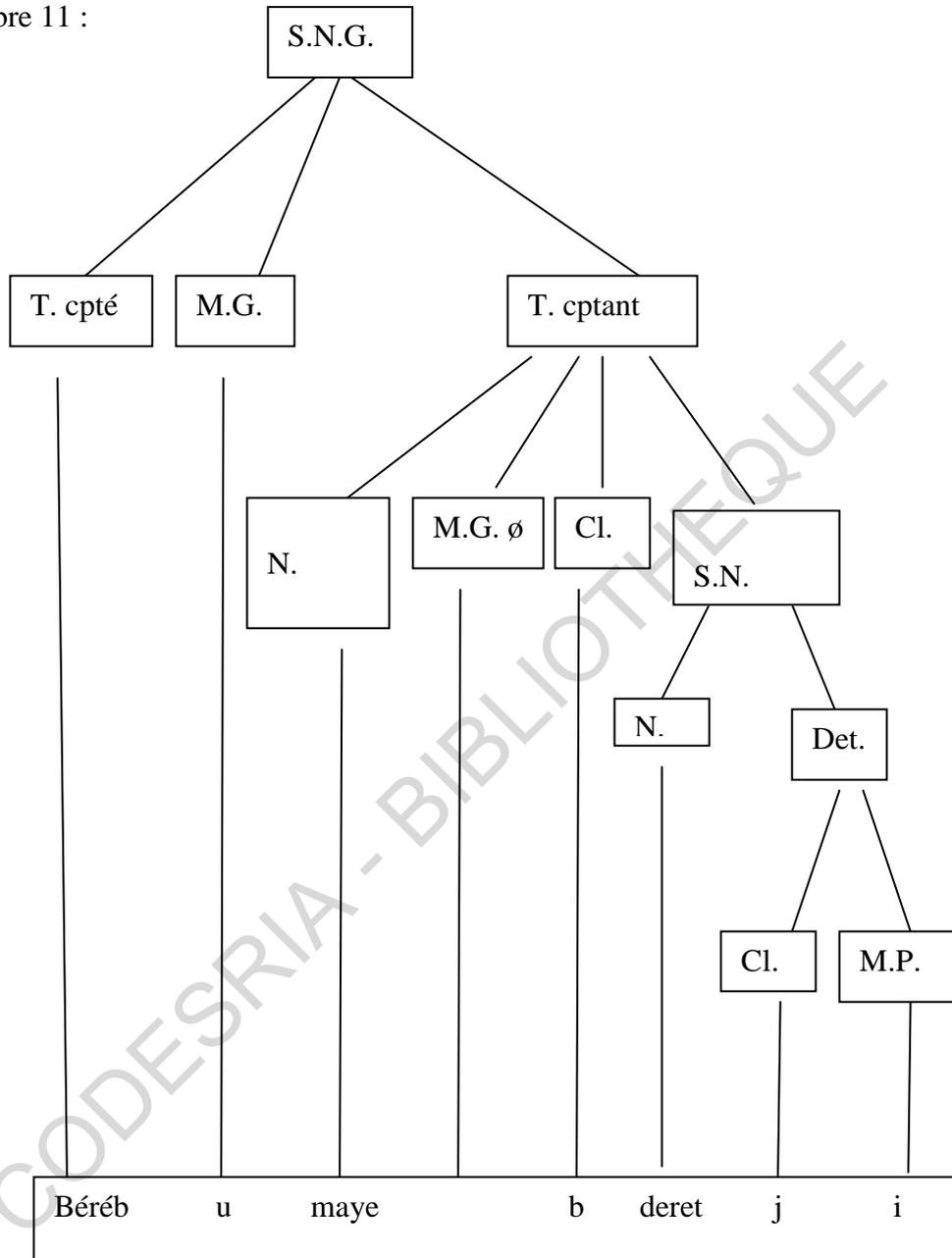
Arbre 10 :



- *palaŋi yokkute gox yi "Plans Locaux de Développement = P.L.D."*

Règle 11 : S.N.G. → T. cpté + M.G. + N. + M.G. ∅ + Cl. + N - Det.

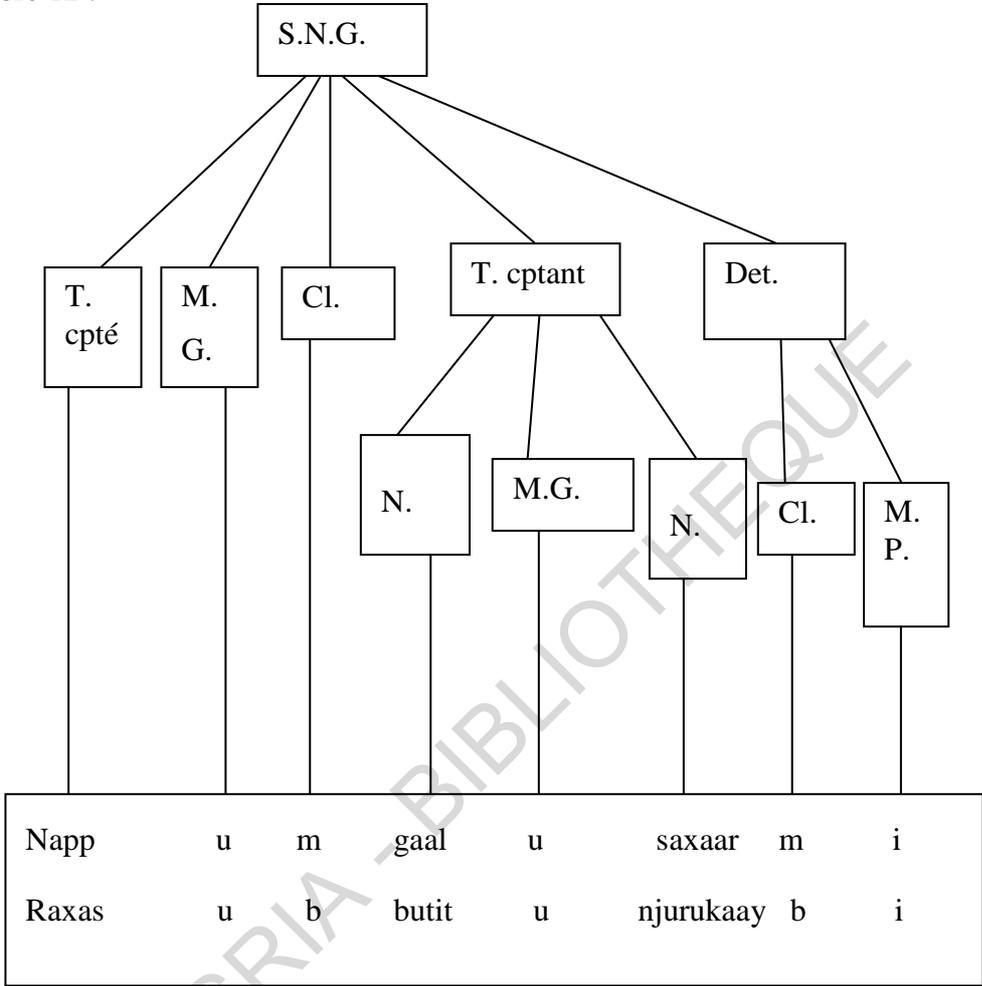
Arbre 11 :



- *bérébu mayeb deret ji* "centre de transfusion sanguine"

Règle 12 : S.N.G. → T. cpté + M.G. + Cl. + N. + M.G. + N + Det.

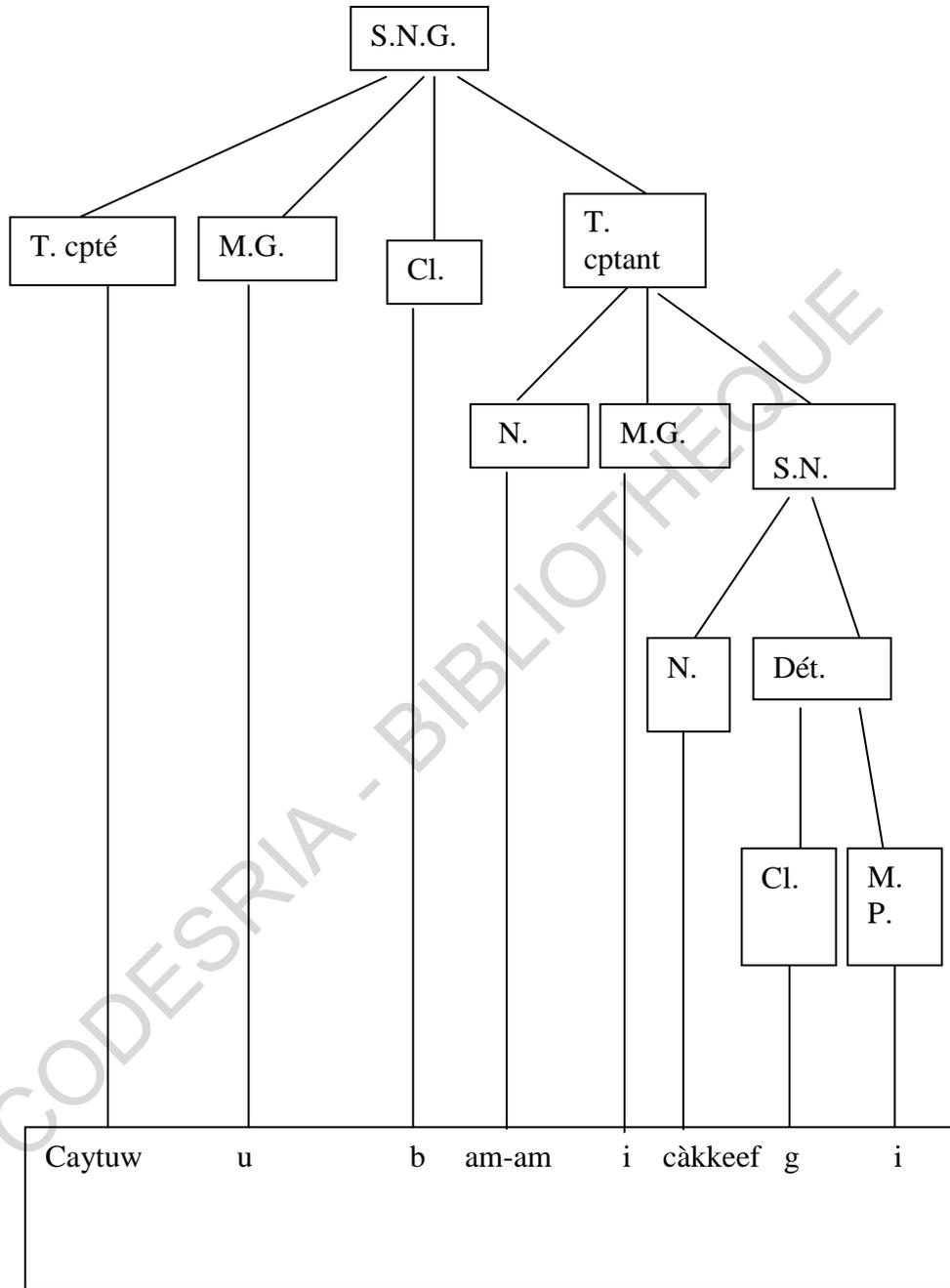
Arbre 12 :



- *nappum gaalu saxaar mi* "pêche industrielle"
- *raxasub butitu njurukaay bi* "curetage utérin"

Règle 13 : S.N.G. → T. cpté + M.G. + Cl. + N. + M.G. + N. - Det.

Arbre 13 :



- *caytuwub am-ami càkkeef gi* "gestion des ressources naturelles"

En guise de conclusion aux règles de construction de la composition néologique complexe, nous pouvons dire que l'ensemble des composés complexes afférents à ce type de composition sont des unités codées analytiques.

À ce titre, nous pouvons reprendre à notre compte cette caractérisation des unités codées analytiques par Josette REY-DEBOVE tirée de son article intitulé *La synonymie ou les échanges de signes comme fondement de la sémantique* « ..., dans la mesure où elles sont faites d'autres unités codées qui, le plus souvent les expliquent. L'unité codée complexe est alors son propre interprétant ... » (1997 : 102).

Soulignons toutefois que nos composés néologiques complexes ne relèvent pas de l'ordre de la lexicologie (cf. p. 36).

Leur formation a toutefois nécessité de recourir à la morpho-syntaxe et ils sont marqués par une cohésion poussée (succession et cooccurrence ordonnées des éléments constitutifs dans le cadre d'une syntagmatique contrainte).

Signalons cependant que leur examen à nécessité de recourir à des procédés qui relèvent de la lexicologie que décrit Maurice HOUIS en ces termes « *La lexicologie d'une langue doit rendre compte de tous les types de formations qui assument les termes syntaxiques, donc des constituants et des syntagmes tels qu'un second constituant fonctionne en expansion secondaire. Au préalable, les constituants doivent être identifiés quant à leur formation interne : identité d'une part des bases radicales ou dérivées, d'autre part des morphèmes marqueurs et de leur organisation systématique.* » (1974 : 22)

B-2-3) Grammaticalité, perception et validation de néologismes à formes composées complexes : les types *ëmb bu jaaduwul bi* "lit. grossesse qui est anormale la = la grossesse anormale", *ëmb bu jaar yoon bi* "lit. grossesse qui est normale la = la grossesse normale"

Nous examinerons dans les lignes qui suivent la grammaticalité et la corrigibilité des S.N.R. néologiques, puis nous procéderons à une étude de la place de la perception et à une validation des S.N.R. néologiques.

#### B-2-3-1) Grammaticalité et corrigibilité des S.N.R. néologiques

Se limiter à reposer l'acceptabilité grammaticale des S.N.R. uniquement sur des règles de construction apprises ne nous paraît pas suffisante.

Nous avons dès lors cherché à vérifier la pertinence de ces règles en recourant à l'intuition qu'ont les locuteurs wolofophones sur la grammaticalité de ce type de syntagmes nominaux.

Pour y arriver, nous avons utilisé l'indice de l'inacceptabilité grammaticale (corrigibilité) que John LYONS définit en ces termes « *[C'est] ce qu'on appelle parfois la corrigibilité : d'après ce critère, un énoncé agrammatical est un énoncé qu'un locuteur natif est non seulement en mesure de reconnaître comme inacceptable, mais aussi de corriger.* » (1990 : 17).

Toutefois, afin d'éviter que les jugements d'inacceptabilité et les corrections soient biaisés car ne reposant pas sur l'intuition mais plutôt sur des règles normatives apprises, nous n'avons pas pris en compte les jugements d'inacceptabilité et de correction provenant de locuteurs qui nous ont confirmé avoir appris ces règles.

En procédant de la sorte, nous pensons pouvoir rendre plus crédible l'indice de corrigibilité et même le transformer en véritable critère de corrigibilité.

Pour illustrer la corrigibilité de ces néologismes, nous avons choisi comme exemple les S.N.R. *ëmb bu jaaduwul bi*, *ëmb bu jaar yoon bi* et la suite de formes-de-mot *ëmb bu jaar yoon wi* née de la modification de la dernière S.N.R. citée.

La réponse de nos informateurs lorsque nous leur avons soumis ces néologismes fut que le S.N.R. *ëmb bu jaaduwl bi* est acceptable sur le plan grammatical, de même que *ëmb bu jaar yoon bi*.

Quant à la suite de formes-de-mot *ëmb bu jaar yoon wi* "grossesse qui passe la voie", nos informateurs l'ont considérée comme inacceptable car a-sémantique (dépourvue de sens, non-interprétable) puisqu'il n'existe pas de situation pouvant légitimer cette suite, ni dans la modernité présente, ni traditionnellement.

Toutefois, ils l'ont trouvée corrigible en *ëmb bu jaar yoon bi*.

A notre avis, cette corrigibilité repose sur les relations syntagmatiques acceptables entre les morphèmes de chacune des deux suites de formes-de-mot.

Cette correction qui a consisté à remplacer l'indice de classe *w-* par le classificateur *b-* n'a pu être faite par nos informateurs que sur la base de l'intuition qu'ils ont qu'en disant *ëmb bu jaar yoon wi*, je voulais dire *ëmb bu jaar yoon bi*.

Elle est la preuve de l'existence de représentations mentales abstraites

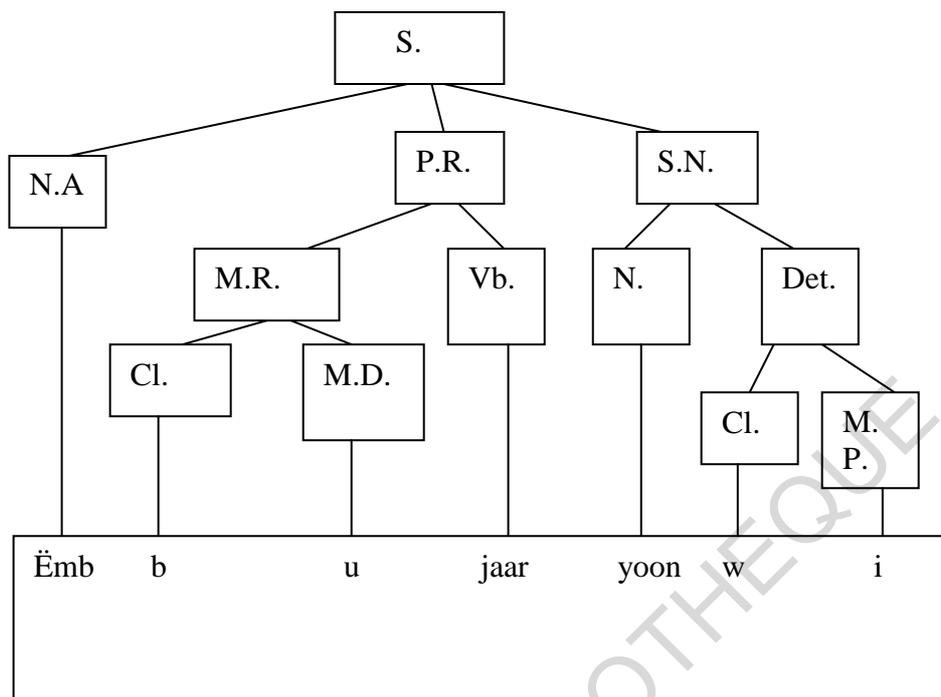
Notons que l'inacceptabilité de la suite de formes-de-mot *ëmb bu jaar yoon wi* découle du fait qu'en l'utilisant les restrictions combinatoires qui devraient exister entre ses morphèmes constitutifs ne pourraient pas être respectées.

En effet, la règle de construction d'un S.N.R. veut que le déterminant de ce dernier occupe le même niveau syntagmatique que ses autres constituants de base que sont le N.A. et la P.R. avec une structure syntagmatique en N.A. + P.R. + Det.

La représentation ci-dessous de *ëmb bu jaar yoon wi* sous forme d'arbre syntaxique montre que la règle précitée ne peut être satisfaite par cette suite de formes-de-mot dont la structure se décline en N.A. + P.R. + S.N.

Elle est la preuve de l'existence de représentations mentales abstraites qui expliquent l'utilisation, la compréhension et la perception que nous pouvons avoir de certaines expressions.

Notons qu'ayant réservé le terme de S.N.R. aux formes linguistiques grammaticales, nous symboliserons la suite de formes-de-mot agrammaticale *ëmb bu jaar yoon wi* dans l'arbre syntaxique par S.



L'examen de l'arbre syntaxique ci-dessus confirme cette inacceptabilité en montrant que nous n'avons pas dans ce cas de figure un groupe *bu jaar yoon* qui puisse assurer la fonction d'un modificateur sémantique qui qualifie le mot-tête *ëmb*.

En effet, *bu jaar* et *yoon* ne forment pas un groupe syntaxique et appartiennent dans le cas d'espèce à deux catégories grammaticales différentes, à savoir respectivement les catégories P.R. et S.N.

#### B-2-3-2) Perception et validation des S.N.R. néologiques

Se pose la question de savoir si les néologismes *ëmb bu jaaduwul bi* et *ëmb bu jaar yoon bi* renvoient ou non aux concepts qu'ils sont censés représenter ?

La forte charge culturelle que renferme le S.N.R. *ëmb bu jaaduwul bi*, néologisme pris pour représenter le concept de *grossesse anormale*, nous a amené à le choisir pour entamer notre réflexion sur l'importance qu'il y a à prendre en considération la perception dans le processus de validation de néologismes représentatifs de concepts à forte charge culturelle.

Ce choix nous permettra de démontrer pourquoi un intérêt capital doit être accordé à la perception que la communauté linguistique a du Réel dans l'examen pour validation de certains néologismes.

Des entretiens menés avec nos personnes-ressources, à savoir le médecin généraliste, le médecin pédiatre et le docteur en médecine et anthropologue, il ressort que l'utilisation du néologisme *ëmb bu jaaduwal bi* pour exprimer la notion de grossesse anormale n'est pertinente que dans le cadre de la normalité sociale/anormalité sociale.

C'est ainsi que nous pouvons dire que l'idée d'anormalité sociale est contenue dans le signifié de *ëmb bu jaaduwal bi* "grossesse anormale", procède du domaine du mental et est véhiculée par le constituant verbal *jaaduwal* qui rend une information sur les normes sociales qui encadrent la grossesse dans la société wolofe. La Forme Verbale (F.V.) *jaaduwal* empêche le néologisme *ëmb bu jaaduwal bi* d'exprimer la notion d'anormalité biologique (caractère de ce qui n'est pas en conformité avec les lois biologiques).

Précisons que l'information sur les normes sociales est centrée sur le sujet *ëmb* "grossesse".

Nous pouvons noter que *ëmb bu jaaduwal bi* désigne une grossesse qui n'obéit pas à l'éthique sociale, à la coutume, disons à la culture traditionnelle dont la norme veut qu'une grossesse se fasse exclusivement dans le cadre des liens du mariage.

Son contraire est *ëmb bu jaadu bi* "grossesse normale" qui obéit quant à lui à la normalité sociale, donc est conforme aux normes sociales dominantes de la communauté prise dans son ensemble.

Ces deux néologismes rendent compte de l'ancrage conscient ou inconscient de nos informateurs dans une vision particulière de la sexualité féminine.

Nous ne retrouvons pas cette vision dans la Société occidentale moderne où les notions de grossesse normale et anormale ne sont actuellement, pour l'essentiel, perçues et appréhendables que dans le cadre d'une normalité/anormalité biologique.

La prise en considération des réalités de la Société wolofe rend nécessaire l'utilisation de deux néologismes wolofs pour exprimer la notion complexe de *grossesse anormale* selon que l'on se place dans le cadre de la normalité sociale/anormalité sociale ou dans celui de la normalité biologique/anormalité biologique.

C'est ainsi que nous proposons l'utilisation du néologisme *ëmb bu jaarul yoon bi* pour exprimer la notion de grossesse anormale, notion considérée cette fois ci du point de vue d'une normalité/anormalité biologique.

En effet, la F.V. *jaarul yoon* "qui n'est pas soumis à la règle, à la norme" de *ëmb bu jaarul yoon bi* "grossesse anormale" permet de rendre compte de l'anormalité biologique qui caractérise ce type de grossesse qui est soit une grossesse extra-utérine, une grossesse molaire ou une grossesse accompagnée d'un kyste ovarien associé.

Nous pouvons noter que l'idée d'anormalité biologique contenue dans le signifié de *ëmb bu jaarul yoon bi* "grossesse anormale" procède du domaine du matériel et est véhiculée par la locution verbale *jaarul yoon*.

En outre, l'information sur la normalité biologique est centrée sur le sujet *ëmb* "grossesse".

Reste à dire que la relation entre les néologismes *ëmb bu jaaduwal bi* et *ëmb bu jaarul yoon bi* et leur référent *ëmb* est directement perçue par nos informateurs wolofophones démontrant par ce fait leurs caractères intelligibles et non hermétiques.

Cela découle du fait qu'ils sont tous les deux des sortes de définition morphosémantique du concept complexe de *grossesse anormale* qui peut être considéré respectivement dans son anormalité sociale dans le cas de *ëmb bu jaaduwal bi* d'une part et dans son anormalité biologique dans le cas de *ëmb bu jaarul yoon bi* d'autre part.

La motivation, la transparence morphologique et l'intelligibilité de *ëmb bu jaaduwal bi* et *ëmb bu jaarul yoon bi* sont constatables.

En effet, chaque item verbal de ces néologismes est identifiable avec *ëmb* directement rattachable à la grossesse, *jaarul yoon* et *jaaduwul* suggérant respectivement une anormalité biologique et une déviation par rapport à la norme sociale.

Notons qu'en désignant une non qualité bien précise relative à la norme sociale sur la grossesse le néologisme *ëmb bu jaaduwul bi* est tout à la fois monoréférentiel et monosémique.

Sa conformité d'avec les critères de motivation, de transparence morphologique et d'intelligibilité fait que sa validation comme néologisme va de soi.

Quant à *ëmb bu jaarul yoon bi*, nous pouvons constater qu'il n'est ni monosémique, ni monoréférentiel.

En effet, il peut désigner une classe d'objets bien précise et stable (une grossesse extra-utérine, une grossesse molaire ou une grossesse accompagnée d'un kyste ovarien associé) dans le cadre d'une anormalité biologique objective c'est-à-dire non-conforme d'avec les lois biologiques.

Il peut aussi renvoyer à des objets fluctuants lorsqu'il est considéré du point de vue de l'anormalité biologique subjective, anormalité qui repose sur la perception individuelle qu'a le sujet de ce qui est « non naturel » ou non conforme à ces croyances sur la biologie humaine.

Dans le premier cas de figure *ëmb bu jaarul yoon bi* "grossesse anormale" constitue une catégorie lexicale qui renvoie à des référents dont le membre prototypique est la grossesse extra-utérine et les membres périphériques sont la grossesse molaire et la grossesse accompagnée d'un kyste ovarien associé.

Il exclue dans ce cas d'espèce tout autre segment de réalité comme référence possible.

Le caractère arbitraire des objets impliqués dans le deuxième cas de figure exclut toute possibilité de parler de catégorie lexicale vu que nous avons affaire dans ce cas d'espèce à un univers fantaisiste ou soumis au hasard.

Qu'il soit considéré dans le cadre d'une anormalité biologique objective ou subjective, le néologisme *ëmb bu jaarul yoon bi* reste caractérisé par une polyréférentialité et une polysémie.

Notons que cette polyréférentialité peut avoir une interprétation objective facteur de stabilité référentielle ou une interprétation subjective facteur d'instabilité référentielle :

a) Stabilité référentielle dans le cadre de l'anormalité biologique objective : *ëmb bu jaarul yoon bi* → grossesse extra-utérine ou grossesse molaire ou grossesse accompagnée d'un kyste ovarien associé.

Le référent de *ëmb bu jaarul yoon bi* dans ce cas d'espèce ne peut être considéré comme un tout organique, les parties sont plutôt dans un rapport de somme logique  $\Sigma$  (conjonction ou).

L'on peut noter que le néologisme *ëmb bu jaarul yoon bi* renvoie aussi bien à l'objet global grossesse anormale qu'à chacune de ces différentes parties.

b) Instabilité référentielle dans le cadre de l'anormalité biologique subjective : *ëmb bu jaarul yoon bi* → les référents varient selon la perception individuelle, l'expérience individuelle, l'imagination que l'individu a de la grossesse anormale.

Le caractère non monosémique et monoréférentiel du néologisme *ëmb bu jaarul yoon bi* fait que nous avons dans un premier temps pensé ne pas le valider.

Toutefois, suite à une discussion avec nos personnes-ressources du domaine médical, nous avons finalement décidé avec ces personnes-ressources de le valider comme néologisme.

Ce choix a reposé sur le fait que l'ambiguïté sémantique de *ëmb bu jaarul yoon bi* qui découle de son manque de monosémie et de monoréférentialité ne constitue pas un frein à une bonne communication entre le médecin et ses patients.

En effet, pour nos personnes-ressources le co-texte et le contexte situationnel peuvent permettre à chacun des interlocuteurs de se rendre compte que le néologisme renvoie à une grossesse anormale qui entre dans le cadre d'une anormalité biologique objective ou désigne une grossesse anormale qui entre dans le cadre d'une anormalité biologique subjective.

- Exemple d'anormalité biologique objective :

Par exemple, si la sage-femme voit lors d'une consultation une femme enceinte partir souvent dans les W.C. pour uriner, cet élément du contexte situationnel élimine l'ambiguïté du néologisme si ce dernier est utilisé par exemple dans la phrase *ëmb bu jaarul yoon ko sonal lool* = c'est une grossesse anormale qui la fatigue beaucoup.

En effet, le contexte situationnel permet à la sage-femme de savoir que le néologisme *ëmb bu jaarul yoon* désigne dans le cas d'espèce une grossesse anormale considérée dans le cadre d'une anormalité objective.

Il importe de préciser que notre argumentation relève dans ce cas d'espèce de la linguistique de l'énonciation que Catherine KERBRAT-ORECCHIONI définit en ces termes « *a) Conçue extensivement, la linguistique de l'énonciation a pour but de décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif, à savoir :*

- *les protagonistes du discours (émetteur et destinataire(s)) ;*
- *la situation de communication : circonstances spatio-temporelles ; conditions générales de la production/réception du message : nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours, etc.*

*Nous appellerons "faits énonciatifs" les unités linguistiques, quels que soient leur nature, leur rang, leur dimension, qui fonctionnent comme indices de l'inscription au sein de l'énoncé de l'un et/ou de l'autre des paramètres qui viennent d'être énumérés, et qui sont à ce titre porteuses d'un archi-trait sémantique spécifique que nous appellerons "énonciatème". » (2002 : 34-35)*

Comme le dit si bien Aaron V. CICOUREL « *Des processus cognitifs et linguistiques s'inscrivent dans le contexte local d'une interaction sociale organisée de telle sorte qu'un lieu devienne une source d'information permettant de construire un dialogue et l'histoire médicale qui s'ensuit.* » (2002 : 23).

Reprenant cet même auteur, nous pouvons noter que « *Comme tout couple auditeur-locuteur, le médecin et le patient doivent parvenir à créer et à construire de la cohérence au moyen et à partir des propos d'autrui.* » (2002 : 23).

Il importe de souligner que Le Dictionnaire des Sciences Humaines décrit CICOUREL en ces termes « *Sociologue américain, (...), Aaron V. CICOUREL est le promoteur d'une sociologie cognitive (...) qui envisage les phénomènes sociaux sous l'angle des micro-interactions et particulièrement des interactions langagières.* » (2004 : 85).

Nous pouvons aussi noter dans le même dictionnaire que pour CICOUREL la formation et la compétence médicale du médecin ne sont pas les seuls éléments à prendre en considération pour le traitement de l'information médicale.

- Exemple d'anormalité biologique subjective → *ëmb bu jaarul yoon, dox guddi* (**co-texte**) *kay indi* = Le fait de sortir (se promener) la nuit provoque une grossesse anormale.

En effet, l'utilisation de *dox guddi* comme élément du co-texte montre qu'il s'agit d'une grossesse anormale considérée dans le cadre d'une anormalité subjective.

Cet exemple est la confirmation de l'assertion suivante de W.V.O. QUINE « *Parfois l'ambiguïté d'un mot est résolue par le reste de la phrase qui le contient ; ainsi "automobiliste arrêté" suivi de "pour conduite en état d'ivresse".* » (1977 : 190).

B-2-4) Rôle des morphèmes grammaticaux (indices de classe, M.G.) et de la position attributive de la P.R. dans l'interprétation des S.N.G. et des S.N.R.

Il importe de préciser que nous examinerons le rôle des morphèmes grammaticaux (indices de classe, M.G.) et de la position attributive de la P.R. dans l'interprétation des S.N.G. et des S.N.R. à travers une étude des traits linguistiques partagés ou non partagés par les dits composés.

Nous aurons à nous demander si cette interprétation repose sur des considérations structurelles, c'est-à-dire sont-elles induites par les catégories grammaticales impliquées dans la morphologie et le mode de construction des S.N.G. et des S.N.R. ?

B-2-4-1) Traits linguistiques partagés

Les traits linguistiques partagés sont :

- Pour les S.N.G. : usage d'une M.G. dans tous ces syntagmes.
- Pour les S.N.R. : position attributive de la P.R. dans tous ces syntagmes.
- Pour les S.N.G. et S.N.R. : utilisation de classificateurs comme déterminants grammaticaux.

Précisons que nous ferons précédé l'étude de la position attributive de la P.R. des S.N.R. par un examen de la nature sémantique et du rôle syntaxique de la M.G. des S.N.G.

B-2-4-1-1) M.G. des S.N.G. et position attributive de la P.R. des S.N.R.

Commençant d'abord par les S.N.G., nous pouvons affirmer que la fonction relationnelle génitive entre le Terme complété (T. cpté) et le Terme complétant (T. cptant), fonction qui relève du niveau morpho-syntaxique, est rendue dans tous ces syntagmes nominaux par la M.G. *u*, laquelle suffixée au terme complété signale la fonction syntaxique génitive de complément de nom des termes complétants.

Comme le montrent les exemples ci-dessous, le trait attribution de la M.G. peut être scindé en plusieurs sous traits sémantiques spécifiques que sont la propriété, le causatif, la destination et la localisation.

Nous pouvons dès lors dire que ces sous-traits sémantiques sont portés en puissance par la M.G.

Notons que cette répartition des emplois de la M.G. en sous classes n'obéit pas à des critères morphologiques :

Exemples :

- M.G. de propriété : *gaal* (T. cpté) + *u* (M.G.) + *saxaar* (T. cptant) + *gi* (Det.) = *gaalu saxaar gi* "le chalutier"
- M.G. de destination : *nattukaay* (T. cpté) + *u* (M.G.) + *b* (Cl.) + *maniyu* (T. cptant) + *bi* (Det.) = *nattukaayub maniyu bi* "le spermogramme"
- M.G. de localisation : *yoon* (T. cpté) + *u* (M.G.) + *deret* (T. cptant) + *wi* (Det.) = *yoonu deret wi* "le vaisseau sanguin"
- M.G. du causatif : *sababkat* (T. cpté) + *u* (M.G.) + *jàngoro* (T.cptant) + *ji* (Det.) = *sababkatu jàngoro ji* "le vecteur de la maladie"

Il est frappant de constater que ces S.N.G. partagent de par la M.G. *u* une uniformité de la relation syntaxique et s'opposent par la diversité de la relation sémantique qu'entretiennent leurs constituants lexicaux respectifs, laquelle s'exprime potentiellement à travers la M.G.

Il convient aussi de préciser que la M.G. *u* correspond à l'article conjonctif de Léopold Sédar SENGHOR pour qui « *En wolof, l'article conjonctif aujourd'hui est ordinairement u placé après le nom déterminé au singulier, i après le nom déterminé au pluriel.* » (1947 : 19).

Notons que pour Mgr. KOBÈS et sa *Grammaire de la langue wolof* cité par Léopold Sédar SENGHOR (1947 : 20), il s'agit d'un adjectif conjonctif.

Les trois vocables de Marque Génitivale (M.G.), d'article conjonctif et d'adjectif conjonctif ne s'opposent pas si nous considérons que la M.G. tout autant que l'article conjonctif et l'adjectif conjonctif viennent s'adjoindre à un nom à l'image de tout adjectif, lequel étymologiquement signifie une addition à un nom.

Et comme le dit si bien Marc WILMET « (1) *Adjectif englobe par nature les articles, les adjectifs qualificatifs et les adjectifs déterminatifs de la grammaire*

scolaire. (2) Les adjectifs ont deux fonctions possibles, traditionnellement appelées "fonction épithète" et "fonction attribut", mais l'école et la rhétorique tendant à faire d'épithète un synonyme d'adjectif, il vaut mieux dire "fonction déterminative" (comme p. ex. "le complément déterminatif" de ma mère de le château DE MA MÈRE). » (1998 : 111).

Notons qu'en wolof, la fonction déterminative est rendue par l'ensemble constitué par la M.G. et le terme complétant des S.N.G. (comme par exemple *u jàngoro* dans *sababkatu jàngoro ji* "vecteur de la maladie").

Notre choix du terme marque génitive à la place de ceux d'article conjonctif et d'adjectif conjonctif procède d'un désir de bien différencier les éléments du métalangage utilisés en grammaire wolofe et éviter toute confusion chez l'apprenant de la grammaire de la langue wolofe.

Cela nous conduit dès lors à limiter l'utilisation du mot *conjonctif* aux composés conjonctifs tels que *dammel-teeñ*, *góor-jigéen*, *dem-dikk* où la coordination des deux termes est assurée de manière implicite par la conjonction de coordination *ak* "et".

Concernant les S.N.R., il importe d'abord de bien préciser que la position qu'y occupe la P.R. (marque relative + verbe) est celle d'un prédicat de second degré donc attributive.

Exemple : position attributive de *juj wàlle* "qui est contagieuse" dans *jàngoro juj wàlle* "maladie contagieuse" par rapport à la position prédicative de premier degré de *dafay wàlle* "est contagieuse" dans *jàngoro ji dafay wàlle* "la maladie est contagieuse".

Nous pouvons dire que *juj wàlle* (*ju* + Marque de l'inaccompli *y* + Verbe *wàlle*) du S.N.R. néologique *jàngoro juj wàlle* a une valeur attributive, adjectivale.

Nous retrouvons cette valeur attributive en français et elle nous est signalée par W.V.O. QUINE (1977 : 166) dans son étude sur la subordonnée relative du français et de l'anglais.

Il y montre l'usage attributif de « *qui aime Mabel* » dans « *frère qui aime Mabel* » et souligne que « ... les clauses relatives sont adjectivales, et donc aptes à

*occuper une position attributive, à la différence de la forme verbale "aime Mari". ».*

W.V.O. QUINE nous dit aussi « ... *que le génie propre de la subordonnée relative est qu'elle crée, à partir d'une phrase "... x ...", un adjectif complexe qui rassemble tout ce que la phrase dit au sujet de x.* » (1977 : 166).

Nous pouvons remarquer que la phrase *jàngoro ji dafay wàlle* infère normalement que le locuteur tout autant que l'interlocuteur doivent se méfier du sujet *jàngoro*. Si l'interlocuteur réagit autrement, par exemple en ne s'en méfiant pas, cela peut signifier qu'il conteste l'affirmation du locuteur.

Quant au S.N.R. *jàngoro juy wàlle* "maladie contagieuse", il a pour fonction d'exprimer de manière explicite toute l'information que l'on veut transmettre et est considéré comme vrai une fois pour toute.

Nous pouvons aussi noter que ces deux constituants, à savoir, la P.R. *juy wàlle* en position attributive et le constituant *jàngoro* auquel elle est adjointe de manière attributive sont simultanément vrais de la chose maladie contagieuse.

Ce même constat peut être fait des P.R. *guy faj* "qui soigne", *wu yéeg* "qui monte", *su yéeg* "qui monte", *wu wàcc* "qui descend" et des constituants *gàncax* "plante", *tàngooru yaram* "température du corps", *suukaru deret* "sucre dans le sang" des S.N.R. *gàncax guy faj* "plante médicinale", *tàngooru yaram wu yéeg* "hyperthermie", *tàngooru yaram wu wàcc* "hypothermie", *suukaru deret su yéeg* "hyperglycémie".

En effet, les P.R. et constituants des S.N.R. précités sont simultanément vrais des objets {plante médicinale}, {hyperthermie}, {hypothermie} et {hyperglycémie}.

Toutefois, la capacité sémantique qu'a la P.R. *juy wàlle* d'être vraie à elle seule de l'objet {maladie contagieuse} et de pouvoir servir seule à l'expression du concept de *maladie contagieuse* ne se retrouve pas dans les P.R. *guy faj*, *wu yéeg*, *su yéeg*, *wu wàcc* respectivement des S.N.R. *gàncax guy faj* "plante médicinale", *tàngooru yaram wu yéeg* "hyperthermie", *suukaru deret su yéeg* "hyperglycémie", *tàngooru yaram wu wàcc* "hypothermie".

Cette capacité sémantique de la P.R. *juj wàlle est* rendue possible par le verbe transitif *wàlle* qui nous informe de facto sur le référent du sujet.

Nous pouvons donc observer que la transformation de *jàngoro juj wàlle* en *juj wàlle* n'entraîne aucune perte de sens, aucune ambiguïté

#### B-2-4-1-2) Déterminant grammatical (classificateur)

Un autre trait linguistique que l'on retrouve aussi bien dans les S.N.G. et S.N.R. est l'utilisation de classificateurs comme déterminants grammaticaux (morphèmes grammaticaux).

Cela n'est pas surprenant si l'on considère avec Amadou DIALO que « *Les classificateurs nominaux participent à l'expression et l'accord des modalités nominales suivantes : l'indéfini, le défini, le connectif, le relatif, (...) et les pronominaux.* » (1983 : 51).

Nous avons choisi de consacrer notre étude du déterminant grammatical à une réflexion sur le comportement syntaxico-sémantique du S.N.R. lorsqu'il est mis en contexte dans une phrase avec ou sans déterminant grammatical défini (classificateur défini).

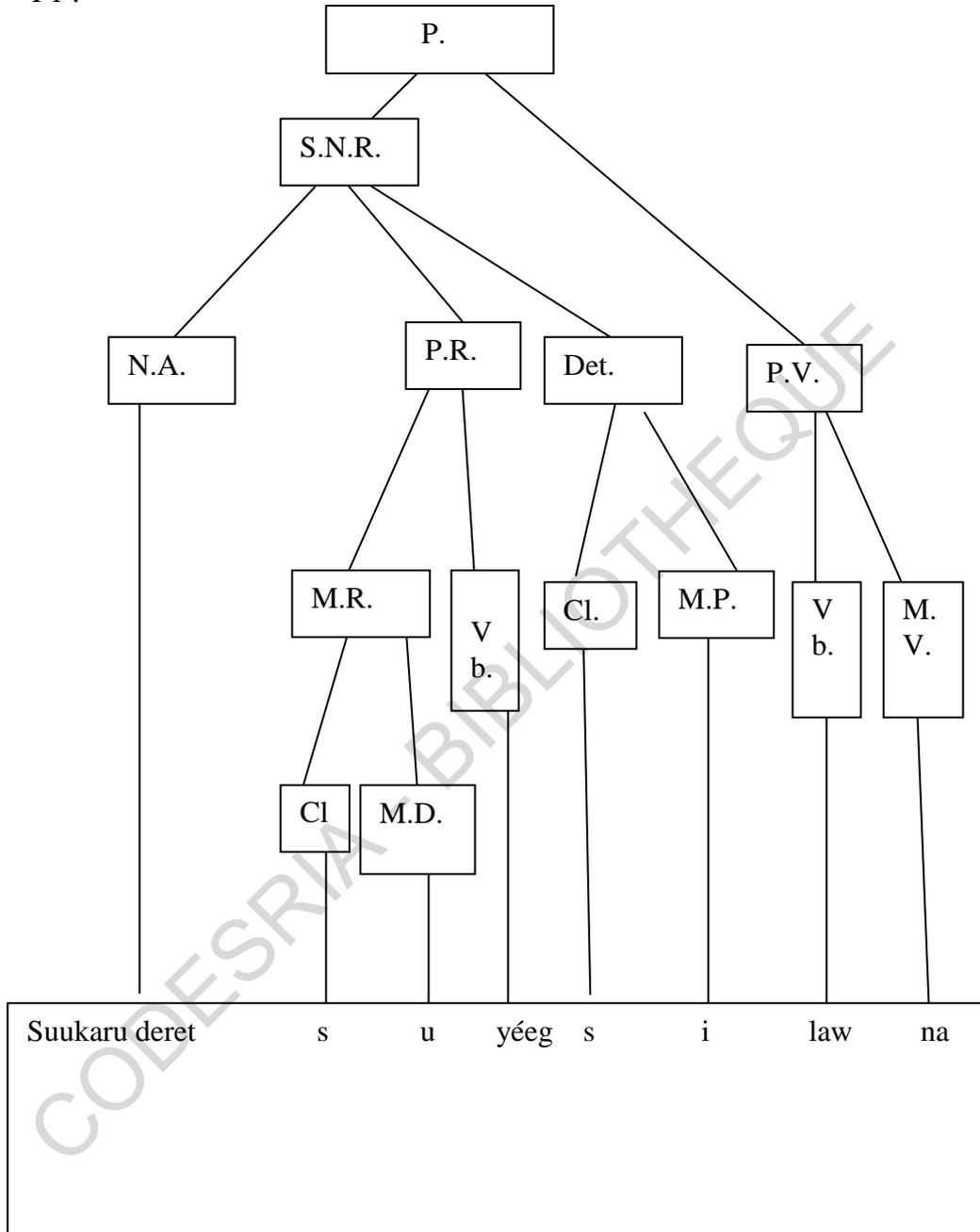
Prenons les phrases suivantes qui incluent *suukaru deret su yéeg* "hyperglycémie" avec ou sans marque de détermination finale :

- *Suukaru deret su yéeg si law na* "L'hyperglycémie s'est répandue"
- *Garab gi mën na faj suukaru deret su yéeg si* "Le médicament soigne l'hyperglycémie"
- *Suukaru deret su yéeg law na* "L'hyperglycémie s'est répandue"
- *Garab gi mën na faj suukaru deret su yéeg* "Le médicament soigne l'hyperglycémie".

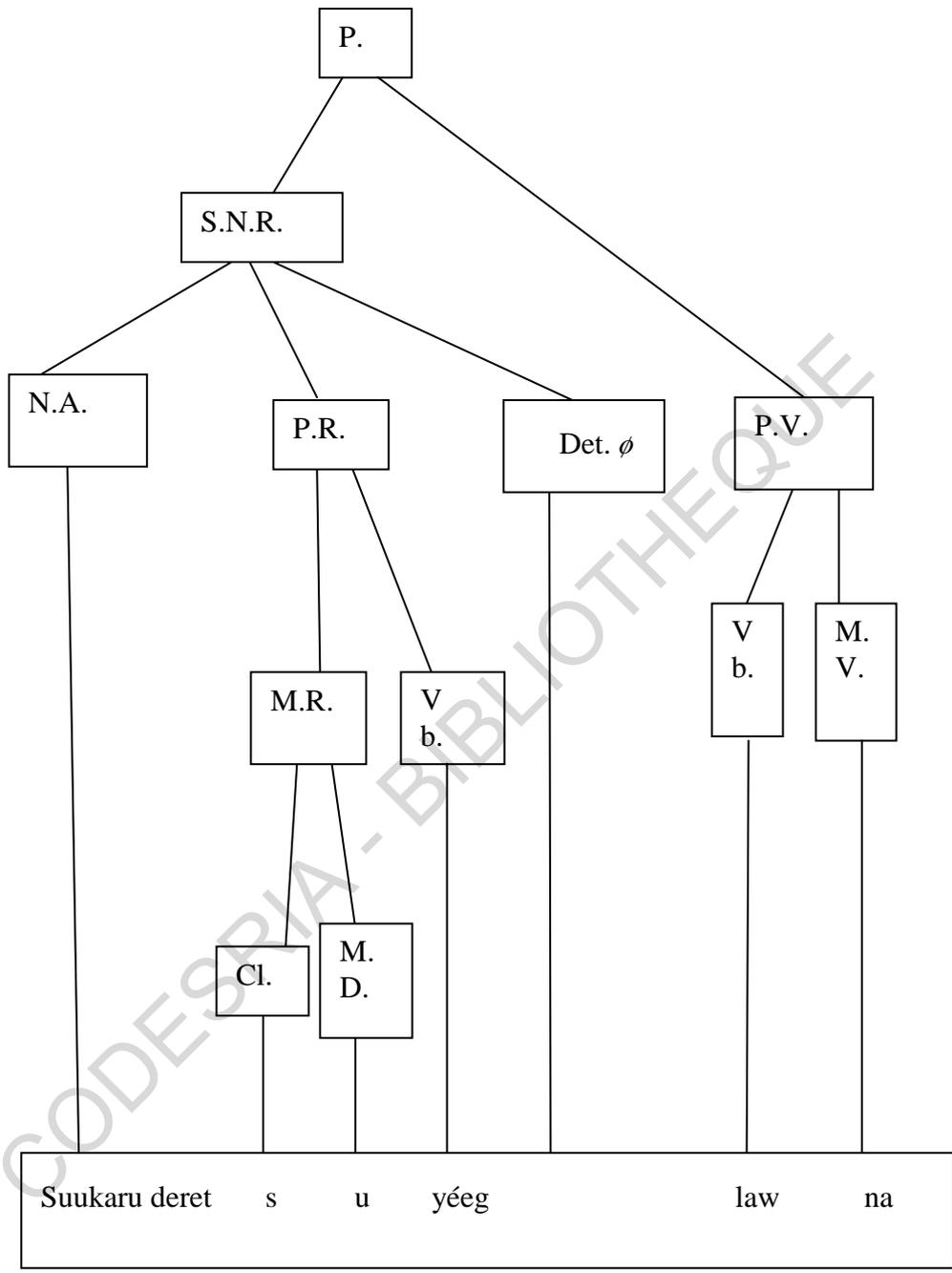
Comme le montre les arbres syntaxiques ci-dessous, l'élimination du déterminant grammatical (classificateur défini) en final du S.N.R., disons plutôt sa substitution par le déterminant morphématique de rang zéro entraîne une *transformation par substitution* des arbres syntaxiques des phrases suivantes :

Exemples : (1)

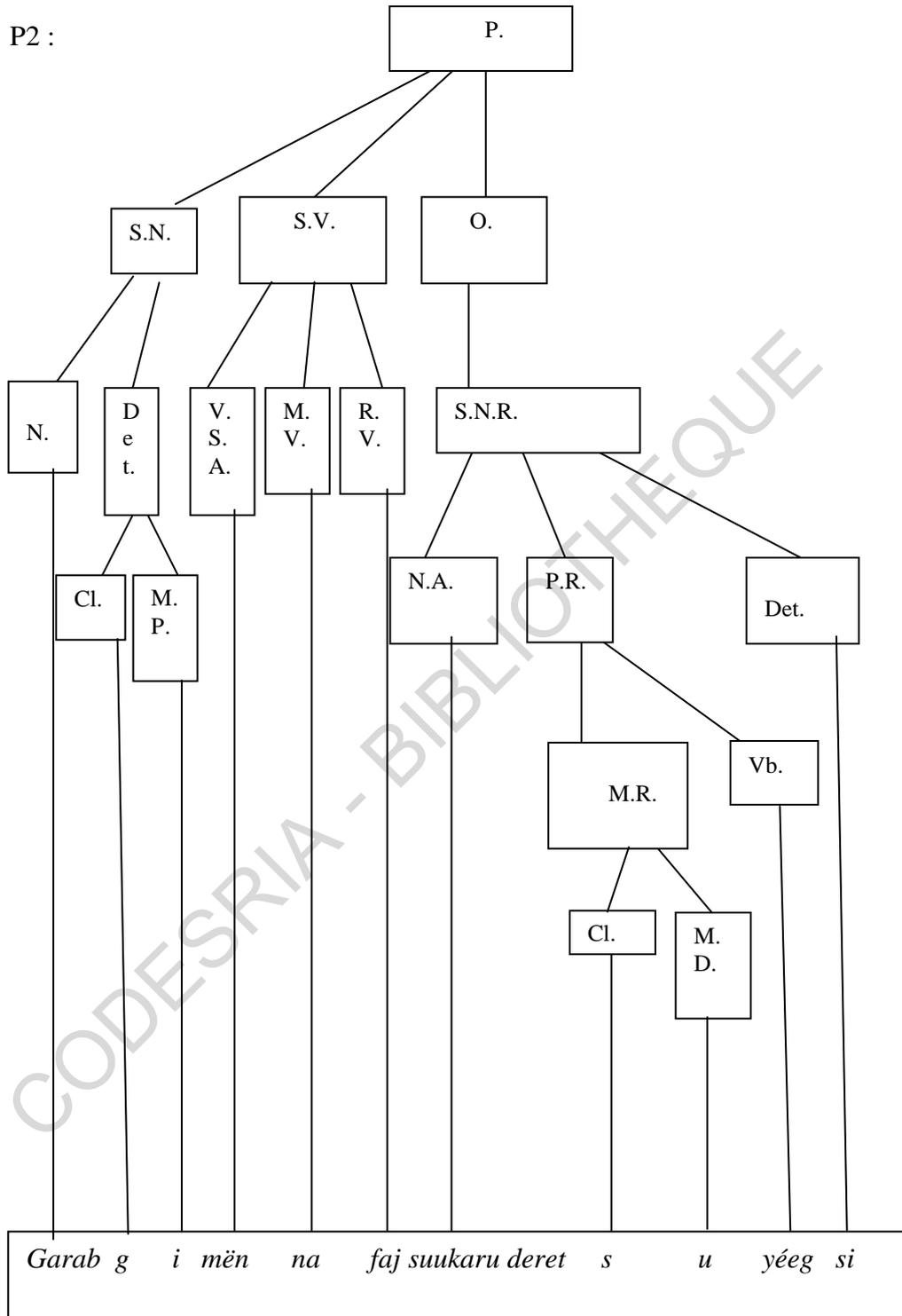
P1 :

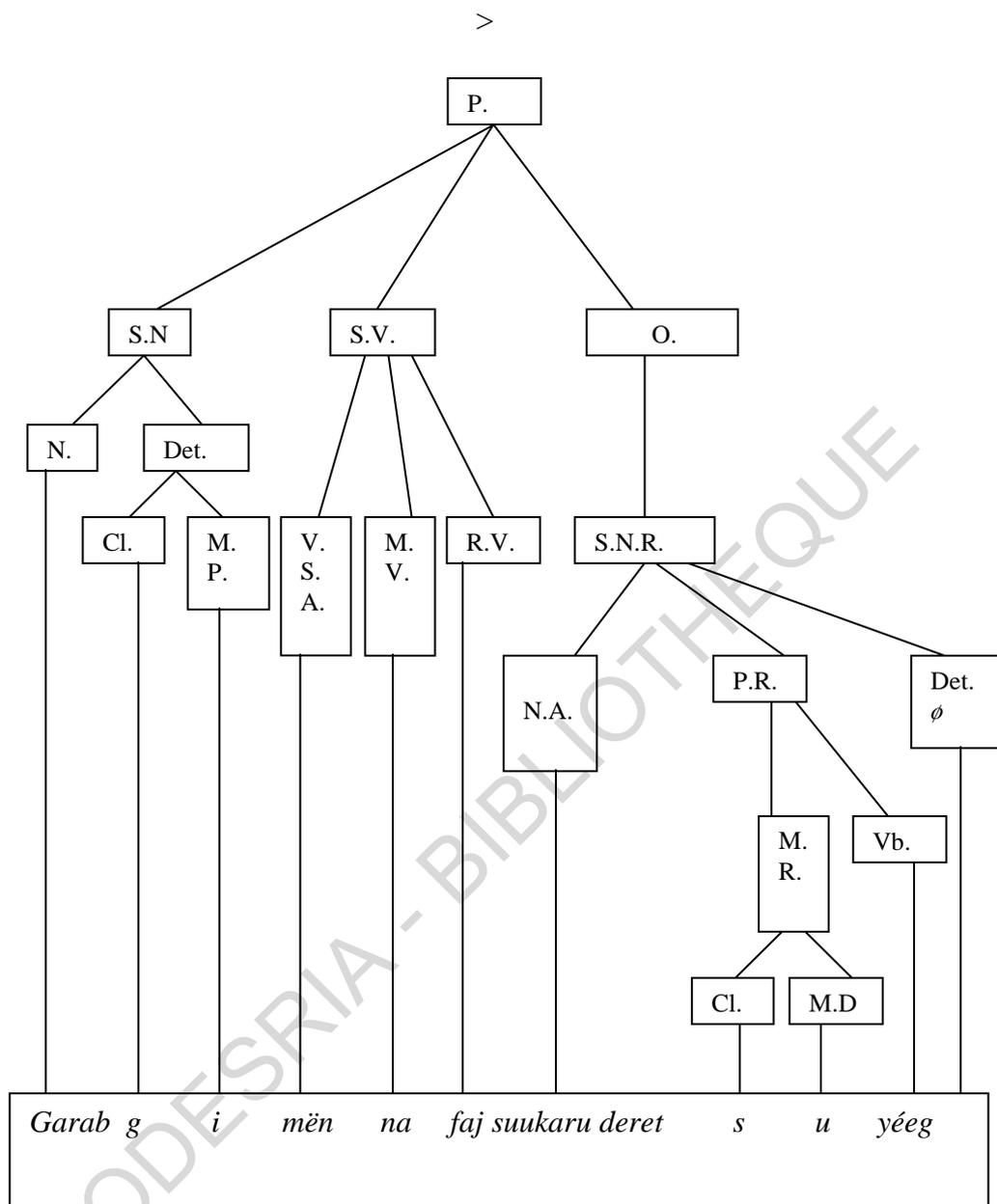


>



P2 :





(> doit se lire "devient par transformation structurale")

Nous pouvons dériver de ces transformations les règles suivantes qui procèdent de la structure transformationnelle :

Si P1 et P2 sont des phrases grammaticales de formes :

a) N.A. - P.R. - Det. - P.V.

b) SN - SV - NA - P.R. - Det.

alors les séquences correspondantes a') N.A. - P.R. - Det. ∅ - P.V. et b') SN - SV - NA - P.R. - Det. ∅ sont aussi des phrases grammaticales.

Il est à remarquer que *suukaru deret su yéeg si* et *suukaru deret su yéeg* assurent tous les deux les fonctions de sujet et d'objet dans les différentes phrases de nos arbres syntaxiques.

C'est ainsi que nous avons les fonctions suivantes :

- *suukaru deret su yéeg si law na* "l'hyperglycémie s'est répandue"

Sujet

- *Garab gi mën na faj suukaru deret su yéeg si* "Le médicament soigne l'hyperglycémie"

Objet

- *suukaru deret su yéeg law na* "l'hyperglycémie s'est répandue"

Sujet

- *Garab gi mën na faj suukaru deret su yéeg* "Le médicament soigne l'hyperglycémie"

Objet

Vu l'identité entre les fonctions syntaxiques assumées par les S.N.R. *suukaru deret su yéeg si* et *suukaru deret su yéeg*, on pourrait à première vue penser que la transformation des séquences terminales *garab gi mën na faj suukaru deret su yéeg si* et *suukaru deret su yéeg si law na* respectivement en *garab gi mën na faj suukaru deret su yéeg* et *suukaru deret su yéeg law na* est donc facultative.

Ce point de vue est tout à fait défendable lorsqu'il s'agit de déterminer les fonctions syntaxiques des syntagmes nominaux précités.

Il en est autrement si nous nous plaçons dans le cadre d'une interprétation référentielle.

En fait, la différence entre *suukaru deret su yéeg si* et *suukaru deret su yéeg* marquée par l'absence du post-déterminant *si* dans le deuxième syntagme nominal introduit une différence sur le plan de la référence.

En effet, le syntagme nominal *suukaru deret su yéeg*, lorsqu'il est suivi par le post-déterminant défini *si*, peut désigner un référent, un individu particulier (une hyperglycémie particulière) qui est identifiable, isolable ou mentionner l'espèce dans toute sa généralité.

À l'opposé, lorsqu'il n'est pas suivi par le post-déterminant défini *si* mais par un déterminant morphématique de rang zéro, *suukaru deret su yéeg* ne peut désigner qu'une espèce, à savoir l'hyperglycémie prise comme espèce générique.

S'entends dès lors que ce qu'on peut prédiquer de *suukaru deret su yéeg* ne peut être prédiqué de *suukaru deret su yéeg si* pris comme individu particulier que dans une certaine limite, l'identité ne pouvant être totale, mais relative.

Notons que l'hyperglycémie en tant qu'espèce générique comporte des variations dans le niveau d'élévation du taux de sucre dans le sang (glycémie) qui peut aller jusqu'à une hyperglycémie chronique, laquelle caractérise le diabète.

Le déterminant morphématique de rang zéro dans *suukaru deret su yéeg law na* ne peut donner au syntagme nominal *suukaru deret su yéeg* qu'une valeur générique. Remarquons aussi que le pré-déterminant indéfini *as* de *as suukaru deret su yéeg* partage avec le post-déterminant défini *si* de *suukaru deret su yéeg si* la qualité de pouvoir conférer au syntagme *suukaru deret su yéeg* la capacité de renvoyer à une espèce générique comme dans les phrases : *As suukaru deret su yéeg nekkul luñu war a sagane* et *suukaru deret su yéeg si nekkul luñu war a sagane* traduisibles respectivement par « Une hyperglycémie n'est pas quelque chose à négliger. » et « L'hyperglycémie n'est pas quelque chose à négliger. ».

Nous pouvons aussi affirmer que le pré-déterminant indéfini peut servir à la désignation d'une espèce dans toute sa généralité au même titre que le déterminant morphématique de rang zéro (classificateur zéro).

Exemples :

1) *aj jàngoro juy wàlle la : ñambataan* = c'est une maladie contagieuse : la coqueluche, phrase équivalente à *jàngoro juy wàlle la : ñambataan* = c'est une maladie contagieuse : la coqueluche.

2) *aj jàngoro juy wàlle la : sèqët su bon* = c'est une maladie contagieuse : la tuberculose, phrase équivalente à *jàngoro juy wàlle la : sèqët su bon*.

À ce titre, nous pouvons dresser un parallèle avec les exemples et réflexions suivantes que nous empruntons à Naoyi FURUKAWA «(3) *Un homme qui portait une cravate verte entra.* (4) *Un homme, qui portait une cravate verte, entra.*

(...) *le problème de l'identification (ou du mode de donation du référent) ne se pose plus qu'incomplètement, ou même pas du tout, avec l'article indéfini, dans la mesure où celui-ci n'a pas de force identificatoire ou référentielle. Le SN indéfini un N se limite en effet à signifier que l'on a affaire à un individu, spécifique ou non, appartenant à l'ensemble (ou la classe) appelé(e) N, et laisse l'éventuelle tâche de l'identification de cet individu à l'interlocuteur. Ainsi, en (3) et (4), le référent du S.N. antécédent un homme, que celui-ci soit restreint ou non par la relative, ne peut être identifié – c'est ce qui est présumé par le locuteur, du moins – et reste donc toujours un homme, c'est-à-dire un membre de la classe des hommes.* » (1996 : 44)

Notons que le S.N.R. néologique *jàngoro juy wàlle* exprime le concept de maladie contagieuse qui renvoie à toute maladie infectieuse dont la cause est un microbe (virus, bactérie, parasite, champignon) et transmissible par contact indirect ou direct (interhumain).

La valeur générique du pré-déterminant indéfini wolof correspond à l'indéfini *un* du français comme dans les exemples ci-dessous que nous empruntons à Francis CORBLIN: «

- *Un singe abonde dans cette forêt : le macaque*
- *Un champignon se fait de plus en plus rare : le cèpe* » (1987 : 30)

Nous pouvons dire suite à Francis CORBLIN (1987) que chacun de ces exemples est à interpréter comme un dénombrement de sous-espèces d'une classe réelle ou virtuelle.

#### B-2-4-2) Traits linguistiques non-partagés

Les traits linguistiques non-partagés que nous aurons à examiner dans les lignes qui vont suivre sont relatifs à la portée des classificateurs (déterminants grammaticaux) des S.N.G., portée qui peut être maximale ou minimale.

Il est à remarquer que lorsque le classificateur nominal du premier terme est utilisé en final du S.N.G., sa portée est maximale et concerne le syntagme dans son intégralité.

Les S.N.G. suivants illustrent parfaitement ce cas de figure :

- S.N.G. de propriété : *ñàkkum deret mi* "l'anémie" [*ñàkk* (T. cpté) + *u* (M.G.) + *m* (Cl.) + *deret* (T. cptant) + *m* (Cl.) + *i* (M.P.)] et *gaalu saxaar gi* "chalutier" [*gaal* (T. cpté) + *u* (M.G.) + *saxaar* (T. cptant) + *g* (Cl.) + *i* (M.P.)],
- S.N.G. de destination : *nattukaayub maniyu bi* "spermogramme" [*nattukaay* (T. cpté) + *u* (M.G.) + *b* (Cl.) + *maniyu* (T. cptant) + *b* (Cl.) + *i* (M.P.)] et *mbaalum sànni mi* "épervier" [*mbaal* (T. cpté) + *u* (M.G.) + *m* (Cl.) + *sànni* (T. cptant) + *m* (Cl.) + *i* (M.P.)],
- S.N.G. de localisation : *yoonu deret wi* "vaisseau sanguin" [*yoonu* (T. cpté) + *u* (M.G.) + *deret* (T. cptant) + *w* (Cl.) + *i* (M.P.)].

À l'opposé, l'on peut constater que la portée du classificateur nominal *s-* du déterminé lexical *sababkat* (premier terme de la relation) du S.N.G. causatif *sababkatu jàngoro ji* "vecteur de la maladie" [*sababkat* (T. cpté) + *u* (M.G.) + *jàngoro* (T. cptant) + *j* (Cl.) + *i* (M.P.)] est minimale. Chaque terme de la relation conserve son classificateur qui peut être implicite ou non.

Se pose le besoin de s'interroger sur la pertinence de ces choix de portée maximale et minimale effectués dans la construction des dits néologismes.

La réponse à cette interrogation passe par un examen de l'extension du déterminé lexical (premier terme de la relation).

Précisons que nous empruntons la notion d'extension à Marc WILMET (1998 : 107) pour qui l'extension du nom renvoie à l'« ... *Ensemble des objets du monde auxquels un nom est applicable.* ».

B-2-4-2-1) Extension du déterminé lexical et portée maximale du classificateur nominal

L'on peut constater que les déterminants lexicaux (termes complétants) *deret* (*ji*) "sang", *saxaar* (*si*) "fumée", *maniyu* (*mi*) "sperme", *sànni* (*bi*) "jet, lancée" et *yoonu* (*wi*) "chemin" des S.N.G. *ñàkkum deret mi* "l'anémie", *yoonu deret wi* "vaisseau sanguin", *gaalu saxaar gi* "chalutier", *nattukaayub maniyu bi* "spermogramme" et *mbaalum sànni mi* "épervier" ont un impact sémantique sur l'extension de leurs déterminés lexicaux respectifs (termes complétés), à savoir, *ñàkk* (*mi*) "manque", *gaal* (*gi*) "pirogue, bateau" , *nattukaay* (*bi*) "instrument de mesure" et *mbaal* (*mi*) "filet".

C'est ainsi que chacun de ces déterminants lexicaux restreint l'extension de son déterminé lexical respectif tout en inscrivant le S.N.G. dans une sous-classe du déterminé lexical.

Cette inscription se trouve confirmée par la portée du classificateur du déterminé lexical, lequel classificateur est aussi celui du S.N.G.

En effet, l'on peut constater que les premiers termes des S.N.G. précités délimitent les référents de ces derniers dans des sous-classes telles que :

- la sous-classe des {*gaalu saxaar*} (bateaux qui dégagent de la fumée) par rapport à la sous-classe des {*gaalu looco*} (bateaux artisanaux traditionnels à voile, à pagaie ou à moteur hors-bord) de la grande classe des {*gaal*} (bateaux, pirogues)
- la sous-classe {*mbaalum sànni*} (l'épervier) par rapport aux sous-classes des {*mbaalum sayna*} (filet dérivant), {*mbaal-laaw*} (senne tournante), {*fila turnn mi*} (filet tournant) etc de la grande classe des {*mbaal*} (filet de pêches).

- la sous-classe {*nattukaayub maniyu*} (spermogramme) par rapport à la sous-classe des {*nattukaayub nit*} (mètre) de la grande classe des {*nattukaay*} (instruments de mesure).
- La sous-classe {*ñàkkum deret mi*} (anémie) par rapport à la sous-classe {*ñàkkum xaaalis mi*} (le manque d'argent) de la grande classe des {*ñàkk*} (manques) s'entend déficits en quelque chose.
- La sous-classe {*yoonu deret wi*} (vaisseau sanguin) par rapport à la sous-classe {*yoonu saw wi*} (uretère) de la grande classe des {*yoon*} (chemins, canaux)

Nous pouvons aussi noter que l'ensemble des S.N.G. afférents à ces classes et sous-classes peuvent être regroupés sous le vocable de S.N.G. classifiant.

Nous tenons à insister sur le S.N.G. classifiant *ñàkkum deret mi* "anémie" vu sa nature assez particulière.

En effet, à l'opposé des premiers termes des autres S.N.G. classifiants, son premier terme, à savoir *ñàkk* "manque", renvoie à une qualité et peut être considéré comme un déterminé syncatégorématique, adjectif que nous empruntons à W.V.O. QUINE (1977 : 157) qui l'utilise pour désigner les termes qui ne prennent de sens qu'avec (syn) un autre terme.

Ce déterminé à valeur de négation contrairement aux autres déterminés n'a qu'une existence par accident et n'est pas référentiellement autonome.

En effet, comme nous avons eu à le dire à la page 209, la qualité qu'indique *ñàkk*, à savoir le manque de quelque chose, est applicable à toutes sortes de réalités [exemples : {*ñàkkum xaaalis mi*} (le manque d'argent), {*ñàkkum wërsëg mi*} (la malchance)].

En outre, cette qualité n'est pas consubstantielle au référent {*deret*} (sang) dans notre S.N.G. néologique *ñàkkum deret mi* "anémie". Elle est plutôt reçue par ce référent suite à la diminution de la quantité d'hémoglobine fonctionnelle circulante dans le cas d'une anémie.

B-2-4-2-2) Extension du déterminé lexical et portée minimale du classificateur nominal

On remarquera d'emblée que le déterminant lexical (terme complétant) *jàngoro (ji)* "maladie" n'a aucun impact sémantique sur l'extension de son déterminé lexical (terme complété) *sababkat (si)* "vecteur".

En effet, il ne vise pas à restreindre l'extension de son déterminé lexical, ni inscrire le S.N.G. produit dans une sous-classe du déterminé lexical.

Cela est confirmé par la portée du classificateur du déterminé lexical qui n'atteint pas le syntagme nominal dans son intégralité, le déterminant lexical et le déterminé lexical conservant quant à eux chacun son classificateur.

Le déterminant lexical ne sert dans le cas d'espèce que comme instrument de spécification et non de classification.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

#### B-2-5) Rapport subordination par attribution et valeurs référentielles (qualification, aspect)

Comme nous avons eu à l'annoncer dans l'étude des composés simples wolofs (cf. p. 204), le rapport de subordination par attribution qui marque la relation entre le déterminant au génitif et le formant nominal régi des S.N.G. se retrouve dans la relation entre la forme syntagmatique à fonction qualificative et l'antécédent des S.N.R.

Cette précision faite, il importe de dire que l'objet d'investigation dans ce chapitre est la recherche des voies et moyens de lever les irrégularités référentielles qui peuvent être des obstacles à la validation des composés néologiques complexes comme néologismes.

En effet, ces irrégularités sont des facteurs d'ambiguïtés qui empêchent toute communication.

Elles sont aussi la cause de mauvaises interprétations des néologismes.

Afin d'arriver à une bonne interprétation des néologismes sous forme de S.N.R., nous mettrons à contribution la linguistique cognitive et principalement les grilles événementielles élaborées par Marjolijn VERSPOOR, René DIRVEN et Günter RADDEN dans le chapitre 4 intitulé *L'assemblage de concepts : la syntaxe* de l'ouvrage édité par Nicole DELBECQUE (2006 : 105).

En outre, avant d'aller plus loin dans nos réflexions sur l'utilisation des grilles événementielles pour la description d'événements par l'entremise des S.N.R., il sied de donner notre compréhension des notions d'événement et de grilles événementielles.

C'est ainsi que suite aux auteurs précités, nous considérons que la notion d'événement renvoie à des actions, à des états de choses, à un processus, à une expérience, à une relation de possession, à un mouvement ou à un transfert.

Reprenant ces mêmes auteurs, nous considérons les grilles événementielles comme des schémas conceptuels constitués chacun d'un ou de plusieurs rôles (agent, patient) associés à une notion (exprimée par un verbe qui établit la relation entre les participants).

Toutefois, l'on peut s'interroger sur la pertinence de notre choix d'utiliser les S.N.R. comme matériels de description d'événements vu que Marjolijn VERSPOOR, René DIRVEN et Günter RADDEN (2006 : 105) réservent l'utilisation des grilles événementielles à la description d'événements par l'entremise des phrases.

La justification de ce choix réside dans notre conviction de l'existence de similarités structurelles et fonctionnelles entre la phrase wolofe et le S.N.R. wolof.

En effet, nous retrouvons dans ce composé complexe wolof que nous considérons comme un élément appartenant à une micro-syntaxe de la langue des constituants similaires aux sujet et verbe de la structure linéaire de la phrase et aux syntagme nominal, syntagme verbal et syntagme prépositionnel de la structure hiérarchique de la phrase.

Cette position rejoint celle défendue par Maurice HOUIS pour qui « ..., *la logique de notre position nous fait refuser ceci : "la syntaxe commence à partir du moment où deux morphèmes se combinent". Selon nous, la syntaxe implique nécessairement des unités qui ont "accédé à la catégorie" en tant que noms, verbes, adjectifs, etc.* » (1974 : 26).

La nature micro-syntaxique du S.N.R. nous fait aussi dire que le N.A. est un sujet de second degré et la P.R. une forme adjectivale ayant valeur de prédicat de second degré.

Nous allons nous appuyer sur la linguistique cognitive pour confirmer notre croyance à l'existence d'une similitude entre phrase et S.N.R.

En effet, nous retrouvons dans les S.N.R. wolofs les mêmes fonctions conceptuelle et linguistique de la phrase typique décrite par Marjolijn VERSPOOR, René DIRVEN et Günter RADDEN (2006 : 106).

C'est ainsi qu'à l'image de la phrase typique, le S.N.R. wolof sert à exprimer conceptuellement un événement complet tel qu'il est vu par le locuteur.

En outre, linguistiquement il désigne au moins un participant ainsi que l'action ou l'état auquel il prend part.

Enfin, comme pour la phrase typique, le S.N.R. wolof signale au moyen de morphèmes verbaux comment cette action ou cet état se rapporte au *hic* et *nunc* du locuteur dans le temps et dans l'espace.

Il importe aussi de souligner que l'universalisme des verbes prototypiques utilisés par Marjolijn VERSPOOR, René DIRVEN et Günter RADDEN (2006 : 109) pour répondre aux questions se rapportant aux événements rend possible l'utilisation des grilles événementielles pour la description d'événements par l'entremise des S.N.R. wolofs.

En effet, les principales grilles événementielles spécifiées par les étiquettes « essive », « processuelle », « action », « expérience », « possession », « mouvement », « transfert » se retrouvent aussi en wolof :

- 1- la grille « essive » : Qu'est-ce que c'est ? = *Lan la* ?
- 2- la grille « processuelle » : Qu'est-ce qui arrive/se passe ? = *Lan na xew* ?
- 3- la grille d' « action » : Qu'est-ce qu'il/elle fait ? = *Lan lay def* ?
- 4- la grille d' « expérience » : Qu'est-ce qu'il/elle voit ? = *Lan la gis* ?
- 5- la grille de « possession » : Qu'est-ce qu'il/cette chose a ? = *Lan la am* ?
- 6- la grille de « mouvement » : Où va-t-il/Où cela va-t-il ? = *Fan lay dem* ?
- 7- la grille de « transfert » : Où est-il transféré ? = *Fan lañ ko toxal* ?

Une autre confirmation de la similitude entre phrase et S.N.R. que nous identifions respectivement à la phrase complète et à la phrase incomplète du P. BUFFIER nous est donnée par l'assertion suivante de ce dernier dans sa *Grammaire française sur un plan nouveau* citée par Michel Le GUERN : « ... Nous appellerons phrases complètes celles où il se trouve un nom et un verbe dans leur propre fonction ; en sorte que le nom exprime un sujet dont on parle, et le verbe, ce qu'on en affirme : nous appellerons phrases incomplètes celles où le nom et le verbe ne servent qu'à former une sorte de nom, composé de plusieurs mots ; comme ce qui est vrai... » (2003 : 63).

À ce niveau-ci de notre réflexion, il importe de souligner que l'objectif d'arriver à une bonne interprétation des composés néologiques complexes (S.N.R.

et S.N.G.) nous a amené à nous intéresser aussi aux travaux de W.V.O. QUINE (1977) sur l'ontogénèse et les irrégularités de la référence.

Notons que les réflexions et approches développées par QUINE sur la référence seront pour ce qui concerne les S.N.R. mises en contribution dans le cadre des grilles événementielles que nous allons étudier ci-dessous et qui apparaissent à nos yeux comme un cadre heuristique de choix pour examiner la référence.

À ce titre, il est intéressant de signaler avec Marjolijn VERSPOOR, René DIRVEN et Günter RADDEN, je cite, « *"la grille essive" a pour fonction essentielle d'attribuer une caractéristique - ou n'importe quelle autre catégorie conceptuelle - à une entité donnée sans que lui soit assignée de rôle dominant dans la relation (...)* L'Essif, qui provient du latin *esse "être"*, précise donc ce qui est Patient en position de sujet. » (2006 : 110).

Chez ces auteurs « *Là où la grille essive dénote un état, la grille "processuelle" met en avant un événement qui implique un participant. Ce dernier ne participe pas nécessairement de façon active à l'événement.* » (2006 : 111).

Ces citations emportent notre conviction que les grilles essive et processuelle sont des cadres adéquats pour procéder à une interprétation des néologismes *tàngooru yaram wu yéeg wi* "hyperthermie", *suukaru deret su yéeg si* "hyperglycémie", *caytu gu ndaw gi* "Administration Territoriale", *jàngoro juy wàlle ji* "maladie contagieuse", *yuy dugg* "recettes" et *xaalis yuy dugg* "recettes".

B-2-5-1) Grille essive : types *tàngooru yaram wu yéeg wi* "hyperthermie", *suukaru deret su yéeg si* "hyperglycémie" et *caytu gu ndaw gi* "Administration Territoriale"

Notons d'abord que les N.A. sujets de second degré *tàngooru yaram* "température du corps", *suukaru deret* "sucre contenu dans le sang" et *caytu* "administration" des S.N.R. *tàngooru yaram wu yéeg wi* "hyperthermie", *suukaru deret su yéeg si* "hyperglycémie", *caytu gu ndaw gi* "Administration Territoriale" renvoient tous à des patients.

Ces sujets de second degré sont tous des termes généraux relationnels dont la combinaison avec les P.R. singulières *wu yéeg* "lit. qui monte", *su yéeg* "lit. qui

monte" et *gu ndaw* "lit. qui est petit" suivies d'un Det. produit les termes singuliers *tàngooru yaram wu yéeg wi* "hyperthermie", *suukaru deret su yéeg si* "hyperglycémie" et *caytu gu ndaw gi* "Administration Territoriale".

Nous reviendrons sur les implications qui découlent de cette assertion en matière d'indexation quand nous aborderons la nécessité de prendre en considération la problématique de la détermination lors de l'élaboration des principes d'indexation.

L'on peut constater que les trois S.N.R. *tàngooru yaram wu yéeg wi* "hyperthermie", *suukaru deret su yéeg si* "hyperglycémie", *caytu gu ndaw gi* "Administration Territoriale" répondent tous à la question de la grille essive, à savoir *lan la ?* "qu'est-ce que c'est ?".

Notons que *tàngooru yaram*, *suukaru deret* et *caytu gu ndaw* jouent dans ces composés des rôles de patients en position de sujet. Les caractéristiques qui leur sont attribués s'expriment à travers les P.R. *wu yéeg*, *su yéeg* et *gu ndaw*.

Ce qui mérite notre attention est le fait que ces P.R. partagent la même position dans les S.N.R. précités tout en ayant un usage qui n'est pas toujours identique.

En effet, *wu yéeg* et *su yéeg* ont un usage purement attributif contrairement à *gu ndaw* qui a un usage plutôt syncatégorématique.

Cette différence a des conséquences sur l'interprétation sémantique qui peut être faite de ces S.N.R.

L'on peut constater que les P.R. *wu yéeg* et *su yéeg* en tant que termes singuliers transmettent, communiquent cette singularité aux termes généraux relationnels *tàngooru yaram* "température du corps" et *suukaru deret* "lit. sucre contenu dans le sang" et par extension aux S.N.R. néologiques *tàngooru yaram wu yéeg wi* "hyperthermie" et *suukaru deret su yéeg si* "hyperglycémie".

Il est intéressant de noter que le caractère bipolaire (+ ou -) des P.R. *wu yéeg* et *su yéeg* entraîne une imprécision des S.N.R. néologiques *tàngooru yaram wu yéeg wi* "hyperthermie" et *suukaru deret su yéeg si* "hyperglycémie" et les rend plus vagues et flous.

Un parallèle peut être dressé entre cette imprécision et celle que souligne W.V.O. QUINE en ces termes « *Dans la mesure où l'on n'a pas déterminé à quel endroit il faut retirer les mots "eau boueuse" au profit des mots "boue humide", les mots "eau" et "boue" sont imprécis.* » (1977 : 186).

Cette imprécision est toutefois relative dans le cas de nos exemples.

En effet, le passage de *tàngooru yaram wu yéeg wi* "hyperthermie" à *tàngooru yaram wu wàcc wi* "hypothermie" et celui de *suukaru deret su yéeg si* "hyperglycémie" à *suukaru deret su wàcc si* "hypoglycémie" sont encadrés dans des limites bien précises par la médecine.

C'est ainsi que l'utilisation des néologismes *tàngooru yaram wu yéeg wi* et *suukaru deret su yéeg si* n'est pas en contradiction avec l'idée selon laquelle l'hyperthermie correspond à une température du corps allant de 30 à 40 degré tandis que l'hyperglycémie correspond à un taux élevée de sucre dans le sang (glycémie trop élevée supérieure à 1,25 gramme/litre après les repas, et à 1,00 gramme/litre le reste du temps).

De même, *tàngooru yaram wu wàcc wi* "hypothermie" et *suukaru deret su wàcc si* "hypoglycémie" peuvent être utilisés pour exprimer l'idée selon laquelle l'hypothermie est la situation dans laquelle la température du corps va de moins 25 degré à 35 degré et l'hypoglycémie désigne la situation où le taux de sucre présent dans le sang est bas avec 0,45 gramme/litre, sauf chez les diabétiques où la limite retenue est 0,60 gramme/litre.

La variation dans l'identité des objets {*tàngooru yaram*} (température du corps) et {*suukaru deret*} (sucre contenu dans le sang) est signalée dans les S.N.R. *tàngooru yaram wu yéeg wi*, *tàngooru yaram wu wàcc wi*, *suukaru deret su yéeg si* et *suukaru deret su wàcc si* par les P.R. singulières *wu yéeg*, *wu wàcc*, *su yéeg* et *su wàcc*.

Notons toutefois que les S.N.R. néologiques *tàngooru yaram wu yéeg wi*, *tàngooru yaram wu wàcc wi*, *suukaru deret su yéeg si* et *suukaru deret su wàcc si* expriment des états après processus (hyperthermie, hypothermie, hyperglycémie et hypoglycémie).

L'usage syncatégorématique de la P.R. *gu ndaw* "lit. qui est petit" dans *caytu gu ndaw gi* "Administration Territoriale" montre que la qualification *gu ndaw* ne veut pas dire que l'objet {*caytu gu ndaw gi*} c'est-à-dire l'Administration Territoriale soit réellement petit que soit en taille, en moyen financier, en investissement ou en importance des compétences transférées (santé, éducation, etc) par exemple.

En fait, la qualification de l'objet {*caytu gu ndaw gi*} comme petit n'est fait que par rapport à l'objet {*caytu gu mag gi*} "Administration Centrale" et n'exclue pas que *caytu gu ndaw* puisse renvoyer à un référent qui soit réellement grand et important.

Ce constat nous fait dire sur la référence et cela après François GAUDIN que « *Pour l'aborder en conservant une spécificité linguistique, il faut se garder de poser un rapport direct entre le réel et la langue.* » (2003 : 33).

Reprenant ARISTOTE, nous dirons dès lors après lui « ..., *il n'y a rien qui soit le contraire du quantifié (c'est une évidence pour les [quantifiés] déterminés, par exemple [pour une longueur] de deux ou de trois coudées, pour une surface [déterminée] ou pour autre chose de ce genre : il n'est de fait rien qui soit leur contraire), sauf à dire que beaucoup est le contraire de peu, (...) ou grand le contraire de petit. En fait rien de tout cela n'est du quantifié, mais relève des relatifs ; rien en effet n'est dit grand ou petit par soi-même, mais rapporté à autre chose – par exemple on dit qu'une montagne est petite et un grain de millet grand, ce dernier du fait qu'il est plus grand que ses congénères, la première [du fait qu'elle est] plus petite que ses congénères. La référence est donc à autre chose, car si c'était en elle-même qu'une chose était dite petite ou grande, on ne dirait jamais que la montagne est petite et le grain de millet grand. On dit de même qu'il y a beaucoup de gens dans un village et peu à Athènes où il y en a pourtant bien des fois plus, ...* » (2002 : 79).

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure que l'imprécision de *wu yéeg* dans *tàngooru yaram wu yéeg wi* "hyperthermie" et *suukaru deret su yéeg si* "hyperglycémie", celle de *wu wàcc* dans *tàngooru yaram wu wàcc wi* "hypothermie" et *suukaru deret su wàcc si* "hypoglycémie" et l'usage

syncatégorématique de *gu ndaw* dans *caytu gu ndaw gi* "Administration Territoriale" n'entraînent aucune ambiguïté des S.N.R.

Nous pouvons dès lors procéder à la validation de ces néologismes vu que les critères d'intelligibilité et de motivation sémantique sont respectés nonobstant leur imprécision ou usage syncatégorématique.

Pour terminer, nous pouvons dire que les S.N.R. néologiques *tàngooru yaram wu yéeg wi*, *tàngooru yaram wu wàcc wi*, *suukaru deret su yéeg si*, *suukaru deret su wàcc si* et *caytu gu ndaw gi* sont respectivement des sortes de définitions des concepts d'hyperthermie, d'hypothermie, d'hyperglycémie, d'hypoglycémie et d'Administration Territoriale.

B-2-5-1-1) aspect accompli et qualification

Nous allons dans les lignes qui vont suivre essayer d'interpréter des S.N.R. à partir d'un examen de leurs marques aspectuelles de l'accompli et de l'inaccompli.

Cette décision repose sur les similitudes structurelles et fonctionnelles que nous pouvons établir entre la phrase et le S.N.R.

Nous sommes d'autant plus enclin à y procéder que nous partageons cette assertion d'Émile BENVENISTE selon laquelle « ... *l'idée ne trouve forme que dans un agencement syntagmatique, c'est là une condition première, inhérente au langage (...)* Le sens d'une phrase est son idée, le sens d'un mot est son emploi (toujours dans l'acception sémantique). A partir de l'idée chaque fois particulière, le locuteur assemble des mots qui dans cet emploi ont un "sens" particulier. » (2005 : 226).

Nous commencerons par examiner la validation des néologismes à partir d'un examen du couple forme adjectivale/valeurs référentielles (aspect, modalité)

Il importe de commencer par signaler l'importance des marques aspectuelles de l'accompli et de l'inaccompli dans l'expression du sens du S.N.R.

C'est ainsi que l'utilisation des verbes *ndaw* "être petit", *yéeg* "monter" et *wàcc* "descendre" à l'accompli fait que les P.R. à valeur de prédicat de second degré *gu ndaw*, *wu yéeg* et *wu wàcc* expriment respectivement la propriété évaluative-

objective de l'objet {Administration Territoriale} et les états d'hyperthermie, d'hypothermie, d'hyperglycémie et d'hypoglycémie d'autre part.

Il est vrai que le S.N.R. néologique *caytu gu ndaw gi* "Administration Territoriale" particularise une forme d'Administration par rapport à une autre, à savoir l'Administration Territoriale par rapport à l'Administration Centrale.

Les S.N.R. néologiques *tàngooru yaram wu yéeg wi* "hyperthermie", *tàngooru yaram wu wàcc wi* "hypothermie" signalent un changement dans la température du corps.

Quant aux S.N.R. néologiques *suukaru deret su yéeg si* "hyperglycémie" et *suukaru deret su wàcc si* "hypoglycémie", ils servent à désigner un changement dans le taux de sucre dans le sang.

Signalons que les S.N.R. néologiques *tàngooru yaram wu yéeg wi* "hyperthermie", *tàngooru yaram wu wàcc wi* "hypothermie", *suukaru deret su yéeg si* "hyperglycémie" et *suukaru deret su wàcc si* "hypoglycémie" renvoient tous à des états.

Notons que l'usage de la marque de l'inaccompli y exprime dans le cas de *tàngooru yaram wuy yéeg wi* et *tàngooru yaram wuy wàcc wi* le processus de transformation que subit la température du corps et dans le cas de *suukaru deret suy yéeg si* et *suukaru deret suy wàcc si* le processus de modification du taux de sucre dans le sang d'autre part. Ce faisant, l'usage de la marque de l'inaccompli ne permettrait pas une expression pertinente des notions d'hyperthermie, d'hypothermie, d'hyperglycémie et d'hypoglycémie.

B-2-5-2) Grille processuelle : types *jàngoro juy wàlle ji* "maladie contagieuse", *yuy dugg* "recettes" et *xaalis yuy dugg yi* "recettes"

Les N.A. *jàngoro* et *xaalis* et la M.R. *yu* qui assument chacun la fonction de sujet de second degré dans *jàngoro juy wàlle ji* "maladie contagieuse", *xaalis yuy dugg yi* "recettes" et *yuy dugg* "recettes" sont à considérer comme des participants impliqués dans les événements auxquels se rapportent les verbes *dugg* "entrer" et *wàlle* "être contagieux", à savoir l'entrée de recettes et la contamination que peut causer l'objet {maladie}.

Toutefois, ils divergent dans leur rôle de participant car assurant dans le cas de *jàngoro* le rôle d'agent et dans celui de *yu* et de *xaalis* le rôle de patient.

Le rôle d'agent de *jàngoro* "maladie" nous est parfaitement expliqué par Michel FOUCAULT dans cette définition de la maladie « *la maladie est le processus au long duquel se défait la trame de l'évolution, supprimant d'abord, et dans ses formes les plus bénignes, les structures les plus récentes, atteignant ensuite, à son achèvement et à son point suprême de gravité, les niveaux les plus archaïques. La maladie n'est donc pas un déficit qui frappe aveuglément telle faculté ou telle autre; il y a dans l'absurdité du morbide une logique qu'il faut savoir lire; c'est la logique même de l'évolution normale. La maladie n'est pas une essence contre nature, elle est la nature elle-même, mais dans un processus inversé; l'histoire naturelle de la maladie n'a qu'à remonter le courant de l'histoire naturelle de l'organisme sain. Mais dans cette logique unique, chaque maladie conservera son profil singulier....* » (1995 : 22).

Les sujets de second degré *xaalis* et *yu* renvoient quant à eux à des éléments du monde non humain.

Toutefois, cet élément est un objet physique inanimé dépourvu de conscience, de capacité d'action dans le cas de *xaalis* contrairement au cas de *yu* où il peut être pourvu aussi de conscience, de capacité d'action, pour dire doté des traits sémantiques [+ animé] et [+ animal].

C'est ainsi que nous pouvons parler de la portée sémantique large du P.R.N. néologique *yuy dugg* eu égard au fait qu'il peut aussi bien être interprété, soit

comme désignant les recettes s'entend d'argent, soit comme renvoyant par exemple aux rats vecteurs de la peste qui entrent dans une ville.

Le manque de transparence sémantique que nous localisons dans la M.R. *yu*, manque que ne peut compenser le verbe *dugg* "entrer", entraîne une ambiguïté du néologisme *yuy dugg*.

Toutefois, cela ne justifie pas son rejet comme néologisme, le co-texte et le contexte situationnel permettant de suppléer à son ambiguïté lors d'un discours.

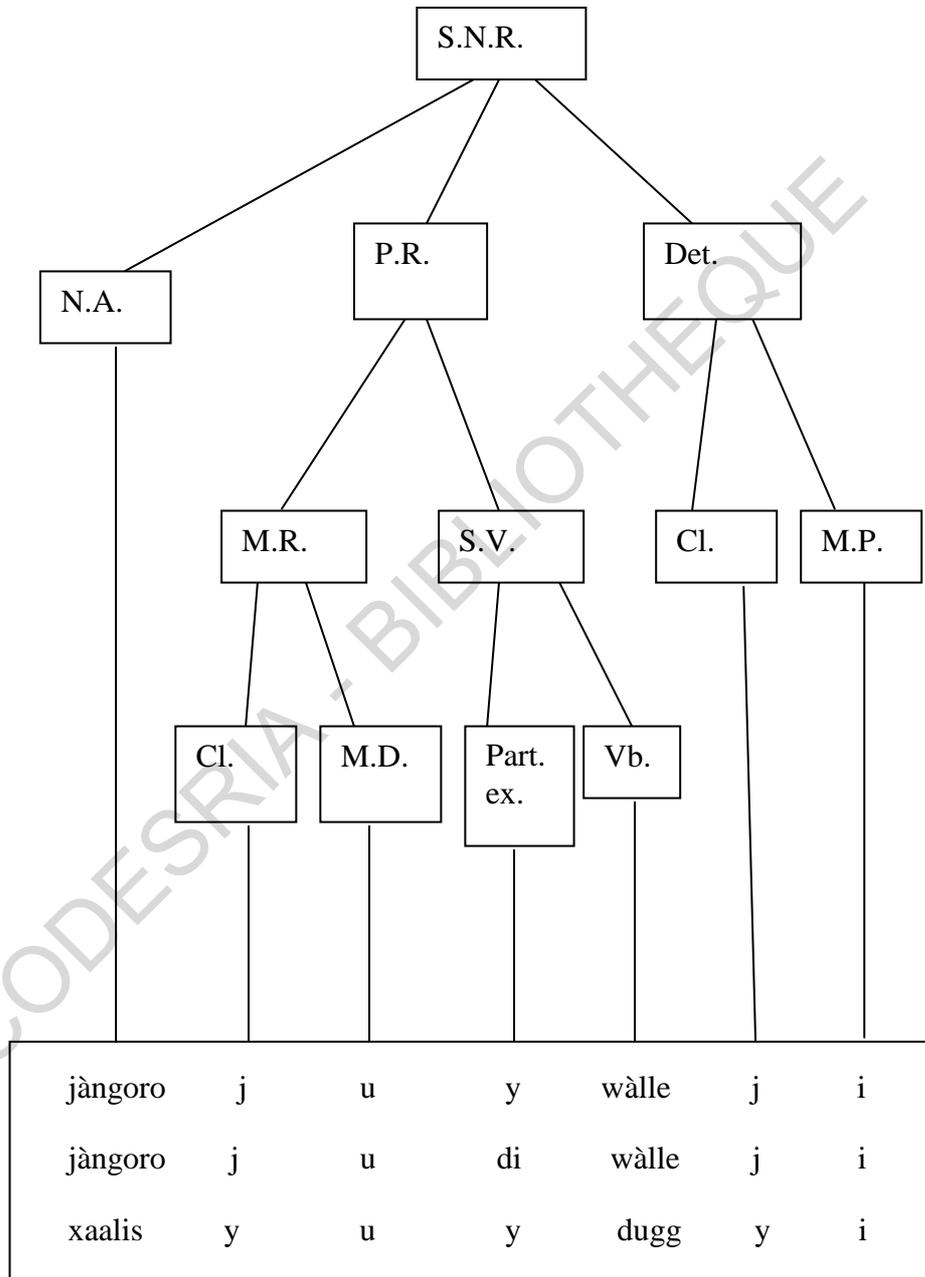
L'usage de ce type de construction a une attestation très ancienne qu'illustre le Dictionnaire des R.R.P.P. de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie publié en 1855 et cité par Francis GANDON et Amadou DIALO (2001 : 220).

Ces auteurs nous donnent les exemples de *kopar bu tuut* ou *bu tuut* : un sou (lit. une petite pièce); *kopar bu réy* ou *bu réy* : deux sous (lit. une grosse pièce).

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

B-2-5-2-1) aspect inaccompli et localisation temporelle

L'examen de l'arbre syntaxique suivant va nous permettre, au demeurant, de mener une réflexion sur l'aspect inaccompli en rapport avec la fonction des marques pronominales et les modalités des formes verbales.



Notons que le marqueur de l'aspect à l'inaccompli *y* représente le développement des procès désignés par les verbes *wàlle* "être contagieuse" et *dugg* "entrer" conjugués à la forme affirmative. Il exprime dans le cas de *jàngoro juy wàlle ji*

"maladie contagieuse" la constance et non l'inachèvement et dans le cas *xaalis yuy dugg yi* "recettes", la progression de l'événement.

Il s'agira pour nous de procéder dans les lignes qui vont suivre à une réflexion sur la localisation temporelle grâce à une interprétation de l'information aspectuelle véhiculée par le marqueur de l'inaccompli *y* ou sa variante *di*.

Nous pouvons de prime abord inférer que le marqueur de l'inaccompli transcende toute localisation temporelle.

En effet, il réfère et permet de décrire des événements dont l'extension va du passé au futur en passant par le présent, avec une situation qui ne change pas.

C'est ainsi que grâce au marqueur de l'inaccompli, le S.N.R. néologique *jàngoro juy wàlle ji* indique que la nature contagieuse de la maladie précède son expression linguistique par le sujet énonciateur et qu'elle demeurera intrinséquement contagieuse dans le futur. Nous remarquons qu'aucune limite temporelle n'est fixée.

Cette neutralité temporelle se retrouve aussi dans le cas de *xaalis yuy dugg* "recettes".

Cette intemporalité provient du marqueur de l'inaccompli *y* qui la diffuse aux verbes *wàlle* et *dugg* et par extension aux S.N.R. néologiques *jàngoro juy wàlle ji* "maladie contagieuse" et *xaalis yuy dugg yi* "recettes".

Les développements que nous venons de faire et sur la valeur sémantique desquels il importe d'insister nous font voir de près la relation sémantique-syntaxe et soulignent à plus d'un titre la proximité syntaxique du marqueur aspectuel de l'inaccompli *y* avec les verbes.

L'explicitation de la place et de la position syntaxique du marqueur de l'inaccompli *y* et de sa variante *di* va nous permettre de rendre compte de cette proximité syntaxique.

Constatons d'abord que la place de *y* dans la chaîne phonique doit être distinguée de sa position syntaxique dans le S.N.R.

En effet, une analyse linéaire à partir de la perception auditive pourrait laisser penser à l'existence d'une plus grande proximité syntaxique entre la M.R. *ju* et le marqueur de l'inaccompli *y* vu que ce dernier est accolé à la première dans le mot phonique et graphique *juy* dont la marque déterminative (connecteur déterminatif) *u* indique tout à la fois l'indétermination et la généralisation de l'événement.

En fait, la place du marqueur de l'inaccompli varie selon qu'on utilise le morphème monophonémique *y* ou sa variante libre biphonémique *di*.

C'est ainsi que le marqueur *y* est accolée à la M.R. *ju* (ex. : *jàngoro juy wàlle ji*) contrairement à sa variante *di* (ex. : *jàngoro ju di wàlle ji*) qui en est séparée.

Cette différence de place s'explique par la plus forte proximité morpho-phonétique entre le marqueur de l'inaccompli *y* et la M.R. *ju*, proximité qui obéit à des raisons phonétique (groupe de souffle). Remarquons que *y* vient s'accoler à la M.R. *ju* qui le précède vu qu'il n'est pas accentué.

Toutefois, la position des deux variantes *y* et *di* reste identique dans l'arbre syntaxique. Cela découle du fait qu'elles partagent la même proximité syntaxique avec le verbe *wàlle*.

On peut conclure en disant que ces deux particules ont une même distribution que ne revèlent ni l'expression orale, ni la graphie.

Cela nous amène à dire que la structure sous-jacente est extrêmement abstraite et c'est elle qui associe *y* et *di* à *wàlle*.

Pour confirmer cette proximité syntaxique nous pouvons nous référer à des critères distributionnels de la conjugaison en wolof.

En effet, le marqueur de la négation ((*w*)*ul*) et celui du passé ((*w*)*oon*) sont affixés au marqueur de l'inaccompli *d*, variante de *di* confirmant ainsi la qualité d'auxiliaire verbal de *d* et de ses deux variantes *di* et *y*.

En effet, comme le dit Geneviève N'DIAYE-CORREARD dans son article intitulé "*Structure des propositions et système verbal en wolof*" « *Le wolof connaît un seul véritable auxiliaire : di~d~y, qui marque l'inaccompli. La variante d apparaît devant les marques temporelles et la négation (doon, daa, daan, dee ; du) ; di et y apparaissent dans les autres cas (...)* ».

Exemples : *jàngoro ju dul wàlle ji* "maladie non contagieuse" et *jàngoro ju doon wàlle ji* "maladie précédemment contagieuse" .

À ce titre, il importe d'ajouter cette citation sur *dul* que nous empruntons à Stéphane ROBERT « *Il apparaît comme le corollaire inaccompli du suffixe ul. En effet, il présente les mêmes incompatibilités que ce dernier (parfait et négatif) et, comme lui, il conserve les déterminations modales de la conjugaison ; il sert à nier les valeur courantes de l'inaccompli : l'habitude, la répétition, le futur.* » (1990 : 172).

Étant arrivé au terme de l'étude des néologismes à formes plurimorphématiques, il nous importe maintenant d'examiner leur capacité à pouvoir servir à une indexation et à une recherche précise de l'information documentaire dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

### 3.2.2. Règles de l'unité de sens du descripteur et de précision en indexation face à l'utilisation de néologismes à forme plurimorphématique dans la langue wolofe

Nous commencerons par cette citation de B.C. VICKERY qui résume parfaitement l'objectif poursuivi dans ce paragraphe, à savoir « *Si l'on utilise un langage descripteur contrôlé, c'est en vue notamment de maximiser la proportion de documents pertinents [...]. Le but d'un langage documentaire contrôlé est de réduire l'ensemble des mots, ayant des sens qui se recouvrent, à un ensemble plus restreint de descripteurs, ayant des sens définis et délimités avec plus de précision.* » (1962 : 41).

L'atteinte de cet objectif suppose l'établissement de principes directeurs devant régir le choix et l'utilisation des descripteurs.

Par l'établissement d'un rapport entre la précision de l'indexation et la nature monosémique et monoréférentielle ou non des formes dérivées et S.N.G, nous tenterons de proposer un certain nombre de principes directeurs dans les lignes qui vont suivre.

#### A) Formes dérivées et S.N.G. face à la précision de l'indexation

Principe directeur 12 : Afin d'atteindre une précision optimale de l'indexation, tout descripteur néologique plurimorphématique devra être monosémique, monoréférentiel et appartenir à une classe sémantico-référentielle spécifique.

Exemples :

- *màggaayu nit* "la croissance de l'être humain" à la place de *màggaay* "croissance",
- *butitu njurukaayu jigéen* "utérus de la femme" à la place de *butitu njurukaay* "utérus",
- *cëri noyyikaayu nit* "appareil respiratoire de l'homme" à la place de *noyyikaay* "appareil respiratoire",
- *cëri sawukaayu nit* "appareil urinaire de l'homme" à la place de *sawukaay* "appareil urinaire",

- *cëri reesukaayu nit* "appareil digestif de l'homme" à la place de *reesukaay* "appareil digestif".

Dans le but d'illustrer le principe directeur précité, nous allons procéder à une réflexion sur la possibilité ou non d'utiliser comme descripteurs néologiques les néologismes *màggaay bi* "croissance", *butitu njurukaay li* "utérus", *reesukaay bi* "appareil digestif", *sawukaay li* "appareil urinaire" et *noyyikaay bi* "appareil respiratoire".

Notre objectif d'assurer une communication efficiente entre les acteurs de la santé (patients, personnel médical, etc.) et d'avoir des descripteurs néologiques à même de permettre une indexation et une recherche la plus précise de l'information documentaire dans le domaine de la santé humaine exige de vérifier la pertinence de la délimitation de la notion de croissance par le néologisme *màggaay*.

Dans cette perspective, nous pouvons dire que la conformité de la construction de *màggaay* d'avec les règles de la dérivation en wolof, sa motivation, son intelligibilité et la conformité de son sens compositionnel d'avec le sens logique (définition) de la notion de croissance « *augmentation des dimensions de l'ensemble d'un corps organisé ou de l'une ou l'autre de ses parties* » ne nous paraissent pas être des conditions suffisantes pour l'accepter comme descripteur néologique pour l'indexation et la recherche de l'information documentaire dans le domaine de la santé humaine.

En effet, à côté de pouvoir recevoir le trait sémantique [+ humain], le néologisme *màggaay* peut recevoir les traits sémantiques [+ animal] et [+ végétal].

Son champ d'application concerne donc l'ensemble des objets de la nature dotés de vie et son appartenance au classème [+ animé] est indiscutable.

Toutefois, le caractère général de cette classe sémantico-référentielle ne permettrait pas à *màggaay* d'assurer une précision optimale de l'indexation.

Cette nature polysémique le rend sémantiquement lâche car il peut désigner la croissance propre à des classes d'objets qui peuvent appartenir aussi bien à l'espèce humaine, animale ou végétale.

De par son niveau de spécificité faible, ce néologisme n'est ni monosémique, ni monoréférentiel.

Tout ceci le rend inapte à procurer une bi-univocité terminologique aussi bien au niveau du sens que du référent, principe fondamental qui seul permet d'arriver à avoir une pertinence et une précision optimale de l'indexation et de la recherche de l'information documentaire (NF Z 47-100, 1981 : 3).

Nous pouvons donc conclure en disant que l'utilisation de *màggaay* créerait du bruit informatif dans un système documentaire sur la santé humaine.

Nous proposons à sa place, pour représenter la notion de croissance dans le domaine médical de la santé humaine, le descripteur néologique *màggaayu nit* "la croissance de l'être humain", plus précis, libre de toute variation spatiale ou temporelle, figé dans sa forme et dans son sens (cf. Maryvonne HOLZEM, 1999 : 124).

Ce S.N.G. néologique permet de figer et de restreindre le sens de la notion de croissance à l'humain procurant ainsi une correspondance mot → notion parfaite.

Toutefois, il importe de préciser que l'utilisation de *màggaay* serait tout à fait valable dans un système documentaire encyclopédique, système qui peut bien accepter des néologismes moins précis car privilégiant l'exhaustivité des résultats de la recherche au détriment de la précision.

Il importe de ne pas confondre ce type d'exhaustivité à cette autre que caractérisent Ghislaine CHARTRON et alii en ces termes « *L'exhaustivité caractérise la capacité à signaler toutes les notions importantes d'un document. Nous pouvons différencier d'une part une exhaustivité par rapport au domaine traité, ce que l'on a appelé une exhaustivité interne au domaine, et d'autre part une exhaustivité par rapport à des notions connexes évoquées dans les documents mais non spécifiques du domaine traité, ce que l'on a appelé une exhaustivité externe.* » (1989 : 185)

Concernant *butitu njurukaay li*, nous pouvons dire qu'il n'est ni monosémique, ni monoréférentiel.

En effet, ce néologisme peut aussi bien renvoyer à l'utérus de la femme qu'à celui des mammifères non humains.

Ceci constitue une contrainte qu'il faut lever si l'on veut avoir des descripteurs néologiques qui soient exclusifs dans la mesure du possible au domaine de la santé humaine.

Dès lors et dans le but d'avoir un descripteur néologique monosémique et monoréférentiel, nous sommes amené à proposer le S.N.G. néologique *butitu njurukaayu jigéen* "utérus de la femme".

Si nous considérons que la recherche de clés d'accès aux savoirs les plus efficaces doit guider le travail d'indexation et de recherche de l'information, on comprendra la pertinence du choix de *butitu njurukaayu jigéen* comme descripteur néologique.

En effet, de par sa monosémie et sa monoréférentialité que n'a pas *butitu njurukaayu* qui peut aussi bien désigner l'utérus de la femme que celui de mammifères non humains, *butitu njurukaayu jigéen* permet, dans un système d'information documentaire sur la santé humaine, d'avoir une précision d'indexation plus importante.

La bi-univocité terminologique de *butitu njurukaayu jigéen* marquée par la relation un terme → une notion, une notion → un terme assure une précision de l'indexation et évite toute polynymie (le fait d'avoir plusieurs expressions pour un concept).

Concernant les néologismes à forme dérivée *reesukaay bi* "appareil digestif", *sawukaay li* "appareil urinaire", *noyyikaay bi* "appareil respiratoire", il importe de noter leur indétermination sémantique et leur manque de spécification.

En effet, on constate que *reesukaay bi* peut revêtir les traits sémantiques

[+ animal] ou [+ humain] tandis que *sawukaay li* et *noyyikaay bi* peuvent revêtir quant à eux ceux [+ animal] ou [+ humain] ou [+ inanimé].

Cela nous conduit à croire qu'il serait plus judicieux lors d'une indexation d'utiliser à leur place des S.N.G. néologiques qui ont une meilleure stabilité référentielle et sémantique car livrant une référence unique, condition nécessaire pour leur utilisation comme descripteurs néologiques.

D'où notre proposition d'utiliser pour l'indexation les descripteurs néologiques *cëri noyyikaayu nit yi* "appareil respiratoire de l'homme", *cëri sawukaayu nit yi* "appareil urinaire de l'homme" et *cëri reesukaayu nit* "appareil digestif de l'homme".

Toutefois, il importe de souligner que l'utilisation de néologismes à forme dérivée dans un système d'indexation reste possible.

D'où le principe directeur suivant :

Principe directeur 13 : Les néologismes à forme dérivée qui expriment un point de vue peuvent être utilisés comme spécificateur de point de vue.

Exemple : *reyukaayu doomi jàngoro* "antibiotique" : *ngaañ bi* "effet secondaire".

En effet, comme le dit Georges VAN SLYPE « *L'indexeur reliera l'aspect au seul descripteur qu'il concerne par un signe de ponctuation particulier (par exemple, le double point).* » (1987 : 161).

Notons que l'utilisation des néologismes *ngënéel bi* "effet positif" et *ngaañ bi* "effet secondaire" comme spécificateur de point de vue sur un descripteur sert à souligner l'angle sous lequel un médicament est considéré.

Le choix d'utiliser des S.N.G. comme descripteurs néologiques à la place de formes dérivées s'explique par le fait que les premiers cités répondent mieux aux exigences d'un langage documentaire, en général, et d'un thésaurus, en particulier, vu que ce dernier est un langage formel avec des termes normalisés qui ambitionnent de satisfaire aux règles d'unité de sens des descripteurs et de précision de l'indexation.

En effet, les S.N.G. permettent plus que les formes dérivées de restreindre les segments de réalité que l'on cherche à désigner par des néologismes.

Notons aussi que leur plus grande motivation sémantique a pour explication un rapport de nécessité entre le néologisme et son contenu plus important.

En outre, leur plus grande transparence morphologique fait que la relation du mot au référent est directement et mieux perçue.

Étant dotés d'une plus grande stabilité référentielle et bi-univocité terminologique, les S.N.G. assurent une bonne représentation des notions contenues dans les documents ou dans les demandes de recherche documentaire lorsqu'ils sont utilisés comme descripteurs néologiques.

Considérant les éléments constitutifs du S.N.G. comme un ensemble de conditions suffisantes qui décrivent une classe d'objets, de qualités ou de procès, nous pouvons dire que ces syntagmes nominaux sont des entités terminologiques qui sont à même d'être utilisées comme descripteurs d'un langage documentaire que nous considérons comme un artefact avec des termes normalisés.

Par ce point de vue, nous rejoignons Jean-Claude MILNER cité par Muriel AMAR (2000 : 125) qui considère que « ..., la notion de "classe" ou de "type" est chez Milner de nature artefactuelle ; une classe n'est pas constituée à partir des éléments du "réel", seul le discours peut l'actualiser, et ce n'est plus alors le même type d'unité qui est mis en cause. ».

Pour MILNER cité toujours par Muriel AMAR (2000 : 125) « Une unité lexicale ne peut avoir de référence actuelle que si elle est employée [...]. Mais, d'autre part, si l'on considère les emplois eux-mêmes, ce ne sont pas aux unités lexicales comme telles que sont associées des segments de réalité, mais bien aux groupes nominaux pris dans leur ensemble. ».

Les assertions précitées sont la preuve de la pertinence de l'assertion suivante de Muriel AMAR qui considère que « L'"atome référentiel, c'est donc le groupe nominal" et non le nom, le N, qui en constitue la tête. » (2000 : 125).

Toutefois, il importe de souligner que la description suivante du groupe nominal par AMAR quoique pertinente quand il s'agit de décrire la langue française doit être complétée lorsqu'il s'agit par exemple de décrire la langue wolofe « ..., c'est une séquence dont la forme minimale est : SPEC (N), où SPEC correspond à un spécifieur (qui peut être de type article, démonstratif ou quantifieur) et où N est une unité lexicale de catégorie nominale qui, en position de "tête" dans le groupe, lui donne son nom : groupe nominal. L'unité lexicale de catégorie N peut se voir complétée par des groupes adjectivaux, des groupes prépositionnels et des propositions (relatives et complétives). Seront donc identifiés comme des GN les

*séquences suivantes : "cet homme, le grand homme, un homme vert, l'homme qui rit, trois hommes aux pistolets d'or, un grand homme vert qui rit, etc." » (2000 : 124).*

En fait cette description qui ne voit de groupe nominal qu'avec un spécifieur explicite exclue de *facto* dans sa formulation des langues telles que le wolof où le spécifieur peut être implicite ou se trouver à la droite de la tête du syntagme nominal.

En effet, comme nous le montrent, d'une part, les règles de base qui régissent la construction des S.N.G. (cf. p. 245) et S.N.R. (cf. p. 227) de la langue wolof, syntagmes que nous identifions au groupe nominal, et d'autre part, le rôle des morphèmes grammaticaux (indices de classe, M.G.) dans l'interprétation des S.N.R. et des S.N.G. (cf. p. 269), la présence explicite du spécifieur n'est pas obligatoire et peut être implicite avec la présence d'un déterminant morphématique de rang zéro à droite de la tête du syntagme.

Notons que pour Muriel AMAR « ..., *SPEC* correspond à un spécifieur (qui peut être de type article, démonstratif ou quantifieur ... » (2000 : 124).

Pour Claude COULOMB dans la revue *l'information grammaticale* « *Ce qui précède X', le spécifieur de X', correspond aux "déterminants" divers : verbaux (auxiliaires), nominaux (articles, possessifs, etc.), adjectivaux (adverbes comme : très, assez, etc.), prépositionnels (comme : bien, dans, au-dessus de N), ... » (1991 : 8).*

Les réflexions que nous avons faites sur le comportement syntaxico-sémantique du S.N.R. lorsqu'il est mis en contexte dans une phrase avec ou sans déterminant grammatical défini (classificateur défini) justifie notre choix du principe directeur suivant pour assurer la précision de l'indexation .

B) Maintien ou non du classificateur du S.N.R. et troncation

Principe directeur 14 : Les S.N.R. pris comme descripteurs néologiques doivent avoir pour classificateur final le déterminant morphématique de rang zéro.

Exemples :

- *gàncax guy faj* "plante médicinale" plutôt que *gàncax guy faj gi*,

- *tàngooru yaram wu yéeg* "hyperthermie" plutôt que *tàngooru yaram wu yéeg wi*.

Les possibilités qu'offre la langue wolofe de tronquer ou non les S.N.R. et S.N.G. dans un langage documentaire permettent d'établir les principes directeurs suivants :

#### B-1) Non troncation

Principe directeur 15 : Si le S.N.R. est une expression insuffisante sur le plan sémantique, il ne doit pas être tronqué car sa troncation en P.R.N. produirait un descripteur néologique source de de bruit informatif pour cause d'ambiguïté sémantique et de polysémie.

Exemples :

- *gàncax guy faj* "plante médicinale" plutôt que *guy faj gi*,
- *tàngooru yaram wu yéeg* "hyperthermie" plutôt que *wu yéeg wi*,
- *suukaru deret su yègg* "hyperglycémie" plutôt que *su yègg si*.

Principe directeur 16 : Si le déterminé lexical suggère une ressemblance, par exemple une métaphore à une chose ou à un événement non relié au thème, alors le S.N.G doit être conservé comme tel.

Exemple :

- *xaalisu waajtaayu kuréli gox yi* "fonds d'équipement des collectivités locales"

En effet, la factorisation sémantique de *xaalisu waajtaayu kuréli gox yi* en *xaalisu waajtaay* "fonds alloués pour l'équipement et les préparatifs d'une femme avant son mariage" et *kuréli gox yi* "collectivités locales" ferait qu'on se retrouverait avec des documents non pertinents afférents au fonds alloués pour l'équipement et les préparatifs d'une femme avant son mariage dans la société wolofe.

#### B-2) Troncation

Principe directeur 17 : le S.N.R. peut être tronqué si sa troncation en P.R.N. ne produit pas un descripteur néologique source de de bruit informatif pour cause d'ambiguïté sémantique et de polysémie.

Exemple : *juy wàlle ji* "maladie contagieuse" à la place de *jàngoro juy wàlle* "maladie contagieuse".

Principe directeur 18 : Les S.N.R. et S.N.G. wolofs équivalents d'abréviations et d'acronymes français sont préférés à ces derniers.

Exemples :

*kurélu diiwaan gu taxawe yokute*

EP A.R.D (Agence Régional de Développement)

*palanji yokkute gox yi*

EP P.L.D. (Plans Locaux de Développement)

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

### **3.3. Vocabulaire Ontologique Spécialisé (V.O.S.) et indexation**

Il importe d'abord de procéder à une présentation du Vocabulaire Ontologique Spécialisé (V.O.S.), outil qui se trouve à l'annexe I de la thèse et que nous considérons comme un outil adéquat d'aide à l'indexation en wolof.

Nous commencerons par dire que l'aménagement d'un V.O.S., vocabulaire dont les termes doivent venir aussi bien de la langue commune que des domaines de spécialité, apparaît à nos yeux comme une étape incontournable sans laquelle il est impossible de procéder de manière sérieuse à une indexation pertinente en langue wolofe de questions et documents faits dans cette langue ou en français.

Cet aménagement est rendu d'autant plus nécessaire qu'est importante et flagrante la faiblesse quantitative et qualitative de l'expression des notions afférentes aux domaines de la santé, la pêche et la décentralisation par des termes wolofs.

L'élaboration du V.O.S. a nécessité la prise en compte de certaines réalités afférentes aux langues wolofe et française au Sénégal dont voici une liste que nous espérons assez exhaustive :

- certains concepts (hygiène, médecine, chirurgie administration territoriale, matériel de pêche, cellule, micro-organisme, nutrition, digestion, audition, industrie de la pêche, affections cardio-vasculaires, virus, bactérie, nutrition, digestion, audition, pêche à la mouche, fonds de dotation de la décentralisation, etc.) ne sont pas représentées dans la langue wolofe,
- certains termes relèvent du français du sénégal (écailleurs, case de santé rurale,...)

Ces constats sont valables dans nos trois domaines (santé, pêche et décentralisation).

Cela dit, nous pouvons préciser maintenant les contours que nous donnons à la notion de V.O.S.

Pourquoi avons nous choisi le concept de *V.O.S.* et non pas tout simplement celui de *vocabulaire spécialisé* ?

Ce choix nous a été dicté par le fait que le concept de *V.O.S.* synthétise les notions d'*ontologie* et de *vocabulaire spécialisé*, l'*ontologie* cherchant à représenter le sens et les rapports entre concepts (notions) alors que le *vocabulaire spécialisé* se limite à lister des unités linguistiques qui peuvent inclure des néologismes et des éléments en provenance d'un sous-lexique spécialisé de la langue commune.

L'intérêt que nous portons au concept de *V.O.S.* s'explique par le fait qu'il permet d'analyser les mots en hors contexte.

Ce faisant, le *V.O.S.* de par sa représentation conceptuelle et son vocabulaire apparaît à nos yeux comme un outil de base idéal pour la construction d'un thésaurus des concepts.

En effet, il s'est agi pour nous d'offrir une présentation du *V.O.S.* qui soit la plus proche de celle d'un thésaurus à présentation thématique que la NF Z 47-100 définit comme « (...) *un regroupement de termes qui permet l'accès au terme par un domaine d'intérêt.* ».

Nous pouvons dire que le regroupement des termes par domaine (santé, pêche et décentralisation), l'organisation du vocabulaire en classes conceptuelles qui comprennent les concepts en français et en regard leurs correspondants wolofs et les relations sémantiques entre les termes de chaque langue font que ce vocabulaire conceptuel est plus proche d'un thésaurus que d'un dictionnaire.

De par la disposition des relations qu'on y trouve, le *V.O.S.* offre une assez bonne compréhension et représentation des relations notionnelles. Ce faisant, il peut servir d'outil d'aide de recherche de l'information textuelle pour l'utilisateur d'un système d'information.

Précisons que la NF Z 47-100 définit le thésaurus en ces termes « (...) *liste d'autorité organisée de descripteurs et de non descripteurs obéissant à des règles terminologiques propres et reliés entre eux par des relations sémantiques, hiérarchiques, associatives, ou d'équivalence.* »

Nous avons dans notre V.O.S. à la fois des généralités de classe et des généralités de propriété (les concepts en gras sont des concepts généraux de classe et/ ou de propriété, il s'agit de concepts vedettes, concepts pivots).

Ces généralités peuvent servir à réduire le bruit, le silence, augmenter la précision et améliorer l'accès à l'information contenue dans les bases de données.

Nous pouvons donc dire que le V.O.S. se caractérise par une structuration des différents domaines (santé, décentralisation et pêche) par le rattachement de mots à des concepts vedettes qui structurent les différents champs conceptuels dont les éléments constitutifs sont représentés par des mots appartenant à différents champs lexicaux.

Le V.O.S. vise à être une source fournissant des données terminologiques et lexicales nécessaires à la création de langages descripteurs contrôlés monolingues ou multilingues français-wolof dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation.

Pour atteindre cet objectif, les différentes classes conceptuelles du V.O.S. sont organisées de telle sorte qu'on y retrouve des variantes dialectales (à contrôler), des néologismes (entre parenthèses), des relations lexicales de synonymie (signalées par des virgules), de polysémie, d'antonymie, d'hyponymie, de méronymie, d'équivalence interlinguistique (à contrôler) et des liens référentiels de cause, de but, d'instrument, d'agent, de lieu, etc (à contrôler).

Notons que l'aménagement du V.O.S. à partir des classes conceptuelles de la santé, la pêche et la décentralisation représentées dans la langue française (langue-source) nous a imposé de toujours avoir présent à l'esprit la difficulté d'avoir une même représentation des classes conceptuelles dans deux langues différentes.

Cela a déjà été souligné par Ferdinand De SAUSSURE et en ces termes « *Si les mots étaient chargés de représenter des concepts donnés d'avance, ils auraient chacun, d'une langue à l'autre, des correspondants exacts pour le sens; or il n'en est pas ainsi.* » (1991 : 161).

L'élaboration des classes conceptuelles a reposé sur les définitions que nous avons puisées principalement du *Dictionnaire de Médecine Flammarion* (2001),

sur *La Classification internationale du fonctionnement du handicap et de la santé* (2001) et sur les suggestions de spécialistes et professionnels de la médecine, de la pêche et de la décentralisation.

D'où les classes conceptuelles suivantes :

A) Domaine de la santé

- les humains,
- les âges de la vie,
- le corps et la vie,
- les fonctions vitales,
- la santé, l'hygiène et la maladie,
- la médecine et les soins du corps

B) Domaine de la pêche

- acteurs de la pêche,
- types de pêche,
- instruments de la pêche,
- transports et conservation des produits de la pêche,
- l'économie de la pêche,
- commerce de la pêche

C) Domaine de la décentralisation

- répartition du Territoire Nationale,
- compétences transférées

Notons que les classes conceptuelles comprennent les concepts en français et en regard leurs correspondants wolofs s'ils existent et la vérification des correspondances concept → mot se sont faits grâce à une coopération avec des spécialistes et acteurs de nos trois domaines (santé, pêche et décentralisation).

À chaque classe conceptuelle correspond une aire de mots couverte par le concept.

En effet, chaque structure conceptuelle intègre un sous-système sémantique et les classes conceptuelles de la structure conceptuelle nous ont permis de mettre en place les champs lexicaux de la structure sémantique.

Précisons que nous avons eu à faire un tri dans la masse des données lexicales et des néologismes recueillis, tri dicté par le besoin de sélectionner les termes les plus à même d'être utilisés dans nos milieux d'enquête comme termes d'indexation et de recherche de l'information documentaire.

La méthode utilisée pour y arriver a consisté à demander aux répondants de nos trois domaines de nous dire quelles étaient les termes qui leur semblaient les plus à même d'être intégrés dans un vocabulaire.

Soulignons que l'organisation du V.O.S. permet de poser des questions extensionnelles ou intensionnelles sur des ensembles (classe des humains, des âges), sur des propriétés, etc.

Exemples :

*Kuy doomu aadama ?* = qui est un humain ? (question extensionnelle sur un ensemble)

*Luy doomu aadama ?* = qu'est-ce un humain ? (question intensionnelle sur la propriété de l'humain)

Grâce aux principes directeurs élaborés dans la thèse, des descripteurs et descripteurs néologiques pourront être tirés du V.O.S. et être utilisés pour standardiser les descriptions des sujets afin d'augmenter la probabilité de faire coïncider les termes d'indexation et les termes des questions posées au système d'information.

Précisons que le V.O.S. nous a aussi servi à concevoir de concert avec Jean-Luc MANGUIN, chercheur informaticien au GREYC, un micro-dictionnaire électronique wolof-français dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation dont nous pensons exploiter les données sur la synonymie sous la forme d'anneaux de synonymes.

La norme américaine ANSI Z39.19-2005 caractérise ces anneaux de synonymes en ces termes « ... *a synonym ring is considered to be a type of controlled*

*vocabulary (...) Synonym rings cannot be used during the indexing process. Rather, they are used only during retrieval. Use of synonym rings ensures that a concept that can be described by multiple synonymous or equivalent terms will be retrieved if any one of the terms is used in a search. (...) A synonym ring allows users to access all content objects or data base entries containing any one of the terms. Synonym rings are generally used in the interface in an electronic information system, and provide access to content that is represented in natural, uncontrolled language = ... un anneau de synonymes est une sorte de vocabulaire contrôlé (...). Les anneaux de synonymes ne peuvent être utilisés durant la phase d'indexation. Ils sont plutôt et seulement utilisés durant la phase de recherche. L'utilisation d'anneaux de synonymes permet de rechercher un concept par n'importe lequel des mots synonymes ou équivalents. (...) Un anneau de synonymes permet aux utilisateurs d'un système d'information d'avoir accès à tous les objets informationnels ou bases de données contenant n'importe lequel de ces mots synonymes. Les anneaux de synonymes sont généralement utilisés comme interfaces dans un système d'information électronique et donnent accès à des contenus informationnels représentés dans un langage naturel et non contrôlé. ».*

L'exploitation des anneaux de synonymes permettra à nos recherches sur le traitement de l'information d'atteindre un palier supérieur.

En effet, comme le dit Jacques MANIEZ « Longtemps la notion d'"objet informationnel" s'est confondue, en science de l'information, avec celle de "document", à la fois unité physique et unité de connaissance (...) Le traitement informatique du langage naturel, en agissant au niveau des microstructures (données lexicales et propositions), utilise des unités physiques plus fines que le document global (chapitre, paragraphe, page). (...) L'apparition de nouveaux supports et de nouvelles techniques ne doit pas conduire à renoncer à [la notion de document], mais plutôt à l'intégrer dans une conception plus large et plus souple de l'information en lui réservant une place de choix parmi les objets informationnels. » (2002 : 89).

Pour terminer, nous pouvons noter la définition du langage documentaire par le *Vocabulaire de la documentation* publié par l'A.D.B.S., à savoir « ... langage contrôlé et normalisé utilisé dans un système documentaire pour l'indexation et la recherche. Un langage documentaire permet de représenter de manière univoque les notions identifiées dans les documents et dans les demandes des utilisateurs, en prescrivant une liste de termes ou d'indices, et leurs règles d'utilisation. » (2004 : 144).

Signalons que cet outil n'élimine pas la variabilité de l'indexation humaine. Toutefois, il peut servir à sa réduction en servant d'instrument de tri par exemple de la synonymie.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

### 3.4. Description de la synthèse vocale Kali en wolof

Cette partie de la thèse est une présentation de l'état d'avancement de nos travaux sur la synthèse vocale Kali en wolof.

Nous y abordons :

- la phase de prétraitement avec un "toilettage" du texte de base (normalisation des majuscules, abréviations, symboles et sigles, orthographe "à la française"),
- l'analyse morpho-syntaxico-prosodique,
- la transcription graphème-phonème,
- le traitement acoustico-phonétique pour la constitution de la base de diphtongues.

Il reste entendu que notre modeste contribution à la construction de la synthèse vocale Kali en wolof s'est limitée à fournir notre voix, des données linguistiques sur la phonologie, les règles morpho-syntaxiques et la prosodie de la langue wolof pour la segmentation des textes.

Ces données linguistiques ont par la suite été adaptées par Michel MOREL pour construire les Dictionnaires, Ressources syntaxiques, Ressources prosodiques, Règles de transcription et Base de diphtongues.

Comme le disent si bien Michel MOREL et Anne LACHERET-DUJOUR, concepteurs de la synthèse vocale Kali « *Les quatre premiers modules [dictionnaires, ressources syntaxiques, ressources prosodiques, règles de transcription] reposent sur une exploitation déclarative des connaissances, la base de diphtongues, contenue dans le dernier module, est générée par le logiciel interactif de développement. (...) une présentation déclarative des ressources linguistiques permet de passer rapidement d'une langue à une autre.* » (2001 : 195)

C'est grâce à ce principe appliqué dès la conception de Kali par ses auteurs, que nous avons pu ajouter la langue wolof sous forme de ressources linguistiques, sans modifier le moteur de Kali (c'est-à-dire les programmes informatiques).

### 3.4.1. Prétraitement du texte

Cette phase a pour première tâche le nettoyage du texte afin de le transformer en une suite de phrases constituées de mots orthographiés.

Nous pouvons dire que l'objectif premier est une normalisation du jeu de caractères qui consiste à traduire en mots les unités de mesure du Système International (S.I.), les symboles non alphanumériques (comme la virgule, l'arobase), les chiffres romains, les abréviations, les sigles, etc. Dans le cas du wolof, cette normalisation s'applique également à l'écriture "à la française", qui est souvent mélangée à l'écriture normalisée, notamment dans le cas des noms propres.

Exemples :

- Khoudia → *xujja*
- Thies → *cees*
- tougnou → *tuñu*
- beuss → *bës*
- Diakhaté → *Jaxaté*
- Thiaw → *Caw*

Notons que le prétraitement n'est pas seulement fait pour faciliter la transcription phonétique. Il est indispensable à l'analyse syntaxique.

En effet, les dictionnaires de catégorisation nécessitent une orthographe normalisée sous peine de devoir multiplier les entrées en fonction des variantes orthographiques, tâche qui ne saurait prétendre à l'exhaustivité et compliquerait singulièrement la maintenance de cette ressource.

Un deuxième dictionnaire est ensuite activable de façon facultative par l'utilisateur afin de transcrire correctement les mots pour lesquels la transcription graphème-phonème par règles, trop généralisante, ne peut s'appliquer (par exemple un nom propre mal prononcé par la synthèse).

Nous tenterons dans les lignes qui vont suivre d'illustrer les problèmes que soulève l'application de cette démarche à la langue wolof.

#### A) Création de néologismes et traduction

Nous pouvons dire que l'expansion des symboles, abréviations et chiffres romains a nécessité l'utilisation de néologismes, sinon leur traduction.

En effet, il nous a fallu procéder à la traduction et à la création ou sélection d'un certain nombre de néologismes pour pouvoir assurer l'expansion des sigles, abréviations, chiffres romains et symboles.

Exemples :

- *Jengal-ginnaw* = contre-oblique ( \ )
- *Jengal-kanam* = oblique ( / )
- *Ñaari galan* = double croix ( † )
- *Tiimal a* = exposant a ( <sup>a</sup> )
- *Dolar* = dollar ( \$ )
- *Milyaar* = milliard
- *Benn ci ñaar* = un demi (  $\frac{1}{2}$  )
- *Benn ci ñeent* = un quart (  $\frac{1}{4}$  )
- *Jàñq* = mademoiselle

#### B) Phénomènes d'interférence linguistique et principes d'écriture de la langue wolofe dans la synthèse Kali

Nous ne perdons pas de vue que la transcription ne pourra être parfaite si les phénomènes d'interférence linguistique que l'on retrouve dans les textes wolofs (emprunts lexicaux non intégrés phonétiquement à la langue wolofe et syntagmes hybrides dont la construction respecte les règles qui régissent la construction des formes syntagmatiques du wolof avec une transformation partielle de la séquence morphématique de la langue française) ne sont pas résolus.

Par exemple, nous pouvons citer l'expression "crise cardiaque" dans l'énoncé « ..., *jën tamit di na feebar ngir crise cardiaque maanaam lu ñu tudde feebaru xol.* » prononcé par un locuteur pêcheur avec les phonèmes du français.

Si nous devons respecter cette façon de parler, il nous aurait fallu intégrer à la synthèse vocale les interfaces entre les deux langues ainsi que les bases de phonèmes du français et du wolof prononcés par le locuteur.

Selon les lois de la combinatoire que nous a expliquées Michel MOREL, cette intégration aurait pour conséquence d'accroître quatre fois la base de diphtonges pour un bénéfice quasi nul vu que notre objectif n'est pas d'avoir une synthèse vocale qui change de langue chaque fois qu'elle rencontre un emprunt non intégré.

De plus, la modernisation de la langue wolofe est une raison fondamentale qui nous incite à intégrer ces expressions dans cette langue.

D'où notre proposition de l'expression *kris karjak* qui présente l'avantage d'être intégrée linguistiquement et d'être perceptivement très voisine de celle de l'expression française crise cardiaque vu que les consonnes /s/ et /j/ du wolof sont respectivement phonétiquement proches de celles du français /z/ et /dj/.

Toujours pour appuyer cette proposition, nous pouvons considérer /s/ et /z/ comme des phonèmes à variantes du wolof qu'Amadou DIALO décrit en ces termes « ... un ensemble de sons plus ou moins différents mais qui jouent le même rôle dans les unités significatives et qui de ce fait même ne peuvent pas s'opposer entre eux. » (1983 : 23).

Nous pouvons aussi noter que les syntagmes hybrides, de même que la gémination des consonnes, la longueur des voyelles et les consonnes utilisées sont marqués par des flottements chez les locuteurs wolofophones.

C'est ainsi que par exemple se pose la question du choix de la graphie de *symptômu jabet* vu que l'usage parlé des locuteurs wolofophones est marqué par la prononciation /sɛmto :m/ et non par celle /sẽmto :m/ plus proche de la prononciation du français standard /sẽpto :m/.

Il se trouve que les locuteurs qui ont suivi une instruction en français peuvent avoir la sensation auditive d'entendre une voyelle nasale, sensation imputable au contact avec la consonne nasale /m/ qui transmet partiellement sa nasalité à la voyelle qui la précède dans une suite VC appartenant à une même syllabe.

Nous pouvons donc dire que l'intégration phonologique de l'emprunt est totale.

Ce qui nous amène à proposer une écriture phonologique conforme à la norme du wolof d'où notre proposition *semtóom*.

À ce cas qui relève de l'orthoépique se greffe la gémination des consonnes et la longueur des voyelles qui sont afférentes à l'orthophonie, ainsi que les variantes de prononciation de certains mots, qui sont propre au dialecte.

Par exemple, la longueur des voyelles (en italique) de l'emprunt au français hôpital du segment d'énoncé ci-dessous varie chez le même locuteur.

Tradipraticien : - ... *ma ne ko [ka] demal opitaal ba nga xam ne am nañu ci [si] lu leer ne dafa am jabet, looloo tax ma di ko [ko] yabbal opital*. = Je lui dis d'aller à l'hôpital pour savoir s'il a le diabète, c'est ça qui m'amène à l'envoyer à l'hôpital

Nous nous retrouvons donc devant un emprunt intégré phonologiquement *opitaal* et un emprunt non intégré phonologiquement *opital*.

Dans le même segment d'énoncé, deux mots outils *ci* et *ko* sont prononcés d'une manière non conforme à cette écriture phonologique.

C'est ainsi qu'ils sont prononcés respectivement /si/ et /ka/ par le locuteur tradipraticien en conformité avec une partie de la population wolofophone.

Vu que la synthèse vocale respecte *a priori* l'orthographe du texte, l'on peut penser qu'il serait pertinent de prononcer avec une longueur vocalique différente les deux versions, à savoir *opitaal* et *opital*.

Mais la parole artificielle étant censée être la modélisation d'un locuteur standard, il nous a semblé préférable d'adopter une prononciation unique, à savoir celle considérée comme la plus acceptable – ou la plus universelle – par les locuteurs wolofophones.

Cela n'empêche pas de recourir à la réécriture (prétraitement de Kali, cf. *supra*).

La question se pose donc de ce que doit faire la synthèse vocale, ainsi que des retombées de nos choix sur la linguistique wolofe.

Nous proposons d'utiliser la méthode utilisée en français et en anglais par Michel MOREL pour traiter ces problèmes. Il s'agit en fait de bien séparer conceptuellement le champ graphique du champ phonétique.

Ainsi, il sera possible de recourir à la réécriture (prétraitement) pour prendre en compte la variabilité graphique et simuler optionnellement les variations dialectales de prononciation dans le module de phonétisation.

Notons que le dictionnaire spécial de réécriture du logiciel Kali est mis à la disposition de l'utilisateur pour combler les lacunes du prétraitement et modifier à sa convenance la prononciation des mots.

Par exemple, s'il souhaite que Kali prononce *ci* /si/, il rentrera la ligne suivante :

ci=si

Un autre exemple que nous avons eu à examiner concerne la conjonction de coordination *ak* qui a pour variantes dialectales /ax/, /ag/ ou /ak/.

Nous proposons de l'orthographier *ak* et d'entrer les variantes *ag* et *ax* dans le dictionnaire de catégorisation.

L'utilisateur pourra ainsi, grâce au dictionnaire spécial de réécriture, en modifier la prononciation sans en changer la fonction.

Comme le disent Michel MOREL et Anne LACHERET-DUJOUR « ..., *un dictionnaire de réécriture peut être créé par l'utilisateur lui-même pour pallier les manques de la transcription par règles. Ce dictionnaire est fourni avec quelques entrées seulement, servant ainsi de modèle pour la création de nouvelles lignes ...* » (2001 : 197).

La divergence entre l'écrit et l'oral que nous venons de voir montre que l'orthographe wolof en tant qu'instrument de communication écrite peut se standardiser davantage et devenir de plus en plus pratique en s'affranchissant de la diversité des prononciations.

Ces différents points que nous venons d'aborder montrent que l'établissement de certaines régularités dans l'orthographe du wolof mésolectal à l'Écrit encore marquée par un désordre dans la norme lexicale n'est pas un objectif creux si l'on

sait que cela permettrait d'avoir à l'image du français – dont l'orthographe était encore très fluctuante à l'époque classique – une orthographe des mots qui soit fixe.

Nous allons dans le paragraphe suivant consacré à l'analyse syntaxique essayer d'examiner les problèmes spécifiques qui s'y posent en wolof.

### 3.4.2. Analyse morpho-syntaxico-prosodique

Nous commencerons par cette assertion de Michel MOREL et Anne LACHERET-DUJOUR qui résume les points que nous allons aborder dans ce paragraphe « *L'analyse syntaxique constitue aujourd'hui une étape fondamentale en synthèse à partir du texte, aussi bien pour résoudre certains problèmes liés à la phonémisation (traitement des liaisons entre mots, résolution des ambiguïtés dues par exemple à la présence d'homographes hétérophones dans un texte) que pour construire le modèle prosodique.* » (2001 : 197).

Il importe toutefois de signaler qu'il n'existe pas en wolof de phénomène de liaison – remplacé qu'il est par l'agglutination – et que l'homographie, si elle est aussi répandue que dans nombre de langues, n'est jamais hétérophone en wolof.

En effet, l'homographie est homophonique et est parfois différenciée par l'utilisation d'indices de classe différents.

Exemple : *suux wi* "muscle" et *suux gi* "creux d'arbre qui retient l'eau de pluie".

Notons aussi que les homographes peuvent être identifiés sur le plan syntaxique par la distinction entre les catégories grammaticales du verbe, du nom, de la marque de mode etc.

- Exemple de distinction nom / verbe : *suux wi* "muscle" / *suux* "sombrier, couler"
- Exemple de distinction verbe / modalité verbale / nom : *day* "évacuer des excréments" / *day* "marque de l'emphatique du verbe à la troisième personne du singulier comme dans *day naan* = il boit" / *day* "excrément"

- Exemple de distinction modalité verbale / nom : *yaay* "marque de l'emphatique du sujet à la deuxième personne du singulier comme dans *yaay jaay* = c'est toi qui vends" / *yaay ji* "mère"
- Exemple de distinction modalité verbale / pronom personnel complément / verbe : *may* "marque du narratif à la première personne du singulier comme dans *may faj xale yi* = je soigne les enfants" / *dafa may sonal* = il me fatigue / *dama la ko may* = je te le donne.

Exemple d'agglutination (en italique) :

Cliente : - *Kon dama key naan samdeek [samdi ak dimaas] dimaas, buma liggéeyul, waaw dama koy xooj ?* = Donc je le bois le samedi et le dimanche, quand je ne serai pas au travail, est-ce que je le laisse tremper ?

Reprenant Michel MOREL et Anne LACHERET-DUJOUR, nous pouvons dire après eux que « *L'analyse syntaxique constitue donc un traitement (...) économique et (...) robuste. Concernant la génération automatique de la prosodie, si les structures intonative et syntaxique ne sont pas nécessairement congruentes, il n'en reste pas moins qu'elles sont associées, dans la mesure bien sûr où l'intonation respecte un jeu de contraintes rythmiques fondamentales (...). La segmentation en constituants syntaxiques (ici appelés "tronçons") représente donc un point d'ancrage précieux pour poser une structure prosodique de base.* » (2001 : 198).

Se pose toutefois la problématique de la résolution en synthèse vocale du problème lié à l'existence de deux types de syntaxes dans le wolof mésolectal écrit, à savoir (i) une syntaxe par juxtaposition, mais plus généralement (ii) une syntaxe de dépendance marquée par une structure des énoncés beaucoup plus complexe (structure arborescente).

Pour des exemples de ces types de syntaxes, nous convions nos lecteurs à se référer au paragraphe que nous avons consacré à la syntaxe de la variante mésolectale du wolof écrit (cf. p. 148).

La solution apportée à ce type de problèmes par la synthèse vocale Kali tient à la modularité des ressources linguistiques et sera traitée en *infra* "mise en relation des constituants syntactico-prosodiques".

L'analyse morpho-syntactico-prosodique du texte par le logiciel Kali se fait en 4 opérations, à savoir :

- 1) La segmentation en mots
- 2) L'étiquetage des mots
- 3) Le regroupement des mots en constituants syntactico-prosodiques
- 4) La mise en relation des constituants syntactico-prosodiques

#### A) Segmentation en mots

La segmentation des phrases wolofes en mots se fait selon les mêmes principes que pour la synthèse Kali en français et en anglais.

C'est ainsi que les séparateurs sont l'espace et les différents signes de ponctuation (tiret, parenthèse, guillemets, etc.) et les mots composés sont reconstitués grâce à la présence du tiret.

Il nous a aussi fallu établir une liste de mots composés sans tiret (avec espace) dans laquelle nous regroupons les formes linguistiques suivantes :

- locutions verbales constituées d'un « coverbe » à valeur adverbiale et d'une particule verbale,
  - les S.N.G. (la marque de la relation syntaxique entre le terme complété et le terme complétant est non spécifiée ou est spécifiée et non isolée),
  - les P.R.N.,
  - les S.N.R. y compris ceux dont l'un des constituants est un syntagme nominal génitif est également établie, sous réserve qu'il ne s'agisse pas d'un figement partiel conservant une relation syntaxique entre les mots (figement relationnel).
- Exemples de locutions verbales : *ne patt* "se tenir coi", *ni bëret* "se lever en sursaut", *ni gaññ* "y avoir à foison", *ne pëll* "sortir en trombe".

- Exemples de S.N.G. dont la marque de la relation syntaxique entre le terme complété et le terme complétant est spécifiée et non isolée : *ndoxum naan* "eau potable", *ndoxum siti* "syphilis"
- Exemple de S.N.G. dont la marque de la relation syntaxique entre le terme complété et le terme complétant est non spécifiée : *yokute dëkk yi* "développement local"
- Exemples de P.R.N. : *yuy dugg yi* "recettes", *lu ñuy naan li* "voie orale"
- Exemple de S.N.R. : *jàngoro juy wàlle ji* "maladie contagieuse"
- Exemple de S.N.R. dont l'un des constituants est un S.N.G. : *bërëbu fajukaay gu féete ci nguur gi* "structure sanitaire"

## B) Étiquetage des mots

Il est réalisé tout d'abord par un dictionnaire de catégorisation associé à un dictionnaire des verbes et de leurs flexions.

Ensuite, un dictionnaire des finales vient compléter le dispositif pour les mots absents du dictionnaire principal mais dont la finale permet de déterminer la catégorie (exemples : *-aale*=verbe, *-eef*=nom, etc.).

Un jeu de règles contextuelles permet enfin de résoudre les ambiguïtés de catégorisation.

Notons que lors de la constitution de notre dictionnaire de catégorisation, s'est posé le problème de l'adjectif qui n'existe pas en wolof.

Par exemple *rafet* ne signifie pas "beau" mais "être beau" ou "qui est beau", *gumba* ne signifie pas "aveugle" mais "être aveugle". Il s'agit en fait de verbes d'état.

Cependant, certaines de leurs utilisations au sein du syntagme nominal leur donnent une fonction semblable à celle de l'adjectif.

La relation prosodique étroite entre le substantif et le verbe d'état nous a amené à rechercher une catégorie grammaticale prosodiquement adéquate pour y intégrer ces verbes d'état.

C'est ainsi qu'avec Michel Morel, nous sommes arrivés à la conclusion que c'est la catégorie "adjectif" qui convient le mieux eu égard au fait que le verbe d'état qualifie le substantif au même titre que l'adjectif.

Précisons toutefois qu'il s'agit ici d'une heuristique pour la synthèse vocale.

Il nous a fallu recourir à cette heuristique pour résoudre le problème posé par les nombres (les numéraux).

En effet, ils ont comme en français et dans de nombreuses langues une valeur à la fois nominale et adjectivale.

Notons que leur utilisation devant un nom leur faisant assurer la fonction d'adjectif numéral (ex. : *juróomi milimetar et juróom-benni milimetar*), nous les avons intégrés dans la catégorie "adjectif" pour les besoins de la synthèse vocale.

### C) Regroupement des mots en constituants syntactico-prosodiques

Un jeu de règles relativement simples permet d'associer entre eux les mots qui sont étroitement liés, par exemple : nom + classificateur + marque de proximité (ex : *jigéen ji* "la femme", modalité verbale + coverbe + verbe (ex : *mu ne bërèt* "il se leva brusquement"), etc.

Le mot formé du classificateur et de la marque de proximité est considéré dans Kali comme un article.

Cette position nous semble tout à fait pertinente et elle rejoint celle de Jean-Léopold DIOUF pour qui « L'article simple défini singulier ou pluriel se place après le déterminé ». (2003 : 12).

Notons qu'il importe de bien tenir compte de la variation dans la catégorie grammaticale d'appartenance de certains mots vu que cela détermine fortement leur association syntactico-prosodique.

À ce titre, nous pouvons citer le cas de *ci* qui est rattaché à gauche lorsqu'il est pris comme adverbe et à droite quand il est utilisé comme préposition.

Soulignons que *ci* peut aussi participer d'une locution prépositive ou adverbiale

Exemple 1 : *ci* membre d'une locution adverbiale (en gras) et *ci* membre d'une locution prépositive (en italique) :

Pêcheur : - ... #Jàngat nañ **ci ne**# am na ñaar #*ba ci* ñett façons# yoo xame ne jën di na ko feebar. = ... On a appris sur cela qu'il y a deux à trois manières pour le poisson de tomber malade.

Exemple 2 : *ci* adverbe (en italique) :

Daouda : - Ndax di ngay laaj jarag ji #lu jëm *ci* [si]# jàngoro yu ko mësä dal moom wala mbokkam ? = Demandes-tu au malade ce qui concerne les maladies qu'il a eu lui ou ces parents ?

Tradipraticien : - Loolu du ma ko laaj. So ñówee dina la laaj lan mo la jot. Su fekke #am naa *ci* [si]# tegtal, ma jox la garab yi nga xam ne #am naa *ci* [si]# tegtal. Su fekke #amu ma *ci* [si] # tegtal, ... = Cela je ne le demande pas. Si tu viens, je te demande ce qui t'arrive. Si j'ai une prescription sur cela, je te donne les médicaments sur lesquels j'ai des prescriptions. Si j'ai pas de prescriptions sur cela ...

Daouda : - Ndax ding koy laaj #lu jëm *ci* [si]# cetam ak ni muy dunde ? = Est-ce que tu lui poses des questions qui touchent à son hygiène ou à sa manière de vivre ?

Tradipraticien : ... Yooyu #am nañu *ci* [si]# ay tegtal. = ... Sur ceux là, on a des prescriptions.

Daouda : Keroog dang ma ne ndoxum siti du jàngoro #juy jóge *ci* [si]# séy. = L'autre jour, tu m'avais dit que la syphilis n'était pas une maladie qui venait d'un rapport sexuel.

Exemple 3 : *ci* préposition (en italique) et *ci* membre d'une locution prépositive (en gras) :

Vendeur-tradipraticien : ... lepp #*ci* [si] kaw# la, (...) lepp mooy #**bu ci** [si] kaw# = ... tout est sur la surface, (...) tout est ce qui se trouve sur la surface.

D) Mise en relation des constituants syntactico-prosodiques entre eux

Un jeu de règles assez complexes – et présentant un taux d'échecs non négligeable – permet d'établir les relations entre les constituants syntactico-prosodiques, en particulier les relations contiguës ou à distance.

Soulignons que les opérations de regroupement et de mise en relation permettent de construire la structure du modèle prosodique, structure sur laquelle repose le choix du contour prosodique adéquat.

Notons que s'est posé un problème que l'on rencontre en wolof, en français et en anglais, à savoir l'analyse aussi bien des phrases complexes que des phrases simples où les idées s'enchaînent linéairement.

En réalité, ces variations syntaxiques ne sont vraiment pas en opposition dans Kali où l'apprentissage des règles de Kali se fait sur un corpus aussi varié que possible.

Notons que lors de la mise au point, les formes les plus simples sont d'abord traitées, puis les règles s'enrichissent de formes plus complexes grâce à une approche incrémentale qui évite de remettre en cause ce qui est déjà établi.

Les échecs (erreurs d'analyse) viendraient principalement de structures trop complexes (difficulté du logiciel à retrouver le fil de la structure lorsque plusieurs types de dépendance s'entremêlent : subordonnées, compléments, relatives, etc.).

### **3.4.3. transcription graphème-phonème**

Il s'agit à ce niveau de transcrire un texte écrit dans une forme orthographique en une séquence de phonèmes représentant les sons qui doivent être prononcés.

Notons que pour les mots dont la prononciation n'est pas régulière (mots d'emprunt, noms propres, etc.), leur transcription phonétique est enregistrée dans un lexique d'exceptions.

Le fait que la graphie wolof soit phonologique rend simple l'établissement de règles de transcription à mettre à la disposition de l'interpréteur.

Les sujets que nous aborderons ici concernent le schwa, la gémination, les consonnes pré-nasales et complexes à nasale du wolof, le coup de glotte, l'attaque vocalique et la distinction à / a.

#### **A) Le traitement du schwa en wolof**

En wolof, l'on peut constater l'existence du schwa à côté d'une voyelle notée /ë/.

Notons qu'un schwa est ajouté dans certains cas liés à la nécessité de prendre des appuis vocaliques.

Ce phénomène est semblable à celui qui motive la règle des 3 consonnes en français.

C'est ainsi que, par exemple entre un mot terminé par une consonne géminée (voir *infra* B) et un mot commençant par une consonne, nous avons pu observer sur les oscillogrammes de notre voix l'apparition quasi systématique de schwas sous la forme d'appui vocalique intercalé permettant d'éviter la succession de 3 consonnes (cf. figure 1).

Nous retrouvons ce même phénomène entre un mot terminé par une prénasale (voir *infra* C) et un mot commençant par une consonne (cf. figure 2).

Enfin, nous avons fréquemment observé un schwa à la fin des mots terminés par une consonne géminée et devant une pause (cf. figure 3).

Notons que les schwas apparaissent plus rarement à l'intérieur des mots à cause de l'alternance consonne-voyelle très prépondérante en wolof.

Soulignons que la figure 4 montre la réalisation d'un schwa à l'intérieur du mot *bindkat*, mot dans lequel la suffixation a entraîné la présence d'une consonne prénasale suivie d'une plosive.

Bien sûr, il faudrait réaliser une étude de terrain complète pour confirmer ou modifier les résultats obtenus avec notre voix.

Compte tenu des nombreuses manifestations de ce phénomène, nous avons décidé de faire apparaître dans la transcription phonétique un schwa dans les cas où la règle des trois consonnes peut s'appliquer.

Nous pouvons aussi affirmer que les réalisations de schwas par la synthèse vocale améliorent la qualité de la parole produite et elles sont perçues comme adéquates par des locuteurs du wolof mésolectal.

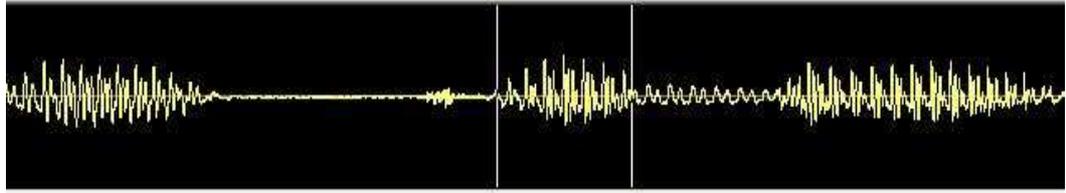


Fig. 1 : oscillogramme de l'expression *jëkk def* (fenêtre sur la partie en gras, schwa entre les barres verticales)

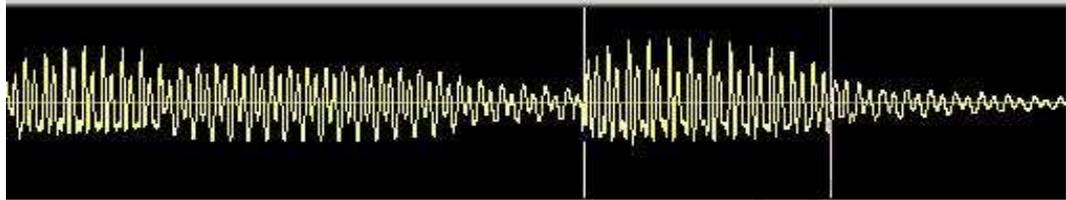


Fig. 2 : oscillogramme de l'expression *dund gu* (fenêtre sur la partie en gras, schwa entre les barres verticales)

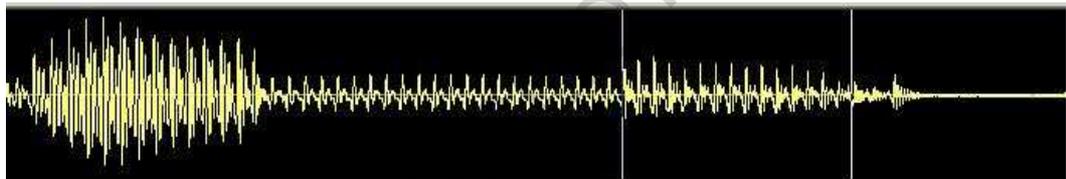


Fig. 3 : oscillogramme du mot *benn* suivi d'une pause (fenêtre sur la partie en gras, schwa entre les barres verticales)

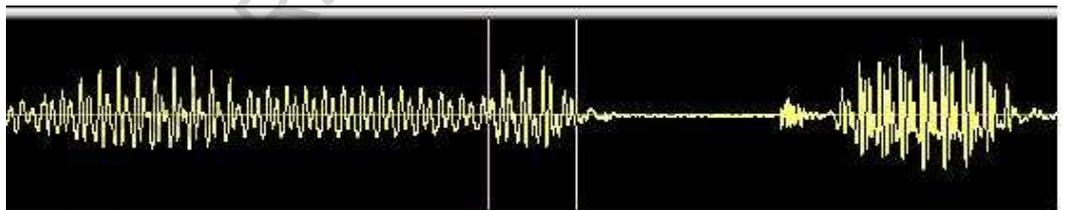


Fig. 4 : oscillogramme du mot *bindkat* (fenêtre sur la partie en gras, schwa entre les barres verticales)

## B) Le traitement de la gémination

Nous tenterons de traiter ici le problème de la gémination en position interne (ex : *lekkal, bëccëg, gàjjaan, gудde*, etc.) et finale (ex : *lekk, nopp, xarñeññ*, etc.) et ceci à la lumière de son interprétation par la synthèse vocale.

Vu que l'approche expérimentale est essentielle en synthèse de la parole, nous nous baserons sur celle-ci pour examiner la gémination.

Notre première approche expérimentale a consisté à observer et à mesurer ce phénomène tel qu'il est réalisé dans notre voix du wolof mésolectal.

L'examen des oscillogrammes montre pour les géminées (en interne comme en finale, fig. 5, 6, 7) un allongement allant de 0 à 100 % de la durée moyenne d'une consonne.

Notons que l'allongement de 100 % est rarement observé et semble correspondre à une mise en relief qui relève plutôt de la pragmatique.

Remarquons que l'allongement moyen observé est de 40 %.

Il est réparti sur toute la durée de la consonne.

Dans le cas des plosives (des consonnes occlusives), c'est la durée de l'occlusion qui est augmentée, l'explosion étant un phénomène de durée limitée, peu variable.

Nous avons plus particulièrement étudié le cas des nasales, dont le signal est périodique et l'amplitude assez forte, afin de vérifier si une frontière ou une quelconque modification apparaissait durant la réalisation de la consonne géminée, signe possible du dédoublement effectif de celle-ci.

En fait, il n'en est rien vu que la consonne est seulement allongée, montrant de ce fait une parfaite périodicité sur toute la durée de la consonne (fig. 6 et 7).

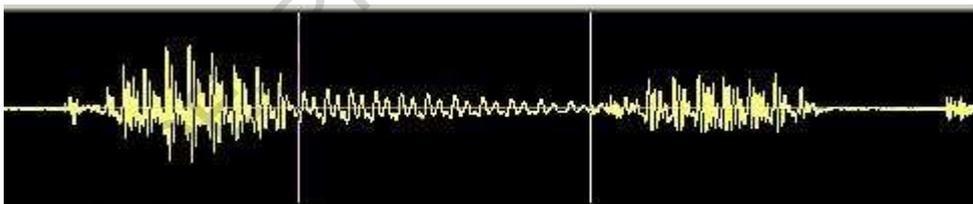


Fig. 5 : oscillogramme du mot *tãggat* (voisement du g entre les barres verticales)

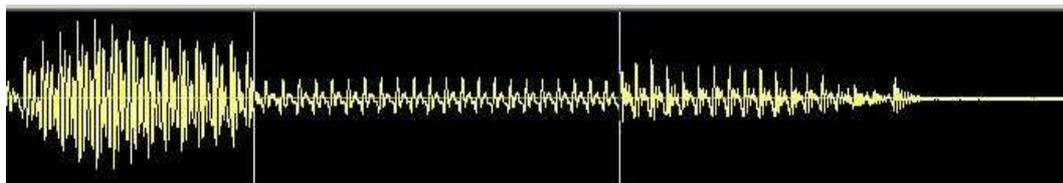


Fig. 6 : oscillogramme du mot *benn* suivi d'une pause (fenêtre sur la partie en gras, consonne géminée entre les barres verticales, suivie d'un schwa

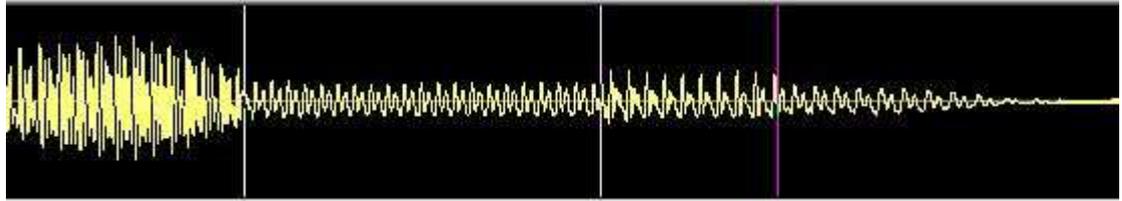


Fig. 7 : oscillogramme de l'expression *yenn jàmp-jàmp* (fenêtre sur la partie en gras, consonne géminée puis schwa entre les barres verticales)

Notre deuxième approche expérimentale a consisté à fabriquer des géminées en synthèse vocale.

Dans ce cadre, nous avons fabriqué des consonnes géminées par allongement dont les résultats se déclinent de la manière suivante :

- perceptivement, un allongement de 100 % donne l'impression d'un dédoublement de la consonne, ce qui confirme la théorie phonologique ainsi que la transcription orthographique par doublement de la consonne.
- L'allongement de 40 %, que nous avons retenu pour la voix de synthèse, correspond en moyenne à notre voix et est perçu comme une gémination discrète.

Cette dernière valeur est très acceptable aussi bien par les locuteurs qui ignorent la gémination que par ceux qui la pratiquent avec emphase.

Le concept de double consonne ne peut dès lors être remis en cause, même si sa réalisation se manifeste par un allongement modéré.

Pour preuve, la règle des trois consonnes s'applique et un schwa apparaît lorsqu'une consonne géminée est suivie d'une autre consonne (cf. *supra* A, fig.1 et 7).

En résumé, les règles de phonétisation que nous avons adoptées transcrivent d'une part la gémination sous forme d'un allongement de la consonne (ex : *n :*) et d'autre part font apparaître un schwa dans les cas où la géminée est suivie d'une autre consonne (ex : *benn xale = [bennəxale]*).

Nous pouvons dire que l'opposition entre une consonne non géminée et sa géminée se manifeste sur un seul axe, à savoir celui de la durée.

Pour conclure, nous pouvons dire que la gémination se caractérise par un allongement de la consonne (dimension phonétique, phénomène concret) et un doublement de la consonne (dimension phonologique avec l'allongement qui est perçu comme une gémination, un doublement de la consonne).

Notons que la dimension phonologique renvoie à une abstraction que décrit Pierre-Marie SAMBOU en ces termes dans le numéro 4 de la Revue électronique internationale de sciences du langage-SUDLANGUES- « ... *la phonologie qui est un discours (un raisonnement, une abstraction) conduit sur les sons, au terme duquel les unités abstraites de la langue, dites phonèmes, sont identifiés. Le phonème est, avant tout le résultat d'une abstraction. Comme toute unité linguistique, c'est sa valeur ou son rôle qui fonde un phonème plutôt que sa substance ...* ».

Les développements que nous venons de faire sur la gémination procèdent d'une description structurale de type relationnel similaire à la relation qu'établit Algirdas Julien GREIMAS entre deux termes-objets, à savoir : «

1. *Pour que deux termes-objets puissent être saisis ensemble, il faut qu'ils aient quelque chose en commun (c'est le problème de la ressemblance et, dans ses prolongements, celui de l'identité) ;*
2. *Pour que deux termes-objets puissent être distingués, il faut qu'ils soient différents, de quelque manière que ce soit (c'est le problème de la différence et de la non identité).* » (1995 : 19).

### C) Traitement des consonnes pré nasales et complexes à nasales du wolof

Notre position sur les consonnes pré nasales et complexes à nasales rejoint celle-ci que nous empruntons à Amadou DIALO pour qui « *Les suites de deux lettres consonantiques mb, nd, nj, ng qui sont susceptibles de se trouver en initiale représentent, en fait, des unités phonématiques simples (bien que constituées phonétiquement par des réalisations articulatoirement complexes) ...* » (1983 : 25).

Toujours selon cet éminent linguiste de la langue wolofe « *Les complexes à nasales sont des groupes consonantiques particuliers formés par la juxtaposition*

*étroite d'un élément nasal imploré et d'un élément oral occlusif explosé sourd ou sonore. Ces deux éléments du complexe à nasale ont le même point d'articulation (on dit qu'ils sont homorganiques) ; ils sont séparés par une limite syllabique et ils sont susceptibles d'être suivis d'une voyelle de soutien (/ë, a/) lorsqu'il se trouve en position finale ... » (1983 : 27-28).*

Il importe d'ajouter à la liste de pré-nasales proposée par Amadou DIALO, les pré-nasales mp, nq que signale Jean-Léopold DIOUF dans son *Dictionnaire wolof-français et français-wolof* (2003)

Exemples : *mpar* [mpar] *mi* "race de cheval", *nqalle mi* [nqallɛ] "petit pigeon à longue queue ; variété d'insecte ailé", *nqomb li* [nqɔmbə] / *nqɔm . bə* / *var. xomb gi* "cadenas"

L'intégration de /nq/ dans les pré-nasales confirme Mame Thierno CISSÉ qui parlant de ce phonème note à la page 42 du numéro 6 de la Revue électronique internationale de Sciences du langage-SUDLANGUES- « *La consonne /Nq/ est réalisée occlusive dorso-vélo-uvulaire, prénasale à explosion sourde. Sa durée totale (en moyenne 17,8 cs), la durée de sa tenue et la hauteur de son explosion, la durée de sa nasalité par rapport à sa durée totale (environ 41%) permettent de la classer parmi les autres articulations prénasales* ».

A la lumière de cette théorie, nous pouvons nous attendre à un double statut : la prénasale serait à la fois une unité phonématique simple (de la durée d'une consonne et pouvant être placée en initiale) et une consonne double (fabrication phonétique à partir de 2 consonnes étroitement juxtaposées).

Comme pour la gémination, nous avons procédé à deux approches expérimentales, à savoir :

- une observation du signal de parole,
- des expériences perceptives en synthèse.

L'examen des oscillogrammes de notre voix montre une réalisation des prénasales (fig. 8 et 9) sous forme complexe, composée d'un élément nasal (très voisin de la nasale correspondante) et de la partie finale (explosive) d'une occlusive.

Leur durée varie de 100 à 200 % de la durée moyenne d'une consonne avec une moyenne de 140 %, ce qui en fait les consonnes les plus longues du wolof.

Comme va nous le montrer l'examen du schwa, cette durée a pour explication leur forme complexe.

Toutefois leur statut intermédiaire entre 1 et 2 consonnes peut en être la cause.

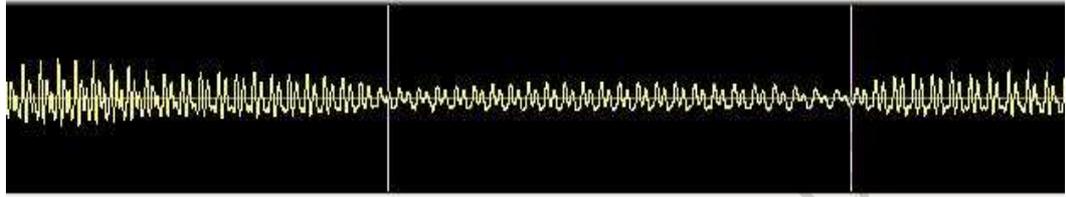


Fig. 8 : oscillogramme de l'expression *weesuwul mbiru faj* (fenêtre sur la partie en gras, prénasale entre les barres verticales)

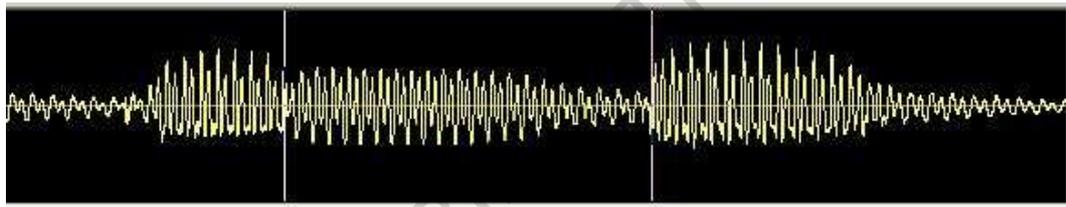


Fig. 9 : oscillogramme de l'expression *dund gu* (fenêtre sur la partie en gras, prénasale entre les barres verticales, suivie d'un schwa).

Notons qu'à l'interface d'un mot terminé par une consonne et d'un mot commençant par une prénasale, aucun schwa n'apparaît (fig. 8). Ceci va dans le sens de la consonne unique.

En revanche, à l'interface d'une prénasale finale et d'un mot commençant par une consonne, un schwa apparaît (fig. 9), comme dans le cas de la gémignée, ce qui va dans le sens de la double consonne.

Notre deuxième approche expérimentale a consisté à fabriquer des prénasales en synthèse vocale.

En utilisant le logiciel Kali, nous avons réalisé des consonnes prénasales en juxtaposant par traitement du signal une nasale et la partie finale (explosive) d'une occlusive.

Cela nous a permis d'obtenir des consonnes d'une durée ajustable, dans lesquelles le voisement de l'occlusive est remplacé partiellement par la nasale :

- pour une durée de 200 % de la durée moyenne d'une consonne (voisement de l'occlusive conservé à 100 %), on entend clairement les deux consonnes. Dans ce cas de figure, ce n'est pas une pré-nasale qui est perçue, mais plutôt la juxtaposition de deux consonnes,
- Pour une durée de 140 % de la durée moyenne, les fabrications de synthèse ne se distinguent pas perceptivement de celles qui utilisent les pré-nasales originales.

Conformément à ces expériences, les règles de phonétisation adoptées transcrivent d'une part les pré-nasales sous forme de la juxtaposition de deux consonnes avec un marqueur de réduction de durée (ex : '<mb>').

D'autre part, un schwa apparaît dans les cas où la pré-nasale est suivie d'une autre consonne (ex : *dund gu* = [dundəgu]).

Dans le cas du 'ng', il ne s'agit pas du timbre du /n/ qui est utilisé en première partie, mais plutôt celui du /ŋ/, et cela conformément à nos exemples en *supra*.

Cas particuliers : lorsque le suffixe *-kat* rencontre une base terminée par *n*, nous avons procédé à la transcription [nk] dans Kali car nous ne sommes pas là en présence de la complexe à nasale /nk/ mais bien plutôt d'un /n/ suivi d'un /k/. Exemples : *fenkat* [fenkat] "menteur" vs. *fenkagul* [feŋkagul] "Il ne s'est pas encore levé" (s'entend le soleil).

Nous proposons en annexe 2 une liste de mots à pré-nasales et à complexes à nasales wolofs.

#### D) Traitement du coup de glotte

L'examen des oscillogrammes de notre voix montre que les mots commençant par une voyelle ne sont généralement pas liés au mot précédent :

En effet, nous avons dans ce cas de figure une disjonction, avec arrêt glottal – ou coup de glotte – encore que celui-ci n'ait pas ici de valeur phonologique, comme il en est en arabe (occlusive glottale).

Par exemple, la figure 10 montre une disjonction importante entre deux voyelles /a/, accompagnée d'un arrêt glottal.

Nous retrouvons ce cas dans la figure 11 entre la consonne /n/ et la voyelle /a/.



Fig. 10 : oscillogramme de l'expression *nga ame* (fenêtre sur la partie en gras, disjonction et arrêt glottal entre les barres verticales)

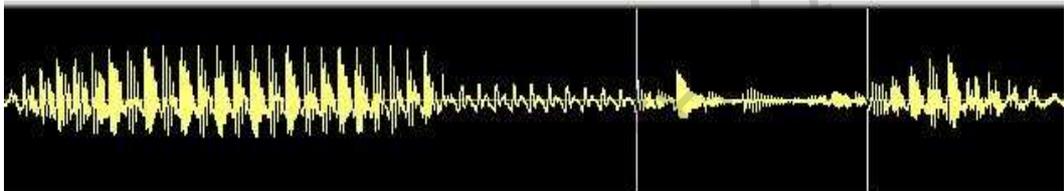


Fig. 11 : oscillogramme de l'expression *waxtaan ak nit ñi* (fenêtre sur la partie en gras, disjonction et arrêt glottal entre les barres verticales).

Notons que pour la réalisation de l'arrêt glottal en synthèse vocale, nous avons procédé à l'insertion d'une courte pause.

Soulignons aussi que la fabrication d'un arrêt glottal ne semble pas nécessaire à une bonne acceptation de la parole ainsi produite.

Les figures 10 et 11 des expressions *nga ame* et *waxtaan ak nit ñi* sont toutefois la confirmation de la possibilité de glottaliser des voyelles et consonnes.

En effet, nous percevons [*nga* ' *'ame*] et [*waxtaan* ' *'ak nit ñi*] avec les consonne et voyelle glottalisées [n'] et [a'] de [*waxtaan* ʔ] et [*nga* ʔ] et la voyelle pré-glottalisée [ʔa] de [*'ame*] et [*'ak*].

Précisons que nous classons la consonne glottalisée [n'] parmi les ingressives (non obstruantes) que Denis CREISSELS distingue des éjectives (sous ensemble des plosives) en ces termes « ..., les éjectives existent exclusivement sous forme non voisée, ce qui est cohérent avec leur appartenance à la grande catégorie des obstruantes : en l'absence d'une distinction pertinente de voisement, les

*obstruantes tendent à être non voisées ; au contraire, les ingressive sont généralement voisées, ce qui est une propriété typologique des non-obstruantes. Ensuite, les ingressive sont très souvent à analyser comme allophones de phonèmes dont les autres variantes sont des nasales ou des approximantes, c'est-à-dire des non-obstruantes. » (1994 : 118).*

Signalons que la glottalisation des consonnes occlusives a déjà été notée par André MARTINET en ces termes « *On peut articuler les occlusives avec la glotte totalement fermée. Dans ce cas, de l'air se trouvera totalement enfermé entre l'occlusion particulière (occlusion dorsale pour [k] par exemple) et celle qui se réalise au niveau de la glotte. Si on relève alors l'ensemble de la glotte, la pression de l'air emmagasiné augmentera et permettra la rupture de l'occlusion particulière ; l'explosion glottale, déterminée, elle, par la pression de l'air venu des poumons, suivra, précédant immédiatement les vibrations nécessaires à la production de la voyelle suivante. On percevra donc [kʔa]. Mais comme [ʔ] représente le passage de la position de la glotte qui caractérise ici [k] à celle qui est requise par la voyelle, on ne considère pas le [ʔ] comme un son particulier, mais comme une caractéristique d'un [k] dit glottalisé ou éjectif qu'on notera, dans le cas de la dorsale, comme [kʰ]. Si le relâchement glottal anticipe l'explosion buccale au lieu de le suivre, la consonne est perçue comme une sonore pré-glottalisée, par ex. [ʔg]. » (2005 : 54-55)*

Dans l'idéal, la création d'un phone spécifique correspondant à cet arrêt glottal serait possible.

Notons qu'un phone est une réalisation phonétique.

Par exemple un même phonème peut avoir des variantes phonétiques contextuelles représentées par des phones différents. Inversement, un même phone peut servir à fabriquer des phonèmes différents, en jouant par exemple sur sa durée.

Notons que nous avons remarqué une exception à cette règle : le mot *a* n'est jamais précédé d'un arrêt glottal (ex : *jëkk a def, men a tenk*, etc.) Il s'agglutine à la consonne qui précède.

Il importe de signaler que nous n'avons pas répertorié dans notre voix une consonne occlusive glottale en début de phrase.

Toutefois, son existence nous est signalée par d'éminents linguistes sénégalais et étrangers [Amadou DIALO (1983), Stéphane ROBERT (2000)].

Comme le signale Denis CREISSELS « *Dans beaucoup de langues, l'occlusive glottale ? apparaît seulement de façon plus ou moins régulière en début de mot, et peut s'interpréter comme la concrétisation d'une attaque syllabique phonologiquement vide. Mais l'occlusive glottale peut aussi se trouver totalement intégrée au système consonantique.* » (1994 : 111).

Comme exemple, Denis CREISSELS, nous donne dans la même page les cas de l'oromo et du sérère qu'il caractérise en ces termes « *Ainsi en oromo, on peut en position intervocalique distinguer une occlusive glottale simple d'une occlusive glottale géminée comme on le fait pour les autres consonnes : hoʔa « tenez » / hoʔʔa « cousez ». On peut citer aussi le sérère, où par exemple dans le système verbal, l'occlusive glottale peut représenter un morphème à valeur d'inactuel : a fadaɣam « il m'a frappé » / a fadʔaɣam « il m'avait frappé ».*

Pierre-Marie SAMBOU nous signale à la page 108 du numéro 4 de la Revue électronique internationale de sciences du langage-SUDLANGUES qu'en joola ésuulaaluʔ « *Le son [ʔ] est attesté en finale après voyelle, contexte dans lequel figurent toutes les autres, [d] excepté. Ce son réalise là le phonème /ʔ/ qui permet de distinguer /panijukiʔ/ [pani.ʔukiʔ] "je vais être vu" de /panijuku/ [panijuku] "je vais te voir" ».*

Pour ce qui est du wolof, nous pouvons prendre cette citation d'Amadou DIALO (1981) repris par Mame Thierno CISSÉ en ces termes à la page 31 du numéro 6 de la Revue Internationale de Sciences du Langage-SUDLANGUES :

« *[La prise en compte de l'occlusive glottale] comme phonème consonantique nous semble indiquée par ses occurrences :*

- *dans les signifiants nasonnés et dans leurs variantes orales, où le coup de glotte est susceptible de s'opposer à x ou à h, de se nasaliser, de se*

gémir et d'apparaître en position initiale, médiane ou finale : ex : huʔʔu  
"peuh !" ; ʔuʔʔuuʔ " ah non ! pas ça !"

- en position médiane dans les signifiants ordinaires (non nasonnés), où le coup de glotte se trouve comme élément disjonctif, au contact, généralement d'une voyelle longue (initiale ou finale apparente d'unité significative), et où il peut s'opposer directement à d'autres éléments consonantiques simples

(ree "rire", ree ʔati "rire à nouveau"

Reew "être mal élevé", reewati "être mal élevé encore"

Reer "dîner", reerati "dîner encore" ».

Dans cette même revue et à la page 32, citant toujours Amadou DIALO, l'auteur ajoute : « [ce qui] institue une similarité de statut phonologique entre l'occlusive glottale et les éléments avec lesquels elle est susceptible d'être en rapport soit d'alternance morphologique (ʔ / k), soit de variation contextuelle libre ʔ = y dans un contexte vocalique palatal, ʔ = w avec les voyelles vélaires, ʔ = h (dialectal) devant les voyelles centrales :

ex. : ʔàttan (hàttan) "pouvoir supporter" ; kàttan "vigueur"

ʔilif yilif "régir, régenter" ; kilifa "chef, dirigeant"

fo "s'amuser, jouer" ; fo ʔi, foyi, fowi "aller, jouer" ».

Plus loin dans la même revue et à la page 34, Mame Thierno CISSÉ nous précise toutefois que « Les consonnes /q/ et /ʔ/ ne sont pas considérées par [Codu Mbassy NJIE, 1982] comme phonologiquement pertinents dans le wolof de Gambie, ce qui semble être un point important de divergence entre les dialectes wolof de Gambie et du Sénégal. ».

Et, il nous est aussi dit à la page 36 que « Sambou et Mbodj [1990] considèrent que le phonème /ʔ/ est uniquement attesté en position initiale, précédé d'une pause et réalisé [ʔ]. Cette position avait déjà été défendue par Dialo. ».

Notons qu'à la page 43 de la même revue, Mame Thierno CISSÉ précise en ces termes « *La prise en charge de l'occlusive glottale parmi les consonnes faibles peut aussi se justifier par le fait que dans le faana-faana, dialecte wolof de la région centre du pays, c'est la constrictive laryngale [h] qui est réalisée à la place de l'occlusive glottale devant toute unité lexicale à initiale vocalique.* ».

#### E) Distinction à / a / aa

Nous pouvons commencer par cette citation d'Amadou DIALO selon laquelle : « *La voyelle notée /à/ est plus ouverte, plus longue et plus tendue que celle notée /a/. Cette voyelle maximale /à/ est en réalité et en fait une variante contextuelle du phonème /aa/ (voyelle longue ouverte), attendu qu'il n'y a pas d'unités significatives (mots, énoncés) qui soient susceptibles d'être différenciés par l'opposition /à/ ≠ /a/, et cela du fait que /à/ (maximal) apparaît uniquement devant des suites, séquences ou complexes de consonnes, pendant que /aa/ (long) n'apparaît pratiquement que devant des consonnes simples uniques (on peut dire ainsi que les éléments /à/ et /aa/ ne sont que des variantes en "distribution complémentaire" d'un seul et même phonème vocalique central, ouvert, non-bref)* » (1983 : 24).

Après avoir souligné notre accord global avec cette réflexion d'Amadou DIALO, il importe toutefois de souligner qu'il existe parfois des unités significatives qui s'opposent par la paire minimale à/a.

Exemples :

- *takk* [takkə] "épouser ; lier, attacher ; soumettre la volonté de quelqu'un par un sortilège" v/s *tàkk* [ta:kkə] "brûler, prendre feu ; s'allumer"
- *jadd* [jaddə] "tout à fait raide, rigide" v/s *jàdd* [ja:ddə] "bifurquer".

Notons que Stéphane ROBERT est en accord avec Amadou DIALO lorsqu'elle nous dit que « ... *Le phonème à, dit "a d'aperture maximale", représente selon nous une réalisation conditionnée d'un /a:/ devant deux consonnes.* » (1991 : 12)

Exemples :

*làmb* [la:mbə] = palper ; *ndàq mi* [nda:qə] = fait de renvoyer ;

*ñaar* [ɲa:r] = deux ; *màgget* [ma:ggɛt] = être vieux ; *malaan mi* [mala:n] = pagne ; *màggaay* [ma: gga:y] = grandeur

Signalons que nous avons d'abord fabriqué en synthèse vocale les trois voyelles correspondant aux graphèmes *à*, *a* et *aa*.

Les deux dernières ne se distinguent que par leur allongement, le *aa* étant transcrit phonétiquement /a :/.

Dans une expérience perceptive, nous avons effectué des inversions de transcription entre *a* et *à* afin de vérifier si les timbres de /a/ et /à/ devaient être confondus afin d'économiser des ressources informatiques.

Cette expérience, menée sur nous-même en aveugle par Michel MOREL, a montré très significativement (dans la quasi-totalité des cas en fait) une meilleure acceptation des phrases sans inversion.

En revanche, l'inversion n'a pas créé d'incompréhension, d'ambiguïté car il semblerait bien que cette différence de timbre soit d'ordre phonétique et non phonologique .

Ce constat nous amène à dire que la différence de timbre a des implications aussi bien phonétiques que phonologiques dont la prise en considération dépend du contexte.

C'est ainsi que le néologisme *jàngoroy jàdd* peut être utilisé aussi bien que *jàngoroy jadd* pour exprimer le concept de méningite.

Toutefois, il est préférable, pour éviter toute incompréhension de la phrase, de dire *góor gu takk Ami moom la gaalam tàkk tamit* "C'est l'homme qui a épousé Ami qui a eu aussi sa pirogue brûlée" à la place de *góor gu takk Ami moom la gaalam takk tamit* qui pourrait être interprété aussi bien par "C'est l'homme qui a épousé Ami qui a eu aussi sa pirogue brûlée" que par "C'est l'homme qui a épousé Ami qui s'est aussi marié avec sa pirogue" (s'entend métaphoriquement).

Nous en avons conclu que la différence de timbre, même si elle n'était pas **distinctive**, correspondait bien à une réalité et devait être conservée dans la synthèse vocale pour la qualité de la voix.

#### 3.4.4. Traitement par le module acoustico-phonétique

D'abord, il importe de souligner que l'obtention d'une voix de qualité dans Kali se fait grâce à une synthèse par concaténation de diphtonges.

Notons avec Michel MOREL et Anne LACHERET-DUJOUR que « *Le moteur du module est le générateur de parole et sa ressource principale une base de diphtonges (...) La base de diphtonges est préalablement fabriquée, à l'aide d'un logiciel de traitement de la parole développé dans notre laboratoire [CRISCO], par prélèvement des diphtonges à partir de voix naturelles enregistrées. À chaque locuteur différent correspond une base de diphtonges spécifique, donnant au système de synthèse vocale la "voix" de ce locuteur.* » (2001 : 212).

La synthèse vocale Kali wolof comprend un jeu de 30 phones, soit  $30 \times 30 = 900$  diphtonges qui représentent toutes les combinaisons de deux phones. Certains phonèmes (prénasales et complexes à nasales) sont fabriqués à partir des phones simples afin d'économiser des ressources informatiques (voir liste des phonèmes en *infra*).

Il est aussi procédé à une normalisation des diphtonges en jouant sur la fréquence fondamentale, l'intensité, la durée et le timbre de chacun des deux phones constitutifs d'un diphtonge, afin que le raccordement des diphtonges entre eux ne présente pas de discontinuités.

Nous pouvons terminer par les listes suivantes des voyelles et consonnes du wolof utilisées par le logiciel Kali.

I) Liste des 18 voyelles (dont 9 phones différents) du wolof

- u voyelle comme dans **tur** [tur]
- u : voyelle comme dans **tuur** [tu :r]
- i voyelle comme dans **nit** [nit]
- i: voyelle comme dans **niit** [ni :t]
- o voyelle comme dans **bóli** [bøli]
- o: voyelle comme dans **bóoli** [bø :li]

ö voyelle comme dans xol [xɔl]  
 ö: voyelle comme dans xool [xɔ:l]  
 ë voyelle comme dans bëñ [bɛɲ]  
 ë: voyelle comme dans sëer [sə:r]  
 ^ë voyelle comme dans gënn [gən :<sup>ə</sup>]  
 é voyelle comme dans wér [wɛr]  
 é: voyelle comme dans wéer [wɛ:r]  
 è voyelle comme dans set [set]  
 è: voyelle comme dans seet [se:t]  
 a voyelle comme dans war [war]  
 a: voyelle comme dans waar [wa:r]  
 à: voyelle comme dans tàyyi [ta :ɥ:i], sànk [sa :ŋk]

II) Liste des 23 consonnes dont 20 phones différents du wolof

w consonne comme dans xewi [xewi], kew [ke<sup>u</sup>], gaaw [ga:<sup>u</sup>]  
 y consonne comme dans guy [guj], guyy [guj :<sup>ə</sup>], tàyyi [ta :j:i]  
 f consonne comme dans far [far]  
 s consonne comme dans sax [sax]  
 c consonne comme dans cax [cax], xucc [xuc :<sup>ə</sup>]  
 j consonne comme dans jar [jar], mujj [muɟ :<sup>ə</sup>]  
 p consonne comme dans pax [pax]  
 t consonne comme dans tàyyi [ta :ɥ:i]  
 k consonne comme dans kan [kan], sèkk [sək :<sup>ə</sup>], sànk [sa :ŋk]  
 b consonne comme dans bax [bax]  
 d consonne comme dans dënn [dɛn :<sup>ə</sup>]

g consonne comme dans **gaaw** [ga :<sup>u</sup>], **wogg** [wɔg :<sup>ə</sup>]

<mb> consonne comme dans **mbey** [ˈbey]

<nd> consonne comme dans **ndar** [ˈdar]

<Ng> consonne comme dans **ngor** [ŋgɔr],

<nj> consonne comme dans **njaay** [ˈdja :j]

m consonne comme dans **max** [max]

n consonne comme dans **nar** [nar], **gən** [gən], **gənn**[gən :<sup>ə</sup>]

ñ consonne comme dans **woñ** [wɔɲ], **woññ** [ wɔɲ :<sup>ə</sup>], **wañ** [waɲ]

N consonne comme dans **ŋaɲ** [ŋa :ŋ]

l consonne comme dans **lax** [lax], **fel** [fel], **fell** [fel :<sup>ə</sup>]

r consonne comme dans **xər** [xər], **wɔr** [wɔr]

x consonne comme dans **xar** [xar]

q consonne comme dans **soq** [sɔq<sup>ə</sup>]

q consonne comme dans **soq** [sɔq]

L'ensemble voyelles et consonnes nous donne 42 phonèmes dont 30 phones en incluant le silence.

#### 4. Conclusion :

Nous commencerons par dire que notre démarche dans cette thèse a été en partie structuraliste.

En cela nous pouvons dire après Émile BENVENISTE « *Envisager la langue (ou chaque partie d'une langue, phonétique, morphologie, etc.) comme un système organisé par une structure à déceler et à décrire, c'est adopter le point de vue "structuraliste".* » (2006 : 96).

Nous osons espérer que cette démarche nous a permis de contribuer à l'accroissement de l'information linguistique disponible sur la langue wolofe et assurer par la même occasion une plus grande sûreté des données.

Toutefois, il importe de souligner que quoique notre démarche est structuraliste avec un accent mis sur l'analyse componentielle par exemple, nous n'avons pas hésité lorsque cela s'est avéré nécessaire de recourir à d'autres approches de l'analyse linguistique.

À ce titre, nous pouvons citer notre approche conceptuelle de l'analyse linguistique qui cadre parfaitement avec cette assertion que nous empruntons à Jacques FRANÇOIS, à savoir « *Le profil d'un concept renvoie à sa base : le profil réfère au concept symbolisé par le mot en question, et la base est le savoir ou la structure conceptuelle présupposée par le concept profilé. (...) [le] néologisme **unborn baby** qui, opposé à **fœtus**, participe de l'argumentation anti-avortement, parce que ce terme profile le fœtus par rapport à son futur que l'avortement met en péril.* » (2005 : 23).

Tout au long de ce travail de thèse, nous avons cherché à être conforme aux exigences qui incombent à tout chercheur linguiste et que souligne si bien Maurice HOUIS en ces termes « *L'expérience de la description linguistique a de ce fait ceci de salutaire qu'elle oblige le chercheur à dissocier, puis à ré-associer en complémentarité la réflexion généraliste sur la langue en tant que manifestation de langage et la réflexion heuristique sur une langue en tant qu'elle manifeste le langage au sein d'une communauté historique donnée. La réflexion suscitée par la description d'une langue se trouve confrontée à une exigence*

*impérieuse, à savoir celle de rendre le commentaire descriptif rigoureusement adéquat à l'identité de la langue étudiée.* » (1974 : 13).

À ces exigences que souligne Maurice HOUIS, il importe d'ajouter cette citation de Roman JAKOBSON sur la communication et qui nous a fortement inspiré tout au long de ce travail de thèse : *« La sémiotique, comme étude de la communication de toutes les sortes de messages, est le cercle concentrique le plus petit qui entoure la linguistique, dont le domaine de recherche se limite à la communication des messages verbaux. Le cercle concentrique suivant, plus large, est une science intégrée de la communication qui embrasse l'anthropologie sociale, la sociologie et l'économie. On peut une fois de plus citer l'observation toujours opportune de Sapir selon laquelle "tout système culturel et chaque acte isolé de comportement social implique la communication dans un sens soit explicite, soit implicite". Il faut se rappeler que quel que soit le niveau de communication que nous traitons, chacun implique un échange de messages et ne peut donc être isolé du niveau sémiotique, qui à son tour assigne le rôle primordial au langage. La question de la sémiotique et en particulier des éléments linguistiques inhérents à toute forme de communication humaine doit servir de ligne directrice capitale à l'examen futur de toutes les variétés de communication sociale.* » (1979 : 93).

Nous avons posé dans cette thèse une théorie de langues spécialisées wolofes de la santé, pêche et décentralisation avec un cahier des charges théoriques que résume Pierre LERAT en ces termes et que nous avons cherché à respecter :

*« 1 / une conception robuste de la morphologie apte à prendre en compte les formants oraux et écrits dans leur diversité (...)*

*2 / Une syntaxe des positions qui prennent en compte des distributions et des transformations syntaxiques.*

*3 / Une syntaxe des dépendances syntaxiques qui permette de traiter des questions (...), de détermination et de fonction (...).*

*4 / Une syntaxe de l'énonciation qui permette de traiter des questions de référence et de pragmatique, et donc d'interpréter sémantiquement les variations formelles, les positions et les hiérarchies syntaxiques.*

*Il est clair que nous sommes en présence de quatre types de besoins qui sont rarement satisfaits ensemble. » (1995 : 24)*

Par une démarche reposant sur la linguistique nous avons abordé des problématiques relatives à la néologie, à l'indexation et à la création d'une synthèse vocale en langue wolofe.

Nous pensons pouvoir dire que cette démarche nous a permis de proposer des critères, des procédures pour la conception et la validation des néologismes et des principes directeurs pour le traitement de l'information documentaire relative à la santé, la pêche et la décentralisation.

La communication technique et scientifique étant affaire de précision, nous avons cherché et pensons être arrivé à doter nos néologismes et descripteurs néologiques des caractères les plus essentiels des notions à exprimer, exempts de tout élément contredisant les définitions.

Nous avons fait en sorte que nos néologismes soient linguistiquement aussi corrects que possible. Dans une même démarche de rigueur, nos descripteurs néologiques sont autant que possible monoréférentiels, monosémiques et dotés d'une homogénéité sémantique appréhendable hors contexte discursif.

Ils assureront ainsi une correspondance notion-terme optimale, gage d'une utilisation efficiente des néologismes pour l'indexation et la recherche de l'information documentaire.

Les exigences de l'indexation et de la recherche de l'information documentaire que sont la précision de l'indexation et l'unité de sens du descripteur seront de ce fait atteintes.

Nous pensons pouvoir dire que nous sommes parvenu à atteindre ce privilège qui est le propre des langages formels, à savoir faire en sorte que le descripteur néologique soit doté d'une "stabilité référentielle", se distinguer par une bi-univocité terminologique et assurer une représentation non-ambiguë d'une notion contenue dans un document ou dans une demande de recherche documentaire.

De ce fait, les conditions d'une communication efficace du message documentaire dans un langage intelligible, non hermétique semblent atteintes.

Nous pouvons aussi affirmer que cette thèse nous a servi de cadre de résolution des problèmes que soulève l'indexation et que résumant Jacques CHAUMIER et Martine DEJEAN en ces termes « *Le rôle de l'indexation est multiple. C'est bien entendu une représentation condensée du document dans un but de réduction du volume de données d'un texte. [...] l'indexation est également la résolution des problèmes sémantiques par le passage du concept contenu dans le document à sa représentation par des mots, et la résolution des problèmes linguistiques posés par ces mots : synonymies, polysémies, formes flexionnelles et dérivationnelles, évolution du langage (...)* » (1990 : 275-276)

Nous avons cherché tout au long de ce travail à nous conformer à cette assertion de Michel BRÉAL pour qui « *Les mots, a-t-on dit avec raison, sont des verres qu'il faut polir et froter longtemps, faute de quoi, au lieu de montrer les choses, ils obscurcissent. (...) Le travail des siècles et le bienfait d'une longue suite de penseurs sont d'affranchir et d'émanciper les mots, sans cependant les rendre pour cela entièrement étrangers à leurs parents ni à leur lieu d'origine* » (2005 : 204)

Nous osons espérer que les néologismes qui sont issus de ce travail éviteront le plus longtemps possible les changements de signification que souligne Michel BRÉAL en ces termes « *Il suffit (...) de rappeler que [la langue] étant une œuvre en collaboration, tout mot abstrait est en danger de changer de sens quand, passant de bouche en bouche, il arrive de l'inventeur à la foule. L'histoire des religions, celle des institutions, celle même des sciences pourraient nous en fournir la preuve. À plus forte raison ces abstractions du langage (...) Les langues modernes abondent en exemples du même changement de signification. (...) Quelque chose de semblable s'est passé pour l'allemand *kind*, qui signifie « enfant », mais qui a d'abord signifié "la race", comme on le voit pour l'anglais *mankind*, "genre humain".* » (2005 : 110).

Un certain nombre de constats et d'éclaircissements doivent être tirés à la fin de cette thèse sur le futur de nos néologismes et descripteurs néologiques.

C'est ainsi que la marche vers l'implantation des néologismes et descripteurs néologiques progressera non point selon un schéma diachronie → synchronie mais plutôt selon un schéma synchronie → achronie → synchronie.

En effet, les éléments des langues française et wolofe sur lesquels nous nous sommes appuyés pour construire les néologismes et les valider comme néologismes et descripteurs néologiques ont été analysés de manière synchronique.

Reprenant Francis GANDON (2007 : 84), nous dirons que ce sont des signes synchroniques, structuraux constitutivement hétérogènes, arbitraires et contextuellement homogènes.

Inspiré toujours par cette terminologie que nous empruntons à l'auteur précité, nous croyons que cette phase synchronique sera suivie d'une phase achronique marquée par la diffusion des néologismes.

Cette dernière sera elle remplacée par une autre phase synchronique marquée par l'utilisation des néologismes et descripteurs néologiques dans les interactions quotidiennes et dans les tâches d'indexation et de recherche de l'information documentaire dans les domaines de la santé, de la pêche et de la décentralisation.

Cette dernière phase synchronique prendra des années et clotûrera le processus d'implantation des néologismes qui deviendront des items lexicaux.

Les descripteurs néologiques ne seront pas épargnés par le chaos dans cette phase.

En effet, ils pourraient devenir inefficients pour l'indexation et la recherche de l'information documentaire car anachroniques et marqués par une polysémie due à l'impact de l'évolution sociale et culturelle (scientifique comprise) sur la signification des notions à l'image de la notion d'hygiène (cf. p. 202).

Toutefois afin d'éviter ce chaos, il faudra procéder à des réaménagements en créant de nouveaux descripteurs néologiques qui respectent les critères d'acceptabilité en qualité de descripteurs néologiques.

Pour nous résumer, nous dirons après Francis GANDON que « ... *de fait constitué, le signe s'essaie à une "marche au large" dans le jeu du monde auquel il emprunte un espace et qu'il informe : linéarité, transitivité, syntaxe. Cette*

*information a pour nom "diachronie". C'est à la fois la constitution et la "conquête" du sens. » (2007 : 84) .*

Nous pensons que notre thèse est une contribution modeste à une théorie de l'indexation lexicale et de la recherche de l'information documentaire qui s'appuie sur la linguistique que nous considérons comme la mère de toute théorie qui vise à rendre compte de l'interprétation, de la compréhension et de la communication.

Par les principes directeurs élaborés, nous avons cherché à réduire au maximum les facteurs de bruit et de silence lors d'une recherche d'information.

Bien que les principes directeurs que nous avons élaborés participent de la mise en place de règles d'utilisation d'un langage ad hoc, contrôlé pour l'indexation et la recherche de l'information documentaire en langue wolofe, il importe de souligner que les études lexicologique et syntaxique que nous avons menées dans cette thèse nous ont aussi fourni des résultats exploitables dans le cadre d'un système d'indexation et de recherche en langage naturel dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation.

C'est ainsi que dans le cadre d'un projet ultérieur sur l'indexation en langage naturel, nous pensons exploiter ces résultats pour procéder de manière efficiente au traitement morpho-lexical et morpho-syntaxique et sémantique de la partie textuelle des documents. (source : Documentaliste-Sciences de l'information, vol. 37, n° 5-6, 2000 : 314).

Nous terminerons cette conclusion en soulignant que cette thèse participe pleinement à l'atteinte des objectifs généraux que nous nous sommes fixés dans l'introduction (cf. p. 15):

Elle nous a permis d'établir un pont entre la terminologie, la documentation et la linguistique.

Nous pensons aussi que cette thèse est une contribution à la mise en ordre du savoir fondée sur les rapports entre notions et qu'elle peut servir à un meilleur transfert des connaissances endogènes et modernes et à un stockage et une recherche d'information pertinents grâce à l'exploitation d'outils tels que le V.OS.

(outil de description et de représentation des connaissances conçu à partir du matériel lexical wolof dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation) et le Dictionnaire électronique français-wolof.

Elle est une contribution à la construction des fondements théoriques de l'indexation en langue wolofe par le biais de la linguistique dans ses dimensions dialectologique, sociolinguistique, lexicologique et terminologique.

Grâce à cette thèse, nous avons pu résoudre certaines interrogations que soulève l'indexation en langue wolofe.

Par exemple, indexer avec les descripteurs les plus spécifiques, à savoir des termes pré-coordonnés plutôt qu'avec des descripteurs unitermes.

Cette thèse nous a aussi donné l'occasion de nous interroger sur la pertinence de l'extension à la langue wolofe des règles sur la forme des mots à utiliser comme termes d'indexation (AFNOR, 1986, NF Z 44-070, AFNOR, 1985, NF Z 47-200).

C'est ainsi que nous avons pu répondre à nos interrogations sur la nature morphologique des descripteurs les plus spécifiques pour l'indexation des documents et des questions en langue wolofe. S'agit-il de descripteurs simples et des descripteurs complexes ?

Cette thèse nous a aussi permis de démontrer amplement la légitimité de la linguistique en tant qu'approche disciplinaire pour étudier les problèmes terminologiques et d'indexation en langue wolofe.

Il importe d'ajouter que notre approche cadre avec la "théorie des portes" proposée par Maria Teresa CABRÉ, théorie selon laquelle « *l'objet "terme" est une unité à trois aspects : un aspect sémiotique et linguistique ; un aspect cognitif ; et un aspect communicatif.* » (2000 : 14)

Nous pouvons dire que cette thèse nous a offert l'occasion de démontrer la pertinence de l'étude dialectale et de l'examen des interférences linguistiques dans les performances langagières des wolofophones dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation.

En effet, cette démarche nous a permis de faire le choix le plus judicieux possible des formes phonétiques, lexicales et morfo-syntaxiques à utiliser lors de la

conception de la synthèse vocale Kali ou lorsqu'il s'est agi pour nous d'établir les principes directeurs pour l'indexation et la recherche de l'information documentaire.

Cette thèse nous a aussi donné l'occasion de créer une synthèse vocale en wolof et d'exprimer notre point de vue sur certains problèmes relatifs à la phonétique wolofe.

Il ressort de cette thèse que l'établissement de principes directeurs pour une indexation de textes des domaines de la santé, de la pêche et de la décentralisation en langue wolofe ne peuvent se faire sans une étude lexicologique et terminologique de la langue.

Nous pensons que cette thèse est une contribution à la mise en place de lois terminologiques qui puissent s'appliquer à la science de la documentation dans une langue africaine en général et le wolof en particulier.

Nous osons espérer être arrivé à fournir des descripteurs néologiques qui répondent parfaitement à la caractérisation suivante du descripteur par Muriel AMAR, à savoir « *Le descripteur doit être pourvu :*

- (i) *d'une signification lexicale autonome ;*
- (ii) *d'un pouvoir référentiel ; (...)* » (2000 : 234)

Par la confrontation des objets spécifiques à l'indexation (descripteurs, langages documentaires, contenu, etc.) aux objets de la linguistique (signe linguistique, néologismes, langue, langage, sens, etc.) nous avons pu vérifier le niveau de décalage entre ces objets.

Par l'activité d'aménagement terminologique que nous avons menée dans cette thèse, nous pensons avoir contribué à la modernisation de la langue wolofe.

## BIBLIOGRAPHIE

### A) MONOGRAPHIE

- 1) AMAR, Muriel.- Les Fondements théoriques de l'indexation : une approche linguistique.- Paris : ADBS Éditions, 2000.-355 p.
- 2) ARISTOTE.- Catégories / trad. par Frédérique ILDEFONSE et Jean LALLOT.- Paris : Éditions du Seuil, 2002.- 368 p.
- 3) BENVENISTE, Émile.- Problèmes de linguistique générale : II.- Paris : Gallimard, 2005.- 288 p.
- 4) BENVENISTE, Émile.- Problèmes de linguistique générale : I.- Paris : Gallimard, 2006.- 356 p.
- 5) BOUTET, Josiane.- Construire le sens.- Bern : Peter Lang, 1994.- 236 p.
- 6) BRÉAL, Michel.- Essai de sémantique (science des significations).- Limoges : Éditions Lambert-Lucas, 2005.- 216 p.
- 7) CABRÉ, Maria Teresa.- La Terminologie : théorie, méthode et applications.- Paris : Armand Colin, 1998.- 322 p.
- 8) CALVET, Louis-Jean.- La Sociolinguistique.- Paris : P.U.F., 2006.- (Que sais-je ?).- 127 p.
- 9) CALVET, Maurice.- Communication présentée par Maurice CALVET, Directeur du Centre de Linguistique Appliquée de Dakar (CLAD) au sixième congrès des langues de l'Afrique de l'Ouest, Yaoundé, Cameroun, mars 1966 (d'après l'étude de François WIOLAND : « Enquête sur les langues parlées au Sénégal par les élèves de l'enseignement primaire ».- (publications ronéotées du CLAD, 1966, XI).
- 10) CENTRE DE RECHERCHE EN TERMINOLOGIE ET TRADUCTION.- Le Sens en terminologie / dir. par Henri BÉJOINT et Philippe THOIRON.- Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 2000.- 281 p.

- 11) CHAUMIER, Jacques.- Le Traitement linguistique de l'information.- Paris : Entreprise Moderne d'Édition, 1988.- 186 p.
- 12) CHOMSKY, Noam.- Le Langage et la pensée.- Paris : Payot, 1996.- 145 p.
- 13) CHOMSKY, Noam.- La linguistique cartésienne : un chapitre de l'histoire de la pensée rationaliste ; suivi de la nature formelle du langage / trad. de l'anglais par Nelaya DELANOË.- Paris : Seuil, cop. 1969.- 182 p.
- 14) CICOUREL, Aaron V. – Le Raisonnement médical : une approche socio-cognitive.- Paris : Seuil, 2002.- (collection Liber).- 234 p.
- 15) CORBLIN, Francis.- Indéfini, défini et démonstratif : constructions linguistiques de la référence.- Genève : Librairie Droz, 1987.- 263 p.
- 16) COYAUD, Maurice.- Introduction à l'étude des langages documentaires.- Paris : Librairie Klincksieck, 1966.- 148 p.
- 17) COUNCIL FOR THE DEVELOPMENT OF SOCIAL SCIENCE RESEARCH IN AFRICA.- African linguistics and the development of african communities = La linguistique africaine et le développement des communautés africaines / dir. de Emmanuel N. Chia.- Dakar : CODESRIA, 2006.- 253 p.
- 18) CREISSELS, Denis.- Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines.- Grenoble : ellug, 1994.- 321 p.
- 19) CRUSE, Alan.- Cognitive linguistics.- Cambridge, 2004.- (Cambridge textbooks in linguistics).
- 20) CRUSE, Alan.- Meaning in language : an introduction to semantics and pragmatics.- New-York : Oxford University Press, 2004.
- 21) CULIOLI, Antoine.- Pour une Linguistique de l'énonciation: domaine notionnel.- Paris : OPHRYS, 1999.- 192 p.
- 22) DABÈNE, Louise.- Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues.- Paris : Hachettes, 1994.- 191 p.

- 23) DELANNOY, Claude.- Initiation à la programmation.- Paris : Eyrolles, cop. 1997.- 174 p.
- 24) DEPECKER, Loïc.- Entre signe et concept : éléments de terminologie générale.- Paris : Presses Sorbonne nouvelle, 2002.- 198 p.
- 25) De SAUSSURE, Ferdinand.- Cours de linguistique générale.- Paris : Éditions Payot, 1991.- 520 p.
- 26) DIALO, Amadou.- Éléments systématique du wolof contemporain.- Dakar : C.L.A.D., 1983.- (Les langues nationales au Sénégal).- 85 p.
- 27) DIALO, Amadou.- Structures verbales du wolof contemporain.- Dakar : CLAD, 1981.- (Les langues nationales au Sénégal, n° 80).- 70 p.
- 28) DIOP, Abdoulaye Bara.- La Société wolof : tradition et changement, les systèmes d'inégalité et de domination.- Paris : Karthala, 1981.
- 29) DUBUC, Robert.- Manuel pratique de terminologie.- Brossard : Linguatex éditeur, 1992.- 144 p.
- 30) DUMONT, Pierre.- Les Emprunts du wolof au français.- Dakar : CLAD, 1973.- (Les langues africaines au Sénégal)
- 31) DURKHEIM, Émile.- Les Formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie.- Paris : P.U.F., 1968.- 647 p.
- 32) ESCARPIT, Robert.- Théorie générale de l'information et de la communication.- Paris : Classiques Hachette, 1976.- 218 p.
- 33) FAY, Mammadu.- Xam sa gééj.- Dakar : CADEC/ÉDITION, [s.d.]- 49 p.
- 34) FAYE, Souleymane.- Catégorisations et représentations dans la perspective du nom-verbe wolof.- Dakar : [s. éd.], 1984.- [s. p.].
- 35) FELBER, Helmut.- Manuel de terminologie / établi par Helmut Felber pour le Programme général d'information, l'UNISIST et le Centre international d'information pour la terminologie.- Paris : Unesco : Infoterm, 1984.- 375 p.- (PGI-84/WS/21)

- 36) FORTIN, Daniel.- Plantes médicinales du Sahel / par Modou LÔ, Guy MAYNART, Daniel FORTIN.- Dakar : ENDA-Éditions, 2000.- (Série Études et recherches, n° 187-188-189).- 280 p.
- 37) FOUCAULT, Michel.- Maladie mentale et psychologie.- Paris : PUF, 1995.- 104 p.
- 38) FRANÇOIS, Jacques.- Catégorisation et langage / dir. Françoise Cordier et Jacques François.- Paris : Hermès Science publications, 2002.- 230 p.
- 39) FURUKAWA, Naoyo.- Grammaire de la prédication seconde : forme, sens et contraintes.- Louvain-la-Neuve : Duculot, 1996.- 167 p.
- 40) GAUDIN, François.- Socioterminologie : une approche sociolinguistique de la terminologie.- Bruxelles : Éditions Duculot, 2003.- 286 p.
- 41) GREIMAS, Algirdas Julien.- Sémantique structurale : recherche de méthode.- Paris : Presses Universitaires de France, 1995.- 262 p.
- 42) GUESPIN, Louis.- Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires / par François GAUDIN et Louis GUESPIN.- Bruxelles : Éditions Duculot, 2000.- 355 p.
- 43) GUIRAUD, Pierre.- La Sémiologie.- Paris : P.U.F., 1983.- (Que sais-je).- 125 p.
- 44) GUMPERZ, John.- Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle.- Paris : Les Éditions de Minuit, 1989.- 185 p.
- 45) HAGÈGE, Claude.- La Structure des langues.- Paris : P.U.F., 2001.- (Que sais-je).- 127 p.
- 46) HJELMSLEV, Louis.- Prolégomènes à une théorie du langage *suivi de* la structure fondamentale du langage.- Paris : Les Éditions de Minuit, 1976.- 231 p.
- 47) HOLZEM, Maryvonne.- Terminologie et documentation : pour une meilleure circulation des savoirs.- Paris : ADBS, 1999.- 291 p.

- 48) INSTITUT NATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE.- L'Analyse thématique des données textuelles : l'exemple des sentiments / dir. par François RASTIER.- Paris : Didier Érudition, 1995.- (Études de sémantique lexicale).- 282 p.
- 49) JAKOBSON, Roman.- Essais de linguistique générale : rapports internes et externes du langage.- Paris : Les Éditions de Minuit, 1979.- 317 p.
- 50) KAROLAK, Stanislaw.- L'article et la valeur du syntagme nominal.- Paris : P.U.F., 1989.- 140 p.
- 51) KERBRAT-ORECCHIONI, Cathérine.- L'Énonciation : de la subjectivité dans le langage.- Paris : Armand Colin, 2002.- 267 p.
- 52) KLEIBER, Georges.- La Relation partie-tout / ed. par Catherine SCHNEDECKER, Anne THEISSEN et Georges KLEIBER.- Louvain : Éditions Peeters, 2006.- 814 p.
- 53) LABOV, William.- Sociolinguistique.- Paris : Les Éditions de Minuit, 2004.- 459 p.
- 54) LANCASTER, F.W.- Vocabulary control for information retrieval.- Washington D.C. : Information Resources Press, 1972.- 233 p.
- 55) LANDAR, Herbert.- Language and culture.- New-York : Oxford University Press, 1966.- 274 p.
- 56) Le GUERN, Michel.- Les Deux logiques du langage.- Paris : Honoré Champion Éditeur, 2003.- 184 p.
- 57) LEHMANN, Alise.- Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie / par Françoise MARTIN-BERTHET et Alise LEHMANN.- Paris : Dunod, 1998.- 201 p.
- 58) LERAT, Pierre.- Les Langues spécialisées.- Paris : PUF, 1995.- 201 p.
- 59) Linguistique cognitive : comprendre comment fonctionne le langage / ed. par Nicole DELBECQUE.- Bruxelles : Duculot, 2006.- 404 p.
- 60) LOTI, Pierre.- le Roman d'un spahi.- Paris : Calmann Lévy, 1887.- 380 p.

- 61) LYCHE, Chantal.- Linguistique et variation : quelques réflexions sur la variation phonologique / par Bernard LAKS, Jacques DURAND, Chantal LYCHE.- In : Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses / ed. par Élisabeth DELAIS-ROUSSARIE, Jacques DURAND.- Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2003.- pp. 11-88.
- 62) LYONS, John.- Sémantique linguistique.- Paris : Larousse, 1990.- 496 p.
- 63) MANIEZ, Jacques.- Les Langages documentaires et classificatoires : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires.- Paris : Les Éditions d'Organisation, 1987.- 291 p.
- 64) MANIEZ, Jacques.- Actualité des langages documentaires : les fondements théoriques de la recherche d'information.- Paris : ADBS Éditions, 2002.- 396 p.
- 65) MARTINET, André.- Éléments de linguistique générale.- Paris : Armand Colin, 2005.- 222 p.
- 66) MBENGUE, Daouda.- Contribution de la linguistique au traitement et à la recherche multilingue de l'information et de la documentation.- Dakar : [s. ed.], 1999.- 87 p.
- 67) MILNER, Jean-claude.- Introduction à une science du langage.- Paris : Éditions du Seuil, 1989.- 702 p.
- 68) MILROY, James.- Linguistic variation and change : on the historical sociolinguistics of english.- Oxford : Blackwell, 1992.- 243 p.
- 69) N'DIAYE-CORREARD, Geneviève.- Le Français au Sénégal : enquête lexicale ; A à H.- Dakar : Université de Dakar, 1979.- (Documents linguistiques ; 24).- 386 p.
- 70) N'DIAYE-CORREARD, Geneviève.- Le Français au Sénégal : enquête lexicale ; I à P.- Dakar : Université de Dakar, 1979.- (Documents linguistiques ; 25).- 237 p.

- 71) N'DIAYE-CORREARD, Geneviève.- Le Français au Sénégal : enquête lexicale ; Q à Z.- Dakar : Université de Dakar, 1979.- (Documents linguistiques ; 26).- 238 p.
- 72) NDUUR, Baydi Taal.- Pajum feebar yi làqu ci biir buy dow ak waccu.- Dakar : Éditions POPYRUS AFRIQUE, 2004.- 49 p.
- 73) NJIE, Codou Mbassy.- Description syntaxique du wolof de Gambie.- Dakar : N.E.A., 1982.- 288 p.
- 74) OLERON, Pierre.- Langage et développement mental.- Bruxelles : Pierre Mardaga, [1978].- (Psychologie et Sciences Humaines ; 43).- 299 p.
- 75) PICOCHÉ, Jacqueline.- Précis de lexicologie française : l'étude et l'enseignement du vocabulaire.- Paris, 1990.- 181 p.
- 76) POLITY, Yolla.- L'Organisation des connaissances : approches conceptuelles / ed. par Gérard HENNERON, Rosalba PALERMITI, Yolla POLITY.- Paris : L'Harmattan, 2005.- 266 p.
- 77) POTH, Joseph.- L'enseignement des langues maternelles africaines à l'école : comment ?.- Paris : UNESCO, 1988.
- 78) POTTIER, Bernard.- Sémantique générale.- Paris : P.U.F., 1992.- 237 p.
- 79) POTTIER, Bernard.- Linguistique générale : théorie et description.- Paris : Klincksieck, 1974.- 339 p.
- 80) Problématiques émergentes dans les sciences de l'information / dir. par Fabrice PAPY.- Paris : Lavoisier, 2008.- 351 p.
- 81) QUINE, Willard Van Orman.- Le Mot et la chose.- Paris : Flammarion, 1977.- 395 p.
- 82) RASTIER, François.- Sémantique interprétative.- Paris : PUF, 1987.- 276 p.
- 83) RASTIER, François.- Sémantique et recherches cognitives.- Paris : P.U.F., 1991.- 262 p.
- 84) RASTIER, François.- Arts et sciences du texte.- Paris : P.U.F., 2001.- (Formes sémiotiques).- 303 p.

- 85) RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL. Direction de l'Alphabétisation et de l'Éducation de Base.- Sibbiru, jàngoroy biir buy daw, feebaru sunguf wi, jàngoroy silmaxa.- Dakar : ENAS, 1998.- 41 p.
- 86) RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL. Direction de l'Alphabétisation et de l'Éducation de Base.- Jukki bi ñel wér-gi-yaramu doom-aadama.- Dakar : ENAS, 1997.- 37 p.
- 87) RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL. Direction de l'Alphabétisation et de l'Éducation de Base.- Cetug li ñu wër/cetug kéewaande gi.- Dakar : ENAS, 1997.- 13 p.
- 88) RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL. Direction de la Prévision et de la Statistique.- Recensement général de la population et de l'habitat de 1988, rapport national (résultats définitifs).- Dakar : Direction de la Prévision et de la Statistique, juin 1993.- [s.p.].
- 89) REY-DEBOVE, Josette.- La Linguistique du signe : une approche sémiotique du langage.- Paris : Armand Colin, 1998.- 303 p.
- 90) RICHTER, Noë.- Grammaire de l'indexation alphabétique.- Le Mans : Bibliothèque de l'Université du Maine, 1985.- 155 p.
- 91) SAFEFOD.- Yoonu tànn wi ci gàttal.- Dakar : SAFEFOD, août 1992.- 18 p.
- 92) SAFEFOD.- Sàrt yu yaatalu njangalu tãneefi gox yi.- Dakar : SAFEFOD, 1997.- 36 p.
- 93) SAFEFOD.- Dekere 86-275 bi aju ci doxalinu tàbbal furyeer bàyyima yiy wëraalu.- Dakar : SAFEFOD, 1997.- 16 p.
- 94) SAPIR, Edward.- Le Langage : introduction à l'étude de la parole / trad. de l'anglais par S.M. Guillemin.- Paris : Payot, 1970.- (Petite Bibliothèque Payot ; 104).- 240 p.
- 95) SPOOREN, Wilbert.- La Structuration des textes : la linguistique textuelle.- In : Linguistique cognitive : comprendre comment fonctionne

- le langage / ed. par Nicole DELBECQUE.- Bruxelles : Duculot, 2006.- pp. 225-250.
- 96) ULLMANN, Stephen.- The Principles of semantics.- Glasgow : B. Blackwell, 1957.- 346 p.
- 97) VAN SLYPE, Georges.- Les langages d'indexation : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires.- Paris : Éditions d'Organisation, 1987.- 277 p.
- 98) VENDRYES, Joseph.- Le Langage : introduction linguistique à l'histoire.- Paris : Éditions Albin Michel, 1968.- 444 p.
- 99) VERSPOOR, Marjolijn.- L'assemblage de concepts : la syntaxe / par René DIRVEN, Günter RADDEN, Marjolijn VERSPOOR.- In : Linguistique cognitive : comprendre comment fonctionne le langage / ed. par Nicole DELBECQUE.- Bruxelles : Duculot, 2006.- pp. 105-137.
- 100) VICKERY, Brian Campbell.- Techniques modernes de documentation : analyse des systèmes de recherche de documents.- Paris : Dunod, 1962.- 178 p.
- 101) WILMET, Marc.- Grammaire critique du français.- Bruxelles : Duculot, 1998.- 704 p.
- 102) WEINREICH, Uriel.- Languages in contact : findings and problems.- Paris : Mouton, 1970.- 148 p.

## B) PÉRIODIQUES ET ARTICLES

- 103) BONNET, Alain.- « Nouvelles approches de la documentation informatisée », In : L'informatique professionnelle, n° 109, décembre 1992, pp. 17-24.
- 104) CABRÉ, Maria Teresa.- « Terminologie et linguistique : la théorie des portes », In : Terminologies nouvelles, n° 21, juin 2000, pp. 10-15.
- 105) CHARTRON, Ghislaine.- « Indexation manuelle et indexation automatique : dépasser les oppositions » / par Sylvie DALBIN, Marie-Gaëlle MONTEIL, Monique VERILLON et Ghislaine CHARTRON, In : Documentaliste, vol. 26, n° 4-5, juillet-octobre 1989, pp. 181-187.
- 106) CISSÉ, Mame Thierno.- « Problèmes de phonétique et de phonologie en wolof », In : Revue ÉLECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE, n° 6, <http://www.sudlangue.sn/>
- 107) COULOMB, Claude.- « La Syntaxe X barre (X') », In : l'information grammaticale, n° 50, juin 1991, pp. 6-12.
- 108) DEJEAN, Martine, « L'indexation documentaire : de l'analyse conceptuelle humaine à l'analyse automatique morphosyntaxique » / par Jacques CHAUMIER et Martine DEJEAN, In : Documentaliste, vol. 27, n° 6, novembre-décembre 1990, pp. 275-279.
- 109) De ROBILLARD, Didier.- « En lizje kokê patat ên lizje ej gardjê ? La linguistique peut-elle passer "entre les langues" ? Exemples de contacts français/créoles à la Réunion », In : Cahiers d'études africaines, n° 163-164, 2001, pp. 465-496.
- 110) DIKI-KIDIRI, Marcel.- « Une approche culturelle de la terminologie », In : Terminologies nouvelles, n° 21, juin 2000, pp. 27-31.
- 111) Documentaliste-Sciences de l'information, vol. 29, n° 4-5, juillet-octobre 1992, 67 p.
- 112) Documentaliste-Sciences de l'information, vol. 34, n° 4-5, juillet-octobre 1997, 79 p.

- 113) Documentaliste-Sciences de l'information, vol. 37, n° 5-6, décembre 2000, 111 p.
- 114) Documentaliste-Sciences de l'information, vol. 44, n° 1, février 2007, 120 p.
- 115) DUMONT, Pierre.- « Le Wolof, langue de développement : études des procédés d'enrichissement de la langue wolof » / par Chérif MBODJ et Pierre DUMONT, In : La Réforme des langues : Histoire et Avenir, vol. 1, Dakar, 1978, pp. 449-461.
- 116) FRANÇOIS, Jacques.- « La Réduction de la polysémie adjectivale en cotexte nominal : une méthode de sémantique calculatoire » / par Jean-Luc MANGUIN, Bernard VICTORRI, Jacques FRANÇOIS, In : Cahier du CRISCO, n° 14, septembre 2003, 39 p.
- 117) FRANÇOIS, Jacques.- « Les Bases épistémologiques des grammaires cognitives et 'néo-fonctionnelles' », In : Cahier du CRISCO, n° 19, juin 2005, 41 p.
- 118) GANDON, Francis.- « Littérature française et langue africaine : l'exemple de Pierre LOTI », In : Le français en Afrique, n° 15, 2001, CNRS, Institut de la langue française/UMR 6039, Université de Nice.
- 119) GANDON, Francis.- « Linguistique africaine et langue française : l'exemple de Loti », Paris & Pondichéry, ed. Kalash, 2003.
- 120) GANDON, Francis.- La Typologie saussurienne des signes à l'aune du tenseur binaire radical », In : Langages, n° 165, 2007.
- 121) Gouvernance Locale : revue trimestrielle, n° 1, 1<sup>er</sup> trimestre 1996.
- 122) Gouvernance Locale : revue trimestrielle, n° 4 mai 1997.
- 123) HOUIS, Maurice.- « La Description des langues négro-africaines : 1 ; la description d'une langue », In : Afrique et langage, n° 1, 1<sup>er</sup> semestre 1974, pp. 11-20.

- 124) HOUIS, Maurice.- « La Description des langues négro-africaines : 2 ; une problématique grammaticale », In : Afrique et langage, n° 2, 2<sup>e</sup> semestre 1974, pp. 5-39.
- 125) MBENGUE, Daouda.- « La Place des langues africaines dans le Nouveau Partenariat Économique pour l'Afrique (NEPAD) : aspects linguistiques, terminologiques et communicationnels ; le cas du wolof. » (communication faite au congrès international de l'Association Sénégalaise des Bibliothécaires Archivistes et Documentalistes (ASBAD) en 2002).
- 126) MBODJ, Chérif.- « Coexistence dynamique du français et des langues partenaires au Sénégal : didactique et aménagement linguistique en Afrique Francophone », 2009, 26 p., (<http://www.biennale-lf.org>).
- 127) MEJRI, Salah.- « Figement et dénomination », In : META, XLV, 2000, 4, pp. 609-621.
- 128) MOREL, Michel.- « "Kali" : synthèse de la parole à partir du texte : de la conception à la mise en œuvre » / par Anne LACHERET-DUJOUR et Michel MOREL, In : Traitement automatique des langues, vol. 42, n° 1, 2001, pp. 193-221.
- 129) N'DIAYE-CORREARD, Geneviève.- « Structure des propositions et système verbal du wolof », In : REVUE ÉLECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE SUDLANGUES, (<http://www.refer.sn/sudlangues/>).
- 130) POLITY, Yolla.- « Vers une ergonomie linguistique », In : Documentaliste-Sciences de l'information, vol. 31, n° 3, 1994, p. 135.
- 131) POLITY, Yolla.- « Évaluation des modes de recherche en langage naturel », In : Documentaliste-Sciences de l'information, vol. 31, n° 3, pp. 136-142.
- 132) REY-DEBOVE, Josette.- « La synonymie ou les échanges de signes comme fondement de la sémantique », In : langages, n° 128, décembre 1997, pp. 91-104.

- 133) ROBERT, Stéphane.- « Approche énonciative du système verbal : le cas du wolof », Paris : Éditions du CNRS, 1991, (Collection Sciences du langage), ([www.linguistique.wolof.com](http://www.linguistique.wolof.com)).
- 134) ROBERT, Stéphane.- « Aperçu et réflexions sur la négation en wolof », In : Linguistique africaine, n° 4, 1990.
- 135) ROSSI, Jean-Gérard.- « Considérations logico-philosophiques sur la synonymie », In : Langages, n° 128, décembre 1997, pp. 105-112.
- 136) SAMBOU, Pierre-Marie.- « phonologie du wolof » / par Chérif MBODJ, Pierre-Marie SAMBOU, In : Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, n° 20, pp. 179-192.
- 137) SENHOR, Léopold Sédar.- « L'article conjonctif en wolof », In : Journal de la Société des Africanistes, année 1947, vol. 17, numéro 1, pp. 19-22, (<http://www.persee.fr>).
- 138) SENHOR, Léopold Sédar.- « Sur les relations entre le français et les langues africaines du Sénégal », In : Éthiopiennes numéro 33 : revue socialiste de culture négro-africaine, nouvelle série, vol. 1, n° 2, 2<sup>ème</sup> trimestre 1983, (<http://www.refer.sn/ethiopiennes>).
- 139) STEWART, John Massie.- « Tongue-root position in Akan vowel harmony », In : Phonetica, 16, 1967, pp. 185-204.
- 140) Syntaxe et Sémantique, numéro 4, Valence : perspectives allemandes, 2002.
- 141) WIOLAND, François.- « L'Expansion du wolof au Sénégal » / par Maurice CALVET, François WIOLAND, In : Bulletin de l'IFAN, Tome XXIX, série B, n° 3-4, juillet-octobre 1967.

### C) OUVRAGES DE REFERENCE

- 142) La Classification internationale du fonctionnement du handicap et de la santé.- 2001
- 143) Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation / dir. par Serge CACALY.- Paris : Nathan, 2001.- 634 p.
- 144) Dictionnaire d'anatomie et pathologie / ed. par Jordi VIGUÉ.- Méolans-Revel : Éditions Désiris, 2007.- 556 p.
- 145) Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage / par Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO et alii.- Paris : Larousse, 1994.- 514 p.
- 146) Dictionnaire de Médecine Flammarion : 7<sup>e</sup> édition.- Paris : Flammarion Médecine-Sciences, 2001.- 1035 p.
- 147) Dictionnaire des R.R.P.P. de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.- 1855.
- 148) Dictionnaire des sciences du langage / par Franck NEVEU.- Paris : Armand Colin, 2004.- 317 p.
- 149) Dictionnaire des systèmes d'information / par Robert REIX.- Paris : Vuibert, 1999.- 169 p.
- 150) Dictionnaire des termes de médecine / par Marcel GARNIER, Valery DELAMARE et alii.- Paris : Maloine, 2003.- 1001 p.
- 151) Dictionnaire français-anglais de l'informatique / par France H. LAFARGUE.- Saint-Denis-La Plaine : AFNOR, 2003.- 486 p.
- 152) Dictionnaire français de médecine et de biologie : tome premier / par A. MANUILA, L. MANUILA et alii.- Paris : MASSON & CIE, 1970.- 865 p.
- 153) Dictionnaire français-volof / par V.J. GUY-GRAND.- 1923.
- 154) Dictionnaire historique de la langue française : tome 1 (A – E) / dir. par Alain REY.- Paris : Robert, 2000.- pp. 1-1381.

- 155) Dictionnaire historique de la langue française : tome 2 (F – Pr) / dir. par Alain REY.- Paris : Robert, 2000.- pp. 1383-2909.
- 156) Dictionnaire médical / cord. par Jacques QUEVAULLIERS, Abe FINGERHUT.- Paris : MASSON, 2001.- 1590 p.
- 157) Dictionnaire pharmaceutique : pharmacologie et chimie des médicaments / par Yves LANDRY, Yveline RIVAL.- Paris : Éditions TEC & DOC, 2006.- 921 p.
- 158) Dictionnaire wolof-français / par Monseigneur KOBÈS, 1855.
- 159) Dictionnaire wolof-français suivi d'un index français-wolof / par Arame FAL, Rosine SANTOS et Jean-Léonce DONEUX.- Paris : Karthala, 1990.- 342 p.
- 160) Dictionnaire wolof-français et français-wolof / par Jean-Léopold DIOUF.- Paris : Karthala, 2003.- 591 p.
- 161) Le Dictionnaire des Sciences Humaines / dir. par Jean-François DORTIER.- Auxerre : Sciences Humaines Éditions, 2004.- 875 p.
- 162) Le Grand Dictionnaire Encyclopédique Médical.- 1986.
- 163) Éducation pour la santé : vocabulaire de base français-wolof / par Arame FAL.- Dakar : Publifan, 1995.- 80 p.
- 164) Guide d'indexation : rameau / par le CENTRE NATIONAL RAMEAU.- Paris : Bibliothèque nationale de France, 2004.- 645 p.
- 165) Macro-thésaurus : pour le traitement de l'information relative au développement économique et social / prép. par Jean Viet.- Paris : OCDE, 1979.- 434 p.
- 166) Routledge dictionary of language and linguistics / par Hadumod BUSSMANN ; trad. de l'allemand par Gregory P. TRAUTH et Kerstin KAZZAZI .- London : Routledge Reference, 1996.- 530 p.
- 167) Pour une Terminologie de la santé en wolof / par Chérif MBODJ.- Dakar : Centre de Linguistique Appliquée de Dakar, 2002.- 155 p.

- 168) Vocabulaire de la documentation / coord. Par Arlette BOULOGNE.- Paris : A.D.B.S. éditions, 2004.- 334 p.
- 169) Vocabulaire d'environ 1.500 mots français avec leurs correspondants en Ouolof de Saint-Louis, en Poular (Toucouleur) du Fouta, en Soninké (Sarakhollé) de Bakel, Saint-Louis du Sénégal du Gouverneur de L'A.O.F. / par Louis FAIDHERBE.- 1864.

#### **D) THÈSES ET MÉMOIRES**

- 170) CORBLIN, Francis.- Mémoire du texte et interprétation des syntagmes nominaux : étude sur le défini, le démonstratif et l'indéfini dans les textes.- 416 p.- Th. : Ling. : Caen-Basse Normandie : 1980.
- 171) DIOP, Abdou Kounta.- Contribution à l'étude dialectique du wolof : le lébou de Ouakam.- 107 f. multigr.- Mem. : Ling. : Université Cheikh Anta DIOP : 1994.
- 172) DIOP, Abdou Kounta.- Dialectologie wolof : étude comparée du lébou de Ouakam et du wolof standard.- 319 f. multigr.- Th. : Ling. : Université Cheikh Anta DIOP : 2001.
- 173) DUTOIT, Dominique.- Quelques Opérations sens → texte et texte → sens utilisant une sémantique linguistique universaliste à priori.- 218p.- Th. : Informatique : Caen-Basse Normandie : 2000.
- 174) KÂ, Omar.- Wolof phonology and morphology: a non-linear approach.- Th. Ling. : Urbana : 1988.
- 175) LEGALLOIS, Dominique.- Pour une sémantique indexicale de la métaphore. Application à un corpus : Internet dans les témoignages des utilisateurs.- 456 p.- Th. : Sciences du langage, linguistique et phonétique générale : Caen-Basse Normandie : 2000.
- 176) NDAO, Pape Alioune.- Contacts de langues au Sénégal : étude du code switching wolof-français en milieu urbain ; approches linguistique, sociolinguistique et pragmatique.- 364 p.- Th. : Lett. Mod. : Université Cheikh Anta DIOP : 1996.

- 177) MBENGUE, Daouda.- Contribution à un Mécanisme d'Information et de Documentation Maritime (M.I.D.M.) au Sénégal.- Mem. Diplôme Supérieur en Sciences de l'Information et de la Communication (D.S.S.I.C.) option documentation : Université Cheikh Anta DIOP : 1992.
- 178) MBENGUE, Daouda.- Contribution de la linguistique à une terminologie wolof de la décentralisation.- 127 f. multigr.- Mem. Maîtrise : Ling. : Université Cheikh Anta DIOP : 2002.
- 179) MBENGUE, Daouda.- Dynamique linguistique et traitement de l'information : le cas du wolof.- 41 f. multigr.- Mem. D.E.A. : Ling. : Université Cheikh Anta DIOP : 2003.
- 180) LE ROUX, Sylvain.- Pêche et territoires au Sénégal.- 318 p.- Th. : Géographie : Université de Nantes : 2005.
- 181) WATERMAN, Vashni.- Détermination et fonctions : recherches sur le syntagme nominal en français contemporain : tome 1.- Th. : Ling. : Université de Caen : 1981.

#### **E) NORMES**

- 182) AFNOR, NF Z 47-100, 1981.
- 183) AFNOR, NF Z 47-102, août 1978.
- 184) AFNOR, NF Z 44-070, 1986.
- 185) AFNOR, NF Z 47-200, 1985.
- 186) AFNOR, NF Z 44 - 070.
- 187) AFNOR, NF Z 47-200.
- 188) ANSI Z39.19-2005.

#### **F) TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES**

- 189) Dekere 86-275 bi aju ci doxalinu tàbbal furyeer bàyyima yiy wëraalu.- Dakar : SAFEFOD, 1997.- 16 p.
- 190) RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL.- Décret n° 71-566 du 21 mai 1971 relatif à la transcription des langues nationales

- 191) RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL.- Exposé des motifs du décret relatif à la transcription des langues nationales, 1972
- 192) RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL.- Loi n° 91-22 du 30 janvier 1991 d'orientation de l'éducation
- 193) RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL.- Textes de lois de la décentralisation.- Dakar, 1996.- 186 p.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## INDEX DES NOTIONS ET DES AUTEURS

### A

abstraction, 337  
abstrait, 265  
acception, 159, 167  
accompli, 296  
acquisition active, 136  
acquisition de la langue, 88, 89  
acquisition passive, 136  
acrolecte, 84  
acte de communication, 126  
acte illocutionnaire, 101  
activité de langage, 83  
activité quotidienne, 88  
adjectif, 159  
adjectif qualificatif, 129  
affectation des terres du domaine national, 207  
AFNOR, 28, 29, 30, 33, 34, 168, 356, 374  
agent, 169, 289, 298  
algorithme, 31, 169  
alphabet, 11, 12  
alphabet latin, 27  
alphabétique (ordre), 39  
alphabétisation, 89  
alphabétisation fonctionnelle de base, 4, 10  
alphabétisé, 137  
alternance codique, 54, 89, 98, 99, 102, 110, 116, 118, 121  
AMAR, Muriel, 29, 309, 310, 357  
ambiguïté, 28, 29, 32, 48, 161, 164, 176, 186, 195, 270, 271, 272, 277, 289, 296, 299, 311, 346, 352  
ambiguïté sémantique, 32, 176, 187  
aménagement linguistique, 6, 14, 313, 315  
aménagement terminologique, 41, 188, 354, 357  
amenuisé, 144  
analyse, 162  
analyse componentielle, 28  
analyse des documents, 28  
analyse des questions, 28  
analyse morphologique, 36

analyse morpho-syntaxico-prosodique, 326  
analyse sanguine, 26  
analyse syntaxique, 321, 327  
analyse taxinomique, 222  
analyste, 100  
anémie, 213  
anglais, 147  
anneau de synonymes, 317  
anormalité biologique subjective, 272  
ANSI, 165, 168, 317  
antécédent, 213, 289  
anthropologie sociale, 351  
anti-dictionnaire, 31  
antonyme, 158  
appareil de communication, 47  
appartenance, 138  
appartenance ethnique, 138  
appauvrissement lexical, 135  
apport référentiel, 147  
appréhension, 44  
apprentissage du lexique, 136  
appropriation de la langue, 89  
arabe, 147  
ARISTOTE, 159, 178, 295  
art, 39  
article, 31, 274, 309, 310, 330  
article conjonctif, 274, 275  
article défini, 114, 168, 330  
article indéfini, 114  
article partitif, 128, 174  
aspect, 296, 300  
attitude stéréotypée, 136  
attribut abstrait, 34  
attribut concret, 34  
attributif, 293  
auditeur, 272  
auxiliaire, 302  
axe des sélections, 36  
axe paradigmatique, 36, 160  
axe syntagmatique, 160

## B

banque de données, 31  
barrière socio-professionnelle, 138  
base de diphtongues, 320, 323, 347  
base de données, 318  
BENVENISTE, Émile, 45, 52, 120, 206, 216, 296, 350  
besoin d'information documentaire, 166  
besoin des utilisateurs, 165  
besoin linguistique, 135  
bibliothécaire, 28  
bibliothèque de lecture publique, 473  
bibliothèque encyclopédique, 28  
bibliothèque spécialisée, 28  
bilinguisme, 8, 9  
bi-univocité terminologique, 40, 180, 186, 191, 306, 307, 309, 352  
BOUTET, Josiane, 83  
BRÉAL, Michel, 137, 207, 218, 353  
bruit, 32, 33, 157, 163, 173, 179, 306, 311, 315, 355  
bruit documentaire, 164, 166, 167

## C

CABRÉ, Maria Teresa, 356  
calque, 98, 128, 129, 154, 155  
calque linguistique., 124  
CALVET, Louis-Jean, 5, 14, 98, 99, 119, 138  
CALVET, Maurice, 4  
caractère, 39, 42, 43, 44, 190, 193, 197, 321, 352  
caractère associé, 161  
caractère extrinsèque, 198  
caractère extrinsèque de destination, 193  
caractère intrinsèque, 190  
*caractère intrinsèque de fonctionnement*, 190  
caractère social, 137  
caractéristique, 162  
catalogue, 29  
catalogue alphabétique de matières, 162  
catégorie grammaticale, 124, 130, 167  
catégorie sémantique, 34  
catégorie socioprofessionnelle, 136  
catégorie socio-professionnelle, 171  
catégorisation, 329

centre de documentation, 28  
champ conceptuel, 315  
champ graphique, 325  
champ phonétique, 325  
changement de langue, 99  
changement de sens, 137  
changement diachronique, 99  
changement synchronique, 99  
CHARTRON, Ghislaine, 32, 169, 306  
CHAUMIER, Jacques, 353  
CHOMSKY, Noam, 180, 221  
chose, 159, 295  
CICOUREL, Aaron V., 271  
CISSÉ, Mame thierno, 338  
CISSÉ, Mame Thierno, 343, 344  
classe, 36, 168  
classe conceptuelle, 314, 315, 316, 317  
classe d'âge, 118  
classe d'initiation, 4  
classe d'âge, 58, 74  
classe de notions, 173  
classe de procès, 184, 309  
classe de qualités, 184, 309  
classe d'objets, 42, 184, 191, 269, 309  
classe expérimentale, 10  
classe inférieure, 139  
classe moyenne, 138, 139  
classe nominale, 4  
classe sociale, 86, 135, 138  
classe supérieure, 139  
classème, 126  
classificateur, 11, 60, 75, 76, 114, 115, 119, 142, 167, 168, 169, 171, 172, 176, 207, 228, 229, 265, 277, 283,  
285, 286, 288, 310, 330, 476  
classificateur défini, 114, 168  
classificateur indéfini, 114  
classification, 28, 29, 39, 288, 316, 371  
code, 37, 69, 469  
code de relations, 52  
Code des Collectivités Locales, 17  
code forestier, 469  
code linguistique, 81  
code mixing, 99  
code oral, 128, 174

code orthographique, 128, 174  
code phonétique, 47  
code phonologique, 127  
code switching, 99  
codification, 10, 14  
codifié, 164  
co-extensivité, 162  
cognitive (valeur), 161  
cohérence, 272  
co-hyponyme, 158  
collage, 99  
communauté, 138  
communauté de nom, 159  
communauté linguistique, 102, 138, 139  
communication, 14, 15, 20, 84, 126, 135, 154, 187, 191, 270, 289, 305, 351, 352, 355  
communication (interaction), 174  
communication écrite, 19, 325  
communication familiale, 87  
communication humaine, 351  
communication interpersonnelle, 135  
communication inter-personnelle, 7, 9  
communication orale, 19, 21  
communication paraverbale, 19  
communication sociale, 351  
communication spontanée, 148  
communication verbale, 7, 19, 164  
communicationnel (besoin), 148  
commutation de code, 118  
compétence d'un sujet, 121  
compétence intuitive, 120  
compétence linguistique, 215, 222  
compétence médicale, 272  
compétence transférée, 17, 295, 316, 467  
comportement, 138  
comportement linguistique, 88, 137, 138  
comportement linguistique correctif, 147  
comportement sociolinguistique, 138  
composé complétif, 209, 217  
composé complexe, 290  
composé conjonctif, 209  
composé hybride, 128  
composé néologique complexe, 228  
composé qualificatif, 209, 211

composition, 206  
composition complexe, 206, 207  
composition néologique, 206, 207, 227  
composition néologique complexe, 220, 263  
composition néologique simple, 209  
composition simple, 206, 207  
compréhension, 148, 151, 265  
concept, 15, 26, 28, 29, 30, 31, 35, 39, 41, 42, 43, 45, 52, 136, 153, 156, 162, 163, 164, 178, 179, 180, 185,  
187, 188, 266, 276, 284, 289, 307, 313, 314, 315, 316, 336, 350, 353, 366, 494  
concept (catégorie), 292  
concept (fonction), 290  
concept central, 29  
concept complexe, 268  
concept générique, 315  
concept générique de classe, 315  
concept générique de propriété, 315  
concept opérationnel, 29  
concept scientifique, 9, 38  
concept technique, 38  
concept vedette, 315  
conceptuel, 155  
conjonctif causal, 149  
conjonction, 31  
conjonction de coordination, 325  
conjonction linguistique, 98  
connaissance, 26, 33, 70, 180, 186, 320  
connaissance du monde, 19  
connaissance endogène, 355  
connaissance intuitive, 225  
connaissance moderne, 355  
connaissance spécialisée, 15  
connectif, 12, 128  
connexe, 162  
connivence, 144  
connotatif, 161  
connotation, 45, 203, 204  
connotation métaphorique, 30  
conscience, 298  
consonne, 338  
consonne glottalisée, 341  
constituant, 212, 220, 263, 276  
constituant lexical, 274  
constituant syntaxique, 327

constituant verbal, 267  
contact, 157  
contact de langues, 82  
contact inter-langagier, 135  
contenu, 30, 35, 36, 45, 178, 184, 308, 357  
contenu conceptuel, 155  
contenu de l'énoncé, 37  
contenu de l'expression, 37  
contenu des documents, 30  
contenu des requêtes, 30  
contenu informationnel, 318  
contexte, 31, 37, 39, 44, 161, 162, 164, 212, 277, 310, 343  
contexte discursif, 21, 36  
contexte formel, 141  
contexte phonématique, 67  
contexte pragmatique, 31  
contexte situationnel, 31, 192, 199, 202, 270, 271  
contexte syllabique, 67  
continuum de la langue, 148  
contrainte rythmique, 327  
CORBLIN, Francis, 169, 284  
correction linguistique, 128, 141  
corrélat, 138  
corrigibilité, 264, 265  
co-texte, 158, 192, 199, 202, 270, 272, 299  
COULOMB, Claude, 310  
création lexicale, 30  
CREISSELS, Denis, 62, 68, 341, 343  
CRISCO, 51, 476  
critère, 164, 165  
critère de sélection, 171  
critère démographique, 164, 165  
critère économique, 164, 165  
critère politique, 164  
critère topolectal, 164, 165  
CRUSE, Alan, 211  
CULIOLI, Antoine, 41  
culture, 8, 12, 44, 52, 55, 56, 181, 185, 468  
culture citadine, 88  
culture de rente, 165  
culture médicale, 214  
culture traditionnelle, 267  
culture urbaine, 162

culture wolofé, 56  
culturel (environnement), 89  
culturel (patrimoine), 9  
culturel (psycho-socio), 82  
culturelle (charge), 266  
culturelle (connaissance), 20  
culturelle (empreinte), 56  
culturelle (valeur nationale), 13  
culturelle (valeur), 56  
culturels (enjeux), 41

## D

D'ALESSANDRO, Christophe, 47  
DABÈNE, Louise, 89  
Dakar, 4, 5, 6, 7, 8, 25, 58, 59, 60, 64, 66, 82, 86, 87, 101, 109, 117, 121, 126, 135, 137  
De MORVEAU, Guyton, 181  
De ROBILLARD, Didier, 129  
De SAUSSURE, Ferdinand, 45, 55, 137, 183, 192, 223, 315  
décentralisation, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 27, 33, 34, 36, 38, 39, 51, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 75, 81, 83,  
84, 86, 124, 135, 138, 139, 144, 150, 155, 156, 157, 178, 179, 181, 185, 188, 207, 256, 303, 313, 314, 315,  
316, 317, 352, 354, 355, 356, 357, 471, 494  
décodage, 38, 121  
découpage de la réalité, 38  
découpage des mots, 10  
définition, 160  
dégrouper des entrées, 159  
DEJEAN, Martine, 353  
DELAFOSSÉ, Maurice, 14, 75  
DELBECQUE, Nicole, 226, 289  
démographique, 165  
dénominateur, 129  
dénomination, 24, 30, 88, 157, 159, 160, 178, 198, 369  
dénotation, 160  
DEPECKER, Loïc, 41, 43, 45  
dépendance sémantique, 211  
dérivation, 11, 183, 189, 191, 193, 195, 196, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 305, 353  
descente de l'information documentaire, 150  
descripteur, 28, 29, 30, 31, 32, 35, 52, 70, 154, 157, 159, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 171, 172, 173,  
176, 186, 187, 211, 225, 304, 308, 309, 314, 317, 352, 357  
descripteur complexe, 33, 356  
descripteur conceptuel, 31

descripteur néologique, 26, 29, 30, 40, 52, 154, 178, 182, 186, 187, 188, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 317, 352, 353, 354, 357

descripteur simple, 33, 356

descripteur spécifique, 33

descripteur uniterme, 33, 356

désignatif, 157

désignation, 35, 37, 44, 45, 51, 77, 120, 124, 129, 152, 153, 157, 168, 215, 217, 283, 494

désignation **in situ**, 30

désigné, 37

destinataire, 271

déterminant, 289

déterminant grammatical, 277

déterminant lexical, 286, 288

déterminant morphématique de rang zéro, 283

détermination, 293, 351

déterminé, 213

déterminé lexical, 286, 288

déterminé syncatégorématique, 287

dévoilement, 143

diabète, 32, 127, 132, 283, 324, 425

diabète gras, 130

diabète maigre, 130, 132

diabète sucré, 96, 129, 130, 132

diachronie, 126, 355

dialecte, 7, 57, 58, 59, 60, 62, 64, 65, 66, 69, 71, 72, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 165, 166, 324, 344

dialectologie, 28, 59

DIALO, Amadou, 7, 62, 75, 189, 201, 206, 209, 217, 277, 299, 323, 337, 343, 345

dialogue, 89, 155

dictionnaire, 15, 20, 24, 84, 299, 314, 315, 317, 320, 321, 325, 338

dictionnaire de catégorisation, 321, 325, 329

dictionnaire des finales, 329

dictionnaire des verbes, 329

dictionnaire encyclopédique, 185

dictionnaire principal, 329

dictionnaire spécial de réécriture, 325

dictionnaire spécialisé, 20, 185, 196

didactique, 6

didactique lexicale, 143

diffusion des connaissances, 38

diffusion des langues, 41

diffusion des néologismes, 354

diffusion du savoir, 15

DIKI-KIDIRI, Marcel, 52

dilution ethnique, 87  
DIOP, Abdou Kounta, 62, 63  
DIOP, Abdoulaye Bara, 4, 17  
DIOUF, Jean-Léopold, 24, 84, 144, 192, 330, 338  
diphone, 48, 347  
DIRVEN, René, 289, 290, 292  
discours, 100, 127, 135, 136, 139, 141, 171, 299, 337  
discours mixte, 99, 100, 102, 110, 121  
discours., 222  
disjonction, 125  
disjonction en homonymie, 167  
dispersion, 166  
diversité ethnolinguistique, 88, 135  
division de la journée, 147  
document, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 57, 83, 127, 164, 166, 173, 179, 186, 306, 309, 313, 318, 352, 353, 355, 356  
document écrit, 89, 142, 144  
document global, 318  
document oral, 86  
document parasite, 163  
document pertinent, 163, 304  
documentaliste, 28  
documentation, 186, 355  
documentation spécialisée, 39  
domaine, 39, 45, 98, 155, 157, 161  
domaine de connaissances, 17  
domaine de référence, 136  
domaine national, 468  
DONEUX, Jean-Léonce, 84  
donnée lexicale, 171, 318  
donnée sociolinguistique, 171  
DREYFUS, Martine, 5, 6, 8, 87, 101, 109, 110, 116, 121  
DUBOIS, Jean, 28, 41, 44, 64, 129, 184, 206  
DUBUC, Robert, 39  
DURAND, Jacques, 140  
durée, 338  
DURKHEIM, Émile, 180  
DUTOIT, Dominique, 37  
dynamique, 6  
dynamisme linguistique, 4, 5

<b>E</b>
----------

écart sémantique, 31

école, 136  
École de Vienne, 161  
économie linguistique, 158  
économiques (enjeux), 41  
écriture phonologique, 324  
écriture wolofe, 167  
éditeur, 150  
éducation, 12, 17, 295  
éducation nationale, 10, 12  
Éducation pour la santé, 24  
éducation préscolaire, 13  
élu local, 17, 21, 23, 27, 89, 179  
emboîtement, 207  
émetteur, 271  
émetteur-récepteur, 154  
emploi, 159, 169, 176, 216  
emprunt, 21, 35, 52, 80, 98, 100, 101, 115, 119, 120, 122, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 136, 144, 147, 153, 154, 155, 157, 171, 172, 173, 175, 176, 324, 332  
emprunt de luxe, 172  
emprunt intégré, 113, 121, 122, 124, 126, 135, 142, 144, 145, 147, 148, 171, 175, 324  
emprunt interlinguistique, 76  
emprunt intra-linguistique, 76  
emprunt lexical intégré, 98  
emprunt lexical non intégré, 98  
emprunt nominal, 114, 115, 172  
emprunt nominal comptable, 115, 172  
emprunt nominal non comptable, 115  
emprunt non intégré, 34, 50, 114, 124, 127, 142, 144, 145, 147, 322, 323  
emprunt polysémique, 176  
emprunt verbal, 111, 113  
encodage, 38  
endocentrique, 212  
enfance, 89  
enjeux, 41  
énoncé, 20, 222, 271  
énonciatème, 271  
énonciateur, 143  
enrichissement lexical, 135  
enseignement de la langue wolofe, 10  
ensemble, 162  
entité, 161, 190, 196, 292  
entité conceptuelle, 37  
entité extralinguistique, 195

entité morbide, 34  
entité non vivante, 194  
entité pensante, 44  
entité physique, 34  
entité syntaxique, 221  
entité terminologique, 309  
entité vivante, 194  
environnement culturel, 89  
épistémologie, 35  
équivalence lexicale, 143  
espèce générique, 283  
esprit, 222  
essence, 159  
ethnie, 87  
ethnie d'origine, 88  
Étiquetage des mots, 329  
étude dialectale, 54  
événement, 126, 137, 289, 301, 302  
évolution sociétale, 148  
exhaustivité, 306  
exhaustivité externe, 306  
exhaustivité interne, 306  
exocentrique, 212  
expansion, 322  
expansion linguistique, 5, 6  
expérience, 125  
expression, 30, 32, 37, 100, 160, 161, 265, 277, 296, 307, 311, 313, 322, 323, 334  
expression conjuguée, 122  
expression de la monnaie, 144  
expression linguistique, 19, 301  
expression orale, 302  
extension, 162, 286, 288  
extension de sens, 98, 124  
extension démographique, 163  
extension du sens, 125  
extension topolectale, 163

<b>F</b>
----------

faana-faana, 74, 166  
facteur extra-linguistique, 88, 135  
facteur social, 99  
factorisation sémantique, 311

FAIDHERBE, Louis, 14, 84  
FAL, Arame, 84  
famille nigéro-congolaise, 4  
FAYE, Souleymane, 183  
FELBER, Helmut, 38, 39, 40, 44  
fichier automatique, 29  
fichier manuel, 29  
fichier mécanique, 29  
filtrage, 169  
fonction attributive, 213  
fonction identitaire, 129  
fonctionnalisation morpho-lexico-syntaxique, 128  
force d'attraction, 163  
formalité, 141  
formant nominal, 212  
forme, 12, 31, 45, 65, 69, 71, 83, 87, 98, 100, 102, 113, 116, 119, 136, 143, 149, 160, 166  
forme acrolectale, 141  
forme archaïque, 142, 143  
forme autochtone, 119, 121, 129  
forme complexe, 99, 128, 130, 142, 144  
forme complexe française, 145  
forme de prestige, 145  
forme développée, 130  
forme diglosique, 139  
forme empruntée, 129  
forme graphique, 41  
forme graphique hybride, 128  
forme homographique, 167  
forme hybride, 113, 174  
forme irrégulière, 119  
forme lexicale, 55, 60, 66, 72, 75, 77, 136, 143  
forme lexicale complexe autochtone, 144  
forme lexicale hybride, 147  
forme linéaire, 137  
forme linguistique, 102, 111, 116, 141, 167, 222  
forme mésolectale, 119, 150  
forme mésolectale orale, 145  
forme non abrégée, 149  
forme non intégrée, 131  
forme non usitée, 142, 143  
forme orale hybride, 128  
forme orthographique, 49  
forme paraphrastique, 21

forme phonétique, 55  
forme phonique, 41  
forme plurimorphématique, 40, 52  
forme plurisyllabique, 11  
forme simple, 127  
forme syntagmatique, 99, 128, 142, 144  
forme syntagmatique nominale, 128  
forme verbale, 111  
forme-de-mot, 69  
FOUCAULT, Michel, 298  
français, 8, 9, 12, 21, 23, 24, 25, 27, 33, 38, 50, 58, 59, 81, 82, 87, 88, 100, 102, 111, 112, 113, 116, 121, 126,  
128, 129, 130, 131, 132, 133, 136, 139, 144, 147, 155, 167, 172, 174, 175, 178, 193, 218, 275, 284, 313,  
314, 315, 316, 322, 324, 325, 326, 328, 330, 332  
France, 34  
FRANÇOIS, Jacques, 158, 226, 350  
fréquence d'utilisation, 166, 171  
FURUKAWA, Naoyi, 284  
futur, 112  
futur de probabilité, 112

## G

GANDON, Francis, 299, 354  
GAUDIN, François, 44, 181, 206, 207, 215, 295  
gémiation, 324  
générale, 162  
génératif, 222  
génération automatique de la prosodie, 327  
généricité, 315  
générique, 168  
génitif, 129, 213, 289  
genre, 159  
géographique, 165  
géométrie de la place, 220  
géométrie de la position, 220  
Google, 32  
grammaire, 14, 137, 222, 274  
grammaire de compétence, 155  
grammaire générative, 221  
grammaire philosophique, 221, 222  
grammaire scolaire, 275  
grammaire wolof, 275  
grammaticalité, 264

graphème, 11, 48, 49, 50, 320, 321, 332, 346  
GREIMAS, Algirdas Julien, 42, 126, 337  
grille essive, 292  
grille événementielle, 289, 291  
grille processuelle, 292, 298  
groupe consonantique, 11, 337  
groupe de discours, 101  
groupe de mots, 29, 45  
groupe de souffle, 49, 302  
groupe ethnique, 4  
groupe harmonique, 64  
groupe nominal, 309, 310  
groupe ouest-atlantique, 4  
groupe syntaxique, 266  
GUESPIN, Louis, 206, 207  
GUMPERZ, John, 118, 123  
GUY-GRAND, V.J., 84

## H

hapax, 30, 181, 186  
harmonie vocalique, 64  
hauteur, 338  
hémoglobine fonctionnelle circulante, 211  
histoire, 12, 35, 126, 137  
histoire des institutions, 353  
histoire des religions, 353  
histoire des sciences, 353  
histoire médicale, 271  
histoire naturelle, 298  
HJELMSLEV, Louis, 37  
HOLZEM, Maryvonne, 306  
homogénéité, 136, 137, 138  
homogénéité linguistique, 139  
homographe, 167  
homographe hétérophone, 326  
homographie, 159, 167, 169, 176, 326  
homographie documentaire, 164, 167  
homographie lexicale, 167  
homographique, 166, 167  
homonyme, 160, 167, 192  
homonymie, 32, 167, 187, 192  
homophone, 167

homophonique, 326  
hors contexte, 21, 187, 192, 314  
hors contexte discursif, 36, 164, 187, 352  
HOUIS, Maurice, 57, 263, 290, 350, 351  
hypercorrection, 142, 151  
hyperonyme, 158  
hyperonymie, 159  
hypersensibilité, 147  
hyponyme, 158

I

idée, 216  
identification, 157  
identité, 12, 42, 57, 62, 282, 283, 294, 337  
identité de notion, 159  
identité de sens, 160  
identité en soi, 161  
identité ethnolinguistique, 135  
identité référentielle, 160  
idiolecte, 7  
ILDEFONSE, Frédérique, 178  
imperfectif, 112  
Impersonnalité, 180  
imprécision, 293, 295  
inaccompli, 296, 297, 300, 301, 302  
inanimé, 298  
incorrection lexicale, 135  
incorrection morpho-syntaxique, 135  
indétermination, 302  
index, 29  
indexation, 14, 15, 28, 29, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 51, 52, 55, 56, 57, 100, 151, 154, 155, 156, 157, 162, 163, 164, 165, 171, 173, 178, 180, 186, 187, 188, 293, 303, 304, 305, 307, 308, 313, 318, 352, 353, 354, 356, 357  
indexation alphabétique, 162  
indexation automatique, 31, 32, 169  
indexation de l'information documentaire, 186  
indexation des documents, 29, 33, 70, 150  
indexation des questions, 33  
indexation des requêtes, 29  
indexation humaine, 319  
indexation lexicale, 355  
indexation manuelle, 31, 32

Indexation manuelle, 32  
indexation semi-automatique, 31  
indexation systématique, 162  
indexeur, 31, 187, 308  
indice de classe, 142  
infomateur non professionnel, 58  
informateur, 25, 65, 83, 265, 267, 268  
informateur bilingue, 58  
informateur professionnel, 58, 140  
information, 16, 29, 32, 47, 141, 179, 187, 267, 268, 271, 276, 318, 355  
information aspectuelle, 301  
information documentaire, 33, 51, 55, 153, 494  
information grammaticale, 310  
information lexicale, 55, 57  
information linguistique, 51, 494  
information scientifique et technique, 28  
information terminologique, 55  
informationnelle (valeur), 161  
ingénierie documentaire, 51, 154, 494  
ingénierie linguistique, 51, 154, 494  
insécurité linguistique, 144, 147, 184  
instabilité référentielle, 270  
instrument de communication, 161  
instrument de pêche, 88  
intégration morpho-syntaxique, 102, 171  
intégration phonologique, 102, 127, 171  
intégration sémantique, 102, 171  
intégration syntaxique, 115  
intelligence, 181  
intelligence artificielle, 32  
intelligence humaine, 180  
intelligibilité, 148, 151, 268  
interaction, 7, 23, 26, 82, 214  
interaction commerciale, 5  
interaction communicationnelle, 66, 87, 136, 143  
interaction familiale, 87  
interaction langagière, 55, 272  
interaction linguistique, 86  
interaction quotidienne, 84, 354  
interaction sociale, 271  
interaction socioprofessionnelle, 86  
intercommunication, 7  
intercompréhension, 7

interférence, 82, 98, 99, 116, 124, 132  
interférence lexicale, 98, 124  
interférence linguistique, 9, 54, 55, 56, 89, 98, 99, 100, 120, 124, 128, 130, 135, 171, 174, 322, 356  
interférence morpho-syntaxique, 124  
interlocuteur, 37, 270, 276  
Internet, 15, 31, 47  
interprétant, 155, 263  
interprétation, 15, 127, 162, 215, 221, 293  
interview, 141  
intonation, 164, 327  
intuition sémantique, 168  
isotopie, 19  
item, 159  
item lexical, 21, 28, 71, 211

## J

JAKOBSON, Roman, 351  
JUILLARD, Caroline, 6, 8, 86, 101, 109, 110, 116, 121

## K

KÂ, Omar, 64  
KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 7, 121, 271  
KLEIBER, Georges, 215

## L

L'examen sémantique, 126  
la langue wolofé, 167  
LABOV, William, 102, 137, 140, 141, 147  
LACHERET-DUJOUR, Anne, 320, 325, 326, 327, 347  
LAKS, Bernard, 140  
LANDAR, Herbert, 100, 120  
langage, 35, 43, 51, 52, 55, 102, 159, 181, 184, 187, 216, 223, 226, 296, 353, 357, 494  
langage ad hoc, 355  
langage ad-hoc, 29  
langage contrôlé, 355  
langage courant, 30  
langage d'indexation, 33  
langage des aveugles, 42  
langage descripteur contrôlé, 304, 315, 319  
langage documentaire, 28, 35, 186, 187, 308, 309, 311, 319, 357

langage documentaire contrôlé, 304  
langage du corps, 19  
langage formel, 308, 352  
langage intelligible, 352  
langage naturel, 28, 30, 32, 161, 164, 318, 355  
langage non contrôlé, 318  
langue, 4, 9, 10, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 52, 55, 64, 69, 98, 99, 100, 119, 120, 121, 125, 136, 155,  
157, 158, 160, 222, 295, 357  
langue africaine, 40  
langue autochtone, 87  
langue commune, 39, 40, 79  
langue d'arrivée, 155  
langue d'origine, 5  
langue de communication internationale, 9  
langue de départ, 125  
langue de groupe, 87  
langue de spécialité, 15, 44  
langue d'emprunt, 136  
langue d'enseignement, 4, 9  
langue écrite, 83, 89, 141  
langue en contact, 38  
langue étrangère, 81  
langue exogène, 135  
langue française, 8, 9, 35, 51, 128, 142, 494  
langue importée, 87  
langue littéraire, 4  
langue locale, 4  
langue maternelle, 5, 6, 9, 24, 27, 81, 85, 86, 88, 89, 138  
langue maternelle endogène, 85, 87, 88, 89  
langue maternelle exogène, 85, 87, 89  
langue mixte, 100, 120  
langue moderne, 353  
langue nationale, 5, 7, 9, 10, 12  
langue naturelle, 15, 42, 155, 158  
langue non locale, 4  
langue objet d'enseignement, 4  
langue officielle, 8, 9  
langue orale, 89, 99, 101, 111, 119, 124, 135, 139, 140, 141  
langue orale wolof, 84  
langue première, 5, 138  
langue régionale, 6  
langue seconde, 24, 88  
langue sérère, 74

langue spécialisée, 15, 21, 39, 79, 138, 351  
langue véhiculaire, 4, 5  
langue wolofe, 4, 5, 7, 10, 12, 13, 33, 34, 36, 38, 50, 88, 127, 130, 135, 156, 167, 171  
langue-base, 135  
langue-source, 129, 155  
LAVOISIER, 181  
Le GUERN, Michel, 36, 291  
Le QUERLER, Nicole, 226  
LE ROUX, Sylvain, 18  
lébou, 7, 27, 166  
lecture, 136  
LEGALLOIS, Dominique, 37  
légitimation, 89  
légitimation linguistique, 89  
LEHMANN, Alise, 158, 160, 214  
LERAT, Pierre, 15, 183, 351  
lexème, 125, 126, 143, 167  
lexème complexe, 33  
lexème simple, 33  
lexicologie, 28, 36, 37, 263  
Lexinet, 32, 169  
lexique, 8, 20, 24, 28, 34, 36, 39, 84, 136, 139, 142, 155, 157, 158, 183  
lexique commun, 56  
lexique spécialisé, 56  
liberté, 126, 137  
lien sémantique, 159, 167  
l'indexation des questions, 150  
linguiste, 89, 154  
linguistique, 24  
linguistique, 28  
linguistique, 35  
linguistique, 36  
linguistique, 39  
linguistique cognitive, 226  
linguistique de l'énonciation, 271  
linguistique générale, 102  
linguistique interne, 137  
linguistique structurale, 222  
localisation temporelle, 301  
locuteur, 37, 100, 101, 102, 118, 123, 136, 138, 141, 143, 147, 148, 150, 164, 272, 291, 324  
locuteur unilingue, 127  
locuteur urbain, 131, 144  
locuteur wolof moyen, 84

locuteur wolofophone, 87, 88, 120, 128, 135, 136, 137  
locuteur wolofophone moyen, 84  
locuteur wolofophone urbain, 147  
logico-philosophique, 161  
logique, 35  
logique des classes, 36  
loi du moindre effort, 131  
loi terminologique, 40  
LOTI, Pierre, 84  
l'univers du locuteur, 37  
LYCHE, Chantal, 140  
LYONS, John, 69, 264

## M

maîtrise de la langue, 88  
maîtrise de l'information, 41  
maladie, 26, 88, 125, 298  
maladie à caractères fixes, 34  
MANGUIN, Jean-Luc, 158, 317  
MANIEZ, Jacques, 166, 187, 318  
marquage lexical, 143  
marque déterminative, 302  
Marque Déterminative, 207  
Marque Génitive, 11, 207, 249  
Marque Relative, 207  
marqueur d'identité ethnique, 123  
marqueur d'identité sociale, 118  
marqueur générique, 168  
MARTIN-BERTHET, Françoise, 158, 160, 214  
MARTINET, André, 73, 98, 192, 342  
matériel lexical wolof, 33  
mathématique, 35  
MBODJ, Chérif, 6, 9, 24  
médecin, 272  
médecine moderne, 25  
médecine traditionnelle, 25, 26  
médias, 7  
MEJRI, Salah, 157  
mélange de langue, 98, 121, 122  
mélange de langues, 54, 89, 99, 102, 110, 116  
membre, 138  
méronymie, 215

message, 151, 271  
message complexe, 155  
message écrit, 143  
métalangage, 275  
METZGER, Jean-Paul, 31  
microsémantique, 127  
microstructure, 318  
micro-syntaxe, 290  
micro-syntaxique, 212  
milieu rural, 144  
milieu urbain, 89, 144  
MILNER, Jean-Claude, 220, 221, 222, 223, 224, 309  
MILROY, James, 138  
mimique, 164  
MINGAM, Michel, 32  
mise en scène, 155  
modalité, 296  
modalité verbale, 112  
mode d'acquisition, 150  
modernisation, 41  
modernisation de la langue, 357  
modernisation de la langue wolofe, 41  
modernisation linguistique, 14  
modernité, 41, 135  
Modernité, 41  
module de phonétisation, 325  
monde, 157  
monoréférentialité, 186  
monoréférentiel (création lexicale), 30  
monoréférentielle, 304  
monosémie, 186  
monosémique, 304  
monosémique (création lexicale), 30  
Monseigneur KOBÈS, 84, 274  
MOREL, Michel, 320, 325, 326, 327, 347  
morphème, 20, 220, 290  
morphème grammatical, 150, 273  
morphème lexical, 36, 143, 150  
morphème monophonémique, 302  
morphologie, 33, 98, 102, 135, 351  
morpho-syntaxe, 39, 136, 142  
morpho-syntaxique, 158  
mot, 30, 32, 36, 37, 38, 42, 157, 158, 161, 164, 166, 171, 216, 304, 353

mot associé, 161  
mot autochtone, 153, 154, 157, 163, 171  
mot clé, 31  
mot clé physique, 31  
mot composé, 11, 124, 128, 206, 328  
mot d'emprunt, 49  
mot graphique, 38, 302  
mot indexical, 30  
mot non vide, 30  
mot orthographié, 321  
mot phonique, 302  
mot simple, 124  
mot synonyme, 160  
mot vide, 31  
mot-clé, 28, 29, 30, 32  
mot-clé physique, 32  
moteur de recherche, 31, 32  
motivation, 268  
mot-outil, 122, 124  
moyen de communication, 51

## N

N'DIAYE-CORREARD, Geneviève, 302  
naissance, 89  
nasalité, 338  
naturalisation linguistique, 171  
NDAO, Pape Alioune, 34  
négation, 302  
negational descriptor, 211  
néologie, 14, 207  
néologisme, 14, 21, 23, 26, 34, 35, 36, 39, 40, 100, 142, 144, 145, 147, 148, 149, 151, 154, 155, 156, 186,  
292, 322, 357  
néologisme intelligible, 149  
NET, 32  
nettoyage du texte, 321  
NEVEU, Franck, 30, 38  
NF Z 44-070, 34  
NF Z 47-102, 29, 33  
NF Z 47-200), 34  
niveau de langue, 45  
niveau de spécialisation, 136  
niveau d'instruction, 27, 136, 137, 138, 150

NJIE, Codou Mbassy, 61, 64, 75, 344  
nom, 124, 159, 168, 290  
nom de poisson, 88  
nom en commun, 159  
nom propre géographique, 168  
nominal, 11  
noms de lieux, 126  
non identité, 337  
non instruit en français, 136  
non-descripteur, 30  
normalisation, 10, 15  
normalisation des termes, 41  
normalisé, 164  
norme, 29, 30, 40, 136  
norme descriptive, 41  
norme linguistique, 138  
note explicative, 169, 176  
note linguistique, 39, 45  
note technique, 39, 45  
notion, 29, 31, 37, 39, 41, 42, 120, 130, 148, 149, 162, 180, 289, 306, 319  
noyau grammatical, 120  
numération, 130  
nutrition, 16, 17

O

O.N.G., 89  
objet, 35, 36, 38, 41, 42, 45, 160, 162, 180, 357  
objet abstrait, 157  
objet concret, 157  
objet de l'indexation, 357  
objet de la linguistique, 357  
objet individuel, 39  
objet informationnel, 318  
objet linguistique, 19  
objet physique, 298  
occlusive glottale, 343  
occurrence, 343  
Office de la langue française du Québec, 41  
onomasiologique, 153, 154, 155, 156  
onomasiologique (parcours), 40  
opération mentale, 222  
opération transformationnelle, 222

opposition phonémique, 11  
opposition sémantique, 167  
ordre linéaire, 220  
ordre syntaxique, 220  
Organisation Non Gouvernementale, 89  
orthoépique, 324  
orthographe, 10, 45  
orthophonie, 324  
orthosémie, 30  
outil de la pensée, 162  
outil grammatical, 162  
ouvrage de vulgarisation, 23  
ouvrage documentaire, 162

## P

P. BUFFIER, 291  
palette sociologique, 129  
paludisme, 16, 125, 166  
paradigmatique, 158, 222, 223  
paradigme, 223  
paradoxe de l'observateur, 140  
paraphrase, 169  
parler, 7  
parler mésolectal, 101  
parler périphérique, 166  
parler wolof, 166  
parlers, 7  
participant, 298  
particule existentielle, 112  
partie du corps humain, 32, 88  
partonymie, 215  
pathologie, 26  
patient, 89, 125, 214, 272, 289, 292, 298  
pays, 165  
pêche, 15, 18, 20, 21, 27, 33, 34, 36, 38, 39, 86, 88, 102, 135, 138, 139, 144, 150, 155, 156, 494  
pêche artisanale, 18, 150  
pêcheur, 16, 27, 89  
pensée, 164, 180  
perception, 44, 181, 215, 226, 264, 265, 266, 267, 269, 270  
perception auditive, 302  
performance langagière, 54  
performance linguistique, 24, 89, 150

période d'acquisition, 136  
personnel municipal, 89  
personne-ressource, 125  
pertinence, 35  
petite bourgeoisie new-yorkaise, 147  
philosophe, 161  
phone, 342, 347  
phonème, 11, 12, 38, 220, 321, 337  
phonème consonantique, 343  
phonologie, 14, 102, 337  
phonologique, 167  
phrase, 19, 37, 69, 169, 216, 220, 222, 290  
phrase complète, 291  
phrase incomplète, 291  
place, 221, 222  
pluriel, 34, 143  
point d'équilibre lexical, 150  
point d'équilibre morpho-syntaxique, 150  
politiques (enjeux), 41  
polylexicalité, 38  
polysémie, 28, 157, 158, 159, 353  
polysémie lexicale, 167  
polysémique, 158  
population, 144  
population de l'intérieur., 163  
population wolofophone, 165, 166  
populations à la base, 150  
portée, 285, 286, 288, 298  
porteur, 161  
Port-Royal, 222  
position, 221, 293, 351  
position syntaxique, 301  
post-déterminant défini, 283  
POTH, Joseph, 6  
POTTIER, Bernard, 30, 154, 179  
pouvoir référentiel, 169, 357  
pratique langagière, 9  
praxis, 215  
précision, 154, 162, 304, 306  
précision de l'indexation, 33, 304, 308, 310  
précision de l'indexation, 187, 307, 352  
précision sémantique, 32  
précoordination, 162

préfixe, 11  
prénasale, 11, 338  
presse écrite, 21  
prétraitement, 321  
**prétraitement du texte**, 321  
principe d'écriture, 322  
principe directeur, 15, 33, 36, 100, 151, 154, 157, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 176, 304, 312  
principe directeur translinguistique, 41  
principes normatifs de la langue, 151  
procès, 169  
procès de communication, 126  
processus, 34  
processus cognitif, 271  
processus linguistique, 271  
produit social, 99  
professionnel de la médecine, 214  
programme informatique, 31  
pronom, 31  
prononciation, 98, 129, 324  
propagation, 147  
propos, 272  
proposition, 43, 161, 302, 318  
proposition dépendante, 149  
proposition principale, 149  
proposition régissante, 149  
proposition relative, 212  
protagoniste, 271  
proximité morpho-phonétique, 302  
proximité sémantique, 159  
proximité syntaxique, 301, 302  
psychologique (dimension), 131  
public-cible, 151  
puissance linguistique, 6

Q
---

quantificateur, 168  
quantifié, 295  
questionnaire, 135, 479  
QUINE, W.V.O., 195, 226, 272, 275, 287, 292, 294

## R

RADDEN, Günter, 289, 290, 292  
radiographie, 26  
rang, 158  
rapport de succession, 223  
RASTIER, François, 19, 43, 125, 127, 187, 226  
réalité, 161  
réalité connaissable, 34  
réalité pensable, 34  
recherche « plein texte », 32  
recherche d'information, 355  
recherche de l'information, 31, 157  
recherche de l'information documentaire, 154, 163, 171, 188, 355  
recherche de l'information, 307  
recherche de l'information documentaire, 37, 55, 56, 155, 156, 178, 187, 303, 305, 306, 317, 352, 354, 357  
recherche d'information, 32, 355  
recherche documentaire, 29, 31, 33, 163  
rédacteur du document écrit, 144  
réécriture, 325  
référence, 160, 161, 215, 282, 295  
référence générique, 168, 172  
réfèrent, 160, 211, 214, 283, 284  
réfèrent non linguistique, 161  
référentiel, 156  
reflexion intellectuelle complexe, 139  
registre, 161  
registre de langue, 142  
règle contextuelle, 329  
règle d'unité de sens, 158, 162  
règle de précision, 158, 162  
règle d'indexation, 34  
règle linguistique, 137  
règle morphologique, 129  
relatif, 295  
relation d'égalité, 160  
relation d'équivalence, 158  
relation d'équivalence sémantique, 160  
relation d'identité, 159  
relation d'opposition, 158  
relation de différenciation, 160  
relation de synonymie, 160  
relation d'inclusion, 158

relation hiérarchique, 158  
relation lexicale, 36  
relation logique, 162  
relation partie-tout, 158  
relation sémantique, 30, 158  
relation syntaxique, 118, 169  
relation textuelle, 169  
renvoi, 171  
répertoire lexical, 143  
représentation, 29, 31, 43  
représentation mentale, 155, 265  
réseau, 139  
réseau conceptuel, 156  
restriction de sens, 124, 126  
restriction du sens, 125  
résumé, 169  
REY-DEBOVE, Josette, 159, 263  
richesse lexicale, 33  
RICHTER, Noë, 162, 164  
ROBERT, Stéphane, 303, 343, 345  
rôle, 337  
rôle social, 35  
ROSSI, Jean-Gérard, 161  
rural, 89

## S

SAMBOU, Pierre-Marie, 337, 343  
santé, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 25, 33, 34, 36, 38, 39, 86, 102, 125, 135, 138, 139, 144, 150, 155, 156, 494  
santé de la reproduction, 16  
santé humaine, 26  
SANTOS, Rosine, 84  
schéma conceptuel, 289  
SCHNEDECKER, Catherine, 215  
science de l'information, 318  
science de la documentation, 40  
sciences cognitives, 36  
segmentation, 222, 328  
sémantème, 125, 126  
sémantique, 102, 137, 159  
sémantique du prototype, 36  
sémantique linguistique, 43  
sémantisme, 160

sémasiologie, 157  
sémasiologique, 153, 154, 155, 157  
sème, 125, 159  
sème générique, 126  
sème spécifique, 125, 126  
sèmes, 126  
sémiotique, 351  
Sénégal, 34, 41, 162  
SENGHOR, Léopold Sédar, 10, 14, 59, 75, 274  
sens, 31, 35, 36, 37, 39, 43, 45, 69, 126, 127, 129, 155, 158, 160, 161, 162, 169, 176, 216, 277, 296, 304, 355, 357  
sens compositionnel, 199  
sens constant, 37  
sens immédiat, 30  
sens logique, 199  
séquence morphématique, 128, 142  
séquence phonémique, 126, 127  
sigle, 124, 130  
signal, 222  
signe, 41, 45, 157, 158, 159, 357  
signe linguistique, 35  
signifiant, 32, 42, 45, 57, 126, 160, 178, 214, 220, 223, 224  
signifiant discontinu, 38  
signifiant nasonné, 343  
signification, 32, 37, 38, 126, 157, 160, 183, 353  
signification hors contexte, 37, 38  
signification lexicale, 357  
signifié, 32, 36, 43, 156, 157, 160  
signifié en puissance, 211  
silence, 32, 157, 163, 315, 355  
silence documentaire, 164, 166  
similitude, 161  
similitude orthographique, 159  
singulier, 34, 143  
situation de communication, 271  
Société dakaraise, 135  
société urbaine dakaraise, 137, 139  
sociolinguistique, 28  
sociologie, 351  
sociologie cognitive, 272  
socioterminologie, 44  
soin, 26  
solidarités géolinguistiques, 41

son, 343  
sons, 337  
spécialisation, 15  
spécificité du thésaurus, 33  
spécifique, 162  
spermogramme, 26  
SPOOREN, Wilbert, 19, 20  
stabilité, 180  
stabilité référentielle, 270, 309  
statistiques, 35  
statut, 7  
statut linguistique, 10  
statut social, 136  
STEWART, John Massie, 64  
stigmatisation, 135, 136, 163  
stock lexical, 136  
stockage de l'information, 355  
strate sociologique, 137  
stratégie, 127, 139  
stratification sociale, 138  
structuraliste, 350  
structure, 120, 222, 302  
structure conceptuelle, 317  
structure de la société, 137  
structure des énoncés, 142, 149  
structure du langage, 137  
structure linéaire, 290  
structure profonde, 221, 222  
structure superficielle, 221, 222  
structure syllabique, 127  
structure syntaxique, 19  
subordination, 149  
subordination par attribution, 213, 227, 289  
substance, 223, 337  
substantif, 129, 162, 167, 169, 176  
substituabilité, 162  
suffixe, 11  
sujet, 34, 102, 138, 139, 162, 166, 290  
sujet de second degré, 292, 298  
symbole, 42  
symbole arithmétique, 148  
symbole arithmétique universel, 148  
symbole linguistique, 38, 44

symptôme, 125  
synapsie, 207  
syncatégorématique, 293, 295, 296  
synchronique, 81, 120, 159  
synecdoque, 214  
synonyme, 84, 158, 159, 160, 161, 166  
synonyme analytique, 160  
synonymie, 23, 32, 157, 159, 160, 161, 164, 165, 263, 353  
synonymie complète, 161  
syntagmatique, 222, 223  
syntagmatique (agencement), 296  
syntagme, 39, 158, 169, 222, 223, 263  
syntagme hybride, 98, 323  
syntagme nominal, 186, 283, 290, 309  
syntagme nominal génitival, 128, 213  
syntagme nominal relatif, 212  
syntagme verbal, 290  
syntaxe, 14, 36, 40, 98, 102, 137, 142, 149, 207, 290  
syntaxe de dépendance, 327  
syntaxe des positions, 351  
syntaxe par juxtaposition, 149, 150, 327  
syntaxe wolofe, 121, 122, 149  
syntaxe wolofe., 120  
synthèse de la parole, 32  
synthèse vocale, 14, 15, 36, 51, 150  
synthèse vocale Kali, 51, 56, 127, 149, 151  
systématique (ordre), 39  
système, 16, 120, 222, 350  
système cognitif, 180  
système d'écriture, 38  
système d'indexation, 31, 32, 33, 308, 355  
système d'information, 31, 47, 317, 318  
système d'information documentaire, 157, 163, 171  
système d'information électronique, 318  
Système d'Information Sanitaire, 16  
système de comptabilité monétaire, 131  
système de la langue écrite, 38  
système de numération, 131  
système d'écriture, 14, 127  
système d'écriture phonologique, 127  
système des classificateurs, 119, 167  
système des indices de classe, 135  
système d'information documentaire, 34, 307

systeme éducatif, 12  
systeme linguistique, 135  
systeme morphosyntaxique, 124  
systeme orthographique, 50, 127, 174  
systeme phonologique, 98, 124  
systeme sémiologique, 155

## T

TAL, 47  
tautologie, 161  
technique, 9  
technique moderne, 9  
tenue, 338  
terme, 28, 32, 38, 39, 42, 136, 155, 162, 171  
terme acrolectal, 84  
terme autochtone, 155  
terme autorisé, 166  
terme d'indexation, 31, 33, 34, 153, 157, 163, 164, 176, 356  
terme de la proposition, 161  
terme d'indexation, 317  
terme d'origine, 125  
terme français, 136  
terme général relationnel, 292, 293  
terme générique, 126, 196  
terme non-significatif, 162  
terme pré-coordonné, 33  
terme rejeté, 171  
terme singulier, 293  
terminologie, 24, 28, 36, 38, 39, 40, 41  
terminologique (besoin), 148  
terminologie, 40  
texte, 19, 20, 36, 50, 83, 89, 135, 155, 156, 169  
texte écrit, 156  
texte oral, 156  
texte réglementaire, 10, 12  
THEISSEN, Anne, 215  
théorie des portes, 356  
théorie générale de la terminologie, 40  
théorie psychologique, 221  
thésaurus, 20, 24, 29, 30, 33, 164, 314  
tissu industriel, 165  
tradipratricien, 26, 89

traduction, 15, 41, 128, 155  
trait distinctif, 28  
trait linguistique non-partagé, 285  
trait linguistique partagé, 273  
trait sémantique, 37  
trait stigmatisé, 147  
traitement automatique des langues, 47  
traitement de l'information, 15, 38, 51, 318  
traitement de l'information documentaire, 352  
traitement de l'information linguistique, 151  
traitement de l'information médicale, 272  
traitement de la documentation, 15  
traitement de l'information documentaire, 35, 83, 150  
transaction commerciale, 147  
transcription, 10, 12  
transcription des langues nationales, 9  
transcription phonétique, 321  
transfert, 100, 127, 128, 130, 142  
transfert de compétences, 468  
transfert des connaissances, 355  
transfert morphologique, 124  
transformation, 142, 277  
transformation partielle, 144  
transmission de connaissances, 16  
transmission de l'information, 55  
transparence morphologique, 268  
transparence sémantique, 148, 299  
travail terminologique, 41  
TZOUKERMANN, Evelyne, 47

U
---

unité, 158  
unité codée analytique, 263  
unité codée complexe, 263  
unité de connaissance, 318  
unité de mesure, 321  
unité de pensée, 30, 41  
unité de sens, 154, 166, 304  
unité lexicale, 36, 37, 128, 158, 159, 160  
unité lexicale homographique, 163  
unité lexicale polysémique, 163  
unité lexicale synonyme, 160

unité lexicale synonymique, 163  
unité linguistique, 39, 154, 157, 271, 337  
unité physique, 318  
université, 10  
univocité interprétative, 40, 186  
urbain, 9  
urbanisation, 165  
usage, 45  
utilisateur, 31  
utilisateur potentiel, 34

## V

V.O.S., 39  
valeur, 137, 337  
valeur référentielle, 227, 289  
valeur sociale, 137  
validité, 156  
VAN SLYPE, Georges, 30, 308  
variante acrolectale, 83, 84, 85  
variante basilectale, 83, 84, 85  
variante dialectale, 7, 23, 150, 154, 157, 160, 163, 164, 165, 166, 167, 169  
Variante dialectale, 164  
variante dialectale descripteur, 164  
variante écrite, 148  
variante mésolectale, 83, 84, 85, 86, 89, 98, 99, 100, 101, 111, 117, 119, 120, 124, 128, 135, 136, 138, 139, 144, 147, 148, 149, 150, 163, 171  
variante orale, 148, 343  
variante orthographique, 321  
variation dialectale, 56  
véhicularité, 7  
verbe, 12, 124, 167, 290  
verbe prototypique, 291  
vérité, 180  
vernaculaire, 141  
VERSPOOR, Marjolijn, 289, 290, 292  
VICKERY, B.C., 304  
VICTORRI, Bernard, 158  
vide lexical, 34  
vie domestique, 88  
vie quotidienne, 147  
vie sociale, 137  
ville, 135, 137

vocabulaire, 24, 98  
vocabulaire conceptuel, 314  
vocabulaire contrôlé, 29, 30, 171  
vocabulaire contrôlé de spécialité, 171  
vocabulaire contrôlé de vulgarisation, 171  
vocabulaire d'indexation, 29  
vocabulaire d'indexation, 186  
vocabulaire français, 38  
Vocabulaire Ontologique Spécialisé, 39, 313  
voyelle longue, 344  
vulgarisation, 39

## W

WATERMAN, Vashni, 168  
WEINREICH, Uriel, 82, 100, 116, 129  
WILMET, Marc, 274, 286  
WIOLAND, François, 4  
wolof, 4, 32, 38, 40, 136  
wolof acrolectal, 83, 135  
wolof authentique, 136  
wolof basilectal, 83  
wolof d'accomodation, 148  
wolof de l'écrit, 148  
wolof de référence, 84  
wolof du Cayor, 84  
wolof écrit, 149  
wolof mésolectal, 83, 127, 128, 325  
wolof mésolectal de l'écrit, 148  
wolof mésolectal de l'oral, 148  
wolof oral, 149  
wolof urbain, 101  
wolof urbain de Dakar, 163  
wolofal, 27, 137  
wolofophone, 131  
wolofophone bilingue, 127  
WÚSTER, Eugen, 40

## Z

Ziguinchor, 6, 87, 126  
zone topolectale, 165

## ANNEXE I : Vocabulaire Ontologique Spécialisé

Santé	Wér-gi-yaram gi
<b>Les humains :</b>	<b>doomi aadama yi</b>
personne :	nit ki
homme :	góor gi
femme :	jigéen ji
respiration :	noo gi, naw gi, noyyi gi
appareil respiratoire :	(noyyikaay bi)
énergie :	cawarte gi
force :	kàttan gi
force vitale :	bakkan bi
battements de coeur :	tëf-tëfi xol bi
âme :	fit wi, ruu gi
mode de vie :	dundin gi
niveau de vie :	(niwo dund gi)
vie :	dund gi
reproduction :	njur gi
naissance :	juddu bi
mort, décès, trépas, disparition :	faatu gi, dee gi

**Les âges :**

enfance, âge tendre :

petite enfance :

nourrisson, nouveau né, bébé :

enfant à la mamelle :

puberté :

adolescent :

jeune femme :

jeune fille :

enfant, fruit :

âge adulte :

adulte :

vieillesse :

vieillard :

retraité :

maturité :

croissance :

**Le corps humain :**

tête :

crâne :

cerveau :

visage :

faciès :

**at yi**

ndaw gi, ngone gi

tutaan wi

nenne bi, liir bi, sëppéental bi

perantal bi

ndaw gi

waxambaane wi

jeeg bi

jànq bi

mboro-rocc mi, tuut-tànk bi, meññeef  
mi, xale bi, gone gi, guni gi, gune gi

magum jëmm mi

muskàllaf bi

mag gi

màggat mi

alaterete bi

saagër bi, mat bi

màgg bi

**yaramu nit wi****bopp bi**

kaaŋ gi

yóor gi, yuur gi

kanam gi

xar-kanam gi

front :	jë bi
arcade sourcilière :	xala yéen gi
tempe :	kaabaab gi
nez :	bakkan bi
narine :	paxu bakkan mi
oreilles :	nopp yi
oeil :	bët bi
dent :	bëñ bi
joue :	lex bi
menton :	nunjum bi, sikket bi
maxillaire, mâchoire :	kabab gi, ñam gi
nuque :	pàllanq bi, ron-ndonq gi, doq gi
cou :	baat bi, loos wi
gorge :	purux gi
bouche :	gémmeñ gi, gémmiñ gi
trachée artère :	kujur gi, pottax bi
rhinite, rhume de cerveau :	xurfaan ji
rhume :	soj mi
<b>bras :</b>	<b>loxo bi</b>
avant-bras :	përëg mi
épaule :	mbagg mi
main :	loxo li
poing :	këmëx gi
paume :	tenq wi

poignet :	tiwujara bi, tikkujara bi, tàkk-njare ji, tibbujara bi
doigt :	baaraam bi
<b>jambe :</b>	<b>tànk bi</b>
cheville :	waq wi
malléole :	dojor wi, dojar wi, dujar wi, dujur wi
cuisse :	pooj bi
genou :	óom bi, hóom bi, wóom bi
mollet :	kàlluur gi, yul bi
partie inférieure de la jambe :	yeel bi
pied :	tànk bi
plante des pieds :	ndëggu li
talon :	ndëstën bi, tëstan mi, tëstën mi
orteil :	baaraamu tànk bi
<b>tronc :</b>	<b>til bi</b>
dos :	diggu gannaw gi
échine :	ndodd li
omoplate :	paataŋ mi, palami bi
hanche, taille :	ndigg li
derrière, fesse, postérieur :	kàppu taat wi, xottu taat yi, tepax yi, ginnaw gi, gannaw gi, taat yi
rein :	dëmbéen bi, xalas bi
lumbago :	mettitu ndigg li
moelle épinière :	tikkar gi

coccyx :	namarkijj bi, ndunqurunq gi,
ndunkurunk gi, yamarkijj bi	
poitrine :	dënn bi
sein :	ween wi
glande galactophore :	cus wi
angine de poitrine :	(waxu dënn gi)
cœur :	xol bi
<b>poumons :</b>	<b>xëtër wi</b>
bronches :	borons bi
bronchite :	boronsit bi
toux :	sëqët si
tuberculose :	sëqët su bon si
<b>abdomen, ventre :</b>	<b>koll gi, deq bi, biir bi</b>
estomac :	mbàq mi
nombril :	jumbux bi, jumbax bi
aine :	wàq wi
viscères :	butit yi
vessie :	mbuusu saw mi
<b>appareil génital :</b>	<b>(njurukaay bi)</b>
appareil génital masculin :	(njurukaayu góor gi)
appareil génital féminin :	(njurukaayu jigéen ji)
sexe :	awra ji

verge :	sàkkara bi, sull bi, ngóora li, kooy bi
gland :	ndéeñ li
prépuce :	mbuñuka mi
testicules :	xuur yi
voie urinaire :	(yoonu saw bi)
sperme :	maniyu mi
spermatozoïde :	(wallax-njaan wi, jiwuj góor ji)
ovule :	(jiwuj jigéen ji)
vulve :	dëjj wi
clitoris :	coppret bi
vagin :	bajo bi, péey mi, pendal bi, kanam gi, lëf li
utérus :	(butitu njurukaay bi)
col de l'utérus :	(buntu butitu njurukaay bi)
trompes de Fallope, trompes utérines :	(yooni jiwu doom yi)
ovaire :	(mbuusu jiwuj jigéen mi, xuuru jigéen bi)
menstrues, règles :	reegal bi, mbaaxu jigéen gi

<b>nerf :</b>	<b>siddit gi</b>
nerf buccal :	(sidditu gémmiñ gi)
nerf dental :	(sidditu bëñ gi)
moelle épinière :	tikkar gi
asthénie :	(ñàkkum kàttan mi, kàttan gu ñàkk gi, ñàkk-kàttan mi)
épilepsie :	këriis bi, daanu rab bi, daanu gangiri bi
<b>muscle :</b>	<b>suux wi</b>
muscle abaisseur :	(suux wuy wàcce wi)
muscle constricteur :	(suux wuy waññi wi)
<b>os :</b>	<b>yax bi</b>
squelette :	(yax yi)
arcade sourcilière :	xala yéen gi
omoplate :	paataŋ mi, palami bi
coccyx :	namarkijj bi, ndunqurunq gi, ndunkurunk gi, yamarkijj bi
malléole :	dojor wi, dojar wi, dujar wi, dujur wi
articulation :	tenqo bi
articulation immobile :	tenqo bu ne yàcc bi
diarthrose :	tenqo buy yëngu bi
articulations du bras :	tenqoy loxo
poignet :	tiwujara bi, tikkujara bi, tàkk-njare ji, tibbujara bi
coude :	conc bi

rhumatisme : sedd bi, togomonte ji, tif ji

**dent :**

**běñ bi**

incisive :

reewu bi

canine :

sell bi

prémolaire :

déegéej bi

molaire :

yax bi

gencive :

ciñ mi

carie dentaire :

(feebaru ndëxërkëcc li)

tartre :

ndëxërkëcc li

gingivite :

mbuuraan mi

nerf dental :

(sidditu bēñ gi)

mal de dents :

bēñ buy metti bi

dentier :

(poose bi)

brosse à dents :

(borosu gēñ bi)

cure-dents :

soccu bi

chirurgien-dentiste, dentiste :

(doktoru bēñ bi)

**coeur :**

**xol bi**

vaisseau sanguin :

(yoonu deret wi)

artère :

(siddit gi)

veine :

(siddit gi)

cardiologue :

(doktoru xol bi)

veine cardiaque :

(sidditu xol gi)

veine rénale :

(sidditu dëmbéén gi)

<b>sang :</b>	<b>deret ji, derat ji</b>
sang artériel :	(deret ju xonq ji)
sang veineux :	(deret ju ñuul ji)
caillot sanguin :	(lumbu deret wi)
hémorragie :	(xëppum deret mi)
saignement :	nàcc bi
saignement de nez :	bori bi
menstrues, règles :	reegal bi, mbaaxu jigéen gi
prise de sang :	(jèlum deret ji)
perfusion :	(joxum deret ji)
analyse de sang :	(seetub deret ji, ceggatum deret ji)
analyseur :	(seetukaay bi, seggatikaay bi)
<b>peau :</b>	<b>der wi</b>
peau du corps :	deru yaram bi
<b>cheveu :</b>	<b>kawar gi, karaw gi</b>
cil :	xef wi
sourcil :	yéen yi
barbe :	sikkim bi
teigne :	kabiyàdd bi

<b>reproduction :</b>	<b>njur gi</b>
appareil génital :	(njurukaay bi)
appareil génital masculin :	(njurukaayu góor gi)
appareil génital féminin :	(njurukaayu jigéen ji)
sexe :	awra ji
testicules :	xuur yi
ovule :	(jiwuj jigéen ji)
spermatozoïde :	(wallax-njaan wi, jiwuj góor ji)
spermogramme :	(nattukaayub maniyu bi)
érection :	koddal gi
ovulation :	(génnewub jiwuj jigéen bi)
impuissance :	xala bi
stérilité :	njaasir bi
circoncision, posthectomie :	njong li, téegu bi, xarafal bi
excision :	téegub jigéen bi, njongu jigéen li,
xarafalu jigéen bi	
rapport sexuel :	jote bi
grossesse :	ëmb bi
maternité :	njureel gi
grossesse anormale :	ëmb bu baaxul bi, ëmb bu jaaduul bi
grossesse normale :	ëmb bu baax bi, ëmb bu jaadu bi
grossesse extra-utérine :	(ëmb bu jàdd yoon bi, ëmb bu jaarul
yoon bi)	
sage-femme :	saasfaam bi
accoucheuse :	rewlikat bi , dooñkat bi, rewlekat bi

chirurgien-accoucheur :	(doktoru xotti biir bi)
<b>méthode contraceptive :</b>	<b>(pexem soreel njur mi)</b>
contraceptif :	(soreel njur mi)
contraceptif oral :	(soreel njur mu ñuy naan mi)
contraceptif injectable :	(soreel njur mu ñuy pikiir mi)
stérilisation :	(cellal bi)
stérilisation :	(njaasiral bi)
stérilisation féminine :	(njaasiralub jigéen bi)
stérilisation masculine :	(njaasiralub góor bi)
éponge contraceptive :	(màppukaayub soreel njur bi)
pilule :	pilil bi
comprimé :	(per bi)
stérilet :	esterile bi
spermicide :	(reyukaayub maniyu)
préservatif :	(kawas bi)
coït interrompu :	(dogub jote bi)
méthode de repérage de l'ovulation :	(nattub jamonoy génnewub jiwuj jigéen bi)
méthode du calendrier :	(nattub jamonoy gisum baaxu jigéen bi)
tension artérielle :	tasyoŋ bi
menstrues, règles :	reegal bi, mbaaxu jigéen gi;
allergie :	(mbañu yaram gi)
allergie au latex :	(mbañub kawsu bi)
ligature des trompes :	(tàkkub solom bi)

<b>planification familiale :</b>	<b>(nasub njaboot bi)</b>
avortement naturel :	(ëmb bu yàqu bi)
avortement provoqué :	(ëmb bu ñu yàq bi)
curetage utérin :	(raxasub butitu njurukaay bi)
rupture de l'utérus :	(fëqub butitu njurukaay bi)
accouchement :	wasin gi
accoucheuse :	rewlikat bi, dooñkat bi, rewlekat bi
sage-femme :	saasfaam bi
femme enceinte :	jigéenu wérul ji
espacement des naissances :	(soreyàntool njur bi)
mortalité infantile :	(ndeeyug liir yi, ndeeyug guné yi, ndeeyug xale yi)
mortalité maternelle :	(ndeewug aji-matu yi, ndeewug ndey yi)
prématuré :	doom ju matul ji
soin néonatal :	(toppatoowu liir gi)
soin prénatal :	(toppatoowu gu aju ci waajal wasin ji)
allaitement :	nàmpal bi
allaitement au sein :	(nàmpalu ween bi)
allaitement exclusif :	(nàmpalu ween kese bi)
allaitement artificiel :	(nàmpalu bibëroŋ bi)
<b>vecteur de la maladie :</b>	<b>(sababkatu jàngoro bi)</b>
microbe :	doomu jàngoro bi
anophèle :	yoo wu jigéen wi

<b>nutrition :</b>	<b>(lekkin bi)</b>
lait maternel :	soowum yaay ji
digestion :	(reesalin wi)
repas :	ndën li
faim :	xiif gi
malnutrition :	(lekk gu sellul gi)
sous-alimentation :	(lekk gu doyul gi)
lipide :	(ferñentu dewliin bi)
protéine animale :	(ferñentu mala bi)
protéine végétale :	(ferñentu xob bi)
vitamine :	(ferñent bi)
vitamine B5 :	(ferñent B5)
vitamine H :	(ferñent H)
vitamine B6 :	(ferñent B6)
vitamine B12 :	(ferñent B12)
aliment de construction :	(ñam wuy tabax wi)
aliment de protection :	(ñam wuy aar wi)
aliment bourratif :	(ñamu feesal biir wi)
mil :	dugub ji
maïs :	mboq mi
pomme :	pom bi
carence nutritionnelle :	(tumuraankewug lekk gi)

<b>hyperglycémie :</b>	<b>(suukaru deret su yéeg si)</b>
diabète :	jabet bi
gastro-entérite :	(mettitu mbàq ak butit wi)
antidiabétique :	(xeexukaayu jabet bi, reyukaayu jabet bi)
anémie :	(ñàkkum deret mi, deret ju ñàkk ji, ñàkk-deret mi)
<b>digestion :</b>	<b>(reesalin wi)</b>
aliment :	ñam wi, lekk bi
appareil digestif :	(reesukaay bi)
bouche :	gémmeñ gi, gémmiñ gi
langue :	lámmiñ wi
estomac :	mbàq mi
foie :	res wi
pancréas :	mbuusum wextan mi
bile :	wextan mi
salive :	lor wi
<b>excrétion :</b>	<b>(génnub yaram bi)</b>
excréments, selles, caca :	xayt yi, puub yi
déchets :	ndesit li
urine :	seben mi, saw mi
sueur, transpiration :	ñaq wi
vomissure :	waccu mi, waccit bi, tiisu b-, woccu mi

crachat :	tëflit bi, tuflit bi
crachat gluant :	laxit bi, xaaxtëndi bi, lori bi, xaaxtandiku bi
bave :	yuut yi
pus :	mbér mi, dëtt ji
mucus nasal :	baxata bi, ñandaxit wi
détritus, ordures :	mbalit mi
saleté :	salte bi, tilim ji
<b>sommeil :</b>	<b>nelaw bi</b>
perte de conscience, syncope :	xëm bi
engourdissement :	gëmmentu bi
coma :	diggante dund ak dee gi
mort, décès, trépas, disparition :	faatu gi, dee gi
<b>douleur :</b>	<b>metit mi</b>
douleur physique :	tooke ji, metit wi, metit mi
douleur morale :	naqar wi, mat gi
cri, hurlement :	yóox bi, salliir bi
gémissement :	onk bi
pleur :	jooy bi
<b>température :</b>	<b>tàngoor wi</b>
température du corps :	tàngooru yaram wi
hyperthermie, fièvre :	tàngooru yaram wu yéeg wi, yaram wu tàng wi

hypothermie :	tàngooru yaram wu wàcc wi
<b>vision :</b>	<b>(gisiin bi)</b>
oeil :	bèt bi
regard :	xool bi
iris, rétine, pupille :	peru bi
cil :	xef wi
sourcils :	yéen yi
arcade sourcilière :	xala yéen gi
paupière :	mbaarum bèt mi
ophtalmologiste, oculariste :	(doktoru bèt bi)
cécité :	gumba ji
conjonctivite :	(apolo bi), wànnent wi
lunettes :	lonet bi, weer yi
verres correcteurs :	(weeri gis yi)
ophtalmomètre :	(nattukaayub gis bi)
écriture braille :	(mbindum gumba mi)
<b>audition :</b>	<b>(déggin wi)</b>
oreille :	nopp bi
oreille externe :	(nopp biti-neeg bi)
oreille interne :	(nopp bir-neeg bi)
pavillon de l'oreille :	(bagaanu nopp gi)
audiomètre :	(nattukaayub dégg bi)
surdité :	tëx gi

surdité congénitale,	
surdité de naissance :	(tëx gu ñu judduwaale gi)
surdité psychique :	(tëxu xel gi)
surdité sénile :	(tëxu màgget yi)
alphabet des sourds-muets :	(liifantu tëx yeek muuma yi)

**vigueur :**

**kàttan gi**

puissance :	doole bi
allant, ardeur, dynamisme :	ngànda gi, laf bi
faiblesse, fragilité :	néew-doole bi, ñàkk doole bi
épuisement, fatigue :	coono gi
anémie :	(ñàkkum deret mi, deret ju ñàkk ji, ñàkk-deret mi)
asthénie :	(ñàkkum kàttan mi, kàttan gu ñàkk gi, ñàkk-kàttan mi)
vitamine B6 :	(ferñent B6)
vitamine B12 :	(ferñent B12)
évanouissement, syncope,	
perte de conscience :	xëm bi
chétif, malingre, maigre :	nit ku cappe bi, nit ku ràgg bi, nit ku yooy bi, nit ku om bi

<b>hygiène :</b>	<b>(cetal gi, cellal gi)</b>
propreté :	cet gi
hygiène publique :	<b>(cetug ñépp gi)</b>
ablution :	njàpp mi
bain :	sangu bi
savon :	sabu bi
éponge, gant :	màppukaay bi
brosse à dent :	(borosu gëñ bi)
cure-dents :	soccu bi
eau :	ndox mi
eau stagnante :	taa-taa bi
pétrole :	petorol bi
huile de moteur :	(diwu motor gi)
moustique :	yoo wi
anophèle :	anofel bi, (yoo wu jigéen wi)
nid de moustiques :	(toskanu yoo yi, tostanu yoo yi)
saleté :	salte bi, tilim ji
impureté, insalubrité :	selladi gi
détritus, ordures :	mbalit mi
décharge, tas d'ordures :	jalu mbalit bi
promiscuité :	(dëkkuwaay bu xat bi)
environnement :	(cakkeef bi)
moustiquaire :	pawiyon bi, (sànke bi)
grillage :	giriyaas bi
fenêtre :	palanteer bi

encens :	cuuraay li
feuille de nime :	xobu niim wi
service d'hygiène :	sarwisdiseen bi
paludisme :	sibiru si
diarrhée :	caar mi, biir buy daw bi
antidiarrhéique :	(xeexukaayu biir buy daw bi, reyukaayu biir buy daw bi)
ustensile :	ndefu li
canari :	ndaa li
fût :	xàndi gi, barigo bi
marmite :	cin li
pot :	pot bi
puit :	seyaan bi, teen bi
fosse, fossé :	foos bi, kàmb gi
trou d'arbre :	paxu garab mi

**maladie :** **jàngoro ji, wéradi gi, wopp ji, opp ji, tawat bi, feebar bi**

santé mentale :	(wér-gi-yaramu xel mi)
bilan de santé :	(bilaŋu wér-gi-yaram gi)
misère :	toroxte ji
handicap, infirmité :	laago bi
pathologie :	(njàngum jàngoro yi)
contamination, contagion :	wàllent wi
symptôme, signe fonctionnel :	(màndarga jàngoro mi)

fièvre, hyperthermie :	(yaram wu tàng wi, tàngooru yaram wu yéeg wi)
malade, patient :	jarag ji
affections des os et des articulations :	(tawatu yax yeek tenqo yi)
infection :	(congum doomu jàngoro mi), wuni ji, ség bi
maladie cardio-vasculaire :	(jàngoroy xol bi, jàngoroy xol ak yoonu deret ji)
affection dermique, dermatoses,	
affection cutanée :	(jàngoro der ji)
cancer :	ngal bi
maladie infectieuse :	(jàngoroy ség ji)
anémie :	(ñàkkum deret mi, deret ju ñàkk ji, ñàkk-deret mi)
maladie infantile :	(jàngoroy xale yi)
hyperglycémie :	(suukaru deret su yéeg si)
diabète :	jabet bi
gastro-entérite :	(mettitu mbàq ak butit wi)
carie dentaire :	(feebaru ndëxërkëcc li)
gingivite :	mbuuraan mi
cécité :	gumba ji
conjonctivite :	(apolo bi), wànnent wi;
rhinite, rhume de cerveau :	xurfaan ji
rhume :	soj mi
bronchite :	boronsit bi
toux :	sëqët si

tuberculose :	sëqët su bon si
angine de poitrine :	(waxu dënn gi)
sénilité :	naax gi
blessure, lésion :	gaañu gaañu bi
blessure profonde :	xaañ-xaañ bi
blessure superficielle :	dagg-dagg bi
plaie :	góom bi, dana bi
hématome :	(deretal bi)
<b>affections des os et des articulations :</b>	<b>(tawatu yax yeek tenqo yi)</b>
rhumatisme :	sedd bi, togomonte ji, tif ji
lumbago :	mettitu ndigg li
<b>infection :</b>	<b>(congum doomu jàngoro mi), wuni ji, ség bi</b>
infection suite à une morsure :	(mata matt bi)
infection suite à une piqure :	(jam-jam gi)
antibiotique :	(reyukaayu doomi jàngoro bi)
anti-infectieux :	(reyukaayu ség bi)
<b>maladie cardio-vasculaire :</b>	<b>(jàngoroy xol ak yoonu deret ji)</b>
hypertension :	(tasyoŋ bu yéeg bi)
hypotension :	(tasyoŋ bu wàcc bi)
hypertension pulmonaire :	(tasyoŋu xètër bu yéeg bi)
endocardite :	(jàngoroy deru xol ji)

thrombose :	(lumbu yoonu deret wi)
pression sanguine :	(mbësum deret mi)
cardiologue :	(doktoru xol bi)

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**affection dermique, dermatoses,**

**affection cutanée :** (jàngoroy der ji)

ictère, jaunisse : (der wu puur wi)

lèpre : ngaana gi

mycose : ër wi

larbish : ërbiis bi, arbiis bi

une des phases de la lèpre : dal bi

gale : xas ji, waga bi

**maladie infectieuse :** (jàngoroy ség ji)

Maladie Sexuellement Transmissible : (jàngoroy sëy ji, feebaru séy bi)

blennorragie, gonorrhée,

chaude-pisse : soppiis bi, jàngoroy jigéen ji, sapis bi

syphilis, vérole : siti si, toppum siti si, kuli ji, ndoxum siti si

hépatite : epatit bi

hépatite B : epatit B bi

sida : sidaa bi

infection : (congum doomu jàngoro mi), wuni ji, ség bi

infection génitale : (congum doomu jàngoroy awra ji, ségum awra ji)

vaginite : (mettitu séyukaayu jigéen wi)

infection des voies urinaires : (congum doomu jàngoro yoonu saw wi, ségub yoonu saw wi)

épydémite : (feebaru xuur yi)

choléra :	kolera bi
grippe, influenza :	girib bi
peste :	pest bi
rubéole, variole, petite vérole :	njàmbal ji
tuberculose :	sëqët su bon si
dépistage :	(feeñalub jàngoro ji)
analyse de sang :	(seetub deret ji, ceggatum deret ji)
antibiotique :	(xeexukaayu doomi jàngoro bi, reyukaayu doomi jàngoro bi)
anti-infectieux :	(xeexukaayu ség bi, reyukaayu ség bi)
<b>anémie :</b> <b>ñàkk-deret mi)</b>	<b>(ñàkkum deret mi, deret ju ñàkk ji,</b>
carence nutritionnelle :	tumuraankewug lekk gi
malnutrition :	lekk gu sellul gi
sous-alimentation :	lekk gu doyul gi
<b>maladie infantile :</b>	<b>(jàngoroy xale yi)</b>
maladie infectieuse :	(jàngoroy ség ji)
coqueluche :	njàmbataan li, xuréet ji
oreillons :	seekeeg ji
rougeole, scarlatine :	yóos bi, ñas ji
varicelle :	ñàppati ji
rubéole, variole, petite vérole :	njàmbal ji

<b>sénilité :</b>	<b>naax gi</b>
personne :	nit ki
homme :	góor gi
femme :	jigéen ji
âge adulte :	magum jëmm mi
adulte :	muskàllaf bi
vieillesse :	mag gi
vieillard :	màggat mi
retraité :	alaterete bi
maturité :	saagër bi, mat bi
<b>hyperglycémie :</b>	<b>(suukaru deret su yéeg si)</b>
nutrition :	lekkin bi
diabète :	jabet bi
antidiabétique :	(xeexukaayu jabet bi, reyukaayu jabet bi)
<b>diabète :</b>	<b>jabet bi</b>
nutrition :	lekkin bi
hyperglycémie :	(suukaru deret su yéeg si)
antidiabétique :	(xeexukaayu jabet bi, reyukaayu jabet bi)
<b>gastro-entérite :</b>	<b>(mettitu mbàq ak butit wi)</b>
nutrition :	(lekkin bi)

**carie dentaire :** (febaru ndëxërkëcc li)

dent : bëñ bi

gingivite : mbuuraan mi

**cécité :** **gumba ji**

conjonctivite : (apolo bi), wànnent wi

vision : gisin bi

**rhinite, rhume de cerveau :** **xurfaan ji**

tête : bopp bi

cerveau : yóor gi, yuur gi

**rhume :** **soj mi**

tête : bopp bi

**bronchite :** **boronsit bi**

poumons : xëtër wi

bronche : borons bi

**toux :** **sëqët si**

poumons : xëtër wi

bronches : borons bi

<b>tuberculose :</b>	<b>sëqët su bon si</b>
poumons :	xëtër wi
bronches :	borons bi
maladie infectieuse :	(jàngoroy ség ji)
infection :	(congum doomu jàngoro mi), wuni ji, ség bi
antituberculeux :	(xeexukaayu sëqët su bon si, reyukaayu sëqët su bon si)
antibiotique :	(xeexukaayu doomi jàngoro bi, reyukaayu doomi jàngoro bi)
anti-infectieux :	(xeexukaayu ség bi, reyukaayu ség bi)
<b>cancer :</b>	<b>ngal bi</b>
cancer du sein :	(ngalu ween bi)
cancer du col de l'utérus :	(ngalu buntu butitu njurukaay bi)
cancer du foie :	(ngalu res bi)
<b>diarrhée :</b>	<b>caar mi, biir buy daw bi</b>
hygiène :	(cetal gi, cellal gi)
propreté :	cet gi
savon :	sabu bi
eau :	ndox mi
saleté :	salte bi, tilim ji
impureté, insalubrité :	selladi gi
détritus, ordures :	mbalit mi
décharge, tas d'ordures :	jalu mbalit bi

promiscuité :	dëkkuwaay bu xat bi
environnement :	(cakkeef bi)
antidiarrhéique :	(xeexukaayu biir buy daw bi, reyukaayu biir buy daw bi)
<b>paludisme :</b>	<b>sibiru si</b>
hygiène :	(cetal gi, cellal gi)
moustique :	yoo wi
anophèle :	anofel bi, (yoo wu jigéen wi)
nid de moustiques :	(toskanu yoo yi, tostanu yoo yi)
saleté :	salte bi, tilim ji
impureté, insalubrité :	selladi gi
détritus, ordures :	mbalit mi
décharge, tas d'ordures :	jalu mbalit bi
eau :	ndox mi
eau stagnante :	taa-taa bi
environnement :	(cakkeef bi)
moustiquaire :	pawiyon bi, (sàanke bi)
grillage :	giriyaas bi
fenêtre :	palanteer bi
encens :	cuuraay li
feuille de nime :	xobu niim wi
service d'hygiène :	sarwisdiseen bi
ictère, jaunisse :	(der wu puur wi)
nivaquine :	niwaakin bi

chloroquine :	kolorokin bi
<b>ictère, jaunisse :</b>	(der wu puur wi)
paludisme :	sibiru si
hépatite :	epatit bi
hépatite B :	(epatit B bi)
fièvre jaune :	payis bi
<b>hépatite :</b>	<b>epatit bi</b>
hépatite B :	(epatit B bi)
ictère, jaunisse :	(der wu puur wi)
hépatologue :	(doktoru epatit bi)
<b>fièvre jaune :</b>	<b>payis bi</b>
ictère, jaunisse :	(der wu puur wi)
<b>éclampsie :</b>	<b>cay gi</b>
<b>bilharziose :</b>	<b>xarñéññ gi</b>
vers intestinal :	(saxu butit bi)
<b>hernie des testicules :</b>	<b>xuxaan bi</b>
appareil génital :	(njurukaay bi)
appareil génital masculin :	(njurukaayu góor gi)
sexe :	awra ji

verge :	sàkkara bi, sull bi, ngóora li, kooy bi
<b>dépression :</b>	(xel mu matadi mi)
santé mentale :	(wér-gi-yaramu xel mi)
<b>obésité :</b>	<b>(am yaram bi, mbuxuri bi)</b>
nutrition :	(lekkin bi)
malnutrition :	(lekk gu sellul gi)
aliment bourratif :	(ñamu feesal biir wi)
hyperglycémie :	(suukaru deret su yéeg si)
diabète :	jabet bi
antidiabétique :	(xeexukaayu jabet bi, reyukaayu jabet bi)
<b>aménorrhée :</b>	<b>(tēju baaxu jigéen gi)</b>
vie :	dund gi
reproduction :	njur gi
naissance :	juddu bi
grossesse :	ëmb bi
maternité :	(njureel gi)
menstrues, règles :	reegal bi, mbaaxu jigéen gi
humain :	doomu aadama bi
personne :	nit ki
femme :	jigéen ji

<b>blessure, lésion :</b>	<b>gaañu gaañu bi</b>
blessure profonde :	xaañ-xaañ bi
blessure superficielle :	dagg-dagg bi
plaie :	góom bi, dana bi
hématome :	(deretal bi)
coupure :	dagg-dagg bi
morsure :	màtt-màtt bi
piqûre :	jam-jam bi
peau du corps :	deru yaram bi
cicatrice :	dana bi, lëgét gi
tête :	bopp bi
cerveau :	yóor gi, yuur gi
visage :	kanam gi
front :	jë bi
tempes :	kaabaab gi
nez :	bakkan bi
narines :	paxu bakkan mi
oreilles :	nopp yi
oeil :	bët bi
joue :	lex bi
menton :	nunjum bi, sikket bi
nuque :	pàllanq bi, ron-ndoŋ gi, ndoŋ gi, doq gi
cou :	baat bi, loos wi
gorge :	purux gi
bouche :	gémmeñ gi, gémmiñ gi

trachée artère :	kujur gi, pottax bi
bras :	loxo bi
avant-bras :	përëg mi
épaule :	mbagg mi
main :	loxo li
poing :	këmëx gi
paume :	tenq wi
doigt :	baaraam bi
jambe :	tànk bi
cuisse :	pooj bi
genou :	óom bi, hóom bi, wóom bi
mollet :	kàlluur gi, yul bi
partie inférieure de la jambe :	yeel bi
pied :	tànk bi
plante des pieds :	ndëggu li
talon :	ndëstën bi, tëstan mi, tëstën mi
orteil :	baaraamu tànk bi
dos :	diggu gannaw gi
échine :	ndodd li
hanche, taille :	ndigg li
derrière, fesse, postérieur :	kàppu taat wi, xottu taat yi, tepax yi, ginnaw gi, gannaw gi, taat yi
moelle épinière :	tikkar gi
coccyx :	namarkijj bi, ndunqurunq gi, ndunkurunk gi, yamarkijj bi
poitrine :	dënn bi

sein :	ween wi
glande galactophore :	cus wi
poumons :	xëtër wi
bronches :	borons bi
abdomen, ventre :	koll gi, deq bi, biir bi
estomac :	mbàq mi
nombril :	jumbux bi, jumbax bi
aine :	wàq wi
viscères :	butit bi
vessie :	mbuusu saw mi
appareil génital :	(njurukaay bi)
appareil génital masculin :	(njurukaayu góor gi)
appareil génital féminin :	(njurukaayu jigéen ji)
sexe :	awra ji
verge :	sàkkara bi, sull bi, ngóora li, kooy bi
gland :	ndéeñ li
prépuce :	mbuñuka mi
testicules :	xuur yi
vulve :	dëjj wi
clitoris :	coppret bi
vagin :	bajo bi, péey mi, pendal bi, kanam gi, lëf li
utérus :	(butitu njurukaay bi)
moelle épinière :	tikkar gi
muscle :	suux wi

muscle abaisseur :	(suux wuy wàcce wi)
muscle constricteur :	(suux wuy wàññi wi)
articulation :	tenqo bi
poignet :	tiwujara bi, tikkujara bi, tàkk-njare ji, tibbonjara bi
coude :	conc bi
gencive :	ciin mi
cœur :	xol bi
vaisseau sanguin :	(yoonu deret wi)
artère :	siddit gi
veine :	siddit gi
<b>abcès :</b>	<b>taab gi</b>
bouton :	picc bi
kyste :	doj bi
verruë :	jumuj ji, soccent bi, soccet bi
peau :	der wi
peau du corps :	deru yaram bi
<b>fracture :</b>	<b>damm-damm bi</b>
os :	yax bi
squelette :	yax yi
arcade sourcilière :	xala yéen gi
omoplate :	paataj mi, palami bi
coccyx :	namarkijj bi, ndunqurunq gi, ndunkurunk gi, yamarkijj bi
malléole :	dojor wi, dojar wi, dujar wi, dujur wi

dent :	bëñ bi
incisive :	reewu bi
canine :	sell bi
prémolaire :	déegéej bi
molaire :	yax bi
cheville :	waq wi
maxillaire, mâchoire :	kabab gi, ñam gi
cicatrice :	dana bi, lëgét gi
tête :	bopp bi
crâne :	kaañ gi
<b>pédiatrie :</b>	<b>(xam-xamu paju xale yi)</b>
enfance, âge tendre :	ndaw gi, ngone gi
petite enfance :	tutaan wi
nourrisson, nouveau né, bébé :	liir bi, nenne bi
enfant à la mamelle :	sëppéental bi
enfant sevré :	perlit mi, perantal bi
enfant, fruit :	mboro-rocc mi, tuut-tànk bi, meññeef mi, xale bi, gone gi, guni gi, gune gi
nutrition :	(lekkin bi)
lait maternel :	soowum yaay ji
repas :	ndën li
faim :	xiif gi
malnutrition :	(lekk gu sellul gi)
anémie :	(ñàkkum deret mi, deret ju ñàkk ji, ñàkk- deret mi)

Infirmité, malformation :	laago bi
sous-alimentation :	(lekk gu doyul gi)
aliment de construction :	(ñam wuy tabax wi)
aliment de protection :	(ñam wuy aar wi)
aliment bourratif :	(ñamu feesal biir wi)
mil :	dugub ji
maïs :	mboq mi
pomme :	pom bi
carence nutritionnelle :	(tumuraankewug lekk gi)
maladie infantile :	(jàngoroy xale yi)
maladie infectieuse :	(jàngoroy ség ji)
coqueluche :	njàmbataan li, xuréet ji
oreillons :	seekeeg ji
rougeole, scarlatine :	yóos bi, ñas ji
varicelle :	ñàppati ji
rubéole, variole, petite vérole :	njàmbal ji
<b>gériatrie :</b>	<b>(xam-xamu tawatu màggat yi)</b>
âge adulte :	magum jëmm mi
adulte :	muskàllaf bi
vieillesse :	mag gi
vieillard :	màggat mi
retraité :	alaterete bi
sénilité :	naax gi
gériatre, gérontologue :	(doktoru màggat yi)

<b>gynécologie :</b>	<b>(xam-xamu njur li)</b>
humain :	doomu aadama bi
personne :	nit ki
femme :	jigéen ji
vie :	dund gi
reproduction :	njur gi
naissance :	juddu bi
mort, décès, trépas, disparition :	faatu gi, dee gi
jeune fille :	jànq bi
appareil génital :	(njurukaay bi)
appareil génital féminin :	(njurukaayu jigéen ji)
sexe :	awra ji
ovule :	(jiwuj jigéen ji)
ovulation :	(génnewub jiwuj jigéen bi)
stérilité :	njaasir bi
excision :	téegub jigéen bi, njongu jigéen li, xarafalu jigéen bi
rapport sexuel :	jote bi
grossesse :	ëmb bi
maternité :	njureel gi
grossesse anormale :	(ëmb bu baaxul bi, ëmb bu jaaduwal bi)
grossesse normale :	(ëmb bu baax bi, ëmb bu jaar yoon bi)
grossesse extra-utérine :	(ëmb bu jàdd yoon bi)
voie urinaire :	(yoonu saw bi)

vulve :	dëjj wi
clitoris :	coppret bi
vagin :	bajo bi, péey mi, pendal bi, kanam gi, lëf li
utérus :	(butitu njurukaay bi)
col de l'utérus :	(buntu butitu njurukaay bi)
trompes de Fallope, trompes utérines :	(yooni jiwu doom yi)
ovaire :	(mbuusu jiwuj jigéen mi, xuuru jigéen bi)
menstrues, règles :	reegal bi, mbaaxu jigéen gi

**La personne soignante :**

**fajkat bi**

docteur, médecin :	doktor bi
thérapeute :	(fajkatu cosaan bi)
guérisseur :	buxaama bi, jibar bi, jabraankat bi, jibarkat bi, jabarkat bi
cardiologue :	(doktoru xol bi)
hépatologue :	(doktoru epatit bi)
gériatre, gérontologue :	(doktoru màggat yi)
cancérologue :	(doktoru ngal bi)
chirurgien-dentiste, dentiste :	(doktoru bëñ bi)
chirurgien-accoucheur :	(doktoru xotti biirub aji-matu)
sage-femme :	saasfaam bi
accoucheuse :	rewlikat bi , dooñkat bi, rewlekat bi

**cardiologue :**

**(doktoru xol bi)**

maladie cardio-vasculaire :	(jàngoroy xol ak yoonu deret ji)
hypertension :	tasyoŋ bi, (tasyoŋ bu yéeg bi)
hypotension :	(tasyoŋ bu wàcc bi)
hypertension pulmonaire :	(tasyoŋu xètër bu yéeg bi)
endocardite :	(jàngoroy deru xol ji)
thrombose :	(lumbu yoonu deret wi)
pression sanguine :	(mbësum deret mi)
<b>hépatologue :</b>	<b>(doktoru epatit bi)</b>
maladie infectieuse :	(jàngoroy ség ji)
hépatite :	epatit bi
hépatite B :	(epatit B bi)
ictère, jaunisse :	(der wu puur wi)
<b>gériatre, gérontologue :</b>	<b>(doktoru màggat yi)</b>
vieillard :	màggat mi
vieillesse :	mag gi
personne :	nit ki
homme :	góor gi
femme :	jjigéen ji
sénilité :	naax gi

<b>cancérologue :</b>	<b>(doktoru ngal bi)</b>
cancer :	ngal bi
cancer du sein :	(ngalu ween bi)
cancer du col de l'utérus :	(ngalu buntu butitu njurukaay bi)
cancer du foie :	(ngalu res bi)
<b>accoucheuse :</b>	<b>rewlikat bi , dooñkat bi, rewlekat bi</b>
humain :	doomu aadama bi
personne :	nit ki
femme :	jigéen ji
vie :	dund gi
reproduction :	njur gi
naissance :	juddu bi
mort, décès, trépas, disparition :	faatu gi, dee gi
jeune fille :	jànq bi
appareil génital :	(njurukaay bi)
appareil génital féminin :	(njurukaayu jigéen ji)
sexe :	awra ji
ovule :	(jiwuj jigéen ji)
ovulation :	(génnewub jiwuj jigéen bi)
stérilité :	njaasir bi
excision :	téegub jigéen bi, njongu jigéen li, xarafalu jigéen bi
rapport sexuel :	jote bi
grossesse :	ëmb bi

maternité :	(njureel gi)
grossesse anormale :	(ëmb bu baaxul bi, ëmb bu jaaduwal bi)
grossesse normale :	(ëmb bu baax bi, ëmb bu jaar yoon bi)
grossesse extra-utérine :	(ëmb bu jàdd yoon bi)
voie urinaire :	(yoonu saw bi)
vulve :	dëjj wi
clitoris :	coppret bi
vagin :	bajo bi, péey mi, pendal bi, kanam gi, lëf li
utérus :	(butitu njurukaay bi)
col de l'utérus :	(buntu butitu njurukaay bi)
trompes de Fallope, trompes utérines :	(yooni jiwu doom yi)
sage-femme :	saasfaam bi
ovaire :	(mbuusu jiwuj jigéen mi, xuuru jigéen bi)
menstrues, règles :	reegal bi, mbaaxu jigéen gi
<b>chirurgien-accoucheur :</b>	<b>(doktoru xotti biirub aji-matu)</b>
césarienne :	(xotti biir bi)
humain :	doomu aadama bi
personne :	nit ki
femme :	jigéen ji
vie :	dund gi
reproduction :	njur gi
naissance :	juddu bi
mort, décès, trépas, disparition :	faatu gi, dee gi

jeune fille :	jànq bi
appareil génital :	(njurukaay bi)
appareil génital féminin :	(njurukaayu jigéen ji)
sexe :	awra ji
grossesse :	ëmb bi
maternité :	njureel gi
grossesse anormale :	(ëmb bu baaxul bi, ëmb bu jaaduwul bi)
grossesse normale :	(ëmb bu baax bi, ëmb bu jaar yoon bi)
grossesse extra-utérine :	(ëmb bu jàdd yoon bi)
voie urinaire :	(yoonu saw bi)
vulve :	dëjj wi
clitoris :	coppret bi
vagin :	bajo bi, péey mi, pendal bi, kanam gi, lëf li
utérus :	(butitu njurukaay bi)
col de l'utérus :	(buntu butitu njurukaay bi)
trompes de Fallope, trompes utérines :	(yooni jiwu doom yi)
ovaire :	(mbuusu jiwuj jigéen mi, xuuru jigéen bi)
<b>sage-femme :</b>	<b>saasfaam bi</b>
humain :	doomu aadama bi
personne :	nit ki
femme :	jigéen ji
vie :	dund gi
reproduction :	njur gi

naissance :	juddu bi
mort, décès, trépas, disparition :	faatu gi, dee gi
jeune fille :	jànq bi
appareil génital :	(njurukaay bi)
appareil génital féminin :	(njurukaayu jigéen ji)
sexe :	awra ji
ovule :	(jiwuj jigéen ji)
ovulation :	(génnewub jiwuj jigéen bi)
stérilité :	njaasir bi
excision :	téegub jigéen bi, njongu jigéen li, xarafalu jigéen bi
rapport sexuel :	jote bi
grossesse :	ëmb bi
maternité :	(njureel gi)
grossesse anormale :	(ëmb bu baaxul bi, ëmb bu jaaduwal bi)
grossesse normale :	(ëmb bu baax bi, ëmb bu jaar yoon bi)
grossesse extra-utérine :	(ëmb bu jàdd yoon bi)
voie urinaire :	(yoonu saw bi)
vulve :	dëjj wi
clitoris :	coppret bi
vagin :	bajo bi, péey mi, pendal bi, kanam gi, lëf li
utérus :	(butitu njurukaay bi)
col de l'utérus :	(buntu butitu njurukaay bi)
trompes de Fallope :	(yooni jiwu doom yi)

ovaire : (mbuusu jiwuj jigéen mi, xuuru jigéen bi)  
menstrues, règles : reegal bi, mbaaxu jigéen gi  
accoucheuse : rewlikat bi, dooñkat bi, rewlekat bi

**chirurgien-dentiste, dentiste : (doktoru bëñ bi)**

dent : bëñ bi  
incisive : reewu bi  
canine : sell bi  
prémolaire : déegéej bi  
molaire : yax bi  
gencive : ciiñ mi  
carie dentaire : (feebaru ndëxërkëcc li)  
tartre : ndëxërkëcc li  
gingivite : mbuuraan mi  
nerf dental : (sidditu bëñ gi)  
mal de dents : bëñ buy metti bi  
dentier : poose bi  
brosse à dents : (borosu gëñ bi)  
cure-dents : soccu bi

**structure sanitaire : (bérébu faju bi)**

hôpital : loppitaan bi, opitaal bi  
dispensaire : dispañseer bi  
clinique : kilinik bi

maternité :	matarndike bi, matarnite bi
centre de santé :	(sàntaru wér-gi-yaram bi)
centre de santé urbain :	(sàntarub wér-gi-yaramu dëkku taax)
poste de santé :	(postu wér-gi-yaram bi)
poste de santé urbain :	(postub wér-gi-yaramu dëkku kaw)
cases <i>de santé ruraux</i> :	(kaasub wér-gi-yaramu dëkku kaw)
centre de planification familiale :	(bérebu nasub njaboot bi)
centre de transfusion sanguine :	(bérebu maye deret bi)

### **soins :**

soin d'urgence :	<b>paj mi</b> (paj mu jàmp mi)
effet positif :	(ngëneelu garab bi)
effet secondaire :	(ngaañu garab bi)
indication :	(tegtalu wér gu yaram bi)
contre-indication :	(terey wér gu yaram bi)
posologie :	(tegtalub jël bi)
dose :	(natt bi)
fumigation :	suuru bi
lavement, purge :	nàndal bi
injection, piqûre :	pikkiir bi
saignée :	(gàjj bi)
scarification :	ñaas bi

<b>médicament :</b>	<b>garab bi</b>
remède :	saafara si
médicament à usage externe :	(garabu biti-nit bi)
médicament à usage interne :	(garabu biir-nit bi)
médicaments essentiels :	(garab yi doy yi)
antibiotique :	(xeexukaayu doomi jàngoro bi, reyukaayu doomi jàngoro bi)
antidiarrhéique :	(xeexukaayu biir buy daw bi, reyukaayu biir buy daw bi)
antidiabétique :	(xeexukaayu jabet bi, reyukaayu jabet bi)
anti-infectieux :	(xeexukaayu ség bi, reyukaayu ség bi)
antituberculeux :	(xeexukaayu séqët su bon si, reyukaayu séqët su bon si)
huile :	diwlin ji, dëwlin ji
huile de ricin :	diwlinu xéxém ji
comprimé, cachet, gélule :	doom bi
pilule :	pilil bi
poudre :	pudar bi
farine :	pëndax mi, bol bi, sunguf si
crème, émulsion, onguent :	diw gi
sirop :	siro bi
nivaquine :	niwaakin bi
chloroquine :	kolorokin bi
plante médicinale :	(gàncax guy faj gi)

**vitamine :**

**ferñent bi**

vitamine B5 :

(ferñent B5)

vitamine H :

(ferñent H)

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## **Pêche**

## **Napp mi**

### **type de pêche :**

### **(xeetub napp)**

pêche artisanale, pêche piroguière :

nappum cosaan mi

pêche industrielle :

(nappum gaalu saxaar mi)

pêche au large :

gëtt gi

pêche en mer :

(nappum géej mi)

pêche de surface, pêche pélagique :

(nappum jënu kaw-ndox mi)

pêche de fond :

(nappum jënu suuf mi)

pêche au filet :

nappum gett mi

pêche au filet dérivant :

nappum sayna mi

pêche à la senne tournante :

nappum becc mi, nappum mbaal-laaw mi

pêche au filet tournant :

nappum fila turnn mi

pêche au filet dormant :

nappum mbaalu ser mi

pêche à l'épervier :

nappum mbaalu sànni mi, nappum mbaalum sànni mi

pêcheur :

nappkat bi, mool mi

bateau de pêche :

gaalu napp gi

chalutier :

gaalu saxaar gi

barque, pirogue :

looco gi, gaalu looco gi

pirogue glacière :

gaalu kees gi

pirogue à moteur :

gaalu motoor gi

poisson :

xer bi , jën ji

prise :	sebar bi, jàpp bi, ngët bi
<b>Acteurs de la pêche</b>	<b>(Ñu liggéey ci jën)</b>
<b>pêcheur :</b>	<b>nappkat bi, mool mi</b>
pêcheur à la ligne :	moolu napp mi
pêcheur au filet :	moolu gett mi
pêcheur au filet dérivant :	moolu sayna mi
pêcheur à la senne tournante :	moolum becc mi, moolum mbaal-laaw mi, moolu becc mi
pêcheur qui ne vas pas en mer,	
pêcheur qui rafistole les filets :	moolum ñawat mi
pêcheur inexpérimenté :	moolu tàpp mi
pêcheur expérimenté :	mool mu mag mi
pêcheur qui va à la pêche :	moolum ngëtt mi
pêcheur à la ligne qui travaille seul :	singaluman bi
pêcheur retraité :	wàccee géej gi
pêcheur au filet tournant :	moolum fila turnn mi
pêcheur au filet dormant :	moolum mbaalu ser mi
pêcheur à l'épervier :	moolum mbaalu sànni mi, moolum mbaalum sànni mi
poisson :	xer bi , jën ji
prise :	sebar bi, jàpp bi, ngët bi
<b>mareyeur :</b>	<b>bana bana bi, jëndkatu jën yi</b>
pêcheur :	nappkat bi, mool mi
poisson :	xer bi, jën ji

marchand de poisson : jaaykatu jën  
prise : sebar bi, jàpp bi, ngët bi  
coquillage : sebet si

**marchand de poisson :** **jaaykatu jën**  
mareyeur : bana bana bi, jëndkatu jën yi  
poisson : xer bi , jën ji  
coquillage : sebet si  
prise : sebar bi, jàpp bi, ngët bi

**transformateur :** **(defarkatu jën bi)**  
transformateur de poissons séchés : gejjkat gi, weerkat wi  
séchage : gejj gi  
salaison avec éventrement  
du poisson pour y mettre du sel : sali mi  
salaison sans éventrement du poisson : tàmbaraŋ ji  
poisson : xer bi , jën ji  
prise : sebar bi, jàpp bi, ngët bi

**mécanicien :** defarkatu masinu gaal gi  
pêcheur : nappkat bi, mool mi  
bateau de pêche : gaalu napp gi  
chalutier : gaalu saxaar gi  
barque, pirogue : looco gi, gaalu looco gi  
pirogue glacière : gaalu kees gi

pirogue à moteur :	gaalu motoor gi
<b>chef de poste de contrôle :</b>	<b>seef de poste bi</b>
pêcheur :	nappkat bi, mool mi
poisson :	xer bi, jën ji
prise :	sebar bi, jàpp bi, ngët bi
coquillage :	sebet si
ligne de pêche :	xiir gi, caas gi
filet maillant :	garay gi, mbaal mi
filet dérivant :	sayna bi
filet tournant :	fila turnn bi
senne tournante :	becc mi, mbaalum laaw mi, caaxu laaw mi, mbaal-laaw mi
filet dormant :	mbaalu ser mi
filet pour la pêche	
des poissons des profondeurs :	mbaalu suuf mi
filet pour la pêche	
des poissons de surface :	mbaalu kaw-ndox mi
épervier :	mbaalum sànni mi, mbaalu sànni mi
harpon, foène :	kajj gi
hameçon :	dóolinka gi, oos gi

<b>inspecteur des pêches :</b>	<b>enspektooru napp bi</b>
poisson :	xer bi, jën ji
coquillage :	sebet si
pêcheur :	nappkat bi, mool mi
prise :	sebar bi, jàpp bi, ngët bi
ligne de pêche :	xiir gi, caas gi
filet maillant :	garay gi, mbaal mi
filet dérivant :	sayna bi
filet tournant :	fila turnn bi
senne tournante :	becc mi, mbaalum laaw mi, caaxu laaw mi, mbaal-laaw mi
filet dormant :	mbaalu ser mi
filet pour la pêche	
des poissons des profondeurs :	mbaalu suuf mi
filet pour la pêche	
des poissons de surface :	mbaalu kaw-ndox mi
épervier :	mbaalum sànni mi, mbaalu sànni mi
harpon, foène :	kajj gi
hameçon :	dóolinka gi, oos gi
<b>écailleux :</b>	<b>waaskat wi</b>
prise :	sebar bi, jàpp bi, ngët bi
poisson :	xer bi, jën ji

**instrument de pêche :****juntukaayu napp**

ligne de pêche :	xiir gi, caas gi
filet maillant :	garay gi, mbaal mi
filet dérivant :	sayna bi
filet tournant :	fila turnn bi
senne tournante : mi, mbaal-laaw mi	becc mi, mbaalum laaw mi, caaxu laaw
filet dormant :	mbaalu ser mi
filet pour la pêche des poissons des profondeurs :	mbaalu suuf mi
filet pour la pêche des poissons de surface :	mbaalu kaw-ndox mi
épervier :	mbaalum sànni mi, mbaalu sànni mi
harpon, foène :	kajj gi
hameçon :	dóolinka gi, oos gi
bouchon, flotteur :	boye bi, tëmbal bi, booy bi
plomb :	betteex bi
caisse :	ndab gi, polysteren bi, kees bi
panier :	pañe bi
panier du pêcheur :	kunga gi, sendal bi
gros panier :	dàmb bi
colle :	déede bi, kol bi
appât préparé non encore utilisé :	leec bi
appât mis sur l'hameçon et lancé à la mer :	duumat bi, meeb bi, toos bi

bateau de pêche :	gaalu napp gi
pêcheur :	nappkat bi, mool mi
poisson :	xer bi, jën ji
chalutier :	gaalu saxaar gi
barque, pirogue :	looco gi, gaalu looco gi
pirogue glacière :	gaalu kees gi
pirogue à moteur :	gaalu motor gi
coque :	keseŋ gi, màndiŋ mi
<b>poisson :</b>	<b>xer bi, jën ji</b>
pêcheur :	nappkat bi, mool mi
banc de poisson :	naaxu jën bi
poisson de surface :	jënu suuf ji
poisson des profondeurs :	jënu kaw ji
grondin, tassergal jeune :	kakatar bi, njaxasen bi
hareng :	lare bi, ngoy bi
maquereau :	gëlënd bi, weyal bi, njund bi
anguille :	jaanu gééj bi, siig bi
thon :	waxandor wi, walas wi
prise :	sebar bi, ngët bi, jàpp bi

**océan :**

eau de mer salée :

courant marin :

pêche industrielle :

pêche au large :

pêche en mer :

**dex gi, gééj gi**

xorom si, mbeex mi

ndaw mi, kuraŋ bi

(nappum gaalu saxaar mi)

gëtt gi

(nappum gééj mi)

**transformation des produits****de la pêche :**

transformateur :

poisson :

prise :

séchage :

salaison avec éventrement

du poisson pour y mettre du sel :

salaison sans

éventrement du poisson :

**(defarub meññeeфу napp mi)**

(defarkatu jën bi)

xer bi , jën ji

sebar bi, jàpp bi, ngët bi

gejj gi

sali mi

tàmbajaŋ ji

**Décentralisation :** (Ndénkaane nguur ci askan gi, nguuralin gi, ndénkaane bi, ndénkaane mën-mënu nguur)

**administration territoriale :** (caytu gu ndaw gi, rakku caytu gu mag gi)

administration centrale : (caytu gu mag gi)  
collectivité locale : (kurélu gox yi)  
région : diiwaan bi  
commune : kómin bi  
communauté rurale : kóminote riiraal bi  
ville : dëkku taax bi  
village : dëkku kaw bi  
hameau : dëkk-dëkkaan bi  
quartier : gox bi  
commune : kómin bi  
maire : meer bi  
conseiller municipal : (way-diisoo dëkku taax bi)  
conseil municipal : (kureelu dëkku taax bi)  
compétence transférée : (mën-mën bu ñu toxal bi)  
loi : yoon wi

<b>communauté rurale :</b>	<b>kóminote riiraal bi</b>
conseil rural :	koñsey riiraal bi, (kureelu dëkku kaw gi)
bureau du conseil rural :	(boppu koñsey riiraal bi)
président du conseil rural :	persidaa koñsey riiraal bi, njiitu koñsey riiraal bi
vice-président du conseil rural :	(topp-njiitu koñsey riiraal bi)
chef de village :	boroom dëkk bi, seef de wilaas bi
sous-préfet :	superefe bi
conseiller rural :	(way-diisoo dëkku kaw bi), koñseye riiraal bi
collectivité locale :	(kurélu gox yi)
quartier :	gox bi
<b>compétence transférée :</b>	<b>(mën-mën bu ñu toxal bi)</b>
transfert de compétences :	(toxalub mën-mën yi)
commerce :	njaay mi
domaine national :	domen nasyonaal bi
environnement :	(cakkeef bi)
budget :	bidse bi
développement :	yokute gi
plan :	palaŋ bi, naal bi, illa gi, nësër gi, mébét bi
collectivité locale :	(kurélu gox yi)
Culture :	aada ji, xarbaax gi, baaxu maam gi
Santé :	wér-gi-yaram gi

**loi :**

loi sur le domaine national :

casier judiciaire :

certificat de bonnes vie et moeurs :

pièce d'identité :

acquisition mobilière :

acquisition immobilière et mobilière :

acquisition immobilière :

liberté publique :

code :

droit :

règlement intérieur :

collectivité locale :

**yoon wi**

(sartu domen nasyonaal bi)

(kayitu àtteb yoon bi)

(kayitu seedey yar ak yiw)

kayitu dantite bi

(njëndub meebal)

(njëndub tabaxeeek meebal)

(njëndub tabax)

(tawféexub ñépp)

sart bi

sañ-sañ bi

(sartub biir bàngaas bi)

(kurélu gox yi)

**code :**

code forestier :

collectivité locale :

**sart bi**

(sàrtu àllu-garab bi)

(kurélu gox yi)

**droit :**

droit de pêche :

droit d'exploitation des mines :

droit d'exploitation des carrières :

collectivité locale :

**sañ-sañ bi**

(sañ-sañub napp)

(sañ-sañu jëriño mbell yi)

(sañ-sañu jëriño bérébi xeer yi)

(kurélu gox yi)

<b>commerce :</b>	<b>njaay mi</b>
foire :	marse bi, ja bi, luuma bi
exploitation :	(njariñoo li, njériñoo li, njëriñoo li)
exploitation commerciale	
de la végétation :	(njaayum gàncax gi)
collectivité locale :	(kurélu gox yi)
<b>loi sur le domaine national :</b>	<b>(sartu domen nasyonaal bi)</b>
domaine national :	domen nasyonaal bi
terres du domaine nationale :	(suufu domen nasyonaal bi)
affectation des terres	
du domaine national :	(féetalewub suufi domen nasyonaal bi, jagleelub suufi domen nasyonaal bi)
désaffectation des terres	
du domaine national :	(nangub suufi domen nasyonaal bi)
collectivité locale :	(kurélu gox yi)
<b>environnement :</b>	<b>(cakkeef bi)</b>
plans régionaux d'action	
pour l'environnement :	(palaŋi diiwaani yëngu ñeel cakkeef bi)
faune :	mala yi
flore :	gàncax yi
gestion des ressources naturelles :	(caytub am-ami cakkeef bi)
collectivité locale :	(kurélu gox yi)

<b>budget :</b>	<b>bidse bi</b>
budget de la communauté rurale :	bidse kóminote riiraal bi
recettes :	(xaalis yuy dugg)
dépenses :	(xaalis yuy génn)
fiscalité locale :	(lempowub dëkk)
impôt :	lempo bi
fonds d'équipement	
des collectivités locales :	(xaalisu waajtaayu kuréli gox yi)
fonds de dotation	
de la décentralisation :	(xaalisu ndëgërlayu ndénkaane bi)
documents comptables :	(kayiti caytu xaalis)
collectivité locale :	(kurélu gox yi)
<b>développement :</b>	<b>yokute gi</b>
développement local :	(yokuteb gox)
plan :	naal bi, illa gi, nësër gi, palaŋ bi, mébét mi
Agence Régional	
de Développement, A.R.D. :	(kurélu diiwaan gu taxawe yokute)
action sociale :	(yëngub ci nekkinu nit ñi)
développement social :	(yokuteb ci nekkinu nit ñi)
collectivité locale :	(kurélu gox yi)

<b>Santé :</b>	<b>wér-gi-yaram gi</b>
développement sanitaire :	(yaatalub wér-gi-yaram)
centre de santé :	(sàntaru wér-gi-yaram bi)
centre de santé urbain :	(sàntarub wér-gi-yaramu waa-dëkk taax gi)
poste de santé :	(postu wér-gi-yaram bi)
poste de santé urbain :	(postub wér-gi-yaramu waa-dëkk taax gi)
cases de santé ruraux :	(kaasub wér-gi-yaramu waa-kaw gi)
collectivité locale :	(kurélu gox yi)
<b>plan :</b>	<b>naal bi, illa gi, nësër gi, palaŋ bi,</b>
<b>mébét mi</b>	
plan d'occupation des sols :	(palaŋu sanc mi)
plan de développemet local :	(palaŋub yokute gox)
Plan Local de Développement, P.L.D. :	(palaŋu yokuteb gox)
projet :	nësër gi
projet local :	(nësërug gox)
collectivité locale :	(kurélu gox yi)
<b>région :</b>	<b>diiwaan bi</b>
entente inter-régionale :	(déggoo ci diggante diiwaan)
Agence Régional	
de Développement, A.R.D. :	(kurélu diiwaan gu taxawe yokute)
collectivité locale :	(kurélu gox yi)

<b>Culture :</b>	<b>aada ji, xarbaax gi, baaxu maam gi</b>
centre socio-culturel :	(sàntari xarbaax gi)
bibliothèques de lecture publique :	(kàggug ñépp)
Centre de Lecture et d'Animation Culturelle, CLAC :	(sàntarib nafar ak xarbaax)
collectivité locale :	(kurélu gox yi)

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## ANNEXE 2 : pré-nasales et complexes à nasales wolofs

### A) Exemples de consonnes pré-nasales

mp mpar [mpar] mi = race de cheval, domp = pincer, nàmpal bi = allaitement

mp mpar [mpar] mi = race de cheval, domp [dɔmpə] / dɔm . pə] / = pincer, nàmpal bi [na :mpal] / na :m . pal / = allaitement samp [səmpə] / sam . pə/

mb mbër mi = lutteur, mbëtt mi = varan

mb mbër mi [mbər] = lutteur, mbëtt mi [mbəttə] = varan de terre làmb [la :mbə] /la :m . bə/ = palper

nt doxantu = se promener, ferñent = étincelle bunt (voir avec moi les mp, nt, nk, nq, non cités par Dialo, ne pouvant se trouver en initiale !)

nt doxantu [dɔxantu] / dɔxan . tu / = se promener, ferñent [fɛrɲɛntə] / fɛr . ɲɛn . tə] /= étincelle bunt

nd ndaa li [nda :] = canari, jënd [jəndə] /jən . də]

nk ponkal mi = géant, dankalikoo = agglutiner

nk ponkal mi [pɔŋkal] = géant, penku bi [pɛŋku] / pɛŋ . ku / = est

dankalikoo [da :ŋkalikɔ :] = agglutiner

ŋ ŋaŋ [ŋa :ŋ] =ouvrir la bouche, ŋaam wi [ŋa :m] = mâchoire, ŋun-ŋuni [ŋunŋuni] = chuchoter, ŋeleju [ŋɛlɛju] = faire des grimaces

ng nguur gi [ŋgu :r] = pouvoir, ngàngoor [ŋga :ŋɔ :r] li = foule, ngànt li [ŋga :nt] = empêchement, ngelaw li [ŋɛlaw] = vent, ngir [ŋgir] = pour, tàng

ng nguur gi [ŋgu :r] = pouvoir, ngàngoor [ŋga :ŋɔ :r] li = foule, ngànt li [ŋga :ntə] = empêchement, ngelaw li [ŋɛlaw] = vent, ngir [ŋgir] = pour, tàng [ta :ŋɔ] , ngoon gi [ŋɔ :n] = l'après-midi

nc gancax wi = herbe

nc gancax wi [gɑ̃cax] = herbe denc [dɛ̃ncə] / dɛ̃n .cə] / = garder

nj yànj [ya :ɲjə] = être beau / ya :ɲ . jə / njaboot gi [ɲjabo :t] = famille

kànja [ka :ɲja] / ka :ɲ . ja / = gombo

nq nqalle mi [ɲqallɛ] = petit pigeon à longue queue ; variété d'insecte ailé

nq nqalle mi [ɲqallɛ] = petit pigeon à longue queue ; variété d'insecte ailé

nqomb li [ɲqombə] / ɲqom . bə / var. xomb gi = cadenas

janq ji [jaɲqə] / jaɲ . qə / = jeune fille sanqal [saɲqal] / saɲ . qal / = semoule

## **B) Exemples de complexes à nasales**

mp (sauf en initiale) domp = pincer, nàmpal bi = allaitement

nt doxantu = se promener, ferñent = étincelle bunt (voir avec moi les mp, nt, nk, nq, non cités par Dialo, ne pouvant se trouver en initiale !)

nk ponkal mi = géant, dankalikoo = agglutiner

nc gancax wi = herbe

### **ANNEXE 3 : abréviations**

A.D.B.S. = Association des Professionnels de l'Information et de la Documentation

ANSI = American National Standards Institute

At = Attaque

Cl. = Classificateur

CO = Coda

CRISCO = Centre de Recherches Inter-langues sur la Signification en Contexte

Det. = Déterminant

Det.  $\emptyset$  = Déterminant zéro

EM = Employé

EP = Employé pour

F.D. = Forme Dérivée

F.V. = Formant Verbal

F.V. = Forme Verbale

GREYC = Groupe de Recherche en Informatique, Image, Automatique et Instrumentation de Caen

Lit. = Litéral

M.G. = Marque Génitive

M.D. = Marque Déterminative

M. P. = Marque de Proximité

M.R. = Marque Relative

M.V. = Modalité Verbale

N. = Nominal

N.A. = Nominal Antécédent

NF = Norme Française  
No = Noyau  
O. = Objet  
O.N.G. = Organisation Non Gouvernementale  
P. = Phrase  
Part. ex. = Particule existentielle  
P. cl. = Paraclassificateur prépositionnel  
Prép. = Préposition  
P.R. = Proposition Relative  
P.R.N. = Proposition Relative Nominalisée  
P.V. = Prédicat Verbal  
Ri = Rime  
R.N. = Radical Nominal  
R.V. = Radical Verbal  
S.N. = Syntagme Nominal  
S.N.G. = Syntagme Nominal Génitival  
S.N.R. = Syntagme Nominal Relatival  
S. Prép. = Syntagme Prépositionnel  
Suf. = suffixe  
S.V. = Syntagme Verbal  
T. cptant = Terme complétant  
T. cpté = Terme complété  
T.G. = Terme Générique  
T.S. = Terme Spécifique  
Vb. = Verbe

V.O.S. = Vocabulaire Ontologique Spécialisé

V.S.A. = Verbe Semi Auxiliaire

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## **ANNEXE 4 : questionnaire aux wolofophones dans les domaines de la santé, pêche et décentralisation**

Prénom :

Adresse professionnelle :

Numéro de téléphone fixe :

Numéro de portable :

E-mail :

1° Quelle est votre catégorie professionnelle d'appartenance ?

Médecin

Infirmier

Sage-femme

Matrone

Tradipraticien

Elu local

Pêcheur

Mareyeur

Patient

Autres

2° Sexe :

Masc

Fém.

3° Quelle est votre ethnie d'appartenance ?

4° Quel âge avez-vous ?

5° Quelle est votre langue maternelle ?

6° Avez-vous perdu l'usage de votre langue maternelle ?

Oui

Si oui, pourquoi ?.....

Non,

Si non pourquoi ?.....

7° Quelle est votre première langue de communication dans votre activité professionnelle ?

8° Quelle est votre seconde langue de communication dans votre activité professionnelle?

9° Croyez vous en l'usage du wolof comme instrument de vulgarisation du message sur la santé ?

Oui

Si oui, pourquoi ?.....

Non

Si non, pourquoi ?.....

10 ° Croyez vous en l'usage du wolof comme instrument de vulgarisation du message sur la pêche ?

Oui

Si oui, pourquoi ?.....

Non

Si non, pourquoi ?.....

11 ° Croyez vous en l'usage du wolof comme instrument de vulgarisation du message sur la décentralisation ?

Oui

Si oui, pourquoi ?.....

Non

Si non, pourquoi ?.....

12° La situation linguistique dans le secteur médical est-elle en crise ?

Oui

Si oui : a) quelles sont les manifestations de cette crise ?.....

.....

b) quelles sont les conditions pour résoudre cette crise ?

.....

.....

Non

Si non,

pourquoi ?.....  
.....  
.....

13° La situation linguistique dans le secteur de la pêche est-elle en crise ?

Oui

Si oui : a) quelles sont les manifestations de cette  
crise ?.....  
.....  
.....

b) quelles sont les conditions pour résoudre cette crise ?  
.....  
.....

Non

Si non,  
pourquoi ?.....  
.....  
.....

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

14° La situation linguistique dans le secteur de la décentralisation est-elle en crise ?

Oui

Si oui : a) quelles sont les manifestations de cette crise ?.....

.....  
.....  
.....

b) quelles sont les conditions pour résoudre cette crise ?

.....  
.....

Non

Si non,

pourquoi ?.....

.....  
.....

15° La langue wolofe est-elle un moyen de promotion sociale ?

Oui

Si oui,

pourquoi ?.....

.....

Non

Si non,

pourquoi ?.....

.....

.....

16° Savez vous lire en wolof ?

Oui

Non

17° Savez vous écrire en wolof ?

Oui

Non

18° Savez vous lire en wolofal ?

Oui

Non

19° Savez vous écrire en wolofal ?

Oui

Non

20° Savez vous lire en français ?

Oui

Non

21° Savez vous écrire en français ?

Oui

Non

CODESRIA BIBLIOTHEQUE

22° Quel est votre niveau d'instruction ?

Cycle primaire

Cycle moyen

Cycle secondaire

Enseignement supérieur

Autodidacte

Ecole coranique

23° A quelle période de votre vie avez-vous acquis la langue wolofé ?

Enfance

Adolescence

Adulte

24° Quelle personne vous a influencé dans l'acquisition de la langue wolofé ?

Mère

Père

Frère ou sœur

Copain, copine

Autre(s) personne(s) ( précisez)

25° Citez le(s) média's) qui vous ont influencés dans l'acquisition de la langue wolofé ?.....

.....

.....

..

26° Êtes vous satisfait du wolof utilisé dans les documents écrits dans le domaine de la santé ?

Oui

Si oui,

pourquoi ?.....

.....

Non

Si non,

pourquoi ?.....  
.....  
.....

27° Êtes vous satisfait du wolof utilisé dans les documents écrits dans le domaine de la pêche ?

Oui

Si oui,

pourquoi ?.....  
.....  
.....

Non

Si non,

pourquoi ?.....  
.....  
.....

28° Êtes vous satisfait du wolof utilisé dans les documents écrits dans le domaine de la décentralisation ?

Oui

Si oui,

pourquoi ?.....  
.....  
.....

Non

Si non,

pourquoi ?.....  
.....  
.....

29° Êtes vous satisfait du wolof utilisé à la radio et à la télévision dans le domaine de la santé ?

Oui

Si oui,

pourquoi ?.....  
.....  
.....

Non

Si non,

pourquoi ?.....  
.....

30° Êtes vous satisfait du wolof utilisé à la radio et à la télévision dans le domaine de la pêche ?

Oui

Si oui,  
pourquoi ?.....  
.....  
.....

Non

Si non,  
pourquoi ?.....  
.....  
.....

31° Êtes vous satisfait du wolof utilisé à la radio et à la télévision dans le domaine de la décentralisation ?

Oui

Si oui,

pourquoi ?.....  
.....  
.....

Non  
Si non,

pourquoi ?.....  
.....  
.....

32° Quelle langue utilisez vous principalement dans vos communications dans le domaine de la santé ?

33° Quelle langue utilisez vous secondairement dans vos communications dans le domaine de la santé ?

34° Quelle langue utilisez vous principalement dans vos communications dans le domaine de la pêche ?

35° Quelle langue utilisez vous secondairement dans vos communications dans le domaine de la pêche ?

36° Quelle langue utilisez vous principalement dans vos communications dans le domaine de la décentralisation ?

37° Quelle langue utilisez vous secondairement dans vos communications dans le domaine de la décentralisation ?

38° Quel parler wolof utilisez vous dans vos communications dans le domaine de la santé ?

39° Quel parler wolof utilisez vous principalement dans vos communications dans le domaine de la pêche ?

40° Quel parler wolof utilisez vous principalement dans vos communications dans le domaine de la décentralisation ?

41° Le français a t-il une influence sur le wolof que vous utilisez dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation ?

Oui

Si oui,

Comment ?.....

.....

non

Si non, pourquoi ?.....

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**RÉSUMÉ :** Cette thèse en sciences du langage est une présentation et un examen d'un travail d'ingénierie linguistique et documentaire en langue wolofe.

Elle comporte deux parties et repose principalement sur une démarche structuraliste, sur la linguistique cognitive, sur la sociolinguistique, sur la philosophie du langage, sur la lexicologie et la terminologie.

La première partie de la thèse porte sur une étude des variantes dialectales, suivie de celle des contacts du wolof avec la langue française dans les domaines de la santé, la pêche et la décentralisation.

La deuxième partie traite quant à elle du rôle de l'information linguistique dans la création d'une synthèse vocale Kali en wolof et dans les opérations désignation → concept, concept → désignation pour le traitement de l'information documentaire.

**MOTS CLES** (indexation rameau) : Wolof (langue), néologismes, thèses et écrits académiques, sémantique, thésaurus, indexation (documentation), synthèse de la voix, onomasiologie, interférence (linguistique)

**TITLE :** Modernizing an african language : wolof ; treatment of information in the fields of health, fishing and decentralization.

**ABSTRACT :** This thesis is a presentation and a survey of linguistic and information retrieval engineering work and relays on structuralism, cognitive linguistics, sociolinguistics, philosophy of language, lexicology and terminology.

The first part deals with the study of variants and the examination of language contact of wolof with french in the field of health, fishing and decentralization.

The second part treats of the role of linguistic data in the creation of a Wolof-speaking text-to-speech synthesis system and in the designation → concept and concept → designation operations for data processing.

This thesis aims to contribute towards the construction of the theoretical foundation of indexing in an african language by the way of linguistics.

**KEY-WORDS :** Wolof language/ Words, New/ Dissertations, Academic/ Semantics/ Thesauri/ Indexing/ Onomasiology/ Text-to-speech synthesis/

**DISCIPLINE :** SCIENCES DU LANGAGE : LINGUISTIQUE ET PHONÉTIQUE GÉNÉRALE

**ADRESSE:** Université de Caen Basse-Normandie

U.F.R. Sciences de l'homme

Esplanade de la Paix, 14000 Caen